This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 476746

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
611
.A94
R4

REVUE D'AUVERGNE

1902

REVUE
D'AUVERGNE

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

TOME XIX

1902

CLERMONT-FERRAND
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE G. MONT-LOUIS
Rue Barbançon, 2

1902

Dumming
Nijhoff
1-28-28
14847

LE DOCTEUR F. POMMEROL

Le docteur F. Pommerol, qui fut un des fondateurs de la *Société d'Emulation de l'Auvergne* (berceau de la *Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand)* et en a été, pour 1885, un des premiers présidents, est décédé à Gerzat, le 26 août 1901.

François Pommerol était né à Vassel (Puy-de-Dôme), le 23 novembre 1839. Après de solides études classiques, il avait suivi les cours de l'Ecole de Médecine de Clermont, puis ceux de la Faculté de Médecine de Paris. Là, il devint un des disciples favoris de Broca, dont il resta toujours l'ami ; et, cultivé par le maître, se déclara en lui un goût prononcé pour les travaux anthropologiques et préhistoriques. Mais la science seule n'était pas un aliment qui pût suffire à sa surprenante activité. On était à l'heure où une opposition formidable s'organisait contre le gouvernement impérial ; il entra sans hésiter dans l'arène et il fut alors en contact avec un certain nombre de personnages qui devaient jouer un rôle dans « ce grand drame criminel que l'histoire appelle la Commune de 1870 ». Il en a tracé les portraits, avec autant d'humour que de bon sens, dans un des derniers articles qu'il a écrits. (*La Province*, juin 1901.)

Pommerol vint en 1869 exercer la médecine à Gerzat, auprès des familles influentes auxquelles il appartenait ou devait bientôt s'allier, au sein de ces populations rurales qu'il aimait et qui ne tardèrent pas à lui rendre l'affection qu'il leur avait vouée. Il a passé toute son existence

au milieu d'elles, serviable, généreux, discrètement charitable lorsqu'il y avait lieu, le confident et, sous une forme toujours amicale, mais parfois un peu rude, le conseil de ses administrés, car il n'avait pas tardé à devenir membre de la municipalité, puis maire de la commune où il s'était fixé; plus tard il fut élu membre du Conseil général du Département.

Doué d'une rare puissance de travail, il mettait à profit les courses nécessitées par l'exercice de son art pour scruter le pays au point de vue des études qui le passionnaient et le distrayaient du dur labeur de médecin de campagne. Il était de ceux qui ne passent pas indifférents le long des routes ou à travers les champs, de ceux qui savent ou cherchent à comprendre « un tas de choses » et à qui, parce qu'ils prennent la peine de l'interroger, tout parle dans la Nature, le passé autant que le présent. Le passé surtout avait pour lui un charme particulier. Il tâchait de retrouver dans ses traditions, ses usages, ses monuments, son langage, les liens qui unissent, à travers le temps, les générations lointaines à celles de notre époque, liens difficiles à saisir parce qu'ils sont plus ou moins altérés ou cachés, et qui s'usent plus rapidement aujourd'hui que jamais; si bien qu'ils ne tarderont pas à être définitivement rompus si, à l'exemple de Pommerol, on ne s'applique pas à en rattacher les fils. Il éclairait ses propres observations par des lectures continuelles, leur demandant, lorsqu'il en éprouvait le besoin, l'explication des faits constatés dans ses fouilles ou ses excursions, ne reculant pas, pour les interpréter, devant une hypothèse quelquefois hardie, mais, avec la sincérité qui était le trait saillant de son caractère, sachant aussi se rendre en présence d'un raisonnement fondé ou d'une claire démonstration. « Les hypothèses d'ailleurs, pensait-il comme son confrère en science préhistorique, M. Chauvet, utiles au début de toute étude, ne deviennent dangereuses que plus tard, quand ceux qui les ont imaginées

DOCTEUR F. POMMEROL

Né à Vassel (Puy-de-Dôme), le 23 novembre 1839,
Officier d'Académie,
Conseiller général du Puy-de-Dôme,
Maire de Gerzat,
Président de la Société d'Emulation de l'Auvergne,
Décédé à Gerzat, le 26 août 1901.

ou adoptées se croient obligés de les défendre, même contre de bons arguments. »

Le premier en Auvergne, le docteur Pommerol a reconnu, d'après la méthode scientifique, les restes et les vestiges des plus anciens habitants de la région. Il a recueilli de nombreux et beaux spécimens de l'industrie paléolithique dans les sables de la Limagne, dans les abris sous roche ou grottes des vallées qui y aboutissent; et, sur les plateaux qui la dominent, les outils et les instruments de l'époque néolithique. Les mémoires qu'il a publiés à la suite de ses découvertes dénotent qu'il avait acquis sur la géologie, l'anthropologie et l'archéologie préhistorique une grande compétence. Et, aux Congrès annuels de l'Association française pour l'avancement des sciences, où il avait coutume de se rendre, ses collègues consacrèrent son autorité en la matière, en le désignant plus d'une fois à la vice-présidence ou à la présidence de la Section d'anthropologie.

Un mal des plus douloureux était venu le frapper avant l'âge des infirmités. Obligé de renoncer à la vie active, il avait employé les instants de loisir que lui laissaient ses souffrances à réunir et à classer les matériaux laborieusement colligés en des jours meilleurs, à les grouper, à les coordonner en vue d'un ouvrage sur le *Quaternaire de la Limagne*, qui devait être le développement de ce qu'il avait déjà fait connaître. Il semblait, depuis quelques mois, revenir à la santé et il avait repris, sinon l'exercice de la médecine, au moins le cours de ses travaux sur la préhistoire avec une ardeur presque juvénile qui réjouissait parents et amis; lorsque les fatigues d'une lutte électorale, dont la *Revue d'Auvergne*, qui n'est pas un organe politique, n'a point à parler, amenèrent un retour soudain de la maladie qui l'a emporté en quelques heures.

L'œuvre scientifique de Pommerol, multiple et dispersée dans diverses publications périodiques, est assez

difficile à analyser. Comme elle est de première main, originale, et qu'elle est de nature à rendre d'incontestables services à ceux qui voudront suivre notre savant et regretté compatriote dans les voies qu'il a ouvertes, nous croyons leur être utile en donnant la Bibliographie de ses travaux aussi complète que nous avons pu la dresser. Certain de n'avoir pas laissé échapper les plus importants, nous ne garantissons pas n'avoir rien omis.

GÉOLOGIE, PALÉONTOLOGIE, ANTHROPOLOGIE, MÉDECINE, ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE.

Stations de l'Age de la Pierre aux Martres-de-Veyre, *Matériaux pour servir à l'Histoire primitive de l'Homme*, 1867. — *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1867.

Epoque de la Pierre polie à Gerzat, *Matériaux*, etc., 1868.

Gisement de l'Age de la Pierre polie situé près du Pont des Quatre-Gorges, dans la commune de Gerzat (Puy-de-Dôme), *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1868.

Recherches sur la synostose des os du crâne considéré au point de vue normal et pathologique, chez les différentes races humaines; *Thèse*, Paris, 1869.

Sur les roches à bassins et à rigoles situées au puy de Chignor, commune de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme), *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1874.

Sur les sépultures préhistoriques situées dans une ancienne berge de l'Allier, près de la commune de Culhat (Puy-de-Dôme), *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1875.

Sur les rochers excavés du puy de Chignor, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1875.

Les constructions mégalithiques de Saint-Nectaire, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1876.

L'époque du Renne dans la Limagne d'Auvergne, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1876.

Nouvelles observations sur les rochers à bassins du puy de Chignor. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1876.

Sépultures gallo-romaines de Gerzat (Puy-de-Dôme), *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1876.

La Géologie de la Limagne dans ses rapports avec les grandes oscillations de l'écorce terrestre, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 5e session, 1876.

Les cités mégalithiques des régions montagneuses du Puy-de-Dôme, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 5e session, 1876.

Existence de l'homme en Auvergne à l'époque du Renne et des volcans à cratère, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 5e session, 1876.

Recherches sur la fièvre intermittente dans la Limagne d'Auvergne, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 5e session, 1876.

Fouilles opérées dans la cité en pierres sèches de Saint-Nectaire, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 6e session, 1877.

Sur des instruments de pierre d'origine américaine, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 6e session, 1877.

Les habitations en pierre sèche de Villars et de Chignor (Puy-de-Dôme), *Manuscrit inédit*, 1878.

Le Mouflon quaternaire, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 8e session, 1879.

Le gisement quaternaire de Sarliève, près Clermont-Ferrand, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 8e session, 1879.

L'Age de la Pierre sur les plateaux basaltiques de la Limagne, *Conférence faite à la Société du Musée de Riom. Mémoire manuscrit.* — Le rapport annuel (1879-1880) de cette Société en a donné un extrait.

Age du volcan de Gravenoire, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 9e session, 1880.

Alluvions de l'Age de la Pierre polie en Limagne, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 9e session, 1880.

La Limagne d'Auvergne à la période quaternaire, *Conférence faite le 24 avril 1880 à la Société du Musée de Riom.* — Le rapport annuel (1879-1880) de cette Société en a donné un extrait.

Recherches sur le Mouflon quaternaire (Ovis antiqua), *Association française pour l'avancement des Sciences*, 10e session, 1881.

La station néolithique du plateau de Châteaugay, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 10e session, 1881.

Age des tufs bitumineux et basaltiques de la Limagne, *Bull. de la Société géologique de France*, 3e série, tome IX.

Dix jours en Algérie, *Conférence faite à la séance générale annuelle du Club Alpin d'Auvergne, le 9 décembre 1881, Manuscrit inédit.*

Le Mouflon quaternaire du Musée de Saumur, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 11e session, 1882.

Sur deux instruments néolithiques, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 11e session, 1882.

Age des instruments de silex trouvés dans les graviers de Sarliève. — Le Lasso quaternaire, *Bull. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1882.

Le mégalithe naturel de Ceyrat, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 12e session, 1883.

La place du gisement de Sarlième dans la chronologie quaternaire, *Bull. de la Société géologique de France*, 3e série, tome XI.

Les habitations de pierres sèches des anciens Auvergnats, *Conférence faite en 1883, à la Société du Musée de Riom.*

Les murailles vitrifiées de Châteauneuf, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 13e session, 1884.

Découverte d'un crâne de Renne dans les sables volcaniques du Mont-Dore, *Revue d'Auvergne*, 1884.

Une visite aux murailles vitrifiées de Châteauneuf, *Revue d'Auvergne*, 1884.

L'homme tertiaire ; les silex de Thenay, *Revue d'Auvergne*, 1884.

Parure et poteries néolithiques (Cebazat) [Puy-de-Dôme], *Association française pour l'avancement des Sciences*, 14e session, 1885.

Les forts vitrifiés du plateau central de la France, *Conférence faite le 5 mars 1885, à la Société du Musée de Riom*

L'Homme tertiaire ; recherches en Auvergne, *Revue d'Auvergne*, 1885.

La station préhistorique de Cebazat, *Revue d'Auvergne*, 1885.

Description des pièces osseuses composant une parure trouvée dans la station néolithique de Cebazat, *Mémoire inédit.*

Sur des pierres à bassins et à écuelles observées dans les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 15e session, 1886.

Objets découverts dans un ancien lit du Bédat, *Revue d'Auvergne*, 1886.

De la couleur des cheveux et des yeux en Limagne, *Bull. de la Société d'Anthropologie*, 1887.

Nouvelles pierres à bassins et à écuelles découvertes en Auvergne, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 16e session, 1887.

Découverte à Moissat (Puy-de-Dôme) d'une sépulture du premier âge du fer, *Revue d'Auvergne*, 1888.

Sur l'Anthropologie de la Limagne, *Revue d'Auvergne*, 1888.

Découverte à Blanzat (Puy-de-Dôme) d'un abri magdalénien, *Revue d'Auvergne*, 1888 ; *Association française pour l'avancement des Sciences*, 17e session, 1888 et 18e session, 1889.

Sur les variations du cheval quaternaire en Limagne, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 19e session, 1890, *Revue scientique du Bourbonnais*, 1890.

Sur la station préhistorique de Pranal, près Pontgibaud (Puy-de-Dôme), *Revue d'Auvergne*, 1891.

Discussion sur le squelette humain découvert à Gravenoire, *Revue mensuelle de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, numéro du 15 août 1892; *Association française pour l'avancement des Sciences*, 22e session, 1893.

Squelette humain néolithique avec crâne trépané et lésions tuber-

culeuses des vertèbres, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 22e session, 1893 ; *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1894.

Sur la double sépulture de Cebazat, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 23e session, 1894.

Note sur des pierres à bassins et à cupules du département du Puy-de-Dôme, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1900; *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, 1001.

La chenille du pommier, ses ennemis naturels, *Clermont-Ferrand*, 1900, 1re édition; 1901, 2e édition.

Un hémiptère destructeur de la chenille du pommier, *Revue scientifique (Paris)*, 1901.

Les cylindres osseux de la flûte antique, *Revue d'Auvergne*, 1901.

Le gisement quaternaire de Saint-Hippolyte, *Revue d'Auvergne*, 1901.

Origine et étymologie du nom de Gerzat, en Limagne, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1901.

Traditions populaires, Ethnographie.

Pratiques et coutumes anciennes de l'Auvergne concernant le mariage et les funérailles, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 12e session, 1883.

La pierre branlante de Combronde, *Revue d'Auvergne*, 1886.

Le pèlerinage d'Orcival, *Revue d'Auvergne*, 1886. Mémoire reproduit dans le journal d'anthropologie : *L'Homme*, numéro du 25 octobre 1886.

Le culte de Taranis dans les traditions populaires de l'Auvergne, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1887. Ce mémoire a été reproduit par le journal : *L'Homme*, numéro du 10 août 1887, et par la *Revue d'Auvergne*, 1887.

Les noces du Pinson et de l'Alouette. — La Mariée et la Brebis tondue, chansons ; *Revue des traditions populaires*, 2e année.

Notes sur les Bohémiens, *Revue des traditions populaires*, 3e et 12e années.

Sur les mœurs et les coutumes de l'Auvergne (L'araire à silex de Loubeyrat. — La roue de saint Amable. — La bouteille des conscrits), *Revue des traditions populaires*, 4e année.

La main dans les symboles et les superstitions, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 19e session, 1890.

Le roi d'Angleterre. — Joli capitaine, chansons, *Revue des traditions populaires*, 6e année.

Les pendeloques et les colliers amulettes, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 21e session, 1892.

Folk-Lore de l'Auvergne, *Revue des traditions populaires* (La vie humaine : naissance, mariage, mort. — Coutumes. — Faune populaire. — Flore populaire. — Météorologie. — Les jeux, 12e année. — Sorcellerie, 13e année. — La fête patronale de Gerzat. — La

bourrée d'Auvergne et son sens symbolique.— Croyances et superstitions diverses. — A propos des enfants, 15e année).

Essai d'un glossaire patois de la Limagne, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1898.

Les croix hantées.— Les dames qui dansent, *Revue des traditions populaires*, 13e année.

La caverne des fades. — Les enfants morts sans baptême, *Revue des traditions populaires*, 14e année.

Pèlerins et pèlerinages : La fontaine sacrée du Vignal. — Contes du Bourbonnais : L'enfant vendu au diable. — Maumiron ou le meneur de lutins. — Contes d'Auvergne : L'enfant du diable. — Les pierres et les sources fatidiques, *Revue des traditions populaires*, 15e année.

Anciennes prières en patois d'Auvergne, *Revue des traditions populaires*, 16e année.

Origine du culte des Vierges noires, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1901.

La fête des Brandons et le dieu gaulois Grannus, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1901, et *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1901.

Le docteur Pommerol a communiqué à M. Paul Sébillot, pour la *Littérature orale de l'Auvergne*, publiée en 1898 : L'homme dans la lune, page 113 ; le Mouni (le singe), p. 119 ; saint Amable, p. 123 ; saint Pierre, p. 134 ; le saut du diable, p. 144 ; les lutins, p. 210 ; l'hospitalité refusée, p. 237 (légendes). — Devinettes du Puy-de-Dôme, p. 271 et suiv. — Blason populaire du Puy-de-Dôme, pp. 326-329.

VARIA.

Une nuit au sommet du puy de Dôme, *La Province*, 1900.

Avant la Commune, *La Province*, 1901.

A. V.

L'« HÉLÈNE » D'EURIPIDE

Patin, dans ses célèbres études sur les tragiques grecs, rapproche avec raison trois œuvres d'Euripide, *Ion*, *Hélène* et *Iphigénie en Tauride*, qu'il range sous le titre de pièces romanesques. C'est là, en effet, un caractère qui les distingue à première vue des autres tragédies du même auteur. Euripide, esprit curieux et inquiet, soucieux de renouveler l'intérêt dramatique, après avoir eu recours, comme d'autres poètes contemporains, à des légendes locales, moins répandues que les grandes légendes nationales, ou à des versions moins connues de celles-ci, en est-venu à essayer d'offrir comme aliment au goût blasé du spectateur l'étrangeté des événements et la complication de l'intrigue. Le principal intérêt de l'ancienne tragédie était dans la peinture des actions héroïques et divines. A une époque de foi et d'enthousiasme comme celle des guerres médiques, les grands tableaux de luttes et de souffrances surhumaines avaient le don de s'emparer fortement des âmes. Depuis, sous l'influence de la sophistique, ou, pour parler plus exactement, par l'effet d'une évolution morale dont la sophistique n'est qu'un des aspects, on s'attacha de plus en plus au côté passionné et humain que les figures légendaires de la mythologie grecque présentent, comme on sait, dès l'origine et qu'il n'y avait qu'à développer. C'est ce que fit déjà Sophocle, tout en observant les règles de la proportion et de l'harmonie entre le cadre et le tableau, je veux dire en évitant toute disparate entre le caractère traditionnel des personnages, le monde merveilleux où ils se meuvent

et, d'autre part, les sentiments et le langage humain qu'il leur prête. On ne peut accorder le même éloge à Euripide. On sait les critiques que lui adressait déjà Aristophane et les plaisanteries continuelles du poète comique sur les haillons dont il affuble ses héros pour exciter la pitié. Dans les trois œuvres que nous signalions dès le début, dans *Hélène* surtout, toujours en quête de nouveaux procédés, non seulement il perd presque tout le temps de vue la qualité héroïque de ses personnages, mais encore il fait aux passions et aux caractères la part moins belle qu'à l'aventure elle-même.

Ce n'est pas un progrès. Cependant l'habileté à nouer et à dénouer une intrigue est encore de l'art dramatique, d'une qualité inférieure, si l'on veut, mais qui prouve quand même une certaine maîtrise. D'ailleurs, à un autre point de vue auquel je me place ici, il est curieux de surprendre et de suivre la tragédie dans cette sorte de dégénérescence ou, pour ne rien préjuger, dans cette crise qui l'inclinait à la comédie. Patin, à l'égard d'*Hélène*, ne formule guère que des critiques auxquelles, pour la plupart, on ne peut que souscrire. Peut-être ne rend-il pas assez justice à la dextérité de l'auteur dans l'art de suspendre l'attention et d'exciter sans cesse la curiosité du spectateur jusqu'au dénoûment. Je voudrais fournir ici les preuves de cette dextérité en suivant l'action pas à pas à mesure qu'elle se développe, et montrer ainsi par le menu combien un auteur de comédies de mœurs ou d'aventures pouvait y trouver matière à s'instruire. Je suis très éloigné de vouloir ériger cette tragédie en chef-d'œuvre; c'est incontestablement une œuvre faible et, de plus, faiblement écrite, dans une langue qui côtoie de trop près la prose, mais dont bien des taches, il est vrai, sont imputables aux mauvaises conditions dans lesquelles elle nous est parvenue (1). Euripide l'a composée à

(1) La tragédie d'*Hélène* ne nous a été transmise que par un seul manuscrit du XIVe siècle (Florence, fond XXXII, n° 2), de très mauvaise qualité.

l'âge de soixante-six ans (1). Mais on ne saurait en mettre les défauts sur le compte de la vieillesse de l'auteur, puisque ses deux dernières productions, *Iphigénie à Aulis* et les *Bacchantes,* écrites à l'âge de soixante-quatorze ans, soit peu de temps avant sa mort, sont réputées parmi ses meilleures compositions. Il faut, sans doute, attribuer les défaillances de l'*Hélène* au sujet lui-même et aux préoccupations de l'auteur, trop exclusivement appliqué à résoudre les petits problèmes de son imbroglio. Il n'en reste pas moins vrai que cette tragédie, telle qu'elle est, avait encore chance de captiver un public populaire et un public grec. Appliquons-nous donc, pour lui rendre entière justice, à nous faire, pour un instant, une âme antique et à être *peuple* par les sentiments.

Il est à propos de rappeler d'abord brièvement les faits au lecteur qui ne les a sans doute pas présents à l'esprit. L'action de l'*Hélène* est fondée sur une donnée bizarre dont l'idée première n'appartient pas à Euripide. Stésichore avait conté comment Hélène ne fut pas au siège de Troie; Grecs et Troyens avaient combattu pour un fantôme. En amalgamant la version de Stésichore et celle d'Hérodote avec les traditions homériques (2), et en interprétant le prodige à l'aide d'une conception philosophique, Euripide construisit le drame étrange que voici. Hélène est en Egypte où elle a été transportée par Mercure sur l'ordre de Junon. Junon, ennemie de Pâris, depuis le fameux jugement, n'a pas voulu qu'il possédât cette rare beauté; il n'en a saisi que l'ombre. La déesse a forgé un simulacre reproduisant les traits d'Hélène avec une telle exactitude, que l'illusion a été et est encore complète. Ce simulacre n'a pas été créé *ex nihilo;* pour le former, l'artiste divin a eu recours à un élément, l'éther, c'est-à-dire ici, croyons-nous, la partie la plus subtile de l'air. Le dessein que je me propose ne

(1) La date de la représentation a pu être fixée à l'année 413 av. J.-C.

(2) Pour les détails, voir l'étude de Patin et les principales éditions d'*Hélène*, notamment celle de Pflugk, revue par R. Klotz, 1885.

me permet pas d'exposer au long l'idée philosophique qui a guidé le poète. Qu'il nous suffise de noter l'application d'une doctrine, très vraisemblablement celle de Diogène d'Apollonie, et l'intention, bien conforme à la tournure d'esprit de l'auteur, d'atténuer le prodige par une explication à demi scientifique. Pâris n'a donc emmené avec lui qu'un fantôme et c'est pour un fantôme que la ville de Troie a péri. La véritable Hélène, confiée d'abord au roi d'Egypte Protée, est demeurée pure entre ses mains. Au moment où s'ouvre la pièce, Protée est mort; son fils Théoclymène, moins réservé, assiège Hélène de ses instances amoureuses. Mais la jeune femme a pu lui échapper en se réfugiant dans le sanctuaire consacré au roi défunt, lequel, selon l'usage, est honoré comme un dieu depuis sa mort. Tout à coup, un Grec aborde sur les rives du Nil. C'est Teucer; il vient tout exprès nous apprendre que Troie est prise et que Ménélas, en retournant à Sparte, a disparu dans une tempête. Averti par Hélène que le sol de l'Egypte est inhospitalier aux Grecs, il s'éloigne et nous ne le reverrons plus. Hélène, rendue anxieuse par ces nouvelles et profitant d'une absence de son tyran, se décide à quitter son refuge pour consulter la sœur de Théoclymène, une prophétesse qui porte le nom symbolique de Théonoé (1). Dès qu'elle s'est retirée, un second naufragé se présente, qui n'est autre que Ménélas en personne. Après une scène épisodique où il demande en vain l'hospitalité à une vieille portière du palais, il se trouve en face de sa femme. Sa surprise est grande; car il a laissé l'Hélène fantôme dans une caverne au bord de la mer, à la garde de ses compagnons. Il ne consentirait jamais à reconnaître la véritable Hélène, si un messager ne venait lui annoncer le prodige dont lui et les autres ont été les témoins : la prétendue Hélène s'élevant soudain dans les airs et y disparaissant après avoir, en quelques mots,

(1) C'est-à-dire l'*esprit du dieu*.

révélé l'artifice de Junon. Il s'agit maintenant de sauver Ménélas des atteintes de Théoclymène et de fuir ensemble vers les rivages de la patrie. Théonoé, la prophétesse, se laisse gagner; elle consent à ne pas informer son frère de la présence du mari. Hélène, ensuite, imagine une ruse pour tromper le tyran; Ménélas se donnera comme matelot naufragé et annoncera la mort de Ménélas; Hélène feindra de céder au désir de Théoclymène, mais demandera la permission de s'acquitter des derniers devoirs envers son époux défunt; comme il a péri en mer, les funérailles, d'après un usage prétendu grec, devront être célébrées en mer. Elle réussit à endormir les soupçons du roi. Une fois au large, Ménélas et ses compagnons précipitent dans les flots les rameurs barbares, et le couple héroïque, enfin réuni, vogue à pleines voiles vers les côtes du Péloponèse. Théoclymène, furieux, veut châtier sa sœur pour sa trahison, mais il en est empêché par une apparition des Dioscures qui lui révèlent les décrets des dieux sur Ménélas et sur Hélène. Le tyran ne peut que s'incliner, et tout finit bien.

Présentée en ces quelques traits rapides, la pièce offre des invraisemblances dont le lecteur n'aura pas manqué d'être frappé. Nous allons justement tâcher de montrer avec quel art Euripide les a résolues ou palliées dans l'exécution.

C'est Hélène en personne qui expose aux spectateurs les antécédents de l'action, dans un monologue comme Euripide en place au début de presque toutes ses œuvres. Ainsi que le remarque M. Decharme (1), si jamais prologue fut nécessaire, c'était bien dans cette tragédie où la tradition est si étrangement altérée. Teucer, nous l'avons dit, ne paraît que pour apporter des nouvelles. Si son rôle est peu intéressant par lui-même, il est de la plus grande utilité pour préparer la scène suivante, scène capitale,

(1) *Etude sur Euripide.*

puisqu'elle contient la *reconnaissance*. Hélène attend depuis de longues années, exactement depuis dix-sept ans (1), que les dieux consentent enfin à lui rendre son époux. A la fin, l'inquiétude et l'impatience se sont calmées. Si elle se retrouvait brusquement face à face avec Ménélas, il se produirait de part et d'autre un saisissement qui ne pourrait se traduire que par des cris et des mots entrecoupés, moyens auxquels répugne l'art tragique des Grecs. D'ailleurs, sur tous les théâtres, de pareilles scènes demandent à être préparées et prévues. L'auteur a donc cru bon de recourir au message de Teucer pour arracher Hélène à son calme, la monter, pour ainsi dire, à un état d'excitation qui la prédispose aux grands événements. On ne voit pas bien les raisons du choix particulier de Teucer, mais on s'explique très bien, il me semble, pourquoi l'auteur a voulu charger de ce rôle secondaire un des chefs achéens et non un messager anonyme. Teucer connaît Hélène, il a vu de près son sosie après la prise de Troie ; aussi, ne peut-il réprimer, en la retrouvant en Egypte, une exclamation de surprise accompagnée d'imprécations ; et cependant il s'en tient à la supposition d'une ressemblance extraordinaire, tant il est persuadé que la véritable Hélène a été ramenée de Troie par Ménélas. Il y a là comme une *répétition* de la scène qui va suivre : nous sommes avertis qu'en présence de la jeune femme, on reconnaît en elle immédiatement les traits d'Hélène, mais qu'on ne se rend pas à cette ressemblance, tant est forte l'illusion de l'Hélène fantôme. Cette indication n'était pas superflue, adressée à un public populaire ; elle le prépare aux perplexités et aux résistances du mari. On comprend qu'Hélène soit tout de suite reconnaissable, à condition de supposer que son simulacre a passé par toutes les transformations qu'un corps peut subir en dix-sept ans ;

(1) Ménélas nous apprend (v. 776) qu'il a erré sept ans, ajoutés aux dix ans du siège de Troie, cela fait dix-sept.

de sorte que l'Hélène fantôme représente en effet la véritable Hélène à l'âge qu'elle a maintenant. Mais comment Hélène reconnaît-elle Ménélas après un si long intervalle? Les Grecs, auteur et public, ne s'arrêtent pas à ces menues difficultés, et l'explication que nous venons de donner est bonne pour des modernes. Dans le cas présent, l'invraisemblance est quelque peu atténuée par ce fait que Ménélas est vaguement annoncé et que, par conséquent, l'attention d'Hélène a été mise en éveil, et puis, il n'y a peut-être pas une impossibilité absolue à ce qu'un homme, un mari surtout, soit reconnu au bout de dix-sept ans; et puis enfin, et c'est sans doute la meilleure raison, il s'agit de héros, moins sujets que le reste des hommes à la décrépitude.

Teucer a dit que le héros avait disparu au milieu d'une tourmente (v. 126) et que le bruit de sa mort circulait en Grèce (v. 132). C'est plus qu'il n'en faut pour bouleverser l'âme d'une épouse aimante. A ses cris déchirants, les jeunes femmes qui composent le chœur, grecques comme elle, captives comme elle, accourent, interrompant la besogne toute simple à laquelle elles vaquaient; elles lavaient du linge et commençaient à l'étendre au soleil sur des roseaux, lorsqu'elles ont entendu les lamentations d'Hélène. Conformément à la fonction ordinaire du chœur, elles la consolent et la conseillent; elles lui représentent que l'étranger a pu se tromper. Pourquoi Hélène n'a-t-elle pas fait attention à un détail qui est de conséquence? Teucer n'a pas prétendu que la mort de Ménélas fût un fait avéré; on est surpris qu'elle dise maintenant (v. 308): « Cependant il a dit que mon époux a péri. » Non, il n'a pas dit cela! Mais bien qu'il passait pour mort. Comment ne s'est-elle pas attachée de toutes ses forces à ce reste d'espoir? Quoi qu'il en soit, le chœur finit par la décider à consulter Théonoé. Là encore, on se heurte à une négligence dans l'exécution. Hélène devrait objecter qu'elle ne peut quitter le siège où elle trouve sa sécurité; il était

si facile de lui faire répondre par le chœur : « Théoclymène est en chasse (comme il y est, en effet, v. 1169), profite de son absence. » Mais ce sont peut-être là de minces détails que le poète a volontairement omis, parce qu'ils passent inaperçus à la représentation. Ce qu'il importe davantage de remarquer, c'est la raison pour laquelle il laisse la scène vide en éloignant Hélène et, ce qui est tout à fait exceptionnel, le chœur.

Même après que l'âme d'Hélène a été préparée à de grands événements, le poète n'a pas voulu la mettre en face de son mari avant de nous avoir présenté celui-ci. La brusquerie de la reconnaissance (d'après les données de l'action et les avertissements de l'auteur, ils doivent se reconnaître dès qu'ils se seront regardés), nous ferait perdre une bonne partie de l'émotion dramatique que doit exciter leur rencontre. S'il est un art où excellent les tragiques grecs, c'est bien celui de ménager les effets et d'en tirer tout ce qu'ils peuvent donner. Ce dont nous aurions été privés, c'est de cette attente fébrile qui précède une rencontre dramatique. Voici Ménélas; nous l'entendons parler; nous le voyons agir là où, tout à l'heure, agissait et parlait Hélène, et où nous attendons son retour d'un moment à l'autre. Quelle ne va pas être la surprise de Ménélas? Comment Hélène va-t-elle le convaincre? On voit toutes les questions qu'on peut se poser à propos d'une situation aussi extraordinaire. Il fallait éloigner aussi le chœur; car si Hélène apprenait de lui la présence du nouveau venu, même signalé comme étranger, le coup de théâtre en serait certainement amorti. On le comprendra tout à l'heure.

L'arrivée de Ménélas, en l'absence d'Hélène et du chœur, nous procure, en outre, une scène non dépourvue de pittoresque ni d'agrément, une scène comme Euripide les aime et comme on les lui a tant reprochées, où un héros paraît en haillons et dans un extrême dénûment. Les haillons, ici, sont des lambeaux de toiles de navire que le

malheureux roi a ramassés parmi d'autres débris du naufrage. Il se présente à la porte du palais dont la façade formait sans doute le fond de la scène. Cette demeure annonce l'opulence, on y aura probablement quelque chose à donner au pauvre naufragé. Le frère d'Agamemnon, dont la cause avait armé toute la Grèce contre l'Asie, le roi de Sparte, le gendre de Jupiter mendie! Telle est la réflexion d'une philosophie toute populaire que l'auteur veut nous suggérer et qu'il nous suggère en effet, puisqu'il est entendu que nous sentons les choses naïvement. Le royal mendiant appelle; il crie à tue-tête : « Ohé ! » A Sparte on criait : « Ohé ! » pour se faire ouvrir. Il se trouve en présence d'un cerbère femelle, à l'abord farouche et au geste prompt, bonne femme au demeurant et qui l'avertit charitablement de s'éloigner, parce que son maître est l'ennemi des Grecs. Il apprend aussi, au cours de l'entretien, qu'il y a dans le palais une femme du nom d'Hélène, qui est fille de Tyndare et vint de Sparte en Egypte, peu de temps avant la guerre de Troie. L'auteur a-t-il voulu préparer Ménélas comme il avait préparé Hélène, afin d'éviter d'un côté comme de l'autre le saisissement qui rend muet? Toujours est-il que ces paroles de la portière le plongent, on le conçoit, dans un abîme de réflexions d'où il ne tire rien de clair. Nous jouissons déjà de son étonnement; mais, tout à l'heure, ce sera bien autre chose, quand il verra de ses propres yeux cette Hélène dont on vient de lui parler. Voilà l'art d'exciter l'attente fiévreuse de ce qui va se passer. Et comme le coup de théâtre est heureusement amené! Le chœur revient. Il faut supposer que Ménélas, l'entendant approcher, s'efface, par précaution, derrière un abri. Le chœur reprend sa place; Hélène rentre. La devineresse lui a dit que son époux n'était pas mort, qu'il allait revenir; mais elle, dans sa joie, a omis de lui demander s'il viendrait sur ces bords pour y périr ou pour y être sauvé. Il faut, en effet, qu'il subsiste toujours un doute et que les ressorts de l'âme soient sans

cesse tendus jusqu'au dénouement. Elle soupire dans une recrudescence d'inquiétude (v. 540) :

« Hélas ! quand viendras-tu ? Comme tu auras été désiré ! »

A ce moment précis, Ménélas se risque hors de sa cachette.

« Ah ! quel est cet homme ? »

Celui que tu appelles de tes vœux les plus ardents, répondra tout bas le spectateur, ému de cette coïncidence dramatique entre les paroles d'Hélène et l'apparition de son mari. Mais, pour commencer, ce mari lui fait grand peur, et cela encore est très dramatique et très naturel ; elle n'ose regarder en face cet homme de mine si peu rassurante.

« Sans doute c'est quelqu'un qui m'épiait ! L'exécuteur des desseins abominables du fils de Protée. Comme une cavale rapide ou une bacchante possédée, ne vais-je pas atteindre en courant le tombeau ? Comme il a l'air sauvage, l'homme qui cherche à me capturer ! »

Ménélas se défend d'être un voleur, la supplie de ne pas le fuir, la rejoint, l'arrête et les deux époux se regardent en face.

Ménélas. — « Qui es-tu ? Quelle vue frappe mes yeux ? »

Hélène. — « Et toi aussi, qui es-tu ? La même question me vient aux lèvres. »

Ménélas. — « Je n'ai jamais vu traits plus ressemblants. »

Hélène. — « O dieux ! car il est divin le bonheur de revoir ceux qu'on aime. »

Hélène se réjouit trop tôt ; Ménélas, lui, ne se décide pas si vite. Il y a l'autre Hélène. Alors s'engage un dialogue dont les phrases, se répondant vers par vers, traduisent trop bien la perplexité du mari et les efforts désespérés de la femme pour se faire reconnaître ; à chaque instant, il semble qu'on va verser dans la comédie.

Avouons franchement qu'on y entre une ou deux fois de plain pied ; mais on n'y verse pas. Par malheur, les répliques semblent avoir été embrouillées à plaisir par des copistes négligents ou distraits. Un ordre plus satisfaisant a été proposé par Vitelli : c'est celui que j'adopte.

Pour être équitables envers Ménélas, c'est-à-dire envers le poète, ne perdons pas de vue que ce mari, après la prise de Troie, a cru rentrer en possession de sa femme, qu'il l'a parfaitement reconnue, tant l'illusion était parfaite et qu'il a encore passé sept ans avec elle, errant sur les mers. Le voilà maintenant en présence d'une femme qui ressemble prodigieusement à Hélène, et pour cause. Dans sa stupeur, il se demande si ce n'est pas là un fantôme suscité par Hécate. Ainsi donc, il est si bien enfoncé dans son erreur, qu'il prend le fantôme de sa femme pour une réalité, et sa véritable femme pour un fantôme. Puis, il se demande si c'est une hallucination de sa vue : « Je ne suis pourtant pas fou ! » s'écrie le malheureux, qui commence à en douter. « Comment ! réplique Hélène, tu peux me voir et ne pas reconnaître ta femme ? » — « Oui, les traits sont ressemblants, mais c'est l'évidence qui m'échappe. » C'est-à-dire, si j'entends bien cette expression légèrement obscure, que la certitude où il est de posséder la véritable Hélène, empêche d'être évidente la preuve que fait valoir cette autre Hélène. Il le dit plus clairement, plus loin : « Tout mon embarras vient de ce que j'ai une autre femme. » Quelle femme ? « Celle qui est restée à l'abri d'une grotte et que je ramène du pays phrygien. »

Hélène. — « Tu n'as pas d'autre femme que moi. »

Ménélas. — « Comment donc aurais-tu été à la fois ici et à Troie ? »

Hélène. — « Un nom peut être en bien des lieux à la fois, sinon le corps. »

Pourquoi Hélène, qui possède la clé de ce mystère, au lieu de s'exprimer en ces termes vagues, ne va-t-elle pas droit au fait : celle que tu crois ta femme n'est qu'un fan-

tôme forgé par Junon. Ménélas ne la croirait pas, soit; mais ce n'est pas une raison pour qu'elle ne dise pas clairement la vérité qui l'innocente. Voici un oubli plus surprenant. Hélène avait dit, dans une scène précédente (v. 290), que si Ménélas revenait, elle se ferait aisément reconnaître à certaines marques qui étaient leur secret à eux deux. Il est vrai que la chose, facile à dire, était d'une exécution malaisée au théâtre; on ne voit pas, dans une tragédie, Hélène ouvrant sa tunique pour montrer à Ménélas quelque grain de beauté placé à tel endroit bien connu de lui; mais alors il ne fallait pas en parler. J'incline à supposer que les vers 290-3 ont été interpolés par un pédant qui aura cru faire merveille en introduisant là une réminiscence de l'Odyssée.

Ménélas, dans ses réponses aux protestations d'Hélène, a un mot frappant de vérité psychologique dans son accent amer : « Il est une chose à laquelle je crois, c'est à la grandeur des maux que j'ai soufferts. » Autrement dit, des deux Hélènes, la véritable pour moi est celle pour laquelle j'ai enduré tant de fatigues et de souffrances; rien ne peut prévaloir contre le témoignage de cette dure expérience. En approfondissant ce mot, on y trouve la condamnation des dieux qui se jouent ainsi cruellement des mortels; mais en même temps la condamnation d'un sujet dramatique qui nous oblige à attribuer aux dieux une conduite aussi déraisonnable. La pauvre femme voit donc sur le point de lui échapper ce bonheur qu'elle croyait tenir. A ce moment, avec un à propos tout dramatique, accourt un vieux serviteur de Ménélas; lui et les autres compagnons du héros viennent d'être témoins du plus étonnant des prodiges : « ta femme s'est envolée et a disparu dans les profondeurs des airs. » En passant, il faut louer Euripide d'avoir su donner une physionomie à ce messager. C'est un esclave vieilli au service du maître et qui, par son dévouement, a mérité sa confiance, comme ces hilotes que les Spartiates distinguaient pour leur courage et dont

ils faisaient à la fois des ordonnances et des compagnons d'armes combattant à leurs côtés. Ce messager est un témoin d'autant moins suspect, qu'il n'a rien compris à la scène qu'il raconte (1). Ménélas, lui, a compris et ouvre les bras à sa femme. Le fidèle serviteur, qui assiste en spectateur étonné à ces épanchements, exprime le désir touchant de partager la joie de ses maîtres. Quand il possède, à son tour, le mot de l'énigme, il se plaît, dans son émotion, à évoquer les souvenirs de leur hyménée, une cérémonie où il a joué son rôle modeste, portant une torche et courant à côté du char nuptial. Il émet sur le devoir des bons domestiques des aphorismes dans le goût populaire et laconien et y mêle ces paroles remarquables pour le temps (v. 730) : « Si je n'ai la qualité d'homme libre, j'en ai les sentiments (2) ». Tout le couplet de ce brave homme contient beaucoup plus d'accents d'un pathétique sincère que les froides effusions de tendresse de Ménélas et d'Hélène, où l'on ne reconnaît plus l'auteur d'*Alceste* (3).

Voilà donc les époux réunis et délivrés de cet extraordinaire cauchemar inventé par les dieux. Mais rien n'est sauvé, si Théonoé, à qui nul secret n'échappe, n'est pas gagnée à leur cause. Faut-il le remarquer une fois de plus? A peine une difficulté est-elle résolue, qu'il en surgit une autre. Patin reproche au rôle de Théonoé son inutilité. Nous examinerons ce point-là plus loin. « Son intervention, dit-il encore, se borne à effrayer quelques moments Hélène et Ménélas ; avec le caractère que l'auteur lui a donné, on ne doute pas un instant de la décision qu'elle

(1) Dès qu'il s'avise de la présence d'Hélène, il croit bonnement qu'elle est venue jusque-là à tire d'aile.

(2) Comp. l'antithèse de V. Hugo dans *Ruy Blas* :

« J'ai l'habit d'un laquais mais vous en avez l'âme. »

(3) Un autre couplet du même (v. 744 et suiv.) débute par une critique très vive de l'art divinatoire, dont je n'ai pas le loisir de parler ici ; je remarque seulement que Patin s'est mépris, quand il a signalé une contradiction entre ce passage et le rôle de Théonoé. Euripide n'attaque que les devins de profession, la μαντικὴ ἔντεχνος, mais non l'inspiration venue directement des dieux, μαντικὴ ἄτεχνος.

prendra et, par conséquent, on ne saurait s'y intéresser.» Cette objection est fondée ; mais elle perd beaucoup de sa force, par ce fait qu'elle se présente seulement à la réflexion et qu'elle est beaucoup moins frappante pour le spectateur que pour le lecteur. Au moment où Théonoé entre en scène, nous ne savons rien de ses dispositions. On peut être une prophétesse sans être une sainte, au moins selon les idées païennes. C'est plutôt Hélène qui, la connaissant depuis déjà longtemps, ne devrait pas concevoir d'inquiétude à son sujet. Sans doute, mais c'est encore là une réflexion qu'on ne fait qu'après coup, en lisant, et qui ne s'offre pas à l'esprit d'un public qui écoute. D'ailleurs, il se présente ici un cas de conscience : Théonoé a le droit d'hésiter à tromper et à mentir, fût-ce pour sauver des malheureux.

Elle paraît donc ; débute avec solennité par des ordres relatifs à l'accomplissement de certains rites et, tout de suite, du même ton de gravité hiératique, nomme Ménélas qu'elle n'a jamais vu. Elle est dans le secret des dieux ; elle sait qu'une assemblée des puissances célestes doit se tenir aujourd'hui pour régler la destinée des deux époux ; Junon et Vénus y prendront la parole, l'une pour appuyer, l'autre pour combattre leurs vœux de retour dans la patrie. On est un peu déconcerté de l'entendre ajouter ces mots : « La décision dépend de nous », *nous*, c'est-à-dire *moi*. Y a-t-il là une insinuation sceptique, comme si les événements que le vulgaire croit dominés et dirigés par des volontés divines, dépendaient souvent, en réalité, des volontés humaines ? Après cela, Théonoé se montre hésitante sur la conduite à tenir, expose brièvement le pour et le contre et puis semble se décider tout d'un coup pour le parti le plus rigoureux, en donnant l'ordre formel d'avertir son frère. A ce moment, le spectateur n'a aucune raison de douter que cette menace ne soit sérieuse et partage donc l'angoisse d'Hélène quand elle se jette aux genoux de Théonoé pour suspendre l'exécution de cet ordre funeste.

Le poète n'avait garde de manquer une si belle occasion d'offrir à son public le régal de deux plaidoyers. Cette rhétorique, qui nous choque aujourd'hui, était tellement goûtée des Grecs, qu'ils passaient aisément condamnation sur le manque de naturel qui en est le défaut essentiel. Sophocle et Eschyle lui-même n'ont pas hésité à flatter cette manie. Hélène et Ménélas plaideront donc leur cause, chacun à son tour. La prophétesse cède à leurs prières. Est-elle conquise par leur éloquence ? Il le faudrait pour la bonne conduite de la pièce. Après avoir entendu sa réponse, un spectateur attentif fera peut-être alors la réflexion de Patin : une femme de ce caractère et qui professe de tels principes, n'a jamais eu la moindre tentation de livrer Ménélas au roi son frère. Si ce spectateur attentif est en même temps un délicat, cette révélation rétrospective va gâter son plaisir ; il se dira que l'émotion ressentie au début de la scène était artificielle et obtenue par surprise. On calmerait ces scrupules si on montrait que Théonoé, par un travers innocent dont plus d'une sainte fille est coutumière, a voulu, en accomplissant le bien, se faire valoir elle-même et produire son petit effet. Il y aurait là matière à vanter la psychologie sagace et attentive d'un auteur qui perce à jour les dessous égoïstes de la vertu. Mais quand on examine les choses sans parti pris, on est obligé de reconnaître franchement qu'il n'a songé qu'à l'intrigue et aux menus effets dramatiques à produire, au fur et à mesure que se déroule l'action. Si Théonoé voulait se faire valoir, elle ne devait pas se retirer si brusquement avant d'avoir reçu les actions de grâces de ses obligés. Dans le couplet du début, le mot présomptueux : « la décision dépend de nous », ne vise qu'à rendre le débat qui va s'ouvrir plus captivant. Elle parle d'assurer sa propre sécurité, mais sous une forme sèche, comme excuse à l'ordre de prévenir son frère ; une personne qui voudrait faire sentir l'importance de ses services, parlerait d'abord des dangers auxquels elle s'ex-

pose et avec insistance. Il faut renoncer à cette interprétation. Théonoé n'est pas un caractère dramatique. Sa conduite déterminée d'un côté, par une conception artificielle, de l'autre, par les exigences de l'intrigue, reste bizarre. La préoccupation de l'auteur paraît avoir été ici étrangère à l'art, comme le cas s'en présente trop souvent, à notre goût, chez Euripide. Son personnage incarne tout simplement la morale et la vraie religion en face des fictions immorales de la religion traditionnelle et vulgaire, fictions dont le poète est bien obligé de s'accommoder, mais auxquelles il a tenu à infliger maintes fois un démenti dans les œuvres mêmes dont elles sont le cadre obligé. Théonoé est l'inspirée de la raison divine ; elle est, dans la pièce, le ministre de la Providence intelligente, par opposition à ces divinités mythologiques qui livrent les hommes, par caprice, à l'illusion et au malheur. Tandis qu'au ciel mythologique, Junon ne plaide en faveur du retour d'Hélène et de Ménélas que pour faire pièce à Vénus (v. 823), elle sait, elle, que la vraie pitié consiste à secourir les malheureux et à restituer fidèlement un dépôt sacré. Elle est inspirée, mais sa science ne consiste pas à noter si un oiseau vole droit ou de travers ; elle lui vient directement de la divinité dont elle est l'élue. Quant à l'utilité du rôle, on la comprendra mieux, quand on aura suivi le drame jusqu'au terme de son développement.

Le couple sympathique a obtenu ce nouveau résultat : Théonoé ne parlera pas. Mais elle leur laisse à trouver un moyen d'évasion. Alors, entre Hélène et Ménélas s'ouvre une délibération qui devrait être passionnante pour des Grecs, grands amateurs d'astuce autant que de beau langage. La rhétorique, d'ailleurs, n'est-elle pas l'application de l'astuce au discours ? Pour faire durer le plaisir, l'auteur ne nous révèle pas du premier coup le stratagème dont il nous ménage la surprise. Ménélas propose divers moyens, qui ne sont pas tous très heureux ; Hélène oppose à chacun d'eux des objections topiques. Ces premiers es-

sais n'ont d'autre but que de nous rendre mieux sensible la difficulté du problème ; car c'est un véritable problème, et tandis que, sur la scène, on en cherche la solution, les cerveaux des spectateurs, on peut en être sûr, ne demeuraient pas inactifs. C'est Hélène qui trouve ; elle est grecque et elle est femme, c'est tout dire. Sa ruse est fort bien imaginée ; on l'a indiquée plus haut, sommairement. Cette prétendue nécessité de célébrer en pleine mer les funérailles d'un homme qui a péri en mer, peut faire sourire les modernes ; cependant, la fiction s'accorde assez bien avec l'importance que les anciens attachaient aux cérémonies symboliques. Je ne serais pas surpris qu'un tel usage eût été réellement en vigueur quelque part en Grèce. En tout cas, on a un exemple connu de cérémonie déterminée par le genre de mort auquel le défunt a succombé, dans cette épée nue que l'on portait, à Athènes, aux funérailles d'un homme assassiné. De même, quand Hélène demande à Théoclymène des armes pour les offrir aux mânes de son mari, elle ne fait qu'observer une coutume trop connue pour que j'y insiste, et qui répondait aux idées des Grecs, des Egyptiens et de la plupart des peuples anciens sur l'autre vie.

Mais il n'est ruse si bien imaginée qui ne se heurte à une foule de difficultés dans l'exécution et dès qu'on a affaire à la personne même qu'il s'agit de tromper. Ici, il faut louer Euripide de deux choses : d'avoir, si on me permet cette expression, joué la difficulté ; et secondement, d'avoir prêté à Hélène, dans la réalisation de son plan, une adresse et une finesse bien féminines. C'est le meilleur morceau de la tragédie.

Et d'abord, il n'a pas voulu recourir à l'expédient trop commode de nous présenter un Théoclymène grossier, naïf et crédule à souhait. Il l'a fait très défiant et toujours prompt à supposer qu'on veut lui enlever Hélène. Au moment où il entre en scène, à son retour de la chasse, elle s'est retirée pour revêtir des habits de deuil ; ne la voyant

plus à sa place ordinaire, auprès du tombeau, il croit le coup accompli et donne des ordres précipités pour qu'on se lance à la poursuite de la fugitive, lorsque, soudain, il la voit reparaître en longs voiles noirs. L'idée de frapper l'imagination de cet homme par l'imposant appareil du deuil, est excellente, et, cette fois, on y peut louer sans réserve une fine psychologie. L'effet purement physique et nerveux que subit le tyran à cet aspect, le prédispose, quoi qu'il en ait, à croire aux explications qu'on va lui fournir ; et c'est encore une habileté que de le mettre dans le cas de poser les questions le premier. Une personne qui répond est moins suspecte que celle qui prend la parole exprès pour vous annoncer ceci ou cela. Tout le dialogue serait à citer : c'est, de la part d'Hélène, un chef-d'œuvre d'insinuation.

Hélène. — « O maître, c'est désormais le nom dont je t'appelle. »

Le premier mot qu'elle lui adresse est le plus propre à enchanter ses oreilles : « maître ! » Non que ce mot flatte son orgueil, il fait mieux. Comprend-on ce que cette appellation contient de douceur alléchante pour un homme violent et amoureux, soumis jusqu'à présent au supplice d'avoir sous les yeux la femme aimée et d'en être séparé par un obstacle infranchissable ?

« Je suis perdue ; mon espoir s'est envolé, ma fortune s'est anéantie. »

Théoclymène. — « Dans quel malheur es-tu plongée ? Qu'arrive-t-il ? »

Hélène. — « Ménélas, ô dieux, comment dire [cette chose affreuse], Ménélas est mort ! »

Théoclymène. — « Comment le sais-tu ? Est-ce Théonoé qui te l'a dit ? »

Hélène. — « Elle aussi, le dit, comme cet homme, qui était là lorsqu'il périt. »

Comme elle l'introduit, sans avoir l'air d'y toucher, ce faux messager que Théoclymène n'a même pas encore

aperçu, car il s'effaçait à demi derrière le tombeau, en homme qui a peur.

Théoclymène. — « Est-ce qu'il est arrivé quelqu'un, porteur de nouvelles certaines ? »

Hélène. — « Oui, et puisse-t-il s'en aller où le voudraient mes vœux ! »

Ceci est une réponse à double entente, comme cette scène en contient plusieurs exemples. Pour Théoclymène, c'est une imprécation, pour les spectateurs et pour Ménélas, cela veut dire : puisse-t-il retourner dans sa patrie!

Théoclymène. — « Qui est-ce ? où est-il ? Que j'apprenne plus de détails. »

Hélène. — « C'est celui qui est couché, blotti dans l'ombre du tombeau. »

Théoclymène. — « Par Apollon, son accoutrement n'a pas l'aspect avantageux. »

Théoclymène continue à s'informer sans s'adresser directement au prétendu matelot. Il apprend ainsi que Ménélas est mort en mer et qu'il n'a pas été enseveli. Sa défiance se trahit à deux reprises, lorsqu'il s'étonne que ce matelot ait échappé seul au naufrage et lorsqu'il va jusqu'à demander directement à Hélène : « Est-ce pour de bon ces larmes, ce désespoir ? » Celle-ci se tire d'embarras en recourant à propos à l'autorité de Théonoé : « Comme il serait facile, n'est-ce pas, de tromper ta sœur ! »

Théoclymène. — « Non, certes. Eh bien, vas-tu continuer à habiter ce tombeau ? »

Hélène. — « Pourquoi me railles-tu ?... »

Et elle déclare très simplement qu'elle n'a plus de raison pour lui résister, puisque Ménélas est mort. On fait donc la paix à la grande joie du roi ; et maintenant que le voilà bien disposé, on peut lui demander la faveur de rendre les derniers devoirs au défunt. Cependant, là encore, il s'étonne :

Théoclymène. — « Eh quoi ! y a-t-il un tombeau pour les absents ? Enseveliras-tu une ombre ? »

Hélène. — « C'est l'usage en Grèce, quand un homme périt en mer... »

Théoclymène. — « De quoi faire? Les Pélopides sont experts en ces sortes de choses. »

Hélène. — « De faire semblant de l'ensevelir dans les plis d'un linceul. »

Théoclymène. — « Accomplis la cérémonie et dresse un tombeau sur cette terre, où tu voudras. »

Ceci ne fait pas le compte d'Hélène.

Hélène. — « Ce n'est pas ainsi que nous pratiquons les choses pour les naufragés. »

Théoclymène. — « Comment alors? Je ne suis pas au courant des usages grecs. »

Hélène. — « Nous jetons à la mer tout ce qu'il faut aux morts. »

Elle ne dit pas encore que cette offrande a lieu en pleine mer ; l'imposture administrée à petites doses a chance de passer plus facilement. Hélène fait mieux; elle juge qu'elle a assez parlé et, sous prétexte d'avoir oublié le détail de ce qu'il faut offrir aux morts, elle cède la parole à Ménélas. Celui-ci ne manque pas de réclamer des armes, mais il a soin de faire passer cet article au milieu d'autres qui sont inoffensifs : des victimes, un lit recouvert de riches tapis pour figurer la civière, des fruits de la terre.

« Voyons, dit enfin Théoclymène, de quelle façon allez-vous jeter tout cela dans les flots? »

Ménélas. — « Il faut avoir à sa disposition un navire et des rameurs. »

Théoclymène. — « A quelle distance le navire sera-t-il de la terre? »

Ménélas. — « A celle où on ne distingue plus du rivage les mouvements des rameurs. »

Cette prescription l'intrigue à juste raison.

Théoclymène. — « Pourquoi donc les Grecs observent-ils cette règle? et pour quel motif? »

Ménélas. — « Pour que le flot ne rejette pas les souillures à la côte. »

Le contact d'un mort était considéré comme une souillure; les personnes qui avaient participé à l'ensevelissement étaient donc tenues de se purifier. Théoclymène, au fond, n'est pas exempt d'inquiétude : « Est-ce que, dit-il, s'adressant toujours au prétendu matelot, est-ce que tu ne suffirais pas pour accomplir ces rites, sans le concours d'Hélène? » Et Ménélas de répliquer : « C'est le rôle de la mère, de la femme ou des enfants. » Or, comme il n'y a là ni mère ni enfants, il faut bien que ce soit la femme qui le remplisse.

Les deux complices ont trouvé réponse à tout : Théoclymène n'a plus qu'à consentir et il consent. Somme toute, il n'est pas fâché de voir avec quel zèle Hélène tient à l'accomplissement de tous ces rites. « J'y gagne, dit-il, à avoir une femme si fidèle à son devoir. » Il faut lire les couplets de Ménélas et d'Hélène (v. 1288-1300) qui terminent la scène et où, à tour de rôle, ils bernent le roi de la façon la plus plaisante, échangeant à sa barbe des promesses d'amour et de fidélité dans un langage dont l'ambiguïté l'abuse. C'est à peu près intraduisible.

Après un chœur dont le texte est altéré et qui, dans son ensemble, ne paraît pas être ici à sa place, nous en arrivons à l'exécution du stratagème d'Hélène; elle nous renseigne elle-même sur les préparatifs de l'action qui va se passer. Ménélas a revêtu les armes censément destinées à servir d'offrande, sous prétexte, sans doute, de les porter plus commodément. C'est un bon tour. Ce renseignement, d'ailleurs, n'est pas superflu; il est probable que l'acteur a changé non seulement de costume, mais aussi de masque. Ses traits doivent offrir une autre expression, en harmonie avec sa nouvelle situation. Ce n'est plus le naufragé accablé de fatigue et de découragement, ce n'est plus le mendiant en haillons, c'est le héros qui s'apprête au combat avec l'espoir de vaincre. Sans le

signalement qu'on nous en donne, nous, spectateurs, nous serions dans le cas de ne pas le reconnaître tout de suite. Il y a aussi un contraste certainement cherché entre les deux entrées en scène de Ménélas; après avoir éprouvé pour lui une compassion douloureuse, nous sommes tout heureux de le voir reparaître casque en tête, lance au poing, en un mot, dans l'éclat guerrier qui lui convient.

Il est accompagné de Théoclymène et là, encore, se présente une scène où l'on retrouve l'observateur délicat qu'était Euripide. Le roi, à ce moment décisif, éprouve à nouveau de la répugnance à laisser s'éloigner la femme qu'il aime et qu'il espère bientôt posséder; il a comme un pressentiment de sa mésaventure : « Crois-moi, reste ici, la cérémonie se fera bien sans toi. » Il craint, dit-il, que dans un accès de douleur, la veuve éplorée ne se jette à l'eau. Est-ce bien cela qu'il craint, et non pas plutôt une évasion. Comment? il ne le sait pas. D'un autre côté, ce qui le rassure, c'est qu'Hélène et ce matelot grec navigueront accompagnés d'une escorte de barbares; que tenteraient-ils à eux deux contre toute une troupe? Il reste, en effet, aux deux époux, ou pour mieux dire à l'auteur, cette grave difficulté à résoudre. Hélène calme les appréhensions du roi de la façon la plus insinuante : « O mon nouvel époux! » Ajoutez la chanson aux paroles, et il n'est sorte de tendresse que ces mots ne contiennent, ni de félicités qu'ils ne promettent au nouvel époux. Cette apostrophe relève du même art que, plus haut : « O maître! » Hélène n'a d'ailleurs pas oublié la réflexion judicieuse de Théoclymène : « J'y gagne à avoir une femme si fidèle à son devoir. » Elle insiste donc sur cette obligation morale et fait presque parade de ses sentiments à l'égard de son premier mari, puisque le second les juge si rassurants. Au dernier moment, quand la cause paraît gagnée, Théoclymène propose encore de présider à l'embarquement. Hélène refuse avec douceur, mais avec décision, sous le prétexte à peine spécieux, il faut l'avouer, que le

roi ne doit pas « se mettre au service de ses serviteurs. » La raison ne vaut rien : Hélène abuse déjà de son privilège de femme aimée qui consiste, comme chacun sait, à faire accepter à l'amant aveugle les bourdes les plus fortes. Cet incident nous avertit qu'il se passera au départ quelque chose, que la présence du roi gênerait ; n'oublions pas que Ménélas a des compagnons qui l'attendent au bord de la mer et qu'il a fait prévenir par son vieux serviteur de se tenir prêts à tout événement. Les embarquera-t-il avec lui? Par quel moyen? Nous l'apprendrons plus tard. En attendant, Théoclymène donne des ordres pour que son mariage avec Hélène soit célébré avec une pompe royale, ceci pour la plus grande joie du public, amusé d'avance de la déception de plus en plus probable du tyran. Dès qu'il s'est retiré, Ménélas adresse à Jupiter et aux dieux une belle prière dont l'accent religieux rehausse la solennité de cet instant critique.

Le couple héroïque s'éloigne, marchant à son destin. Cependant les jeunes captives grecques, dans un chœur gracieux, offrent des vœux au ciel pour que l'entreprise réussisse et que les fugitifs arrivent à Sparte où, après une si longue absence, Hélène pourra célébrer la fête des Hyacinthies. Elles invoquent enfin la protection de Castor et de Pollux en faveur de leur sœur. Quand les chants ont cessé, un messager accourt appelant Théoclymène à grands cris. Tout le théâtre redouble d'attention ; c'est le moment où nous allons, selon l'usage, apprendre par un récit comment les choses se sont passées. En peu de mots, d'abord coupés par les questions rapides de Théoclymène, il fait connaître le dénouement. Ce matelot inconnu, c'était Ménélas ; il a emmené Hélène, les deux époux sont en fuite. Le récit développé qui suit, nous n'avons pas à l'analyser en détail; Euripide y fait preuve de cette qualité de style qu'on vantait aussi dans les récits de Lysias, de cet art de peindre les choses avec tant de vérité et de naturel, qu'il semble qu'on y est et qu'elles n'auraient pu

se passer autrement. Mais comment Ménélas s'est-il rendu maître du navire? Voilà ce que nous désirons apprendre. Quand il est arrivé au bord de la mer, ses compagnons sont venus à sa rencontre; tout de suite, il les a interpellés en ces mots : « Pauvres gens, comment et sur quel vaisseau grec êtes-vous venus... etc.? » Ils n'ont pas eu de peine à comprendre qu'on était censé ne pas se connaître. Ménélas leur a dit ensuite qu'il se disposait à célébrer en pleine mer les funérailles de Ménélas et les a invités, en qualité de compatriotes, à y prendre part; ils ont accepté, quoi de plus naturel? Les Barbares avaient bien quelques soupçons, mais comme leur roi leur avait enjoint d'obéir aux ordres de l'étranger, ils n'ont pas osé faire d'objections. On devine la suite; une fois au large, après l'immolation des victimes, sur un signal de leur chef, les Grecs se sont jetés sur les Barbares, les ont précipités à l'eau et vogue la galère! Au lieu d'écouter ce long récit, Théoclymène ne devrait-il pas donner l'ordre immédiat de lancer à la poursuite des fugitifs ses plus rapides vaisseaux? Pour atténuer l'invraisemblance, l'auteur a pris soin de nous faire savoir préalablement que le vaisseau prêté à Hélène était une excellente galère phénicienne, et Théoclymène reconnaît maintenant que montés sur un pareil navire et avec l'avance qu'ils ont, ils sont sûrs d'échapper. Seulement pourquoi leur a-t-il prêté cette galère? Voilà comment, dans les romans d'aventures, on ne remédie souvent à une invraisemblance qu'en la remplaçant par une autre. Pour revenir à l'autre sorte d'invraisemblance, à celle des longs récits dans une situation qui appellerait plutôt l'action, le spectateur grec n'y attachait pas une grande importance; il l'acceptait comme une convention du genre théâtral, pourvu que la narration fût belle et pathétique.

Tout n'est pas fini. Si Hélène et Ménélas sont sauvés, il reste un troisième personnage sympathique, Théonoé, sur lequel le tyran peut assouvir sa vengeance. Le chœur,

dans un mouvement hardi qui ne lui est pas ordinaire, prend fait et cause pour Théonoé. La pièce a, en effet, encore ce mérite, signalé par M. Decharme, que le chœur y joue un rôle actif; son caractère, ses paroles, ses actes se combinent heureusement avec l'action principale. Au début, on a vu ces jeunes femmes quitter leur besogne pour accourir aux cris poussés par Hélène; elles ont écouté ses plaintes avec compassion et lui ont donné le sage conseil de consulter la prophétesse; elles ont été les témoins et les confidentes discrètes de la reconnaissance des deux époux, de leur bonheur, de leurs projets; maintenant avec une décision qu'on admire, mais qu'on pouvait attendre de femmes d'une serviabilité si active, elles ne craignent pas de s'opposer aux menaces du roi et vont même plus loin; au moment où il va rentrer en furieux dans le palais pour chercher sa sœur et la frapper, elles osent le retenir par ses vêtements.

Il était temps que Castor et Pollux intervinssent pour tout arranger à la plus grande satisfaction du spectateur. Hélène et Ménélas sont sauvés; Théonoé sauvée aussi; Théoclymène s'incline devant la volonté des dieux et rien ne nous interdit de supposer que, devenu bon prince, il permettra aux captives grecques du chœur de retourner, elles aussi, dans leur pays sur des vaisseaux qu'Hélène et Ménélas ne peuvent manquer de leur envoyer. Euripide aurait dû penser à le dire expressément, comme il l'a fait dans *Iphigénie en Tauride*. *Hélène* est donc une tragédie qui finit bien.

On aura moins de peine à comprendre maintenant le rôle de Théonoé dans l'économie de l'œuvre. D'abord son assistance rend plus vraisemblable le succès de la ruse imaginée par Hélène; à un moment où Théoclymène témoigne le plus de défiance, celle-ci apaise son inquiétude en alléguant l'omniscience de la prophétesse. Elle nous vaut la scène des plaidoyers, avantage appréciable, surtout pour un public grec. Mais voici, je crois, le motif

capital de son introduction. Quand le messager a raconté comment les deux époux se sont enfuis, il ne resterait plus à Théoclymène qu'à exhaler une rage inutile et la tragédie se terminerait sur des imprécations, si Théonoé n'était là exposée aux coups de son frère qui peut se venger sur elle de sa déconvenue. On dira que, à défaut de Théonoé, il aurait encore sous la main les jeunes femmes du chœur. Mais le chœur est un trop petit personnage pour devenir le centre de l'intérêt, et pour mériter l'intervention du *Deus ex machina*. Théonoé, au contraire, est un personnage important, et la crainte de la voir immolée à la rancune de son frère suffit à soutenir l'intérêt dramatique jusqu'à l'intervention des Dioscures. Il n'est donc pas exact de dire que ce rôle est inutile, puisque, bien au contraire, il est indispensable; mais on est en droit de regretter que l'auteur ne lui ait pas donné plus de vie.

Avant de conclure par quelques observations d'ensemble sur la conduite et la signification de cette œuvre, on ne peut se dispenser de la rapprocher, pour le plan et l'intrigue, d'*Iphigénie en Tauride*, non pour le vain plaisir d'instituer un parallèle littéraire, mais parce que les deux tragédies, à cet égard, s'éclairent mutuellement. Les ressemblances sont frappantes. C'est, dans les deux cas, l'aventure d'une femme qui a été transportée au loin par une divinité sur une terre barbare. La différence est qu'on croit Hélène là où elle n'est pas, tandis qu'Iphigénie passe pour morte; elle allait, en effet, être immolée par son père, lorsque Diane lui substitue une biche et l'emporte en Tauride pour y devenir la prêtresse d'un culte sanglant. Thoas est, comme Théoclymène, l'ennemi des Grecs et sacrifie à la déesse, par le ministère d'Iphigénie, tous ceux que les hasards de la navigation ont jetés sur ces côtes. On sait comment Oreste aborde avec Pylade dans ce pays inhospitalier et serait immolé si lui et sa sœur ne se reconnaissaient à temps. Ici, la reconnaissance ne s'opère pas brusquement, comme dans *Hélène*;

le cas est plus ordinaire ; les deux personnages ne se sont pas vus depuis longtemps, ou pour parler plus exactement, c'est comme s'ils ne s'étaient jamais vus, puisqu'à l'époque du sacrifice d'Iphigénie, Oreste n'était encore qu'un petit enfant. Mais s'ils ne reconnaissent pas les traits de leurs visages, des marques certaines les convainquent qu'ils sont frère et sœur. Ils examinent, comme Hélène et Ménélas, les divers moyens de salut (1); comme dans *Hélène*, c'est la femme qui trouve, et qu'imagine-t-elle? Il s'agit pour Oreste non seulement de se sauver, lui et sa sœur, mais aussi d'accomplir l'ordre qu'il a reçu d'Apollon, d'emporter la statue de bois de Diane, acte dont dépend sa délivrance des fantômes qui le poursuivent depuis son parricide. Iphigénie racontera donc à Thoas que les deux étrangers sont souillés d'un meurtre, qu'elle doit, par conséquent, les purifier avant de les offrir en victimes à la déesse et purifier aussi la statue qu'ils ont touchée, affirmera-t-elle, quand ils sont entrés dans le temple en suppliants; l'eau de la mer doit servir, d'ailleurs, d'eau lustrale, attendu qu'elle purifie tout, affirmera encore la prêtresse.

Comme dans *Hélène*, Iphigénie, avant toute explication, frappe l'imagination de Thoas par l'appareil religieux au milieu duquel elle porte processionnellement l'image sainte. Thoas, intrigué, lui en demande la cause; de là une série de questions et de réponses, opposées vers par vers, où les explications sont très ingénieusement amenées et les mensonges coulés en douceur. Les précautions qu'Iphigénie recommande au roi d'observer sont bien faites pour amuser le public (2), et quand elle lui conseille de se mettre un voile devant la face pour ne pas contracter de souillure par les yeux, à l'aspect des deux meurtriers, l'effet devient franchement comique.

(1) *Iphigénie en Tauride*, v. 1017 et suiv., à comparer avec la scène correspondante d'*Hélène*, v. 1032 et suiv.

(2) V. 1191 et suiv.

Le chœur, qui se compose, comme dans *Hélène*, de jeunes captives grecques, observe une parfaite discrétion sur le complot et fait mieux encore; quand le messager accourt effaré pour raconter ce qui s'est passé, elles lui donnent de faux renseignements afin de retarder l'accomplissement de son message et de laisser aux fugitifs, autant qu'il dépend d'elles, le temps de s'échapper. Le récit occupe la même place et est aussi beau, dans son genre, que celui d'*Hélène*. L'invraisemblance de sa longueur, dont nous avons dit que le spectateur grec prenait aisément son parti, est plus choquante que dans l'autre œuvre. Théoclymène ne peut rien tenter pour ravoir ses captifs; il n'en est pas de même de Thoas. Le poète, en effet, a supposé qu'Oreste et Iphigénie, une fois dans le bateau et se disposant à prendre le large, ont été rejetés à la côte par un vent violent. Dès que Thoas l'apprend, un peu tard, par la faute d'un messager trop verbeux, il se hâte de donner des ordres pour qu'on profite de leur mésaventure. Ce qu'il y a de plaisant et presque de ridicule, à notre point de vue, dans le rôle de ce narrateur, c'est que, après s'être complaisamment étendu sur toutes les péripéties de l'évasion, il continue : « Et moi, je fus alors envoyé *tout de suite* auprès de toi, pour t'apprendre, ô prince, ces événements. » Dans la réalité, le roi bondirait de fureur : « Comment, triple sot ! lui dirait-il, tu ne m'avertis que maintenant ? » Il faut croire, et il est vrai en effet, que les Grecs voyaient les choses du théâtre d'un œil plus complaisant que les modernes.

Mais pourquoi le poète a-t-il imaginé de gaîté de cœur un pareil contre-temps ? Parce qu'il ne restait plus ici de personnage à sauver, comme Théonoé dans *Hélène*. Si le messager nous annonçait que nos héros ont gagné le large, Thoas n'y saurait que faire, sinon se mettre en colère et soulager sa mauvaise humeur sur son entourage et sur le chœur en particulier, expressément dénoncé par le messager comme étant de connivence avec les fugitifs. Mais

le chœur, on l'a dit, n'est qu'un groupe de personnes anonymes, d'une importance trop secondaire pour devenir le centre de l'intérêt dramatique. Il a donc fallu nous inquiéter de nouveau sur le sort des personnages sympathiques, Oreste et Iphigénie. Vont-ils retomber dans les mains de Thoas? Telle est la question qu'on se pose anxieusement, lorsque Minerve apparaît dans les airs et ordonne au roi de laisser le frère et la sœur retourner dans leur pays et emporter la statue de Diane qui trouvera en Attique un sanctuaire digne d'elle. La pièce finit bien, comme *Hélène*. Tout le monde sera sauvé : Oreste et Iphigénie regagneront leur pays; Oreste sera délivré de ses terreurs grâce à la statue; le méchant roi s'amende; il renonce à l'usage abominable des sacrifices humains; le chœur lui-même n'est pas oublié; les captives, elles aussi, reverront leur pays natal.

On voit combien les deux œuvres offrent de points de ressemblance. Il semble que le poète, satisfait de cette histoire d'évasion qui relevait l'émotion tragique par le piquant d'une aventure romanesque, y soit revenu avec complaisance. Déjà les scènes de reconnaissance paraissent avoir obtenu du succès dans le théâtre athénien. Il y en a une admirable dans l'*Electre* de Sophocle; Euripide, à lui seul, sur les seize tragédies qui nous restent de lui, en fournit quatre : dans *Electre*, *Ion*, *Iphigénie en Tauride* et *Hélène*. Dans ces deux dernières, il s'y ajoute une évasion entreprise au milieu de circonstances qui la rendent extrêmement difficile. L'impression que laisse la lecture de ces deux œuvres peut se résumer ainsi. Dans *Hélène*, Euripide a exploité d'une façon trop exclusive le côté romanesque de l'aventure, il a renchéri sur le merveilleux et perfectionné quelques détails dans l'exécution de la ruse. *Iphigénie* est supérieure par l'intérêt tragique et le pathétique des sentiments. Dans *Hélène*, le poète a voulu jouer d'un ressort qui lui avait réussi et son attention y a été trop exclusivement appliquée. Il renchérit sur le

merveilleux : l'imagination était faite à ces transports rapides à travers les airs de personnages que les dieux enlèvent; mais l'histoire de ce fantôme qui ne fait pas une simple apparition, mais qui, durant dix-sept ans, a pour tâche de reproduire exactement les traits d'une femme avec toutes les modifications de la vie, voilà une fiction déconcertante dont l'auteur souligne encore l'étrangeté par son essai d'interprétation physique. Il est vrai qu'il a fort sagement, et comme le bon goût attique le lui imposait, relégué tout ce fantastique dans les récits. En revanche, il a soigné son évasion et diverses invraisemblances d'*Iphigénie* ont été corrigées. D'abord, l'ordre d'immoler les Grecs qui abordent dans le pays, est motivé : on comprend de reste l'intérêt qu'a Théoclymène à s'en débarrasser; tandis que, dans *Iphigénie*, cette mesure est simplement présentée comme un usage barbare. Que les funérailles dussent être célébrées en pleine mer, parce que le mort a péri dans un naufrage, c'est là un prétexte plus acceptable et plus spécieux que la nécessité de purifier un meurtre avec de l'eau de mer de préférence à une eau quelconque. Iphigénie fait trop de fond sur la crédulité de Thoas et sur le mystère de la cérémonie; de même, les Barbares qui accompagnent la jeune fille sont maintenus à distance, avec défense de regarder, pour permettre à Oreste de s'embarquer avec son ami Pylade dans un bateau dont il a été question, monté par cinquante rameurs. Car il faut dire qu'il n'avait pas été jeté à la côte par un naufrage, mais était venu délibérément dans ce pays à la recherche de la statue libératrice. Dans *Hélène*, l'auteur n'avait pas les mêmes ressources; la difficulté en était d'autant plus grande et d'autant plus vive aussi, la curiosité qu'excite l'entreprise. Ménélas, lui, est un naufragé. On a vu comment son plus mortel ennemi est amené à lui fournir un vaisseau. La cérémonie ne comporte pas de mystère. Le poète aurait pu inventer quelque obstacle, comme par exemple la prescription d'écarter de la céré-

monie quiconque pouvait passer pour l'ennemi du défunt. Il a jugé plus sage de ne pas user d'un artifice aussi apparent; avec beaucoup d'à-propos, il a eu recours pour sortir d'embarras à l'ascendant qu'Hélène a déjà pris sur celui qu'elle appelle son nouvel époux, ascendant de femme aimée qui la dispense de donner des raisons. On a vu, d'ailleurs avec quel art tout féminin Hélène endort la vigilance de Théoclymène que l'auteur a fait soupçonneux. A cet égard, l'intrigue d'*Hélène* offre plus de cohésion que celle d'*Iphigénie*. Théoclymène a, pour tenir à Hélène, un motif puissant que n'a pas Thoas pour tenir à Iphigénie; il est amoureux. Euripide aurait même pu tirer de cette circonstance un meilleur parti, en donnant à cette passion l'occasion de se montrer davantage; à moins qu'il n'ait voulu éviter d'attirer à ce prince la sympathie qui s'attache toujours aux passions fortes, même quand elles sont tyranniques. Enfin, grâce aux circonstances qu'on a exposées plus haut, le long récit du messager, écouté par le roi sans impatience, est plus acceptable dans *Hélène* que dans *Iphigénie*. Pour ces différentes raisons, j'incline à regarder celle-ci comme antérieure à celle-là. Cette conclusion, si on l'admettait, fournirait une date relative pour *Iphigénie;* elle serait antérieure à 413 avant J.-C., date connue de la représentation d'*Hélène*.

Ces deux œuvres, auxquelles il faut ajouter *Ion* et peut-être aussi *Electre*, montrent comment l'action et le mouvement s'introduisaient dans cette tragédie grecque qui, en vertu de ses origines, en comportait si peu. Au point où l'intrigue se développe dans *Hélène*, il y a évidemment excès et la tragédie, si elle s'était décidément engagée dans cette voie, devait, ce semble, aboutir au mélodrame. L'œuvre que nous avons analysée en est encore, à tout prendre, fort éloignée. Sans parler de maintes autres différences qu'on aperçoit facilement, elle s'en écarte sur un point important où une observation superficielle pourrait induire à penser qu'au contraire elle s'en rapproche.

Le mélodrame a, comme on sait, le tort de faire découler un trop grand nombre d'événements du pur hasard, tandis que, d'après l'idéal de la tragédie classique, les événements doivent se développer suivant la logique de la situation et des caractères. On jugera peut-être que l'emploi du merveilleux, grâce auquel Euripide obtient une situation si étrange, point de départ de toutes les scènes qui suivront, n'est pas beaucoup plus sérieux que celui du hasard. Le merveilleux et le fantastique fournissent, il est vrai, à un auteur des moyens fort commodes d'amener les rencontres et les effets les plus extraordinaires ; à cet égard, le *Songe d'une Nuit d'été* et la *Tempête*, de Shakespeare, n'ont rien à envier à l'*Hélène*, d'Euripide. Il n'en est pas moins vrai que le fantastique, comme le merveilleux, doit se conformer à des notions, à des conceptions, vagues si l'on veut et complaisantes à souhait, mais ayant quand même, selon les temps et les pays, un caractère qui leur est imposé par un ensemble de croyances traditionnelles ; tandis que le hasard ne reconnaît aucune règle ni aucune limite, et, en littérature comme en philosophie, est l'explication la plus insignifiante qu'on puisse donner des choses.

Mais, indépendamment du merveilleux, le hasard, le pur hasard, ne joue-t-il pas un rôle dans la rencontre d'Hélène et de Ménélas? A prendre les choses à la rigueur, même en admettant qu'il ait pu arriver qu'il fît naufrage sur les côtes de l'Egypte, il y avait bien des chances pour qu'il y abordât sur un autre point. Sans doute ; mais n'oublions pas les antécédents merveilleux, ni le cadre divin de l'action. Au point de vue religieux, qui devait être celui des spectateurs contemporains, il n'y a pas ici de hasard. Mercure n'a pas en vain confié l'héroïne à la garde de Protée ; elle a sujet d'espérer que son malheur, lié aux desseins des dieux, prendra fin quand leurs volontés auront été accomplies. C'est donc la main des dieux qui guide Ménélas au point de la côte

le plus rapproché du palais de Théoclymène. Rien n'empêcherait nos dramaturges de recourir, eux aussi, à une explication providentielle pour justifier les conjonctures bizarres et improbables, si les plus religieux d'entre nous ne répugnaient à admettre qu'un événement particulier et d'intérêt privé, comme, par exemple, la réunion de Madame une telle et de Monsieur un tel, fût l'objet d'un ordre spécial de la Providence. Notre religion, à cet égard, offre moins de ressources aux auteurs de drames ou de romans. Il y a trop de distance entre l'Être suprême et le plus grand des rois ou des empereurs. Combien le point de vue antique n'est-il pas différent et comme il facilite les choses! Les dieux ne sont pas tellement élevés au-dessus des héros; ils passent même leur temps à s'occuper des affaires humaines, non pas de haut, comme la Providence chrétienne, mais en s'y mêlant, en y prenant parti et en s'y heurtant les uns les autres. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, dans notre tragédie, d'une affaire particulière, car l'origine des malheurs d'Hélène est dans la guerre que les dieux ont suscitée entre Grecs et Troyens, ni des premiers venus, mais de la fille et du gendre de Jupiter. Après cela, et quand on vogue en plein monde divin, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que Ménélas ait été porté par la tempête, précisément au point du rivage où il devait rencontrer Hélène?

Après avoir plaidé et démontré le droit qu'avait Euripide d'user du merveilleux et de l'action providentielle, il faut, pour être équitable, reconnaître qu'il a tout fait, d'autre part, pour que nous perdissions de vue le côté héroïque et divin de son sujet. *Hélène* est une pièce tantôt réaliste et tantôt romanesque; le ton n'y est pas en harmonie avec les données que pose le poète. Elle accuse, en cela, plus fortement que jamais la contradiction qui est comme le vice secret de la plupart des œuvres du maître. Mais elle nous a paru intéressante à examiner dans le détail comme un de ces essais qui, favorisés par les cir-

constances, aboutissent parfois à la transformation d'un genre. Il semble que la tragédie, ayant épuisé le cycle entier des légendes, n'y ait plus recours que comme à une forme littéraire commode et féconde en situations, lesquelles, à leur tour, sont subordonnées à la peinture d'un caractère, d'une passion, ou au simple amusement de l'imagination. Il n'y avait plus qu'un pas à faire pour briser le cadre mythologique, le jour où le perfectionnement de l'art amènerait l'auteur à se réduire volontairement aux moyens naturels et humains, dans la construction de son drame. Ce pas a peut-être été fait par Agathon, puisque, au témoignage d'Aristote, il avait, dans sa sa pièce intitulée *La Fleur*, imaginé action et personnages, et Aristote ne dit pas que ce fût là le seul essai de ce genre. Mais avait-il pour cela renoncé au merveilleux? Quoi qu'il en soit, à en juger par les maigres renseignements que nous possédons sur la destinée de la tragédie après la grande époque, il ne semble pas que ni Euripide, ni Agathon aient fait école parmi les poètes tragiques. Dans la carrière dramatique d'Euripide, *Hélène* peut être regardée comme un accident ou une fantaisie; l'auteur était un trop grand esprit pour s'arrêter longtemps à ce divertissement d'ordre inférieur. Mais il a pu, il a dû provoquer des imitations. Ces imitations, elles-mêmes, sont demeurées des tentatives sans lendemain dans le domaine de la tragédie, mais non dans celui de la comédie. En essayant de définir les innovations de Ménandre et de ses émules, M. Denis (1) dit avec raison « qu'ils transportèrent dans le drame comique les mœurs et les passions qui semblaient jusqu'alors réservées à la tragédie, et que, par cette double innovation, ils créèrent l'intérêt, qui jusqu'alors avait fait défaut à la comédie ». Schlegel avait déjà noté que la comédie avait fini de se former en empruntant à la tragédie son action; et, de fait, une comédie de Diphile,

(1) *La Comédie grecque*, II, p. 403.

de Philémon ou de Ménandre, ainsi que nous pouvons en juger par celles de leurs œuvres dont les fragments permettent de reconstituer le plan et mieux encore, d'après leurs imitateurs latins, était bien plus près de ressembler à une tragédie d'Euripide qu'à une comédie d'Aristophane. C'est, en effet, surtout chez Euripide, entre tous les poètes tragiques, que les auteurs de la comédie nouvelle trouvèrent leur bien, parce qu'entre tous il fut le plus infidèle à l'idéal antique. Ils lui durent d'excellentes leçons pour la peinture des mœurs; c'était le meilleur de son héritage; mais aussi ils puisèrent dans des pièces comme *Ion*, *Iphigénie en Tauride* et *Hélène*, le goût des aventures romanesques où les reconnaissances et les évasions tenaient une grande place. Déjà certains titres des pièces de la comédie moyenne attestent le succès de ces inventions : *La Lettre*, *l'Anneau*, *la Femme enlevée*, *le Fils supposé*..., etc. La tragédie se renouvelle donc en réalité, mais sous les espèces de la comédie. Les ténèbres se font pour nous sur son histoire dès le lendemain de la mort d'Euripide et de Sophocle, et son éclipse coïncide avec l'apparition d'abord obscure, mais bientôt suffisamment nette, d'une comédie qui, en dépit des étiquettes littéraires, en est une dérivation; ainsi des rivières plongent soudain dans un gouffre pour ressortir de terre à une grande distance et sous un autre nom.

CH. BARON.

LES ARRÊTÉS

DU

COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE

DANS

« LA RÉVOLUTION DU CANTAL »

(Suite et fin.)

Lapachevie s'était vu lui aussi quelques jours auparavant (15 ventôse), acquitter « du délit d'avoir menacé de » tuer les patriotes, de faire écorcher le premier tué, de » le faire empailler et attacher à la girouette de la plus » haute tour de son château » et condamner en même temps à la détention jusqu'à la paix puis au bannissement. Quant à Rose Nastrac, ex-supérieure de la Visitation d'Aurillac, elle avait été condamnée le 20 ventôse « à » cinq ans de réclusion et ensuite à la déportation, préa- » lablement exposée aux regards du peuple » (1).

Ce dernier jugement où l'on escomptait la mort de la prévenue fut la goutte qui fit déborder le vase. Exaspérés des nombreux acquittements prononcés par le Tribunal criminel, les terroristes de la Société populaire en profitèrent « pour faire une pétition au représentant Bô, ten- » dant à faire casser le jugement, renvoyer les accusés au » Tribunal révolutionnaire, faire arrêter six jurés qui » avaient déclaré que le fait n'était pas constant ». Des

(1) Ibidem.

ordres du représentant ne tardèrent pas à arriver pour faire mettre *tous* les jurés sous les verrous ; pour le surplus il fallut en référer à la Convention (1).

Dans la *Révolution du Cantal* et dans la *Justice révolutionnaire en Auvergne* on trouve de nombreux détails sur la réclusion et la mort de Mme de Laronade, nous n'insisterons pas. Nous nous contenterons de dire que, recluse depuis le 24 floréal pour « avoir favorisé l'émigra- » tion de ses deux fils », des ennemis personnels profitèrent du « tapage horrible » causé par l'évasion de Montlogis pour la faire exécuter en même temps que Latour père « ex-noble » accusé lui aussi d' « avoir fait émigrer son » fils encore mineur, lui avoir fourni des fonds, et avoir » eu depuis correspondance avec lui » (2).

Ces deux morts ne furent du reste pas les seules que causa cette évasion, comme nous allons le voir. Non content d'avoir obtenu du représentant Borie l'envoi à Paris du premier convoi dont nous venons de parler, Brugoux, paraît-il, « en prépara un autre le lendemain à peu près » d'autant de personnes, et, pour les acclimater d'avance, » il les fit mettre dans un cachot où était jadis le sépul- » cre des Cordeliers » (3). Nous n'avons trouvé aucun document qui confirme ce fait ; toutefois dans la copie du registre d'écrou annotée par M. Teillard, nous pouvons constater que le 5 thermidor furent transférés de la maison de réclusion à la maison de justice, Beauchatel père, Douet-Romananges, Jalinques, Lagarde-Saignes fils, Canteloube-Marmiers, Niossel fils, Peyronencq, Roquefeuil et Sedaiges père !

Quoi qu'il en soit, un de leurs codétenus voyant tous ces transferts et « apprenant que M. de Latour avait été con- » damné à l'unanimité des jurés » (4), voulut à tout prix

(1) *Notice* de Lakairie.
(2) *Etat des personnes mises en arrestation*, Ms. Teillard, op. cit.
(3) *Réponse à l'écrit ayant pour titre la Révolution du Cantal*, op. cit.
(4) *La justice révolutionnaire en Auvergne*, op. cit.

échapper au sort qui le menaçait et n'hésita pas à se donner la mort. Voici le procès-verbal qui constate son décès et que l'on trouve tout au long dans les registres de l'Etat civil de la commune d'Aurillac :

Aujourd'hui 6 thermidor de l'an II de la République française une et indivisible, à l'heure de midi, nous Jean-Baptiste Chablat, juge de paix et de police de sûreté de la commune d'Aurillac, assisté de Pierre Burg et de Alexandre-Laurent Fornier, nos assesseurs et encore de Jacques Labro que nous avons nommé et choisi pour notre greffier qui a prêté le serment exigé par la Loi, ayant été averti par Jacques Delduc, concierge de la maison de réclusion dite de Saint-Joseph, qu'il s'était commis un meurtre en ladite maison, nous sommes de suite transporté, assisté comme dessus et du citoyen Jean-Baptiste Durat-Lassale, officier de santé, qui a prêté le serment en pareil cas requis, en ladite maison où étant ledit Delduc, nous a conduit dans une des chambres au troisième étage, prenant jour sur le jardin où étant et ayant fait appeler les nommés François Revel et Pierre Andrieu, gendarmes à la résidence d'Aurillac, lesquels nous ont dit que leur brigadier ayant signifié un ordre à Pierre Dufaure (1), celui-ci avait répondu qu'il allait changer d'habits et était monté dans la chambre, que ledit brigadier le suivant de fort près n'avait pu empêcher ledit Dufaure de se fermer dedans, quoi voyant il avait appelé à lui deux gendarmes, déclarant qu'ils avaient enfoncé la porte et avaient trouvé ledit Dufaure étendu sur son lit et baigné dans son sang ; et ayant entré dans ladite chambre, avons trouvé un cadavre étendu sur un lit de sangle, vêtu d'une redingote blanche, d'une chemise, d'une culotte de velours sur coton rayés couleur d'olive, d'une paire de bas coton bleu et blanc, et d'une mauvaise paire de souliers ; et de suite nous avons requis ledit Durat-Lassale de constater l'état dudit cadavre, lequel nous a rapporté qu'ayant procédé avec le plus grand soin à la visite dudit cadavre, il a trouvé un petit couteau à lame étroite planté dans le corps jusqu'au manche perçant le cœur dans sa partie moyenne, de laquelle blessure il résulte la mort dudit Dufaure, et qu'il s'est détruit lui-même ; de tout quoi avons dressé le présent procès-verbal et ordonné que le couteau ayant de longueur d'environ six pouces y compris le manche en bois d'herbène *(sic)* garni

(1) Dufaure de Riom-ès-Montagnes avait été arrêté et transféré dans la maison de réclusion, comme suspect, conformément à la délibération du Comité révolutionnaire du 12 octobre. (*Registre du Comité*, p. 23).

en matière blanche sera déposé entre les mains de notre greffier pour servir de pièce de conviction, etc., etc. (1).

Le jour même de ce suicide, Altaroche était conduit de Massiac en la maison de justice, et le lendemain, 7 thermidor, le convoi pour le Tribunal révolutionnaire était mis en route au milieu des cris de : « Vive la République! Vive la Montagne! » poussés par les curieux avides de tout genre de spectacle. Par suite des motifs que nous avons énoncés, les partants n'étaient qu'au nombre de seize, dont cinq femmes; Meallet de Cours, Lagarde de Saignes, Meallet de Faulat, Lagarde père, Larguèze, Devèze, Altaroche, Sartiges de Sourniac et sa femme, Bonal, Mmes de Fontanges, Lapachevie et Rose Nastrac (2).

C'est alors que Brugoux pouvait écrire au Comité de Sûreté générale : « Encore quelques jours et j'espère que » le Cantal sera entièrement pur (3) »; et, de son côté, l'agent national du district : « L'esprit public se relève un » peu depuis que les mesures du Comité reçoivent leur » exécution (4)! » Fort heureusement, et pour ceux qui étaient partis, et pour ceux qui se trouvaient encore dans les prisons d'Aurillac, le jour où l'agent national écrivait son rapport, un événement important se produisait à Paris qui devait bientôt leur ôter toute peine et tout souci.

V.

« Le 10 thermidor, jour désigné par la Convention pour » l'inauguration des cendres de Barra et de Viala dans le

(1) Registres de l'Etat civil de la commune d'Aurillac, op. cit.

(2) Registre du Comité de sûreté générale, Arch. nat., AF. II*. — *Etat des personnes mises en arrestation*, Ms. Teillard, *op. cit.*

Dans un mémoire justificatif adressé au représentant du peuple Penières, par Brugoux, Mjlhaud, etc., nous lisons : « Treize particuliers partirent donc pour Paris, mais » aucun d'eux n'a péri ». Ce chiffre se rapporte sûrement à la seule *Liste des individus traduits par le représentant Borie.*

(3) *La Révolution du Cantal*, p. 74.

(4) Arch. départ., L. 308.

» panthéon français, était aussi celui fixé par les conjurés » pour faire de ce jour de triomphe pour la Liberté, un » jour de deuil, mais le génie de la France qui veille sans » cesse à la prospérité de la République et au salut du » peuple n'a laissé le crime ignoré pendant quelque temps » que pour le faire voir dans toute sa noirceur ; enfin le » voile est déchiré ; la conspiration a été découverte, les » infâmes Robespierre frères, Couthon, Saint-Just, Le » Bas, Henriot, général de la force armée de Paris, et » Dumas, *ex-prêtre*, président du Tribunal révolution- » naire, ont été reconnus les chefs de ce complot liberti- » cide. Mais la liberté triomphe et déjà ils ne sont plus ; » demain, ce soir même, je crois, les autres scélérats ne » souilleront plus par leur présence le sol de la Li- » berté » (1).

A lire ces lignes vengeresses, on ne se douterait guère que celui qui les écrivait, le 10 thermidor, était un de ces terroristes que la réaction, qui suivit la chute de Robespierre, devait un jour atteindre et faire écrouer à son tour. Il est vrai que dix ans plus tard nous le verrons devenir, comme tant d'autres, un fonctionnaire zélé et dévoué à l'Empereur !

Quoi qu'il en soit, et bien qu'on ait pu dire à juste raison : « le 6 brumaire a été le 9 thermidor du Cantal (2) », une certaine détente se produisit à cette époque, et ceux qui gémissaient dans les prisons, en vertu de l'arrêté du 28 prairial, purent aspirer, sans crainte de désillusion, à se voir bientôt remis en liberté. Un mois ne s'était pas écoulé que le Comité de Sûreté générale élargit 45 d'entre eux par un mandat en date du 6 fructidor, dont Taillefer et Carrier, députés, furent les « chargés d'exécution ».

Il existe, sur la façon dont fut exécuté cet arrêté, deux versions différentes. Brugoux prétend à ce sujet : « D'après » nos sollicitations souvent réitérées auprès du Comité

(1) Autographes révolutionnaires, *op. cit.*
(2) *La Révolution du Cantal*, op. cit.

» de Sûreté générale, pour des élargissements, il me par-
» vint en fructidor un arrêté pour en mettre 60 en
» liberté : demi-heure après que je l'eus reçu, il fut exé-
» cuté » (1). Mais, de son côté, le rédacteur de la *Révolution du Cantal* affirme : « Le Comité de Sûreté géné-
» rale élargit 45 détenus ; Brugoux, chargé par Carrier
» de leur lire une lettre en lieu convenable, les assemble
» autour de l'arbre de la Liberté, leur fait subir une lon-
» gue lecture de réprimandes injurieuses ; l'arrêté du Co-
» mité n'ordonnait rien de tout cela » (2).

De quelque façon qu'aient été libérés les détenus, il est plus que probable que l'essentiel pour eux était de se trouver dehors, et ceux qui restaient encore dans les prisons durent les estimer fort heureux de s'en trouver quitte au prix d'une lecture plus ou moins fastidieuse. Cela valait bien quelques heures de liberté. Le nombre de ceux qui jouirent de cette mesure de clémence était exactement de 46, dont voici les noms :

Rames ;
Ganilh ;
Desprat ;
Lafon, ancien administrateur ;
Capelle ;
Maffre (la citoyenne) et ses filles ;
Veyrines, femme Couderc, et sa sœur ;
Cambefort, dit Moncamp ;
Malroux ;
Esquirou ;
Maurel, notaire, et sa femme ;
Lolier ;
Establie mère et fille ;
Laparra, ancien domestique ;
Mestries ;

(1) *Observations particulières du citoyen Brugoux*, imp.
(2) P. 13.

Larguèze et Gamet et sa famille;
Cambefort, homme de loi;
Deaura;
Delsuc, notaire;
Courbaize;
Alary, avoué;
Alary, marchand;
Leigue;
Giraud-Bex, dit Balthazar;
Valet (la citoyenne);
Deldevès;
Peytavy;
Souniac, marchand;
Guitard père, ex-avocat;
Lasmoles;
Gros, de Salers;
Perret (veuve) et sa fille;
Ternat fils, chaudronnier;
Bruel, veuve Grognier;
Clary, officier de santé;
Armand, homme de loi (1);
Franiatte;
Lacarrière, ex-lieutenant général (2).

Quinze jours se passèrent avant que l'on reçut à Aurillac un nouvel arrêté; quinze jours durant lesquels, si nous en croyons la *Révolution du Cantal*, les terroristes firent tous leurs efforts « pour écraser la nouvelle faction, » qui voudrait étouffer la liberté par le modérantisme » (3). Nous trouvons un écho de leurs menées dans le rapport qu'adressait l'agent national du district au Comité de Sûreté générale, le 1er vendémiaire an III : « Les patriotes

(1) Armand, ancien constituant, avait été envoyé en réclusion à Montauban au mois de pluviôse an II.
(2) Arch. nat., AF, II*, 259, p. 136.
(3) P. 85.

» ont été alarmés de voir acquitter tant de monde au Tri-
» bunal révolutionnaire ; l'aristocratie s'est crue un instant
» en force ; les bons citoyens commencent à redoubler
» d'énergie et nous attendons que la justice et le salut
» de la Patrie l'emportera sur toutes les factions » (1).

Mais tout cela n'empêcha pas ceux qui étaient délivrés d'aller à Paris, malgré les menaces de réincarcération qu'on leur faisait, pour solliciter l'élargissement de leurs amis. Le Conseil général de la Commune, « dans le sein
» duquel la liberté, comprimée de toute part, s'était réfu-
» giée (2) », donnait à cet effet toutes les attestations possibles. La Société populaire elle-même réclamait en faveur de ceux de ses membres qui gémissaient encore dans les prisons (3). Et, chose plus caractéristique encore, les détenus obtenaient peu à peu du Comité de Sûreté générale leur libération « sur la bonne attestation de Car-
» rier ! » (4).

C'est ainsi que, dans l'espace de deux mois, nous voyons successivement élargir, par ordre du Comité :

Guitard fils, ex-législateur, le 21 fructidor an II ;

Perret aîné, ci-devant homme de loi, le 25 fructidor ;

Lakairie, membre de la Société populaire, le 2 des sans-culottides ;

Claux, accusateur public, et Jaulhac, officier de santé, le 3 des sans-culottides ;

Cahouet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, le 7 vendémiaire an III ;

Jean-Joseph Larribe, le 15 vendémiaire ;

Charles Vacher, la citoyenne Bastide et Vanel fils, le 3 brumaire ;

Laborie, officier de santé, le 4 brumaire ;

(1) Arch. départ., L. 307.
(2) *La Révolution du Cantal*, p. 4.
(3) Arch. nat., AF, II*, 259, p. 237.
(4) *Réponse à l'écrit ayant pour titre la Révolution du Cantal*, p. 79. — Arch. com., Fonds Lakairie.

La citoyenne Parisot, femme Larguèze, le 7 brumaire; Lanzac, dit Montlogis, et Vaissier, le 16 brumaire (1).

Les arrêtés concernant ces derniers étaient fortement motivés à cause de leur évasion, aussi n'hésitons-nous pas à les reproduire en entier :

Vu les motifs d'arrestation du citoyen Lanzac dit Montlogis, du 14 messidor dernier, le certificat du représentant du peuple Bô, du 13 du présent mois; le certificat de civisme à lui délivré par la commune de Montsalvy, le 20 germinal, visé par le Comité de surveillance et approuvé par les administrateurs du district d'Aurillac, le 8 prairial dernier ; la lettre de l'agent national du district d'Aurillac qui apprend que ledit Lanzac s'est évadé de la maison d'arrêt d'Aurillac ; la pétition dudit Lanzac, explicative des motifs de son évasion et portant que Marie Tarcieux, sa femme, a été mise en arrestation à sa place et est détenue actuellement dans la maison de réclusion d'Aurillac : le Comité de sûreté générale arrête que ledit Lanzac-Montlogis jouira de sa pleine et entière liberté et que ladite Marie Tarcieux, sa femme, sera mise en liberté, et les scellés levés.

(*s*) Garnier, de l'Aube; Harmand, Laignelot, Bontabole, Rewbell, P. Barras (2).

***

Le Comité de sûreté générale, vu la dénonciation faite contre le citoyen Vaissier, administrateur du département du Cantal, le mémoire qu'il a présenté pour répondre à cette dénonciation, la réclamation de la Société populaire de Saint-Flour, attestant le civisme de ce citoyen ; et sur la réclamation des représentants du peuple, Thibault, Bertrand et Méjansac; arrête que ledit citoyen Vaissier, mis en arrestation par arrêté du Comité, en date du 7 messidor dernier, et qui s'est soustrait à la surveillance des gendarmes qui le conduisaient, jouira de sa pleine et entière liberté; que les gendarmes seront mis en liberté ; et que les scellés seront levés. Charge l'agent national du district d'Aurillac de l'exécution du présent arrêté.

(*s*) Harmand, Reubell, Garnier, de l'Aube ; Bentabole, P. Barras, Laignelot (3).

Le même jour, 16 brumaire, son ancien compagnon d'infortune, Dolivier, était élargi de « la maison du Ples-

(1) Arch. départ., L. 308. — Arch. nat., AF, II*, 259 et 263.
(2) Arch. nat., AF, II*, 263, p. 1,352.
(3) Ibidem, p. 1,351.

sis », sur « la réclamation de la Société populaire de Mau-
» riac » (1). Et il n'était pas le seul de ceux qu'on avait envoyés à Paris, appelé à jouir de semblable mesure ; quatre jours auparavant, le 12 brumaire, Mme de Roquemaurel avait obtenu du Comité de sûreté générale d'être « mise » sur le champ en liberté » (2), et déjà le Tribunal révolutionnaire avait déclaré « qu'il n'y a lieu à accusation » contre Altaroche, Larguèze et Devèze, par jugements du 19 vendémiaire et des 10 et 13 brumaire (3).

A mesure que parvenait dans nos montagnes la nouvelle de ces acquittements et de ces mises en liberté, un revirement complet d'opinions s'opérait chez les anciens terroristes, et l'agent national du district qui, le 1er vendémiaire se faisait auprès des comités l'écho complaisant des alarmes des patriotes, leur écrivait le 20 brumaire, « tout le monde jouit de la douce constatation de voir la » justice et la vertu mises enfin en pratique ; elles seront à » leur tour la terreur des terroristes et des frippons, tan- » dis que l'innocence sera à jamais protégée » (4).

L'arrivée de Musset ne fit qu'accélérer ce revirement : « Nous possédons enfin Musset.... Ses opérations aussi » sages que justes embelliront la liberté de ces contrées » où des terroristes et dilapidateurs de la fortune publi- » que avaient voulu la ternir et la comprimer ; le peuple » est satisfait et jouit de l'assurance de pouvoir enfin » poursuivre avec la terreur de la justice quelques hom- » mes qui l'opprimaient depuis trop longtemps » (5). Aussi aucune protestation ne se fit-elle entendre lorsque le représentant du peuple prit l'arrêté suivant :

(1) Ibidem, p. 1,349.
(2) Ibidem, p. 1,291.
(3) Collection de M. Paul le Blanc. — Arch. nat., W. 476, dos. 331 et 479, dos. 342.
(4) Arch. départ., L. 308.
(5) Ibidem.

Du 25 brumaire an III.

Le représentant du peuple Musset envoyé dans les départements du Puy-de-Dôme, de la Corrèze et du Cantal, pressé par des pétitions multipliées de prononcer sur les détenus du district d'Aurillac, voulant leur appliquer les dispositions de la loi du 17 septembre (V. S.) et faire jouir des exceptions ceux qui pensent y avoir droit, sur l'avis motivé du Comité révolutionnaire, et d'après le vœu du peuple consulté dans la Société populaire sur chacun des individus ci-dessous dénommés ; arrête ce qui suit :

Art. 1er.

Jalinques, Falvelly, Guitard, gendarme; Canteloube-Marmiés et sa femme ; Beauclair et sa famille ; Laussert, de Vic; Carrière, son épouse et son fils; Debosque et Feyt, de Moissac; Delolm, Laforce, Decours, Daubigni seront mis en liberté.

Art. 2.

Boschatel et la femme Textoris seront mis en arrestation dans leur commune sous la surveillance de leur municipalité, et la fille Lachesnaye restera en arrestation dans sa maison, aussi sous la surveillance de sa municipalité.

Art. 3.

Lorus et Bonnafé resteront provisoirement en arrestation, et le Comité révolutionnaire est chargé d'écrire au Comité de sûreté générale pour qu'il soit statué sur leur sort d'après les pièces qui lui ont été transmises, etc.

(*s*) J.-M. Musset (1).

Le 28 frimaire suivant, le nouvel agent national du district écrivait au Comité de sûreté générale : « Aussitôt la » réception de votre circulaire du 29 brumaire dernier, » par laquelle vous réclamez l'état des citoyens qui sont » encore en arrestation dans l'étendue de ce district, j'ai » fait passer au Comité de surveillance établi dans la » commune d'Aurillac, les tableaux à remplir dans la » forme prescrite par votre arrêté du 16 ventôse dernier. » Ce n'est qu'aujourd'hui que ces tableaux m'ont été ren- » voyés au nombre de 52 que je m'empresse de vous

(1) Arch. départ., L. 289.

» expédier pour vous mettre en état de rendre à la
» liberté ceux d'entre ces citoyens qui n'ont pas mérité de
» la perdre ou dont les erreurs vous semblent suffisam-
» ment expiées. » (1).

Dans les registres du Comité de sûreté générale nous avons retrouvé à peu près tous les arrêtés concernant la libération de ces 52 derniers détenus; nous ne les donnerons pas, car cela nous entraînerait trop loin. Avec le temps les libérations provisoires dont nous avons parlé devinrent définitives; les derniers suspects qu'on avait envoyés à Paris, reprirent le chemin du pays natal; et bientôt, des divers arrêtés pris par le Comité de sûreté générale durant la *Terreur*, il ne resta qu'un mauvais souvenir !

(1) Arch départ., L. 309.

JEAN DELMAS.

L'ASSOCIATION GÉOLOGIQUE DE LONDRES

EN AUVERGNE

L'Auvergne, appelée si souvent la « terre classique des géologues », avait été parcourue, en 1900, par les membres du Congrès géologique international. L'an dernier, au mois d'août, une quarantaine de membres de l'Association géologique de Londres ont étudié ses principales formations, sous la direction successive de MM. Glangeaud, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, dans la chaîne des Puys et le Massif du Mont-Dore; de M. Giraud, attaché au Muséum d'histoire naturelle, dans la Limagne, et de M. Boule, professeur au Muséum, dans le Cantal.

Voici la liste des membres de la Geologists' Association ayant pris part aux excursions : MM. W. Whitaker, membre de la Société royale de Londres, président; Louis, ingénieur, secrétaire; Holmes, un des fondateurs du Geological Survey anglais; le professeur Armstrong, de la Société royale de Londres; le professeur Bauerman, Skeats, lieutenant E. Coke, professeur Cullis, le docteur Savage, Rev. G. Thompson, le docteur de Velay, James Parker, Farrar, Gray, Chandler, Martin, Ross, Thomson, le professeur Hinton, Frickett, Armstrong fils, Small, Ganatt, de Beaumont, ingénieur, Nichols, March; Mmes Andreoli, March, de Velay, et Mlles Whitaker, Jebb, etc.

L'Association est restée huit jours dans le département du Puy-de-Dôme et cinq jours dans le Cantal.

M. Glangeaud a exposé les idées nouvelles résultant de ses dernières études sur la région volcanique. Les principales questions étudiées sont les suivantes :

Volcans de Gravenoire et de Beaumont. — Ces volcans sont particulièrement intéressants, car ils sont situés sur des failles et montrent, d'une façon très nette, la série des phénomènes que l'on observe dans les volcans en activité (fumerolles, mofettes, métamorphisme mécanique, chimique, etc.). On peut les considérer, à ce point de vue, comme les plus complets de la France centrale.

Chaîne des Puys. — La chaîne éruptive des Puys n'est pas installée sur l'axe d'un anticlinal, mais au pied d'un voussoir, surélevé vraisemblablement par des failles. Les volcans sont tous situés à l'Ouest de ce voussoir, aussi leurs coulées se sont-elles épanchées largement de ce côté, tandis qu'elles n'ont pu s'étendre, vers l'Est, que grâce aux entailles produites, par l'érosion, dans l'axe cristallin. Il existe, d'ailleurs, une autre série de points éruptifs symétriques du voussoir, vers Chanat, Ternant, etc.

La série éruptive de chaque centre est plus complète qu'on ne le croyait. Enfin les volcans se partagent en deux catégories : les volcans domitiques, anciens volcans à cratère, comme ceux des champs Phlégréens, démantelés par l'érosion et probablement d'âge pliocène inférieur et les volcans quaternaires à laves basiques, bien conservés.

Massif du Mont-Dore. — Ce Massif a une constitution assez complexe. Il comprend deux centres volcaniques principaux que l'on pourrait appeler : le volcan du Sancy et le volcan de la Banne d'Ordanche, du nom des éminences qui marquent l'emplacement des points de sortie des laves. Ces deux volcans accolés l'un à l'autre diffèrent beaucoup aux points de vue orographique, pétrographique, hydrologique, etc. Sur leurs flancs sont venus se greffer, vers l'Est, une série de petits volcans adventifs qui ont troublé la régularité des coulées des deux centres principaux et changé totalement la topographie de cette portion du massif.

M. Giraud a fait part de ses dernières recherches sur la

montagne de Gergovie (Oligocène et Pépérites) et le Tertiaire des environs d'Issoire.

M. Boule a étudié en détail toutes les questions qui se rattachent au grand volcan du Cantal.

Des réceptions chaleureuses, empreintes de la plus grande cordialité, ont été faites à la Geologists' Association partout où elle a passé. Les administrateurs et directeurs des Eaux de Royat, du Mont-Dore lui ont offert un lunch, ceux des Eaux de La Bourboule l'ont invitée à un déjeuner; M. Brunhes, directeur de l'Observatoire du puy de Dôme, offrit également à ses membres une coupe de champagne au sommet du puy de Dôme, où M. Audollent leur fit une conférence sur le temple du Mercure arverne. M. Michel Lévy, membre de l'Institut, directeur du Service de la Carte géologique, fut au Mont-Dore l'objet d'une ovation de la part des savants anglais.

Le maire de Murols fit très aimablement les honneurs de son habitation. Les vignerons de Saint-Julien ne voulurent pas laisser passer les géologues anglais sans leur faire visiter leurs magnifiques caves creusées dans la ponce et goûter les vins de leur région.

De nombreux toasts furent portés à la prospérité des stations thermales, où l'on avait trouvé un si charmant accueil, à l'Université de Clermont, aux directeurs des excursions, salués d'énergiques hip! hip! hurrah! et enfin au beau pays d'Auvergne « qui devrait être déclaré, disait, avec humour, un savant anglais, un pays international ».

De semblables assises scientifiques sont des plus profitables non seulement pour l'Auvergne, en attirant davantage l'attention des étrangers sur ses richesses minérales et géologiques, mais aussi pour la science française dont les idées se répandent au loin de plus en plus.

PH. GLANGEAUD.

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Le 12 décembre 1901, les membres de la Société étaient réunis en assemblée générale, au siège de la Société, afin de procéder à l'élection des membres d'un nouveau Conseil d'administration et du Comité de publication.

Le nouveau Bureau est ainsi constitué :

Président : M. le Dr Gautrez.

Vice-Présidents : MM. Bonnefoy, Côte-Blatin, Dr Hospital, Du Ranquet.

Secrétaire général-archiviste : M. Accarias.

Trésorier : M. Mathieu.

Trésorier adjoint : M. Fontbertasse.

Secrétaires des séances : MM. Eusébio et Lauby.

Conformément aux statuts, le nouveau Conseil d'administration entrait en fonctions le 1er janvier 1902. Le 10 janvier, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, avant la conférence de M. Brunhes, et devant une très nombreuse assistance, M. le Dr Gautrez, président, a présenté les membres du nouveau Bureau et du Comité de publication, et a prononcé le discours suivant :

Mesdames,

Messieurs,

Au seuil de la nouvelle période triennale qu'elle inaugure aujourd'hui, la Société des Amis de l'Université a pensé qu'il était de son devoir de prendre contact avec le public et de retracer devant lui l'histoire de ses premières années, de façon à bien montrer comment elle avait compris son rôle, comment elle s'était efforcée de le remplir et comment elle s'apprêtait à le remplir encore dans l'avenir.

Mais où et comment devait-elle rendre compte de sa mission et exposer son programme? Fallait-il pour cela, comme en 1898, organiser une séance solennelle dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, par exemple? Ou ne valait-il pas mieux s'en tenir à un cadre plus simple, à une réunion plus intime? C'est cette dernière opinion qui a prévalu.

Il nous a semblé que, nulle part ailleurs, nous ne trouverions un auditoire plus attentif et en plus complète harmonie de sentiments avec nous, que celui qui, chaque semaine, s'empresse aux leçons des maîtres éminents de cette Université, que nous nous sommes donné à tâche de soutenir, de fortifier, d'agrandir. En nous présentant devant vous, nous avions l'intime conviction de nous adresser aux meilleurs et aux plus sincères amis de l'Université, à ceux qui, s'intéressant à tous les actes de sa vie journalière, ne sauraient rester indifférents en présence des efforts accomplis pour accroître et étendre son action.

Bon nombre d'entre vous ne lui ont-ils pas, du reste, donné un éclatant témoignage de leur vive sympathie en s'inscrivant, dès le premier jour, au rang de ses défenseurs? Quant à ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui n'attendent, j'en suis persuadé, qu'une occasion favorable pour venir grossir la phalange si nombreuse et cependant bien insuffisante encore de ses bienfaiteurs, n'était-ce pas la leur fournir? La reprise de ces conférences hebdomadaires, un instant interrompues par les fêtes du Jour de l'An, nous a donc paru une circonstance des plus propices à l'accomplissement de notre projet et il a été décidé que je prendrais la parole ici ce soir.

Vous me pardonnerez si je donne à cette allocution quelque développement; mais pour convaincre les hésitants, il faut que nous leur disions ce que nous voulons, comment nous comptons parvenir à notre but, ce que nous avons déjà fait et ce qu'il nous reste encore à faire.

Vous savez que la loi du 10 juillet 1896, réunissant sous le nom d'Université tous les établissements supérieurs d'un même centre académique, a attribué à ce groupe nouveau une large indépendance et lui a accordé, en même temps que le droit de s'administrer lui-même, la personnalité civile. Ainsi que le faisait remarquer un des maîtres les plus justement estimés et aimés de cette Faculté des Lettres, présidant alors la Société d'Emulation de l'Auvergne, « c'était le premier pas fait par le Gouver-
» nement dans la voie de la décentralisation, la première
» tentative pour rendre aux provinces la conscience de
» leur existence et de leur personnalité, le souci de leurs
» intérêts, la confiance en leurs forces ».

Mais une interprétation quelque peu erronée de la loi et de ses conséquences fit craindre un instant que ce somptueux cadeau ne devînt un présent fatal, que sous son faste il ne cachât quelque piège et que l'Université de Clermont ne fût menacée dans son existence même. Réduite, en effet, à ses propres ressources, c'est-à-dire privée des subsides de l'Etat et n'ayant pour tous revenus que le seul produit des droits d'inscriptions, des droits de travaux pratiques et autres de ses élèves, l'Université d'Auvergne se fût bientôt trouvée acculée à la ruine.

Il ne devait pas en être ainsi, heureusement, et bientôt on acquérait la conviction que le Parlement, en votant la loi sur les Universités, non seulement n'avait pas nourri le noir dessein d'en faire disparaître quelques-unes, mais qu'au contraire il s'était efforcé de contribuer à leur extension, puisqu'il leur maintenait toutes les subventions allouées jusqu'à ce jour et leur abandonnait, en outre, les droits d'inscriptions, de travaux pratiques, de bibliothèque, etc., perçus jusqu'alors par l'Etat et qui devenaient leur bien propre.

Pour notre Université, ce n'était pas encore la fortune, surtout si l'on comparait ses ressources à celles des autres Universités, toutes plus riches. Ce n'était même pas l'ai-

sance, l'*aurea mediocritas* si enviée; c'était cependant l'existence assurée, au moins momentanément.

Cette existence n'en apparaissait pas moins singulièrement précaire à la plupart des professeurs de l'Université, comme aux gens bien informés, qui redoutaient pour nos Facultés la concurrence dangereuse de rivales plus fortunées et mieux outillées.

Il y eut alors un moment de réelle et angoissante inquiétude qui, fort heureusement, ne fut pas de longue durée.

Tous ne désespéraient pas, en effet. Quelques personnes, moins promptes au découragement, ne pouvaient admettre qu'une ville, qu'une province particulièrement bien disposées par leur situation topographique, par la multiplicité et la diversité des richesses accumulées sur leur sol et autour d'elles, par les mille souvenirs d'un passé glorieux, à devenir un centre intellectuel de premier ordre et comme un vaste laboratoire de recherches et d'études de toute nature, pussent laisser disparaître leur Université sans tenter l'impossible pour la sauver. Ils ranimèrent les courages un instant défaillants et chacun se mit résolument à la recherche du remède qui parût le plus apte à combattre le mal dont souffrait l'Université d'Auvergne et qui, à son berceau même, semblait la condamner à une mort prématurée.

L'indication apparaissait bientôt nette et précise.

Tout en conservant certaines chaires d'enseignement général comme la philosophie, l'histoire, la littérature classique, les mathématiques; tout en continuant la préparation à certains examens comme la licence, il devenait indispensable que l'Université fît évoluer son enseignement dans un sens plus régional et plus utilitaire, que, suivant l'heureuse expression de M. le recteur Zeller, dans chaque région « l'Université s'efforcât de devenir le » miroir fidèle du passé et l'agent actif de l'avenir ».

Plus audacieux, deux professeurs de la Faculté des Let-

tres, MM. Hauser et Ehrhard, s'étaient, dans un article paru dans la *Revue universitaire* du 15 mars 1897, montrés partisans d'une transformation plus radicale encore. Ils pensaient qu'à une situation grave et périlleuse, il fallait une médication héroïque et ils préconisaient « la sup-
» pression d'un certain nombre d'enseignements géné-
» raux, luxe qu'une Université pauvre ne peut pas s'offrir,
» pour les remplacer par des études locales que la région
» soutiendrait de ses deniers, les unes parce qu'elles
» seraient en harmonie avec ses goûts et ses traditions;
» les autres parce qu'elles serviraient à sa prospérité
» matérielle ».

Au fond, tout le monde était d'accord pour proclamer que l'Université n'avait de chance de vivre qu'à condition de se spécialiser, de s'accommoder aux besoins locaux, de s'adapter aux ressources locales et de créer des enseignements qui ne pussent être trouvés nulle part ailleurs, dans les mêmes conditions d'installation pratique, d'outillage scientifique, de maîtrise professorale.

Il n'y avait plus qu'à se mettre résolument à l'œuvre.

Une chaire d'histoire de l'Auvergne, ainsi qu'une chaire de philologie romane, avec application spéciale aux dialectes du Massif central, semblaient avoir leur place marquée à la nouvelle Faculté des Lettres et devoir ajouter considérablement à sa vitalité. La première est devenue une réalité et n'a, du reste, fait que consacrer un enseignement depuis longtemps créé, excellemment professé et que subventionnait le budget municipal. A côté d'elle est venu se ranger un cours d'art roman-auvergnat, destiné à mieux faire connaître les richesses architecturales de notre région, à les cataloguer définitivement et à en fixer l'histoire.

Je reste persuadé que la chaire de philologie romane et d'autres encore peut-être auront aussi leur heure.

Quant aux chaires d'enseignement général destinées à développer notre esprit et notre intelligence, à élever nos

cœurs et à nous entretenir dans le culte de l'idéal, il eût été dangereux d'y toucher. Elles ont pu continuer leur œuvre de haute éducation intellectuelle, mais en s'adaptant, elles aussi, à des nécessités nouvelles. Leurs titulaires n'avaient-ils pas, du reste, depuis longtemps déjà, montré comment ils comprenaient leur mission? Dans des cours publics suivis avec le plus vif intérêt par de nombreux auditeurs, dans des conférences faites au dehors, à Riom, à Moulins, au Puy, etc., dans des leçons professées devant les Syndicats ouvriers, ils n'avaient pas craint de faire plier leurs programmes et de les faire concourir à l'éducation non seulement des étudiants, mais encore de la classe moyenne, et aussi de cette population ouvrière qui, comme on l'a dit avec raison, « ne demande, elle » aussi, qu'à élever ses pensées, lorsqu'on lui propose des » sujets auxquels elle puisse atteindre ». De ce côté, la question était donc résolue et je ne doute pas que notre Faculté des Lettres ne se voie de plus en plus fréquentée le jour où, agrandissant le cadre de son enseignement, multipliant ses cours et ses conférences, elle pourra offrir à ses étudiants, suivant les vœux d'un ancien doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse, aujourd'hui recteur à Montpellier, « non plus seulement des cours professionnels, mais des leçons répondant aux belles curiosités de la jeunesse, et confinant, par une heureuse entente des diverses Facultés, à leurs études particulières ». C'est ainsi qu'à Toulouse un groupe d'étudiants de lettres va, chaque année, demander à la Faculté des Sciences les connaissances préliminaires qu'exigent les hautes études de philosophie.

Plus facile encore se montrait le rôle de cette dernière Faculté dans cette adaptation aux besoins locaux, dans cette exploration du vaste territoire qui l'entoure, dans cette mise en valeur des si multiples et si diverses ressources de la région. Ouvrir ses laboratoires à tous les genres d'analyses que réclament les industries locales, faire con-

verger tous ses efforts vers l'organisation méthodique et scientifique de la production régionale, préparer pour l'industrie et l'agriculture des sujets d'élite, n'était-ce pas créer entre elle et la population des liens étroits de solidarité? N'était-ce pas faire une œuvre capable de lui attirer, à un moment donné, la juste reconnaissance de ceux qui auraient puisé auprès d'elle profits et fortune? C'est ainsi que l'ont compris ceux qui avaient sa destinée entre leurs mains. Ils ont pensé, eux aussi, qu'en dirigeant ses recherches scientifiques vers les applications intéressant immédiatement les populations dont elle réclame la confiance et l'appui, l'Université, comme on l'a dit encore, avec non moins de raison, ne risquait point d'abaisser la science, mais qu'au contraire elle contribuait à en relever la considération et l'influence. Leurs efforts expliquent assez largement le succès croissant des créations récentes qui ont noms : Cours d'électricité industrielle, station de limnologie et de pisciculture, chaire de minéralogie, cette dernière si indispensable dans ce pays unique au monde au point de vue géologique.

Un cours de chimie agricole s'est ouvert aujourd'hui même et a pris pour objet de ses premières études un sujet suggestif entre tous dans notre pays si éprouvé depuis quelques années : « Le vin, hygiène et maladies. » Il est question de lui annexer une station agronomique et œnologique pour aider à la reconstitution des vignobles d'Auvergne et à l'amélioration de leurs produits. Tout marche donc à souhait.

Mais de telles entreprises n'ont pas été sans exiger de laborieuses négociations, sans entraîner de la part des pouvoirs publics et des autorités locales et régionales, des concours pécuniaires d'une certaine importance, car réduite à ses propres forces, l'Université eût été impuissante même à les aborder.

Quel a donc été, au milieu de tout cela, le rôle des Amis de l'Université?

A l'heure où la loi sur les Universités venait d'être promulguée et où régnait le vif émoi dont je vous ai entretenu, un groupe d'hommes réunis en vue de s'intéresser aux choses de l'esprit et de créer des relations entre tous ceux qui, dans notre département, s'adonnent à l'étude des belles lettres, des sciences et des arts, conçut la pensée de s'associer aux efforts de l'Université et de se faire ses auxiliaires.

La Société d'Emulation de l'Auvergne devenait dès lors la Société des Amis de l'Université et recueillait en quelques jours près de 600 adhésions.

Tout en gardant son premier objectif, qui était « d'établir un lien entre les personnes qui, dans ce pays, s'intéressent aux choses de l'esprit », elle précisait ainsi, dans l'article 1er de ses statuts, son nouveau but : « Développer les enseignements de l'Université de Clermont; » accroître ses ressources et le nombre de ses étudiants; » encourager spécialement les études relatives à l'Auvergne; organiser des conférences scientifiques, littéraires » et artistiques; subventionner les laboratoires, la bibliothèque et les publications de l'Université, créer de nouveaux cours; fonder des bourses d'études et de voyages, » prendre, en un mot, toutes les mesures susceptibles » d'augmenter l'importance de Clermont comme centre » universitaire. »

Une action si vaste pouvait, de prime abord, paraître impossible à réaliser, car elle exigeait des ressources trop considérables qu'une Société naissante ne pouvait posséder et devait mettre longtemps à recueillir. La Société, cependant, au lendemain même de sa constitution et avec ses modiques revenus, prouvait ce que peut, aidé de la ferme volonté d'aboutir, le désir sincère d'être utile.

Elle votait tout d'abord une subvention au cours d'électricité industrielle et facilitait l'installation de travaux pratiques, de manipulations.

Une autre subvention permettait la création d'un cours

d'art roman-auvergnat. Enfin elle confiait à un maître de la Faculté des Lettres, que ses études antérieures avaient spécialement préparé à ce travail, le soin de continuer les fouilles du puy de Dôme et de faire un travail d'ensemble sur le Temple de Vasso. Elle mettait pour cela, à sa disposition, une partie de ses disponibilités.

Vous savez avec quel succès les nouvelles recherches ont été poursuivies. Le Département et l'Etat, prenant un vif intérêt aux travaux de M. Audollent, lui ont voté des subsides et M. le Recteur pouvait, lors de la séance solennelle de rentrée de l'Université, s'exprimer ainsi :

« Les résultats obtenus dans une première campagne de » quelques semaines ont dépassé les espérances et ont » aussitôt attiré l'attention du monde savant. Ils per- » mettent d'espérer que ce monument, l'un des plus cé- » lèbres sanctuaires religieux de la Gaule romaine, et que » ce grand Mercure du Dôme, dont l'authenticité n'est » encore attestée que par une seule inscription, vont » bientôt sortir de la mystérieuse obscurité qui les avait » enveloppés jusqu'à ce jour et entrer définitivement dans » le domaine de la science. C'est la Société des Amis de » l'Université qui a eu l'initiative de ces fouilles et qui » aura peut-être l'honneur d'avoir le plus contribué à » éclairer l'énigme historique qui plane toujours sur le » sommet du puy de Dôme. Mais nous regardons comme » nôtres les bonnes fortunes de nos amis et nous croyons » devoir prendre notre part de celle qui échoit à la So- » ciété des Amis de l'Université. »

M. le Recteur nous a fait la part trop belle. L'honneur principal revient à M. Audollent, c'est-à-dire à un membre de l'Université qui a su intéresser à ses recherches le monde savant et les pouvoirs publics. Son travail sera un titre de gloire pour l'Université de Clermont dont il contribuera à grandir la réputation. Pour nous, heureux de lui avoir ouvert le chemin et facilité la tâche, nous nous contenterons de partager la joie de son succès et

notre seul orgueil sera d'avoir, cette fois encore, pu rendre service à l'Université.

Poursuivant leur but sans relâche, les Amis de l'Université ont aussi obtenu de la Société thermale de Royat une subvention de 500 francs destinée à des études physico-chimiques sur les eaux de notre belle station. C'est encore un professeur de l'Université, M. Duboin, qui, en décelant la présence de l'iode à l'état libre dans ces eaux, a ouvert la voie à de nouvelles et précieuses indications thérapeutiques.

Mais cela ne pouvait suffire. A défaut de ressources leur permettant d'octroyer d'autres subventions, les Amis de l'Université se sont employés, de tout leur crédit et de tout leur pouvoir, à la création d'enseignements nouveaux, tels que la chimie, la zoologie, la botanique agricoles et la minéralogie, regrettant en pareille circonstance de ne pouvoir émettre que des vœux.

Des conférences hebdomadaires organisées sous les auspices de la Société, des réunions mensuelles où des travaux du plus haut intérêt ont été lus et discutés, de la publication de la *Revue d'Auvergne* où des mémoires d'une valeur incontestable ont trouvé place, je ne dirai qu'un mot : sans être directement utiles à l'Université, elles n'en ont pas moins contribué à faire connaître mieux encore la haute valeur scientifique de ses professeurs, à faire apprécier le charme de leurs relations et à nous convaincre davantage des raisons nombreuses que nous avions de les conserver parmi nous.

Telle a été l'œuvre de ces trois premières années. Il m'était particulièrement agréable de la signaler et de vous faire connaître ceux qui l'avaient dirigée. M. le docteur Chibret, président; MM. Hospital, Bonnefoy, Côte-Blatin, Lenoir, Bertrand, vice-présidents; M. Vernière, secrétaire général et président du Comité de publication; M. Accarias, secrétaire et plus tard secrétaire général par intérim; M. Mathieu, trésorier, ont droit à toute

notre gratitude pour le zèle, l'activité et le dévouement qu'ils n'ont cessé d'apporter à l'accomplissement de la lourde tâche qu'ils avaient acceptée.

Eloigné par la maladie des réunions de la Société et de la présidence effective, pendant les deux dernières années, M. le docteur Chibret n'en a pas moins donné tous ses soins à la Société jusqu'au dernier jour. J'éprouve, vous le comprendrez aisément, quelque embarras à louer comme il convient l'ardeur communicative et l'esprit entraînant d'initiative que l'ancien président des Amis de l'Université savait apporter dans l'accomplissement de ses fonctions. Animé des mêmes sentiments d'ardente sympathie et de sincère affection pour notre Université, je m'estimerai heureux si je puis suivre ses traces et rendre à la Société d'aussi réels services.

Ma tâche sera, du reste, singulièrement facilitée par la collaboration de MM. Hospital et Bonnefoy, qui, pendant deux longues années, ont suppléé le président empêché et ont contribué, dans une large mesure, aux services rendus. M. le docteur Hospital nous a souvent fait profiter de ses excellents et judicieux conseils et plus souvent encore a charmé nos réunions de sa verve spirituelle et de son aimable érudition. M. Bonnefoy a été notre interprète et notre avocat heureux près du Conseil général. Par lui nous avons obtenu de sérieuses subventions. A tous deux, je dis merci au nom des Amis de l'Université.

MM. Côte-Blatin et Du Ranquet, qui occupent avec eux les fauteuils de la vice-présidence dans le nouveau Conseil d'administration, seront, à des titres divers, pour notre Société, de précieux auxiliaires.

A M. Vernière, obligé de quitter Clermont et se trouvant par suite dans l'impossibilité de suivre nos séances, succède M. Accarias comme secrétaire général. Nous ne pouvons que regretter l'absence parmi nous de M. Vernière, un des ouvriers de la première heure dont la collaboration a été la plus utile et la plus dévouée. Nous nous

consolons en pensant que parfois nous le retrouverons au Comité de publication dont il a été le distingué président et dont il restera certainement un des membres les plus écoutés.

M. Accarias a déjà rempli, pendant quelques mois, les fonctions de secrétaire général. Son passé nous répond de l'avenir.

M. Mathieu, notre trésorier, est connu de tous. Nous sommes heureux d'avoir nos finances en si bonnes mains et l'unanimité des suffrages de la Société lui a prouvé l'estime en laquelle il était tenu. Il sera suppléé, à l'occasion, par M. Fontbertasse à qui nous souhaitons la bienvenue, ainsi qu'à MM. Eusébio et Lauby, secrétaires des séances.

Le Comité de publication sera désormais présidé par M. Rouchon. La science et l'érudition de M. Rouchon n'ont d'égale que sa modestie. Il nous pardonnera d'avoir mis celle-ci à l'épreuve, en nous félicitant publiquement de savoir notre *Revue* sous sa haute et habile direction. Il sera secondé par MM. Ehrhard et Paul Girod, que vous connaissez tous assez pour que je n'aie point ici à faire leur éloge.

Et maintenant quelle sera l'œuvre de ces trois nouvelles années? Qu'il me soit permis de vous le dire en deux mots.

Convaincus que l'esprit de suite et la continuité dans les efforts sont les conditions premières d'une bonne et utile besogne, nous continuerons tous nos soins aux créations déjà réalisées pendant la première période et aux travaux en cours; je veux parler du cours d'électricité industrielle, du cours d'art roman et aussi des recherches entreprises au puy de Dôme. Puis, si nos revenus nous le permettent, nous serons heureux non seulement d'en attribuer une part aux fondations plus récentes, comme la chimie agricole, la station limnologique, mais encore de subventionner de nouvelles recherches, en hydrologie minérale, par exemple.

Par nos conférences, par notre *Revue*, nous continuerons à intéresser le public aux travaux des maîtres de l'Université et aux nôtres, à créer entre tous des liens plus étroits encore de sympathie et d'affection.

Dans nos réunions mensuelles, nous nous attacherons à rechercher les moyens les plus aptes à aider au développement de l'Université. Ici nos efforts devront porter surtout sur deux points : 1° augmenter l'effectif de nos adhérents et par suite nos ressources et nos subventions aux divers enseignements de l'Université; 2° appeler à l'Université de nouveaux étudiants et auditeurs.

L'œuvre de l'Université, telle que nous l'avons exposée, telle que nous la comprenons aujourd'hui, est une œuvre essentiellement d'intérêt général. Est-il besoin d'insister pour faire comprendre combien il est important de réunir autour d'elle toutes les bonnes volontés, de soutenir ses efforts, de lui prodiguer sans cesse de nouveaux et sérieux encouragements. L'outillage actuel insuffisant, les locaux trop étroits, le personnel lui-même trop restreint, sont autant de lacunes qu'il importe de combler rapidement pour donner à l'Université toute sa puissance d'action. A coup sûr, toutes les améliorations désirables ne sauraient s'accomplir en un jour, et c'est le devoir des autorités locales et régionales d'apporter à la consolidation de l'édifice tous les matériaux nécessaires. Mais à l'initiative privée il appartient de coopérer, dans une large mesure, à la constitution de cette puissante machine destinée à être pour tous d'une si haute et si réelle utilité.

C'est ainsi qu'on l'a compris partout et nous pourrions citer telle Université, comme Nancy, où, en quelques mois, les industriels et commerçants ont fourni plus de 400,000 francs pour la création d'instituts techniques de brasserie, de physique, de chimie, d'électricité industrielle et de bien d'autres enseignements. C'est que les Lorrains ont pu se rendre compte par eux-mêmes de l'influence des Universités dans le développement écono-

mique de l'Allemagne, développement menaçant qui nous fait aujourd'hui ses tributaires pour nombre d'industries où, hier encore, notre supériorité était indiscutable. A Lyon, à Bordeaux, à Toulouse, l'Université s'enrichit de larges dotations. Je ne veux pas douter qu'en présence de la direction imprimée aux travaux de notre Faculté des Sciences, en présence de services qui demain seront chose évidente, il n'en soit de même ici et que les cordons des bourses jusqu'ici fermées ne se délient. Notre rôle est de provoquer ces concours financiers, de hâter ces donations; nous n'y faillirons pas.

Nous ne nous bornerons pas à solliciter nos compatriotes du département. Notre station agronomique et œnologique, celle de pisciculture, nos cours de chimie agricole, d'électricité industrielle, de géologie et de minéralogie, nos chaires elles-mêmes d'enseignement général doivent étendre le rayon de leur action sur toute la région dont Clermont est le centre géographique et économique. Partout dans cette région nous irons, comme les apôtres, prêchant la bonne parole. Dans des sorties annuelles, dans des sortes de congrès régionaux organisés, chaque année, au chef-lieu ou dans l'une des villes importantes des départements voisins, nous irons faire connaître notre Université, intéresser les populations à ses travaux et essayer de recueillir pour elle, près des Conseils élus comme des particuliers, des encouragements qui jamais ne sauraient être trop considérables.

A l'instar de Grenoble, nous essaierons d'appeler à nous, par une organisation spéciale, les étudiants étrangers, et nous nous efforcerons de rendre ceux de notre région plus nombreux encore, en reprenant la question toujours en suspens de l'Ecole de Droit.

Ici, notre intention n'est pas de chercher à provoquer une solution immédiate. Nous savons que la municipalité a sur le métier, à l'heure actuelle, de nombreux projets d'un intérêt capital pour notre cité, projets dont le vote

entraînera de très grosses dépenses. L'un de ces projets vise, du reste, directement l'Université ; je veux parler de la fusion de la Bibliothèque municipale et de la Bibliothèque universitaire.

Négociée par M. le Recteur, par M. Ehrhard, professeur à l'Université en même temps que membre de la municipalité, enfin par M. le Directeur de l'enseignement supérieur, lors d'un récent voyage, cette question semble près d'être résolue d'une façon favorable. Nous ne pouvons que nous féliciter d'une importante amélioration qui aura pour conséquence, tout en gardant l'autonomie des deux établissements, de réunir sous une direction unique, savante et méthodique, et dans une installation spacieuse et rajeunie, les riches collections étouffées entre les murs trop étroits des deux bibliothèques actuelles et, pour cette raison, en partie inutilisées.

Les multiples emplois pourront être désormais évités et, avec les mêmes crédits, nous verrons les acquisitions presque doublées. Ce sera un gain d'argent. Professeurs, étudiants, amateurs, trouveront un avantage considérable à cette opération, qui mettra à leur disposition tous les ouvrages des deux bibliothèques, aujourd'hui séparées, et dont l'une, au moins, est restée jusqu'ici inaccessible au grand public. Tout étant réuni sous un même toit, les recherches en seront facilitées et ce sera un gain de temps. Enfin, considération dernière, qui, à l'heure où nous vivons, ne manque pas de valeur, le Conseil municipal, en réalisant ce projet, témoignera de sa ferme résolution de défendre son Université et d'ajouter encore à sa vie et à son mouvement. Peut-être ainsi ouvrira-t-il la porte à d'autres créations non moins désirables, parmi lesquelles se place l'Ecole de Droit.

Celle-ci, cependant, ne devra, à mon avis, avoir son heure que lorsque l'agrandissement de la Faculté des Sciences, rendu indispensable aussi bien par le nombre de ses étudiants que par les exigences des nouveaux services,

aura été effectué. Alors il sera du devoir de la municipalité de compléter un organisme si vigoureux et qui aura donné des preuves d'une si étonnante vitalité.

Mais pour ne pas réclamer la création immédiate de l'Ecole de Droit, ne devons-nous point y penser sans cesse? Ne devons-nous pas préparer le terrain, le débarrasser de tous les obstacles, et ils sont nombreux, semés à sa surface? Ce sera le rôle encore des Amis de l'Université d'établir par des études approfondies, à la suite d'une minutieuse enquête, un projet qui ne puisse soulever aucune objection, qu'au moment voulu nos édiles puissent adopter et qui trouve bon accueil près de l'administration supérieure, convaincue, par nos incessants progrès, de la nécessité de donner un couronnement à l'édifice.

C'est à cette tâche que votre nouveau président vous convie. Il y consacrera toutes ses forces, heureux s'il peut léguer à son successeur une œuvre préparée de longue main, prête à être réalisée et qui deviendra l'objectif capital, la création d'une méritoire et plus heureuse période.

Je croirais manquer à tous mes devoirs si, avant de terminer, je ne remerciais M. le Recteur de l'Académie des relations toutes cordiales qu'il a entretenues avec les Amis de l'Université, M. le Préfet et M. le Maire de l'attention bienveillante qu'ils ont prêtée à nos fréquentes sollicitations, le Conseil général et le Conseil municipal de leurs généreuses subventions, la presse de son concours dévoué, et si je ne vous rappelais la noble devise que, par une heureuse inspiration, notre président d'hier a fait inscrire sur la bannière de la Société, devise en laquelle tient tout notre objectif : « Pour l'Auvergne, par son Université. »

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 12 décembre 1901.

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Dr Hospital, vice-président.

Le secrétaire des séances donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est approuvé.

Après avoir dépouillé la correspondance et annoncé les publications reçues pendant le mois de décembre, par la Société, M. le Président annonce qu'il va lever la séance pendant quelques minutes, afin de permettre aux membres présents de se concerter pour le choix d'un nouveau conseil d'administration. — A neuf heures, la séance est reprise. M. le Président donne lecture des articles des statuts concernant les élections du Bureau et du Comité de publication. M. le Dr Hospital ayant proposé pour la présidence les candidatures de MM. Bonnefoy et Gautrez, M. Bonnefoy déclare qu'il n'est pas candidat à la présidence et qu'il se désiste en faveur de M. le Dr Hospital qui, pendant un certain temps, a déjà rempli effectivement les fonctions de président.

Les deux candidats à la présidence sont donc M. le Dr Hospital et M. le Dr Gautrez.

Total des suffrages exprimés : 46. Ont obtenu au premier tour de scrutin :

M. le Dr Gautrez	22
M. le Dr Hospital	19
M. Bonnefoy	3
M. le Dr Girod	1

1 bulletin blanc.

Aucun des candidats n'ayant atteint la majorité, on procède au 2e tour.

Total des suffrages exprimés : 47. Ont obtenu au second tour de scrutin :

M. le Dr Gautrez	26
M. le Dr Hospital	20
M. Bonnefoy	1

M. le Dr Gautrez est déclaré élu président de la Société.

M. le Dr Hospital cède la présidence à M. Gautrez, qui prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

» Je tiens à vous remercier, dès ce soir, du grand honneur que vous m'avez fait, en m'appelant à la présidence de la Société. Je tiens aussi, dès maintenant, à faire une déclaration très nette.

» Quelques personnes ont voulu voir en ma candidature, une candidature de combat. Je proteste énergiquement contre cette interprétation.

» Ma candidature a été tout simplement une candidature de travail et d'efforts à réaliser en vue du développement de l'Université.

» Pour arriver aux résultats que tous nous devons souhaiter d'obtenir, je considérerai comme un devoir de faire appel à tous les concours, à toutes les collaborations utiles, sans exception aucune. J'estime, en effet, que le président des Amis de l'Université, guide et juge impartial de vos travaux et de vos débats, n'a pas à partager les inimitiés personnelles de l'homme privé. »

On procède ensuite à l'élection des vice-présidents.

Total des suffrages exprimés : 41.

Ont obtenu au 1er tour :

M. Bonnefoy	38	M. Liebaert	8
M. le Dr Hospital	37	M. Amenc	2
M. Côte-Blatin	34	M. le Dr Bousquet	1
M. Rouchon	12	M. le Dr Girod	1
M. Du Ranquet	10	M. Glangeaud	1
M. Michelin	9	M. Vernière	1

MM. Bonnefoy, Hospital et Côte-Blatin, ayant obtenu la majorité des suffrages, sont proclamés élus.

M. Rouchon déclare qu'il n'est pas candidat, et en conséquence, prie ses amis de vouloir bien ne pas voter pour lui.

On procède au 2e tour de scrutin. Toutefois, comme l'heure s'avance, on décide de faire en même temps l'élection du secrétaire général.

Total des suffrages exprimés : 39.

Pour la vice-présidence ont obtenu :

M. Bruyant	19	M. Michelin	1
M. Du Ranquet	14	M. Rouchon	1
M. Accarias	1	M. Vernière	1

1 bulletin blanc.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité, on procède à un deuxième tour.

Total des suffrages exprimés : 21. Ont obtenu :

M. Du Ranquet, 19 voix, et M. Bruyant, 8 voix.

M. Du Ranquet est élu vice-président.

Pour le secrétariat général, sur 39 votants, ont obtenu :

M. Accarias..... 25 voix
M. Bruyant..... 12 —
M. Lauby..... 1 —
1 bulletin blanc.

M. Accarias, ayant obtenu la majorité, est élu.

A l'unanimité, M. Mathieu est élu trésorier.

M. Fontbertasse, trésorier-adjoint.

MM. Eusébio et Lauby sont également élus, à l'unanimité, secrétaires des séances.

On procède enfin à l'élection des membres du Comité de publication.

A la liste des anciens membres du Comité de publication, plusieurs sociétaires proposent d'ajouter MM. Audollent, Bardin, Bruyant, Joyau et Laude, qui sont acceptés à l'unanimité.

Le Comité de publication se trouve donc ainsi constitué :

MM. Audollent, Bardin, Dr Bousquet, Bréhier, Brunhes, Bruyant, Ulysse Chabrol, Colombier, Constantin, Desdevises du Dezert, Des Essarts, Ehrhard, Paul Gautier, Dr Paul Girod, Glangeaud, Guichard, Hommel, Huguet, Charles Jaloustre, Joyau, Julien, Laude, Mège, Poirier, Rouchon, Vernière, Vimont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

MÉLANGES

LA VIE EN FRANCE

En Auvergne.

Dans son rapport sur le budget de l'instruction publique, M. Maurice Faure constate avec une évidente satisfaction l'augmentation croissante du nombre des élèves des lycées et des collèges, en même temps que les indéniables progrès réalisés dans les départements par les initiatives parties de l'Université. De ces progrès il est juste, pour une partie, de reporter l'honneur sur les efforts individuels, et notamment sur la persévérante propagande des groupements rangés sous la bannière des *Amis de l'Université*.

Voyez plutôt ce qui se passe chez nous.

Notre Université régionale, pendant plusieurs années, a subi une crise dont il semblait qu'il lui fût difficile de sortir indemne. Elle

est aujourd'hui en pleine prospérité ; elle le doit pour une grande part à ces *Amis de l'Université*, commerçants, industriels, fonctionnaires, lettrés qui, sans compter, lui donnèrent leur temps, leur peine, leur argent. Ils comprirent admirablement leur rôle, et, au lieu de se perdre en vaines discussions, ils s'attachèrent à faire de bonne besogne.

L'autre jour, M. Jules Huret a fort joliment démontré le parti que l'industrie pourrait tirer de la force motrice accumulée dans les eaux pyrénéennes. La même pensée a poussé les Amis de l'Université, chez nous, à établir un cours d'électricité industrielle. Tout ce qui intéresse l'Auvergne va droit au cœur de ces vaillants qui ont pris comme devise : « Pour l'Auvergne par son Université ! »

Les multiples résultats de leurs efforts dévoués ont encore accru leur louable ambition : ils rêvent aujourd'hui d'étendre leur action bienfaisante sur toute la région dont Clermont est le centre géographique et économique.

« Partout, dans cette région, dit leur président, nous irons comme les apôtres prêchant la bonne parole. Dans des sorties annuelles, dans des sortes de congrès régionaux, organisés chaque année au chef-lieu ou dans l'une des villes importantes des départements voisins, nous irons faire connaitre notre université et intéresser les populations à ses travaux. »

Voilà de bien précieux amis pour l'Université ! Il serait à désirer, pour l'instruction générale du pays, qu'elle en comptât partout d'aussi dévoués et d'aussi persuasifs. On raille quelquefois notre Auvergne ; on voit pourtant que nous savons y faire d'excellente besogne. — Paul FERRAND. *(Figaro.)*

L'Imprimeur-Gérant : G. MONT-LOUIS.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

LES

DIATOMÉES FOSSILES

D'AUVERGNE

Par le Frère HÉRIBAUD JOSEPH

Professeur au Pensionnat de Clermont-Ferrand

PRÉFACE

La découverte récente du vaste dépôt de Celles, près la gare de Neussargues, par notre distingué compatriote, M. Jean Pagès-Allary, ingénieur-industriel à Murat, et celle du beau dépôt de la Bade, près de Collandre, par M. A. Chareton-Chaumeil, avoué-géologue à Langres, nous ont engagé à poursuivre l'étude captivante des Diatomées de notre belle province, et compléter ainsi, dans la mesure du possible, le mémoire publié en 1893 sur ce groupe d'Algues inférieures, mémoire accueilli avec trop de faveur par les diatomistes français et étrangers, et par l'Institut de France (Académie des Sciences).

L'étude des dépôts de Celles et de la Bade a été faite avec le plus grand soin, d'après de nombreux échantillons pris sur les divers points de leur masse, et à l'aide des meilleures lentilles.

Malgré le nombre considérable de préparations examinées (environ 200), nous n'avons pas la prétention d'avoir relevé la série complète des espèces qu'ils contiennent; ces deux dépôts, comme ceux d'Auxillac, de Neussargues et du Puy de Mur, ménagent encore bien des surprises agréables aux diatomistes qui les étudieront après nous; ce sont des mines inépuisables.

A la suite des deux dépôts cantaliens, deux autres, appartenant au Puy-de-Dôme, ont été l'objet de nos recherches : ce sont les dépôts de Perrier, près d'Issoire, et celui du ravin des Egravats, près de la Grande Cascade du Mont-Dore; toutefois, leur florule n'offre point la variété des dépôts de Celles et de la Bade; nous le constaterons plus loin.

Dans l'espoir de trouver quelques nouveautés dans les riches dépôts d'Auxillac, de Neussargues, de Verneuges et du Puy de Mur, nous en avons examiné des échantillons nombreux pris à différentes profondeurs, ou provenant d'affleurements découverts depuis la publication des *Diatomées d'Auvergne*. Le résultat a dépassé nos espérances; en effet, avec les deux genres *Opephora* et *Campylosira*, nouveaux pour notre flore diatomique, ces dépôts nous ont encore procuré un bon nombre de formes très intéressantes, parmi lesquelles plusieurs sont inédites.

Les deux remarquables planches de ce mémoire sont dues au talent bien connu de M. le Commandant Maurice Peragallo. Nous sommes heureux de lui exprimer ici nos meilleurs remerciements pour le service précieux qu'il nous a rendu avec la plus parfaite amabilité.

Nous offrons aussi, à M. Pagès-Allary et à M. Chareton-Chaumeil, l'expression de notre bien vive reconnaissance pour nous avoir communiqué les prémices de leur importante découverte, nous permettant ainsi d'établir notre droit de priorité au sujet de l'étude des dépôts de Celles et de la Bade.

Merci à notre aimable et savant compatriote, M. Pierre Marty, du château de Caillac, pour les éléments d'étude qu'il a eu l'amabilité de nous procurer; parmi les échantillons reçus, et provenant du dépôt de Neussargues, nous avons eu le plaisir de découvrir le genre *Opephora*, encore peu connu des diatomistes français.

Enfin, nous devons à M. Charles Saintigny, agent-voyer en retraite, plusieurs échantillons du dépôt de Verneuges (Puy-de-Dôme), dépôt dont il est le propriétaire et qu'il se propose d'exploiter au point de vue industriel; l'un des échantillons, pris à 4 mètres de profondeur, nous a fourni 3 ou 4 formes inédites fort curieuses, avec plusieurs espèces que nous n'avions pas constatées dans l'échantillon étudié en 1890, et transmis par M. l'abbé R. Crégut.

L'examen d'un assez grand nombre de récoltes de Diatomées vivantes ne nous ayant donné aucune forme nouvelle à ajouter aux espèces mentionnées dans notre travail de 1893, nous avons dû nous borner à publier, dans les pages suivantes, le résultat de nos études sur les Diatomées fossiles.

Pensionnat des Frères de Clermont-Ferrand.

25 Février 1902.

F. HÉRIBAUD JOSEPH.

DÉPOTS ÉTUDIÉS.

Les dépôts diatomifères qui font l'objet de ce mémoire sont d'abord : les dépôts de Celles, de la Bade, de Perrier et du ravin des Egravats, découverts postérieurement à la publication des *Diatomées d'Auvergne* (1893) ; puis, les dépôts du Puy de Mur, de Verneuges, de la Bourboule, d'Auxillac et de Neussargues, déjà connus, mais dont la florule exigeait de nouvelles investigations.

I.

Dépôts nouveaux pour la Flore d'Auvergne

DÉPOT DE CELLES (Cantal)

(Pliocène supérieur).

Le dépôt de Celles, découvert au mois de juin 1901 par M. Pagès-Allary, est situé près de la gare de Neussargues, à l'altitude de 870 mètres, à l'entrée du bois de Celles et au S.-O. par rapport à la gare.

D'après les documents précis fournis par notre honorable compatriote, ce dépôt doit avoir une grande étendue, comme le prouvent les sondages effectués sur plusieurs points, et assez distants les uns des autres pour en conclure que sa surface est au moins égale à celle du dépôt d'Auxillac.

La plus grande épaisseur constatée jusqu'à présent est de 10 mètres, mais il est fort probable qu'elle sera trouvée, sur d'autres points, supérieure à ce chiffre.

Une couche de terre végétale, et des accumulations morainiques formées de roches d'origine très diverse et plus ou moins fragmentées, le recouvrent. A un certain niveau, la masse diatomifère est traversée, dans le sens horizontal,

par un lit de cendres volcaniques (cinérites), de 20 à 25 centimètres d'épaisseur.

Sur un échantillon reçu nous avons constaté une bonne empreinte de feuille d'un *Fagus*, probablement *Fagus pliocenica*; il est donc évident que le dépôt renferme des végétaux fossiles, plus ou moins abondants. Or, la constatation de feuilles fossiles et l'existence d'une couche de cinérite intercalée dans l'épaisseur de la masse sont une preuve certaine que le dépôt a été remanié. Repris par les eaux à l'époque pliocène, il a été entraîné dans la dépression formée par une puissante coulée basaltique, épanchée perpendiculairement à la direction du courant boueux diatomifère, qui l'a retenu à la manière d'une digue gigantesque. La fossilisation des feuilles n'a pu s'effectuer qu'au moment où la masse à Diatomées s'est déposée dans la dépression qu'elle occupe actuellement; d'où il résulte que la florule phanérogamique est postérieure à la florule diatomique, c'est-à-dire à la formation du dépôt. Au cours de ce mémoire nous aurons à revenir sur ce point très instructif, concernant les deux florules des dépôts diatomifères remaniés.

Le dépôt repose directement sur une assise de terre noire et compacte dont la formation ne s'explique pas facilement, à moins d'y voir simplement le sol tourbeux d'un ancien marais, modifié à la fois par les émissions volcaniques et par une forte pression; mais, ce n'est là qu'une indication pour nos compatriotes géologues; n'ayant pas étudié ce point spécial de la question, nous leur laissons le soin de l'élucider.

A l'état sec, le dépôt est d'un blanc grisâtre, pulvérulent, onctueux au toucher et d'une pureté remarquable, à en juger par les échantillons étudiés. A notre avis, il est de tout premier ordre au point de vue des applications industrielles, bien supérieur aux meilleurs dépôts allemands, trop longtemps utilisés en France, au préjudice de ceux d'Auvergne.

Les deux Diatomées caractéristiques, et qui forment la plus grande partie de la masse du dépôt, sont : le *Cyclotella Iris* avec sa variété *integra*, et le *Melosira spiralis*, avec ses deux variétés *hemisphærica* et *sphærica*, extrêmement curieuses.

Ces Diatomées, à valves très épaisses, très résistantes, sont rarement fragmentées, et c'est précisément à cette particularité que le dépôt de Celles doit ses qualités tout à fait supérieures. Les dépôts allemands, que nous avons beaucoup étudiés à l'occasion de la publication des *Diatomées d'Auvergne*, sont formés en grande partie d'espèces appartenant aux genres *Fragilaria*, *Navicula*, *Nitzschia*, *Synedra*, etc., à valves minces, très fragiles, d'où il résulte que les frustules sont presque toujours brisés ; or, il est évident que, dans ces conditions, les dépôts allemands sont très inférieurs à celui de Celles, au point de vue spécial du pouvoir absorbant. Dans la plupart des applications industrielles, en particulier pour la fabrication de la dynamite, le dépôt cantalien doit leur être préféré.

Voici la série des espèces et variétés observées dans les échantillons examinés (1) :

Cocconeis lineata Grun. var. *euglypta* Grun. (Diat. d'Auv. p. 46). AR.

Gomphonema biventralis F. Hérib. et M. Per. (Pl. VIII, fig. 3). — Analogue au *Gomph. acuminatum* Ehrb., mais présentant deux étranglements au lieu d'un seul. Longueur 75 μ, largeur de la tête 18 μ ; les deux parties ventrales ont respectivement 15 et 10 μ. Raphé presque invisible. Aréa assez large, s'élargissant ou se rétrécissant dans le sens des bords de la valve. Stries nettement granulées, au nombre de 9 en 10 μ au centre, un peu plus

(1) Les Diatomées déjà connues sont imprimées en *italique*, et les espèces et variétés nouvelles en **égyptien**.

écartées à la tête, et plus serrées au contraire à l'autre extrémité. R.

Gomphonema insigne Greg. var. **acuminata** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 4). — Diffère du type par sa forme nettement anguleuse, et dont la tête est brusquement diminuée pour se terminer en pointe. Longueur 65 μ. Stries fines, au nombre de 16 en 10 μ. RR.

Gomph. acuminatum Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 53). R.
— *geminatum* Ag. *nec* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 52). R.
— *intricatum* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 57). RR.
— *subtile* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 58). RR.
— *subclavatum* Grun. (Diat. d'Auv., p. 55). R.
— — var. **major** F. Hérib. et M. Per. — Se distingue du type par sa plus grande longueur, et par les stries moins serrées. Longueur 66 μ. Stries au nombre de 11 en 10 μ. R.

Amphora affinis Ktz. (Diat. d'Auv., p. 63). AR.

Cymbella scotica W. Sm.; V. H. pl. 2, fig. 21. R.
— *aspera* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 69). R.
— *cymbiformis* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 69). R.

Encyonema Girodi F. Hérib. (Pl. VII, fig 18). — Espèce très distincte. Longueur 80 μ, largeur 15 μ; ventre et dos gibbeux ; gibbosité du ventre plus sensible que celle du dos. Raphé droit. Nodules terminaux en forme de virgule, placés contre le bord dorsal et assez loin de l'extrémité de la valve. Aréa s'élargissant autour du nodule central et des nodules terminaux. Stries de la face dorsale convergentes, et au nombre de 6 1/2 à 7 en 10 μ au centre, mais plus serrées aux extrémités, nettement granulées et plus fortes vers les bords que vers le raphé. Stries de la face ventrale au nombre de 8 en 10 μ au centre, où elles sont convergentes, puis divergentes pour converger autour des nodules terminaux, où elles sont beaucoup plus serrées

qu'au centre, moins nettement granulées que celles de la face dorsale.

Nous dédions cette belle Diatomée à M. le Dr Paul Girod, professeur de Botanique à l'Université de Clermont, en reconnaissance de l'intérêt qu'il nous a constamment témoigné au cours de nos recherches sur les Diatomées d'Auvergne.

Navicula cellesensis F. Hérib. et M. Per. (Pl. VII, fig. 13). — De forme lenticulaire, à extrémités très largement arrondies. Longueur 58 μ, largeur 15 μ. Raphé filiforme, à nodules terminaux petits, en forme de crochets, et dont les deux parties se recourbent dans le même sens pour former le nodule central. Stries marginales fines, au nombre de 12 en 10 μ, laissant une large aréa centrale limitée par des lignes à peu près parallèles aux bords de la valve. RR.

La Navicule du dépôt de Celles, ressemble à une petite forme du *Navicula instabilis* A. Sch., Atl., pl. 43, fig. 39, qui est une espèce marine de l'Amérique du Sud.

Navicula Gomontiana F. Hérib. (Pl. VII, fig. 14). — De forme lenticulaire, à extrémités assez largement arrondies et légèrement subrostrées. Longueur 57 μ, largeur 23 μ. Raphé porté sur une surélévation de la valve, assez fort au nodule central et s'atténuant jusqu'aux nodules terminaux qui sont arrondis et très petits. Stries convergentes, courbes, paraissant lisses, au nombre de 6 en 10 μ au centre, mais plus serrées aux extrémités, où elles arrivent jusqu'au surélèvement de la valve portant le raphé, tandis qu'au centre elles laissent une aréa en forme de losange. R.

Notre *Navicula Gomontiana* est analogue au *Navicula Placentula* d'Ehrenberg, mais il s'en distingue nettement par la forme du raphé et par les extrémités de la valve.

Cette Navicule est dédiée à M. Maurice Gomont, l'auteur bien connu de la savante Monographie des Oscillariées

et de plusieurs autres publications algologiques, notamment d'un mémoire très remarquable sur les Algues du Cantal.

Navicula nobilis Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 80). R.
— *major* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 82). AC.
— *viridis* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 83). R.
— *rupestris* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 84). RR.
— *acrosphæria* Bréb. var. *lævis* (Diat. d'Auv., p. 93). R.
— *rhomboides* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 110). RR.
— **transversa** A. Sch. RR.
— *limosa* Ktz. var. *gibberula* Grun. (Diat. d'Auv., p. 112). RR.
— *elliptica* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 104). AR.

Navicula Pagesi F. Hérib. (Pl. VII, fig. 7). — De forme largement elliptique. Longueur 50 à 75 μ, largeur 30 à 40 μ. Raphé très fin, non entouré de bourrelets siliceux, nodules terminaux petits, un peu éloignés des extrémités de la valve ; nodule central formé de deux granules bien ronds. Aréa étroite, dilatée autour du nodule central. Sillons latéraux bien définis, allant en s'élargissant progressivement des extrémités au centre de la valve. Stries convergentes, au nombre de 9 en 10 μ, formées de granules jointifs dans tous les sens, mais alignés suivant la direction des stries ; on peut dire également que les stries sont jointives, divisées en travers, chaque division formée par un granule. — Se distingue du *Navicula elliptica* Ktz. par sa taille et par le nombre de ses stries. AC.

Pantocseck figure dans son ouvrage sur les Diatomées fossiles de Hongrie, III, pl. 17, fig. 246, sous le nom de *Navicula carpathorum*, une forme qui ressemble assez bien au *Navicula Pagesi*, mais le raphé est très différent chez les deux espèces, et ne permet pas de les confondre.

Cette jolie Diatomée est dédiée à M. Jean Pagès-Allary, en souvenir de son intéressante découverte.

Pleurosigma attenuatum Ktz. (Diat. d'Auv., p. 122). R.

Epithemia turgida Ktz. (Diat. d'Auv., p. 124). AC.
— *Hyndmannii* W. Sm. (Diat. d'Auv., p. 125). C.
— *gibba* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 126). R.
— *Sorex* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 126). AR.
— *Zebra* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 127). C.
— *Argus* Ktz. var. *amphicephala* Grun. (Diat. d'Auv., p. 127). R.
Eunotia pectinalis Rab. var. *stricta* Rab. (Diat. d'Auv., p. 132). AR.
— *impressa* Ehrb. var. *angusta* Grun. (Diat. d'Auv., p. 134). R.
— *polyglyphis* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 134). R.
Synedra Ulna Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 137). RR.
— *capitata* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 139). RR.

Actinella pliocenica F. Hérib. et M. Per. (Pl. VIII, fig. 7). — Longueur environ 100 μ, largeur de la plus grosse extrémité 10 à 12 μ; n'ayant pu observer de frustules entiers la petite extrémité nous est inconnue. Les bords de la valve ne portent pas de perles, mais seulement de petites granulations en nombre égal à celui des stries, et formées par leur prolongement. Stries transversales fines, non distinctement granulées, au nombre de 10 en 10 μ, et un peu plus serrées à la grosse extrémité. AC.

Notre *Actinella* ressemble à l'*Actinella brasiliensis* de Grunow. (V. H. Syn., pl. 35, fig. 19), espèce récente du Brésil; mais les deux espèces sont bien distinctes ; elles diffèrent en effet par le nombre de leurs stries, et surtout par l'absence, sur la Diatomée de Celles, des perles marginales que l'on voit sur les bords de la valve de celle du Brésil.

Le genre *Actinella*, créé par Lewis, en 1881, ne comprenait encore que quatre ou cinq espèces toutes étrangères à l'Europe; deux appartiennent au Brésil, une à la Guyane et la quatrième à l'Amérique du Nord. Nous ignorons la patrie de l'*Actinella scala*, publié depuis

peu, par M. Brun, professeur de Micrographie à l'Université de Genève. — Le genre *Actinella* est donc nouveau pour la flore européenne.

Asterionella antiqua F. Hérib. et M. Per. (Pl. VIII, fig. 8, *sp.* ?). — En comparant la fig. 8 de notre pl. VIII à la fig. 20 de la pl. 51 du Synopsis de Van Heurck, il est bien évident que notre Diatomée est un *Asterionella*, mais le doute subsiste au point de vue de l'espèce, n'ayant pu observer un frustule entier. Largeur 7 μ ; 12 stries en 10 μ, interrompues par un pseudo-raphé assez large. R.

Fragilaria brevistriata Grun. (Diat. d'Auv., p. 146). AC.
— *intermedia* Grun. (Diat. d'Auv., p. 146). RR.
Tabellaria fenestrata Ktz. (Diat. d'Auv., p. 154). AR.

Tetracyclus costellatus (Ehrb.) *nob.* (Pl. VIII, fig. 12). = *Biblarium costellatum* Ehrb. RR.

Tetracyclus elegans (Ehrb., Microg.) *nob.* RR.
— — var. **eximia** F. Hérib. et M. Per. (Pl. VIII, fig. 15). — Semblable au type, mais plus massif et à angles arrondis. Longueur 34 μ, largeur 27 μ. R.

Tetracyclus emarginatus (Ehrb.) *nob.* (Diat. d'Auv., p. 158). R.
— — var. **crassa** F. Hérib. et M. Per. (Pl. VIII, fig. 16). — Conformation générale du *Tetracyclus elegans* (Ehrb.), mais à angles arrondis et plus massif. Longueur 40 μ, largeur 30 μ. AR.

Tetracyclus stella (Ehrb.) *nob.* (Pl. VIII, fig. 9). R.

Tetracyclus Pagesi F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 10). — De même forme que *Tetracyclus stella* (Ehrb.), mais deux fois plus grand, plus découpé et plus élégant. Longueur 50 μ, largeur 30 μ. R.

Cette jolie Diatomée est dédiée à M. J. Pagès-Allary, en souvenir de son aimable générosité.

Cymatopleura elliptica W. Sm. (Diat. d'Auv., p. 160). R.
— — var. **constricta** Grun., p. 464, pl. 11, fig. 13. R.
— *Solea* (Bréb.) W. Sm. (Diat. d'Auv., p. 161). RR.
Nitzschia sigmoidea Nitz. (Diat. d'Auv., p. 167). RR.
— *Tabellaria* Grun. (Diat. d'Auv., p. 166). RR.
Surirella norvegica Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 176). R.
— *robusta* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 180). AR.
Campylodiscus costatus W. Sm. (Diat. d'Auv., p. 182). C.
Melosira granulata Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 186). CC.
— — var. **arcuata** F. Hérib. — Forme bien différente de la variété *curvata* de Grunow, intermédiaire entre les fig. 18 et 19, pl. 87 du Synopsis de Van Heurck. R.
— **spiralis** Ktz. V. H. Syn., pl. 87, fig. 19-22.
— — var. **hemisphærica** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 24 et 26). — Frustule composé d'une valve plane ordinaire, et d'une valve hémisphérique, présentant, le plus souvent, une amorce à filament de plus petit diamètre. CC.
— — var. **sphærica** F. Hérib. et M. Per. (Pl. VIII, fig. 25). — Frustule complètement sphérique et sans anneau connectif ; Diatomée extrêmement curieuse. C.
Cyclotella Iris F. Hérib. (Diat. d'Auv., p. 224). CC.
— — var. **integra** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 31). — De forme presque toujours légèrement elliptique ou scutiforme, surtout chez les grands exemplaires ; souvent strié symétriquement, non par rapport à un point central, mais par rapport au plus grand diamètre. Se distingue principalement du type par l'absence complète de centre hyalin. CC.

Le nombre des espèces ou variétés trouvées dans le dépôt de Celles est de 64, parmi lesquelles 17 sont nouvelles pour la flore générale.

Note additionnelle.

Le tirage de la première feuille était fait, lorsque nous avons reçu, de M. Pagès-Allary, un échantillon de la couche de terre noire sur laquelle repose le dépôt de Celles. Nous nous sommes empressé de l'étudier avec le plus grand soin.

Après avoir constaté que la roche ne contenait pas d'éléments calcaires, nous en avons traité un fragment par SO^4H^2 bouillant, avec addition de ClO^3K, dans le but de le rendre plus commode pour l'observation microscopique.

A la suite d'un examen très attentif, nous avons acquis la certitude que le produit, d'un blanc laiteux et très pur, de notre manipulation, ne renfermait nulle trace de Diatomées fossiles ; par conséquent l'hypothèse d'un sol tourbeux n'est pas admissible, car *tous les terrains de formation marécageuse contiennent toujours des Diatomées plus ou moins abondantes*. A notre avis, la terre sur laquelle repose le dépôt de Celles est une couche d'argile, à éléments d'une extrême ténuité, et colorée en noir par un oxyde de fer.

DÉPOT DE LA BADE (Cantal)

(Pliocène supérieur).

Le dépôt de la Bade a été trouvé par M. Chareton-Chaumeil, au mois d'août 1900, et c'est par sa lettre du 19 octobre suivant qu'il nous annonça son intéressante découverte ; en même temps, l'honorable avoué-géologue de Langres eut l'amabilité de nous adresser un bel échantillon, nous permettant ainsi d'étudier le dépôt avant tout autre diatomiste.

Ce dépôt est situé au sud de Collandre, canton de Riom-ès-Montagne, près du hameau de la Bade, un peu au-dessus de la route, à l'altitude de 1,100 mètres. La dépression qu'il occupe actuellement devait avoir primitivement une longueur d'une centaine de mètres, sur une

largeur probable de 30 à 40 mètres; sa plus grande épaisseur est de 8 mètres. Les trois quarts environ du volume ont déjà été enlevés par l'érosion, et le lambeau qui nous reste disparaîtra à son tour dans un avenir plus ou moins éloigné.

Au point de vue de son âge géologique, il appartient au pliocène supérieur; il se trouve, en effet, à la partie très supérieure des cinérites du pliocène, sous les basaltes du β^1; sa formation est donc contemporaine des vastes dépôts d'Auxillac et de Celles.

A l'état sec, il est blanc ou jaune pâle, pulvérulent et très pur. Les Diatomées sont en général très fragmentées, même les espèces de petite taille, excepté les frustules de forme discoïde, comme les *Melosira*, les *Cyclotella*, etc.; cette fragmentation doit être le résultat de la pression énorme qu'a dû subir le dépôt à l'époque de l'émission du basalte des plateaux.

La masse est très homogène, tant au point de vue des caractères physiques que sous le rapport de la florule diatomique; parmi les échantillons étudiés, et pris respectivement à la surface, à 4 mètres et à 8 mètres de profondeur, nous n'avons pas, en effet, constaté de différence notable dans la liste des espèces observées.

La Diatomée caractéristique, et qui constitue à elle seule les neuf dixièmes du dépôt, est le *Cyclotella Charetoni*, que l'on peut rapporter, comme sous-espèce, au *Cyclotella Iris* des dépôts de Celles et d'Auxillac. Les autres espèces sont peu nombreuses et en exemplaires fort rares.

Dans les échantillons étudiés, nous avons trouvé les espèces et variétés suivantes :

Gomphonema intricatum Ktz. (Diat. d'Auv., p. 53). R.
Amphora pediculus Grun. (Diat. d'Auv., p. 63). RR.

Cymbella Charetoni F. Hérib. (Pl. VII, fig. 17). — De forme trapue, à extrémités largement arrondies

et légèrement subrostrées. Longueur 85 μ, largeur 25 μ; raphé très légèrement biarqué, terminé par des nodules très petits; espace hyalin très large autour du nodule central, occupant plus de la moitié de la valve, et diminuant progressivement jusqu'aux nodules terminaux, où les stries touchent le raphé. Stries fines, convergentes, non distinctement granulées, au nombre de 11 en 10 μ à la partie dorsale, et de 12 en 10 μ à la partie ventrale (n° 6 $\frac{23}{28}$). Espèce très distincte.

Diffère du *Cymbella Ehrenbergii* Ktz. par sa forme plus trapue, par son espace hyalin plus grand au milieu et plus étroit aux extrémités, par ses nodules terminaux plus petits et par ses stries plus serrées; dans *Cymb. Ehrenbergii*, on en compte seulement 8 en 10 μ. RR.

Nous dédions cette espèce à M. Chareton-Chaumeil, en souvenir de sa découverte.

Cymbella Ehrenbergii Ktz. (Diat. d'Auv., p. 64). AR.
— *turgidula* Grun. (Diat. d'Auv., p. 68). RR.
— *lanceolata* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 68). AR.

Navicula acrosphæria Bréb., var. **badeana** F. Hérib. et M. Per. (Pl. VII, fig. 2). — Se distingue du type par l'absence des points sablant le raphé et l'aréa; de la variété *lævis* par la brièveté de ses côtes qui sont excessivement courtes jusque vers les renflements terminaux, et par la forme particulière du contour de l'aréa dans le voisinage des nodules terminaux. Longueur 150 μ, largeur 17 μ; 8 côtes très courtes en 10 μ. AR.

Navicula major Ktz. (Diat. d'Auv., p. 82). R.
— *radiosa* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 99). RR.
— — var. *acuta* Grun. (Diat. d'Auv., p. 99). RR.
— *peregrina* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 100). RR.
— *elliptica* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 104). R.
Epithemia Hyndmannii W. Sm. (Diat. d'Auv., p. 125). R.
— *turgida* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 124). RR.

Epithemia gibba Ktz. (Diat. d'Auv., p. 126). AR.
— *Zebra* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 127), AR.
— — var. *minor* (Diat. d'Auv., p. 129). R.
Eunotia incisa Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 133). RR.
— *polyglyphis* Grun. (Diat. d'Auv., p. 134). R.
— *lunaris* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 135). RR.

Synedra pliocenica F. Hérib. et M. Per. (Pl. VII, fig. 19). — Espèce très petite, en forme de losange allongé, à extrémités pointues et légèrement capitées; angles obtus. Longueur 26 μ, largeur 5 μ. Stries très courtes, tout à fait marginales, au nombre de 12 en 10 μ. R.

Fragilaria lapponica Grun. (V. H. *Syn.*, pl. 45, fig. 35). — Bien conforme à la fig. 35, pl. 45 du Synopsis de Van Heurck. Longueur 25 μ, largeur 7 μ. Stries courtes, au nombre de 6 en 10 μ. AR.

Surirella saxonica Auersw. (Diat. d'Auv., p. 176). RR.

Melosira undulata Ktz. (V. H. *Syn.*, pl. 90, fig. 8-9). AR.
— — var. **producta** A. Sch. (Atlas, pl. 180, fig. 8-13). R.
— *arenaria* Moor. (Diat. d'Auv., p. 186). AR.

Cyclotella Charetoni F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 30). — Très variable comme forme et comme grandeur; ordinairement elliptique plutôt que circulaire. Diamètre de 15 à 50 μ et plus; valves fortement ondulées, couvertes de stries fines au nombre de 10 à 15 en 10 μ, suivant les dimensions des frustules, bifurquées d'une façon assez irrégulière, non dichotomes, mais formant plutôt des faisceaux irréguliers, laissant un centre lisse régulier de grandeur moyenne. Face connective lisse, ne présentant qu'une rangée de ponctuations le long des bords qui sont à angles légèrement arrondis. Les points qui apparaissent sur la face connective sont formés par les extrémités des stries de la face valvaire.

Se distingue de notre *Cyclotella Iris* type par les stries non dichotomes, par l'absence des points brillants que l'on voit aux bifurcations dichotomiques de la forme typique, par le centre plus régulier, plus petit et constamment lisse, tandis que celui de *Cyclotella Iris* est toujours sablé de ponctuations. L'ensemble de ces caractères différentiels nous a paru suffisant pour séparer *Cyclotella Charetoni* de *Cyclotella Iris*, au moins à titre de sous-espèce. CC.

Cette Cyclotelle est dédiée à M. Chareton-Chaumeil, en souvenir reconnaissant de sa généreuse amabilité.

Cyclotella Charetoni var. **scutiformis** F. Hérib. — Forme plus ou moins biangulaire, analogue à celle du *Cocconeis Pediculus;* ordinairement plus robuste que le type. AC.

— var. **radiata** F. Hérib. et M. Per. — Toujours plus robuste que le type et de grande dimension; stries au nombre de 8 en 10 μ, ne présentant qu'exceptionnellement des bifurcations. C.

Nous avons trouvé, dans une préparation faite d'un échantillon appartenant à la zone moyenne, un fragment comportant le centre, deux portions de raphé, l'aire et une amorce des stries, lequel nous a paru ne pouvoir être assimilé à aucune espèce de *Cymbella* ou de *Navicula* connue de nous. Nous espérons trouver un autre fragment de valve plus grand, comportant une extrémité, de façon à pouvoir se prêter à une détermination au moins générique.

D'après la liste des Diatomées observées dans le dépôt de la Bade, on voit qu'il est loin d'être aussi riche que celui de Celles. La pauvreté relative de la florule est due à l'étendue restreinte du dépôt, et surtout à sa masse très homogène.

DÉPOT DE PERRIER (Puy-de-Dôme)

(Pliocène moyen).

C'est à M. Bouhard, chimiste-industriel à Paris, que nous devons communication de l'échantillon étudié. Le dépôt est situé sur le flanc sud de la montagne, immédiatement au-dessus des calcaires oligocènes; il est enchâssé dans des couches fluviatiles, composées de cailloux roulés, de sables et de cinérites argileuses.

La masse diatomifère est peu considérable, et il est de toute évidence qu'elle ne représente qu'un lambeau d'un dépôt formé à une altitude supérieure à celle de Perrier.

Les Diatomées sont assez nombreuses, mais tellement fragmentées et agglutinées que la détermination en est très difficile.

Parmi les nombreux débris nous avons pu reconnaître les espèces suivantes :

Cocconeis lineata Grun. (Diat. d'Auv., p. 44). AC.
— *Placentula* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 44). CC.

Gomphonema Kamtschaticum Grun. (V. H. Syn., pl. 25, fig. 29). — Absolument conforme à la figure citée du Synopsis de Van Heurck. RR.

Amphora affinis Ktz. (Diat. d'Auv., p. 63). RR.
Cymbella gastroides Ktz. (Diat. d'Auv., p. 68). AR.
— *lanceolata* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 75). CC.
Stauroneis gracilis W. Sm. (Diat. d'Auv., p. 76). R.
— *Phœnicenteron* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 75). AR.

Navicula Braunii Grun. (V. H. Syn., pl. 79, fig. 21). — Aréa stauronéiforme; nodule médian étroit; longueur 35 à 40 μ; stries au nombre de 11 en 10 μ. C.

Nav. digito-radiata Greg., Micr. Journ. 1856, p. 9, pl. 1, fig. 32; V. H. Syn., p. 86, pl. 7, fig. 4. — De forme

lancéolée, à extrémités arrondies; stries délicatement granulées, au nombre de 8 en 10 μ, un peu plus serrées aux extrémités. Longueur 60 à 68 μ, largeur 10 à 12 μ. R.

— *gigas* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 81). R.

— *major* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 82). AC.

— *gibba* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 92). R.

— *parva* Grun. (Diat. d'Auv., p. 92). R.

— *Bacillum* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 117). R.

— *peregrina* Heib. (Diat. d'Auv., p. 100). CC.

— — var. **obtusa** *nov.* — Forme plus courte, à extrémités plus massives, valve presque elliptique allongée; longueur 60 μ, largeur 16 μ; stries 7 en 10 μ. AR.

Navicula amphibola Cl. var. **perrieri** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VII, fig. 11). — Se distingue du type par sa forme plus trapue, par ses stries plus écartées, et dont quelques-unes sont terminées par un gros point situé près du nodule médian. Ressemble, comme forme et aspect général, à notre *Navicula arverna* (Diat. d'Auv., p. 105, pl. IV, fig. 19); en diffère par ses granules qui sont ronds au lieu d'être elliptiques, et par le raccourcissement des stries médianes, terminées par un gros point unilatéral. Longueur 60 μ, largeur 28 μ; stries au nombre de 6 en 10 μ.

Pantocseck donne, vol. III, pl. 22, fig. 340, une forme qui a aussi une certaine analogie avec la Diatomée de Perrier, et la nomme *Navicula Moczarensis*, mais il n'est pas possible de pouvoir identifier ces deux plantes. R.

Epithemia Hyndmannii W. Sm. (Diat. d'Auv., p. 125). C.

— *Sorex* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 126). R.

— *Zebra* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 127). R.

Synedra Ulna Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 137). AR.

L'examen d'autres échantillons permettrait probablement d'ajouter encore plusieurs formes intéressantes à celles de la liste précédente.

DÉPOT DU RAVIN DES ÉGRAVATS (Puy-de-Dôme)

(Pliocène supérieur).

L'échantillon étudié provient des collections Bouillet, où il figurait avec une étiquette portant un nom absolument étranger à la nature de l'objet; mais, l'indication du gisement étant très exacte, c'était pour nous le point essentiel.

Le ravin des Egravats est situé près de la Grande Cascade du Mont-Dore, à une altitude de 1,400 mètres; le dépôt forme une assise ayant à peine 20 centimètres d'épaisseur, et se trouve immédiatement au-dessous d'une couche assez mince de lignite, surmontée d'une puissante formation de roches diverses, cinérites, trachyte, andésite.

A l'état sec, il est d'un blanc pur à la zone inférieure, et gris cendré à la partie supérieure ; la florule de plusieurs échantillons étudiés ne présente pas de différence sensible, la masse est donc très homogène. Par suite de la pression énorme produite par les roches supérieures, les Diatomées sont très fragmentées, mais très nettes et nullement agglutinées comme celles du dépôt de Perrier.

Les espèces et variétés observées sont les suivantes :

Cocconeis Pediculus Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 43). RR.
Gomphonema angustatum Grun. (Diat. d'Auv., p.60). R.
— — var. *producta* Grun. (Diat. d'Auv., p. 60). R.
— *subclavatum* Grun. (Diat. d'Auv., p. 55). AR.
Cymbella aspera Ktz. (Diat. d'Auv., p. 69). AC.
— *maculata* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 71). R.
Navicula major Ktz. (Diat. d'Auv., p. 82). AR.
— *viridis* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 84). C.
— — var. *commutata* Grun. (Diat. d'Auv., p. 84). R.
— *costata* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 87). R.
— *megaloptera* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 88). RR.

Navicula oblonga Ktz. (Diat. d'Auv., p. 98). C.
— *elliptica* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 104). R.
Epithemia turgida Ktz. (Diat. d'Auv., p. 124). C.
— — var. *granulata* Grun. (Diat. d'Auv., p. 125). AC.
— — var. *vertagus* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 125). AC.
— *Zebra* Ktz. (Diat d'Auv., p. 127). C.

Eunotia impressa Ehrb., Mik., pl. 15, fig. 56; Grun., 1862, p. 333; de Toni, p. 800. RR.

Nous ne connaissions en Auvergne que la variété *angusta* de Grunow; le type est donc nouveau pour notre flore.

Au total, la florule de ce dépôt est relativement pauvre et peu intéressante.

II.

Revision de quelques Dépôts

Il nous reste à donner le résultat de l'examen d'échantillons nouveaux des dépôts du Puy de Mur, de Verneuges, de La Bourboule, d'Auxillac et de Neussargues, étudiés trop sommairement en 1893.

DÉPOT MARIN DU PUY DE MUR (Puy-de-Dôme)

(Aquitanien).

Les échantillons examinés proviennent de deux affleurements nouveaux, que nous avons découverts l'un au N.-E., sur le talus d'un chemin creux, non loin du domaine de Sainte-Marcelle, et l'autre au S.-O.; la distance entre les deux points, situés à peu près au même niveau, est d'environ 1,800 mètres.

L'affleurement S., étudié en 1893, ne nous a donné aucune forme nouvelle à ajouter à la liste des espèces et variétés déjà connues, tandis que celui de N.-E., très riche en *Surirella Bruni* et *striatula;* en *Navicula aquitaniæ, recta, Julieni, bomboides* et *basaltæproxima*, contient une belle variété de chacune des deux dernières Navicules, et, de plus, le genre marin *Campylosira*, que nous n'avions pas encore trouvé dans ce curieux dépôt.

Obs. — Dans les listes des espèces et variétés observées dans les dépôts suivants, nous nous abstiendrons d'inscrire les formes mentionnées en 1893.

Navicula bomboides A. Sch. var. **limanense** F. Hérib. (Pl. VII, fig. 15). — Se distingue du type par ses dimensions moindres, par l'étranglement médian moins accentué, par deux lignes entourant le raphé, laissant un espace parcouru par une rangée de petites perles rondes, en nombre égal à celui des stries. Longueur de la valve 75 à 80 μ, largeur 28 à 30 μ. Stries plus régulières et plus nettes, au nombre de 7 en 10 μ, formées de 4 à 6 grosses perles ovales. C.

Navicula bomboides A. Sch. var. **minor** F. Hérib. et Br. (Pl. VII, fig. 16). — Forme tout à fait analogue à la variété *limanense*, mais beaucoup plus petite. Longueur 45 à 50 μ, largeur 20 à 22 μ. AC.

Navicula basaltæproxima F. Hérib. et Br. var. **longistriata** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VII, fig. 3). — Diffère du type et de sa variété *bigibba* (Diat. d'Auv., p. 89), par les flancs de la valve presque rectilignes, et par les stries beaucoup plus longues surtout au milieu de la valve, où elles ne laissent qu'une aréa assez étroite des deux côtés du raphé, et simplement arrondie autour du nodule central. Longueur 85 à 90 μ, largeur 25 μ; largeur à l'étranglement de la valve 20 μ. Stries granulées, au nombre de 9 en 10 μ, et un peu plus serrées aux sommets de la valve. C.

Campylosira Peragalli F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 17 à 19). — Valve de forme cymbelloïde, à extrémités récurvées du côté dorsal, sans être ni prolongées ni capitées; face connective à centre et à extrémités élargis, présentant des ponctuations éparses et plus distinctes vers les bords. Frustules plus ou moins arqués et réunis en bandes. Longueur de la valve 40 à 45 μ, largeur de la région centrale 6 à 8 μ. AC.

Le genre *Campylosira*, créé par Grunow en 1882, ne comptait encore que deux espèces : *Campylosira cymbelliformis* Grun., assez fréquent sur les côtes de la Manche, et *Campylosira japonica* Temp. et Br., espèce récemment trouvée, par MM. Tempère et J. Brun, dans un dépôt marin du Japon.

La découverte de notre *Campylosira Peragalli* vient confirmer, une fois de plus, l'origine marine du beau dépôt du Puy de Mur.

Nous sommes heureux de dédier cette Diatomée à M. le Commandant Maurice Peragallo, en souvenir de l'utile concours qu'il a eu l'amabilité de nous donner, dans l'étude des matériaux mis en œuvre pour la publication de ce mémoire.

C'est encore à titre de reconnaissance et de bon souvenir que nous avons tenu à joindre son nom au nôtre pour la plupart des formes nouvelles.

Obs. — En comparant les florules respectives des trois affleurements connus du dépôt du Puy de Mur, nous constatons que celles du N.-E. et du S.-O. sont très riches en *Surirella* et *Navicula* de grande taille. Or, les diatomistes herborisants savent fort bien que ces Diatomées ne vivent que sur la vase, aux endroits où l'eau n'est pas assez profonde pour empêcher l'accès de la lumière ; par conséquent leur présence indique, quand elles sont en grande abondance, les rivages de la dépression.

Dans l'affleurement S., au contraire, les *Surirella* et

les *Navicula* sont très rares, tandis que les *Melosira*, les *Cocconeis*, les *Fragilaria*, les *Striatella*, les *Periptera*, les *Raphoneis*, les *Coscinodiscus*, etc., sont très abondants ; ces petites Diatomées, connues sous la dénomination générale de *Diatomées pélagiques*, vivent et se multiplient à la surface des eaux profondes, calmes et ensoleillées ; puis, de toute l'étendue de la surface elles se déposent au fond de la dépression, où elles s'accumulent peu à peu pour former un dépôt plus ou moins considérable, suivant la profondeur et la durée de la masse liquide.

De la comparaison des trois florules, il résulte que les affleurements N.-E. et S.-O. indiquent les bords de la lagune, et celui du S. appartient à la partie profonde.

La présence des Diatomées d'eau douce, que l'on trouve mélangées aux espèces marines, doit être attribuée évidemment à un cours d'eau qui, à cette époque lointaine, devait se jeter dans la lagune ; d'ailleurs le même fait se produit de nos jours à l'embouchure de tous les fleuves, où l'on observe un mélange de Diatomées d'eau douce et de Diatomées marines.

DÉPOT DE VERNEUGES (Puy-de-Dôme)

(Quaternaire).

Le dépôt de Verneuges est situé à l'O. du lac d'Aydat, à une distance de 2 kilomètres et à 850 mètres d'altitude. L'échantillon nouveau, que nous devons à l'amabilité de M. Charles Saintigny, a été pris à 4 mètres de profondeur.

A l'état sec, il est d'un blanc grisâtre, pulvérulent et très pur. Nous y avons trouvé les espèces et variétés suivantes, que nous n'avions pas constatées dans l'échantillon très terreux étudié en 1890.

Gomphonema acuminatum Ehrb. var. **gigantea** F. Hérib. et M. Per. (Pl. VIII, fig. 2). — Analogue

à la forme grêle et élancée du type, mais beaucoup plus grand, atteignant jusqu'à 100 μ de longueur, tandis que la longueur du type est à peine de 75 μ; largeur de la tête 18 μ. AR.

Gomphonema constrictum var. *subcapitata* Grun. (Diat. d'Auv., p. 52). AR.

Cymbella cuspidata Ktz. (Diat. d'Auv., p. 65). AC.

— *anglica* Lag. (Diat. d'Auv., p. 67). AR.

— *cymbiformis* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 69). R.

Navicula arverna F. Hérib. et M. Per. var. **stauroneiformis** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VII, fig. 10). — Se distingue du type par la strie centrale qui n'est pas plus longue que la voisine, et s'arrête loin du nodule central; les stries centrales, dont la décroissance est très curieuse et caractéristique, sont écourtées et simulent un stauros. Les points sont ronds, et les stries qui limitent le stauros ne sont pas terminées par un granule plus gros, comme dans le *Navicula amphibola* Cleve. Le raphé est quelquefois un peu ondulé. Longueur de la valve 58 μ, largeur 26 μ. Cette variété sert de transition entre notre *Navicula arverna* et le *Navicula amphibola* Cleve. AC.

— *hybrida* M. Per. et F. Hérib. (Diat. d'Auv., p. 85). R.

— *amphigomphus* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 113). AR.

Navicula mesolepta Ehrb. var. **Saintignyi** F. Hérib. (Pl. VII, fig. 5). — Diffère du type par sa plus grande taille, par ses stries plus robustes et moins serrées, et surtout par la forme très particulière de son aréa qui, assez large autour du nodule central, diminue progressivement jusqu'aux nodules terminaux qui sont beaucoup plus gros que dans le type. R.

Nous dédions cette forme intéressante à M. Charles Saintigny, en souvenir des échantillons qu'il nous a procurés avec le plus aimable empressement.

Navicula viridis Ktz. forma **anomala** (Pl. VII, fig. 4). — Nous avons dessiné cette forme bizarre à titre

de curiosité; d'ailleurs nous n'avons trouvé que cet exemplaire, et il est probable qu'il est unique dans le dépôt.

Synedra Ulna Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 137). AC.

— *capitata* Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 139). R.

Surirella elegans Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 179). AR.

L'étude du dépôt de Verneuges reste incomplète, mais le temps nous manque pour la continuer sur de nouveaux échantillons.

DÉPOT DE LA BOURBOULE (Puy-de-Dôme)

(Pliocène supérieur).

Le dépôt de La Bourboule est aujourd'hui perdu pour les diatomistes, par suite de plusieurs constructions élevées sur son emplacement.

L'échantillon nouveau étudié provient des collections Bouillet.

Les Diatomées de ce dépôt sont peu variées; malgré le soin que nous avons mis à l'examiner, nous n'avons trouvé que deux espèces à ajouter à la liste publiée dans les *Diatomées d'Auvergne*, page 231, ce qui porte le nombre des espèces à 17 seulement, alors que d'autres dépôts, notamment ceux de Saint-Saturnin et d'Auxillac, en contiennent une centaine et plus.

Les deux espèces à ajouter sont :

Cocconeis Placentula Ehrb. (Diat. d'Auv., p. 44). R.

Navicula oblonga Ktz. (Diat. d'Auv., p. 98). AR.

Le *Cyclotella Temperei*, espèce caractéristique du dépôt, n'ayant pas été dessiné pour les Diatomées d'Auvergne, nous donnons aujourd'hui une bonne figure de cette espèce remarquable, et nous complétons la description un peu sommaire de 1893.

Cyclotella Temperei M. Per. et F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 23). — Diamètre de 12 à 25μ; stries un peu ondulées,

inégales; striation analogue à celle du *Cladogramma cebuense* Grun. de l'île Cebu (Philippines). Marge portant une rangée de perles; aréa parfois presque nulle, sablée de granules peu visibles. L'exemplaire dessiné représente l'une des plus grandes formes. CC, formant presque toute la masse du dépôt.

Ce *Cyclotella* est dédié à M. J. Tempère, le micrographe préparateur bien connu des diatomistes.

Le dépôt remanié de La Bourboule, très riche en végétaux fossiles d'une conservation merveilleuse, mérite d'être recherché dans le voisinage des constructions qui nous ont dérobé l'affleurement découvert par Lecoq et Bouillet.

DÉPOT D'AUXILLAC (Cantal)

(Pliocène supérieur).

L'impression des Diatomées d'Auvergne étant presque terminée à l'époque de la découverte (1893) du dépôt d'Auxillac, près de Murat, il ne nous fut pas possible de l'étudier avec toute l'attention voulue; pressé par le temps, il fallut nous borner à l'examen rapide d'un petit nombre d'échantillons, et remettre à plus tard le soin de compléter nos premières recherches.

Voici le résultat de l'étude de plusieurs échantillons nouveaux :

Cocconeis lineata Grun. (Diat. d'Auv., p. 44). AR.
— — var. *euglypta* Grun. (Diat. d'Auv., p. 46). R.
Rhoicosphenia curvata Grun. (Diat. d'Auv., p. 51). RR.

Gomphonema cantalicum F. Hérib. et Br., var. **lepida** F. Hérib. et M. Per. (Pl. VIII, fig. 1). — Diffère du type par ses nodules, et par son point unilatéral plus

petit et placé plus près des stries, qui sont plus fines, très faiblement granulées, et ne sont point coupées par une ligne d'interruption. Longueur de la valve 150 à 200 μ, largeur vers le nodule central 28 μ; stries au nombre de 12 en 10 μ. R.

Gomphonema subclavatum Grun. (Diat. d'Auv., p. 55). R.

Cymbella cuspidata Ktz. (Diat. d'Auv., p. 65). RR.

— *parva* W. Sm. (Diat. d'Auv., p. 70). R.

— *maculata* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 71). R.

Navicula amphibola Cl. var. **stauroneiformis** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VII, fig. 12). — Longueur de la valve 65 μ, largeur 22 μ; stries convergentes, formées de granules petits et distincts; les centrales fortement et brusquement écourtées d'environ la moitié de leur longueur, et formant ainsi un stauros; de plus, elles sont moins serrées au centre (6 en 10 μ) qu'aux extrémités (8 en 10 μ). R.

Cleve a isolé, avec raison, le *Navicula styriaca* Grun. pour en former son *Nav. amphibola*, laissant le nom de *Nav. styriaca* au *Van Heurckia styriaca* Grun.

Nous avons adopté cette manière de voir.

Navicula Renauldi F. Hérib. (Pl. VII, fig. 9). — De forme elliptique, à extrémités fortement rostrées et légèrement capitées. Raphé fin; nodules centraux et terminaux petits. Longueur 35 μ, largeur 13 μ. Stries convergentes, courbes, normales à la fois au bord de la valve et au raphé qu'elles arrivent à toucher, laissant au centre une aréa très petite, nettement granulées, au nombre de 10 en 10 μ au centre, et un peu plus serrées aux extrémités. Espèce très distincte. R.

Walle représente, pl. 19, fig. 29, sous le nom de *Navicula inflata* Ktz., une forme assez semblable à notre *Navicula Renauldi*, mais il reproduit, en se trompant évidemment de nom, la figure du *Navicula tumida* W. Sm., pl. 17, fig. 146. Le *Navicula inflata* Ktz. est tout à

fait différent, et quant au *Navicula tumida* W. Sm., Cleve l'assimile au *Navicula anglica* Ralfs, qui possède une aréa centrale assez grande qui n'existe pas ici.

Nous dédions cette jolie Navicule à notre éminent ami et savant bryologue, M. le Commandant F. Renauld.

Pleurosigma attenuatum Ktz. (Diat.d'Auv.,p. 122). RR.
Epithemia gibba var. *ventricosa* (Diat. d'Auv., p. 126). C.
— *Zebra* Ktz. (Diat. d'Auv., p. 127). C.

Synedra closterioides Grun. var. **fossilis** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 5 et 6). — Longueur de la valve 60 à 80 μ, présentant un renflement central visible tant sur la face valvaire que sur la face connective. Stries marginales et très fines, au nombre de 14 en 10 μ au centre et de 18 en 10 μ aux extrémités, qui sont ordinairement recourbées dans le même sens. — Diffère de la forme type (V. H. Syn., pl. 70, fig. 10 et 11) en ce que la partie élargie est plus courte et les rostres proportionnellement plus longs. CC.

Flagilaria mutabilis Grun. (Diat. d'Auv., p. 145). AC.

Tetracyclus costellatus (Ehrb.) var. **turris** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 13). — Ressemble au *Biblarium costellatum* Ehrb., mais, au lieu de présenter un contour général elliptique, il est ici circulaire. Longueur du diamètre 20 μ. RR.

L'échantillon observé et dessiné ne portait que l'anneau connectif.

Tetracyclus ellepticus (Ehrb.) var. **minutissima** F. Hérib. et M. Per. — Très petit, ayant à peine 13 μ de longueur. Pourrait être pris par les débutants pour un frustule de *Diatoma hyemale* Heib. ou pour un *Diatoma Mesodon* Ktz. R.

Tetracyclus tripartitus var. **gracilis** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 11). — Tout à fait semblable à notre *Tetracyclus tripartitus* (Diat. d'Auv., pl. 6, fig. 5),

mais moins robuste, présentant des côtes non interrompues et des ondulations très peu sensibles. Longueur 80μ, largeur du renflement médian 15μ. RR.

— *lancea* (Ehrb.) *nob.* (Diat. d'Auv., p. 159). R.

— *rhombus* Ralfs (Diat. d'Auv., p. 160). AC.

Cymatopleura Solea W.Sm. (Diat. d'Auv., p. 161). RR.

Melosira Sol (Ehrb.) Ktz. = *Gaillonella Sol* Ehrb. — Le *Melosira* d'Auxillac est tout à fait identique à celui des côtes occidentales de l'Amérique, et figuré par Van Heurck Syn. pl. 91, fig. 8 et 9. R.

Melosira tenuissima Grun. (Diat. d'Auv., p. 188). C.

Cyclotella Kutzingiana Ch. (Diat. d'Auv., p. 192). R.

Cette Cyclotelle était déjà connue en Auvergne à l'état vivant; il est intéressant de savoir qu'elle existait aussi à l'époque lointaine du pliocène supérieur.

La florule du dépôt remanié d'Auxillac comprend une centaine d'espèces ou variétés, parmi lesquelles une quarantaine sont inédites et très remarquables.

DÉPOT DE NEUSSARGUES (Cantal)

(Miocène).

Il ne nous reste aujourd'hui, du dépôt de Neussargues, que des lambeaux disséminés çà et là dans la vallée et respectés par l'érosion ; celui de Joursac est à la fois le plus important et le plus intéressant, à cause des végétaux fossiles qu'il renferme en plus grande abondance.

Comme tous les dépôts diatomifères qui contiennent des empreintes de feuilles, celui de Neussargues a été évidemment remanié ; les lambeaux que nous étudions aujourd'hui sont des débris entraînés d'un dépôt, probablement

très vaste, formé à une altitude supérieure à celle de Neussargues.

Les échantillons étudiés proviennent d'un lambeau découvert par nous au mois d'août 1895, et situé sur le bord de la route, entre la gare et l'Allagnon.

Les espèces et variétés observées sont les suivantes :

Navicula sculpta Ehrb. = *Nav. tumens* W. Sm. — Bien conforme à la fig. 1, pl. 12 du Synopsis de Van Heurck. Longueur 75 à 80 μ, largeur 20 à 25 μ. Stries granulées, interrompues près du raphé, au nombre de 15 en 10 μ. R.

Navicula slesvicensis Grun. (Diat. d'Auv., p. 101). R.

Navicula Dariana A. Sch. var. **miocenica** F. Hérib. et M. Per. (Pl. VII, fig. 8). — De forme lancéolée, à extrémités largement arrondies. Aréa large, arrondie autour du nodule central, et diminuant progressivement jusqu'aux nodules terminaux qui sont grands et ronds. Longueur 150 μ, largeur vers le nodule central 32 μ. Stries lisses, radiantes au centre, au nombre de 6 en 10 μ, puis divergentes aux extrémités, où elles sont au nombre de 7 en 10 μ. R.

Schmidt assimile *Navicula Dariana* au *Pinnularia Porrecta* d'Ehrenberg, en faisant observer toutefois que le *Pinnularia Porrecta* ne doit être qu'une forme particulière du *Cymbella Ehrenbergii* Greg. — Nous ne connaissons pas le dessin d'Ehrenberg, mais nous savons qu'il a été fait d'après une espèce du dépôt de Santa-Fiora. Or, dans une préparation de ce dépôt, que possède M. le Commandant Maurice Peragallo, on observe de nombreux exemplaires de *Cymbella Ehrenbergii* dont quelques-uns sont presque symétriques, mais, dans ce cas, la forme qui en résulte n'a pas le même contour que celui du *Navicula Dariana,* il dérive de la forme générale du *Cymbella Ehrenbergii*, c'est-à-dire qu'il est plus elliptique, avec des extrémités franchement atténuées et subrostrées.

Navicula Bouhardi F. Hérib. (Pl. VII, fig. 1). — La conformation générale est celle du *Navicula cuspidata* Ktz., dont il se distingue par les extrémités qui rappellent celles du *Nav. ambigua* Ehrb., par les nodules centraux plus gros et entourés d'une aréa plus large, par ses dimensions plus grandes. Longueur 120 à 130 μ, largeur 30 à 40 μ. Stries fines, au nombre de 16 en 10 μ. Silice hyaline et délicate. AC.

Nous dédions cette espèce à M. Bouhard, chimiste-industriel à Paris, en souvenir des échantillons qu'il a eu la bonté de nous procurer.

Navicula Malinvaudi F. Hérib. (Pl. VII, fig. 6). — Cette belle espèce appartient au groupe des *Sculptées ;* elle est intermédiaire entre les *Navicula sculpta* et *bohemica* d'Ehrenberg. Les stries sont formées par des granules épars sur leur longueur, assez éloignés les uns des autres, et formant avec ceux des stries adjacentes des lignes interrompues fortement et irrégulièrement ondulées ; sur les bords de la valve les stries sont indiquées par des points bien marqués, et elles s'atténuent progressivement vers le raphé, où elles se terminent par un point bien net ; tous ces points serrés les uns contre les autres forment quatre lignes d'aspect légèrement lyré, qui accompagnent le raphé. Les points formant les stries, tout en s'atténuant, ne disparaissent pas complètement comme dans le *Navicula sculpta*, de sorte qu'il n'y a pas d'aires latérales lisses entre la ligne des points avoisinant le raphé et les stries marginales. Sur l'un des côtés, l'atténuation des stries est un peu plus marquée sur une bande partant du nodule central et allant vers le bord de la valve. Longueur du frustule 90 μ, largeur 25 μ ; stries au nombre de 18 en 10 μ. — Espèce très distincte.

Cette jolie Navicule est dédiée à notre vieil ami, M. Ernest Malinvaud, le très sympathique et savant Secrétaire général de la Société botanique de France.

Eunotia gracilis Rab. var. **capitata** M. Per. et F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 21). — Diffère principalement du type, en ce que ses extrémités, au lieu d'être simplement récurvées sur la face dorsale, sont sensiblement élargies en forme de tête ronde et légèrement récurvées. Valve assez fortement courbée, parfois même genouillée. Longueur environ 80μ, largeur 5μ; stries au nombre de 11 en 10μ. R.

Opephora Martyi F. Hérib. (Pl. VIII, fig. 20). — Diatomée de forme ovale, très petite. Longueur 17μ, la plus grande largeur 7μ. Stries larges, lisses, au nombre de 6 en 10μ, ne laissant au centre qu'une ligne très étroite.

L'*Opephora Martyi* ne peut être confondu avec certaines formes plus ou moins coniques du *Fragilaria brevistriata* Grun., dont les stries, beaucoup plus courtes et moins larges, laissent une aréa large et lisse. Il n'est pas possible non plus de l'assimiler à l'*Opephora Schwartzii* Petit, espèce marine vivante des îles Carolines, beaucoup plus grande (longueur 60 à 72μ) et les côtes plus grosses (4 en 10μ), laissant au centre une ligne lisse plus large. Notre *Opephora* ressemble davantage à l'*Opephora pacifica* Petit du Brésil, mais la Diatomée de l'Amérique du Sud est marine et plus grande (longueur 40μ), les côtes relativement moins larges et plus serrées (8 en 10μ), laissant une ligne médiane lisse et large, allant en s'élargissant du petit bout du frustule à l'autre extrémité. — En résumé, l'*Opephora Martyi* est une espèce très distincte. R.

Nous dédions cette Diatomée à notre aimable et distingué compatriote, M. Pierre Marty, en souvenir des éléments d'étude qu'il a eu l'amabilité de nous procurer. C'est dans un échantillon de Neussargues, reçu de notre cher paléobotaniste cantalien, que nous avons eu le plaisir de la découvrir.

Le genre *Opephora* Petit, de création récente, ne comprenait encore que les deux espèces que nous venons de nommer, l'une des Carolines et l'autre du Brésil. Il est

instructif de constater que dès l'époque tertiaire *Opephora Martyi* vivait chez nous, à côté de l'*Actinella pliocenica*, au temps où *Torreya nucifera*, *Lilia expansa*, *Laurus canariensis*, *Pterocarya fraxinifolia*, *Grewia crenata*, *Sassafras Ferretianum*, *Zelkova crenata*, etc., des cinérites de la Mougudo, près de Vic-sur-Cère, épanouissaient leurs fleurs et mûrissaient leurs fruits sous le climat brésilien de ces âges lointains.

Surirella biseriata Bréb. (Diat. d'Auv., p. 177). AR.
— *tenera* Greg. (Diat. d'Auv., p. 180). R.
— — var. **splendidula** Greg.

Melosira Boulayana M. Per. (Pl. VIII, fig. 27 et 28). AR. — Valves dissemblables ; la supérieure porte à la circonférence une garniture de côtes doubles en forme de plis formés par deux stries ; ces côtes, au nombre de 5 ou 6 en 10 μ, sont écartées les unes des autres d'environ une largeur de strie, ou la moitié de leur épaisseur. La valve inférieure porte aussi une garniture de côtes robustes et écartées les unes des autres d'une distance à peu près égale à la moitié de leur épaisseur, et elles sont couronnées par une perle qui fait suite à la côte et se projette en dehors de la valve comme un point sur un *i*, de manière à lui donner un aspect crénelé. Sur les deux valves, les côtes s'affaiblissent progressivement et s'évanouissent vers les deux tiers du rayon, laissant le centre lisse. A 5 ou 6 μ de la circonférence, les stries s'infléchissent et paraissent plus marquées à partir de cette région. Cette courbure des stries fait que le centre n'est pas au niveau des bords.

Quand les valves sont accolées, les côtes ou les perles de la valve inférieure viennent s'intercaler entre les côtes doubles de la valve supérieure. Diamètre 10 à 55 μ, côtes doubles au nombre de 5 en 10 μ. Espèce bien distincte et très remarquable, n'ayant d'analogie avec aucune autre espèce connue.

Ce *Melosira*, dédié au savant doyen des Facultés catho-

liques de Lille, M. l'abbé Boulay, a été d'abord découvert par M. le Commandant Maurice Peragallo, dans le dépôt de Ranc (Ardèche) ; il est assez fréquent dans celui de Neussargues.

Dans un échantillon, nous avons trouvé de nombreux fragments de *Surirella* ou de *Coscinodiscus* qui paraissent nouveaux, ou tout au moins très intéressants ; malheureusement leur état de fragmentation ne nous a pas permis de les étudier. Il serait utile de traiter une assez grande partie de cet échantillon par des méthodes aussi délicates que possible, de façon à avoir des frustules entiers, ou des fragments plus complets.

RÉSULTATS ACQUIS.

En totalisant les Diatomées observées dans les dépôts étudiés pour la publication de ce mémoire, nous trouvons qu'elles sont au nombre de 160; et, en négligeant 93 espèces déjà mentionnées dans les Diatomées d'Auvergne, il nous en reste 67 à ajouter à notre flore diatomique, parmi lesquelles les formes suivantes sont inédites :

Gomphonema biventralis.....	Dépôt de Celles.
— *acuminata* var. *gigantea*.....	— Verneuges.
— *insigne* var. *acuminata*.....	— Celles.
— *subclavatum* var. *major*.....	— id.
— *cantalicum* var. *lepida*.....	— Auxillac.
Cymbella Charetoni.....	— La Bade.
Encyonema Girodi.....	— Celles.
Navicula cellesensis.....	— id.
— *acrosphæria* var. *badeana*.....	— La Bade.
— *Dariana* var. *miocenica*.....	— Neussargues.
— *Gomontiana*.....	— Celles.
— *Pagesi*.....	— id.
— *Malinvaudi*.....	— Neussargues.

Navicula mesolepta var. *Saintignyi*... — Verneuges.
— *arverna* var. *stauroneiformis*.... — id.
— *viridis* forma *anomala*..... — id.
— *amphibola* var. *perrieri*..... — Perrier.
— — var. *stauroneiformis*..... — Auxillac.
— *bomboides* var. *limanense*..... — Puy de Mur.
— *peregrina* var. *obtusa*..... — Perrier.
— *Renaulti*..... — Auxillac.
— *basaltæproxima* var. *longistriata*. — Puy de Mur.
Actinella pliocenica..... Dépôt de Celles.
Eunotia gracilis var. *capitata*..... — Neussargues.
Asterionella antiqua..... — Celles.
Opephora Martyi..... — Neussargues.
Campylosira Peragalli..... — Puy de Mur.
Synedra closterioides var. *fossilis*... — Auxillac.
— *pliocenica*..... — La Bade.
Tetracyclus costellatus var. *turris*.. — Auxillac.
— *elegans* var. *eximia*..... — Celles.
— *emarginatus* var. *crassa*..... — id.
— *Pagesi*..... — id.
— *ellipticus* var. *minutissima*..... — Auxillac.
— *tripartitus* var. *gracilis*..... — id.
Melosira granulata var. *arcuata*... — Celles.
— *spiralis*..... — id.
— — var. *hemisphærica*..... — id.
— — var. *sphærica*..... — id.
Cyclotella Charetoni..... — La Bade.
— — var. *scutiformis*..... — id.
— — var. *radiata*..... — id.
— *Iris* var. *integra*..... — Celles.

Soit un total de 43 espèces ou variétés nouvelles pour la flore générale.

OBSERVATIONS SUR LES DÉPOTS A DIATOMÉES

Un dépôt à Diatomées n'est autre chose, en réalité, que la vase accumulée au fond d'une masse d'eau profonde d'une étendue plus ou moins considérable.

Les dépôts ne se différencient que par leur âge géologique et par la nature de l'eau dans laquelle ils se sont formés. Qu'ils soient marins, saumâtres ou d'eau douce, le mode de formation est identique pour tous.

Dans tous les cas, les Diatomées exigent pour vivre et se multiplier, une eau pure et éclairée; ces petites Algues ne se développent jamais dans les eaux corrompues ou bourbeuses, ni dans l'obscurité absolue.

Une nappe d'eau profonde, limpide et ensoleillée, comme le sont les lacs d'Auvergne, est particulièrement favorable au développement de ces microorganismes.

D'une façon générale, on peut dire que deux catégories de Diatomées concourent à la formation d'un dépôt : le premier groupe comprend les grandes espèces appartenant aux genres *Pinnularia (Navicula* pr. p.), *Surirella*, *Cymatopleura, Pleurosigma*, etc; ces Diatomées se développent exclusivement sur la vase des fossés, des mares, des étangs, des lacs; par conséquent, dans les lacs peu profonds, comme ceux d'Aydat (15 mètres), de Guéry (8 mètres), du Chambon (6 mètres), de Chambedaze (5 mètres), des Esclauzes (4 mètres), etc., elles pourront vivre et se propager sur toute la surface du fond où l'éclairement, quoique faible, du moins pour certains points du lac d'Aydat, suffit à leur développement normal.

Dans les lacs plus profonds, comme le lac Pavin (95 mètres), le lac Chauvet (64 mètres), le gour de Taze-

nat (67 mètres), etc., il y a lieu de tenir compte de la *limite de l'obscurité physiologique*, laquelle varie évidemment suivant la diaphanéité ou la transparence de l'eau ; les lacs d'Auvergne, situés presque tous dans la région montagneuse, étant d'une très grande limpidité, cette limite n'est atteinte qu'à une vingtaine de mètres, tandis que pour les lacs de la plaine elle ne descend guère au-dessous de 15 mètres (1). Dans ces conditions, notre premier groupe de Diatomées ne pourra se développer qu'aux bords du lac, sur une zone plus ou moins large, suivant la déclivité du sol, et la vie des petites Algues cessera dès que la profondeur de l'eau ne permettra plus l'accès de la lumière.

Le second groupe, beaucoup plus important, comprend un grand nombre d'espèces de taille minuscule, dont les frustules sont accolés en rubans ou en tubes par leur face valvaire. Elles appartiennent presque exclusivement aux genres *Melosira*, *Cyclotella*, *Meridion*, *Himantidium*, *Achnanthes*, *Fragilaria* et *Tabellaria*, et nous sont déjà connues sous le nom de *Diatomées pélagiques ;* au lieu de se développer sur la vase, comme celles du premier groupe, elles vivent et se multiplient, au contraire, à la surface de l'eau et dans les zones très supérieures fortement éclairées, où elles sont mélangées aux organismes nombreux qui forment la faune inférieure du lac. Les limnologistes ont donné à l'ensemble de ces organismes, y compris les Diatomées, le nom de *plankton*. On sait avec quelle étonnante rapidité le plankton d'un lac se transforme selon la saison, l'état de l'atmosphère et l'heure du jour. Ce curieux phénomène a attiré l'atten-

(1) M. Husnot, dans son *Muscologia gallica*, page 348, nous dit bien que le *Thamnium alopecurum* var. *lemani* Schut. a été cueilli par M. Guinet, dans le lac de Genève, à 60 mètres de profondeur ; mais, c'est là évidemment une erreur typographique ; à cette profondeur, en effet, ainsi que nous l'avons fait observer dans nos *Muscinées d'Auvergne*, page 233, le développement d'une plante à chlorophylle n'est pas possible.

tion de quelques observateurs, notamment du professeur Cleve, de l'Université d'Upsal, de M. le professeur Dr Paul Girod et de nos distingués collègues, MM. Ch. Bruyant et A. Eusébio. L'étude méthodique des planktons des lacs d'Auvergne est assurément des plus fécondes en découvertes, et peut nous donner la clef de bien des faits encore mal élucidés.

Quelle que soit la transformation du plankton, les Diatomées en constituent toujours, par leur abondance, la fraction prédominante, en particulier pendant les trois premières saisons de l'année.

Ces Algues microscopiques se multiplient surtout par déduplication, avec une rapidité telle que de tous les points de la surface, et à tout instant, les frustules adultes descendent au fond du lac par légions innombrables; un temps chaud et orageux active leur multiplication.

La vase n'est pas formée uniquement de carapaces siliceuses de Diatomées; des masses plus ou moins considérables de feuilles, de sable, de scories légères, apportées par le vent, se déposent dans le lac et vont s'accumuler au fond en s'ajoutant aux Diatomées; les lacs entourés de bois comme le lac Pavin, le lac Servière, le lac Chambon, etc., reçoivent surtout de nombreuses feuilles, mais il est à noter que ces feuilles se décomposent très rapidement; leur conservation dans la vase diatomifère du fond ne saurait être de longue durée, et elles ne laisseront nulle trace dans le dépôt. D'ailleurs, les dépôts quaternaires de Ceyssat, de Randanne, de Vassivière, de Ponteix, etc., sont absolument dépourvus d'empreintes végétales, et pourtant des feuilles innombrables se déposèrent aussi au fond des lacs dans lesquels se sont formés ces dépôts à Diatomées; d'où il suit que *la fossilisation des feuilles n'est pas possible au cours de la formation d'un dépôt diatomifère;* nous insistons sur ce point, en raison de son importance pour les résultats de nos observations.

De l'accumulation des Diatomées et de tous les objets

légers apportés par les courants aériens, il résulte que le fond du lac s'exhausse progressivement d'une façon très lente, mais continue. La dépression occupée par la masse liquide finira donc par être complètement comblée par le dépôt; à un certain moment, la profondeur peu considérable de l'eau permettra aux plantes hydrophiles de s'établir sur la surface boueuse du dépôt, ainsi que nous le constatons actuellement sur les anciens lacs de la Cassière et d'Espinasse; les détritus de cette végétation très vigoureuse produiront une couche végétale de plusieurs mètres d'épaisseur, comme celle qui recouvre aujourd'hui le dépôt de Verneuges; puis la masse diatomifère se dessèchera plus ou moins par évaporation, prendra une couleur gris clair ou cendré, et la province comptera un dépôt à Diatomées de plus, mais un lac de moins.

Tous les beaux lacs d'Auvergne sont ainsi condamnés à disparaître successivement dans un avenir plus ou moins éloigné; déjà la profondeur de plusieurs est très faible, comme celle du lac inférieur de la Godivelle, du lac des Esclauzes, de Chambedaze, etc. Le lac Pavin sera très probablement le dernier survivant, à cause de sa grande profondeur actuelle et de la pureté de son dépôt. L'étude d'un échantillon pris à 95 mètres nous a permis de constater que la vase de ce lac contient environ 90 °/₀ de valves siliceuses de Diatomées, alors que celle du lac d'Aydat en renferme à peine 60 °/₀. A notre avis, cette différence énorme doit être attribuée uniquement à la situation topographique des deux lacs; le lac Pavin, entouré de pâturages et éloigné de terres cultivées, ne reçoit que très peu d'éléments terreux, tandis que le lac d'Aydat, situé à proximité de champs cultivés et de sommets dénudés, reçoit de très grandes quantités de poussières et de sables volcaniques apportées par le vent. Ce dépôt est donc relativement terreux, comparé à celui du lac Pavin, et, par suite, de formation plus rapide.

Les détails que nous venons de donner sur la formation

d'un dépôt quaternaire, s'appliquent à tous les dépôts à Diatomées en général.

Il nous reste maintenant à examiner les dépôts diatomifères qui renferment des empreintes de feuilles.

A propos des dépôts de Celles, de Neussargues et de Joursac, nous avons fait observer qu'ils ne s'étaient pas formés à la place où nous les trouvons actuellement, et que, de plus, la florule des plantes fossiles (florule phanérogamique) contenues dans la masse à Diatomées, doit être postérieure à la florule diatomique, parce qu'elle n'a pu se former qu'à l'époque où les dépôts ont été remaniés.

Nous aurions pu ajouter qu'il doit en être ainsi pour tous les dépôts diatomifères renfermant des empreintes de feuilles ; c'est une loi générale ne comportant aucune exception.

Dans certains cas particuliers, les deux florules, bien loin d'être synchroniques, peuvent même appartenir à deux époques géologiques différentes. Tel est le cas, par exemple, du dépôt de Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme), dont la florule phanérogamique, étudiée par l'abbé Boulay, est franchement quaternaire ; elle ne comprend, en effet, que les feuilles des végétaux ligneux, arbres et arbustes, qui peuplent et décorent de nos jours la belle vallée de la Monne. La florule diatomique, au contraire, présente non seulement une physionomie d'antiquité que n'ont pas les dépôts quaternaires, mais encore une série nombreuse de Diatomées caractéristiques des dépôts du pliocène supérieur, telles que : *Achnanthes subsessilis, Gomphonema tergestina, Navicula aponina* et *minuscula, Fragilaria bidens, Diatoma elongatum, Cymatopleura hibernica, Nitzschia norvegica* et *turgida, Melosira tenuissima, Cyclotella Meneghiniana, Stephanodiscus Astræa*, etc. La florule diatomique de ce dépôt se rapporte donc bien au pliocène supérieur, et la florule phanérogamique au quaternaire.

Le dépôt ne s'est pas formé à la place où nous l'étudions

aujourd'hui, car les feuilles très abondantes, et d'une conservation parfaite, que l'on trouve dans toute son épaisseur, n'ont pu se fossiliser au cours de la formation très lente et lacustre de la masse diatomifère ; on sait, en effet, que la conservation d'un objet délicat exige qu'il soit recouvert très rapidement, afin de le soustraire aux causes multiples de la décomposition ; or, cette condition essentielle ne saurait être réalisée pendant la formation d'un dépôt à Diatomées, ainsi que nous venons de le voir.

Le dépôt s'est donc formé à une distance plus ou moins grande du point où il est actuellement ; puis, à la suite des commotions qui ébranlèrent le sol, à l'époque des éruptions volcaniques quaternaires, auxquelles nous devons la chaîne classique des monts Dômes, il fut repris par les eaux et entraîné, sous forme d'un courant boueux, vers la dépression qu'il occupe maintenant.

Pendant que la boue diatomifère se déposait au fond de la dépression, des objets légers, tels que des feuilles d'arbres, des graines appendiculées, des insectes, etc., poussés par le vent s'y abattaient pêle-mêle, et s'ajoutaient aux objets de même nature charriés par le courant ; tous ces objets délicats étaient successivement et rapidement recouverts par l'arrivée de nouvelles quantités de dépôt. Selon les lieux et à certains moments, des sables, des scories légères, des cendres volcaniques venaient s'intercaler dans la masse diatomifère, ainsi que nous l'avons fait observer à propos du dépôt de Celles.

« Enfin la lave qui, figée, constitue le basalte, est venue comprimer le tout de sa masse et de son poids énorme, expulsant l'eau et les gaz et assurant pour des centaines de siècles la conservation parfaite d'objets parfois merveilleusement délicats (abbé Boulay) ». Nos dépôts tertiaires sont en effet recouverts par des roches d'origine volcanique, plus rarement par des accumulations morainiques (dépôt de Celles).

Tous ces phénomènes, très analogues à ceux qui ont

concouru à la formation des bassins houillers, se passèrent évidemment durant une période de calme relatif, et dans un laps de temps restreint.

Mais, comme le remaniement s'est effectué, pour chaque dépôt, dans des conditions particulières et très diverses d'ordre local, que nous ne pouvons détailler ici, il en est résulté que certains dépôts, tels que ceux d'Auxillac, de Neussargues, de Celles, etc., ne contiennent que très peu de végétaux supérieurs fossiles, contrairement à ceux de Saint-Saturnin, de Varenne, de La Bourboule, etc.

Le dépôt marin du Puy de Mur n'a pas été déplacé ; la présence des poissons fossiles qu'il renferme et l'absence d'empreintes de feuilles ne permettent pas d'admettre un remaniement de la masse diatomifère.

Quant aux dépôts à plantes fossiles qui ne contiennent pas de Diatomées, tels que ceux de Menat et de Gergovie (Puy-de-Dôme), de la Mougudo, de Saint-Vincent et de Niac (Cantal), il est évident qu'ils se sont formés à la place où nous les trouvons aujourd'hui, et leur mode de fossilisation ne diffère de celui de la florule quaternaire de Saint-Saturnin que par la nature du sédiment : au lieu d'un sédiment diatomifère nous avons, à Gergovie et à Niac, une argile fine, d'un gris clair ou cendré, à Menat, du tripoli composé d'éléments siliceux amorphes plus ou moins ténus ; à la Mougudo, à Saint-Vincent, la végétation à caractère tropical qui décorait le paysage pendant les périodes de repos des phénomènes volcaniques, était périodiquement ensevelie sous des amas de cendres ou cinérites qui en assuraient la conservation, avec tous les détails merveilleux des tissus les plus délicats.

La monographie de nos dépôts diatomifères serait très instructive, et donnerait lieu à des aperçus tout à fait inattendus. Il serait curieux, par exemple, de rechercher dans quelles conditions se sont formés les dépôts remaniés de Varenne, d'Auxillac et de Neussargues. Dans ces dépôts, on trouve des *Coscinodiscus* bien définis ; or, aujourd'hui,

tous les *Coscinodiscus* sont marins; il n'est donc pas possible que ces dépôts se soient formés dans des lacs d'eau douce; les *Coscinodiscus* n'ont pu vivre et se développer que dans des lacs profonds, alimentés par de puissantes sources thermo-minérales et riches en éléments salins.

Mais que savons-nous des eaux, considérées aujourd'hui comme douces, de l'époque tertiaire, et surtout en Auvergne? — *Fiat lux!!...*

DE L'INFLUENCE DE LA LUMIÈRE ET DE L'ALTITUDE

SUR LA STRIATION DES VALVES DES DIATOMÉES

1° *Influence de la lumière.* — « Le degré d'éclairement ne peut-il pas modifier sensiblement la striation des valves siliceuses des Diatomées? Par exemple, la striation d'une espèce vivant sur les bords ensoleillés d'un lac est-elle identique à celle de la même espèce se développant à une profondeur considérable, où la lumière n'arrive que très affaiblie (1)? »

A l'époque où nous nous posions ces deux questions (octobre 1891), nous ne possédions pas encore les éléments d'étude nécessaires pour les résoudre d'une façon satisfaisante. Aujourd'hui, grâce aux sondages effectués dans plusieurs lacs d'Auvergne, par MM. le professeur Dr P. Girod, A. Berthoule, Ch. Bruyant, A. Eusébio et P. Gautier, il nous a été possible d'élucider ce point spécial concernant le développement de nos petites Algues.

Des Characées du lac Chauvet (*Chara fragilis* et *hispida*, *Nitella translucens et flexilis*), provenant d'une profondeur de 15m, nous ont fourni une série de Diatomées

(1) *Les Diat. d'Auv.*, Intr., p 13.

vivantes dont il nous a été facile de comparer la striation avec celle des *mêmes espèces* récoltées sur les bords du *même lac*. L'examen de ces deux catégories de Diatomées nous a permis de constater les faits suivants :

1° Les espèces vivant à la profondeur de 15^{m} se montrent normalement endochromées, et les chromatophores sont même plus vivement foncés que ceux des espèces développées au bord du lac, exposées à l'action directe des rayons solaires ;

2° La forme du frustule est généralement plus allongée et moins large ;

3° Le nombre des stries diminue par l'affaiblissement de la lumière.

Voici, d'ailleurs, les espèces sur lesquelles nous avons observé ces faits :

	Par 15^{m} sous l'eau.	Bords du lac.
Gomphonema capitatum Ehrb...	6 à 9 stries en 10μ.	10 à 14
Navicula elliptica Ktz.....	7 à 9 --	10 à 13
— *radiosa* Ktz.....	6 à 8 —	9 à 12
— *cardinalis* Ktz.....	5 à 7 —	7 à 10
— *mesolepta* Ehrb.....	9 à 12 —	13 à 18
Stauroneis Phœnicenteron Ehrb..	9 à 12 —	14 à 16
Synedra acuta Ktz.....	9 à 11 —	12 à 16
— *Ulna* Ehrb.....	7 à 9 —	10 à 13

Deux autres séries de Diatomées observées sur les *Isoetes lacustris* et *echinospora* du lac Guéry, les uns cueillis aux bords du lac et les autres par 10^{m} à 12^{m} de profondeur, nous ont fourni un résultat analogue.

Bien que nos observations ne concernent jusqu'ici que le lac Chauvet et le lac Guéry, il est à croire que les autres lacs d'Auvergne permettraient de constater les mêmes faits, et nous croyons pouvoir conclure que l'influence de la lumière sur la striation des valves des Diatomées est un fait acquis à la science.

2° *Influence de l'altitude.* — L'influence de l'altitude sur la striation des valves des Diatomées a été déjà soup-

çonnée par Schulmann (1) et par le professeur J. Brun (2); mais ces deux diatomistes n'ont point précisé ce fait important.

M. J. Brun, le savant micrographe de la Faculté de Genève, nous écrivait, en effet, à la date du 15 décembre 1891 :

« Pour les variations que subit la striation de la valve, sous l'influence de l'altitude, il s'agirait de comparer, non les espèces de la même masse d'eau, mais des exemplaires de la *même espèce* récoltée dans la plaine et sur les hautes montagnes. Cette donnée, mal élucidée par les diatomistes, serait, je crois, fort intéressante. »

Au cours de nos recherches sur les Diatomées d'Auvergne, nous avons constaté que l'altitude augmente le nombre des stries et diminue leur intensité ; en d'autres termes, pour une même espèce cueillie dans la plaine et sur les sommets de nos plus hautes montagnes, les stries de la forme alpine sont plus nombreuses et moins fortes.

Les récoltes examinées, pour le département du Puy-de-Dôme, avaient été prises près du sommet du pic de Sancy, à une altitude de 1830^{m} environ, et dans un étang près de Lezoux, altitude de 350^{m}.

Les espèces du Cantal provenaient d'une source froide située près du sommet du Plomb, à une altitude de 1800^{m}, et des bords du Lot, à Vieillevie, altitude 220^{m}.

Voici les espèces étudiées comparativement :

	Forme alpine.		Forme de la plaine.
Gomphonema dichotomum Ktz...	14 à 17	stries en 10 μ.	11 à 14
Cymbella Ehrenbergii Ktz.....	7 à 9	—	5 à 7
Navicula cuspidata Ktz.....	14 à 18	—	11 à 13
— *limosa* Ktz.....	20 à 24	—	16 à 18
— *viridis* Ktz.....	10 à 13	—	7 à 9
Synedra capitata Ehrb.....	12 à 15	—	9 à 11

(1) *Diat. du Haut-Tatra*, 1867, p. 38.
(2) *Diat. des Alpes et du Jura*, 1880, p. 18.

Tels sont les faits que nous avons constatés et que nous nous proposons de vérifier encore dans nos recherches ultérieures.

Conclusions. — 1° Sous l'influence d'un *éclairement affaibli*, voisin probablement de l'obscurité physiologique, qui existe à une profondeur de 15^{m} à 20^{m} dans les lacs d'Auvergne, *la striation des valves des Diatomées se montre moins serrée;* de plus, *la forme générale des frustules est plus allongée et plus étroite.*

2° Sous l'influence de *l'altitude, les stries sont plus nombreuses et moins fortes.*

Nous donnons, dans les tableaux suivants, avec la liste des Diatomées fossiles qui n'ont pas été trouvées à l'état vivant, du moins en Auvergne, les florules des principaux dépôts des deux départements.

Les diatomistes ne manqueront pas de constater l'intérêt tout spécial que présente cette partie de la flore diatomique de la province; c'est, en effet, dans les dépôts fossiles, toujours féconds en surprises, que nous avons trouvé presque toutes nos espèces et variétés nouvelles. Malgré l'importance des résultats acquis, nous n'avons pas la prétention d'avoir tout vu; le beau dépôt de Celles, en particulier, n'est pas encore suffisamment connu; nous n'avons pu lui consacrer qu'un petit nombre de semaines d'examen, alors qu'il exigerait plusieurs années de recherches.

Nous le recommandons à ceux de nos confrères en diatomologie qui s'intéressent, de préférence, à l'étude des Diatomées fossiles.

DIATOMÉES D'AUVERGNE	DÉPOTS du PUY-DE-DOME															DÉPOTS du CANTAL				
ESPÈCES ET VARIÉTÉS FOSSILES	Puy de Mur (marin)	Saint-Saturnin	Randanne	Ceyssat	Creux Mortier	Pouteix	Rouillas-Bas	Les Oneyrades	La Cassière	Vernenges	Perrier	Varenne	La Bourboule	Ravin des Egravats	Vassivière	Auzillac	La Bade	Celles	Neussargues	Joursac
Cocconeis intermedia M. Per. et F. Hérib.			*			*				*										
— — var. minor *nov.*			*																	
— Rouxii var. minor *nov.*																				*
— tenuissima Næg.								*												
— Placentula var. minor *nov.*																*				
— californica Grun.		*			*															
— Pediculus var. rotunda *nov.*																*				
— molesta Ktz.	*																			
— speciosa Greg.										*						*				
— trilineatus M. Per. et F. Hérib.										*						*				
Achnanthes subsessilis Ktz.		*												*						
— lanceolata var. elliptica Cl.																*				
— exigua Grun.	*																			
Gomphonema constrictum var. elongatum *nov*			*	*																
— — var. dichotoma Grun.																*				
— capitatum var. curta V. H.							*													
— acuminatum var. clavus V. H.			*		*			*												
— — var. laticeps Grun.		*	*	*		*	*	*	*											
— — var. trigonocephalum Ehrb.		*	*	*				*	*											
— — var. intermedia Grun.						*									*					
— — var. gigantea *nov.*										*										
— — var. pusilla Grun.							*													
— biventralis M. Per. et F. Hérib.																		*		
— subclavatum var. acuminata *nov.*										*										
— parvulum var. subcapitata V. H.					*															
— — var. major *nov.*																		*		
— auritum A. Br.		*	*			*	*	*		*					*					
— intricatum var. pumila Grun.				*																
— cantalicum F. Hérib. et Br.																*				
— — var. costalonga *nov.*																*				
— — var. maior *nov.*																*				
— — var. lepida *nov.*																*				
— elongatum var. minor *nov.*									*											
— Mustela var. curvata *nov.*								*												
— — var. minor *nov.*				*																
— insigne Greg.							*													
— — var. acuminata *nov.*																*				
— angustatum var. intermedia Grun.							*													
— sarcophagus Greg.			*		*			*												
— semiapertum var. tergestina Grun.		*																		
— Hebridense Greg.															*					
— Kamtschaticum Greg.											*									
Amphora Pediculus var. major Grun.					*		*	*												
— Proteus Greg.						*														
Cymbella Charetoni F. Hérib.																	*			
— Ehrenbergii var. minor V. H.						*														
— obtusa Greg.					*															
— conifera F. Hérib. et Br.																*				
— Bouleana F. Hérib.																*				
— norvegica Grun.						*									*					

DIATOMÉES D'AUVERGNE	DÉPOTS du PUY-DE-DOME															DÉPOTS du CANTAL				
ESPÈCES ET VARIÉTÉS FOSSILES	Puy de Mur (marin)	Saint-Saturnin	Randanne	Ceyssat	Creux Mortier	Pouteix	Rouilhas-Bas	Les Queyrades	La Cassière	Verneuges	Perrier	Varenne	La Bourboule	Ravin des Egravats	Vassivière	Auxillac	La Bade	Celles	Neussargues	Joursac
Cymbella delecta A. Sch						*														
— turgidula Grun		*		*													*			*
— gastroides var. minor Ktz		*					*													
— Pauli M. Per				*																
— scotica W. Sm																		*		
— Cistula var. fusidium *nov*				*																
— leptoceras var. curta V. H																*				
— — var minor *nov*																*				
— maculata var. curta Grun			*																	
Encyonema gracile var. minor Grun			*									*								
— Girodi F. Hérib																		*		
Stauroneis Bruni F. Hérib. et M. Per					*															
— Phœnicenteron var. gracilis *nov*						*	*								*					
— amphilepta Ehrb									*											
— gallica M. Per. et F. Hérib								*												
— anceps var. amphicephala Ktz									*											
— — var. hyalina *nov*							*													
— acutiuscula F. Hérib. et M. Per					*															
— mesopachya Ehrb					*				*											
— scotica A. Sch				*			*													
Navicula nobilis var. gracilis *nov*					*															
— gentilis Donk				*	*	*	*	*		*										
— gigas var. gracilis *nov*										*										
— aquitaniæ F. Hérib. et Br	*																			
— Porrecta Ehrb												*								
— Dariana A. Sch								*												
— — var. miocenica *nov*																			*	
— Esox Ehrb							*			*										
— major var. horrida *nov*												*								
— viridis forma anomala *nov*										*										
— hemiptera var. Bielawskii *nov*								*												
— subacuta Ehrb						*														
— hybrida M. Per. et F. Hérib								*												
— lata var. minor *nov*							*													
— borealis var. minor *nov*										*										
— notata M. Per. et F. Hérib			*																	
— costata Ehrb			*											*						
— megaloptera Ehrb			*																	
— — var elongata *nov*															*					
— divergens var. undulata *nov*		*																		
— — var. prolongata *nov*															*					
— basaltæproxima F. Hérib et Br	*																			
— — var. longistriata *nov*	*																			
— — var. bigibba *nov*	*																			
— recta F. Hérib. et Br	*																			
— Brauuii Grun											*									
— icostorum var. conifera *nov*	*																			
— stauroptera Grun		*	*			*	*	*												
— — var. gracilis Pet								*												
— gibba var. hyalina *nov*							*	*												
— acrosphæria var. minor *nov*								*												

DIATOMÉES D'AUVERGNE	DÉPOTS du PUY-DE-DOME														DÉPOTS du CANTAL				
ESPÈCES ET VARIÉTÉS FOSSILES	Puy de Mur (marin)	Saint-Saturnin	Randanne	Cyssat	Creux Mortier	Porteix	Roullhas-Bas	Les Queyrades	La Cassière	Verneuges	Perrier	Varenne	La Bourboule	Ravin des Egravats	Vassivière	Auxillac	La Bade	Celles	Neussargues	Joursac
Navicula acrosphæria var. lævis *nov*		*		*														*		
— — var. badeana *nov*																	*			
— bicapitata var. hybrida Grun									*											
— brevistriata Grun								*												
— stomatophora Grun										*										
— Bogotensis Grun								*												
— globiceps Greg						*														
— decurrens Ehrb							*													
— mesolepta var. Saintignyi F. Hérib										*										
— Termes Ehrb						*														
— — var. stauroneiformis V. H							*													
— mesotyla Ehrb		*				*														
— macra Grun					*			*		*										
— Legumen var. vix-undulata V. H						*	*											*		
— peregrina Ehrb											*	*	*				*			
— — var. obtusa *nov*											*									
— rostellata var. minor V. H									*											
— Cyprinus Donk	*																			
— Hitchcockii Ehrb																*				
— gastrum Donk		*					*													
— — var. elliptica *nov*												*								
— — var. major *nov*									*											
— lanceolata Ktz									*											
— dicephala var. minor W. Sm								*	*											
— bomboides A. Sch	*																			
— — var. minor *nov*	*																			
— — var. media Cl. et Gr	*																			
— — var. limanense *nov*	*																			
— crassirostris Cl. et Grun	*																			
— Pagesi F. Hérib																		*		
— Smithii Bréb												*								
— elliptica var. oblongella Næg		*							*							*				
— — var. minutissima Grun																			*	*
— — var. major *nov*					*															
— Renauldi F. Hérib																*				
— amphibola var. perrieri *nov*											*									
— — var. stauroneiformis *nov*																*				
— arverna F. Hérib. et M. Per											*	*								
— — var. stauroneiformis *nov*										*										
— digito-radiata Greg																				
— cuspidata var. craticula *nov*					*															
— — var. Heribaudi M. Per					*															
— Bouhardi F. Hérib																			*	
— Malinvaudi F. Hérib																			*	
— Placentula Ehrb						*										*			*	*
— Gomontiana F. Hérib																		*		
— serians var. minima Grun															*				*	
— — var. Peragalli *nov*															*					
— aponina Ktz		*																		
— lineolata Ehrb															*					
— limosa var gibberula Grun		*																*		

DIATOMÉES D'AUVERGNE	DÉPOTS du PUY-DE-DOME															DÉPOTS du CANTAL				
ESPÈCES ET VARIÉTÉS FOSSILES	Puy de Mur (marin)	Saint-Saturnin	Randanne	Ceyssat	Creux Mortier	Ponleix	Rouilhas-Bas	Les Queyrades	La Cassière	Verneuges	Perrier	Varenne	La Bourboule	Raviu des Egravats	Vassivière	Auxillac	La Bade	Celles	Neussargues	Joursac
Navicula limosa var. subinflata Grun															*					
— — var. undulata Grun			*			*														
— Heribaudi M. Per												*								
— ventricosa var. minuta Grun					*											*				
— Columnaris Ehrb							*													
— transversa A. Sch																		*		
— Iridis var. angustata *nov*								*												
— lævissima var. elongata *nov*									*											
— dilatata Ehrb					*	*	*													
— Peisonis Grun					*															
— dubia Ehrb						*														
— amphirhynchus var. major *nov*								*												
— cellesensis F. Hérib																		*		
— americana Ehrb									*											
— — var. bacillaris *nov*									*											
— — var. minor *nov*									*											
— ampliata Ehrb		*	*	*	*		*	*	*	*										
— — var. minor *nov*										*										
— bisulcata Lag					*				*											
— — var. major *nov*								*												
— Bacillum var. minor *nov*										*										
— bacilliformis Grun								*	*											
— lepida Greg									*											
— pseudobacillum Grun									*											
— — var. major *nov*		*																		
— Pupula var. minuta Ktz		*					*		*											
— Creguti F. Hérib			*	*				*												
— — var lanceolata *nov*			*	*				*												
— minima Grun					*															
— falaisensis Grun					*															
— Julieni F. Hérib	*																			
— minuscula Grun		*																		
Amphiprora recta Greg	*																			
Epithemia turgida var. crassa *nov*				*																
— Hyndmannii W. Sm												*	*			*	*	*		*
— — var. curta *nov*												*								
— gibba forma longissima *nov*						*														
— — forma minor *nov*																*				
— succinta Bréb															*					
— Argus var. amphicephala Grun		*																		
— — var. alpestris W. Sm						*														
— constricta W. Sm															*					
— Zebra var. longissima *nov*							*													
— — var. longicornis *nov*				*				*												
— — var. undulata *nov*				*																
— — var. minor *nov*				*																
— — forma curta *nov*			*				*													
Eunotia Arcus var. hybrida Grun															*					
— — var. plicata *nov*															*					
— gracilis var. major *nov*							*													
— — var. capitata *nov*																			*	

DIATOMÉES D'AUVERGNE	DÉPOTS du PUY-DE-DOME															DÉPOTS du CANTAL				
ESPÈCES ET VARIÉTÉS FOSSILES	Puy de Mur (marin)	Saint-Saturnin	Randanne	Ceyssat	Creux Mortier	Ponteix	Rouillas-Bas	Les Queyrades	La Cassière	Verneuges	Perrier	Varenne	La Bourboule	Ravin des Egravats	Vassivière	Auxillac	La Bade	Celles	Neussargues	Joursac
Eunotia pectinalis var. ventricosa Grun															*					
— — var. stricta Rab																		*		
— minor Rab				*		*		*	*	*										
— parallela Ehrb						*		*							*					
— Faba Grun		*						*												
— monodon Ehrb							*													
— impressa Ehrb														*						
— — var. angusta Grun						*	*		*									*		
— polyglyphis Grun												*				*	*	*		
— tridentula var. bidentula W. Sm									*											
— Rabenhorstii var. monodon V. H			*																	
— lunaris var. subarcuata Grun							*			*								*		
Actinella pliocenica F. Hérib. et M. Per																		*		
Raphoneis belgica Grun	*																			
— — var. elongata Grun	*																			
— amphiceros Ehrb	*		*																	
Synedra Ulna var. lævis Ktz		*																		
— pliocenica F. Hérib. et M. Per																	*			
— Arcus var. fossilis Grun				*												*				
— subtilis Ktz																*				
— ventricosa M. Per. et F. Hérib																*				
— Crotonensis Edw													*			*				
— delicatissima W. Sm																*				
— — var. mesoleia Grun				*												*				
— capitellata Grun																*				
— affluis Ktz	*																			
— hyperborea Grun																*				
— — var. subtilis Grun	*																			
— closterioides var. fossilis F. Hérib. et M. Per																*				
Asterionella antiqua M. Per. et F. Hérib																		*		
— formosa var. gracillima Grun		*																		
Fragilaria bidens Heib		*																		
— — var. minor Heib		*																		
— construens var. genuina Grun							*													
— elliptica Schum				*	*		*	*	*	*			*	*		*			*	*
— — var. minor Grun						*														
— intermedia Grun		*		*	*				*	*								*		
— brevistriata var. lapponica Grun	*															*	*			
— — var. subacuta V. H		*														*				
— pacifica Grun	*																			
— — var. trigona *nov*	*																			
— virescens var. exigua Grun						*														
— — var. ventricosa *nov*					*															
— — var. elongata *nov*							*	*		*										
Campylosira Peragalli F. Hérib	*																			
Diatoma elongatum Ag		*												*						
— anceps var. anomalum W. Sm					*			*		*										
Opephora Martyi F. Hérib																			*	
Tabellaria flocculosa var. biceps Ehrb															*					
Peronia Heribaudi M. Per. et Br															*					
Striatella Girodi F. Hérib	*																			

DIATOMÉES D'AUVERGNE	DÉPOTS du PUY-DE-DOME															DÉPOTS du CANTAL				
ESPÈCES ET VARIÉTÉS FOSSILES	Puy de Mur (marin)	Saint-Saturnin	Randanne	Ceyssat	Creux Mortier	Ponteix	Rouillas-Bas	Les Queyrades	La Cassière	Verneuges	Perrier	Varenne	La Bourboule	Ravin des Egravats	Vassivière	Auxillac	La Bade	Celles	Neussargues	Joursac
Tetracyclus emarginatus (Ehrb.) M. P. et F. Hérib.												*						*	*	*
— — var. crassa *nov.*																		*		
— costellatus (Ehrb.) M. Per. et F. Hérib.																	*	*		
— — var. turris *nov.*																*				
— decoratus F. Hérib. et Br.	*																			
— elegans (Ehrb.) M. Per. et F. Hérib.																		*		
— var. eximia *nov.*																		*		
— ellipticus (Ehrb.) M. Per. et F. Hérib.												*				*			*	
— — var. minutissima *nov.*			*													*				
— Lamina (Ehrb.) F. Hérib. et M. Per.												*								
— stella (Ehrb.) F. Hérib. et M. Per.																		*		
— Pagesi F. Hérib.																		*		
— Lancea (Ehrb.) M. Per. et F. Hérib.												*								
— rhombus (Ehrb.) F. Hérib. et M. Per.																*				
— compressus (Ehrb.) F. Hérib. et M. Per.												*								
— tripartitus F. Hérib. et Br.																*				
— — var. gracilis *nov.*																*				
Cymatopleura hibernica W. Sm.		*																		
— — var. major *nov.*		*																		
Hantzschia amphioxys var. major Grun					*															
— — var. intermedia Grun.					*									*						
— — var. vivax Grun.					*															
Nitzschia fossilis Grun.				*												*				
— socialis var. basaltica *nov.*	*																			
— panduriformis var. lucida *nov.*	*																			
— spectabilis Rab.	*		*					*												
— tubicola Grun.								*				*								
— acutiuscula Grun.				*												*				
— ignimontana Br. et F. Hérib.																*				
Surirella norvegica Ehrb.		*																*		
— splendidula var. minuta A. Sch.															*					
— turgida W. Sm.		*																		
— Bruni F. Hérib.	*																			
— striatula Turp.	*																			
— — var. Gautieri *nov.*	*																			
Campylodiscus Thuretii Bréb.	*																			
Stenopterobia anceps Lew.															*					
Periptera saxogallica F. Hérib. et Br.	*																			
Melosira Borreri Grév.	*																			
— — ignimontana F. Hérib.	*																			
— crenulata var. undulata *nov.*								*		*										
— canalifera Br. et F. Hérib.																*				
— lineolata Grun.																				
— granulata var. arcuata *nov.*																		*		
— spiralis Ktz.																		*		
— — var. sphærica *nov.*																		*		
— — var. hemisphærica *nov.*																		*		
— — var procera Grun.											*									
— tenuissima Grun.		*														*				
— Sol Ehrb.																		*		
— Bruni F. Hérib. et M. Per.												*								

DIATOMÉES D'AUVERGNE	DÉPOTS du PUY-DE-DOME															DÉPOTS du CANTAL				
ESPÈCES ET VARIÉTÉS FOSSILES	Puy de Mur (marin)	Saint-Saturnin	Randanne	Ceysat	Creux Mortier	Ponteix	Rouillas-Bas	Les Queyrades	La Cassière	Verneuges	Perrier	Varenne	La Bourboule	Ravin des Egravats	Vassivière	Auxillac	La Bade	Celles	Neussargues	Joursac
Melosira varennarum M. Per. et F. Hérib.												*	*			*		*		
— Boulayana M. Per.																		*	*	
— striata M. Per. et F. Hérib.									*											
— Heribaudi Br.	*																			
Cyclotella Temperei F. Hérib.													*							
— Meneghiniana Ktz.	*															*				
— Kutzinginiana Chauv.			*													*				
— — var. rectangulata Grun																*				
— stelligera Cl. et Grun.				*				*												
— Iris F. Hérib. et Br.																*				
— — var. ovalis *nov.*																*				
— — var. integra *nov.*																	*	*		
— — var. cocconeiformis *nov.*																*				
— Charetoni F. Hérib.																	*			
— — var. scutiformis *nov.*																	*			
— — var. radiata *nov.*																	*			
Stephanodiscus Astræa Ktz.		*																		
— minutula Grun.														*						
— Hantzschianus Grun.				*			*													
Coscinodiscus pygmæus M. Per. et F. Hérib.	*											*				*			*	
— — var. micropunctatus *nov.*								*				*								*
— — var. crassipunctatus *nov.*																*			*	
— radiatus Ehrb.	*																			
— dispar M. Per. et F. Hérib.												*								
— — var. radiata *nov.*												*								
— exasperans Roth	*																			
— chambonis M. Per. et F. Hérib.												*				*			*	
Heribaudia ternaria M. Per.												*								
Total : 333 espèces ou variétés	42	35	21	27	29	27	34	40	28	25	8	24	6	7	21	57	12	34	16	7

Parmi ces 333 espèces ou variétés fossiles, il en est au moins une centaine, appartenant aux dépôts quaternaires, qui ont été trouvées à l'état vivant, soit en France, soit dans d'autres régions de l'Europe centrale; des recherches ultérieures permettront très probablement de constater que la plupart de ces Diatomées vivent aussi en Auvergne.

Quelques-uns de nos dépôts sont extrêmement intéressants pour les diatomistes qui s'occupent de préférence

des espèces fossiles; tels sont : le très curieux dépôt marin du Puy de Mur, avec ses nombreuses espèces franchement marines; les dépôts tertiaires de Saint-Saturnin, de Varenne, d'Auxillac, de la Bade et de Celles; les dépôts quaternaires de Ceyssat, du Creux Mortier, de Ponteix, des Queyrades, de Verneuges et de Vassivière.

Nous pouvons procurer tous les dépôts d'Auvergne, en échantillons très authentiques, aux diatomistes qui désireraient les posséder à titre d'éléments d'étude.

PLANCHE VII.

Fig.

1. *Navicula Bouhardi* F. Hérib.
2. — *acrosphæria* var. *badeana* M. Per. et F. Hérib.
3. — *basaltæproxima* var. *longistriata* F. Hérib. et M. Per.
4. — *viridis* forma *anomala* M. Per. et F. Hérib.
5. — *mesolepta* var. *Saintignyi* F. Hérib.
6. — *Malinvaudi* F. Hérib.
7. — *Pagesi* F. Hérib.
8. — *Dariana* var. *miocenica* M. Per. et F. Hérib.
9. — *Renauldi* F. Hérib.
10. — *arverna* var. *stauroneiformis* M. Per. et F. Hérib.
11. — *amphibola* var. *perrieri* M. Per. et F. Hérib.
12. — — var. *stauroneiformis* F. Hérib. et M. Per.
13. — *cellesensis* F. Hérib.
14. — *Gomontiana* F. Hérib.
15. — *bomboides* var. *limanense* F. Hérib. et M. Per.
16. — — var. *minor* F. Hérib.
17. *Cymbella Charetoni* F. Hérib.
18. *Encyonema Girodi* F. Hérib.
19. *Synedra pliocenica* F. Hérib. et M. Per.

PLANCHE VIII.

FIG.

1. *Gomphonema cantalicum* var. *lepida* F. Hérib. et M. Per.
2. — *acuminatum* var. *gigantea* M. Per. et F. Hérib.
3. — *biventralis* M. Per. et F. Hérib.
4. — *insigne* var. *acuminata* F. Hérib. et M. Per.

5 et 6. *Synedra closterioides* var. *fossilis* M. Per. et F. Hérib.
5, deux frustules accolés vus par leur face connective; 6, face valvaire.

7. *Actinella pliocenica* F. Hérib. et M. Per.
8. *Asterionella antiqua* M. Per. et F. Hérib.
9. *Tetracyclus stella* (Ehrb.) M. Per. et F. Hérib.
10. — *Pagesi* F. Hérib.
11. — *tripartitus* var. *gracilis* F. Hérib. et M. Per.
12. — *costellatus* (Ehrb.) M. Per. et F. Hérib.
13. — — var. *turris* F. Hérib. et M. Per. (anneau connectif).
14. — *elegans* (Ehrb.) M. Per. et F. Hérib.
15. — — var. *eximia* F. Hérib. et M. Per.
16. — *emarginatus* var. *crassa* M. Per. et F. Hérib.

17, 18 et 19. *Campylosira Peragalli* F. Hérib.
17, face valvaire; 18, face connective; 19, déduplication.

20. *Opephora Martyi* F. Hérib.
21. *Eunotia gracilis* var. *capitata* M. Per. et F. Hérib.

22 et 23. *Cyclotella Temperei* F. Hérib.
22, face connective; 23, face valvaire.

24 et 26. *Melosira spiralis* var. *hemisphærica* M. Per. et F. Hérib.
24, deux frustules accolés; 26, face valvaire.

25. — — var. *sphærica* F. Hérib. et M. Per.

27 et 28. — *Boulayana* M. Per.
27, valve supérieure; 28, valve inférieure.

29. *Cyclotella Iris* F. Hérib. et Br. (forma *typica*).
30. — *Charetoni* F. Hérib.
31. — — var. *integra* F. Hérib. et M. Per.

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE

DES

DIATOMÉES D'AUVERGNE

Achnanthes Biasolettiana Grun.
— coarctata Grun.
— delicatula Grun.
— exigua Grun.
— exilis Ktz.
— flexella Bréb.
— — var. alpestris J. Br.
— gibberula Cl.
— hungarica Grun.
— lanceolata Grun,
— var. elliptica Cl.
— microcephala Grun.
— minutissima Ktz.
— Peragalli F. Hérib. et Br.
— subsessilis Ktz.
— trinodis Grun.
Actinella pliocenica F. Hérib.
Amphipleura pellucida Ktz.
Amphiprora recta Greg.
Amphora acutiuscula Ktz.
— affinis Ktz.
— Ergadensis Greg.
— gracilis Ehrb.
— hyalina Ktz.
— Normanii Rab.
— ovalis Ktz.
— Pediculus Grun.
— — var. exilis Grun.
— — var. major Grun.
— — var. minor Grun.
Amp. Proteus Greg.
— salina W. Sm.
— veneta Ktz.
Asterionella antiqua F. Hérib.
— formosa Hass.
— — var. gracillima Grun.
Campylodiscus costatus W. Sm.
— noricus Ehrb.
— Thuretii Bréb.
Campylosira Peragalli F. Hérib.
Ceratoneis Arcus Ktz.
— var. amphioxys Rab.
Cocconeis californica Grun.
— intermedia F. Hérib. et M. Per.
— — var. minor *nov.*
— lineata Grun.
— — var. euglypta Grun.
— — forma minor *nov.*
— molesta Ktz.
— Pediculus Ehrb.
— — var. rotunda *nov.*
— Placentula Ehrb.
— — forma minor *nov.*
— Rouxii F. Hérib.
— — var. minor *nov.*
— salina Rab.
— speciosa Greg.
— tenuissima Næg.
— trilineatus F. Hérib. et M. Per.
Coscinodiscus chambonis *nob.*

Cosc. exasperans Roth.
— dispar F. Hérib. et Br.
— var. radiata *nov.*
— pygmæus M. Per. et F. Hérib.
— — var. micropunctata *nov.*
— — var. crassipunctata *nov.*
— radiatus Ehrb.
Cyclotella bodanica Eul.
— Charetoni F. Hérib.
— — var scutiformis *nov.*
— — var. radiata *nov.*
— comensis Grun.
— comta Ktz.
— var. arverna *nov.*
— Iris F. Hérib. et Br.
— — var. integra *nov.*
— — var. ovalis *nov.*
— — var. cocconeiformis *nov.*
— Kutzingiana Chauv.
— Meneghiniana Ktz.
— — var. rectangulata Grun.
— operculata Ktz.
— — var. antiqua W. Sm.
— stelligera Cl. et Grun.
— Temperei F. Hérib.
Cymatopleura elliptica W. Sm.
— — var. constricta Grun.
— — var. subconstricta Grun.
— hibernica W. Sm.
— — var. major *nov.*
— Solea Bréb.
— — var. apiculata Pritch.
Cymbella affinis Ktz.
— alpina Grun.
— — forma minor *nov.*
— amphicephala Næg.
— anglica Lag.
— aspera Ehrb.
— Bouleana F. Hérib.
— Charetoni F. Hérib.
— Cistula Hempr.
— — var. fusidium *nov.*
— conifera F. Hérib. et Br.
— cuspidata Ktz.
— cymbiformis Ehrb.
— delecta A. Sch.
— Ehrenbergii Greg.
— — var. minor V. H.
— gastroides Ktz.
— — var. minor V. H.
Cymb. helvetica Ktz.
— lævis Næg.
— lanceolata Ehrb.
— leptoceras Ktz.
— — forma curta *nov.*
— — forma minor *nov.*
— maculata Ktz.
— — forma curta Grun.
— microcephala Grun.
— naviculiformis Auersw.
— norvegica Grun.
— obtusa Greg.
— parva W. Sm.
— Pauli M. Per.
— pusilla Grun.
— stomatophora Grun.
— subæqualis Grun.
— tumida Bréb.
— turgidula Grun.
Denticula elegans Ktz.
— — var. thermalis Ktz.
— frigida Ktz.
— inflata W. Sm.
— tenuis Ktz.
— — var. intermedia Grun.
— — var. mesolepta Grun.
Diatoma anceps Grun.
— — var. anomalum W. Sm.
— Ehrenbergii Ktz.
— — var. Grande W. Sm.
— elongatum Ag.
— hyemale Heib.
— Mesodon Ktz.
— pectinale Ktz.
— tenue Ag.
— vulgare Bory.
— — var. lineare W. Sm.
Encyonema cæspitosum Ktz.
— — var. lata V. H.
— Girodi F. Hérib.
— gracile Rab.
— — var. lunata W. Sm.
— — forma minor Grun.
— lunata Grun.
— Pediculus Ktz.
— prostratum Ralfs.
— turgidum Grun.
— ventricosum Ktz.
— — var. excisa *nov.*
— — var. minuta Hilse.

Epithemia Argus Ktz.
— — var. amphicephala Grun.
— — var. alpestris W. Sm.
— constricta W. Sm.
— gibba Ehrb.
— — var. parallela Grun.
— — var. ventricosa Grun.
— — forma longissima *nov.*
— gibberula Ehrb.
— — var. producta Grun.
— Hyndmannii W. Sm.
— — var. curta *nov.*
— ocellata Ehrb.
— rupestris W. Sm.
— Sorex Ktz.
— succincta Bréb.
— turgida Ktz.
— — var. granulata Grun.
— — var. Vertagus Ktz.
— — forma crassa *nov.*
— Westermannii Ktz.
— Zebra Ktz.
— — var. minor *nov.*
— — var. longicornis *nov.*
— — var. longissima *nov.*
— — var. proboscidea Grun.
— — var. undulata *nov.*
— — forma curta *nov.*

Eunotia Arcus Ehrb.
— — var. bidens Grun.
— — var. hybrida Grun.
— — var. plicata *nov.*
— Faba Grun.
— flexuosa Ktz.
— — var. bicapitata Grun.
— gracilis Rab.
— — var. capitata *nov.*
— — var. major *nov.*
— impressa Ehrb.
— — var. angusta Grun.
— incisa Greg.
— lunaris Grun.
— — var. bilunaris Grun.
— — var. excisa Grun.
— — var. subarcuata Grun.
— major Rab.
— — var. bidens W. Sm.
— minor Rab.
— monodon Ehrb.
— — var. diodon Ehrb.

Eun. — var. hendecaodon Ralfs.
— paludosa Grun.
— parallela Ehrb.
— pectinalis Rab.
— — var. elongata Rab.
— — var. stricta Rab.
— — var. undulata Ralfs.
— — var. ventricosa Grun.
— polyglyphis Grun.
— prærupta Ehrb.
— — var. inflata Grun.
— — var. bigibba Ktz.
— Rabenhorstii Cl. et Grun.
— robusta Ralfs var. tetraodon Ehrb.
— tridentula Ehrb.
— — var. bidentula W. Sm.

Fragilaria æqualis Lag.
— bidens Heib. forma major Heib.
— binodis Ehrb.
— — var. obliqua *nov.*
— brevistriata Grun.
— — var. lapponica Grun.
— — var. Mormorum Grun.
— — var. pusilla Grun.
— — var. subcapitata Grun.
— capucina Desm.
— — var. acuminata Grun.
— — var. acuta Grun.
— — var. mesolepta Grun.
— construens Grun.
— — var. capitata *nov.*
— — var. genuina Grun.
— — var. pumila Grun.
— — var. Venter Grun.
— elliptica Schum.
— — forma minor Grun.
— Harrisonii Grun.
— hyalina Grun.
— intermedia Grun.
— lapponica Grun.
— mutabilis Grun.
— nitzschioides Grun.
— — var. brasiliensis Grun.
— pacifica Grun.
— — var trigona *nov.*
— parasitica Grun.
— — var. subconstricta Grun.
— producta Grun.
— striatula Lyngb.
— undata W. Sm,

Fr. virescens Ralfs.
— — var. elongata *nov.*
— — var. exigua *nov.*
— — var. ventricosa *nov.*
Gomphonema abbreviatum Ktz.
— acuminatum Ehrb.
— — var. clavus V. H.
— — var. coronata Ehrb.
— — var. gigantea *nov.*
— — var. intermedia Grun.
— — var. laticeps Grun.
— — var. pusilla Grun.
— — var. trigonocephalum Ehrb.
— affine Ktz.
— angustatum Grun.
— — var. intermedia Grun.
— — var. producta Grun.
— — var. subæqualis Grun.
— Augur Ehrb.
— — var. Gautieri V. H.
— auritum A. Br.
— biventralis F. Hérib. et M. Per.
— Brebissonii Ktz.
— cantalicum F. Hérib.
— — var. costalonga *nov.*
— — var. lepida *nov.*
— — forma major *nov.*
— capitatum Ehrb.
— — var. curta *nov.*
— clavatum Ehrb.
— commutatum Grun.
— constrictum Ehrb.
— — var. elongata *nov.*
— — var. subcapitata Grun.
— Cygnus Ehrb.
— dichotomum W. Sm.
— elongatum W. Sm.
— — var. minor *nov.*
— exiguum Ktz.
— geminatum Ag.
— Hebridense Greg.
— insigne Greg.
— — var. acuminata *nov.*
— intricatum Ktz.
— — var. dichotoma Grun,
— var. pumila Grun.
— Kamtschaticum Grun.
— micropus Ktz.
— — var. minor Grun.
— montanum Schum.
Gomph. — var. pumila Grun
— Mustela Ehrb.
— — var. curvata *nov.*
— — forma minor *nov.*
— olivaceum Ehrb.
— parvulum Ktz.
— — var. lanceolata Ehrb.
— — var. subcapitata V. H.
— Sarcophagus Greg.
— semiapertum var. tergestina Grun.
— subtile Ehrb.
— subclavatum Grun.
— — var. acuminata *nov.*
— — var. major *nov.*
— tenellum Ktz.
— Vibrio Ehrb.
Hantzschia amphioxys Grun.
— — var. intermedia Grun.
— — var. major Grun.
— — var. vivax Grun.
— elongata Grun.
Heribaudia ternaria M. Perag.
Mastogloia Dansei Thw.
— Smithii Thw.
Melosira arenaria Moor.
— Borreri Grev.
— — var. ignimontana *nov.*
— Boulayana M. Per.
— Bruni F. Hérib.
— canalifera F. Hérib. et Br.
— crenulata Ktz.
— — var. ambigua Grun.
— — var. undulata *nov.*
— — var. valida Grun.
— Dickiei Ktz.
— distans Ehrb.
— — var. alpigena Grun.
— granulata Ehrb.
— — var. arcuata *nov.*
— Heribaudi J. Br.
— lævis Grun.
— lineolata Grun.
— lirata Ehrb.
— — var. lacustris Grun.
— nivalis W. Sm.
— orichalcea Mertens.
— Rœseana Moor.
— Sol (Ehrb.) Ktz.
— spiralis Ktz.
— — var. hemisphærica *nov.*

Mel. — var. sphærica *nov.*
— striata F. Hérib. et M. Per.
— tenuis Grun.
— tenuissima Grun.
— undulata Ktz.
— — var. producta A. Sch.
— varennarum M. Per. et F. Hérib.
— varians Ag.
Meridion circulare Ag.
— constrictum Ralfs.
Navicula acrosphæria Bréb.
— — var. badeana *nov.*
— — var. lævis *nov.*
— — var. minor *nov.*
— acuminata W. Sm.
— affinis Ehrb.
— — var. undulata Grun.
— ambigua Ehrb.
— americana Ehrb.
— — var. bacillaris *nov.*
— — forma minor *nov.*
— amphibola var. perrieri *nov.*
— — var. stauroneiformis *nov.*
— amphigomphus Ehrb.
— amphirhynchus Ehrb.
— — var. major *nov.*
— amphisbæna Bory.
— ampliata Ehrb.
— — var. minor. *nov.*
— anglica Ralfs.
— aponina Ktz.
— appendiculata Ktz.
— — var. irrorata Grun.
— aquitaniæ F. Hérib. et Br.
— — var. undulata *nov.*
— arverna F. Hérib. et M. Per.
— — var. stauroneiformis *nov.*
— atomoides Grun.
— atomus Grun.
— bacillaris Greg.
— bacilliformis Grun.
— Bacillum Ehrb.
— basaltæproxima F. Hérib. et Br.
— — var. bigibba *nov.*
— — var. longistriata *nov.*
— bicapitata Lag.
— — var. hybrida Grun.
— biceps Greg.
— binodis W. Sm.
— bisulcata Lag.

Nav. — var. major *nov.*
— Bogotensis Grun.
— bomboides A. Sch.
— — var. limanense *nov.*
— — var. media Grun.
— — var. minor *nov.*
— borealis Ktz.
— — var. major *nov.*
— — var. minor *nov.*
— Bouhardi F. Hérib.
— Braunii Grun.
— Brebissonii Ktz.
— — var. diminuta Grun.
— — var. elongata *nov.*
— — var. ovalis H. Perag.
— — var. subproducta Grun.
— brevistriata Grun.
— cardinalis Ktz.
— cellesensis F. Hérib.
— Cesatii Rab.
— cincta Ktz.
— Columnaris Ehrb.
— costata Ehrb.
— crassinervia Bréb.
— crassirostris Cl. et Grun.
— Creguti F. Hérib.
— — var. lanceolata *nov.*
— cryptocephala Ktz.
— cuspidata Ktz.
— — var. Heribaudi *nov.*
— — forma craticula *nov.*
— Cyprinus W. Sm.
— Dactylus Ehrb.
— Dariana A. Sch.
— — var. miocenica *nov.*
— decurrens Ehrb.
— digito-radiata Greg.
— dilatata Ehrb.
— dicephala W. Sm.
— — var. minor W. Sm.
— divergens W. Sm.
— — var. prolongata *nov.*
— — var. undulata *nov.*
— dubia Ehrb.
— elliptica Ktz.
— — var. extenta W. Sm.
— — var. major *nov.*
— — var. minutissima Grun.
— — var. oblongella Næg.
— Esox Ehrb.

Nav. exilis Grun.
— falaisensis Grun
— firma Ktz.
— gastrum Donk.
— — var. elliptica *nov.*
— — forma major *nov.*
— gentilis Donk.
— gibba Ehrb..
— — var. hyalina *nov.*
— gigas Ehrb.
— globiceps Greg.
— Gomontiana F. Hérib..
— gracilis Ehrb.
— gracillima Pritch.
— Gregaria Donk.
— hemiptera Ktz.
— — var. Bielawskii *nov.*
— Heribaudi M. Perag.
— Heufleri Grun.
— Hitchcockii Ehrb.
— humilis Donk.
— hybrida F. Hérib. et M. Per.
— icostauron var. conifera *nov.*
— Iridis Ehrb.
— — var. angustata *nov.*
— Julieni F. Hérib.
— lævissima Ktz.
— — var. elongata *nov.*
— lanceolata Ktz.
— lata Bréb.
— — var. minor *nov.*
— Legumen Ehrb.
— — var. vix-undulata V. H.
— lepida Greg.
— leptocephala Bréb.
— limosa Ktz.
— — var. curta Grun.
— — var. gibberula Grun.
— — var. subinflata Grun.
— — var. undulata Grun.
— — forma major *nov.*
— lineolata Ehrb.
— longa Greg.
— macra Grun.
— major Ktz.
— — var. horrida *nov.*
— — var. interrupta *nov.*.
— Malinvaudi F. Hérib.
— megaloptera Ehrb.
— Menisculus A. Sch.

Nav. — var. upsalensis Grun.
— mesolepta Ehrb.
— — var. Saintignyi F. Hérib.
— — var. stauroneiformis Grun.
— mesotyla Ehrb.
— minima Grun.
— minuscula Grun.
— mutica Ktz.
— — var. Cohnii V. H.
— nivalis Ehrb.
— — var. interrupta W. Sm.
— nobilis Ehrb.
— — var. gracilis *nov.*
— nodosa Ktz.
— notata F. Hérib. et Br.
— oblonga Ktz.
— ovalis Hilse.
— Pagesi F. Hérib.
— parva Grun.
— patula W. Sm.
— Peisonis Grun.
— pelliculosa Hilse.
— peregrina Heib.
— — var. obtusa *nov.*
— perminuta Grun.
— perpusilla Grun.
— Placentula Ehrb.
— Porrecta Ehrb.
— producta W. Sm.
— pseudobacillum Grun.
— pumila Grun.
— Pupula Ktz.
— — var. minuta V. H.
— pusilla W. Sm.
— radiosa Ktz.
— — var. acuta Grun.
— recta F. Hérib. et Br.
— Reinhardtii Grun.
— Renauldi F. Hérib.
— rhomboides Ehrb.
— rhyncocephala Ktz.
— rostellata Ktz.
— Rotæana Grun.
— — var. minor Grun.
— — var. oblongella Grun.
— rupestris Ktz.
— sculpta Ehrb.
— scutelloides Grun.
— seminulum Grun.
— — var. fragilarioides Grun.

Nav. serians Ktz.
— — var. minima Grun.
— — var. minor Grun.
— — var. Peragalli *nov.*
— slesvicensis Grun.
— Smithii Bréb.
— sphærophora Ktz.
— stauroptera Grun.
— — var. gracilis P. Petit.
— stomatophora Grun.
— subacuta Ehrb.
— subcapitata Greg.
— — var. paucistriata Grun.
— var. stauroneiformis Grun.
— Tabellaria Ehrb.
— tenella Bréb.
— Termes Ehrb.
— — var. stauroneiformis V. H.
— transversa A. Sch.
— trinodis W. Sm.
— tuscula Grun.
— ventricosa Donk.
— viridis Ktz.
— — var. curta A. Sch.
— — var. commutata Grun.
— — forma anomala *nov.*
— viridula Ktz.
— vulgaris Heib.
— — var. lacustris. J. Br.
Nitzschia acicularis W. Sm.
— acutiuscula Grun.
— acuminata Grun.
— amphibia Grun.
— — var. Frauenfeldii Grun.
— angustata W. Sm.
— bilobata W. Sm.
— — var. hybrida Grun.
— Brebissonii W. Sm.
— Calida Grun.
— communis Rab.
— — var. obtusa Grun.
— commutata Grun.
— constricta Greg.
— denticula Grun.
— dissipata Grun.
— — var. media Grun.
— dubia W. Sm.
— fonticola Grun.
— fossilis Grun.
— frustulum Grun.
Nitz. — var. Bulnheimiana Grun.
— — var. minutula Rab.
— — var. perpusilla Rab.
— Hantzschiana Rab.
— hungarica Grun.
— ignimontana F. Hérib. et Br.
— inconspicua Grun.
— Kittlii Grun.
— linearis W. Sm.
— — var. major V. H.
— microcephala Grun.
— minuta Bleisch.
— obtusa W. Sm.
— — var. scapelliformis Grun.
— ovalis Arn.
— Palea Ktz.
— — var. exilis Grun.
— — var. tenuirostris Grun.
— panduriformis Greg.
— — var. lucida *nov.*
— recta Htz.
— sigmoidea Nitz.
— — var. armoricana Grun.
— sinuata Grun.
— socialis Greg.
— — var. basaltica *nov.*
— spectabilis Rab.
— subtilis Grun.
— Tabellaria Grun.
— tenuis Grun.
— thermalis Auersw.
— Tryblionella Htz.
— tubicola Grun.
— vermicularis Htz.
— Victoriæ Grun.
— vitrea Norm.
— — var. gallica *nov.*
Opephora Martyi F. Hérib.
Periptera saxogallica F. Hérib.
Peronia Heribaudi M. Per.
Pleurosigma acuminatum Grun.
— — var. scalproides Rab.
— attenuatum Ktz.
— Kutzingii Grun.
— Spencerii W. Sm.
Raphoneis amphiceros Ehrb.
— — forma minor Grun.
— belgica Grun.
— — var. elongata Grun.
Rhoicosphenia curvata Gr.

Rh. [illegible] Grun.
Rouxia [illegible] F. Hérib. et Br.
Stauroneis [illegible] W. Sm.
— [illegible] F. Hérib. et M. Per.
— amphilepta Ehrb.
— anceps Ehrb.
— — var. amphicephala Ktz.
— — var. [illegible] nov.
— Brunii F. Hérib.
— dilatata W. Sm.
— gallica F. Hérib. et M. Per.
— gracilis W. Sm.
— Legumen Ehrb.
— Mesogaechya Ehrb.
— Phoenicenteron Ehrb.
— — var. gracilis nov.
— — var. lanceolata J. Br.
— — forma crassa nov.
— platystoma Ehrb.
— scotica A. Sch.
— Smithii Grun.
Stenopterobia anceps Lewis.
Stephanodiscus Astræa Ktz.
— — var. minutula Grun.
— Hantzschianus Grun.
Striatella Girodii F. Hérib.
Surirella angusta Ktz.
— — var. conforta P. Petit.
— biseriata Bréb.
— — var. elliptica P. Petit.
— — var. linearis W. Sm.
— — var. subacuminata V. H.
— Bruni F. Hérib.
Crumena Bréb.
elegans Ehrb.
gracilis Grun.
— — var. minor J. Br.
— helvetica J. Br.
— ovalis Bréb.
— norvegica Ehrb.
— ovata Ktz.
— — var. minuta Bréb.
— — var. pinnata W. Sm.
— patella Ehrb.
— robusta Ehrb.
— salina W. Sm.
— saxonica Auersw.
— spiralis Ktz.
— splendida Ehrb.
— splendidula A. Sch.
Sur. [illegible] Ehrb.
— — var. [illegible]
— [illegible] Grog.
— — var. [illegible] Grog.
— turgida W. Sm.
Synedra [illegible] Ktz.
— — var. [illegible] Ktz.
— [illegible] Grun.
— — var. angustissima Grun.
— — var. [illegible] Grun.
— — var. [illegible] Grun.
— — var. [illegible] nov.
— delicatissima W. Sm.
— — var. mesoleia Grun.
— affinis Ktz.
— barbatula Ktz.
— capitata Ehrb.
— capitellata Grun.
— closteroides var. sessilis nov.
— Crotonensis Ehrb.
— delicatissima W. Sm.
— gracilis Ktz.
— hyperborea Grun.
— phoenicea F. Hérib.
— radians Ktz.
— rumpens Grun.
— Ulna Ehrb.
— — var. amphirhynchus Ehrb.
— — var. bicurvata Grun.
— — var. danica Ktz.
— — var. lanceolata Ktz.
— — var. longissima W. Sm.
— — var. obtusa W. Sm.
— — var. spathulifera Grun.
— — var. subæqualis Grun.
— — var. vitrea Ktz.
— Vaucheriæ Ktz.
— — var. parvula Ktz.
— — var. truncata Ktz.
Tabellaria fenestrata Ktz.
— — var. nodosa Ehrb.
— — var. trinodis Ehrb.
— flocculosa Ktz.
— — var. biceps Ehrb.
Tetracyclus Braunii Grun.
— compressus (Ehrb.) *nob.*
— costellatus (Ehrb.) *nob.*
— — var. turris *nov.*
— decoratus F. Hérib. et Br.
— emarginatus W. Sm.

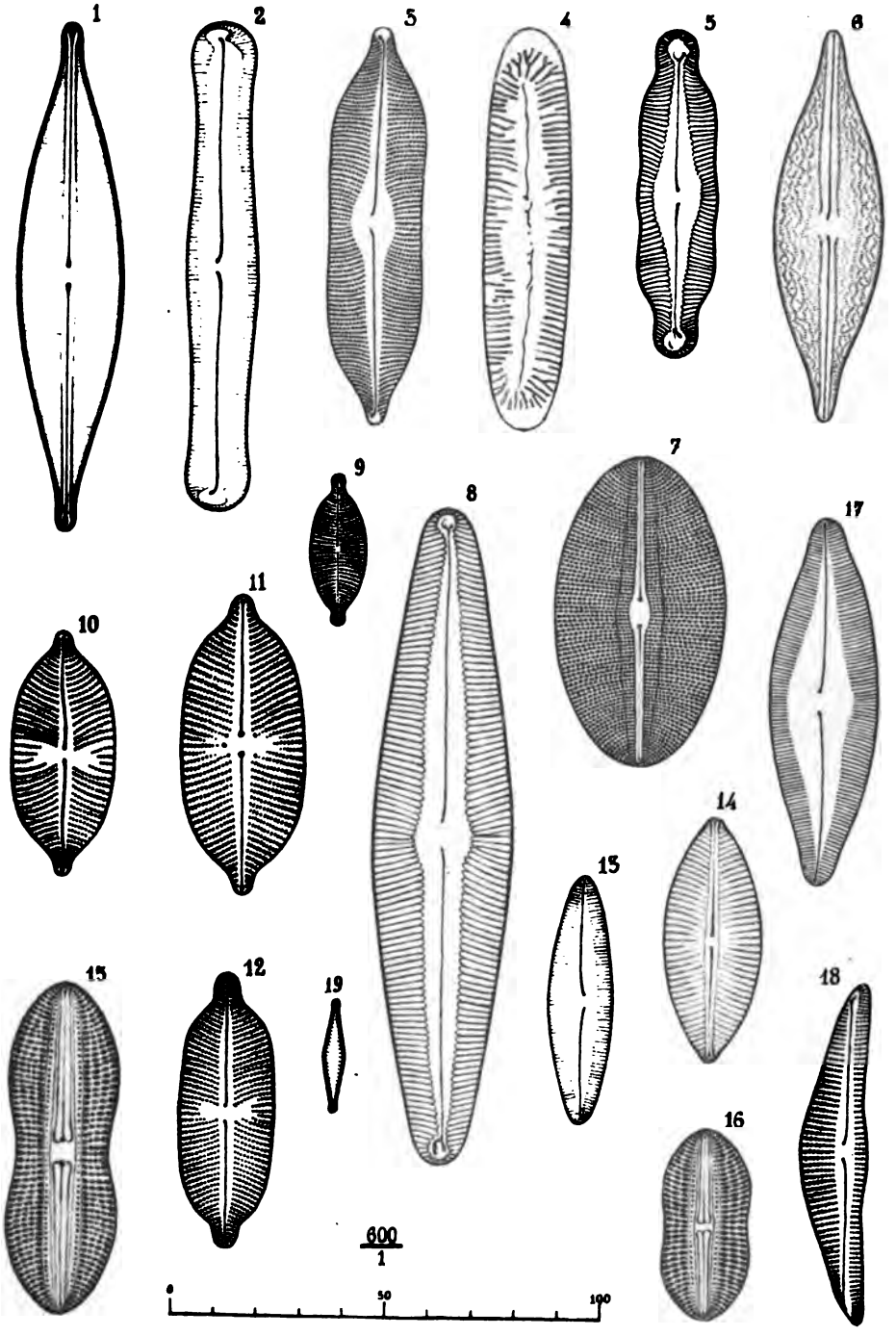

M. Peragallo del.

UNIV. OF MICH.

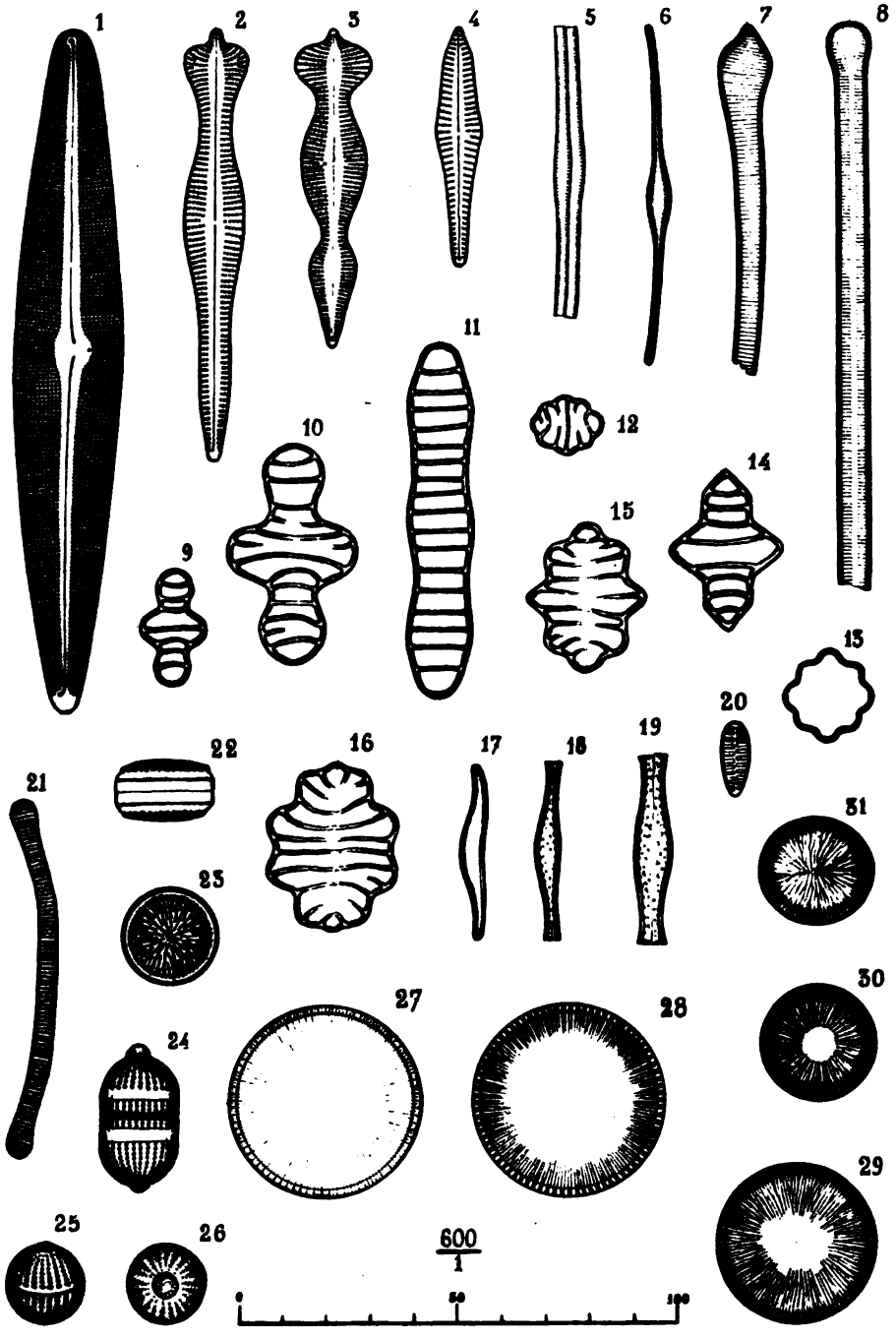

M. Perugallo del.

UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tetr. — var. crassa *nov.*
— elegans (Ehrb.) *nob.*
— — var. eximia *nov.*
— ellipticus (Ehrb.) *nob.*
— — var. minutissima *nov.*
— Lamina (Ehrb.) *nob.*
Tetr. lancea (Ehrb.) *nob.*
— Pagesi F. Hérib.
— tripartitus F. Hérib. et Br.
— — var. gracilis *nov.*
— rhombus Ralfs.
— stella (Ehrb.) *nob.*

Les Diatomées énumérées dans notre Catalogue s'élèvent à 772 espèces ou variétés; tel est le résultat de nos patientes et longues recherches sur ces merveilleux microphytes de la Flore d'Auvergne.

Malgré l'importance relative des faits acquis, il reste encore beaucoup à découvrir; ainsi que nous l'avons dit plus haut, nos dépôts sont loin d'avoir livré toutes les formes intéressantes qu'ils recèlent; leur exploration mérite d'être poursuivie.

La mise en œuvre des matériaux considérables que nous possédons sur les Lichens d'Auvergne, en vue de la publication prochaine d'un travail d'ensemble sur ce vaste groupe de végétaux inférieurs, ne nous permet pas de continuer l'étude attrayante des Diatomées; nous laissons donc à nos confrères en diatomologie le soin de compléter le modeste résultat de nos labeurs.

Les jeunes diatomistes qui marcheront dans la voie que nous avons essayé de leur frayer, n'ont pas à craindre de voir l'attrait du nouveau manquer à leurs recherches; ainsi que l'a dit le savant abbé Boulay, les œuvres divines, à l'encontre de celles de l'homme qui n'entame que la surface, ont en profondeur des ressources indéfinies; il suffit d'appliquer à un point du domaine scientifique, souvent minime à première vue, la part d'intelligence que nous avons reçue du Créateur pour entrevoir des merveilles encore inexplorées.

AUTRES PUBLICATIONS BOTANIQUES

Du F. HÉRIBAUD JOSEPH

Le Puy-de-Dôme et le Cantal ou Tableau comparatif de la Flore des deux départements (1876).

Florule des terrains arrosés par les eaux minérales de l'Auvergne (1878).

Note sur quelques Menthes observées dans le département du Cantal (1878).

La Flore d'Auvergne (1883), en collaboration avec mon premier maître en botanique, le très regretté F. Gustave.

Les plantes parasites de la Flore d'Auvergne (1889).

Eléments de Botanique, comprenant l'organographie, la physiologie et les principales familles végétales; ouvrage en rapport avec les programmes officiels de l'Enseignement secondaire (1890).

Analyse descriptive des Rubus du Plateau Central (1891).

Supplément à la Flore d'Auvergne (1892).

Application de l'électricité atmosphérique à l'Agriculture (1892).

Note sur le dépôt diatomifère marin du Puy de Mur (1893), en collaboration avec M. A. Julien, professeur de géologie à l'Université de Clermont.

Les Diatomées d'Auvergne (1893). Ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des Sciences).

Nouvelles additions à la Flore d'Auvergne (1895).

Quelques mots sur la Truffe, au point de vue de sa nature, de sa culture et de son importance économique (1896).

Recherches sur les Diatomées des calcaires tertiaires de la Limagne et sur l'origine de ces terrains (1897).

Les Grimmia de la Flore d'Auvergne (1898).

Les Muscinées d'Auvergne (1899). Ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des Sciences).

La Flore d'Auvergne en 1901 (1902).

Un Carex nouveau pour la Flore française (1902), en collaboration avec M. Ernest Malinvaud, Secrétaire général de la Société botanique de France.

En préparation : **Les Lichens d'Auvergne.**

APPEL

AUX LECTEURS DE LA *REVUE D'AUVERGNE*

Les fouilles reprises au sommet du puy de Dôme, pendant l'année 1901, et qui seront poursuivies en 1902, ne visent pas à la satisfaction d'une vaine curiosité. En les subventionnant, le Ministère de l'Instruction publique et la Société des Amis de l'Université de Clermont se sont proposé un but plus noble. Signalé aux savants par d'estimables ouvrages, le temple de Mercure Dumias attend néanmoins encore la monographie complète qu'il mérite et que la mort a empêché le regretté M. Bruyerre de lui consacrer. On peut affirmer, sans craindre aucun démenti, qu'il est plus familier aux touristes qu'aux archéologues, autrement dit qu'il n'est pas jusqu'à ce jour entré dans la science. C'est donc à fournir sur le grand sanctuaire des Arvernes des notions précises et complètes, que tendent les recherches en cours. C'est à un travail de synthèse où se coordonneront tous les renseignements réunis sur la question qu'elles doivent logiquement aboutir.

Mais, en dehors des ruines, si les vitrines du Musée de Clermont sont aisément accessibles, si les faits consignés dans les livres de nos prédécesseurs sont faciles à recueillir, d'autres sources d'information se trouvent moins à notre portée. Avant que la création de l'Observatoire vînt révéler l'existence du temple, plus encore depuis que la montagne a livré son secret, beaucoup de collections privées, en Auvergne et ailleurs, ont reçu des objets exhumés de ce sol fécond. Plusieurs se sont déjà très libé-

ralement ouvertes à nous. Assurément il en est d'autres dont nous ignorons les richesses et dont l'étude serait du plus grand profit. Nous venons donc prier toutes les personnes qui posséderaient ou connaîtraient des documents relatifs au puy de Dôme, de quelque genre qu'ils puissent être, de vouloir bien nous les indiquer.

Un objet ancien peut avoir par lui-même une importance artistique ou historique considérable. Qui ne sent pourtant combien elle est accrue lorsqu'on le rapproche d'un ou de plusieurs autres découverts au même lieu? Ils se font valoir, se complètent. Et il est bien rare que de leur simple juxtaposition ne jaillisse pas une lumière plus vive sur les ruines qui nous les ont restitués. Entre tous les musées du monde, celui de Saint-Louis de Carthage occupe un rang presque unique, parce que les séries qu'il renferme, au lieu de venir, comme il arrive d'ordinaire, des quatre coins de l'horizon, sortent toutes de la terre même où il s'élève. En les regardant, on voit d'un coup d'œil se dérouler tout le passé de la grande cité.

Pour qu'un tel rapprochement porte ses fruits, une condition cependant est requise. Aucune incertitude ne doit subsister sur la provenance des objets en cause. Y a-t-il le plus léger doute, il sera sage alors de se borner à les envisager à part, sans prétendre expliquer, grâce à eux, le monument dont *on croit* qu'ils sortent. Faute d'un certificat d'origine régulier, les conclusions qu'on en tirerait seraient frappées de suspicion, car elles risqueraient d'accréditer des erreurs et de fausser la science.

Supposons, par exemple, — si mes informations sont exactes, il s'en est fallu de peu que cette hypothèse ne se changeât en réalité, — supposons que la petite plaque de bronze du Musée de Clermont, qui seule porte le nom de Mercure Dumias, dérobée au moment de la découverte, ait reparu plus tard chez un marchand d'antiquités. Quelle que fût sa sincérité, ce détenteur de seconde main aurait-il pu faire admettre, sans conteste, la véritable origine de

l'inscription? Ses affirmations, tenues pour intéressées, n'auraient jamais réussi à créer une conviction chez les archéologues. En présence de ce témoignage échappant au contrôle, tout savant sérieux eût hésité à se prononcer sur le nom de la divinité adorée au puy de Dôme.

Au contraire, le texte a été recueilli sur place par M. Vimont; lui-même l'a rapporté au Musée. Dès lors, nous avons en main un document d'authenticité indiscutable. Et voilà pour les déductions des historiens un point de départ solide.

C'est surtout aux possesseurs d'objets dont l'état civil est en règle que nous adressons notre requête. Mais nous serions également très heureux qu'on voulût bien nous indiquer ceux dont l'origine n'est que probable, car ils peuvent souvent mettre sur la voie d'une utile explication. Puisse cet appel être entendu de tous! Si nous avons quelque chance, en étudiant la religion du puy de Dôme, je n'ose dire de résoudre le problème, tout au moins de ne rien négliger d'essentiel, nous le devrons en grande partie à cette large collaboration sur laquelle nous nous permettons de compter. Le temple de Mercure Dumias était le sanctuaire commun des Arvernes, voire de tous les peuples de la Gaule. Il faudrait que l'ouvrage où l'on tentera de le faire revivre, au lieu d'émaner de quelques bonnes volontés isolées, fût le produit d'un effort collectif de tous les amis de nos antiquités nationales.

AUG. AUDOLLENT.

Prière d'adresser les renseignements à M. Audollent, 3, rue de Beaulieu, à Chamalières, près Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE

DU PUY-DE-DOME

OBSERVATIONS DES STATIONS DÉPARTEMENTALES

RÉSUMÉES

PAR M. J.-R. PLUMANDON

Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme

TABLEAU DES STATIONS ET RÉSULTATS NUMÉRIQUES DE L'ANNÉE 1901.

STATIONS.	Altitude.	Température moyenne.	Température la plus basse.	Température la plus élevée.	Eau météorique
Clermont-Ferrand	388m	9°8	—16°1 le 15 fév.	34°4 le 1er juin.	771mm1
Puy de Dôme....	1467m	3°4	—16°7 le 15 fév.	22°4 le 29 juin.	2079mm0
Ambert.....	530m	10°7	—22°8 le 22 fév.	35°5 le 19 juil.	974mm4
Combronde.....	392m	9°6	—17°2 le 22 fév.	34°8 le 21 juil.	932mm3
Ménétrol..	335m	8°6	—16°5 le 22 fév.	31°0 le 9 juillet.	785mm3
Orcines.....	832m	8°0	—18°0 le 15 fév.	32°0 le 21 juillet.	1201mm1
Pont-du-Château.	350m	11°0	—14°0 le 22 fév.	35°0 le 19 juillet.	709mm5
Saint-Nectaire....	760m	»	»	»	»
Thiers.....	410m	10°3	—21°0 le 15 fév.	35°0 le 20 juil.	1409mm0

AMBERT. — Alt. 530 mètres.

Observateur : M. ARTAUD, conducteur des Ponts et Chaussées.

JANVIER 1901. — *Température :* moyenne : 5°2 ; minima : — 11°0 le 6 ; maxima : 15°0 le 23. — *Eau météorique* : 58mm7.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 2°3 ; minima : — 22°8 le 22 ; maxima : 11°0 le 27. — *Eau météorique :* 34mm7.

MARS. — *Température :* moyenne : 4°8 ; minima : — 15°8 le 29 ; maxima : 15°0 le 18. — *Eau météorique :* 119mm7.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 12°0 ; minima : — 2°5 le 19 ; maxima : 27°0 le 8. — *Eau météorique :* 96mm7.

MAI. — *Température :* moyenne : 14°4 ; minima : 1°3 le 5 ; maxima : 32°0 le 31. — *Eau météorique :* 60mm2.

JUIN. — *Température :* moyenne : 18°8 ; minima : 3°0 le 20 ; maxima 35°0 le 2. — *Eau météorique :* 92mm5.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 20°1 ; minima : 8°0 le 29 ; maxima : 35°5 le 19. — *Eau météorique :* 73mm0.

AOUT. — *Température :* moyenne : 18°9 ; minima : 3°2 le 30 ; maxima : 34°5 le 24. — *Eau météorique :* 84mm7.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 16°8 ; minima : 5°4 le 30 ; maxima : 33°0 le 10. — *Eau météorique :* 199mm0.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 10°9 ; minima : —2°8 le 29 ; maxima : 23°5 le 1er. *Eau météorique :* 67mm7.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 4°7 ; minima —7°0 le 19 ; maxima : 20°0 le 3. — *Eau météorique :* 5mm5.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 4°7 ; minima : —8°5 le 6 ; maxima : 12°0 le 10. — *Eau météorique :* 82mm0.

COMBRONDE. — Alt. 392 mètres.

Observateur : M. MAVEL, instituteur.

JANVIER 1901. — *Température :* moyenne : 2°0 ; minima : — 13°0 le 6 ; maxima : 11°7 le 19. — *Eau météorique :* 46mm.

Le mois de janvier a été assez froid, un peu sec, excepté pendant les derniers jours qui ont donné 34 millimètres d'eau pluviale. Il y a eu quelques brouillards, mais la neige a été peu abondante, et cependant les cultivateurs en désirent une bonne couche pour protéger les blés qui ont été en partie déracinés par les alternatives de gel et de dégel. — La vente des vins est très calme. Beaucoup de ménages se sont remis à brûler du bois parce que la houille est trop chère.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : —3°5 ; minima : —17°2 le 22 ; maxima : 9°3 le 28. — *Eau météorique :* 13mm7.

Malgré quelques journées assez belles, le mois de février a été le plus mauvais de tout l'hiver. Presque chaque nuit il y a eu de fortes gelées nocturnes, et la terre est restée couverte de neige pendant trois semaines, ce qui est bien rare dans notre pays. La végétation a été absolument nulle, et les blés ont un peu souffert du froid.

MARS. — *Température :* moyenne : 4°0 ; minima : —8°8 le 29 ; maxima : 14°8 le 31. — *Eau météorique :* 76mm9.

Mois froid et humide, avec de fréquentes chutes de neige. La dernière décade surtout a été mauvaise à cause des fortes gelées qui

ont arrêté la végétation et les travaux agricoles : on n'a commencé ni la taille de la vigne, ni les semailles de printemps. Tout est en retard.

Avril. — *Température :* moyenne : 11°5 ; minima : —2°1 le 19 ; maxima : 23°7 le 24. — *Eau météorique :* 29mm3.

D'abord beau et assez chaud, le temps s'est ensuite refroidi du 8 au 20, période qui a donné de fréquentes giboulées en blanchissant de neige les collines environnantes. La fin du mois s'est montrée plus douce. Les travaux agricoles sont en retard ; la végétation est peu avancée, mais cependant l'état des récoltes est satisfaisant.

Mai. — *Température :* moyenne : 14°2 ; minima : 0°7 le 1er ; maxima : 32°4 le 31. — *Eau météorique :* 45mm3.

Malgré les orages qui se sont produits vers la fin du mois, le temps s'est montré relativement sec, beau et chaud. On fauche les sainfoins et les luzernes ; la vigne, qui est fort belle, porte beaucoup de raisins, et les pommes de terre sont bien sorties. Toutefois, les céréales ont un peu grandi à cause du manque de pluie.

Juin. — *Température :* moyenne : 18°3 ; minima : 2°4 le 20 ; maxima : 34°8 le 29. — *Eau météorique :* 33mm7.

Un peu froid et légèrement pluvieux du 10 au 20, le temps a été orageux mais chaud et sec pendant le reste du mois. Toutes les récoltes souffrent de la sécheresse, à l'exception de la vigne qui est très belle.

Juillet. — *Température :* moyenne : 19°9 : minima : 7°2 le 4 ; maxima : 34°8 le 21. — *Eau météorique :* 65mm1.

A part quelques journées pluvieuses, le mois de juillet a été beau, sec et très chaud. La vigne conserve une belle apparence, mais les autres récoltes ont souffert de la rareté des pluies. La seconde coupe des prairies artificielles a été nulle, et il n'y aura pas de regain dans les prairies naturelles. — Les seigles et les orges, dont la paille est courte, ont donné une faible récolte ; les froments produiront un peu plus.

Aout. — *Température :* moyenne : 18°1 ; minima : 5°2 le 30 ; maxima : 29°5 le 24. — *Eau météorique :* 88mm7.

Le mois d'août a été beau sans être bien chaud. — La pluie, qui est tombée en assez grande quantité, a donné un très bel aspect à toutes les récoltes. La vigne a beaucoup de raisins ; malheureusement le vin ne se vend pas.

Septembre. — *Température :* moyenne : 15°6 ; minima : 7°0 le 16 ; maxima : 26°5 le 8. — *Eau météorique :* 186mm3.

Le mois de septembre a été caractérisé par des pluies fréquentes et considérables, qui ont souvent interrompu les travaux agricoles. Les pommes de terre, et même la vigne, en ont un peu souffert, et la plupart des regains n'ont pu se faner et ont pourri sur place. Les betteraves fourragères, seules, ont profité de l'excès de pluie, et paraissent superbes. Il y aura quelques poires, mais presque pas de pommes.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 9°4 ; minima : —1°0 le 29 ; maxima : 17°4 le 9. — *Eau météorique :* 93mm4.

Mois humide, avec ciel couvert et temps relativement froid. La vigne a donné une récolte assez abondante, mais beaucoup de raisins étaient atteints de pourriture. Il en a été de même pour les pommes de terre. Tous les travaux des champs s'opèrent difficilement à cause de la trop grande humidité du sol, et les semailles s'effectuent dans de très mauvaises conditions.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°1 ; minima : —7°8 le 28; maxima : 14°7 le 13. — *Eau météorique :* 197mm2.

Le mois de novembre a été sec et froid avec de fortes gelées nocturnes. Le sol est encore très humide et les travaux agricoles se font péniblement. Les blés n'ont pas bel aspect. On arrache beaucoup de vignes phylloxérées.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 2°2 ; minima : —5°5 le 17; maxima : 11°7 le 30. — *Eau météorique :* 56mm6.

Temps couvert, humide et froid, avec seize journées pendant lesquelles le thermomètre est resté au-dessous de zéro. Les blés, qui ont beaucoup souffert pour sortir de terre, ne sont pas beaux et les travaux agricoles ont été à peu près suspendus par l'humidité du sol.

MÉNÉTROL. — Alt. 335 mètres.

Observateur : M. VERNIÈRE.

JANVIER 1901. — *Température :* moyenne : 2°1; minima : —14° le 6; maxima : 14°0 le 19. — *Eau météorique :* 24mm8.

Ce mois a été froid, avec peu de neige, quelques brouillards et de violentes rafales dans les derniers jours.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 2°5 ; minima : — 16°5 le 22; maxima : 11°5 le 26. — *Eau météorique :* 3mm2.

Le mois de février a été très froid et extrêmement sec dans notre région.

MARS. — *Température :* moyenne : 4°6 ; minima : —7° 5 le 27 ; maxima : 15°0 le 2. — *Eau météorique :* 68mm1.

Le temps a été généralement beau le matin, mais il se modifiait dans le milieu du jour, et les soirées ont été presque toutes venteuses ou pluvieuses.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 8°6; minima : —4°5 le 19 ; maxima : 25°5 le 7. — *Eau météorique :* 17mm2.

La température, assez douce pendant les dix premiers jours du mois, a fléchi à la suite de quelques ondées pour rester basse jusqu'à la fin. La surface des terres ayant été séchée par des vents persistants, les gelées n'ont pas fait trop de mal. Cependant elles ont atteint les arbres fruitiers à floraison précoce : plusieurs espèces de poiriers, et particulièrement les abricotiers.

Mai. — *Température :* moyenne : 13°7 ; minima : —1°0 le 1er ; maxima : 31°0 le 31. — *Eau météorique :* 50mm7.

Malgré quelques pluies, les récoltes souffrent de la sécheresse, et la végétation est en retard.

Juin. — *Température :* moyenne : 12°3 ; minima : 3°0 le 20 ; maxima : 31°0 le 29. — *Eau météorique :* 41mm6.

A part quelques journées, le mois de juin n'a pas été très chaud. Il a été surtout marqué par une assez grande sécheresse.

Juillet. — *Température :* moyenne : 16°6 ; minima ; 6°0 le 4 ; maxima : 31° 0 le 9. — *Eau météorique :* 77mm4.

Sans la pluie abondante de la journée du 31, nous aurions eu encore un mois sec. Cette pluie a interrompu les moissons, mais on les a déjà reprises dans de bonnes conditions. La vigne est fort belle sur les territoires qui ne sont pas encore phylloxérés, mais il est à craindre que le mildew ne se développe, grâce à la grande quantité d'eau dont le sol est imprégné. — Du 14 au 21, la température a été très élevée, et elle a accentué la sécheresse qui régnait déjà. Nous n'avons pas eu d'orage, et nous n'avons entendu que des roulements lointains du tonnerre.

Aout. — *Température :* moyenne : 17°0 ; minima : 4°0 le 30 ; maxima : 30°5 le 9. — *Eau météorique :* 118mm8.

Pendant ce mois, le temps a été généralement beau et chaud. Quelques averses, et surtout la pluie exceptionnellement abondante du 11, ont empêché la sécheresse d'être trop vivement ressentie ; néanmoins, les betteraves et les pommes de terre ont un peu souffert. La vigne est dans un parfait état partout où le phylloxéra n'exerce pas ses ravages.

Septembre. — *Température :* moyenne : 15°6 : minima 6°0 le 19 ; maxima : 27°0 le 9. — *Eau météorique :* 234mm8.

Le mois de septembre a été très pluvieux. La fréquence des averses, la faiblesse de la radiation solaire et l'absence des vents qui ont été à peu près nuls dans la plaine, n'ont pas activé la vaporisation de l'eau superficielle, et le sol est resté saturé d'humidité. La plus grande partie des regains se sont pourris, soit qu'ils fussent déjà fauchés, soit qu'ils fussent encore sur pied. La terre est tellement imprégnée d'eau que les pommes de terre et les betteraves n'ont pas pu être encore récoltées. Le raisin a moins souffert qu'on ne l'avait craint, malgré qu'il y ait partout de la pourriture, à des degrés différents suivant le cépage.

Octobre. — *Température :* moyenne : 9°6 ; minima : —1°8 le 12 ; maxima : 19°5 le 9. — *Eau météorique :* 101mm8.

Le soleil s'est rarement montré. Aussi l'évaporation a-t-elle été faible, et les pluies, malgré qu'elles n'aient pas été abondantes, ont maintenu l'humidité excessive du sol. Les travaux d'automne en ont été très gênés.

Novembre. — *Température :* moyenne : 3°4 ; minima : — 9°0 le 28 ; maxima : 15°5 le 13. — *Eau météorique :* 13mm6.

Le ciel est resté souvent couvert et brumeux, mais il y a eu peu

de pluies. Les travaux agricoles se sont effectués sans interruption, et, sauf quelques semailles, ils sont à peu près terminés.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 1°8 ; minima : —7°0 le 6 ; maxima : 12°5 le 30. — *Eau météorique :* 33mm3.

Le mois de décembre a été généralement beau, et cela a permis de terminer les travaux qui étaient en retard.

ORCINES. — Alt. 832 mètres.

Observateur : M. LEFEBVRE.

JANVIER 1901. — *Température :* moyenne : 1°4 ; minima : —15°0 le 6 ; maxima : 13°0 le 24. — *Eau météorique :* 117mm7.

Pendant ce mois, la température a subi quotidiennement de fortes variations, avec des journées chaudes, très ensoleillées, et de grandes gelées nocturnes. Les 26, 27 et 28, le vent a soufflé en tempête, et ensuite il y a eu de grandes pluies qui ont donné 84mm d'eau en cinq jours. La neige n'est guère restée sur le sol, et les seigles ont un peu souffert des alternatives de gelée et de dégel.

FÉVRIER.— *Température:* moyenne : —3°7 ; minima: —18°0 le 15 ; maxima : 10°0 le 26. — *Eau météorique :* 38mm9.

Il faut remonter à 1895 pour retrouver un mois de février pendant lequel le froid a été aussi intense et aussi persistant. Les seigles ont été heureusement protégés par une petite couche de neige qui couvrait toute la surface du sol.

MARS. — *Température :* moyenne : 1°3 ; minima : —10°0 le 27 ; maxima : 12°0 le 31. — *Eau météorique :* 137°0.

Ce mois a encore été froid, neigeux ou pluvieux pendant toute sa durée. Le 20, la neige est tombée en tourbillons pendant vingt-quatre heures sans interruption. Poussée par le vent, elle s'est amoncelée en certains endroits, formant des tas de 1 à 2 mètres de hauteur, qui disparaitront très lentement, car les fortes gelées qui sont survenues ensuite les ont rendus aussi durs que la pierre. La végétation est en retard de beaucoup sur les années précédentes, mais tous les travaux agricoles, arrêtés par le mauvais temps, sont bien plus en retard encore.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 9°1 ; minima : —2°0 le 18 ; maxima : 23°0 le 7. — *Eau météorique :* 84mm4.

Le temps s'est encore montré très variable et mauvais, et le retard de la végétation et des travaux agricoles s'est davantage accentué. Les seigles ont souffert de la gelée et des eaux pluviales qui ont séjourné dans les bas-fonds. Les prairies naturelles ont un aspect satisfaisant, et il ne leur faudrait que de la chaleur pour profiter de l'humidité qui imprègne le sol.

MAI.— *Température :* moyenne : 11°5 ; minima : 0°0 le 1er ; maxima: 30°0 le 31. — *Eau météorique :* 118mm1.

Les terres, bien préparées par les pluies qui sont tombées en assez

grande abondance au commencement du mois, ont permis aux cultivateurs d'activer leurs travaux, et, la chaleur aidant, la végétation a eu bientôt rattrapé le retard qu'elle avait subi. La plantation des pommes de terre et les semailles d'avoines ont été faites dans de bonnes conditions. Les seigles, qui commencent à fleurir, sont dans des états très variés ; beaucoup sont clairs et n'ont pas grandi ; en général, la paille sera rare. Les prairies ont un peu souffert de la sécheresse vers la fin du mois et si le temps chaud continue, les fourrages donneront une faible récolte.

Juin. — *Température :* moyenne : 15°7 : minima : 1°0 le 19 ; maxima : 30°0 le 29. — *Eau météorique :* 57mm0.

On a commencé la fauchaison vers le 20, et la fanaison s'étant effectuée par un temps chaud et sec, on avait déjà, à la fin du mois, engrangé la moitié de la récolte qui sera d'excellente qualité et un peu supérieure à une récolte moyenne pour la quantité. Les pommes de terre présentent les meilleures apparences, bien que quelques plants aient été atteints par la gelée du 19. Les seigles commencent à jaunir, et toutes les cultures ont, en somme, un aspect très satisfaisant.

Juillet. — *Température :* moyenne : 17°5 ; minima : 6°0 le 4 ; maxima : 32°0 le 21. — *Eau météorique :* 104mm8.

Les pluies de la fin du mois ont interrompu la moisson que l'on avait commencée vers le 16 ; mais elles ont fait le plus grand bien aux prairies et aux pommes de terre qui séchaient sur pied. Les seigles et les avoines, dont la majorité a été trop activée par de fortes chaleurs et une sécheresse trop prolongée, donneront un médiocre rendement, tant en grain qu'en paille.

Aout. — *Température :* moyenne : 16°2 ; minima : 5°0 le 29 ; maxima : 29°0 le 9. — *Eau météorique :* 127mm3.

Les pluies tombées à la fin du mois de juillet ont fait le plus grand bien aux pommes de terre qui sont fort belles, et aux avoines tardives que l'on a semées dans les terres de bruyères. Les avoines, déjà mûres, donnent peu de grains. Les orages n'ont pas fait de dégâts, les chemins seuls ont été ravinés par quelques pluies torrentielles.

Septembre. — *Température :* moyenne : 13°8 ; minima : 6°0 le 16 ; maxima : 26°0 le 9. — *Eau météorique :* 190mm3.

Les pluies ont été encore plus fréquentes que l'année dernière à la même époque ; aussi la fauchaison des regains et la rentrée des avoines ont été désastreuses. On voit encore des céréales sur pied, tandis que celles qu'on a coupées ont pourri sur place ainsi que les regains fauchés pendant les rares journées de beau temps. Les semailles du seigle sont à peine commencées, de même que l'arrachage des pommes de terre.

Octobre. — *Température :* moyenne : 8°6 ; minima : 1°0 le 11 ; maxima : 18°0 le 18. — *Eau météorique :* 91mm4.

La fréquence des pluies a encore retardé la levée des regains, la récolte des pommes de terre et les semailles du seigle ; tous ces travaux sont inachevés. Les pommes de terre sont très abondantes,

mais la qualité des tubercules est fort variable; beaucoup se gâtent. Il n'y a eu que quelques faibles gelées blanches; aussi les arbres ont conservé plus de la moitié de leurs feuilles.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 2°5 ; minima : — 9°0 le 28; maxima, 17°0 le 12. — *Eau météorique* : 33mm0.

Le froid s'est fait sentir de bonne heure, et il a interrompu encore la récolte des pommes de terre ainsi que les semailles du seigle qui ne sont pas tout à fait terminées. La première neige est tombée le 16 en formant sur le sol une couche de 4 à 5 centimètres, et à partir de cette date on a rentré définitivement le bétail dans les étables.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 1°7 ; minima : — 7°0 le 7; maxima : 18°0 le 31. — *Eau météorique :* 101mm2.

Malgré la remarquable élévation de température observée le 31, ce mois a été, en somme, exceptionnellement froid et pluvieux ou neigeux. Les cultivateurs n'ont pu se livrer à aucun travail extérieur, pas même à la fumure des prairies.

PONT-DU-CHATEAU. — Alt. 350 mètres.

Observateur : M. BRESSON, juge de paix.

JANVIER 1901. — *Température :* moyenne : 5°0 ; minima : — 10°0 le 6 ; maxima : 15°0 le 19. — *Eau météorique :* 16mm9.

Le temps a été relativement doux et humide. Cependant le thermomètre est resté constamment au-dessous de zéro les 4, 5 et 6, et l'Allier a charrié de gros glaçons. La neige a fait deux petites apparitions, et a fondu presque aussitôt.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : — 1°1 ; minima : — 14°0 le 22 ; maxima : 13°0 le 27. — *Eau météorique :* 9mm1.

Pendant le mois il a gelé presque chaque nuit. Le 22, le thermomètre est descendu à — 14°, et pendant plusieurs jours après l'Allier a charrié de gros glaçons. La couche de neige tombée a été très faible, et la terre a profondément gelé. Les travaux des champs ont été interrompus pendant la plus grande partie du mois, et les blés paraissent avoir souffert de la rigueur de la température.

MARS. — *Température :* moyenne : 5°7 ; minima : — 6°0 le 27 ; maxima : 16°0 le 2. — *Eau météorique :* 83mm6.

Jusqu'au 22, les bourrasques de pluie ou de neige ont alterné avec quelques douces journées, puis le froid s'est accentué et le thermomètre est descendu à — 5° le matin du 27. La grande abondance des pluies a profondément mouillé le sol, et cela a retardé les travaux agricoles, particulièrement les semailles. Le 20, par suite des pluies et de la fonte des neiges, le niveau de l'Allier a atteint 2m20 au-dessus de l'étiage.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 13°3 ; minima : — 1°0 le 18 ; maxima : 27°0 le 7. — *Eau météorique :* 31mm2.

Les céréales et les fourrages artificiels, grâce à l'humidité qui

sature les terres, ont poussé vigoureusement, mais en général, la végétation est très en retard à cause des trop fréquents retours du froid. La plantation des pommes de terres s'est faite dans de bonnes conditions. Les betteraves commencent à lever, et celles qu'on a semées de bonne heure ont déjà reçu un premier binage. Les bourgeons de la vigne se développent lentement, mais régulièrement, et jusque-là la floraison des arbres fruitiers s'est accomplie sans accident.

Mai. — *Température :* moyenne : 15°6; minima : 3°0 le 1er; maxima : 33°0 le 31. — *Eau météorique :* 50mm8.

Le mois de mai a été caractérisé par une température très chaude, surtout durant la dernière décade, et par un temps orageux, accompagné de fréquentes averses. Ces fortes chaleurs ont été favorables à la vigne, mais elles ont produit un mauvais effet sur les céréales qui n'ont pas une belle apparence.

Juin. — *Température :* moyenne : 20°5; minima : 5°0 le 19; maxima : 34°0 le 29. — *Eau météorique :* 36mm5.

Ce mois a encore été très chaud. La floraison de la vigne s'est faite rapidement dans de bonnes conditions, et la récolte s'annonce comme devant être précoce et abondante. Les maladies cryptogamiques n'ont pas encore fait leur apparition. L'état cultural des pommes de terre et des betteraves s'est bien amélioré, et la rentrée des foins s'est effectuée d'une manière parfaite. Les blés, et les avoines surtout, ont souffert de la chaleur.

Juillet. — *Température :* moyenne : 21°1; minima : 8°0 le 4; maxima : 35°0 le 19. — *Eau météorique :* 88mm2.

Nous avons eu pendant ce mois de grandes chaleurs : du 7 au 21, le thermomètre s'est élevé chaque jour entre 30 et 35 degrés. De fortes averses orageuses ont maintenu un peu de fraîcheur dans la terre, et ont atténué dans une certaine mesure les mauvais effets de la sécheresse. La moisson se poursuit avec activité, mais le rendement des céréales sera faible. Les pommes de terre hâtives ont souffert de la chaleur, mais la vigne et les betteraves ont une belle apparence.

Aout. — *Température :* moyenne : 19°5; minima : 7°0 le 30; maxima : 33°0 le 23. — *Eau météorique :* 76mm7.

Du 9 au 25, il y a eu de fortes chaleurs et deux violents orages qui ont donné 42 millimètres d'eau. Ces pluies qui ont profondément humecté le sol ont produit un heureux effet sur les pommes de terre, les betteraves, et elles ont en outre favorisé la levée des engrais verts semés après la moisson. La vigne continue à donner de belles espérances, et la maturité du raisin est assez avancée pour qu'on puisse compter sur des vendanges précoces et abondantes.

Septembre. — *Température :* moyenne : 17°5; minima : 9°0 le 16; maxima : 30°0 le 9. — *Eau météorique :* 201mm4.

Ce mois s'est trouvé caractérisé par de fortes et fréquentes averses qui ont fourni plus de vingt centimètres d'eau, en occasionnant des crues importantes de tous les cours d'eau. Le niveau de l'Allier, notamment, s'est élevé à 3m50 au-dessus de l'étiage. — L'excès de

pluie a été nuisible à la richesse saccharine des betteraves, a fait gâter beaucoup de pommes de terre et a occasionné la pourriture des raisins, mûrs depuis les derniers jours du mois.

Octobre. — *Température :* moyenne : 7°8 ; minima : 3°0 le 30 ; maxima : 20°0 le 18. — *Eau météorique :* 75mm3.

Pendant ce mois il est encore tombé de nombreuses et abondantes averses qui, le 21, ont fait monter le niveau de l'Allier à 2m20 au-dessus de l'étiage. Les vendanges, commencées à la fin de septembre se sont faites dans de mauvaises conditions. La trop grande humidité du sol a retardé la récolte des pommes de terre et celle des betteraves à sucre dont le jus a une faible densité.

Novembre. — *Température :* moyenne : 5°1 ; minima : —7°0 le 28 ; maxima : 16°0 le 13. — *Eau météorique :* 12mm7.

Le temps est resté presque constamment humide, brumeux, avec quelques jours de brouillards dans la vallée de l'Allier. La température n'est descendue au-dessous de zéro qu'à partir du 24. La récolte des betteraves et des pommes de terre et l'humidité des terres ont retardé les emblavures d'automne qui ne sont pas terminées et qu'on effectue péniblement.

Décembre. — *Température :* moyenne : 2°2 ; minima : —6°0 le 6 ; maxima : 15°0 le 31. — *Eau météorique :* 27mm1.

Pendant le mois de décembre, le temps a été doux, humide, avec des brumes et quelques brouillards. — La faible couche de neige tombée le 20, a fondu deux jours après par le vent du sud. Les travaux des champs n'ont pas été interrompus, et les labours d'hiver se sont faits dans de bonnes conditions.

SAINT-NECTAIRE. — Alt. 760 mètres.

Observateur : M. Isserty, instituteur.

Février 1901. — Le temps, neigeux et froid pendant tout le mois, a été très humide vers la fin, par suite du dégel. Les récoltes ont été bien protégées par une couche de neige.

Mars. — *Eau météorique :* 58mm5. — Le mauvais temps a continué, et l'on n'aperçoit encore aucun signe de végétation. Les travaux agricoles n'ont pas encore été commencés, mais les céréales semées en automne se sont bien conservées, malgré la rigueur de l'hiver.

Avril. — *Eau météorique :* 42mm0. — Tout ce mois s'est montré favorable aux travaux agricoles, et la végétation a été assez active dans les derniers jours. Les oiseaux commencent à égayer le réveil de la nature par leurs chants joyeux. Les arbres se parent de feuilles et la vigne bourgeonne. Les céréales et les prairies ont une bonne apparence.

Mai. — *Eau météorique :* 60mm3. — La première quinzaine de ce mois a été fraîche, mais la seconde a été chaude. Les fourrages sont abondants. Les autres récoltes, les arbres fruitiers et surtout les noyers sont en très bon état.

JUIN. — *Eau météorique :* 117mm0. — Le temps s'est montré généralement beau et chaud. Les récoltes n'ont pas souffert des orages et, au contraire, les pluies qui les ont accompagnés ont été bienfaisantes. La fenaison a commencé le 9 et donnera beaucoup de bon foin.

JUILLET. — *Eau météorique :* 53mm4.— Ce mois a été sec et chaud. Les moissons des céréales, commencées le 23, donneront un rendement inférieur à la moyenne. Les autres récoltes sont assez belles et la vigne porte beaucoup de raisins, mais les arbres n'ont pas de fruits.

AOUT. — *Eau météorique :* (?) — Le temps, chaud et sec pendant les deux premières décades, est devenu orageux pendant la troisième. — Les moissons ont été terminées le 18, et il y aura une bonne récolte de regains. Les raisins ont commencé à se colorer vers le 20.

SEPTEMBRE. — *Eau météorique :* (?) — Ce mois a été très humide par suite de la fréquence des pluies. Les raisins commencent à pourrir, et l'on a beaucoup de peine à rentrer les regains. Tous les travaux extérieurs sont en retard.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 9°2 ; minima : —0°3 le 12; maxima : 18°0 le 18. — *Eau météorique :* 58mm2.

Il y a encore eu trop de pluies, et tous les travaux agricoles en ont souffert, de même que la qualité des récoltes. Beaucoup de pommes de terre sont gâtées, et les seigles lèvent mal.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°7 ; minima : — 9°0 le 27 ; maxima : 15°0 le 13. — *Eau météorique :* 8mm5.

Le temps s'est montré variable, et encore humide, mais nous n'avons eu un peu de neige que vers la fin du mois. Le vin, assez abondant, sera de médiocre qualité. Les travaux agricoles sont en retard et s'exécutent dans de mauvaises conditions.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 1°3 ; minima : — 9°0 le 6 ; maxima : 9°0 le 30. — *Eau météorique :* 67mm2.

Il n'y a eu qu'un peu de neige, mais le temps a été généralement froid, avec de fréquentes gelées nocturnes. On a achevé les semailles avec beaucoup de peine, car les terres sont très humides. Aussi la levée des céréales d'automne n'est pas très bonne. — Le matin, on entend chanter les grives.

THIERS. — Alt. 415 mètres.

Observateur : M. NOURRISSON, agent des Ponts et Chaussées.

JANVIER 1901. — *Température :* moyenne : 3°0 ; minima : —16°0 le 7 ; maxima : 13°5 le 25. — *Eau météorique :* 64mm.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : —3°6 ; minima : —21°0 le 15 ; maxima : 11°0 le 28. — *Eau météorique :* 55mm.

MARS. — *Température :* moyenne : 3°7 ; minima : —11°0 le 27 ; maxima : 14°0 le 2. — *Eau météorique :* 167mm.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 11°7 ; minima : — 4°0 le 18 ; maxima : 28°0 le 23. — *Eau météorique :* 127mm.

MAI. — *Température :* moyenne : 14°2; minima : 0°0 le 1er; maxima : 36°0 le 31. — *Eau météorique :* 87mm.

JUIN. — *Température :* moyenne : 19°2 ; minima : 0°0 le 19 ; maxima : 38°0 le 1er. — *Eau météorique :* 76mm.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 20°9; minima : 5°0 le 4 maxima : 36°0 le 1er. — *Eau météorique :* 126mm.

AOUT. — *Température :* moyenne : 20°6 ; minima : 7°0 le 30; maxima : 34°5 le 23. — *Eau météorique :* 105mm.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 16°2; minima : 7°5 le 14 ; maxima : 33°0 le 1er. — *Eau météorique :* 343mm.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 10°7; minima : 1°5 le 12; maxima : 23°0 le 1er. — *Eau météorique :* 131mm.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 4°6; minima : —7°0 le 28 ; maxima : 15°0 le 13. — *Eau météorique :* 24mm0.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 2°9; minima : —7°0 le 6 ; maxima : 11°0 le 10. — *Eau météorique :* 104mm.

Observations sur quelques phénomènes périodiques concernant les animaux et les végétaux.

STATION DE COMBRONDE. — Alt. 392 mètres.

Mars. 14. Les groseilliers et les lilas bourgeonnent.
16. Le sureau commence à bourgeonner.
24. On aperçoit une hirondelle qu'on retrouve, morte, le matin du 29, après un froid de —9°.

Avril. 1. On sème les avoines et les orges.
3. Arrivée des hirondelles.
5. Floraison des amandiers.
6. Floraison des abricotiers.
7. Floraison des pêchers.
20. Floraison des poiriers.

Mai. 3. Floraison du lilas.
7. Floraison des cognassiers.

Mai. 9. Premier chant de la caille.
12. Epiage des seigles.
28. On commence à faucher les prairies artificielles.
30. La vigne montre ses premières fleurs.

STATION D'ORCINES. — Alt. 832 mètres.

Mars. 1. Les pivoines sortent de terre. C'est le premier indice de végétation.
13. Les primevères commencent à fleurir.
24. Le lys asphodèle (*hemerocalis*) sort de terre.
25. Les narcisses sortent de terre.
Avril. 1. Les oiseaux commencent à chanter.
2. Premier chant du coucou.
3. Les cassis et les groseilliers bourgeonnent ; l'aspérule odorante reverdit.
4. Les jonquilles fleurissent.
6. Le bois-joli commence à fleurir, et les haies bourgeonnent.
7. Les prés reverdissent.
Mai. 1. On commence la plantation des pommes de terre.
4. Semailles des avoines.
12. On conduit les vaches dans les pâturages.
17. On conduit les vaches dans les montagnes.
28. Les arbres prennent leurs feuilles.
29. Premier chant de la caille.
30. Les seigles commencent à fleurir.
31. Les pommes de terre sortent de terre.
Juin. 20. On commence à faucher les foins.
Juillet. 16. Commencement des moissons du seigle.
Août. 27. On fait la moisson des avoines.
Septemb. 8. On termine la fauchaison des avoines.
19. On commence à semer les seigles dans les terres de bruyères.
23. On commence à récolter les pommes de terre.
Octobre. 5. Les feuilles commencent à tomber.
8. Les seigles sortent de terre.
18. Les feuilles tombent en plus grande quantité.
Novemb. 7. Les regains sont engrangés.
9. On termine la récolte des pommes de terre.
13. Les arbres sont complètement dépouillés de leurs feuilles.
17. Les vaches et les moutons sont définitivement rentrés dans les étables.

STATION DE MÉNÉTROL. — Alt. 335. — M. A. VERNIÈRE.

Février.	10.	Premier chant du pinson *(tringilla cœlebs)* et de la mésange *(parus major)*.
	14.	Premier chant de la fauvette à tête noire *(sylvia atricapilla)*.
Mars.	5.	Réveil des chauves-souris.
	5.	Semailles de l'avoine de printemps.
	10.	Le limaçon *(helix hortensis)* sort de sa coquille.
	12.	Feuillaison du groseillier.
	20.	Semailles du blé de printemps.
	25.	Floraison du colchique.
	30.	Semailles de l'orge de printemps,
Avril.	1.	Feuillaison du framboisier et de l'amandier.
	5.	Floraison du pas-d'âne.
	6.	Floraison du pêcher, de l'abricotier, du cognassier et du cornouiller.
	7.	Semailles de la betterave à sucre.
	10.	Feuillaison du sureau.
	15.	Arrivée du martinet de muraille.
Mai.	10.	Semailles du maïs qui a mûri difficilement à cause des pluies d'automne.
	23.	Floraison de la luzerne.
Juin.	12.	Epiage du blé d'hiver.
	15.	Floraison du blé d'hiver.
	18.	Floraison du trèfle.
	30.	Fauchaison des prés bas.
Août.	5.	Moisson du blé d'hiver.
Octobre.	15.	Récolte des pommes à cidre.
Novembre.		Récolte des betteraves à sucre.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 14 janvier 1902.

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Dr Gautrez.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

ORDRE DU JOUR.

1° *Correspondance.* — M. le Président communique une lettre relative au prochain Congrès des Sociétés savantes, et demande si des Sociétaires désirent y participer. MM. le Dr Girod, Bonnefoy, Paul Gautier et Mathieu sont délégués par la Société.

2° *Banquet.* — Le jeudi 23 janvier, est choisi comme date du banquet, et MM. Accarias, Girod et Rongier sont désignés pour faire partie de la Commission dudit banquet. Comme à l'ordinaire, des invitations seront adressées, par les soins du Bureau, aux autorités de la Ville ainsi qu'à la presse locale. M. Bonnefoy est d'avis qu'il y aurait lieu d'inviter également le maire du chef-lieu du département où la Société se propose, dans le courant de l'année, d'étendre son action. Aurillac est d'abord choisi, et M. le professeur Bruhnes veut bien se charger d'une démarche auprès de M. le Maire de cette ville.

3° *Admissions.* — M. Lamotte, présenté par MM. Brunhes et Glangeaud, est admis à faire partie de la Société.

4° *Conférences.* — M. Brunhes exprime le vœu que, dès l'an prochain, les affiches relatives aux Conférences soient établies dès le mois de novembre. — Adopté.

5° *Communications diverses.* — M. Brunhes rappelle que le premier observatoire de montagne fut, il y a 25 ans, inauguré au sommet du puy de Dôme, et demande s'il ne conviendrait pas que la Société des Amis de l'Université, à l'occasion de cet anniversaire, érigeât sur le géant des Dômes une plaque commémorative de l'expérience de Périer faite à l'instigation de Pascal, et de la date de la fondation de l'observatoire. M. le président partage complètement cet avis ; il espère, en outre, qu'il serait possible d'obtenir des subventions du Conseil général, du Conseil municipal, peut-être même de l'A. F. A. S., subventions qui aideraient la Société à donner à cette manifestation une plus grande solennité. En principe donc, la proposition de M. Brunhes est unanimement adoptée.

M. Bonnefoy veut bien se mettre à la disposition de la Société pour faire une démarche auprès de M. Chamerlat, descendant de Pascal, et MM. Audollent, Brunhes, Bonnefoy, Ehrhard, le Dr Hospital assurent la Société de leur concours pour mener ce projet à bonne fin.

M. Du Ranquet demande qu'une Commission soit plus spécialement chargée de l'organisation du déplacement de la Société, à Aurillac. MM. Glangeaud, le Dr Girod et Rouchon sont désignés à cet effet.

On adopte ensuite un vœu de M. Bonnefoy exprimant le désir qu'une reproduction de la photographie du regretté président Lenoir figure en tête de l'article nécrologique qui lui sera consacré dans la *Revue*.

Sur la proposition de M. Bonnefoy, la Société vote, d'acclamation, d'unanimes remerciements à M. le Dr Chibret, son ancien président, pour le concours si distingué et si dévoué qu'il a toujours bien voulu apporter à notre Société.

M. le Président entretient ensuite nos collègues de la question de la création d'une École de Droit. Il y a une enquête de longue haleine à faire, un problème intéressant et de la plus haute importance à résoudre, problème posé dès aujourd'hui et qui sera repris aux séances ultérieures.

Enfin, M. le professeur Chavastelon fait très judicieusement remarquer que sur le crédit de 100 francs destiné à récompenser les élèves les plus méritants des Facultés des Sciences et des Lettres, il conviendrait peut-être de donner aux élèves du P. C. N. des encouragements spéciaux. L'assemblée se range à l'avis de notre collègue et décide que deux médailles, l'une en argent, l'autre en bronze, seront désormais réservées à ces jeunes étudiants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 45.

Séance du 18 février 1902.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Bonnefoy, vice-président.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Sur la proposition de son président, l'assemblée priera M. le Dr Gautrez de vouloir bien transmettre à son ancien président, M. le Dr Chibret, pour la douloureuse perte qu'il vient de faire en la personne de son fils, l'expression de ses plus vives et plus sincères condoléances.

Correspondance. — M. le Président annonce la disparition de la *Quinzaine Bourbonnaise;* signale un article du *Courrier de la Presse*,

qui sera inséré aux *Mélanges* du Bulletin; il donne lecture du programme d'un concours ouvert par la Société des Sciences, Lettres et Arts du Hainaut; fait part d'une lettre de M. Pardoux qui attire l'attention de la Société sur le 11e Congrès de la Paix. Le secrétaire général voudra bien accuser réception de cet envoi à M. Pardoux... Enfin, il annonce à la Société que le diplôme d'honneur qui lui a été attribué à l'Exposition de 1901, vient de lui parvenir.

Admissions :

MM. Gagnière, présenté par MM. Desdevises et P. Gautier;
l'abbé Golliard, présenté par M. Du Ranquet;
Petiot, présenté par MM. Glangeaud et Constantin;
Jean Giraud, présenté par MM. Vernière et Glangeaud;
Charvillat, présenté par MM. Ferry et Glangeaud;
Janton, présenté par MM. Vernière et Glangeaud;
Perron, présenté par MM. Ferry et Glangeaud;

sont admis à faire partie de la Société, qui adresse à M. Glangeaud, pour son active propagande, de chaleureux remerciements.

Banquet. — Le banquet aura lieu, sauf modification ultérieure, le dimanche 6 juillet et coïncidera avec la cérémonie de célébration du 25e anniversaire de la fondation de l'Observatoire du puy de Dôme.

Congrès d'Aurillac. — La fixation de la date définitive du Congrès est renvoyée à la séance de mars.

Conférences. — Une démarche sera faite auprès de M. Farges pour le prier de réserver au Bulletin de la Société la rédaction de la conférence qu'il a bien voulu faire sur *Les poètes en langue d'oc de la Haute-Auvergne.*

Sur la proposition de M. Desdevises, on décide que la Revue, ainsi que les travaux en patois auvergnat dont on pourrait disposer, seront désormais, en échange d'autres publications, adressés à un certain nombre d'érudits du Nord de l'Espagne, qu'intéresse plus particulièrement la langue d'oc.

Enfin, le Président exprime le vœu que l'excellente habitude de faire des lectures aux réunions ne se perde pas, et M. le professeur Brunhes veut bien se charger d'une causerie pour la prochaine séance de mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 15.

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE.

FERNAND MARTIN. — *Les Jacobins au village.* Registre des délibérations de la Société des Amis de la Constitution, fondée dans la ville d'Artonne, le 1er mars 1790. — (Clermont-Ferrand, Juliot, 1902. In-4° XIV - 253 pages.)

M. Fernand Martin a publié, l'an dernier, une curieuse étude sur le 20 Juin, où la fantaisie se mêle à l'histoire et qui l'a révélé comme un remarquable humoriste. Il nous présente aujourd'hui un travail d'un tout autre caractère, un document inédit de la période révolutionnaire en Auvergne. Il le publie in-extenso, tel que le présente le manuscrit original, et l'accompagne seulement de quelques notes et de quelques mots d'introduction. Le livre, de format in-4° carré, est imprimé en beaux caractères elzéviriens et décoré de vignettes et de culs-de-lampe du dix-huitième siècle qui lui donnent un réel cachet d'élégance.

Au titre un peu trop littéraire : *Les Jacobins au Village,* nous aurions préféré l'indication vraie du document : *Les registres de la Société populaire d'Artonne,* 1790-1795. Le manuscrit original appartient aujourd'hui à MM. Alfred et Joseph Rouher, qui ont bien voulu le confier à M. Martin ; nous ne pouvons que les en féliciter. Ce manuscrit méritait d'être publié et l'a été en effet avec grand soin ; mais nous aimerions avoir une description de ce manuscrit et connaître son histoire ; rien de ce qui peut affirmer son authenticité n'est inutile, ni inopportun. M. Martin nous fait connaître Artonne aujourd'hui et à l'époque de la Révolution (app. II, p. 242) ; il nous donne une vue de l'église (p. VI) ; il transcrit un intéressant passage d'un livre de M. Francisque Mège, prouvant qu'Artonne avait été détaché de la province d'Auvergne par le maréchal d'Effiat, en 1630, et désirait y être de nouveau réuni (p. 245). Tous ces détails sont à leur place. Nous voyons moins l'intérêt de la lettre du général Marbot, publiée à la page 248 ; elle est complètement en dehors du sujet. Nous préférerions être mieux renseignés sur les membres mêmes de la Société populaire, dont M. Martin ne nous donne guère que les noms. Il serait cependant fort intéressant de savoir si cette société se composait en majorité de paysans, ou de rentiers, ou de bourgeois ; ou si les diverses épurations auxquelles elle fut soumise changèrent sa physionomie.

L'orthographe du manuscrit semble prouver que les sociétaires étaient peu lettrés, mais le ton de certaines harangues dénote au contraire quelque culture classique. Le texte est généralement clair et dit bien ce qu'il veut dire. La langue est parfois hardie : l'expression de fête *balladoire* (p. 50) est pleine de saveur ; mais le scribe ne recule pas devant le barbarisme : il parle de *décoaliser* les ennemis du bien public (p. 45), il regrette que des membres viennent aux réunions avec un esprit *revenu* et occupé (p. 133). Il nous a semblé apercevoir deux ou trois fautes de lecture. Le journal cité à la page 54 est évidemment le Paquebot et non le Paquebet ; l'église déparée de la p. 139 a été certainement dépavée pour l'extraction du salpêtre ; le représentant *Goupiten* de la p. 169 n'est sans doute pas désigné sous son véritable nom, et se propose de faire connaître aux populations l'*erreur* et non pas les *vœux* du culte catholique.

Ce sont là des vétilles qui n'ôtent rien à l'intérêt de la publication de M. Martin. Nous serions peut-être tentés de lui faire un plus gros reproche de sa notice sur Couthon (p. 81). Couthon a été un terroriste, mais il a été aussi un grand patriote et la reprise de Lyon fait grand honneur à son énergie. Il contribua pour sa part au salut de la République ; il ne faudrait pas l'oublier quand on parle de lui. D'ailleurs M. Martin est généralement impartial et juge hommes et choses avec une louable et rare indépendance.

Le registre de la Société d'Artonne est une page de la conquête jacobine, et nous montre le système jacobin fonctionnant dans le milieu le plus réfractaire, en apparence, à ses théories et à ses exigences.

Comment les habitants d'un paisible bourg d'Auvergne sont-ils devenus jacobins et comment ont-ils compris le jacobinisme ?

L'initiative du mouvement est partie de la bourgeoisie aisée. C'est dans le salon d'un notable, M. Desserres, que la Société des Amis de la Constitution d'Artonne a ouvert ses séances, le 1er mai 1790. Il s'agissait de défendre la Constitution naissante contre les retours offensifs des amis de l'ancien régime. Tout le monde parlait d'union et de fédération. Le 20 mai, la Société d'Artonne s'affilie au Club des Jacobins. Elle prend aussitôt le ton et le langage de la Société-mère. Le 26 septembre, elle se joint à la Société de Beaune pour demander le rétablissement de l'Assemblée de Nancy, supprimée à la suite de la révolte militaire du régiment de Châteauvieux. Le 11 octobre, elle engage la Société de Lille à hâter l'aliénation des biens du clergé. Elle s'écrie hardiment : « Expolier ces usufruitiers, voilà notre but ! » Le 18 octobre, elle se fédère avec la Société de Clermont et tonne contre les réactionnai-

res : « Vils pigmées, croyez-vous que 25 millions d'hommes qui ont » tout sacrifié pour la liberté obéiront encore à des prêtres supers- » titieux, à des ci-devant nobles fiers et *ignorantins* ? » — Le 10 avril, elle décrète un deuil de quinze jours à l'occasion de la mort de Mirabeau, le Démosthène français ; elle apostrophe la Mort : « O mort cruelle ! que n'as-tu porté tes coups sur nos têtes au lieu » de nous ravir l'objet de notre gloire et de nos espérances ! »

Dès le mois d'août 1791, elle est assez jacobine pour refuser de se joindre au Club des Feuillants.

Cependant, elle est révolutionnaire par mode plutôt que par tempérament et par conviction. Elle ne donne presque pas signe de vie en 1792 ; elle reste muette sur le 20 juin, sur le 10 août. En 1793, le registre des séances ne porte pas la moindre mention de la mort du roi. Du 14 avril au 15 novembre, elle semble n'avoir pas siégé.

Le 25 brumaire an II, elle renaît sous le nom de Société populaire. Il ne s'agit plus de défendre la Constitution, mais de défendre le dogme révolutionnaire. Du 25 brumaire au 14 thermidor an II, la Société n'est qu'un foyer de propagande anticléricale. Elle sollicite la suppression du salaire « des jongleurs du culte catholique ». Elle plante un arbre de la Raison à la place de la ci-devant croix du cimetière. Elle démolit le clocher, elle dépave l'église pour extraire du salpêtre, elle brûle les saints. Le 8 décembre 1793, elle annonce avec satisfaction que le culte de l'erreur est entièrement détruit et que dans deux communes seulement on a entendu quelques plaintes. Cependant elle s'aperçoit bientôt que la superstition a encore des partisans ; le 11 janvier 1794, à la fête donnée en l'honneur de la prise de Toulon, ses membres sont houspillés par les habitants qui leur crient : « Nous voulons bien la République ; » mais nous voulons la religion ». Aussi reprend-elle son apostolat, « désirant ardemment préparer les lumières de la raison, effacer » pour jamais du vulgaire le venin impur que la superstition et le » fanatisme de l'ancien régime avaient imaginées » ; elle arrête qu' « il sera formé un Comité d'instruction public, composé de » 18 membres qui se rendront de 2 en 2 à chaque décade dans les » communes du canton, pour y faire des instructions patriotiques, » expliquer le nouveau calendrier et faire sentir les avantages de » notre sublime révolution ». (10 mars 1794.) Sa grande affaire est d'empêcher qu'on chôme le dimanche. Elle chasse de son sein tous les cultivateurs qui ne travaillent pas ce jour-là ; elle veille à ce qu'on n'insulte pas ceux qui travaillent. Docile instrument dans la main des terroristes, elle applaudit à la perte des hébertistes, à la chute des dantonistes, à la mort de Robespierre. Quand Couthon est mort, elle le qualifie de « monstre qui nous laisse aujourd'huy

» la douleur amère de l'avoir vu naître dans notre département et » nous extorquer les honneurs dont il était indigne ».(14 thermidor.)

Pendant la période thermidorienne, ce sont les questions économiques qui semblent l'intéresser davantage. Elle surveille les fonctionnaires, elle dénonce les fraudes à la loi du maximum, elle se plaint de l'irrégularité du service des postes à l'armée d'Italie. Elle demande comme récompense de son civisme l'établissement d'une fontaine à Artonne. — « Sous le règne du despotisme, qui ne sait » que détruire ou sacrifier à ses caprices, les citoyens d'Artonne » n'avaient jamais espéré cet établissement, car il suppose l'amour » de l'humanité, qui n'entra jamais dans le cœur des tyrans, mais » à peine avons-nous senti les douceurs du régime vivifiant de la » liberté que nos pensées se sont tournées vers cet objet ». (21 fructidor an III.)

Elle disparaît le 20 mars 1795, obéissant au décret de la Convention, ayant fait quelque bruit et n'ayant causé, après tout, aucun mal irréparable, maintenue dans une modération relative par le bon sens campagnard. Le paysan est bien aise d'être délivré du chanoine et du seigneur ; il hurle volontiers avec les loups pour ne pas être dévoré et pour pouvoir, à l'occasion, grignotter le bien d'autrui, mais il ne perd pas tout jugement, ni toute humanité : à travers tous les sophismes qu'il répète sans grande conviction, on retrouve parfois toute sa droiture native. Il peut être ivre, il n'est pas fou. Il rachète par plus d'un trait honorable ses complaisances coupables pour la violence et l'injustice officielles. Le 13 janvier 1793, la Société prend la défense de l'abbé Allot, envoyé au district sur une dénonciation calomnieuse. Le 8 juillet 1794, la Société retranche de son sein un ci-devant noble, Pierre-Augustin Rochefort, pour obéir à la loi, mais vu les preuves de civisme qu'il a données depuis 1790, elle décide qu'elle le verra toujours avec plaisir assister à ses séances. Elle crée un comité de consultation pour juger à l'amiable les contestations survenues entre ses membres. Toutes ses délibérations respirent un ardent patriotisme. Ses fautes proviennent bien plutôt de son inexpérience que d'intentions perverses.

La lecture de ce document est attachante et on ferme le livre avec grande sympathie pour ces gens simples qui ont embrassé la liberté jusqu'à l'étouffer, et qui, par dessus tout, ont aimé la patrie.

En nous les rendant tels qu'ils ont été, M. Martin a fait œuvre d'historien sérieux et de bon Français.

G. Desdevises du Dezert.

UN ROMAN SUR L'ALSACE (1).

Si M. René Bazin n'était un des romanciers les plus agréables et les plus délicats de notre temps, et, pour ne citer que les plus connus et les plus aimés de ses livres, s'il n'avait signé ces œuvres à la fois charmantes et fortes qui s'appellent *De toute son âme* et *la Terre qui meurt*, on pourrait le soupçonner d'avoir demandé le succès de son dernier ouvrage à autre chose qu'à son talent. Il est à peu près certain qu'à débuter par un roman de ce genre, un jeune écrivain se serait entendu accuser de spéculation et de calcul. Le moyen en effet de ne pas se sentir tout de suite bienveillant et plein d'indulgence envers un livre où les questions agitées sont si passionnantes et dont les principales scènes restent toujours pour nous d'un intérêt si poignant? Comment demeurer insensible au spectacle de ce qu'ont souffert, de ce que souffrent encore certains de nos frères d'Alsace, coupables seulement d'être inviolablement attachés à la religion du souvenir et dont tout le crime est de garder intacts, à travers toutes les humiliations, les douleurs et les hontes, le culte et l'adoration de la France? Même de nos jours, si agités pourtant et si troubles, où trouver de ce côté du Rhin un esprit assez détaché, assez froid pour ne pas frémir d'involontaire indignation devant des procédés que la politique de conquête peut excuser, mais que le cœur réprouve? Et l'auteur qui fera vibrer en nous ces sentiments si généreux et si douloureux tout ensemble, ne sera-t-il pas sûr d'avance de se faire de chaque lecteur un complice et un ami, quels que soient les mérites de l'œuvre, et même si l'œuvre n'a pas de mérites ?... Toutes ces réflexions, il est à peine besoin de le dire, ne sauraient s'appliquer à M. Bazin : il a déjà donné de son talent des preuves trop nombreuses, surtout trop décisives. Mais il se peut que le talent ne suffise pas à lui tout seul pour aborder une œuvre aussi large et profonde que l'histoire d'une conquête et la lente assimilation d'un peuple vaincu par le peuple vainqueur. Cette matière douloureuse et splendide, véritable matière d'épopée, exige une préparation infinie. On n'ausculte pas l'âme d'une province agonisante comme celle d'un individu déçu dans ses ambitions ou trompé dans ses amours. Il ne saurait être mauvais, à ce qu'il semble, d'avoir vu de près et longtemps les tortures morales dont on veut tracer le désolant, l'effrayant tableau; il vaudrait peut-être mieux encore les avoir subies un peu soi-même et avoir senti dans toute sa pauvre âme révoltée les frissons d'horreur qu'on veut faire passer dans l'âme fraternelle du lecteur. L'œuvre pourra manquer d'impartialité, — mais l'impartialité est-elle possible en l'espèce?

(1) René Bazin : *les Oberlé*. — Paris, Calmann Lévy, 1901.

— elle sera du moins vibrante, passionnée et deviendra aisément tragique. Un souffle d'irrésistible pitié la traversera tout entière, et cette pitié sera faite de ce qu'il peut tenir de plus généreux, de plus respectable et de plus sacré dans un cœur humain. Comme en dépit de l'auteur, la matière grandira, s'enflera jusqu'à devenir épique. Tout y sera involontairement grandiose; et au-dessus des froissements terribles, des luttes héroïques, des sacrifices sublimes, palpitera partout frémissante l'âme de la patrie. Le beau, l'admirable sujet, pour un Walter Scott ou un Balzac! Il serait par trop injuste d'écraser *les Oberlé* sous la comparaison d'*Ivanhoe;* mais est-il bien sûr que le nouveau livre de M. Bazin ait été préparé avec le soin presque religieux qu'on doit à ces sortes d'ouvrages? L'écrivain connaît-il assez intimement les populations dont il a voulu nous conter la dramatique histoire? Il est possible que l'âme alsacienne lui soit familière. D'où vient alors qu'il l'ait si insuffisamment traduite? Pourquoi son livre manque-t-il, non de sympathie certes, mais de souplesse, de vérité et peut-être de vie? Si c'était du fond de son âme qu'il eût tiré ce sujet, la composition en serait-elle à ce point artificielle? « Nous sommes la génération qui a souffert. Nous sommes la douleur, nous autres. Ton père est la résignation. — Et moi? demande à l'oncle Ulrich Jean Oberlé. — Toi tu es la légende. » Le dernier mot n'est pas peut-être bien clair. Mais ne sentez-vous pas tout de suite ce qu'il y a de trop simple, de trop absolu, d'artificiel en un mot, dans cette façon de présenter l'Alsace en coupes successives? Première coupe, en allant du dedans au dehors : ceux qui ayant vu ont juré de ne jamais oublier; deuxième coupe... — Et si ces divisions correspondaient à autant de générations différentes? — C'est là justement l'impossible. La nature, qui a horreur de l'artifice plus encore que du vide, ne peut laisser ainsi subsister comme des cloisons étanches entre les divers éléments qui composent un peuple. L'érudit peut à la rigueur et pour la commodité de ses démonstrations distribuer en compartiments artificiels une matière vivante : c'est une liberté que ne doit jamais prendre un artiste, sous peine de violer les principes élémentaires de l'art. Le moindre danger que lui fasse courir cette singulière méthode, c'est que la vie ne s'introduise que rarement dans l'œuvre : et en effet *les Oberlé* ne vivent pas assez, du moins dans leurs parties essentielles, celles qui constituent le fond du roman. Jean Oberlé par exemple manque un peu trop d'envergure, à notre gré. Certes, nous sommes de cœur avec lui, et toutes les angoisses qui torturent sa pauvre âme, nous les souffrons aussi. Mais n'est-il pas trop passif et résigné? Pourquoi n'a-t-il pas plus souvent de ces éclairs qu'il sait si bien jeter à l'occasion, comme chez le conseiller Brausig?

Il est beau alors, beau et éloquent; et nous frémissons de toutes nos fibres à cette fière apologie de la France jetée avec un courage héroïque à la face de son insolent vainqueur. Nous l'aimons de tant nous aimer et de traduire son amour en effusions si touchantes et si douloureuses. Et cependant nous lui voudrions encore plus de lumière au front, plus de panache, — sans doute parce que, de cœur au moins, il est Français. Puisqu'il proteste presque jusqu'au martyre, nous rêvons à ses protestations je ne sais quelle forme grandiose, presque sublime; nous serions ravis de saluer en lui un héros de la grande race cornélienne... M. Bazin n'a pas réalisé notre rêve, et nous lui en voulons un peu de cette déception.

Nous soupçonnons aussi ses autres personnages d'être trop absolus en général, et moins occupés de vivre pour leur propre compte que de s'acquitter avec le plus de conscience possible du rôle qu'il leur a imposé. C'est le défaut inévitable de la méthode adoptée. La distribution des personnages sera de même trop simple et trop symétrique. Deux groupes suffisent au romancier, et il y parque toutes les variétés, toutes les nuances possibles d'Alsaciens, ce qui veut dire exactement qu'il n'y a ici ni variétés, ni nuances. Côté des protestataires : Philippe, Jean et Monique Oberlé, Ulrich Biehler, Bastian, sa femme et sa fille Odile ; côté des « ralliés » : Joseph et Lucienne Oberlé. — Et l'entre-deux? — Il n'y a pas d'entre-deux. La conception est trop simpliste pour être conforme à la réalité, et une carte morale d'Alsace admettrait d'autres divisions et d'autres groupes.

Mais où M. Bazin retrouve toutes ses qualités, c'est dans les descriptions. Elles sont charmantes d'exactitude, et tout le monde là-bas s'accorde à dire que le caractère particulier du paysage d'Alsace a été parfaitement saisi et rendu. C'est plaisir de se laisser conduire par un guide si avisé, ouvert à toutes les sensations pénétrantes et fines, et qui excelle particulièrement à faire comprendre le charme des pays où la nature s'enveloppe de grâce voilée et mélancolique.

« Des parties de forêt glissèrent dans les fentes du brouillard en mouvement, puis d'autres, des crevasses noires, des halliers, des roches. Puis, brusquement, les derniers lambeaux de brume étirés, tordus, lamentables, montèrent en tourbillons, frôlèrent la terrasse, la dépassèrent. Et la plaine d'Alsace apparut, bleue et dorée. Un de ceux qui regardaient cria : — Que c'est beau! — Tous se penchèrent en avant, pour voir, dans l'ouverture de la montagne, la plaine qui s'élargissait à l'infini. Toutes ces âmes d'Alsaciens s'émurent. Trois cents villages de leur patrie étaient au-dessous d'eux, dispersés dans le vert des moissons jeunes. Ils s'endormaient au son des cloches : chacun n'était qu'un point rose. Le fleuve, presque à l'horizon,

mettait sa barre d'argent bruni. Et au delà, c'étaient des terres qui se relevaient, et dont le dessin se perdait rapidement dans les brouillards encore suspendus au-dessus du Rhin... Tout cela n'était plus éclairé que par le reflet du ciel encore plein de rayons. Aucune partie éclatante n'attirait le regard. Les terres fondaient leurs nuances en une harmonie, comme les cloches fondaient leurs voix. » Il y a dans *les Oberlé* plus de vingt passages de cette fraîcheur et de cette grâce. La description chez M. Bazin se teinte toujours de poésie ; l'écrivain ne se contente pas de voir, il interprète et suggère. « L'odeur des guérets et des herbes mouillées par la rosée se levait du sol *comme une moisson de la nuit*. Le vent la poussait, le vent froid, passant familier de cette plaine, compagnon vagabond du Rhin. » Ces détails sont simplement exquis. Si vous voulez en savourer d'à peu près semblables, et par pages entières, relisez *la Récolte du houblon*.

Mais ce qui donne au nouveau roman tout son prix, c'est le drame presque silencieux, et d'autant plus pathétique, qui se passe dans les pauvres âmes de Jean et d'Odile, victimes tous les deux d'une situation qu'ils subissent sans l'avoir créée, misérables créatures impitoyablement broyées sous des forces aveugles. Le pur, le chaste amour que le leur ! Et comme on devine, sous tant de discrétion et de réserve, la passion profonde qui subjugue les âmes et les fait siennes à jamais ! Eloignés l'un de l'autre par une inflexible volonté, ils se donnent un pieux rendez-vous à Sainte-Odile, — car il leur est presque impossible de se voir à Alsheim, — « pour entendre sonner les cloches de Pâques ». Je ne sais pas beaucoup de pages plus pénétrantes, plus chastes à la fois et plus émues. Sous la futaie des sapins, Jean et Odile marchent en silence. « Ils n'avaient plus de témoins, et Jean vit que les yeux couleur de blé, les yeux profonds et graves d'Odile se levaient vers lui. Le bois ne faisait d'autre bruit que celui des gouttes de brume tombant des feuilles. Ils étaient tout près l'un de l'autre. — Je vous ai demandé de venir, dit Jean, afin que vous décidiez de ma vie. Vous avez été l'amie de ma première jeunesse... Je voudrais que vous fussiez celle de toujours. » Des obstacles les séparent, leur amour sera assez fort pour en triompher ; et sur cette belle assurance, Jean laisse enfin tomber de ses lèvres les mots décisifs : « Je vous aime, Odile ! — Il prit la main d'Odile, qui répondit, les yeux levés vers la trouée de lumière qui s'ouvrait en avant : — Dieu m'est témoin que je vous aime aussi !... Leurs âmes étaient tout entières dans leurs yeux, et se regardaient, tremblantes. Et, à voix basse, bien qu'il n'y eût de témoins que les cimes des sapins remuées par le vent, ils parlèrent de l'avenir comme

d'une conquête déjà commencée. » Mais les moments délicieux s'écoulent vite ; l'heure est venue de se séparer. « Dites-moi au moins que j'emporterai avec moi un peu de votre âme ? — Les lèvres voisines murmurèrent : « Oui ». Et c'est à peu près tout. Connaissez-vous beaucoup de scènes qui aillent plus simplement, plus directement à l'âme, qui soient baignées d'émotions aussi intenses et aussi pures ? Ajoutez maintenant à ce chaste duo d'amour le superbe décor de la forêt profonde à demi noyée dans la brume, Sainte-Odile et ses cloches qui vont bientôt égrener dans l'air les joyeux carillons de Pâques, et toutes les émotions de ces braves gens d'Alsace qui souhaitent aussi la résurrection à leur patrie, et la noble et touchante prière du vieux prêtre pour la belle contrée qui déroule au pied de Sainte-Odile ses douces splendeurs, et vous comprendrez que, malgré quelques faiblesses, *les Oberlé* soient par moments un beau livre, d'où la grandeur n'est pas absente et où l'émotion atteint parfois la profondeur. Pathétique et inégal, c'est bien en effet l'impression dernière. M. Bazin nous a donné des œuvres plus soignées, plus mûries et d'une meilleure venue : il n'a pas signé de pages plus fortes, plus larges et plus dramatiques que certains fragments des *Oberlé*.

Louis MAIGRON.

Dix années de Fouilles en Auvergne et dans la France centrale, par J.-B. DELORT, professeur honoraire de l'Université, avec 40 planches. — (Lyon, 1901.)

M. Delort vient de réunir dans un ouvrage, accompagné de nombreuses planches, ses longues et patientes recherches sur les premières populations de la France centrale. Par de nombreuses fouilles dans les cimetières mérovingiens, romains et gaulois, par des trouvailles intéressantes faites dans les dolmens et les stations néolithiques, par l'exploitation des abris sous roches et des grottes, il a recueilli des documents de premier ordre qui complètent de la façon la plus heureuse les découvertes faites sur divers points du Plateau Central.

Dans une *première partie*, l'auteur a réuni toutes les pièces de sa belle collection de poteries anciennes : céramiques des grottes, des dolmens, des tumulus et des stations des époques gallo-romaine et mérovingienne.

La *seconde partie* est réservée aux armes, bijoux, objets d'art, stèles, dolmens, menhirs et cromlechs recueillis et observés tant en Auvergne que dans l'Yonne et dans le Cher.

La période Mérovingienne, la période Romaine, l'âge du Fer,

l'âge du Bronze, l'âge de la Pierre polie, l'âge de la Pierre taillée sont représentés dans cet inventaire de nos richesses si longtemps enfouies.

Les *sépultures tumulaires de la Planèze* sont une des plus remarquables découvertes de l'auteur. Des pointes de lances et une épée de fer à la poignée de bronze incrustée, des bracelets de bronze réunis par six, en brassards, par une tige d'assemblage, des poteries couvertes d'ornements, des fusaïoles, sont sortis de huit grands tumulus où des ossements incinérés étaient réunis. Il faut aller en Bavière et en Wurtemberg pour retrouver les formes d'épées trouvées sur ce point et qui caractérisent l'époque Hallstadtienne caractérisée par l'industrie de la nécropole de Hallstadt, en Autriche, appartenant aux premiers temps du fer.

Beaucoup de pièces de l'âge du Bronze sont reproduites, ainsi que les haches en pierre polie, amulettes, boules, qui appartiennent à la période néolithique.

M. Delort a trouvé dans les *cusers*, abris sous roche de Neussargues, les silex nettement magdaléniens, analogues à ceux de Blanzat et des bords de la Vézère. Ce sont les restes indiscutables des tribus Esquimaudes qui, à l'époque glaciaire, remontèrent l'Allier et l'Allagnon jusqu'en ce point.

Les environs d'Aurillac abondent en silex Moustériens et Chelléens, et, à ce point de vue, les belles découvertes de M. Aymar complèteront bientôt cette partie de l'ouvrage qui manque de documents précis.

L'œuvre de M. Delort est avant tout une œuvre de bonne foi, inspirée par le désir de contribuer à remettre en lumière le lointain passé de la vieille Arvernie; l'auteur a consacré de longs, pénibles et louables efforts à cette reconstitution de notre préhistoire auvergnate. Il mérite nos félicitations les plus sincères pour la raison qui a déterminé son travail et pour la façon dont il a mené à bien un ouvrage où les planches complètent si utilement ses descriptions intéressantes. Son livre restera parmi les plus documentés de la préhistoire d'Auvergne.

Dr Paul Girod.

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

COMPTE RENDU

DU

CONGRÈS TENU A AURILLAC

LES 18, 19, ET 20 MAI 1902

INTRODUCTION.

La Haute-Auvergne, la savante Société des lettres, sciences et arts d'Aurillac, qui est toujours prête à encourager les entreprises généreuses et à soutenir les œuvres qui peuvent contribuer à grandir le patrimoine scientifique de la petite patrie, a voulu témoigner l'intérêt qu'elle porte à notre Société des Amis de l'Université et seconder nos efforts, en recevant les hôtes attirés par la tenue de notre premier Congrès.

En prenant part aux travaux de cette session, mon principal désir était de profiter des leçons des éminents professeurs, des enseignements des savants distingués qui forment l'état-major de ces deux Sociétés; mais je ne croyais pas être appelé à l'honneur d'en rédiger le compte rendu.

Mon premier devoir sera donc d'exprimer ici, à MM. Roger Grand et Accarias, secrétaires généraux de nos Sociétés locales, mes sentiments de vive gratitude. En me confiant cette tâche, mes collègues et mes compatriotes ont voulu honorer mon origine cantalienne, j'en suis vivement touché et je les en remercie.

Cependant, cette mission est assez délicate. Par sa nature même elle expose à la sécheresse de menus détails ou à d'assez longues énumérations; aussi est-ce à l'indulgente aussi bien qu'à la bienveillante approbation de tous les congressistes que je soumets ces quelques pages destinées à conserver le souvenir de ces fêtes de l'esprit.

Mais, dira-t-on tout d'abord, pourquoi ce Congrès ?

Notre Société, qui est ouverte à toutes les bonnes volontés et dont nous connaissons tous l'histoire et les services rendus, s'est pro-

posé de réunir en un faisceau puissant les efforts individuels que leur isolement frapperait de stérilité ; d'augmenter par conséquent cette armée de l'intelligence protectrice de notre Université, dont l'importance croissante assurera le prestige de notre région.

Pour atteindre ce double but, il lui fallait supprimer l'obstacle qui arrête l'essor des jeunes esprits d'élite, s'attacher tous ceux qui peuvent aider à propager l'amour de la science et à en faciliter la diffusion, développer le goût des études qui ne sont plus aujourd'hui l'apanage des seuls savants, mais qui intéressent tous ceux qui désirent en appliquer les fruits à la vie pratique, encourager les travailleurs et les aider, mettre en contact non seulement des gens d'étude, mais aussi avec eux les personnes qui désirent s'initier aux découvertes modernes; enfin exciter et stimuler par la discussion toutes les questions à l'ordre du jour dans les diverses branches de l'activité humaine.

De plus l'Université d'Auvergne, sous peine de rester en arrière de son temps et de se laisser dépasser par les centres universitaires limitrophes, ne pouvait pas se désintéresser de ce mouvement d'expansion continue qui seule peut lui donner une force incontestable. La flamme scientifique, toujours brillante mais concentrée dans un foyer unique, perd par cela même de son éclat et risque, faute d'aliments suffisants, sinon de s'éteindre du moins de s'affaiblir. Si les hommes éminents placés à sa tête sont nos guides, nos initiateurs, s'il est vrai que nous ne ferions rien sans eux, ces hommes, si élevés qu'on les suppose, ont besoin pour réussir d'utiliser les recherches locales, de recourir à cette activité que chacun déploie dans le cercle légitime de ses explorations, si restreint qu'il puisse être.

C'est cet échange fécond et indispensable d'idées et d'observations, cette circulation de la sève généreuse de l'intelligence, allant du centre à la périphérie pour retourner par mille canaux vers le centre, dont notre Société a voulu assurer le maintien et opérer l'extension en conviant aux luttes pacifiques du savoir toutes les bonnes volontés de notre région. Son œuvre ne sera donc complète que lorsque tout homme exerçant une action quelconque sur le pays ou possédant quelques loisirs sera devenu un amateur de la science, un ami éclairé de notre Université, et c'est pour atteindre ce résultat que nous avons décidé de visiter successivement toutes les parties du Massif Central à l'aide de Congrès annuels qui auront eu Aurillac pour berceau.

Après avoir rappelé l'organisation de cette première session, j'espère, tout en faisant connaître les réceptions dont nous avons été l'objet, ainsi que les belles et nobles paroles de ceux qui étaient

chargés de traduire nos sentiments, de montrer, par l'exposé de nos travaux, le plein succès de nos efforts. J'indiquerai, en terminant, les résultats que nous espérons obtenir de cette heureuse initiative prise par des hommes de cœur, d'énergie, d'intelligence, qui ont eu, en cette circonstance, l'avenir de notre Université pour but, la science pour moyen.

§ I.

ORGANISATION DU CONGRÈS D'AURILLAC.

Dans la séance du 12 novembre 1901, au cours de la réunion mensuelle des membres de la Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand, M. le docteur P. Girod propose d'inciter tous les amis des sciences à une action collective qui ferait connaître notre Université et accroîtrait son développement. « Pour cela il suffirait, dit-il, de tenir chaque année des Congrès à la fois scientifiques, littéraires, archéologiques, etc., en différents centres de la région du Massif Central, en commençant par les chefs-lieux du ressort académique (Moulins, Tulle, Guéret, Aurillac, Le Puy). Ce vœu est adopté.

Le 14 janvier, la ville d'Aurillac est choisie comme lieu du premier Congrès. M. du Ranquet demande, qu'à cette occasion, une Commission soit plus spécialement chargée de l'organisation du déplacement de la Société ; MM. Glangeaud, docteur Girod et Rouchon sont délégués à cet effet.

Le 11 mars, M. le Président communique une lettre adressée à notre collègue, M. Rouchon, dans laquelle le secrétaire de la Société de la Haute-Auvergne soumet à titre d'indication un programme d'excursions sur lequel la Commission aura à s'entendre. On décide ensuite, sauf avis contraire de la Société des lettres, sciences et arts d'Aurillac, de choisir les vacances de Pentecôte comme date du Congrès.

Le 8 avril, cette date est définitivement adoptée et la Commission est priée d'élaborer, de concert avec la Société de la Haute-Auvergne, le programme définitif du Congrès pour qu'il soit possible de le publier au plus tôt.

Enfin, le 13 mai, M. le Président remercie la Commission d'avoir terminé ses travaux.

Pour faciliter le recrutement de nouveaux membres dans les départements voisins, lors des différents congrès qui s'y tiendront, il demande si l'assemblée verrait un inconvénient à ce que les personnes habitant ces départements et faisant déjà partie d'une so-

ciété savante pussent bénéficier d'une diminution sur le montant de la cotisation annuelle, qui serait réduite à 6 francs.

Si cette proposition avait l'approbation de la réunion, il y aurait lieu de la faire adopter par la prochaine assemblée générale. Mais, dès maintenant, cette mesure, avec les réserves qu'elle comporte, pourrait être portée à la connaissance de la Société La Haute-Auvergne.

La proposition de M. le président est adoptée à l'unanimité.

Programme du Congrès.

Première journée (dimanche 18 mai). — Départ de Clermont à 4 heures 45 du matin. Arrivée à Murat à 8 h. 17. Repos d'une heure. Visite de l'église romane de Bredons et orgues de Bonnevic. — A 9 heures 1/4, départ en voiture pour le Pas de Peyrols. Ascension à pied du Puy Mary : une heure de marche aller et retour. Déjeuner au pied du Puy Mary. Pour le retour, la caravane se divisera en trois groupes :

Groupe A. — Retour en voiture à Murat pour prendre, à 3 h. 35, le train qui arrive à Aurillac à 6 h. 30.

Groupe B. — Descente à pied du Puy Mary sur le Lioran par le col de Cabre et la brèche de Roland, pour prendre, à 4 heures, le train d'Aurillac.

Groupe C. — Descente à pied du Puy Mary sur Mandailles; des voitures conduiront les excursionnistes à Aurillac, par la vallée de la Jordanne. Arrivée à 6 h. 30.

Aurillac. — A 8 heures du soir, au Théâtre, séance d'ouverture du Congrès. Discours de MM. Lintilhac et Gautrez. Conférence scientifique par M. Brunhes, professeur à l'Université de Clermont. — A 10 h. 1/2, punch d'honneur offert aux Amis de l'Université par la Société de la Haute-Auvergne dans les salons de l'hôtel Saint-Pierre.

Deuxième journée (lundi 19 mai). — De 6 heures à 10 heures du matin : pour les géologues et les anthropologistes, visite du Puy Courny et du gisement préhistorique de Veyrac; pour les botanistes, herborisation dans les bois de la Condamine; pour les archéologues, visite des monuments, des musées et d'une ou deux collections particulières. — A 11 h. 30, départ en voiture pour Saint-Cernin, Tournemire ; visite du château d'Anjony. Retour en voiture à Aurillac, arrivée à 6 h. 30. — A 8 heures, réunion des congressistes et conférences historiques, scientifiques et archéologiques à l'Hôtel de Ville.

Troisième journée (mardi 20 mai). — A 6 heures du matin, départ en voiture pour Arpajon. Visite des moraines glaciaires,

Vézac, le château de Carlat et la tombe de J.-B. Rames. Rentrée à Aurillac en voiture par le château de Caillac et Carnéjac. — A 11 h. 30, déjeuner. — Départ pour Clermont à 1 h. 15; arrivée à 7 h. 22.

Les membres des deux Sociétés, les élèves et auditeurs des cours de l'Université, et les personnes présentées par les membres actifs des Sociétés organisatrices pourront prendre part à l'excursion et au Congrès.

N. B. — En cas de mauvais temps, empêchant l'ascension du Puy Mary, une excursion spéciale lui sera substituée.

Cette première session a été préparée à Aurillac par les soins du bureau de la Société des lettres, sciences et arts La Haute-Auvergne, dont nous donnons ici la composition :

Président : M. Marcellin BOUDET; *vice-présidents :* MM. Eugène LINTILHAC, Ad. DE ROCHEMONTEIX, Barthélemy DUPUY; *secrétaire général :* M. Roger GRAND ; *trésorier :* M. VERMENOUZE ; *administrateurs :* MM. Alexandre BRUEL, Xavier CHARMES, Jean DELMAS, Charles DELZONS, Francis FESQ; *membres du Comité de publication :* MM. Alphonse AYMAR, Marcellin BOUDET, Jean DELMAS, Francis FESQ, Roger GRAND, Ernest LOUSSERT, Bernard DE MIRAMON.

A cette occasion, le bureau de cette Société a eu l'excellente idée de faire éditer une plaquette d'une quinzaine de pages, sous le titre : *Congrès de l'Université de Clermont-Ferrand*, qui constitue un Guide analytique de toutes les excursions projetées, avec monographie succincte, puisée aux bonnes sources de ce qui intéresse le visiteur et justifie le choix du gisement ou du monument visité.

A Clermont, la Commission spéciale chargée de l'organisation du Congrès, et dont j'ai indiqué plus haut la composition, s'était adjoint MM. Brunhes et Lauby.

Par délégation, M. Lauby a rédigé, pour les membres du Congrès, un Guide itinéraire avec cartes, où se trouvaient mentionnés toutes les curiosités à voir et les faits intéressants de tous ordres à noter, depuis Lempdes (Haute-Loire) jusqu'à Aurillac.

Les membres de notre Société, qui ont pris part au Congrès, sont : MM. le docteur Gautrez, président ; Accarias, secrétaire général; Lauby, secrétaire des séances ; docteur Girod, professeur à l'Université; Brunhes, professeur à l'Université, directeur de l'Observatoire du Puy de Dôme; Delort, professeur honoraire de l'Université; Marrou, vice-président de l'Amicale Cantalienne; Morin, avoué; Pedon, commis au Secrétariat de l'Académie; Moing et Loule, maîtres-répétiteurs au Lycée; Sinturel, Coutant, Petit, pro-

fesseurs à l'Ecole supérieure professionnelle; Papon et Puech, étudiants en médecine; Lavialle et Robert, étudiants en pharmacie; Chappe, du Laboratoire de botanique; M. Guilleux, rédacteur au *Moniteur du Puy-de-Dôme*, envoyé spécial.

A Aurillac, le bureau et un grand nombre de membres de la Société La Haute-Auvergne ont pris part au Congrès, ainsi que la presse aurillacoise qui avait été invitée. Les journaux locaux et ceux de Clermont ont relaté de leur mieux cette visite et les fêtes auxquelles elle a donné lieu; ils ont été unanimes à reconnaître la spontanéité des sentiments d'estime et de fierté que la Haute-Auvergne et la ville d'Aurillac ont tenu à honneur de nous témoigner dans cette occasion.

§ II.

SÉANCE D'OUVERTURE. — RÉCEPTIONS. — DISCOURS.

Le dimanche 18 mai, à 8 h. 1/2, les congressistes se trouvaient réunis au Théâtre pour être reçus officiellement par la Société La Haute-Auvergne et la municipalité.

Les membres de La Haute-Auvergne qui prennent place sur la scène sont : MM. Lintilhac, notre éminent compatriote, maître de conférences à la Sorbonne, vice-président de la Société, remplaçant M. Boudet, président, retenu à Grenoble par sa fonction de conseiller à la Cour; Roger Grand, archiviste du Cantal, secrétaire général; Fesq, maire d'Aurillac, Delzons, président du Tribunal civil et Jean Delmas, administrateurs de la Société; Aymar et Loussert, membres du Comité de publication de la *Revue*.

Parmi les membres de la Société des Amis de l'Université, MM. le docteur Gautrez, président; Accarias, secrétaire général; docteur P. Girod, Delort, Brunhes, Lauby, chargé des projections.

C'est devant un élégant public, composé de sociétaires de La Haute-Auvergne, des principales notabilités de la ville et de nombreuses dames que l'érudit et brillant conférencier qu'est M. Eugène Lintilhac souhaite en ces termes la bienvenue aux Amis de l'Université :

Discours de M. Lintilhac.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue, au nom de notre Société des lettres, sciences et arts La Haute-Auvergne.

Notre président, M. Boudet, retenu par ses fonctions de magistrat dans les lointaines montagnes de Grenoble, m'a prié de venir le

représenter dans les nôtres, et je suis accouru de Paris. C'est que l'accueil modeste, mais bien cordial que notre Société vous offrait en notre chère capitale de la Haute-Auvergne et que vous acceptiez gracieusement, présentait, en dehors du double but scientifique et contemplatif de votre excursion, un sens particulier que j'avais à cœur de souligner.

Je revenais justement de Lyon où la Société des Amis de l'Université m'avait appelé à l'honneur de conférencier pour ses adhérents. Je m'étais trouvé là en face d'une assemblée considérable, tant par le nombre que par la qualité de ses membres. Le haut commerce et la grande industrie y étaient amplement représentés, et il me fut aisé de constater au cours de nos entretiens et de nos agapes, combien ces représentants de l'activité pratique de la seconde ville de France, cette porte d'or et de soie du midi, fraternisaient d'esprit et de cœur avec les promoteurs officiels de son activité intellectuelle. J'étais encore sous le coup de ce spectacle bien suggestif pour l'esprit d'un universitaire, quand l'annonce de votre excursion à Aurillac vint parler à mon cœur.

Ainsi il gagnait jusqu'à ma chère Auvergne ce vaste mouvement de solidarité intellectuelle et morale qui est le contre-coup social de la création de nos Universités régionales. J'en fus doublement ému, comme universitaire et comme Auvergnat, et permettez-moi de vous expliquer un peu les raisons de cette émotion avec l'espoir de vous la faire partager.

Quand mon très éminent et très cher directeur, M. Liard, recréait sur de nouveaux plans les grandes Universités de jadis, certes il prévoyait toute la portée de sa création. Il savait, ce grand et libre esprit, que c'était aussi une part de la vieille France qui allait revivre dans ces grands corps, et que, par delà la fédération provinciale des intelligences, c'était celle des cœurs de la petite patrie qu'il ressuscitait. Mais je crois bien que la rapidité du résultat dépassa son espérance. Je lui racontais le beau spectacle que m'avaient donné les Amis de l'Université de Lyon. Je lui dirai l'impression que j'emporterai d'ici. Mais avant de lui expliquer pourquoi je la trouve si suggestive, c'est avec vous que je veux m'en expliquer d'abord.

Nous sommes des Auvergnats, c'est-à-dire une race aussi têtue que forte, si bien cramponnée à la montagne natale que les flots des invasions ont déferlé sur elle, au cours des siècles, sans l'arracher ni même y laisser d'alluvion notable. Mais nous avons l'envers de ces qualités. Si notre race produit d'admirables énergies individuelles, elle est un peu réfractaire aux solidarités sociales. L'âme auvergnate, habitante des coins verts et clos de la montagne qui la

façonna, s'y tapit volontiers, fière et un peu farouche comme la dryade antique ; aussi est-il difficile de faire communier nos âmes dans ces fêtes de l'esprit et du cœur où courent si facilement ces races gréco-romaines qui chantent et pérorent au sud du Massif Central, et dont je vous amenai naguère une brillante mission.

Mais, c'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Cependant, si l'on réussit la communion des âmes auvergnates, quel élan caractéristique alors! Et qu'il est curieux de voir combien l'intensité de cette fraternisation est ici le fruit des économies de la race!

J'ai eu deux ou trois fois, Messieurs, (oh! pas plus!) ce spectacle, notamment quand les représentants du lyrisme méridional, dont je m'applaudissais d'avoir été un peu le guide et le critique ici comme à Paris, pénétrèrent en ce coin méridional enfoncé au cœur du Massif Central, quand ils eurent le plaisir d'y entendre les dernières vibrations de la langue d'oc et la surprise d'en écouter sonner les énergies et d'en noter jusqu'aux saveurs ancestrales dans la bouche de notre magistral poète Vermenouze, et qui est notre trésorier.

Un poète pour trésorier, Messieurs, c'est vous dire que nous ne sommes pas riches; et que le spectacle que nous avons à offrir n'a pas la somptuosité de celui que je contemplais en ce grand Lyon. Mais nous sommes riches d'énergies intellectuelles et morales accumulées, comme de beautés naturelles non banalisées et d'archives qui commencent à rompre éloquemment leur long mutisme.

Solidariser intellectuellement et moralement ces énergies accumulées par notre vieille race; faire parler ces témoins écrits et tous les momnuents de sa vie passée, où est en partie le sens de sa vie future; commenter par la science et l'histoire, la plume et l'art, les beautés du sol, où ces choses-là prirent racines et s'encadrent avec un relief si caractéristique, quel plus noble dessein et plus hautement utile à la grande patrie comme à la petite?

Ce dessein fut le nôtre, Messieurs, et c'est pour le réaliser que nous fondâmes, il y a trois ans, cette Société des lettres, sciences et arts qui fait aujourd'hui son premier acte public. Certes, aucun de ses fondateurs ne se fit d'illusion sur la difficulté de faire de la solidarité avec des tempéraments aussi individualistes que le sont les nôtres, de par les fatalités de la race et du milieu. D'ailleurs des expériences passées nous en avertissaient de reste. Aussi voulûmes-nous que notre Société fût à l'image du milieu où elle aspirait à vivre, et pour l'y adapter nous la fîmes strictement locale. Bien nous en prit, et nous avons réussi à l'enraciner solidement. Le nombre et la qualité de ses adhérents, la nature et l'intérêt des

publications de la *Revue de la Haute-Auvergne*, notamment de celles dues à l'érudition avisée et à la plume diserte des Boudet, des de Rochemonteix (1), des Jean Delmas, des Roger Grand — j'en passe et des meilleurs — témoignent déjà de la profondeur des racines qu'elle a poussées par la saveur des primeurs qu'elle offre.

Mais si notre Société fut et restera locale, dans sa tendance à être et à persévérer dans l'être, elle sait qu'elle n'est que l'expression d'une moitié de notre petite patrie, que vous êtes l'autre, chers et éminents collègues de la *Revue d'Auvergne*, et que nos tâches sont complémentaires. Aussi a-t-elle eu à cœur de marquer une date mémorable dans sa croissance, en allant au-devant d'une Société qui nous réunit tous sous son vocable d'*Amis de l'Université d'Auvergne*, où elle voit le trait d'union entre les intellectuels et les autres classes sociales de notre chère petite patrie, en laquelle enfin elle salue avec un frémissement de joie et de solidarité patriotique, l'épanouissement local de cette grande institution des Universités régionales.

Mais, Messieurs, avant de passer la parole au conférencier, j'ai une péroraison à faire dont le succès est certain. Cette Société de La Haute-Auvergne, dont j'espère tant pour la décentralisation intellectuelle, pour la *céphalisation* locale, comme dit un ami, le philosophe Izoulet, ne serait pas née, si de la poudre enfin secouée de ses archives, et suscité par l'intérêt même qu'elles recèlent n'avait surgi un adhérent à la cause de la petite patrie, l'archiviste lui-même, notre sympathique secrétaire et fondateur, M. Grand.

M. le Ministre de l'Instruction publique, appréciant la valeur de cette initiative et la joignant aux mérites professionnels très distingués (je le sais par mon camarade, M. Dejean, directeur des Archives), de M. Roger Grand, m'a chargé de lui décerner les palmes académiques. Donc, au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique, je proclame officier d'Académie M. Roger Grand, au double titre de secrétaire de la Société de savants La Haute-Auvergne et d'archiviste du Cantal.

Mesdames et Messieurs, je clos cette introduction pour ne pas retarder davantage votre plaisir plus vif d'entendre des orateurs moins officiels. J'ai hâte, comme vous, d'écouter mon cher collègue et notre distingué compatriote, M. Brunhes, qui va nous dire ses observations sur la vie éthérée de ce grand corps de la montagne

(1) M. de Rochemonteix s'était fait excuser, ainsi que M. Alexandre Bruel, de ne pouvoir assister au Congrès, loin duquel ils avaient le regret d'être retenus, l'un par ses fonctions de chef de section aux Archives nationales, l'autre par de pressantes affaires de famille.

natale, dont je viens d'évoquer l'âme pour qu'elle planât sur cette réunion où les deux moitiés de l'Auvergne intellectuelle opèrent une soudure que, de tout mon cœur comme de toute ma tête, je souhaite durable.

Le discours de M. Lintilhac est fréquemment interrompu par les applaudissements aussi chaleureux que sympathiques de l'auditoire, particulièrement au souvenir du poète cantalien, Vermenouze, qu'un deuil cruel retenait loin de nous. La sensationnelle péroraison de l'éminent conférencier a été une agréable surprise pour tous; la salle retentit de bravos lorsque le distingué orateur attache le ruban violet à la boutonnière de M. Roger Grand, le promoteur si dévoué, si méritant de la Société La Haute-Auvergne dont il est le secrétaire général et à la prospérité de laquelle il a si puissamment contribué.

M. le docteur Fesq prend ensuite la parole en sa qualité de maire de la ville d'Aurillac.

Discours de M. le docteur Fesq.

Après avoir félicité M. Lintilhac de ses éloquentes paroles, ajoutant qu'il ne voulait pas avec lui faire assaut de beau langage, M. le docteur Fesq, au nom de la ville d'Aurillac, souhaite la bienvenue aux amis de la Basse-Auvergne, les assurant du bon accueil qui leur est ici réservé. La ville aurait été heureuse, dit-il, de recevoir les congressistes de Clermont comme elle reçut en 1900 les géologues français et étrangers; mais elle a voulu laisser ce soin à la Société des lettres, sciences et arts d'Aurillac qui a revendiqué cet honneur, auquel le titre de sœur de la Société clermontoise lui donne des droits incontestables. M. le Maire, faisant allusion aux volcans qui dorment sous le sol de l'Auvergne, a évoqué avec un grand sentiment d'humanité les récents désastres de la Martinique, et a terminé en faisant l'éloge de la race auvergnate qui, tout en étant individualiste, est néanmoins capable d'enthousiasme et de chaleur.

De vifs applaudissements remercient M. le Maire des paroles si cordiales qu'il vient de prononcer avec beaucoup de cœur.

M. le docteur Gautrez, l'aimable président des Amis de l'Université, répond aux deux précédents discours, et après avoir remercié de leur chaleureux accueil la Société La Haute-Auvergne et la ville d'Aurillac désignée à l'unanimité comme centre du premier Congrès, expose le but de nos efforts, montre comment toute la région est appellée à bénéficier d'une action commune et exprime l'espoir que la Société sœur La Haute-Auvergne lui accordera son concours le plus entier pour mener à bien cette tâche.

DISCOURS DE M. LE DOCTEUR GAUTREZ.

Monsieur le Vice-Président,

Mesdames, Messieurs,

L'accueil si cordial et si empressé que nous avons trouvé parmi vous, les témoignages de sympathie que vous nous avez donnés, me font vivement regretter de n'être pas entouré par un groupe plus compact de membres de la Société des Amis de l'Université de Clermont, au moment où je prends la parole pour vous en remercier.

Lorsque nous avons décidé de nous transporter chaque année dans un département voisin pour nous mettre en rapport avec les Sociétés savantes de ces départements et plaider devant elles la cause de l'Université d'Auvergne, c'est à l'unanimité qu'Aurillac a été choisi comme siège de notre premier Congrès. Tous nos adhérents avaient compris combien sont étroits les liens qui relient nos deux départements et combien leur union pour la réalisation de nos projets pouvait être féconde. Tous ceux qui ne connaissaient pas encore votre beau pays se faisaient grande fête de le visiter et d'entrer en relations avec vous. Ceux qui étaient déjà venus se réjouissaient de le revoir et de le retrouver. Vous étiez donc en droit d'attendre une caravane plus importante et plus nombreuse.

Des circonstances diverses, parmi lesquelles, au premier rang, l'inclémence du temps, ne nous ont point permis de faire ce que nous aurions voulu. Non que les adhésions de la première heure n'aient pas été ce que nous espérions, mais les défections de la dernière heure ont été telles que nous nous sommes un instant demandé s'il n'y avait pas lieu d'attendre des jours meilleurs et une température plus favorable pour contempler dans toute leur prestigieuse beauté vos vallées et vos montagnes. Mais votre aimable insistance a fait disparaître toutes les hésitations et nous nous félicitons d'être venus.

Le soleil s'est montré ce soir radieux, comme s'il eût voulu ajouter à la chaleur de votre réception pour aider à dissiper les brumes qui recouvraient vos montagnes et contribuer à nous en faire les honneurs. Soyez donc une fois encore remerciés pour votre bienveillante hospitalité.

Nous nous y attendions du reste, et nous savions d'avance comment nous serions reçus.

Nos deux Sociétés sœurs, créées toutes deux dans un même but, ouvertes à toutes les bonnes volontés, s'appliquant à la recherche de tout ce qui intéresse notre merveilleuse Auvergne, s'efforçant de la dévoiler à la France entière et à l'étranger et d'en faire connaître

les multiples et inépuisables richesses, ne pouvaient que se tendre une main amie.

Les échanges de correspondance, quelques relations particulières de certains de nos membres, quelques articles, émanant de quelques-uns d'entre vous, publiés par la *Revue d'Auvergne* ne suffisaient plus à une collaboration qui veut être plus active et nous sommes venus à vous pour mieux nous entendre.

Nos Sociétés ont pour objectif commun d'établir un lien entre toutes les personnes qui, dans nos départements respectifs, s'intéressent aux choses de l'esprit et de les faire ainsi concourir aux progrès des lettres, des sciences et des arts. Une telle action ne saurait se limiter à chaque département et y rester cantonnée ; elle doit en franchir les bornes, et nous avons l'ambition de réunir en un faisceau unique toutes les forces qui, dans la région dont Clermont est en quelque sorte le centre géographique et économique, travaillent en vue de la prospérité de la grande et de la petite patrie.

L'Université d'Auvergne s'offre à être la bannière autour de laquelle tous nous pourrons nous grouper, et la Société des Amis de l'Université, l'intermédiaire pour opérer cette concentration si désirable et dont les résultats ne sauraient être douteux.

Vous savez que depuis la réorganisation des Universités par la loi de 1896, notre Université régionale, abandonnant quelque peu les sphères idéales d'un haut enseignement théorique, a cherché à s'adapter aux besoins locaux, à s'accommoder aux ressources locales, et à faire évoluer son enseignement dans un sens plus utilitaire. Une chaire d'histoire de l'Auvergne y a été créée ; un cours d'art roman auvergnat y est professé, grâce aux subsides fournis par les Amis de l'Université. L'Observatoire du Puy de Dôme y a été rattaché. Un cours d'électricité industrielle, une chaire de minéralogie, un cours de chimie agricole y ont été ajoutés. Il est très sérieusement question de réorganiser la Station agronomique et d'y adjoindre une Station œnologique pour aider à la reconstitution des vignobles d'Auvergne. Mais nous estimons que pour être vraiment utiles, toutes ces chaires, toutes ces créations doivent étendre leur action au loin.

Si donc tous les laboratoires de l'Université tendent à s'ouvrir largement à tous les genres d'analyses que réclament les industries locales, si l'Université a résolu de faire converger tous ses efforts vers l'organisation méthodique et scientifique de la production régionale, il faut, en revanche, qu'elle trouve dans toute cette région les concours auxquels de tels services lui donnent droit.

Ce n'est pas, vous le comprenez aisément, notre département seul qui est intéressé au développement et à la prospérité de notre

Université ainsi comprise. Nos établissements d'enseignement supérieur devraient être le rendez-vous de tout ce vaste Plateau Central qui y enverrait ses meilleurs sujets se préparer à devenir pour l'industrie et l'agriculture, comme pour l'enseignement et les professions libérales, des sujets d'élite.

Vous connaissez de réputation les éminents maîtres qui y professent. Deux d'entre eux nous accompagnent : M. Girod, dont vous avez récemment eu l'occasion d'apprécier la science et l'érudition, et M. Brunhes, qui va dans un instant vous dire quelques mots des travaux effectués à l'Observatoire du Puy de Dôme. Tous profondément dévoués à la cause de l'Université d'Auvergne, dont nous nous sommes faits les avocats devant vous, apportent à l'accomplissement de leurs charges un talent et un zèle que je ne saurais trop louer. Nul doute dans ces conditions que nous n'arrivions à réaliser, si les concours ne nous font pas défaut, et je crois pouvoir compter sur le vôtre, le rêve que nous avons fait d'accroître la prospérité de notre belle Auvergne en développant son Université. Comme je le disais en prenant possession du fauteuil de la présidence, en janvier dernier, toutes nos aspirations tiennent en ces quelques mots qui sont la devise de notre Société : « Pour l'Auvergne, par son Université. » Vous voudrez certainement que cette devise devienne aussi la vôtre et, j'en ai l'intime persuasion, vous n'hésiterez pas à l'adopter avec nous.

Des applaudissements mérités ont accueilli les patriotiques et utilitaires déclarations de M. le docteur Gautrez.

La Conférence.

M. Lintilhac donne ensuite la parole à notre éminent compatriote, M. Bernard Brunhes, désigné pour faire la conférence du jour. Le brillant orateur expose d'abord les intéressantes expériences météorologiques poursuivies à l'Observatoire du Puy de Dôme, qu'il dirige avec une si grande compétence. Dans une seconde partie consacrée — sujet de cruelle et tragique actualité — aux volcans d'Auvergne, M. Brunhes étudie le magnétisme des argiles converties en briques par les coulées de lave de nos anciens volcans. Cet exposé, d'un haut intérêt scientifique, fait dans une langue claire et expressive à la portée de tous, a été un véritable succès pour le sympathique Directeur de l'Observatoire du Puy de Dôme.

Conférence de M. Brunhes.

Mesdames, Messieurs,

Lorsque mes collègues de la Société des Amis de l'Université de Clermont m'ont demandé de me charger de la conférence scientifique à faire au début de notre Congrès à Aurillac, j'ai considéré que j'avais à ce choix un titre particulier. J'ai pensé que je serais accueilli avec une particulière bienveillance si j'évoquais ici le souvenir de mon père, que plusieurs d'entre vous ont connu, et qui, dans les pérégrinations de sa carrière de professeur, a toujours gardé un fidèle attachement à la ville où il était né, où il est constamment venu passer ses vacances et où il a voulu reposer après sa mort.

Fidèle à cette affection pour la province d'origine, j'ai donné l'un des premiers mon adhésion à la Société la Haute Auvergne, et j'en étais membre alors que je n'étais pas encore professeur à l'Université de Clermont. J'applaudissais aux efforts pour constituer une Société locale destinée à grouper les chercheurs qui veulent mettre en valeur les richesses scientifiques et historiques du Cantal. A cette Société, nous ne sommes pas venu faire une concurrence, tout au contraire, ainsi que votre Président vient de vous l'exposer : nous sommes venus lui dire quelles sont nos ambitions et nos besoins, mais aussi quelles sont dès maintenant nos ressources et nos instruments de travail, ressources et instruments que nous voudrions voir mieux utilisés par tous les chercheurs de la province.

C'est pourquoi, au lieu de vous exposer ce soir un chapitre de la science dejà faite, j'ai pensé que je répondrais mieux à la pensée qui nous conduit parmi vous, en vous disant ce que sont à l'heure actuelle, dans l'établissement de l'Université dont la direction m'est confiée, nos travaux et nos efforts. L'observatoire du Puy de Dôme est, et doit être de plus en plus, un centre d'études et de recherches à la fois pour la météorologie proprement dite et pour la physique de la terre, pour la physique de l'atmosphère et pour la physique du globe. A ce dernier titre surtout, j'espère vous montrer que les recherches qui sont en cours intéressent aussi bien votre département du Cantal que la région de Clermont.

Il y a eu 25 ans au mois d'août dernier, que fut inauguré, au sommet du Puy de Dôme, le premier observatoire météorologique de montagne. Quelques-uns de mes auditeurs au premier rang desquels je vois M. le Maire d'Aurillac, assistaient à cette solennité scientifique. Nous allons en perpétuer le souvenir en plaçant à l'Observatoire, au mois de juillet prochain, une plaque commémo-

rative ; c'est la Société des Amis de l'Université de Clermont qui a eu cette heureuse idée et qui s'apprête à la réaliser ; en même temps, elle veut rappeler par une autre plaque, la mémorable expérience par laquelle Périer, à la demande de Pascal, prouva que l'ascension du mercure dans le baromètre est bien due à la pesanteur de l'air et non à l'horreur du vide.

C'est de cette expérience, à vrai dire, que date la météorologie, qui, vous le voyez, a débuté par la météorologie d'altitude. Mais ce n'est que beaucoup plus tard qu'on émit l'idée d'établir sur une montagne un observatoire où se feraient des observations continues de la pression barométrique, de la température et de l'humidité de l'air. Cette idée, M. Alluard la conçut le premier, et après mille difficultés dont triomphe sa volonté tenace, il eut la joie de la voir mise à exécution.

Depuis lors, on a multiplié de tous côtés les observatoires de montagne : on en a établi sur des sommets plus élevés. On n'en a pas construit, je crois pouvoir le dire, qui soient mieux placés, je veux dire qui soient mieux soustraits à l'influence du sol. Tous les touristes qui ont vu notre curieuse chaîne de puys, et le Puy de Dôme qui surgit au milieu, bien dégagé de tous les côtés et ne se rattachant à aucun massif, ne sauraient manquer de reconnaître qu'on est là en présence d'une véritable colonne, exceptionnellement isolée au milieu des airs, et qu'il y a chance là plus qu'ailleurs, de noter ce qui se passe réellement dans l'air à 1,465 mètres d'altitude.

Que nous apprennent les observatoires de montagne ? Ce serait sortir du cadre de cette conférence que de l'exposer ici avec détails. Je noterai seulement un point qui intéresse notre pays, c'est l'inversion des températures dans la verticale par les beaux temps froids d'hiver. Cette année, il nous a été donné d'observer le phénomène d'une façon tout à fait caractéristique. Le 8 janvier 1902, tandis que la température oscillait à Clermont entre 6° *au-dessous de zéro* et 3° *au dessus*, elle variait au puy de Dôme entre 6° et 7° *au-dessus*. Le 9 janvier, à 7 heures du matin, on notait — 5°8 à Clermont et +6°7 au puy de Dôme, soit une différence *de douze degrés et demi au bénéfice du puy de Dôme*. Le phénomène a été noté pour la première fois avec cette netteté, durant l'hiver de 1879, au puy de Dôme.

Depuis lors, l'emploi des cerfs-volants et des ballons-sondes a établi que cette inversion, dans les cas les plus caractéristiques, ne se manifeste pas au delà d'une certaine hauteur, au delà de 1,200 à 1,500 mètres. Plus haut, la température irait en baissant de nouveau. Je viens de parler de ballons-sondes et de cerfs-volants. C'est qu'en effet, les savants, mis en goût par les révélations des observatoires de montagne que le puy de Dôme avait inaugurées, ont eu l'ambi-

tion d'explorer plus complètement et plus librement la haute atmosphère. Et ces méthodes d'étude tout à fait nouvelles nous ont apporté, sur la circulation générale de l'atmosphère, des résultats inattendus.

Au lieu de confier à un ballon la vie d'un observateur, il est à la fois prudent et moins coûteux de lui confier des instruments d'observation chargés d'inscrire et de raconter au retour ce qu'ils ont vu. Vous avez tous vu de ces baromètres ou thermomètres enregistreurs, qui inscrivent tout seuls les variations de la température ou de la pression durant une journée ou une semaine, au lieu où on les a placés : ce sont des instruments de ce genre que l'on attache à un ballon en guise de nacelle. Le ballon s'élève ; peu à peu il perd de son gaz, se dégonfle et retombe. L'enregistreur porte une enveloppe avec une lettre à l'adresse de la personne qui le retrouve et que l'on invite, moyennant récompense honnête, à le retourner à l'observatoire d'où il était parti. Voilà comment on peut lire à loisir dans son observatoire, le temps qu'il a fait à une heure donnée à 10 ou 12 kilomètres au-dessus de nos têtes.

Le grand promoteur de l'emploi des ballons-sondes, M. Teisserenc de Bort, qui, à son observatoire de Trappes, lance en moyenne deux ballons par semaine depuis 1898, a déduit de la discussion de ses observations des résultats intéressants. C'est ainsi qu'à 10,000 mètres de hauteur, les saisons se font encore sentir ; elles sont moins tranchées qu'au ras du sol, mais elles existent encore. A 10 kilomètres, la température moyenne du mois de février est de 53° au-dessous de zéro, tandis que la température du mois d'août est de 41°, toujours au-dessous. Cela fait une différence d'une douzaine de degrés entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid, tandis qu'il y en a 18° environ à Paris, et plus encore à Clermont ou à Aurillac.

Et la plus haute et la plus basse température ne se produisent dans les hautes régions qu'avec plusieurs semaines de retard, par rapport à la plus haute et à la plus basse température au niveau du sol. Le moment le plus froid de l'année, à 3 kilomètres de hauteur, est de 28 jours en retard sur le moment le plus froid au niveau du sol ; à 10 kilomètres il y a quarante jours de retard. On voit ainsi que pour les couches supérieures et très transparentes de l'atmosphère, c'est seulement après avoir échauffé le sol et par son intermédiaire que la chaleur solaire agit sur elles.

Mais, quel que soit le progrès réalisé par la substitution du ballon-sonde au *ballon monté*, le ballon-sonde est encore un instrument dont l'emploi n'est pas à la portée de toutes les bourses. Et l'on s'est préoccupé d'explorer d'une façon plus régulière encore et plus par-

faite les couches de l'atmosphère les plus voisines de nous. M. Rotch, un savant américain, à son observatoire de Blue-Hill, et après lui M. Teisserenc de Bort, à Trappes, ont remis en honneur l'antique cerf-volant.

Après avoir lancé des cerfs-volants ressemblant par leur forme à ceux qui servaient de joujoux aux enfants, on s'est arrêté à la forme d'une simple boîte rectangulaire. La carcasse est formée de baguettes très légères de peuplier : il n'y a pas de fond ni en haut ni en bas. Les quatre parois latérales sont formées d'une toile qui est enlevée sur un tiers de la hauteur à peu près, dans la partie centrale. Deux brides rattachées à deux montants permettent de relier la cellule au fil d'acier qui est le fil d'attache de l'appareil et qui doit se dérouler à mesure que le cerf-volant s'élèvera.

Ce fil d'acier s'enroule sur un treuil muni d'un dynamomètre qui permet d'apprécier à chaque instant l'effort exercé par le vent sur le cerf-volant. Le treuil est fixé lui-même sur la plate-forme d'une petite cabane qui peut tourner à la façon d'une plaque tournante de gare. Cela permet aux opérateurs d'être protégés du vent et de la pluie, par une petite construction dont la porte ouverte peut être orientée à volonté pour laisser partir le cerf-volant dans la direction du vent.

Cette disposition de la cabane tournante a été inaugurée à Trappes par M. Teisserenc de Bort et c'est précisément ce progrès que j'ai voulu introduire à l'observatoire du puy de Dôme, en y installant au sommet, en contre-bas de la tour d'observation, du côté opposé à la maison d'habitation et aux ruines du temple de Mercure, une petite cabane tournante. Mais la violence des vents impose ici des difficultés exceptionnelles : on a vu parfois le fil d'acier, qui est de qualité supérieure et qui a neuf millimètres de diamètre, se casser brusquement et le cerf-volant s'enfuir dans l'espace ou aller échouer sur les flancs de la montagne ou sur les plateaux voisins. On a vu des rafales venir briser du coup les quatre montants verticaux du cerf-volant, lui casser brutalement les reins.... On commence néanmoins à savoir les manier, et s'il est plus difficile qu'à Trappes de s'élever à plusieurs milliers de mètres, il ne faut pas oublier que l'on a déjà fait ici une partie du chemin : dans notre pensée, des ascensions fréquentes à quelques 200 ou 300 mètres au-dessus du puy de Dôme peuvent déjà donner des résultats dignes d'attention. M. Teisserenc de Bort a bien voulu communiquer récemment à la Société météorologique de France quelques-uns de nos premiers résultats.

Quelque intérêt que nous attachions à la poursuite de ces expériences, nous ne restons pas dans les nuages ; et nous nous

attachons avec une égale ardeur aux problèmes que soulève l'étude physique de notre sol. Nous comptons aborder l'étude, à peine ébauchée, du magnétisme terrestre dans notre massif central. Mais en attendant qu'il nous soit loisible d'y consacrer le temps nécessaire, nous avons tenté de rechercher ce que devait être la direction de l'aiguille aimantée aux époques géologiques.

Notre sol a été, à maintes reprises, bouleversé par de formidables éruptions volcaniques, et l'on peut étudier, dans notre province, les manifestations les plus diverses de ces cataclysmes auxquels les récentes éruptions de la Martinique ont redonné une douloureuse activité. Tantôt nos volcans vomissaient des amas de cendre mêlés à des roches appartenant aux espèces minérales les plus variées, arrachées aux entrailles mêmes du sol; tantôt de leurs cratères égueulés se sont épanchés de véritables fleuves de matières fondues qui se sont épandues sur plusieurs kilomètres, donnant ces coulées de laves, andésites, basaltes qui ont comblé d'anciennes vallées ou recouvert de grands plateaux. Il est arrivé à ces laves de s'étendre sur un sol argileux ; au contact du fleuve de feu, l'argile s'est trouvée cuite comme dans un four à briques : il n'est pas rare de rencontrer des tranchées de routes qui vous présentent à la surface une couche de lave et au-dessous une assise d'argile tout à fait rouge, sur une épaisseur de un à trois mètres, et reprenant au-dessus sa couleur ordinaire, gris-jaunâtre.

Mon collègue de géologie, M. Glangeaud, m'en a signalé plusieurs aux environs même de Clermont et c'est à cette brique naturelle qu'avec l'aide de mon collaborateur, M. David, j'essaie d'arracher des indications sur ce qu'était le champ magnétique terrestre à l'époque de l'éruption volcanique. La brique possède une propriété tout à fait spéciale : à l'état d'argile crue elle est un corps absolument analogue au fer doux. Le fer, comme vous savez, n'est pas un aimant, n'attire pas le fer tant qu'on ne le place pas dans le voisinage d'un autre aimant, ou comme nous le disons, *dans un champ magnétique*. Mis dans un champ magnétique, placé dans une bobine où passe un courant, le fer s'aimante, mais se désaimante dès qu'on le retire du champ. L'acier, au contraire, une fois aimanté, garde son aimantation ; il a une *aimantation rémanente*. Si l'argile crue est comme le fer, la brique cuite est comme l'acier ; elle a une aimantation rémanente, qui paraît même beaucoup plus stable et plus durable que celle de l'acier lui-même. Seulement l'aimantation est beaucoup moindre, 100,000 fois plus faible environ dans la brique que dans l'acier, ce qui la rend absolument inappréciable aux appareils usuels et mesurable seulement pour des instruments délicats comme ceux que possède l'observatoire. Une argile au four prend

donc et garde une aimantation très légère, mais dirigée dans le sens de l'action magnétique au moment de la cuisson. Dans le cas de nos briques actuelles cuites sur place, nous pouvons voir comment elles étaient orientées au moment de la cuisson puisque, depuis lors elles n'ont pas été déplacées. Et s'il arrive pourtant que la direction de leur aimantation ne coïncide pas avec la direction actuelle de l'aiguille d'une boussole à l'endroit où elles se trouvent, il est à croire que cela indique que la direction de l'aiguille aimantée à l'époque de l'éruption volcanique était différente de la direction actuelle de la boussole au même lieu.

Voici, par exemple, un échantillon de brique venant de Royat et qui est dû à la coulée de laves du petit puy de Dôme. C'est un échantillon cubique que nous avons taillé sur place en ayant soin de l'orienter : une face est horizontale et a ses côtés parallèles à la direction de l'aiguille d'une boussole. L'expérience plusieurs fois répétée sur des échantillons de cette carrière, a révélé que l'aimantation de cette brique fait un angle de 60° environ avec la direction de l'aiguille de la boussole : si notre interprétation était exacte, ce serait donc que l'aiguille de la boussole aurait fait à Royat, à l'époque de l'éruption du petit puy de Dôme, un angle de 60° dans la direction actuelle de cette aiguille. Nous savons bien que la direction de l'aiguille aimantée varie en un même lieu avec le temps et nous savons comment elle a varié dans ces pays depuis 500 ou 600 ans. Il serait tout à fait intéressant de reculer dans le passé cette limite de nos connaissances. Et c'est précisément ce qu'a tenté un savant italien, Folgheraiter, qui a cherché ce qu'était le magnétisme terrestre aux époques historiques allant jusqu'au ve ou vi^e siècle avant notre ère, en interrogeant les poteries étrusques et romaines. Mais ne serait-il pas intéressant de remonter plus haut encore et d'arriver à savoir quelle a dû être la direction de l'aiguille aimantée à ces époques prodigieusement lointaines où se sont produites les éruptions du grand volcan du Cantal ? Je ne désespère pas d'y arriver. J'ai ici un second échantillon de brique qui vient de Beaumont, et qui est dû à l'éruption du volcan de Montjoli. Son aimantation est tout à fait différente de celle de la brique de Royat qui n'est pas pourtant bien éloignée. Au lieu de s'écarter de 60° à l'ouest de la direction actuelle du magnétisme terrestre, elle s'en écarte de 2° ou 3° à l'est. J'estime que cela pourrait suffire, à défaut d'autres preuves géologiques, pour établir que les deux éruptions ne sont pas contemporaines.

Nos mesures n'ont été faites jusqu'ici que sur des briques venant des environs de Clermont. Mais il existe des carrières analogues de briques cuites par des coulées venant du Cantal. M. Lauby a bien

voulu m'en signaler dans le Cézallier ; j'en ai rencontré ce matin même sur la route de Murat au Lioran ; M. Vinay, ingénieur à Saint-Flour, m'en a présenté à Pontfarein, près de Paulhac. Je voudrais étendre à des échantillons provenant de votre département les études entreprises sur les échantillons venant du Puy-de-Dôme.

Si je vous ai entretenus de ces recherches en cours d'exécution, bien qu'il s'agisse d'un sujet scientifique un peu aride, c'est que l'exemple me paraît excellent pour montrer la nécessité de deux facteurs du succès dans ce genre d'études de physique terrestre : l'exploration soigneuse du pays faite par ceux-là mêmes qui y vivent et qui le connaissent parce qu'ils y sont attachés, et d'autre part par le recours à des appareils et à des méthodes d'examen qui ne peuvent se rencontrer que dans un laboratoire d'Université. Je serais particulièrement heureux pour ma part, si je pouvais, en me servant des instruments de travail dont je dispose à Clermont, ajouter quelque chose à ce que nous savons du passé de ce Cantal auquel je suis profondément attaché.

M. Lintilhac, après avoir remercié le conférencier, donne rendez-vous aux membres des deux Sociétés dans les salons de l'hôtel Saint-Pierre, où un punch d'honneur est offert aux Amis de l'Université par leurs camarades, les membres de La Haute-Auvergne.

Le Punch d'honneur.

Cette réunion des plus cordiales nous a permis de prendre plus intimement contact avec les membres de la Société des lettres, sciences et arts d'Aurillac; aussi, après de nombreux toasts indiquant les ressources intellectuelles dont disposent les deux Sociétés, des causeries amicalement familières ont présidé à un échange de vues sur les meilleurs moyens à employer pour mettre en œuvre toutes les forces vives du département et atteindre ainsi au but désiré.

C'est d'abord M. Delzons, président du Tribunal civil, qui porte un toast aux Amis de l'Université, au nom de M. Boudet, président, qui l'a spécialement chargé de transmettre aux hôtes de La Haute-Auvergne ses compliments de bienvenue et ses vœux pour la continuation des bonnes relations entre les deux Sociétés sœurs. Les paroles si bien senties du fin et délicat orateur sont vivement applaudies.

M. le docteur Gautrez remercie M. Delzons d'avoir bien voulu se faire l'interprète de M. Boudet, qu'il regrette vivement de ne pas rencontrer et qu'il aurait voulu connaître car il sait en quelle haute

estime il est tenu par tous, en raison de son caractère et de son érudition. Il le prie de transmettre à M. Boudet et d'agréer pour lui-même et pour tous les membres de la Société La Haute-Auvergne ses sentiments de vive gratitude pour l'inoubliable réception faite aux Amis de l'Université. Il lève son verre à l'Union des deux Sociétés et particulièrement au bureau de La Haute-Auvergne, à MM. Boudet, Lintilhac, Delzons et Roger Grand. Il applaudit à son tour à la récompense si méritée que vient d'obtenir ce dernier et est heureux que la visite des Amis de l'Université ait été l'occasion de cette récompense.

Ces paroles trouvent dans l'assemblée un écho unanime.

Dans une improvisation charmante, M. Lintilhac peint de main de maître les qualités de tête et de cœur de notre forte race auvergnate, qui, dès que nous l'aurons conquise, sera le meilleur rempart de notre Université d'Auvergne. Avec une facilité d'exposition tout à fait remarquable, le brillant causeur cisèle tour à tour les sujets les plus divers suscités dans cette manifestation de la science et les caractérise d'un trait énergique. C'est là une bonne fortune pour nous tous, et particulièrement pour ceux de nos collègues qui ne connaissaient pas le talent oratoire de notre érudit compatriote; ils ont été conquis par le charme de sa diction chaude et vibrante qui impressionne, qui pénètre, qui séduit, et dont ils conserveront le plus agréable souvenir.

Dans une intéressante causerie, M. le docteur P. Girod fait ressortir les bienfaits de la propagande scientifique dont les Amis de l'Université se sont faits les initiateurs. La terre cantalienne, dit-il, a un passé glorieux dont ses habitants peuvent être fiers. Son sol n'attend, pour livrer ses secrets, qu'investigations nouvelles; les bonnes volontés y sont nombreuses et ne demandent qu'à être stimulées pour s'adonner à l'œuvre commune.

Dans ces conditions, ne serait-ce pas le rôle de la Société La Haute-Auvergne de grouper en un faisceau toutes les forces vives dont elle dispose et de faire pénétrer, par les moyens d'une active propagande, l'amour des sciences, des lettres et des arts, dans tous les arrondissements du Cantal, où elle se ferait aussi le porte-drapeau de l'Université d'Auvergne?

En faisant connaître à tous ses travaux et son but, elle intéresserait nos compatriotes aux choses de l'esprit, se procurerait de nouveaux adeptes, susciterait des recherches, provoquerait des créations; en plaidant la cause de notre Université, non seulement elle accroîtrait le nombre de nos étudiants et par là même nos moyens d'action; mais elle aiderait aussi à la réussite d'études qui, sans elle, ne se produiraient pas.

Pour mener à bien cette laborieuse tâche, le concours le plus entier des Amis de l'Université lui est acquis. Une série de conférences d'hiver, faites au chef-lieu de chaque arrondissement, semble s'imposer tout d'abord, car c'est là un puissant moyen d'action, fertile en résultats et facile à exécuter. Prenez-en donc la haute direction, dit-il en terminant, et que, dès l'hiver prochain, avec l'aide de vos membres régionaux et grâce à la collaboration des conférenciers locaux qui viendront grossir les rangs de votre Société, grâce au dévouement de vos sociétaires qui iront porter la bonne parole à Murat, Mauriac et Saint-Flour, et des nôtres auxquels vous voudrez bien confier la mission de plaider votre cause, nos populations puissent jouir de soirées aussi instructives qu'agréables, qui tout en vous faisant mieux connaître feront aussi mieux aimer la petite patrie et son Université.

C'est en termes très spirituels que M. Brunhes déclare qu'il ne serait pas tout à fait aussi disposé que paraît l'être M. Lintilhac à constater chez ses compatriotes du Cantal cette lenteur d'esprit qui est souvent associée aux qualités solides et sérieuses des populations des montagnes. Il semble que le Cantal tient à la fois de l'Auvergne et du Midi et qu'il n'y manque pas d'esprits solides, capables de ténacité et tout à la fois vifs et même brillants. Tous les maîtres de notre Université constatent à tous les ordres d'examen que les jeunes gens venus du Cantal ne sont nullement inférieurs à leurs camarades des départements voisins et leur sont parfois supérieurs. C'est dire que les étudiants venus du Cantal sont et seront particulièrement les bienvenus à l'Université de Clermont, et que l'Université serait très heureuse que ses relations désormais plus étroites avec la Société La Haute-Auvergne eussent pour résultat de renforcer le contingent de ses élèves originaires de ce département. Soucieuse qu'elle est du nombre et aussi de la qualité de ses élèves, elle attache à ce contingent le plus haut prix.

M. Marrou, au nom de l'Amicale Cantalienne, dont il est le vice-président, s'exprime ainsi :

Messieurs, je vous demande la permission de dire deux mots seulement : Au nom de l'Amicale Cantalienne, je regrette qu'une voix plus autorisée que la mienne, celle de M. le docteur Moureyre, notre cher président, qui n'a pu, à son grand regret, nous accompagner, ne se fasse pas entendre pour vous remercier. Les membres et Amis de l'Université nous ont fait l'honneur de nous permettre de les accompagner dans leur voyage scientifique, voyage qui nous a permis également de respirer l'air des montagnes de notre cher

pays natal que les nécessités de la vie nous ont obligé de quitter, mais où nous sommes de cœur et d'esprit.

Messieurs, je lève mon verre pour porter une triple santé :

La première sera à notre sympathique et illustre vice-président, M. Lintilhac;

La deuxième, aux Amis et savants de l'Université de Clermont;

La troisième, à la Société de la Haute-Auvergne, à la presse cantalienne et à tous nos compatriotes.

De vifs applaudissements soulignent ces paroles.

Bien qu'on ne se lasse pas d'écouter et d'applaudir, il faut cependant songer au lendemain et au programme à remplir, car il est déjà minuit. Il faut donc se quitter, et si c'est avec regret que l'on se sépare, c'est aussi en emportant de cette bonne soirée les meilleures impressions, les plus douces espérances.

Réception a Saint-Cernin et au chateau d'Anjony.

MM. Achille Bastid et Desclaux, receveur de l'Enregistrement, membres de la Société La Haute-Auvergne, qui étaient venus au-devant de nous à notre arrivée à Saint-Cernin, ont tenu à faire les honneurs de leur cité aux Amis de l'Université et à leurs confrères. Un lunch nous est offert à l'hôtel Chemy, dont les tables sont couvertes de friandises. Les congressistes sont profondément touchés de cette délicate attention. M. Achille Bastid prononce alors d'une voix émue le discours suivant :

Messieurs, permettez-moi de vous remercier de votre visite et de vous dire combien nous en sommes heureux.

C'est un honneur pour cette paisible et modeste localité de Saint-Cernin, suspendue au-dessus de la vallée, que d'avoir attiré chez elle des érudits professeurs, des savants, des archéologues qui ont si justement illustré la grande et la petite patrie.

En dehors des boiseries si appréciées de notre vieille église, nous ne possédons ni monuments, ni débris quelconques des siècles passés capables de satisfaire en vous un goût d'études historiques. Mais de la colline sur le flanc de laquelle nous vivons au souffle du vent montagnard — et l'on ne s'en aperçoit que trop aujourd'hui — on domine toute une étendue de bois, de vallons et de riches prairies, et devant nous se détache nettement une grande partie du Plateau Central.

Messieurs, nous qui nous sentons attachés par mille liens à la beauté de cette terre natale, nous sommes fiers que vous puissiez en contempler les paysages et goûter sa poésie rustique, toute cette poésie familière de nos champs et de nos verts pâturages. Nous

nous souviendrons toujours avec un légitime orgueil de votre voyage sur ces monts cantaliens et nous caresserons l'espoir de vous y revoir bientôt.

Messieurs, je lève mon verre à l'Université de Clermont, à notre chère Société La Haute-Auvergne, à son digne et savant président, M. Boudet, et à son éminent vice-président, notre ami M. Lintilhac, qui le remplace en ce congrès.

Ces paroles, parties du cœur, sont saluées par de chaleureux applaudissements. M. le docteur Gautrez remercie M. Bastid et ses amis de leur si cordiale et si belle réception et exprime l'espoir de revenir encore plus nombreux visiter les montagnes d'Auvergne et les sites splendides qu'elles renferment. Il boit aux habitants de Saint-Cernin et aux membres de La Haute-Auvergne.

M. le docteur Girod boit à l'expansion universitaire et est heureux de constater, en saluant M. Gibert, pharmacien à Saint-Cernin, et M. Desclaux, que l'on rencontre un peu partout dans le Cantal d'anciens élèves de l'Université de Clermont.

M. le docteur Fesq rappelle qu'il est un ancien élève de l'Ecole de Clermont. Il a assisté à l'inauguration de l'Observatoire du Puy de Dôme, dû à M. Alluard, et aux fêtes qui ont eu lieu en 1876 à cette occasion. Des célébrités cantaliennes s'y trouvaient : c'était Rames, le géologue regretté; l'abbé Béhal, un botaniste de valeur; le curé Juliar, naturaliste. C'est à cette occasion qu'il a fait la connaissance du savant italien, le père Secchi, auteur de l'important ouvrage *L'Unité des forces physiques* ; aussi, dit-il, le souvenir des heureuses années passées à l'Université de Clermont restera toujours gravé dans ma mémoire, et il termine en remerciant MM. Bastid et Desclaux, de leur aimable réception.

Au château d'Anjony, les congressistes ont reçu un accueil des plus courtoisement empressés de M. le lieutenant de Léotoing, qui, pour clore la réception de ses visiteurs, a tenu à leur offrir un verre d'excellent vin d'Espagne. M. Gautrez a remercié comme il convenait l'aimable propriétaire du château d'Anjony de s'être rendu exprès à Tournemire pour nous en faire les honneurs avec la bonne grâce la plus exquise.

Le Banquet.

Le lundi, à 8 heures 1/2 du soir, les Amis de l'Université ont reçu à dîner, à l'hôtel Leymarie, les membres du bureau de La Haute-Auvergne. Grâce à l'aimable générosité de MM. les docteurs Gautrez et Girod, ce banquet a été pourvu de ses meilleurs compléments ; nous ne saurions trop les en remercier. Au champagne, M. le docteur Gautrez porte un toast aux membres de la Société des lettres, sciences

et arts d'Aurillac, dans lequel il dit combien tous les congressistes se souviendront toujours de la façon si courtoise et si hospitalière avec laquelle ils ont été reçus.

L'aimable et distingué vice-président de la Société La Haute-Auvergne, M. Lintilhac a, à différentes reprises, parlé de la frigidité de ses compatriotes. Les Amis de l'Université tiennent, dit-il, à déclarer que cette fois, la glace a été si rapidement fondue qu'ils n'ont pas pu en constater l'existence. Partout ils ont trouvé l'accueil le plus cordial, le plus empressé, le plus chaleureux et ce sera certainement un encouragement pour eux à revenir.

Il exprime l'espoir que les liens créés entre les deux Sociétés ne feront que se resserrer dans l'avenir. Puis il se félicite des résultats donnés par le Congrès, en dépit de la mauvaise volonté de la température, et invite les membres de La Haute-Auvergne à venir assister à l'inauguration des plaques commémoratives qui, le 6 juillet prochain, seront placées au sommet du Puy de Dôme en souvenir des célèbres expériences de Périer, beau-frère de Pascal, et de la fondation de l'Observatoire. En terminant, M. le docteur Gautrez demande à être inscrit au nombre des membres de La Haute-Auvergne et boit à l'union des deux Sociétés, à M. Boudet, à M. Lintilhac, aux organisateurs du Congrès, à tous les membres présents et absents et à l'Université d'Auvergne.

M. Lintilhac, dans une de ces étincelantes causeries dont il a le secret, explique comment, malgré la frigidité atavique du tempérament auvergnat, la présence des confrères du Puy-de-Dôme avait élevé ses compatriotes au degré de chaleur voulue ; il expose ensuite les principaux caractères de l'esprit cantalien parmi lesquels figure au premier rang la fidélité du cœur. En terminant il se félicite, lui aussi, des excellents rapports qui viennent de s'établir entre les deux Sociétés et boit à la continuation de ces relations amicales pour le plus grand profit de la science locale et le bon renom de l'Auvergne.

M. Fesq a dit aussi avec la bonhomie qui lui est coutumière que la Haute et la Basse-Auvergne devaient être unies par des liens indissolubles et il a félicité la Société des Amis de l'Université d'avoir cherché à rapprocher davantage les deux régions principales du Massif Central. En terminant, M. Fesq invite les congressistes à visiter le musée Rames avant de quitter Aurillac.

Des discussions s'engagent ensuite sur la solution des questions soulevées au Congrès, puis, quand géologues, archéologues, anthropologistes et botanistes se furent mis d'accord, quand chaque section eut trouvé sa conclusion on alla prendre un repos bien gagné.

§ III.

VISITES ET EXCURSIONS SCIENTIFIQUES.

Dans le programme primitivement élaboré par la Commission d'organisation, il y avait place pour quelques réunions dans lesquelles les membres du Congrès, divisés en sections, auraient discuté les différentes questions les intéressant.

Mais la durée du Congrès qui devait être de quatre jours ayant été réduite à trois on dut renoncer à ces séances de sections et s'en tenir aux réunions générales.

Encore une seule pût-elle avoir lieu, le lundi soir, et en présence d'un nombre assez restreint de membres. Toutefois, à l'occasion des visites des différentes collections publiques et privées, des excursions au puy Courny, à Saint-Cernin, Anjony, etc., des discussions intéressantes furent soulevées et nous les résumons dans ce troisième paragraphe.

Pour plus de clarté nous avons rangé les différentes questions traitées en trois groupes qui sont : la Géologie et l'Anthropologie, l'Archéologie et la Botanique, une dernière section est réservée au tourisme.

Nous publions, en outre, au début de ce paragraphe, une note sur la climatologie du Cantal qui nous a été communiquée par notre compatriote, M. Puech, et dont nous le remercions bien sincèrement.

Note sur la climatologie générale du Cantal et d'Aurillac en particulier.

Le climat d'une région comporte divers facteurs, et parmi les plus importants nous citerons : la position géographique, le relief du sol et aussi des phénomènes de circulation marine et aérienne, etc.

Par sa position géographique, le Cantal devrait jouir d'un climat moyen et agréable, puisqu'il se trouve situé entre le pôle et l'équateur et, d'autre part, très rapproché de la partie méridionale de la France; mais les variations climatériques sont énormes entre les hauts plateaux du Cantal et la partie basse vers le sud, longeant la rivière du Lot, à la limite du Cantal et de l'Aveyron, où l'altitude est seulement de 220 à 210 mètres, entre Vieillevie, Saint-Projet et Coursavy.

Les différences de niveau que donne l'orographie de ce département dépassent 1,600 mètres, et dans ces conditions, le climat varie

beaucoup selon les localités, et il est aussi très variable dans une même localité; c'est là la caractéristique de la climatologie du Cantal.

Aurillac et Mauriac jouissent d'une température plus douce que Murat et Saint-Flour; mais le climat est aussi plus humide, pluvieux, que dans ces derniers arrondissements, surtout à Saint-Flour où le climat est sec et froid.

Le printemps n'arrive guère avant le 15 mai; il y a, depuis une certaine période, comme un recul des saisons, et si l'hiver a des retours offensifs en avril et mai; si parfois, mais rarement, la neige est tombée même en juin, l'automne est, depuis un certain nombre d'années, la saison la plus agréable, et il n'est pas rare de voir les beaux jours se prolonger jusque vers la fin de l'année.

Les anciens du pays constatent l'étonnant changement qui s'est opéré dans le climat du Cantal depuis environ cinquante ans; il y avait alors tant de neige dans la région montagneuse, que l'on n'oserait écrire ici, de crainte d'être accusé d'exagération, le cube de neige enlevé, par exemple en 1859, sur la seule route du Lioran, pour assurer le passage du courrier.

Alors, les minima de —10° à —15° étaient habituels pendant les hivers, même à Aurillac, et ils atteignaient —20° à —25° dans les montagnes.

Les données numériques recueillies par la Commission météorologique du Cantal, qui ne fonctionne que depuis 1893, sont encore insuffisantes pour préciser par des chiffres la valeur des divers éléments climatologiques, et ce n'est que par des généralités, résultant surtout d'appréciations personnelles, que l'on peut actuellement faire connaître la climatologie du Cantal; cependant, les résultats déja acquis permettent de préciser certaines notions.

Température. — La notion essentielle de cette partie de la climatologie d'une région, c'est l'étude des *variations de la température.* Il importe peu, en somme, de connaître les températures maxima d'une localité, parce qu'il est plus intéressant d'être fixé sur les minima qui permettent de déterminer les genres et les besoins de cultures appropriées à cette région; d'autre part, l'indication des températures extrêmes est, en somme, moins documentaire que celle des moyennes; c'est l'étude des *variations* qui est surtout instructive.

Nous ne possédons pas encore les observations suffisantes pour déterminer la température *moyenne annuelle* des principales localités du Cantal.

Cependant, nous pouvons indiquer la moyenne se rapportant aux

chefs-lieux du département et d'arrondissements du Cantal, savoir : pour Aurillac, de 1890 à 1901, et pour les arrondissements, de 1894 à 1901 :

	AURILLAC. — Altitude 630.	MAURIAC. — Altitude 700.	MURAT. — Altitude 917.	ST-FLOUR. — Altitude 914.
Pression barométrique moyenne annuelle.....	706.55	702.97	»	684.47
Température moyenne annuelle....	9.88	9.62	7.78	7.83
Moyenne annuelle des minima.....	5.05	4.10	0.84	2.53
Moyenne annuelle des maxima.....	14.82	15.12	14.82	13.06
Minimum le plus bas depuis 1894.	— 19.00 (15 décemb. 1899).	— 21.00 (16 février 1901).	— 23.50 (12 janvier 1895).	— 21.50 (12 janvier 1895).
Maximum le plus élevé depuis 1894.	34.00 (21 juillet 1899).	34.60 (22 août 1901).	33.00 (20 juillet 1901).	32.10 (17 juillet 1901).
Nombre de jours de gel, moyenne.	88	88	147	113

La température la plus basse que l'on ait observée dans le Cantal, pendant la période 1894-1901, a été de — 24° à Mandailles, en janvier 1895; la température la plus haute, de 40° à Maurs, en août 1898, ce qui fait un écart de 64 degrés comme *variation extrême* pour les années considérées. En septembre 1895, il a été relevé une température de 38°5 à Maurs; pour cette station, la *variation annuelle* donne un écart de 62°5.

L'année 1895, qui a été très rigoureuse, accuse pour Mandailles, dont l'altitude est de 930 mètres, des périodes complètes de gel, pour les mois de janvier, février, mars et décembre 1895; avril donne 26 jours de gel; seuls les mois d'août et de septembre n'ont pas eu de gelées.

En 1896, gels ininterrompus pendant les mois de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre; journées de gel en août, septembre, mai et octobre; seuls les mois de juin et juillet n'ont pas accusé de journées de gelée.

Nous avons pu cependant noter les températures minima du Plomb du Cantal, pour les années 1900 et 1901. Ces tentatives seront continuées; espérons qu'elles auront plus de succès par la suite.

Les stations où s'observent les plus grands écarts, tant absolus que moyens, sont, d'un côté, celles dont l'altitude est la plus élevée, où il fait le plus froid en hiver, comme, par exemple, à Mandailles, le Lioran (nord et sud), Pierrefort, Marcenat, Murat, etc., et, d'un autre côté, celles d'altitude basse, où il fait le plus chaud en été, comme Maurs, Laroquebrou, Massiac, etc.

Des données que nous possédons, il résulte bien que, quoique abritée et à une altitude inférieure à celle du Lioran, de Marcenat, Pierrefort, Saint-Jacques-des-Blats, même Murat, la station de Mandailles est celle qui a accusé les températures les plus basses. Cette station est au bord de la rivière de Jordanne, au pied des hautes montagnes, et dans une situation probablement toute particulière pour l'influence des vents, etc. Il n'est cependant pas exact de dire qu'à Mandailles il n'y a pas un mois de l'année qui ne voit le thermomètre descendre à 0°. Nous avons indiqué plus haut que si, pour l'année 1895 qui a été particulièrement froide, il n'y avait pas eu de gelée pendant les seuls mois de juin et juillet, les relevés des observations faites depuis 1894 permettent de dire qu'à Mandailles, les mois de l'année où il peut ne pas gèler, sont juin, juillet, août et même septembre.

En revanche, les périodes complètes de gel se sont produites pendant quatre mois entiers, et pour la plupart des stations de montagne énumérées ci-dessus, on peut admettre des périodes complètes de trois mois et des périodes de gelées très fréquentes de quinze à vingt jours.

On peut admettre que, pour le Cantal, les variations mensuelles sont comprises entre 12° 6 et 37° 8.

Les mois des plus grands écarts sont généralement septembre et octobre et aussi avril et mai; le mois des plus petits écarts est décembre. Le mois le plus chaud est ordinairement juillet, ou plus exactement la période chaude va du 15 juillet au 15 août. Janvier est le mois le plus froid. Les variations diurnes sont considérables; on peut admettre qu'ordinairement supérieures à 10°, elles peuvent atteindre jusqu'à 30 degrés aux mois de juillet et d'août.

Ce sont incontestablement les vents du N.-O., surtout du N., de l'O. et du S.-O. qui dominent dans le Cantal.

Un fait extrêmement remarquable, dans notre contrée, c'est que la succession des vents s'y produit toujours ou presque toujours dans le même ordre et ainsi qu'il suit : 1° vents du N. ; 2° N.-E., 3° E. ; 4° S.-E, ; 5° S. ; 6° S.-O. ; 7° O. ; 8° N.-O.

Le vent général, celui qui exerce une si grande influence sur le temps, n'est perceptible qu'à de grandes hauteurs et précisément à celles jusqu'où se tiennent les nuages; en sorte que, dans nos

contrées accidentées, sujettes à des effets de refoulement de l'atmosphère qui tendent à en changer complètement la direction dans ses couches les plus basses, c'est sur la direction même de ces nuages que doit, autant que possible, porter l'observation du vent. On peut se convaincre de cette observation en comparant la direction des nuages à celle de la fumée qui s'échappe des cheminées.

Il est un vent qui règne fréquemment dans notre contrée et dont chaque période de durée est de tous les vents ordinairement la plus longue; il s'agit du vent solaire qui a pour caractère de nous venir du nord à partir du crépuscule du soir jusqu'à l'aurore, et de changer ensuite de direction, à partir du lever du soleil jusqu'à son coucher, période dans laquelle il semble assez souvent régner parallèlement aux rayons solaires, d'où lui vient son nom; après avoir pendant quelques heures suivi la direction des rayons de l'astre du jour, il change assez souvent et subitement pour régner dans le sens approximatif du sud au nord, et à la manière du vent du sud avec lequel on le confond souvent pour ne pas observer avec soin.

Ce vent a une grande importance dans nos régions; il débute assez souvent d'une manière intense, et, quelque longue qu'en soit la durée, il exerce une grande influence sur le baromètre dont la colonne se tient constamment baissée vers *variable*, quelquefois au-dessous jusqu'à trois millimètres environ de la moyenne de la pression atmosphérique.

Le vent du nord nous donne constamment le froid et le beau temps; sous son influence le baromètre s'élève parfois au *beau fixe*. Le vent du nord-est diffère peu par ses effets du vent du nord auquel il succède toujours.

Le vent de l'est est d'une durée toujours courte; on le confond souvent avec le *vent solaire*. Il nous donne ordinairement le beau temps; il remplace le nord-est.

Le vent de sud-est ou *autan* de notre contrée est souvent désigné, et à tort, sous le nom de vent du midi. Il règne souvent avec une extrême violence; c'est ce vent que l'on désigne en Provence, sous le nom de *mistral* ou maître des vents, parce qu'il est le plus fort.

Le vent du sud vrai est un vent transitoire qui a rarement une grande durée, et qui forme le passage du vent autan aux vents S.-O. et de l'Ouest, en un mot aux deux vents de la pluie, comme nous le verrons plus tard. Ces vents qui règnent trop longtemps dans notre contrée, nous donnent presque toujours de l'eau à ses divers états d'agrégation, suivant la saison, lorsque à 50 kilomètres au S. et S.-O. d'Aurillac il fait un temps souvent assez beau. Ce phénomène s'explique par notre proximité des montagnes du Cantal, dont l'influence résolutive sur les nuages ne s'exerce qu'à une

distance déterminée et dont la limite la plus ordinaire pourrait être définie par une ligne qui passerait approximativement par Aubin, Figeac et Saint-Céré. Sous l'influence de ces vents, le baromètre se maintient bas.

Le vent du nord-ouest est essentiellement pour nous le vent de la neige en hiver et le vent des pluies froides au printemps. Il dure ordinairement assez peu, à moins qu'il n'alterne parfois avec l'ouest, produisant alors, suivant la prédominance de l'ouest ou du nord dont il est le précurseur, de l'eau à ses divers états ou le froid et le beau temps. Ce vent est appelé la *traverse*.

C'est au règne du vent *solaire*, fréquent à l'arrière-saison, que nous devons de jouir, à Aurillac, d'automnes d'une douceur souvent remarquable.

Nous pouvons donner la moyenne des coefficients des divers vents observés à Aurillac de 1892 à 1901, soit pendant dix ans : N. 62; N.-E. 19; E. 34; S.-E. 62; S. 37; S.-O. 33; O. 35; N.-O. 68; calme 15.

En totalisant les vents de la pluie, du S.-O. au N.-O., on obtient le nombre 136. On verra un peu plus loin que la moyenne des jours de pluie à Aurillac, pendant douze ans, est de 158, chiffre qui a une grande corrélation avec le précédent.

Nous avons dit que les vents se succèdent dans nos régions, suivant une loi conforme à la direction que suivent les dépressions et passent successivement du N. à l'E., au S. puis à l'O. au N.-O., etc. Cette remarque s'applique surtout aux plateaux ou aux endroits bien découverts, la direction du vent étant généralement modifiée par le relief des vallées.

La violence du vent est considérable en montagnes; les vitesses de 30 à 40 mètres, qui sont fréquentes, sont souvent dépassées.

Une remarque applicable à notre région et que nous croyons juste, c'est qu'en général dans l'interprétation des signes que fournissent le baromètre et les vents, comme *indication* du temps, nous devons être *optimistes dans la période sèche et pessimistes dans la période aqueuse;* il faut aussi tenir compte de la rapidité des mouvements du baromètre, la fixité du temps qu'il annonce étant généralement en raison inverse de cette rapidité.

Des données concernant la région d'Aurillac, il semble bien se dégager une loi relativement à la prédominance des courants N.-O qui soufflent suivant une direction parallèle à la base des monts du Cantal, jalonnée par le Puy-Violent, Chavaroche et le Plomb du Cantal. Ce fait que nous avons déjà signalé en 1896, sera certainement beaucoup plus fertile en résultats pratiques qu'on ne saurait le croire de prime abord.

Pluies et Neiges. — Il est bien reconnu que les montagnes ont une influence décisive sur la répartition des pluies. En particulier, le Massif Cantalien, par la nature magnétique de ses laves, par son altitude qui atteint 1858 mètres au Plomb du Cantal, par sa situation topographique se trouve le premier obstacle important que rencontrent les vents de l'Océan et qui provoque la condensation d'une partie de la vapeur d'eau amenée par ces courants océaniques.

Le tableau des chutes de pluies annuelles dans le Cantal montre avec toute évidence l'action condensatrice de notre montagne, si l'on compare les totaux pluviométriques des stations situées en deçà et au delà de la chaîne des monts du Cantal.

Il ressort, en effet, de ces examens, et ces résultats peuvent se présenter sous une forme de *loi cantalienne*, que les localités les plus élevées sont celles qui reçoivent le plus d'eau sous ses diverses formes ; que le versant occidental du Massif que frappent tout d'abord les vents humides, est, toutes choses égales d'ailleurs, plus pluvieux que le versant oriental.

Nous donnons ci-après les quantités totales de pluies tombées en 1901 sur divers points du Massif Cantalien. Ces quantités sont élevées, l'année 1901 ayant été pluvieuse, et elles dépassent de plus de 0m 15 la moyenne normale des pluies annuelles.

Localités à l'ouest du Massif.	altitude.		*Localités à l'est du Massif.*	altitude.	
Maurs	290m	1m125	Massiac	535m	0m761
Laroquebrou	445	1.248	Condat	700	1.358
Champs	500	1.223	Riom-ès-Montagne	840	1.178
Saignes	500	1.072	Saint-Flour	914	1.122
Aurillac	620	1.263	Murat	917	0.878
Pleaux	640	1.385	Ruines	920	0.000
Marmanhac	650	1.387	Pierrefort	950	1.299
Vic-sur-Cère	675	1.648	Allanche	970	0.799
Mauriac	700	1.426	Marcenat	1.070	1.483
Raulhac	760	1.368	Paulhac	1.096	1.390
Saint-Mamet	771	1.015	Le Lioran N.	1.170	2.312
Combemaury	800	1.344			
Montsalvy	800	1.095			
Saint-Cernin	800	1.420			
Mandailles	930	2.036			
Le Lioran sud	1.130	2.115			
Neronne	1.244	1.594			

La zone la plus sèche est celle comprise entre Massiac, la Margeride, en allant vers la vallée du Lot; une deuxième zone comprend les pentes inférieures du Cantal; une troisième zone donnant de 1 mètre à 1 m. 50 de pluies comprend les pentes moyennes et les hauts plateaux du Cantal, et enfin les sommets volcaniques recevant plus de 1,500 millimètres d'eau.

Voici les moyennes des pluies annuelles, pour les stations d'Aurillac, Mauriac, Murat et Saint-Flour :

	PLUIES. — Hauteur en millimetres.	Nombre de jours de pluie.	de neige.	de gelée.	de orage.
Aurillac : longitude, 0° 6′ 22″ Est ; latitude, 44° 56′.....	1.142 35	158	27	88	28
Mauriac : longitude, 0° 0′ 19″ Ouest ; latitude, 45° 14′.....	1.269.17	130	20	88	7
Murat : longitude, 0°, 31′ 54″ Est ; latitude, 45° 6′ 44″.....	885.69	123	37	147	6
St-Flour : longitude, 0° 31′ 54″ Est ; latitude, 45° 25″.....	1.073.15	67	21	113	4

Les résultats généraux des pluies mettent en évidence les caractères des vents de terre et de mer ; sécheresse pour les vents de l'Est, surtout du S.-E. et du N.-E. ; la pluie est fournie presque en entier par les vents de l'O., S.-O. et S.

La répartition, par trimestre, de la pluie tombée à Aurillac, pendant l'année 1901, donne :

	Année 1901.		*Moyennes normales de 12 ans.*	
1er trimestre.	310.60	1m 263.10	269.90	1.142mm 35
2e —	327.20		287.94	
3e —	340.90		277.96	
4e —	284.40		307.55	

Le quatrième trimestre de 1901 n'a pas atteint la moyenne normale ; mais, en revanche, les trois autres trimestres, surtout le troisième, ont considérablement dépassé les normales correspondantes. L'année 1901, il est vrai, a été très pluvieuse ; on a compté, à Aurillac, 185 jours de pluie et 180 jours sans pluie ;

98	jours	donnant	de 0 à 5	d'eau.
37	—	—	de 5 à 10	—
25	—	—	de 10 à 15	—
11	—	—	de 15 à 20	—
11	—	—	de 20 à 30	—
3	—	—	de 30 à 40	—

Nous devons signaler la pluie orageuse du 15 septembre 1901, qui a donné 33,5, et du 24 septembre, qui a été de 31,5.

En 1900, et cela à titre de simple indication sur l'abondance des pluies à Aurillac, on a eu :

2 jours donnant de 40 à 50^{mm} d'eau,
1 jour — de 50 à 60^{mm} —

La pluie orageuse du 25 septembre 1900 a fourni 57,5 d'eau; celle du 3 janvier, 44,5; un orage du 13 juillet de la même année a donné 47,5.

La *neige* tombe, depuis une certaine période d'années, avec beaucoup moins d'intensité qu'autrefois, et l'on ne voit plus se produire les amoncellements du temps jadis qui interceptaient toute circulation pendant de longs délais. Sur la montagne, les couches régulières dépassent un mètre, et cela très fréquemment. Dans les arrondissements de Murat et de Saint-Flour, il se produit des tempêtes de neige ou *écirs*, des rafales terribles qui nivellent tous les creux, en produisant des amas de neige d'une grande hauteur, et où il devient impossible de retrouver les traces d'un chemin. Malheur au voyageur, à l'imprudent, au facteur parfois trop téméraire dans l'accomplissement de son devoir, qui se laisse surprendre par la tourmente. L'hiver, dans ces régions, fait annuellement un très grand nombre de victimes.

Les *orages* sont fréquents dans le Cantal, et ils sévissent la plupart du temps, surtout dans la montagne, avec une violence inouïe; les victimes de la foudre sont toujours très nombreuses et des quantités d'animaux sont annuellement foudroyés dans la haute montagne.

A Aurillac, on a compté 28 orages en 1901; mais, quelle que soit leur violence, ils ont ici peu de durée. Poussés généralement par un vent d'O., du S.-O. ou du S., ils se divisent dans les vallées, en abordant le massif volcanique sur lequel ils s'épuisent entièrement, ou bien, se divisant encore, ces orages, entraînés par un mouvement giratoire, reviennent à leur point d'origine après un délai quelquefois très court.

La grêle tombe assez rarement dans le Cantal, et elle suit des zones que l'on commence à bien préciser.

L'étude des pluies, d'ailleurs fort intéressante, donne lieu à de nombreuses remarques : ainsi la pluie est à prévoir lorsque les stratus apparaissent. D'après M. Duclaux, les stratus annoncent en effet, l'arrivée du courant équatorial, par de grandes bandes denses et noires, allongées en général parallèlement à l'horizon et que l'on voit d'habitude au S.-O. pour toute la France. Leur apparition est presque toujours suivie de pluie.

Le climat du Cantal, surtout à Aurillac, n'est peut-être pas aussi rigoureux que bien des personnes se l'imaginent, de façon superficielle, et l'on peut remarquer, par exemple, que les écarts avec

Paris et Clermont-Ferrand ne sont pas aussi accusés que généralement on le suppose.

Ce sont les variations diurnes qui sont brusques chez nous et surtout les retours offensifs du froid qui surviennent presque annuellement dans les mois d'avril, mai et même juin, et qui ne se produisent pas dans les autres localités, qui sont fâcheuses.

Paris et Aurillac, qui sont d'ailleurs sous le même méridien, subissent, à peu de jours d'intervalle, un, deux ou trois au plus, les conséquences des dépressions barométriques.

Le tableau ci-après, se rapportant à l'année 1900, permet de juger les éléments dont il s'agit.

	TEMPÉRATURE.						PLUIE.
	Moyenne annuelle		Moyenne annuelle		Minimum	Maximum	—
	des minima.	des maxima.	des minima absolus.	des maxima absolus.	absolu.	absolu.	Total en millimètres
Aurillac, 630.....	5.7	15.2	—2.0	22.5	—11.2	35 0	1.573=2
Paris-St-Maur, 49 m.	7.0	16.0	0.6	24.4	—7.1	37.7	444.2
Clermont Ferrand-Rabanesse, 388.....	4.8	16.6	—2.1	24.8	—7.9	36.2	746.0
Toulouse, 194.....	8.9	18.3	3.1	25.5	—5.6	36.0	727.9
Perpignan, 30.....	9.9	19.8	5.5	26.2	—3.0	36.0	582.3

Il est donc facile de se rendre compte qu'entre Aurillac, Paris et Clermont, par exemple, les écarts de température sont peu sensibles, et que, notamment, si les minima sont plus accentués à Clermont qu'à Aurillac, en revanche, les maxima sont plus élevés. Si l'hiver est tout aussi rude dans ces deux villes, Clermont et aussi Paris bénéficient largement des autres saisons, qui sont plus régulières, plus chaudes, sans brusques variations thermiques et surtout sans retour offensif du froid, comme à Aurillac.

Il est bien vrai de dire que si la météorologie est encore dans l'enfance, vis-à-vis de sa grande sœur, l'astronomie, c'est surtout à cause de l'insuffisance numérique des documents offerts aux chercheurs. L'on ne saurait accumuler trop de faits, sans lesquels toute théorie n'est qu'hypothèse; c'est pour cela que nous avons tenu à apporter notre modeste contribution à l'étude du temps dans le Cantal.

1re Section. — Géologie et Anthropologie.

Le Puy Courny.

Depuis les travaux de MM. Rames et Boule, la formation géologique du Puy Courny (763m alt.) est bien connue. Sur un socle archéen s'élève une calotte de plus de 200 mètres de hauteur, formée de roches sédimentaires et de roches d'origine volcanique. Au-dessus des micaschistes s'étagent des graviers et des sables séparés par des couches d'argiles sableuses, des argiles bariolées, des marnes bleues ou vertes, des marnes blanches à Cypris et Potamides, des calcaires compacts à Limnées et Planorbes, avec intercalation de bancs ou de rognons de silex (Infra-Tongrien — Tongrien-Aquitanien). Une coulée de basalte (miocène supérieur) domine le calcaire. Sur cette coulée reposent des sables et graviers fluviatiles contemporains du balsate et purement quartzeux, dans lesquels on a recueilli des débris de faune attribués au Dinothérium giganteum, à l'Hipparion gracile, etc. Les sables sont recouverts par du basalte roulé et de la brèche andésitique dont la partie supérieure, avec la cinérite et les troncs silicifiés de l'extrémité du puy, ne remonte qu'au pliocène inférieur. A la surface sont disséminés des blocs erratiques.

C'est en fouillant le dépôt alluvial tortonien que notre regretté compatriote Rames remarqua des silex à patine brillante, de couleur généralement sombre, parfois jaune foncé ou acajou, revêtant tous les caractères d'une taille intentionnelle avec esquillement et conchoïde de percussion, avec éclats et retouches. Comme ces silex appartenaient aux deux plus belles variétés de l'aquitanien local, le silex corné et le silex pyromaque, M. Rames estima que l'on se trouvait en présence non seulement d'une sélection faite par un être intelligent, mais encore d'un transport effectué à la main, le calcaire gisant au-dessus du basalte et des alluvions. D'autre part, les silex n'étaient pas roulés.

Constatations et arguments furent par lui jugés décisifs. A la surprise des silex tertiaires de Thenay (1867), d'Otta (1871), vint s'ajouter celle du Puy Courny (1871). L'humanité semblait se perdre de plus en plus dans la nuit des temps L'Antropopithèque de Rames ouvrit à nouveau l'ère des discussions sur l'ancienneté de l'homme dans la nature. Aux expositions de 1870 et 1889 figurèrent des spécimens qui parurent irréfutables à quelques anthropologistes. D'autres ne voulurent reconnaître que des effets purement mécaniques dus au choc ou à la pression. *Et adhuc sub judice lis est.* En Allemagne et en Angleterre, la théorie de l'homme ter-

tiaire a été toujours combattue. En France, la tendance actuelle est de se tenir sur une grande réserve.

En visitant la fouille commencée l'année dernière par MM. de Mortillet et Capitan, professeurs à l'Ecole d'anthropologie, et continuée spécialement pour les membres du Congrès, on pourra se rendre compte de la valeur des arguments précités. La couche alluviale, que l'on découvre par lambeaux, a une épaisseur moyenne de 2 à 3 mètres. On prétend y avoir trouvé toutes les variétés de silex de l'aquitanien local (pyromaque, corné, mélinite, jaspoïde, résinite, etc.). Quant aux échantillons (pointes, lames, grattoirs) présentant nettement l'aspect d'une taille intentionnelle, ils sont très rares ; leur forme et leurs petites dimensions dénoteraient une industrie moins grossière que celle de l'époque chelléenne (?). Par contre, on remarque assez souvent des blocs de silex de différentes grosseurs avec des parties décomposées, converties en cacholong, des arêtes tantôt vives, tantôt émoussées, des éclats plus ou moins larges enlevés sur les faces.

Ces blocs ne pourraient-ils provenir de couches calcaires rejetées par des mouvements orogéniques en dehors de leur ordre de stratification et traversés par le fleuve miocène?

Vaste est le domaine des hypothèses; mais si le champ reste ouvert à toutes les conjectures, les recherches provoquées par ce sujet passionnant ne peuvent qu'aboutir à un résultat utile pour la science.

M. Ch. Puech, le distingué ingénieur de l'arrondissement d'Aurillac, vient de publier une très intéressante brochure de 30 pages, avec une planche, intitulée : *Le Problème de l'origine de l'Homme.* — Les silex tortoniens dans le bassin d'Aurillac. — Le Puy Courny et Belbex. — Dans ce travail, M. Puech passe en revue tout ce qui a été dit sur l'être tertiaire, fait connaître les idées des spécialistes sur cette question brûlante, expose les découvertes qui ont été faites aux environs d'Aurillac, notamment au Puy Courny et à Belbex, et termine en indiquant les observations de MM. Rames et Boule qu'il rapproche des études des autres savants.

M. Puech a eu l'aimable attention de remettre à chaque congressiste un exemplaire de son étude. Qu'il veuille me permettre, au nom de tous, de l'en remercier.

VEYRAC.

Quittons le Puy Courny et son merveilleux panorama. Suivons la crête de la colline dans la direction du N.-E. et recueillons en chemin les vestiges de l'industrie des premiers Auvergnats. La pierre taillée coudoie la pierre polie. Toutes ces hauteurs, tous ces

penchants ont été occupés. L'endroit le plus riche en silex paléolithiques et néolithiques est un champ (section C, n° 186 du cadastre) situé sur le penchant de l'Est, au-dessus de la ferme de Veyrac, à gauche de la route de Vic. Ce champ, qu'il ne serait pas téméraire de considérer comme l'emplacement d'un atelier de taille, a une heureuse exposition au soleil ; dans maintes dépressions, où la chaleur se concentre, la construction d'un abri devenait facile. Le ruisseau de Giou-de-Mamou coule au bas de la colline ; sur le sommet opposé, commandé par le Puy de Vaurs (760m alt.), se dressent des pentes bien vêtues où l'on distingue les magnifiques frondaisons du bois de la Condamine qui réserve aux botanistes du Congrès une flore remarquable.

Collection de M. Aymard.

M. Aymar a réuni dans sa collection tous les documents se rapportant aux stations préhistoriques des environs d'Aurillac.

I. — *Les dépôts du Puy Courny et de Belbex* sont représentés par de beaux spécimens de silex portant des éclats et des retouches très caractéristiques. M. Aymar possède, en effet, les plus belles pièces provenant de cette station, et si la question de l'être tertiaire peut se soulever en attribuant à ces retouches une action intentionnelle due à un être intelligent, ces pièces pourraient être considérées comme les plus probantes ; mais, à l'heure présente, le doute est encore permis, car des expériences seules peuvent démontrer que des causes occasionnelles n'ont pu produire de semblables effets. A signaler une pointe et quelques grattoirs en silex pyromaque rappelant des formes connues de l'époque moustérienne.

II. — *Chelleo-moustérien.* — Si la question de l'être tertiaire est controversée, il suffit de jeter les yeux sur les remarquables séries de silex moustériens de la collection pour affirmer que de nombreuses tribus préhistoriques ont occupé les environs d'Aurillac après le retrait des glaciers. Les deux vallées de la Jordanne et de la Cère viennent converger pour former la plaine d'Arpajon ; ces deux vallées ont été creusées par les glaciers descendant du grand Massif volcanique et on retrouve sur leurs flancs des dépôts morainiques, directs ou remaniés, de ces anciens glaciers. C'est précisément sur ces dépôts morainiques, dans une petite couche recouverte par la terre végétale, que se trouvent sur divers points les silex caractéristiques. Citons : Tivoli, Camp-Visière, Le Bousquet, Marmiers, Tronquières. Cette industrie nous offre :

a) Les haches ou coups-de-poing du type acheuléen, tous retaillés sur les deux faces à petits éclats, avec ou sans talon, ayant pour la plupart une patine brune luisante du plus bel aspect.

b) Les disques ou projectiles nucléiformes taillés sur une ou sur deux faces à grands éclats.

c) Les racloirs triangulaires, semi-lunaires ou allongés, dont un des bords est finement retouché pour l'utilisation spéciale de l'instrument.

d) Les pointes franchement moustériennes, formées d'un éclat triangulaire dont une des faces est plane avec bulbe de percussion, tandis que l'autre est retouchée à petits éclats, et les lames formées d'un grand éclat à bords tranchants et utilisées comme couteaux.

Ces pièces ne peuvent laisser de doute sur leur assimilation ; c'est l'ensemble complet qu'on retrouve à la grotte du Moustier et dans toutes les stations dites moustériennes. M. Girod insiste sur l'importance qu'il y a à grouper le moustérien avec le chelléen, les deux industries se complétant et n'étant que l'œuvre de populations identiques évoluant sur notre sol. Pour lui, les moustériens n'ont aucune affinité avec les solutréo-magdaléniens qu'il considère comme de véritables Esquimaux.

Les Moustériens se sont retirés vers le Sud quand les conditions climatériques (froid sec et vif) ont amené le renne et la faune qui l'accompagnent. C'est à ce moment-là que les Esquimaux font leur apparition et précisément l'industrie esquimaude n'a pas été trouvée jusqu'ici aux environs d'Aurillac. M. Girod croit qu'elle n'y sera pas retrouvée. En effet, du côté du Nord, l'invasion esquimaude, qui s'est faite par la vallée de l'Allier, est remontée par l'Allagnon et le Lander jusqu'à Neussargues et les environs de Saint-Flour, où un membre du Congrès, M. Delort, a découvert des abris de l'âge du renne. Du côté du Sud, les Esquimaux, venant de la Dordogne par la Corrèze et la Vezère, se sont arrêtés à la hauteur de Brives. Il ne semble donc pas que la vallée de la Cère ait été franchie non plus que le col du Lioran.

III. — *Campinien.* —Les stations néolithiques, dues à l'apparition dans l'Europe occidentale des premières bandes d'invasion venant de l'Est et appartenant à la race blanche, sont indiquées au pourtour de la plaine d'Arpajon par les stations installées, non plus sur les contreforts morainiques, mais bien au sommet des collines qui couronnent les vallées. Signalons les stations de Bel-Air, Belbex, l'Escudilier, Veyrac et divers points sur les plateaux qui dominent la ville à l'Est et à l'Ouest. L'industrie campinienne, très grossière, est bien distincte de l'industrie moustérienne :

a) Une série de tranchets, avec taillant en biseau très caractéristique, ne laissent aucun doute sur l'assimilation de ces dépôts avec ceux décrits au Campigny par Salmon, d'Ault du Mesnil et Capitan.

b) Des lames transformées en scies, des perçoirs avec encoches plus ou moins profondes.

c) Des burins, des pics, des ciseaux.

d) Des racloirs et grattoirs de formes multiples.

e) De grandes haches, des pointes, des disques, etc., etc. Tel est le bilan des pièces que M. Aymar fera bientôt connaître avec détails dans une publication qu'il prépare avec M. le docteur Girod sur ces intéressantes découvertes.

C'est de cette industrie grossière que devait sortir le beau néolithique, avec ses haches polies, ses grandes lames, ses racloirs perfectionnés dont nous avons pu voir dans la remarquable collection de M. Picard de magnifiques spécimens.

M. Girod a félicité M. Aymar d'avoir repris avec tant de succès les recherches commencées par Rames, car il y avait, dit-il, à déterminer les positions exactes des stations et des ateliers de taille, à préciser l'industrie qui leur était propre à l'époque de leur création, à fixer la densité des populations préhistoriques; aussi, grâce aux documents recueillis par M. Aymar, on peut démontrer que les recherches faites avant lui exigeaient d'être complétées pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions satisfaisantes.

Communication de M. Delort.

M. Delort ajoute quelques explications sur cette race néolithique qui a laissé de nombreuses traces en Europe.

Arrivée à la belle civilisation esquimaude que vient de nous faire connaître de la façon la plus brillante le docteur Girod, la vieille école admettait un temps d'arrêt, comme un vide rempli par toutes sortes d'hypothèses. A défaut de mieux on l'avait baptisé *hiatus*.

La nouvelle école, profitant des derniers documents, nous semble avoir rationnellement comblé ce vide par l'arrivée des hommes de la Tourasse, importateurs d'une industrie nouvelle, l'industrie campignienne, constatée d'abord en Normandie et ailleurs, puis très richement aux environs d'Aurillac, par notre confrère M. Aymar, dont les membres du Congrès ont pu admirer l'importante collection, qui forme, au point de vue de la préhistoire locale, le précieux complément du musée Rames.

Enfin, nous dit un de nos géographes les plus marquants, vinrent des envahisseurs à tête courte et large, armés *de haches de pierre polie*, cultivateurs et tisserands accompagnés d'animaux domestiques, habitant volontiers sur pilotis, constructeurs de *menhirs*, de *dolmens*, de *cromlechs*, etc.

Ces monuments dressés par les nouveaux venus et que l'on dé-

signe collectivement sous le nom de *mégalithes*, à cause des gros blocs qui les constituent, sont encore conservés dans la Planèze.

Grâce à la carte qu'a su dresser un ancien professeur au collège de Saint-Flour et qu'une bonne fortune avait fait arriver jusqu'au Congrès, nous avons pu, dans la vaste salle de l'hôtel Saint-Pierre, admirer l'ensemble de ces monuments d'un autre âge, si dignes de conservation.

Au dire de l'ancien professeur, la plupart de menhirs de la Planèze, érigés au sein des vastes pâturages, auraient appartenu au culte de Priape. La mythologie nous apprend, en effet, que cette divinité païenne présidait à la fécondité des champs et à la prospérité des troupeaux. Il y avait un intérêt tout particulier à étudier les efforts du christianisme pour faire oublier les divinités de Lampsaque.

Parmi les documents si divers contenus dans *Dix années de fouilles en Auvergne*, M. Delort a fait figurer le dolmen — sous tumulus — de Mons découvert le lundi de Pâques 1877. Sous ces dalles tumulaires reparaît tout un groupe de preux de ces âges lointains avec chacun son arme de pierre, une belle lame en silex à ses côtés. C'est un fait rare dans la vie d'un anthropologiste et qui a dû valoir à son heureux inventeur de bien étranges sensations. Nous-même, quoiqu'alors en bas-âge, nous n'avons pu oublier l'ovation faite dans les prés de Palageac à l'heureux professeur, par tout Saint-Flour.

Le cromlech a été maintes fois relevé dans les champs planeziens; celui qui couronnait le grand tumulus de Liozargues est sans contredit le plus marquant.

Outre ces monuments, la race néolithique a encore laissé comme une longue trace de son passage, son instrument principal : la hache en pierre polie. Il y a à peine cinquante ans, on la retrouvait un peu partout sur le sol de l'ancienne Gaule. Dans beaucoup de maisons de la Planèze, elle était restée comme un talisman.

Toutefois l'humanité n'en avait pas fini avec ses évolutions, elle avait encore à franchir les âges du bronze et du fer, dont le musée du sympathique M. Picard possède de forts beaux échantillons. Le caractère ethnique le plus frappant que nous aient laissé les hommes qui ont importé le bronze est, sans contredit, la petitesse de leurs extrémités. Essayez de manipuler une épée des hommes de cet âge et vous aurez une idée de la finesse de leur main.

Nous devons l'érection de la plupart des tombelles de Mons aux Gaulois de la fin de l'âge du bronze. Leurs successeurs de l'âge du fer semblent avoir érigé ceux de Neussargues dans lesquels prédomine ce métal.

Avec cette dernière civilisation nous touchons au seuil de l'histoire, que nous n'avons pas à franchir, le domaine de nos études étant celui des temps préhistoriques.

Note sur un tumulus de la vallée d'Allagnon. — M. Pagès-Allary, propriétaire-industriel à Murat, bien connu par ses intéressantes découvertes de dépôts diatomifères : Celles étudiées par Fr. Héribaud (*Revue d'Auvergne*, 19e année, pages 81-92) ; Pont-du-Vernet, en cours d'études ; ainsi que par ses fouilles archéologiques : ruines gallo-romaines du Lac de Saint-Anastasie et de Laval, Moissac ; M. Pagès n'a pu à son grand regret se rendre, en temps utile, à Aurillac pour nous entretenir de l'heureuse issue de ses dernières recherches dont nous sommes heureux de pouvoir indiquer sommairement les résultats.

Depuis un an, notre distingué compatriote signalait à l'attention de ses concitoyens la topographie tout à fait particulière d'un bois à essence de chêne faisant partie de la commune de Celles (arrondissement de Murat) et appartenant à son associé, M. Delord-Peschaud. Pour M. Pagès, plusieurs monticules, à aspect artificiel, que l'on y observe devaient être des tumulus malgré l'exposition au nord de cette région. Aussi l'incrédulité que suscita de tels dires n'arrêta pas notre ami qui fit pratiquer deux tranchées dirigées du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest dans le plus important de ces dômes. Après quatorze jours d'un travail persévérant, M. Pagès eut la joie de mettre à découvert, le 14 mai dernier, une série d'objets qui indiquaient l'existence d'un riche tumulus.

Cette sépulture, sise en pleine forêt, se trouve située à 300 mètres de la gare de Neussargues, dans la direction du Sud-Ouest, et à gauche du sentier qui, de la route de Neussargues à Celles, s'élève à travers bois jusqu'à la route de Celles à Secourieux. La motte tumulaire est à l'altitude de 888 mètres, elle est érigée sur une petite plate-forme morainique de la rive droite d'Allagnon. En faisant le relevé topographique de cette région, j'ai constaté parallèlement au grand axe du tumulus à 3 mètres à l'ouest une déviation de l'aiguille aimantée égale à 18° ouest à l'extrémité nord du galgal, cette déviation décroît dans la direction de l'ouest et à 15 mètres est égale à 4° 4/5 est. La forme du tumulus est ovoïde ; ses dimensions sont : grand axe 25 mètres, petit axe 20 mètres, hauteur du centre 1m 40.

A la base de ce tumulus on remarque un amoncellement de pierres brutes avec enduit blanc provenant de la lixiviation des cendres ; il est recouvert de pierres plates sur lesquelles repose une couche noirâtre, formée de cendres, de charbon et qui renferme des objets en fer, en bronze, en pierre et des poteries en fragments. Au-dessus

de ce lit d'aspect noir se trouve une couche d'argile cuite, surmontée de pierres plates en phonolite liées entre elles par de l'argile; le tout est recouvert d'éboulis et de terre arable sur laquelle s'est développée la végétation actuelle.

Un quart seulement de ce tumulus a été complètement fouillé, on y a trouvé :

a) Objets en fer : 2 scies, 3 serpettes, 4 anneaux (2 petits et 2 grands), 2 râpes, une lance, 1 couteau-poignard, 1 marteau, une pince à charbon, 8 poinçons dont un à 5 pointes, une armature de poignets avec 4 clouds ronds.

b) Objets en bronze : 2 appliques, 2 anneaux.

c) Objets en pierre : 1 fusaïole, 1 phallus, quantité de pierres de toutes formes à tranchant ébauché paraissant avoir servi.

d) Objets indéterminés dont 2 instruments en fer.

e) Poteries. — Avec beaucoup de patience et de peine M. Pagès a pu en réunissant les nombreux fragments trouvés reconstituer les pièces suivantes :

2 grandes urnes, 1 petite urne, 5 terrines, 4 plats, 2 creusets, 1 grand et 1 petit vases.

Toute cette céramique, tantôt fine, tantôt grossière, souvent avec des motifs d'ornementation, est constituée par une terre très fortement micacée de couleur noire, grise ou rouge.

D'après M. Delort cette sépulture serait caractéristique de l'époque gauloise de la *Tène* ou deuxième du fer ; tandis que les dolmens de la Planèze et celui de Mons, en particulier, appartiendraient à l'époque de Halstatt, première du fer.

Dès que les fouilles de cette intéressante sépulture seront terminées, M. Pagès se propose, en collaboration avec MM. Delort et Lauby, d'en publier une monographie complète dans la *Revue de La Haute-Auvergne.*

Notre aimable compatriote, chercheur doublé d'un érudit, mérite toutes nos félicitations pour les merveilleuses découvertes qu'il ne cesse de faire depuis un an qu'il est de retour dans son pays d'origine.

Vœu.

Le puissant intérêt qui s'attache aux fouilles couronnées de succès, entreprises dans l'arrondissement de Saint-Flour par M. Delort, dans celui de Murat par M. Pagès-Allary, m'autorise à formuler un vœu qui, je l'espère, trouvera son écho chez mes compatriotes. Nous avons à Saint-Flour une bibliothèque importante, ne pourrait-on pas lui adjoindre un petit musée où viendrait prendre place la belle collection de M. Delort qui, je le sais, ne se refuse-

rait pas à la céder; M. Daude se prêterait volontiers à l'embellir de ses richesses entomologiques, et si tous les amis de la science, possesseurs d'objets intéressants l'histoire de notre région, voulaient s'y prêter, les pouvoirs publics aidant, bientôt nous pourrions posséder un musée à l'instar de celui de la ville d'Aurillac. Il pourrait en être de même à Murat.

La création de ces musées offre de sérieux avantages : véritables livres d'images, ouverts à tous, nos populations en retireraient les plus grands profits à tous les points de vue ; en réunissant ainsi les éléments dont est constituée l'individualité propre de chacun de nos arrondissements nous formerions par là même une série de chapitres du plus haut intérêt pour l'histoire de la Haute-Auvergne; enfin et surtout au lieu de laisser se disperser des matériaux précieux, ces musées conserveraient et transmettraient aux générations futures la mémoire et les œuvres des hommes éminents qui ont sacrifié et sacrifient leur existence à l'étude de la petite patrie.

Outre sa superbe collection de silex taillés, M. Aymar a présenté au groupe des géologues et des préhistoriens un bloc également en silex, qu'il avait recueilli récemment. C'est un *ludus naturæ* formé d'un assemblage de deux disques accolés, l'un étant plus grand que l'autre, et imitant à s'y tromper un buste d'homme; cette particularité de forme si curieuse a dû être produite vraisemblablement par l'action prolongée de l'eau et par frottement contre les parois résistantes. Nous avons remarqué un objet du même genre dans la collection Picard ; il s'agit également d'un bloc de silex qui donne l'illusion véritable d'un crâne humain. L'examen du pseudo-buste a conduit M. Pedon, un des membres du Congrès, à exposer très sommairement les observations qu'il a faites sur des roches à bassins qu'il a découvertes dans les communes de Saint-Georges-Nigremont, de Magnat-l'Etrange et de Poussanges (Creuse).

Note de M. Pedon. — Les excavations ou bassins, situés en général sur la face supérieure des blocs granitiques (parfois sur les parois latérales) ont, le plus souvent, une forme ovoïde, — leur contenance peut varier de deux hectolitres à un quart de litre. Ces roches à bassins sont très abondantes dans la Creuse. Dès 1847, P. de Cessac, un botaniste creusois, doublé d'un géologue, au cours d'une exploration de la montagne de Maupuy qui domine la ville de Guéret, avait été frappé par la présence de gros galets d'*un granite noir et très dur* que les blocs de granite « disséminés à la surface supérieure de la montagne contenaient en assez grand nombre », et il croyait, avec Constant Prevost et Dufrenoy, que ces

galets « pourraient bien avoir été englobés par le granite s'épanchant à la surface, à la manière des laves ». La désagrégation, par les agents atmosphériques de ces galets, avait formé les bassins dont il s'agit. Leur creusement était naturel, il n'était pas dû aux Druides, ni aux Chananéens, ainsi que vient de le soutenir récemment M. Levistre qui a visité les bassins des célèbres Pierres Jomathres, près de Boussac, bien longtemps après le géologue creusois. Pour notre confrère, le creusement des bassins est dû à la dislocation et à la désagrégation dans leurs alvéoles des *nodules* appelés très improprement *galets* par P. de Cessac, qui croyait être en présence de fragments de roches plus anciennes emballés dans le granite. Ces nodules ou amas d'éléments fortement métallifères sont le résultat d'un phénomène de *segrégation directe* qui s'est produite dans le magma granitique en fusion par suite des différences de densité et de fusibilité.

Les échantillons que M. Pedon a recueillis dans la belle carrière de granite, dite du Lampion, hameau de la commune de Saint-Georges-Nigremont, ne laissent aucun doute à cet égard.

2e Section. — Histoire et Archéologie.

AURILLAC — SAINT-CERNIN — ANJONY — TOURNEMIRE
ARPAJON — CARLAT.

M. Roger Grand, le distingué et savant archiviste du département du Cantal, a bien voulu devenir notre collaborateur et rédiger, pour ce compte rendu, la partie ayant trait à la section d'histoire et d'archéologie.

Nous remercions, bien sincèrement, M. Grand de nous avoir communiqué cette étude qui complète de la façon la plus heureuse l'histoire de notre premier Congrès.

AURILLAC. — Le patriotisme local ne doit pas aller jusqu'à l'aveuglement. D'une ville particulièrement riche en monuments, du XIe au XVe siècle, le temps, les guerres de religion, la Révolution, ont réussi à faire l'une des plus pauvres de France. La visite archéologique d'Aurillac se bornera presque uniquement à l'évocation de vieux souvenirs, en présence des derniers vestiges d'un passé intéressant.

MONUMENTS RELIGIEUX. — Des neuf églises ou chapelles que possédait Aurillac à l'époque romane, il ne subsiste qu'un petit nombre de chapiteaux ou autres morceaux de sculpture, disséminés çà et là (Musée, église Saint-Géraud, dépendances de la maison Bastid, parcs de Maussac et de Caillac, Senilhes, etc.) Le travail en est re-

marquable, dénote l'existence, à cette époque, dans l'abbaye de Saint-Géraud, d'un foyer artistique, dont peut-être constaterions-nous les effets sur les grands édifices de la région voisine (Figeac, Conques...), si nos éléments de comparaison n'étaient pas si restreints.

L'église Saint-Géraud, fondée, en même temps que l'abbaye, par saint Géraud lui-même, peu après l'an 900, fut rebâtie par Adralde Ier et Géraud de Saint-Céré ; ce nouvel édifice fut consacré en 972 par Etienne, évêque d'Auvergne. Réparé par l'abbé Pierre de Cizières, il fut de nouveau consacré par le pape Urbain II en 1095. L'église actuelle, dans ses parties anciennes, date des xve et xvie siècles. Elle fut en partie détruite, en 1569-70, par les Protestants, qui, s'étant emparés d'Aurillac par surprise, y restèrent un an et mirent le feu à tous les monuments religieux. Les trois premières travées furent complètement rasées. Après le départ des Protestants on se contenta de restaurer ce qui avait échappé aux flammes et au pic des démolisseurs (chœur, transept, 2 premières travées). La partie inférieure de la nef et le clocher sont de construction récente.

Notre-Dame-aux-Neiges était jadis l'église du couvent des Cordeliers, dont une tradition, corroborée par les textes connus, attribue à saint Antoine de Padoue la fondation vers 1225. Depuis le commencement du xixe siècle, elle a remplacé l'ancienne paroisse de Notre-Dame, élevée, avant le xiiie siècle, sur un emplacement qui allait de l'extrémité orientale de la rue des Orfèvres à l'entrée de la rue d'Aureinques et dont l'hôtel de ville actuel occupe la plus grande partie. Cette église, rebâtie au xve siècle, restaurée après 1570, avait été complètement détruite vers 1800.

Notre-Dame-aux-Neiges, dans son ensemble, date du xive siècle (après 1332) et présente un exemple du type gothique le plus ordinaire en Haute-Auvergne : nef sans collatéraux, voûte assez hardie retombant directement sur les murs et contre-butée, non par des arcs-boutants, mais par des contre-forts, ce qui donne à l'édifice un aspect extérieur massif, dont la lourdeur est encore accentuée par un énorme toit en éteignoir. La sacristie (xive siècle), ancienne salle capitulaire des Cordeliers, est la meilleure partie de l'édifice ; la voûte en est élégante. Dans le chœur, un bon tableau, attribué à l'école espagnole, représente la Cène.

Monuments civils. — Du *château Saint-Etienne* où habitait le père de saint Géraud, où le fondateur de l'abbaye d'Aurillac faisait lui-même sa résidence habituelle, il ne reste rien. Les abbés, qui en avaient hérité, le reconstruisirent à plusieurs reprises et le seul vestige qui nous reste est une portion de tour carrée, d'une grande

allure, qui fait, pour ainsi dire, partie intégrante du paysage d'Aurillac. Elle porte les traces de plusieurs constructions successives.

La partie inférieure, construite en grossier appareil, pourrait remonter au XIe siècle. En 1233, les bourgeois d'Aurillac, révoltés contre l'abbé, détruisirent le château de fond en comble, ne laissant subsister que ces quelques assises. La partie supérieure de la tour est donc postérieure à cet événement.

La *maison consulaire* est un joli type d'architecture civile du XVIe siècle. La porte en est surtout remarquable. Intelligemment restauré de nos jours par M. Grandin, sous la direction de M. Magne, cet édifice va être prochainement débarrassé du voisinage encombrant d'une maison fort laide, qui masquait sa façade.

Dans Aurillac, il ne reste à signaler aux archéologues qu'un certain nombre de *maisons anciennes* (rue du Consulat, maison du XVIe siècle, rue du Monastère, maisons des XVe et XVIe siècles ; perspective des vieilles masures à balcons de la rue du Buis, côté de la Jordanne ; rues du Collège, des Fargues, d'Aureinques, de Lacoste, de Noailles, hôtels particuliers présentant à l'intérieur certains détails intéressants : escaliers, peintures ; rue du Rieu, magnifique porte sculptée du XVIIIe siècle, etc...)

La collection du *musée Rames* (hôtel de ville) et celle de *M. Picard* offrent de l'intérêt pour l'archéologie. Elles renferment, surtout la seconde, une grande partie des objets de toutes les époques, depuis l'âge quaternaire jusqu'à la fin de l'ancien régime, que le hasard presque seul a mis au jour dans la région.

M. Loussert, avocat, possède une collection de numismatique présentant une belle série de médailles pontificales.

SAINT-CERNIN. — En traversant le bourg de Naucelles, remarquer, à gauche, non loin de la route, les restes d'une vieille tour carrée, ancien donjon, aujourd'hui converti en maison d'école.

Saint-Cernin possède une église romane à une seule nef, en fort mauvais état. Clocher à peigne (le beffroi est moderne) à 4 baies plein-cintre, surmontant le mur de face, flanqué de 3 énormes contreforts sans ressaut. Porte sur le côté, formée d'archivoltes en retrait, précédée d'un porche de XIVe siècle, jadis fortifié. Sous la corniche du chœur, neuf modillons remarquables, traités avec une finesse et un sentiment de la nature qu'on trouve rarement dans les édifices romans de la Haute-Auvergne. Voûtes refaites au XVe siècle et chapelles latérales ajoutées à la même époque.

Ce qui est beaucoup plus remarquable que l'édifice lui-même, ce sont les splendides boiseries sculptées du XVe siècle (monument historique) qui décorent le chœur. Elles proviennent de l'ancien chapitre de Saint-Chamant, dont l'église garde encore les dais cou-

verts de très belles peintures, tandis que Saint-Illide possède une partie des stalles. Ces boiseries furent données, vers 1483, aux chanoines de Saint-Chamant, par Robert de Balzac, seigneur de ce lieu, sénéchal de Gascogne et d'Agenais, favori de Louis XI. Elles n'ont pas leur équivalent dans tout le Cantal ; mais on est frappé de leur ressemblance avec celles de Castelnau (Lot).

Chateau d'Anjony. — Construit entre 1435 et 1440 par Louis d'Anjony, qui avait parcouru toute la France, guerroyant contre les Anglais à la tête d'une compagnie de gens d'armes. Son plan, des plus simples, archaïque pour l'époque où il fut conçu, tout à fait analogue à celui d'Alleuze, représente un rectangle flanqué d'une tour ronde à chaque angle. C'est, avec le château de Vals (commune de Lanobre), l'édifice militaire le mieux conservé de la Haute-Auvergne. Sa valeur défensive était considérable, grâce à sa position sur un promontoire escarpé, à la solidité de ses murs, à la hauteur de ses tours (31 mètres) munies, ainsi que les courtines, de mâchicoulis. Au commencement du xvie siècle, un mur ou boulevard avait été construit tout autour. Il n'en reste plus que des vestiges. Au xviie siècle, le fossé qui existait du côté de Tournemire fut comblé et contre la façade fut appliqué un bâtiment du plus déplorable effet, dont le rez-de-chaussée renferme un salon garni de beaux meubles et de portraits anciens. Dans l'une des tours d'angle est la chapelle ; les murs en sont couverts de fresques du xve siècle, extrêmement intéressantes. Au premier étage, dans la chambre à coucher, fragments de peintures beaucoup plus grossières, mais curieuses, représentant les neuf preux, avec une inscription pour chacun d'eux. Au second étage, la salle d'armes, très grande, avec une belle voûte et quelques portraits de famille, dont celui de Michel d'Anjony en grand costume du xvie siècle.

Tournemire. — De l'ancien château de Tournemire, où fut pris le célèbre routier Aymerigot Marchès (1390), il ne reste que des traces.

L'église (romane, remaniée postérieurement) possède un reliquaire dont l'aspect extérieur ne permet pas de préciser l'âge et qui renferme, au dire d'une tradition ancienne, une épine de la couronne du Christ. Rigal de Tournemire l'aurait rapportée de la première croisade et sa translation aurait donné lieu à un récit en latin, écrit par un moine de l'abbaye d'Aurillac, dont le manuscrit existait à la fin du xviie siècle mais a disparu depuis sans laisser de traces, malgré les efforts de MM. le comte Riant et Ulysse Robert pour retrouver un texte de si haut intérêt.

Arpajon. — Arpajon fut le siège d'un établissement gallo-romain de quelque importance. On y a découvert, à différentes reprises, des statuettes, des urnes funéraires, des instruments de toilette, enfin

une stèle en trachyte dédiée à Mars-Mercure, l'une de ces divinités doubles très en honneur dans la Gaule. Ce dernier monument est conservé à Maussac, dans le parc de notre confrère M. Manhès. La plus grande partie des objets ont été trouvés, vers 1840, dans l'enclos Larmandie, à gauche de la route, en entrant dans le bourg. Dans la ballastière qui se trouve à droite, on a, plus récemment, mis à jour de curieux puits construits en pierre sèche, d'un diamètre étroit, et ne dépassant pas en profondeur la couche de cailloux roulés. Au dire des témoins oculaires, on n'en a retiré que des ossements d'animaux domestiques et des débris de poterie insignifiants.

Carlat. — Ce plateau basaltique, aujourd'hui dénudé, parle à l'imagination. Là fut autrefois la plus formidable citadelle de tout le midi de la France et le chef-lieu de la plus importante circonscription de la Haute-Auvergne: le vicomté de Carlat. Toutes les grandes opérations militaires qui affectèrent l'Auvergne eurent leur contre-coup à Carlat. Assiégé et pris au IXe siècle par Louis le Pieux, il servit, pendant la guerre de Cent ans, de refuge aux bandes anglaises, qui, de là, ravageaient toute la Haute-Auvergne. Au XVe siècle, Jacques d'Armagnac, qui avait adhéré à la Ligue du Bien Public, y soutint pendant dix-huit mois l'attaque des armées de Louis XI; mais, au bout de ce temps, il dut livrer la place et sa personne à la vengeance d'un roi qui ne pardonnait pas (1477). Marguerite de Valois, fuyant Agen, où elle n'était pas en sûreté, vint s'y établir le 30 septembre 1585 et n'en partit que le 14 octobre de l'année suivante. Le souvenir de son séjour, agrémenté de légendes gracieuses ou légères, comme toutes celles qui font cortège au nom de la reine Margot, est resté très vivant dans le pays. En 1604, le château fut complètement rasé par ordre d'Henri IV, de peur qu'il ne devînt encore le refuge de bandits ou de seigneurs rebelles. L'opération fut si bien exécutée qu'on ne retrouve que des traces de la *fausse braye*, qui ceinturait le rocher, du *Murgat*, qui en défendait l'entrée, du second mur d'enceinte, qui suivait le bord du plateau, enfin des nombreuses constructions qui l'occupaient en entier. Et ce fut, selon l'expression d'Henri III « une mauvaise espine ostée du pied » de la royauté. Ce fut aussi, pour le Cantal, la perte de son plus beau fleuron archéologique. A la fin de l'ancien régime, la vicomté de Carlat appartenait au prince de Monaco.

3me Section. — Botanique.

Herbier de M. le docteur Pradènhes.

Les familles de plantes les mieux représentées dans cet herbier sont, entre autres : les Renonculacées, les Rosacées, les Orchidées, les Liliacées, les Gentianées.

Dans chacune de ces familles, quelques espèces se distinguent par le port naturel de la plante, par la conservation de la forme, de la couleur des feuilles et des fleurs, ou par quelque particularité plus ou moins intéressante.

Les plus remarquables dans la famille des Renonculacées sont la Ficaire, fausse Renoncule, *Ficaria Ranunculoïdes* aux pétales d'un beau jaune vernissé; l'Isopyre, faux Pigamon, *Isopyrum thalictroïdes;* l'Actée en épi, *Actea spicata*, deux plantes rares dans le Cantal cueillies dans le bois de la Condamine, près d'Aurillac; l'Anémone des bois, *Anemone nemorosa*, commune dans les environs d'Aurillac, surtout dans ledit bois de la Condamine; l'Anémone sulfurée, *Anemone sulfurea*, la plante aux grandes fleurs jaunes qui décore à merveille en juin et juillet la région supérieure des pentes du Plomb du Cantal et le sommet lui-même de la butte du Plomb; la Dauphinelle consoude, *Delphinium consolida*, qui conserve indéfiniment dans l'herbier sa belle couleur bleue, sans presque aucune altération.

Les espèces les mieux représentées parmi les rosacées sont la Potentille printanière, *Pontentilla verna*, très commune sur les roches de conglomérat trachytique des environs d'Aurillac et aussi sur les tables basaltiques des plateaux; la Potentille dorée, *Potentilla aurea*, récoltée dans les bois du Lioran et au bas des pentes du Plomb du Cantal, où elle fleurit abondamment en juin et juillet; la Benoîte des montagnes, *Geum montanum*, dont la fleur d'un beau jaune émaille les pentes du Plomb.

La famille des Orchidées comprend dans cet herbier onze espèces d'orchis, parmi lesquels figure l'orchis militaire, *Orchis militaris*, plante bien rare cueillie dans les bois de la Condamine, le seul endroit dans le Cantal où elle ait été signalée.

La famille des Liliacées ne compte que onze espèces de plantes. Les mieux conservées sont la Scille à deux feuilles, *Scillia bifolia;* l'Ornithogale en ombelle, *Ornithogalum umbellatum*; la Gagée des champs, *Gagea arvensis*, trois espèces très communes sur les terrains calcaires des environs d'Aurillac; l'Erythrone dent-de-chien, *Erythronium dens-canis*, très belle plante propre aux ter-

rains schisteux et granitiques; l'Ail des Ours, *Alium ursinum*, très commune dans le bois de la Condamine.

La famille des Gentianées comprend cinq espèces de Gentianes sur les six que compte la Flore d'Auvergne. Les plus remarquables sont : la Gentiane printanière, *Gentiana verna*, la Gentiane ciliée, *Gentiana ciliata* et la Gentiane pneumonanthe, *Gentiana pneumonanthe*. La Gentiane printanière cueillie sur les pentes du Plomb du Cantal est bien représentée dans l'herbier, avec la forme étoilée et la superbe couleur bleue de sa corolle. La Gentiane ciliée fleurit en septembre et octobre sur un terrain calcaire, à la lisière occidentale du bois de la Condamine, elle n'a pas été rencontrée ailleurs dans les environs d'Aurillac. Parmi les Gentianes pneumonanthes réunies dans l'herbier, se trouvent deux pieds de cette plante qui diffèrent notablement de la Gentiane pneumonanthe ordinaire. Celle-ci a une tige *simple* ne dépassant guère 30 centimètres en hauteur et ne portant que de une à quatre fleurs. Les deux pieds en question mesurent chacun 40 centimètres. La tige est rameuse, l'une de ces plantes porte 19 fleurs et l'autre 20. Elles ont été cueillies le 30 août 1896 dans des marécages, près de la gare de Nieudan-Saint-Victor (ligne d'Aurillac à Mauriac); un troisième pied de cette même plante doit se trouver dans l'herbier du Frère Héribaud à qui il a été adressé en 1896.

Ce qui frappe d'une façon spéciale, en feuilletant le bel herbier de M. le docteur Pradènhes, c'est la magnifique conservation des couleurs des plantes desséchées. On croirait que les fleurs les plus délicates viennent d'être cueillies; les séries des Renoncules et des Œillets sont, à ce sujet, particulièrement belles; nous avons remarqué aussi un pied d'*Anemone vernalis*, plante rare dans le Massif Central, dont la coloration lilas-pourpre des fleurs était parfaitement conservée.

On pourrait croire, peut-être, que certaines couleurs se conservent mieux que d'autres, ou que les plantes récemment récoltées sont les seules qui conservent leur aspect naturel. Il n'en est rien, car il nous a été donné d'admirer toute la gamme des couleurs sur des exemplaires récoltés depuis 6, 8, 10 et 15 ans. Par quel moyen M. le docteur Pradènhes arrive-t-il à ce résultat? L'aimable doyen des botanistes du Cantal a bien voulu nous l'indiquer. Il suffit simplement, dès que l'on récolte une plante, de se donner la peine de l'étaler *immédiatement* entre deux feuilles de papier buvard en lui donnant le port qu'on désire lui conserver; le tout est ensuite placé dans le petit carton que l'on a emporté avec soi à la place de la traditionnelle boîte en fer blanc. Enfin la plante est complètement desséchée sans quitter la feuille primitive où elle repose. Dans ces

conditions, la conservation de la couleur est assurée et la plante restera telle qu'elle a été récoltée si l'on a soin de la mettre à l'abri de l'attaque des insectes par un traitement au bichlorure de mercure.

Tous nos membres qui s'occupent de botanique nous sauront gré de leur donner ci-après une florule phanérogamique du bois de la Condamine que nous devons à l'extrême obligeance de M. le docteur Pradènhes.

Florule phanérogamique du Bois de la Condamine.

Mois de floraison : 3-5 Mars, Avril et Mai.

Scilla bifolia (Scille à deux feuilles).
Lathræa clandestina (Lathrée clandestine).
Daphene mezereum (Daphené bois-gentil).
Anemone nemorosa (Anémone des bois). — Très commune dans tout le bois.
Pulmonaria saccharata (Pulmonaire sucrée).
Stellaria holostea (Stellaire holostée).
Arum maculatum (Gouet tacheté).
Symphytum tuberosum (Consoude tubéreuse). — Très commune dans tout le bois.
Primula elatior (Primevère élevée). — Très commune dans tout le bois.
Primula officinalis (Primevère officinale).
Oxalis acetosella (Oxalide petite-oseille).
Viola canina (Violette de chien).
Isopyrum Thalictroides (isopyre faux-Pigamon). — Espèce rare dans le Cantal. Se trouve au bord du chemin qui part de la passerelle sur le ruisseau de Mamou et conduit au bois.
Glechoma hederacea (Gléchome, lierre terrestre).
Veronica chamædrys (Véronique petit-chêne).
Euphorbia amygdaloides (Euphorbe amandier).
Dentaria pinnata (Dentaire pennée). — Espèce assez rare; se trouve en abondance dans diverses parties du bois; elle n'a pas été signalée ailleurs dans les environs d'Aurillac.

Mois de floraison : 5-7 Mai, Juin et Juillet.

Fragaria vesca (Fraise comestible).
Paris quadrifolia (Parisette à quatre feuilles). — Espèce assez commune dans le bois, surtout dans sa moitié occidentale.
Convallaria maialis (Muguet de mai). — Ne se rencontre que sur un espace très limité, à peu près à égale distance entre la grange et la lisière occidentale du bois, non loin de sa limite inférieure, au-dessus du pré.
Convallaria multiflora (Muguet multiflore).
Allium ursinum (Ail des ours). — Croît surtout dans la partie orientale du bois. On le trouve aussi à l'endroit où se localise le muguet de mai.
Tamus communis (Tamier commun).
Carex silvatica (Laiche des bois).
Aquilegia vulgaris (Ancolie).

Orchis militaris (Orchis militaire). — Espèce très rare dans le Cantal, où elle n'a été signalée que dans le bois de la Condamine. On trouve l'orchis militaire aux deux extrémités orientale et occidentale, mais surtout dans une clairière près de la limite occidentale.

Neottia ovata (Néottie ovale). — Cette espèce se rencontre dans la même clairière que l'orchis militaire.

Epipactis pallens (Epipactis jaunâtre). — Cette espèce se rencontre dans la même clairière que l'orchis militaire.

Neottia nidus avis (Neottie nid-d'oiseau). — Rare dans le bois. Se trouve entre la grange et la lisière occidentale.

Asperula odorata (Aspérule odorante). — Abonde dans tout le bois.

Doronicum pardalienches (Doronic pardalianche).

Helianthemum vulgare (helianthème commun).

Lychnis flos cuculi (Lychnis fleur de coucou).

Myosotis silvatica (Myosotis des bois).

Euphorbia dulcis (Euphorbe doux).

Orobus tuberosus (Orobe tubéreuse). — Très abondante dans tout le bois.

Coronilla varia (Coronille bigarrée).— Se trouve à la lisière occidentale du bois.

Rhinanthus major (Rhinante majeur).

Geum urbanum (Benoîte commune).

Actæa spicata (Actée en épi). — Très rare dans le Cantal ; se trouve dans une haie, à la lisière occidentale du bois.

Orchis conopea (Orchis moucheron). — Croît dans la clairière près de la lisière occidentale du bois.

Stellaria graminea (Stellaire graminée).

Milium effusum (Millet étalé).— Cette espèce est dispersée un peu partout dans le bois.

Melica uniflora (Mélique uniflore). — Cette espèce est dispersée un peu partout dans le bois.

Lilium Martagon (Lis Martagon).

Mois de floraison : 7-9 Juillet, Août et Septembre.

Melilotus arvensis (Mélilot des champs).

Trifolium medium (Trèfle intermédiaire). — Dans la clairière, près de la lisière occidentale du bois.

Lathyrus silvestris (Gesse des bois).

Campanula rotundifolia (Campanule à feuilles rondes).

Hieracium nemorense (Epervière des bois). — Espèce très commune dans tout le bois.

Phyteuma spicatum (Raiponce en épi).

Solidago virga aurea (Solidage verge d'orge).

Impatiens noli-tangere (Impatiente n'y-touchez-pas).

Epilobium roseum (Epilobe rose).

Circæa Lutetiana (Circée parisienne). — Très abondante dans la moitié orientale du bois.

Valeriana officinalis (Valériane officinale).

Rosa arvensis (Rose des champs).

Stachys silvatica (Epiaire des forêts).

Brunella vulgaris (Brunelle commune).

Brunella grandiflora (Brunelle à grandes fleurs).

Betonica officinalis (Bétoine officinale).

Mois de floraison : 9-10 Septembre et Octobre.

Gentiana ciliata (Gentiane ciliée). — Croît à la lisière occidentale du bois ; elle n'a été signalée nulle part ailleurs dans les environs d'Aurillac.

Un orchis nouveau pour la flore d'Auvergne. — M. le docteur Richon, médecin-major, a découvert le 31 mai 1902, un orchis nouveau sur les escarpements du flanc droit de la haute vallée de la Cère, à 200 mètres au-dessus de l'entrée S.-O. de la percée du Lioran (Cantal) et à 1,200 mètres d'altitude.

Des spécimens de cet orchis, qui nous semblait être *l'Orchis Pallens*, L. Urant. 292, ont été examinés par le savant botaniste qu'est notre distingué compatriote frère J. Héribaud qui, par l'étude complète des caractères de cette plante, a confirmé notre première détermination.

L'Orchis pallens, est non seulement nouveau pour l'Auvergne, mais encore pour le Massif Central; c'est donc une importante acquisition pour notre flore locale.

Cette espèce n'était encore connue en France que sur un nombre restreint de points ; elle ne se développe d'ailleurs, comme plusieurs autres espèces du même groupe générique, que par colonies peu étendues et très localisées, formées d'individus peu nombreux ; il en est ainsi au Lioran, où le docteur Richon en a compté à peine une vingtaine de pieds constituant la totalité de l'ilot qu'il a su découvrir.

L'excellent docteur ayant eu soin, en vrai botaniste, de ne cueillir que quelques exemplaires avec bulbes, grâce à cette sage précaution, ce bel Orchis pourra se perpétuer et se multiplier sur d'autres points. Si les botanistes herborisants avaient agi avec la discrétion intelligente et scientifique de M. le docteur Richon nous n'aurions pas aujourd'hui le regret de constater la perte de l'*Orchis palustris* que nous trouvions dans les prairies humides de Marmillat près d'Aulnat ; et l'*Orchis pallens*, n'aurait pas disparu de plusieurs localités des Alpes, du Dauphiné, et des Pyrénées où ses colonies deviennent de plus en plus rares.

D'après Lamarck et de Candolle (fl. fr. III, p. 250) l'Orchis pallens aurait été trouvé autrefois à Montmorency par Thuillier et à Folleville, près d'Orléans, par Duby, mais les botanistes modernes ne l'ont pas retrouvé à ces deux localités ; il est même permis de douter de l'exactitude de ces indications attendu que cette espèce est caractéristique de la zone subalpine, et ce n'est qu'accidentellement qu'elle descend dans les vallées inférieures.

Qu'il me soit permis d'adresser nos meilleures félicitations à M. le docteur Richon pour avoir enrichi notre belle flore d'Auvergne d'une espèce rare et très remarquable.

Note sur le hêtre pliocène de l'Auvergne. — M. Lauby a indiqué les intéressantes conclusions de M. Franz Krasan exposées dans une communication allemande ayant pour titre : Le hêtre pliocène de l'Auvergne, dont il a fait la traduction.

En voici les conclusions :

D'après les recherches du comte de Saporta, le hêtre pliocène des cinérites du Cantal se montre comme une modification progressive du *F. ferruginea* Ait. existant encore dans l'Amérique du Nord, et ce dernier comme une variété du hêtre de l'aquitanien de Manosque, hêtre tertiaire plus ancien, *F. pristina* Sap.

D'après M. Krasan le hêtre actuel de l'Europe, *F. silvatica* L., peut à peine porter le nom de type unitaire et il le peut encore moins dans les périodes passées depuis le Cenomanien jusqu'au temps présent.

Dans le hêtre pliocène des cinérites du Cantal, nous apercevons un degré de transition qui conduit par une direction progressive au *F. silvatica.* Mais d'une manière semblable en Italie, le hêtre qui au commencement était remplacé la plupart du temps par l'élément de forme de *F. ferruginea* se transforme dans le cours du miocène, du pliocène, du quaternaire en *F. silvatica*, la même tendance se remarque pour *F. ferruginea* et même pour les hêtres de l'extrême nord (Groënland) pendant la période tertiaire. On peut donc dire, partout où il y avait eu de ces arbres sur l'ancien continent quelle que soit la forme des feuilles qu'ils aient eue à l'origine, que tous avaient en eux un même mouvement de formation sensible, tous ont échangé, dans le cours des générations innombrables qui se sont succédé, leurs éléments de formes antérieures avec d'autres ; et on peut dire avec des éléments pareils à ceux qui rapprochent du hêtre actuel. Ces derniers furent plus tard remplacés par d'autres qui ressemblent encore davantage au hêtre existant jusqu'à ce qu'enfin le feuillage et par correspondance aussi le fruit, aient pris le caractère du hêtre actuel, *F. silvatica.*

Dans l'Amérique du Nord ce mouvement progressif de transformation s'arrête à la formation du *F. ferruginea*, tandis qu'en Chine comme il paraît, il a atteint le degré du *F. pliocenica* Sap. Au Japon en grande partie l'élément de la forme du *F. Sieboldii* Endl. (6-10 nervures secondaires de chaque côté, qui se terminent dans les sinus du bord des feuilles largement crénelées) l'a emporté, ce qui n'a lieu qu'accessoirement pour le hêtre d'Europe.

Sans doute aussi, dans le hêtre pliocène, le feuillage d'un seul e

même arbre présentait des formes variées. Dans plusieurs empreintes on peut voir distinctement la différence entre la feuille qui se trouve à l'extrémité de la pousse et celle qui se trouve au bas.

En outre parmi des feuilles de 11-14 nervures secondaires de chaque côté, il s'en présente aussi qui n'en n'ont que 9 à 10, dans *F. silvatica*. Seulement il n'est pas démontré si cet arbre ou tronc en a porté seul ou si elles étaient mélangées avec la forme propre du *F. pliocenica*.

L'admission d'une émigration du hêtre commun, comme *F. silvatica* est superflue, aussi bien pour la France que pour la Styrie, l'Italie et d'autres contrées de l'Europe.

La formation pouvait s'accomplir, quoique ce ne fut pas en même temps partout, dans les localités les plus diverses de l'ancien continent, dans le même sens, sans participation d'éléments qui seraient survenus, et cela, comme conséquence d'une force vitale, pour laquelle nous trouvons bien dans les conditions extérieures d'existence de la plante, des circonstances qui l'activent ou l'arrêtent, mais dont nous ne trouvons pas la véritable cause.

Cette traduction a valu à son auteur l'intéressante lettre suivante du distingué paléophytologue qu'est notre érudit compatriote, M. Pierre Marty.

Lettre de M. Pierre Marty. — « Puisque vous étudiez le hêtre fossile des Cinérites (auquel je viens de consacrer un mois de recherches), vous avez certainement lu ce qu'on dit de Saporta dans ses nouvelles observations sur la flore de Mogi.

La comparaison de son texte et de celui de M. Krasan est fort instructive, car elle montre la façon propre à chacun de ces naturalistes de comprendre l'évolution en botanique.

De Saporta la conçoit à la façon des darwinistes. Il voit dans l'espèce une propension *intrinsèque* à la variation, une force évolutive incontingente, qui se manifeste même sans être sollicitée par les causes ambiantes.

Cette notion se dégage très clairement de son ouvrage l'*Evolution végétale*, en collaboration avec Marion.

Dans une série de très beaux mémoires : *Beitrage zur Erforschung, der Atadischen Formen an Abenden Pflanzen und ihrer Bezahungen zu den Arten ihrer Gattung* — den Kochriften der kais. Akademie des Wissenschaften in Wien. mathem-natur w.classe 1888, Bd. LIV-2 Folge 1888, Bd. LV. — 3 Folge 1889. Bd. LVI — *Untersuchungen über Ontogenie und Phylogenie der Pflanzen auf palæontologischer Grunlage*, ibidem 1890 BD. LVII. M. Krasan, en collaboration avec von Ettingshausen a exposé une façon fort diffé-

rente dans son principe, sinon dans ses manifestations, de comprendre l'évolution végétale. Ces auteurs ont constaté que, outre le type foliaire dit normal, beaucoup de Cupulifères en produisent d'autres, nettement définis, mais subordonnés et en quelque sorte accessoires qu'ils nomment « éléments de forme ». C'est ainsi que dans le seul *Fagus silvatica* L., ils distinguent les éléments de forme suivants : *1 forma normalis; forma plurinervia; 3 forma cordifolia; 4 forma crenata ; 5 forma dentata* ; *6 forma oblonga; 7 forma macrophylla*; *8 forma duplicato-dentata; 9 forma attenuata* ; *10 forma curvinervia; 11 forma sublobata; 12 forma nervosa, et 13 forma parvifolia.* Or ils ont observé que, sous certaines influences accidentelles, gelées de printemps, piqûres d'insectes, les feuilles tombent et sont remplacées par d'autres d'un type tout différent, qui souvent se fixe et reste stable. Dans ce cas la forme normale fait place à un élément de forme qui devient par suite le type dominant. Mais parmi ces éléments de forme qui prennent parfois la place prépondérante, il s'en trouve souvent qui reproduisent trait pour trait une forme fossile.

De là à voir une récurrence atavique il n'y a qu'un pas.

Les auteurs le franchissent prudemment, mais le franchissent.

C'est ainsi qu'ils sont amenés à dire : « L'espèce, hetérotype et polymorphe, parmi les Cupulifères, n'est qu'une association de formes, les unes successives, les autres contemporaines. »

Cette façon de comprendre l'espèce en paléontologie végétale est assez nouvelle, car au lieu de nous montrer une entité évoluant en dehors de toute sollicitation externe, par une sorte d'impulsion subjective et incompréhensible, elle nous la montre au contraire comme formée depuis un passé lointain de la synthèse d'une collection d'éléments de forme prêts à prédominer ou à reprédominer sous certaines sollicitations externes, mais dans ce cas seulement. Les recherches que je fais depuis six ans sur la morphologie foliaire de certains groupes, celui des Bétulacées entr'autres, m'ont amené à partager entièrement les vues des savants de Gratz.

L'étude du hêtre, comme vous avez pu le constater, puisque vous étudiez celui des cinérites, confirme absolument ces vues.

Le hêtre fossile du Cantal présente d'ailleurs, selon les gisements, des éléments de forme assez distincts. Dans la flore de Joursac que je vais publier en collaboration avec le frère Héribaud, les feuilles de hêtre sont très petites et présentent des crénelures à sinus convexes terminés par une petite pointe très vive et très courte. Le type de Niac de la Mougudo de Saint-Vincent est plutôt, mais non complétement celui de *F. ferruginea* Ait.

Par contre celui de Lasclausades est presque le *F. silvatica* actuel.

M. Krasan, à qui j'en ai envoyé de beaux échantillons, a pu s'en convaincre. »

Je remercie M. P. Marty de cette très intéressante note qui complète si bien l'étude de M. Krasan et qui jette un jour nouveau sur l'évolution végétale.

§ IV.

TOURISME.

Malgré les pronostics peu rassurants des météorologistes, les membres de l'excursion organisée par la Société des Amis de l'Université n'hésitaient pas, le dimanche 20 mai, à prendre le train de 4 heures 47 du matin pour se rendre à Aurillac, où se tient leur premier Congrès.

Au départ nous commencions à espérer une belle journée, lorsque le ciel s'assombrit peu à peu et redevint menaçant; et cependant lorsque, à Arvant, nous quittâmes le bassin de Brioude pour rejoindre à Lempdes la vallée de l'Allagnon, le soleil reparut éclairant de ses rayons les merveilleuses beautés qui, tour à tour, se succédaient.

D'Arvant a Murat.

En franchissant les limites du département du Puy-de-Dôme, on quitte tout à coup et pour longtemps cette belle végétation qui caractérise la Limagne. Le sol aride et montueux, les terrains pauvres et peu cultivés, les habitations plus rares, la végétation moins vigoureuse qui s'offrent à l'œil du voyageur peuvent lui faire croire qu'il passe dans un autre climat. C'est aussi le commencement de la série des grands accidents volcaniques qui contribuent à faire de la vallée de l'Allagnon, tout aussi pittoresque et certainement plus belle que la vallée supérieure de l'Allier, une des plus magnifiques vallées de la France centrale; elle se resserre en un magnifique défilé formé par de hautes falaises, tandis que la voie ferrée franchit plusieurs fois la rivière et s'engage dans de nombreux tunnels.

Voici la tour ruinée du château de Léotoing qui se dresse à notre droite, au sommet d'un rocher très escarpé; à ses pieds l'Auze se réunit à l'Allagnon formant un petit bassin de prairies d'une agréable fraîcheur; la terre de Léotoing a appartenu, pendant longtemps, aux dauphins d'Auvergne (*V.* Section archéologique). La rivière décrit un grand méandre autour du promontoire qui porte le village et le château restauré de Torsiac; là se dressent de grands escarpements aux talus verdoyants couronnés de magnifiques co-

lonnes de basaltes accolées. Puis ce sont les confluents de la Sione et de la Voirèze avec l'Allagnon, et bientôt nous pouvons admirer les belles orgues basaltiques de Blesle et Baborie. A Grenier-Montgon nous entrons dans le département du Cantal, c'est le commencement de la charmante vallée de Massiac, véritable petite Limagne à laquelle il ne manque que l'étendue. Les prairies y sont enrichies d'arbres fruitiers, les jardins nombreux, les pentes méridionales sont couvertes de vignes, tandis que sur les pentes opposées végète le sapin, ce qui forme un remarquable contraste; là s'épanouit aussi une petite colonie de plantes méridionales. Toute cette région est riche en filons de stibine que l'on exploite.

A droite et à gauche, en haut du plateau basaltique se trouvent les chapelles de Saint-Victor et de Sainte-Magdeleine, dont le prétendu miracle a donné naissance à une légende que conserve la tradition populaire.

La petite ville de Massiac, à laquelle on arrive par une belle allée de peupliers, se trouve située au confluent de l'Allagnon et de l'Allagnolou; c'est une ancienne seigneurie de la maison d'Espinchal.

Après avoir quitté cette première station cantalienne, les montagnes deviennent plus hautes et plus boisées; ce sont des basaltes, des orgues, des taillis de chênes, des vignes en terrasses. Au fond de la vallée des prairies d'un vert foncé et des bouquets de chênes; puis des hêtres et des bouleaux. Bientôt se dessinent les tours en ruines du château d'Aurouze et l'on arrive à Molompize qui est dominé au sud-est par le suc de Védrines, volcan basaltique bien conservé. La culture de la vigne cesse en ce point, une végétation arborescente plus froide lui succède et bientôt la vallée se rétrécit en formant une gorge très encaissée qui donne naissance aux magnifiques « étroits » de l'Allagnon; le flanc droit de la vallée presque à pic est boisé, le côté opposé offre de beaux ravins dont l'un d'eux débouche en face les ruines du château de Veauclair, ancien prieuré bâti sur les bords du torrent. En continuant de remonter cette pittoresque vallée, la ligne passe non loin de Saint-Mary-le-Cros, puis Ferrières d'où l'on aperçoit les ruines du château d'Aubejac; la gorge de plus en plus profonde est limitée par de grands escarpements boisés et tailladés de ravins; la rivière forme toute une série d'étroits et de bassins au fond du pittoresque défilé qui s'ouvre au Pont-du-Vernet pour former le bassin de Neussargues. C'est au Pont-du-Vernet que M. Pagès, de Murat, a découvert récemment un dépôt diatomifère des plus intéressants, car il renferme une flore fossile excessivement remarquable. Voici les ruines imposantes du château de Merdogne qui couronnent le plateau basaltique au pied duquel se trouve Joursac, célèbre par ses gisements fossiles (faune

et flore qui appartiennent au Miocène supérieur); sur la droite on aperçoit les conforts de la Planèze et l'on observe au fond et sur les flancs inférieurs de la vallée qui s'élargit de plus en plus des blocs erratiques et de nombreuses moraines. Les plantes méridionales remontent la vallée de l'Allagnon jusqu'à Joursac et Neussargues, où l'on ne tarde pas à arriver. De là on aperçoit le rocher de Laval, magnifique escarpement basaltique dont les prismes sont disposées en gerbes; plus près se trouvent les abris sous roches ou cuzers, fouillés par M. Delort, et qui ont accusé la présence du renne dans cette région. A la gare de Neussargues on exploite une couche de kieselguhr, couche qui a suggéré à M. Pagès-Allary l'idée de faire des recherches dans les bois de Celles, situés près de la gare de Neussargues, dans la direction du sud-ouest. Le résultat a dépassé ses espérances, et au mois de juin 1901 nous possédions un nouveau dépôt diatomifère qui doit avoir, d'après les documents fournis par notre honorable compatriote, une surface au moins égale à celle du dépôt d'Auxillac; ce dépôt est de tout premier ordre, au point de vue des applications industrielles, bien supérieur en cela aux meilleurs dépôts allemands trop longtemps utilisés en France au préjudice des nôtres. A partir de Neussargues la vallée reste très élargie, partout on remarque des moraines et des blocs erratiques, reste de l'ancien glacier quaternaire qui descendait des montagnes du Cantal; sur la gauche se dessine le château moderne de Celles, construit sur l'emplacement d'une ancienne commanderie de Templiers; à droite, apparait dans un très beau site la tour ruinée du Chaylar. La voie ferrée passe au milieu de la Chapelle-d'Allagnon qui possède une belle église romane; plus loin se dresse, sur le rocher du Muratel, le château de Jarrousset (XIVe et XVe siècles). La vallée s'élargit davantage et l'on peut admirer le bassin de Murat, point de convergence des trois vallées de la Chevade, d'Allagnon, d'Albepierre, et où se dressent les rochers de Bonnevie, d'Anteroche et de Bredons.

Le temps s'est couvert, et c'est avec la pluie que nous descendons à Murat. Tous les points élevés des environs sont couverts de neige; l'ascension du Puy Mary est impraticable, on y renonce et l'on décide d'y suppléer par une excursion au Lioran. La colonne se divise en deux groupes, l'un sous la direction de M. le docteur Girod visite Murat et l'église de Bredons, tandis que l'autre, accompagnant le docteur Gautrez, parcourt à pied la vallée de l'Allagnon pour rejoindre au Lioran les congressistes qui prendront à Murat le train de 11 heures. Murat, au confluent du Bournant et de l'Allagnon, occupe le centre d'un magnifique panorama; bâti en amphithéâtre, il s'étage sur les flancs et à la base conique du rocher de

Bonnevie; il doit son origine au château des vicomtes qui en occupait le sommet, à sa place s'élève une statue en fonte de la Vierge. Le rocher de Bonnevie est formé par des étages de colonnes basaltiques depuis longtemps connues des géologues, les prismes sont à cinq ou six faces et convergent plus ou moins vers le sommet, ceux du centre sont tout à fait verticaux, on peut en détacher qui mesurent de 10 à 15 mètres de long sur un et demi à deux décimètres d'épaisseur; il est peu de grandes collections ou de musées en France qui ne possèdent des prismes de ce monument basaltique. L'église de Murat appartient au gothique-renaissance et possède une Vierge noire, statue miraculeuse sous le vocable de Notre-Dame-des-Oliviers. La ville a des rues étroites et tortueuses, très en pente et pavées d'un basalte glissant; on y remarque particulièrement, place de la Boucherie, nombre de vieilles maisons de la Renaissance. En face de cette ville se dresse l'antique Bredons, le vétéran décrépit des monuments historiques du Cantal, type remarquable du roman auvergnat. Au-dessus de lui s'élevait jadis le château de Beccoire, tandis qu'à ses pieds on remarque le vieux pont gothique veuf de son ancienne Madone. De ce belvédère on découvre un superbe horizon limité par les monts du-Cantal fièrement drapés dans un scintillant manteau de neige.

De Murat a Aurillac.

Malgré notre bonne volonté, le ciel devient de plus en plus capricieux après avoir souri et laissé passer sans contrôle les rayons du soleil, il se rembrunit et ce ne sont plus que des bourrasques accompagnées de grésil et de neige. Aussi, l'étape est un peu dure pour le second groupe qui, en moins de deux heures, doit franchir dix kilomètres de côte; mais, les intéressantes observations à faire le long de la vallée et les splendides échappées que réserve la route dédommagent amplement les voyageurs. C'est d'abord le château d'Anterroche agréablement situé dans un fouillis de verdure. La route qui passe au-dessous longe une coulée de basalte d'âge miocène, sur le flanc droit de la vallée se détache la voie ferrée établie à l'aide de grandes tranchées et d'énormes murs de soutènement. Avant d'arriver au village de la Vaissière, nous avons remarqué des argiles cuites intéressantes par suite des travaux de MM. Brunhes et David, auxquels celles du Puy de Dôme ont donné lieu. Nous passons devant les fours à chaux et le dyke de la Vaissière, puis la vallée se resserre de nouveau entre de hautes montagnes de 1,400 à 1,600 mètres d'altitude d'où se précipitent de nombreuses cascades; le paysage est grandiose. A droite ce sont les gradins escarpés des montagnes de Genneuf, à gauche les

pentes abruptes du Puy de Peyroux couvertes de forêts de sapins. Au-dessus du hameau de Fraisse-Haut on remarque des grottes très curieuses formées de trois étages reliés entre eux par des escaliers intérieurs. La voie ferrée franchit de grands ravins sur des viaducs accrochés au flanc de la montagne. Les cascades sont de plus en plus nombreuses, celle du pont de Pierre-Taillade est particulièrement remarquable, véritable torrent dont les eaux coulent sur le trachyte miocène qui forme tout le fond de la haute vallée de l'Allagnon; çà et là affleurent de nombreux filons d'andésite, roche qui constitue les montagnes environnantes. Nous pénétrons alors dans la forêt du Lioran, la route à pente rapide multiplie ses spirales, côtoie de belles gorges, franchit des précipices profonds. Quel bonheur de vivre dans cette atmosphère rafraîchie par la brise et toute saturée des émanations balsamiques des arbres résineux ! La route serpente parmi les sapins couverts de lichens barbus formant comme une chevelure grisonnante adaptée par le nature; sous leurs ombrages s'épanouissent de fraîches fleurs qui récréent au milieu des ruines amassées par les efforts du temps, la flore y est brillante et célèbre par l'abondance des espèces rares.

Nous cueillons sur le bord de la route quelques pieds de *Petasites albus* possédant, ce qui est rare, feuilles et fleurs; dans ce cas la floraison a été prolongée par suite de l'abaissement de température, de telle sorte que la plante a pu épanouir ses feuilles, alors que les fleurs n'étaient pas encore flétries, ce qui se voit rarement. L'*Orchis maculata* était abondant, ainsi que *Primula elatior*, mais nous n'avons trouvé qu'une petite colonie de *Saxifraga stellaris* dont nous avons pris quelques exemplaires. Bientôt s'offre à nos regards le site grandiose du Lioran, faîte de la traversée du Cantal. La vallée est d'une majesté alpestre, les montagnes plongent rapides jusqu'au torrent. L'influence de l'exposition est très sensible ici même, car tandis que les pentes Nord sont couvertes de sapins, ce sont les plantes de la zone tempérée, les arbres à feuilles caduques, qui garnissent le versant Sud. Vers l'amont, la montagne du Lioran ferme la vallée de son large cône, lui aussi habillé de sapins; de tous côtés c'est l'eau cristalline qui ruisselle sur les pentes formant de petits torrents qui se précipitent de cascades en cascades. Juste en face la gare, une arche de pierres enjambe l'étroite coupure où roule l'Allagnon à peine née ; sur l'autre rive, se trouvent la maisonnette des employés du chemin de fer, l'hôtel de la Compagnie d'Orléans et le Grand-Hôtel tenu par M. Daude, où nous attendait un déjeuner copieux que l'air plus que vif de la montagne eût suffi à rendre excellent s'il ne l'eût été déjà. Tout le monde se retrouve à

la gare et le train s'engouffre dans le beau tunnel qui nous fait passer du bassin de la Loire dans celui de la Garonne. Le chemin de fer débouche par une forte pente dans la pittoresque vallée de la Cère, c'est un véritable changement à vue. Ici le torrent gronde au fond d'un ravin escarpé, une végétation luxuriante donne au paysage un air riant, et sur les versants découverts s'étagent de nombreux pâturages encadrés de haies vives. Les ouvrages d'arts se succèdent rapidement. Nous sommes au cœur du Massif cantalien ; de toutes parts les hautes cimes se dressent, le piton aigu et décharné du Puy Griou se profile fièrement au-dessus de Saint-Jacques-des-Blats ; en face, un magnifique empâtement de montagnes sert de socle à la bosse ronde du Plomb du Cantal. Là, au centre du cratère du plus puissant volcan de la France centrale, dans le décor grandiose de ce qui est demeuré des antiques convulsions du globe, comment ne pas songer aux récentes éruptions dont la Martinique vient d'être le théâtre? L'imagination transportée se figure ces laves incandescentes, ces jets de vapeur, ces sublimations salines, l'horreur qui devait remplir jadis ces lieux affreusement ravagés, spectacle évanoui, remplacé par la nature la plus charmante, la plus gracieuse, la plus pittoresque. Cependant il y a comme une vie toute chaude encore dans ces scories et ces laves brunes du Cantal; il semble que ces blocs erratiques ne sont qu'arrêtés dans leur course, il semble que tout cela pourrait remuer tout à l'heure, qu'un souffle un jour pourrait bien une fois de plus secouer cette effroyable tempête, produite par des forces redoutables qui agissaient en un temps où nul œil humain ne pouvait les contempler et qui sommeillent maintenant; qui sait pour combien de temps? sous les quelques mille mètres d'écorce qui forment le manteau chiffonné de notre Massif central. Mais voici que la vallée s'étrangle en un étroit défilé; c'est le pas de Compaing, c'est-à-dire le pas terrible où nul n'oserait s'aventurer sans compagnon, c'est une suite de gigantesques escarpements, de ravins creusés par la Cère qui au fond saute bruyamment de rochers en rochers en formant des rapides et des cascades. La route, taillée en corniche, s'accroche au flanc de la déchirure et, soutenue par de grands travaux de maçonnerie, serpente au-dessus de l'abîme; ce n'est pas sans un frisson que le regard plonge jusqu'au fond vertigineux de ce précipice où le torrent gronde. « Le vent qui souffle gémit comme l'ahan terrible de la lutte figée » au cœur du basalte! Une épouvante vous prend!... En vain des » milliers de printemps ont recréé de la vie autour de ces désastres, » tapissé de prairies les flancs de l'abîme, comblé les crevasses de » fleurs et d'arbres, sans masquer l'horreur furieuse du gouffre où

» s'entassent ces titaniques cadavres de pierres. (AJALBERT.) » La nature se montre là dans toute sa sauvagerie effrayante et dans toute sa nudité.

Que c'est affreux ! que c'est beau ! Tels sont les deux cris qui, instantanément, s'échappent de nos poitrines. Puis, tout s'apaise.

De nouveau la Cère coule dans les prairies, en face de Thiezac, joliment enchâssée dans un pli de la montagne. Au delà commence le pas de la Cère, site sauvage, fissure profonde dont les parois formidables étranglent la rivière qui a de la peine à s'y frayer un passage; les murailles de cette gorge, qu'à leur prodigieuse élévation on dirait être l'œuvre des géants, sont dues à l'action lente et infatigable des eaux; elles plongent à pic dans une exubérante végétation, véritable gouffre de verdure, vide effroyable qui donne le vertige. Brusquement l'aspect de la vallée se transforme; aux paysages tourmentés succèdent une plaine verdoyante, des sites pleins de calme et de douceur. Voici Vic dans un charmant lit de verdure, ourlé de peupliers et de frênes, pays fertile aux vastes prairies dominées par des montagnes diaprées de pâturages et de bois dont les masses s'élèvent, s'échelonnant en plans successifs vers l'amont, tandis que vers l'aval elles s'abaissent, s'ouvrent et se fondent dans un immense horizon fuyant; Vic, aux eaux bienfaisantes, se tasse à leur pied à l'entrée d'un ravin où bondit l'Iraliot, affluent de la Cère paresseuse, qui trace ses courbes adoucies dans l'herbe touffue; c'est la plaine post-glacière formée par le recul du glacier et limitée par la moraine frontale de Carnejac. Au-dessus de Polminhac se dessine la silhouette féodale du château de Pestel, fièrement campé sur son rocher. Plus loin, Clavière et Vixouze, Caillac et le Doux montrent dans la verdure leurs vieilles tours et leurs façades blanches. La voie s'engage dans la tranchée de Carnejac et débouche dans la belle plaine d'Arpajon, véritable mer de prairies dans un magnifique cadre de collines, et arrive à Aurillac en franchissant la Jordane sur le pont Bourbon. Les membres de la Société de la Haute-Auvergne sont venus recevoir à la gare leurs amis de Clermont. Le soleil a daigné se montrer pour cette circonstance, et puisque l'on dispose d'un après-midi, il faut bien l'employer. Le temps de passer à l'hôtel et les congressistes se mettent en route pour le Puy Courny et le gisement préhistorique de Veyrac, situés à peu de distance d'Aurillac. Cette excursion, trop brève pour qu'on put trouver quelque chose de particulièrement intéressant, a permis, grâce au temps relativement beau, de jouir d'un magnifique panorama. De ce point, en effet, on a une belle vue de la coquette ville d'Aurillac qui semble assise entre deux collines qui la bordent, le bois de Lafaye et le roc de Castanet. On domine le confluent de la Jordane et

de la Cère, à la jonction de deux grandes et jolies vallées. A nos pieds s'étale la plaine d'Arpajon, et au dernier plan se dressent les collines cristallines qui forment la partie septentrionale de la contrée qui devient au Sud la Châtaigneraie.

Le retour à Aurillac a lieu vers les six heures. Nous allons visiter le beau Musée de M. Picard, et l'on se rend au théâtre pour être reçu solennellement par la Société de la Haute-Auvergne, par la municipalité et entendre la conférence de M. Brunhes. Le punch d'honneur qui nous est offert par nos nouveaux amis clôture cette première journée. Le lendemain, sous la conduite de M. Roger Grand, l'aimable archiviste du département, un groupe visite la ville d'Aurillac, qui montre avec orgueuil la place du Palais-de-Justice et son square, la maison consulaire, ce joyau du XVIe siècle, l'église Saint-Géraud et celle de Notre-Dame-aux-Neiges, et là-haut, sur la colline, le vieux château de Saint-Etienne, rajeuni pour servir d'école. On parcourt l'aride promenade du Gravier, où se trouvent les statues du grand pape Gerbert et du général Delzons, enfin on consacre quelques instants aux Musées de peinture et de sculpture. Un autre groupe visite l'intéressante collection préhistorique de M. Aymar et le bel herbier de M. le docteur Pradènhes, doyen des botanistes du Cantal. Aussitôt après le déjeuner, nous partons en voiture pour Saint-Cernin et Tournemire, en compagnie de MM. Fesq, Aymar, Puech, Eloy, Delteil, Delmas, Grand, Savin, Bancharel, Robert, Bonnafeix, membres de la Haute-Auvergne, auxquels se sont jointes Mmes Grand et Savin.

D'Aurillac a Tournemire.

Après avoir quitté Aurillac, la route décrit une grande courbe et passe aux quatre chemins ; on laisse à droite le château restauré de Monteyli, puis on traverse le bourg Noçaille, où l'on remarque à gauche et non loin de la route, les restes d'une vieille tour carrée, ancien donjon, aujourd'hui converti en maison d'école. A gauche, c'est Reilhac et son église romane; Jussac que l'on voit sur le bord de la route, dans le bas de la vallée de Marmanhac, est arrosé par la petite rivière d'Authre qui féconde les belles prairies de son territoire; les pentes sont couvertes par de magnifiques forêts de hêtres frais et vigoureux qui donnent à l'ensemble un air de beauté qu'on ne voit pas sans plaisir et sans étonnement. Le soleil qui jusque-là avait daigné nous sourire se cache, les nuages réapparaissent plus sombres que jamais, et bientôt la pluie, la neige, tombent par rafales. La route monte en tranchée ; à droite se dresse la roche basaltique de Cante-Perdrix, et un peu au delà, sur un mamelon, le château de Nozières.

Après avoir franchi la rivière de Girgols, qui se déroule dans une magnifique vallée, nous arrivons à Fonbulen et nous descendons au milieu des taillis et des bois de hêtres vers Saint-Cernin, par la route qui borde en corniche la vallée de la Doire. La pluie a cessé et nous arrivons à Saint-Cernin par un temps relativement beau. Nous y sommes fort bien reçus par M. Bastid, maire; Gibert, pharmacien, et Desclaux, receveur d'enregistrement, qui ont tenu à nous offrir un lunch. Après la visite de l'église romane et de ses admirables boiseries sculptées, nous prenons la route de Tournemire. De nombreuses prairies, les plus riches peut-être du département, occupent le fond de la vallée; des bois d'essences diverses couvrent à peu près toute la partie gauche; la rivière de Doire et les ruisselets qui la fécondent, s'unissent à l'envi pour embellir cette superbe vallée où l'archéologue trouve matière à de beaux souvenirs. C'est d'abord le château d'Anjony, intéressant par sa situation pittoresque au sommet d'un roc escarpé, son élégance et la certitude de sa date. M. le lieutenant de Leotoing, qui en est le propriétaire, a bien voulu nous en faire les honneurs; M. le curé de Tournemire nous a fait visiter la très vieille église de ce village qui renferme des peintures à fresques, des sculptures en bois et une épine de la sainte couronne rapportée, croit-on, de la première croisade par Rigald de Tournemire. Le temps s'est maintenu assez beau jusque-là et si l'horizon voilé ne permettait pas de voir au loin, le coup d'œil des vallées verdoyantes avec leurs crêtes couvertes d'un scintillant manteau blanc était extrêmement curieux. Les congressistes ont eu à leur retour le spectacle vraiment peu banal d'une chute intense de neige au milieu d'un bois en pleine végétation, ils en ont oublié le froid qui n'était, d'ailleurs, pas bien terrible. La neige n'est tombée que peu de temps et le retour s'est effectué en somme comme l'aller, dans de bonnes conditions.

A huit heures, nous étions à Aurillac où les congressistes clermontois ont reçu à dîner, à l'hôtel Saint-Pierre, les membres du bureau de La Haute-Auvergne pour les remercier de leur chaleureux et sympathique accueil; des conférences scientifiques ont terminé cette soirée.

Mardi matin, la pluie et la neige se succèdent avec une régularité déconcertante, il faut renoncer à la visite si intéressante d'Arpajon et de Carlat, excursion absolument remarquable au cours de laquelle il nous aurait été donné de visiter de beaux vestiges gallo-romains, de reconnaître le thalweg de l'ancienne rivière pliocène comblée par le basalte; d'apprécier la puissance des phénomènes de dénudation; d'admirer les abîmes creusés par les eaux de fusions des anciens glaciers; de cueillir des représentants de la flore méri-

dionale là en contact avec ceux de la flore subalpine; de faire provision de silex taillés; d'évoquer le souvenir de Marguerite de Valois; enfin, et surtout, de pouvoir saluer la modeste tombe du géologue cantalien J.-B. Rames.

Mais si tout cela n'a pas été notre partage, nous avons visité en détail, grâce à l'obligeance de M. le docteur Fesq, le remarquable musée Rames, ce qui nous a amplement dédommagés.

Rames fut un des premiers géologues d'Auvergne, et ses travaux, malgré les connaissances nouvelles qu'on a acquises, font encore autorité sur beaucoup de points. Chercheur habile et infatigable, il a découvert et réuni une foule de pièces qui constituent une collection d'un prix inestimable.

La visite terminée, les congressistes se rendent à la gare pour le départ. Plusieurs membres de la Haute-Auvergne sont venus les saluer; quelques-uns vont même les accompagner jusqu'au Lioran.

D'Aurillac a Clermont.

Le phénomène constaté les jours précédents se reproduit. A quelques kilomètres d'Aurillac, le temps s'éclaircit, la vallée de la Cère, aux crêtes couvertes de neige, apparait dans toute sa majesté, les merveilleux horizons qui se déroulent à nos yeux nous permettent d'apprécier la justesse de l'enthousiaste description signée Monmarché.

Oui! « le Cantal c'est le vertige des hauts sommets maîtres de l'étendue, c'est la majesté des grandes vallées sculptées jadis par de puissants glaciers, où l'horreur des gorges sauvages burinées par les eaux furieuses. Le Cantal, c'est l'ombre mystérieuse des forêts séculaires et plus haut, la lumière des clairs pâturages où vibrent dans l'air léger les sonnailles des troupeaux; c'est l'immensité des hauts plateaux, déserts d'herbage, moutonnant sous le ciel comme une mer. »

Nous arrivons au Lioran... dans la neige; une couche de neige de 10 à 15 centimètres couvre le sol, c'est un vrai paysage d'hiver en plein mois de mai; le coup d'œil est réellement beau.

Après déjeuner, les excursionnistes, à pied ou par le train, se rendent à Murat. C'est là, au buffet de la gare, que le Congrès se termine par une petite fête d'un caractère tout intime. Les congressistes offrent le champagne à leur président, M. le docteur Gautrez. Au nom de tous, M. Accarias, secrétaire général de la Société des Amis de l'Université, remercie M. le docteur Gautrez de la peine qu'il a prise pendant la durée de l'excursion, remerciements bien mérités; car, grâce à notre vaillant président, tout s'est admirablement passé, malgré la mauvaise volonté du temps.

Si ce n'est pas sans regrets que nous quittons cette région si curieuse et si remarquablement belle, c'est du moins avec le secret espoir de revenir dans cette Haute-Auvergne, dont l'air de fraîcheur, d'élégance et de vie, a permis de dire qu'entre les Pyrénées et les Alpes, elle formait une délicieuse image de l'Helvétie, non sans doute aussi grandiose dans ses traits, mais si gracieusement découpée par la nature et parée de si ondoyantes couleurs, qu'elle semblait une jeune et blonde sœur des brunes contrées de l'Alpe.

Ce pays si riche en sites incomparables, l'est davantage encore en souvenirs historiques, tout grand événement y a eu son écho et laissé son reflet. Il n'est pas un point du sol cantalien, pas un recoin de ses plaines ou de ses montagnes, dont le nom ne rappelle un épisode célèbre, une institution illustre. Il suffit de s'arrêter, de voir, d'interroger, et pour peu que l'on fouille les vieilles archives, on fera jaillir l'étincelle cachée sous la cendre des siècles.

Aussi, nous garderons longtemps le souvenir des quelques heureux jours si promptement écoulés au sein d'une nature prodigue de trésors et aux côtés d'amis bienveillants, riches d'esprit et de cœur.

§ V.

MUSÉES.

Grâce à l'aimable obligeance de M. Pierre Marty, je suis particulièrement heureux de pouvoir, dans ce compte rendu, offrir aux Amis de l'Université la primeur d'une monographie du musée Rames, rédigée par la plume alerte de l'un des disciples, aussi autorisé que fervent, du regretté géologue aurillacois.

Cette notice est un exposé du plan et des richesses de ce sanctuaire de la science, où les regards émerveillés du visiteur pourront lire sans fatigue l'histoire complète du beau pays de Haute-Auvergne : sol, climat, flore, faune, anthropologie, folklore ; telles seront les étapes successives qui permettront d'assister aux diverses phases évolutives de cette intéressante région, que l'on aimera davantage en la connaissant mieux.

Une Commission, composée de MM. Boule et Chibret, est chargée de l'organisation de ce musée ; notre érudit compatriote, M. Pierre Marty, a bien voulu, sur la demande de M. Chibret et à titre absolument officieux, s'occuper du classement des trésors que la ville d'Aurillac a le bonheur de posséder.

Musée Rames. — Le musée Rames a été ainsi nommé afin de perpétuer la mémoire du naturaliste qui, le premier, fit une synthèse des notions relatives à la géologie du Cantal, et qui, par l'ori-

ginalité de son esprit et des qualités du cœur, a été l'une des personnalités les plus sympathiques et les plus populaires d'Aurillac.

Ce musée a pour objet de réunir les divers éléments qui constituent l'individualité, le caractère propre de la Haute-Auvergne. Fondation municipale, il a été créé par l'intelligente initiative de M. Fesq, maire d'Aurillac.

Le musée Rames occupe une partie du second étage de la mairie de cette ville. Il possède une grande salle rectangulaire de neuf mètres de côté, dont trois des faces sont garnies d'armoires vitrées, et dont le milieu contient quelques vitrines du modèle de celles de la galerie de paléontologie du Muséum de Paris. Leur nombre s'accroîtra au fur et à mesure des besoins. Trois pièces sont annexées à la grande salle, strictement réservée aux seuls documents cantaliens. Dans l'une de ces salles, destinée à compléter l'exposition du folklore, sera aménagé un intérieur paysan avec les objets usuels employés dans le Cantal; l'autre contiendra des échantillons de provenance non locale, qui serviront de termes de comparaisons à ceux de la grande salle. La dernière pièce sera le cabinet du conservateur du musée.

Le plan du musée Rames est dû à M. Boule.

C'est un musée essentiellement populaire. Un musée de ce genre doit être un livre d'images. Le texte de cet Atlas est *le Cantal*, de MM. Boule et Farges. Le plan du musée est donc celui même du livre, c'est-à-dire un plan rationnel, qui suivra l'ordre chronologique dans lequel les échantillons exposés ont été formés par la nature.

Le visiteur devra commencer sa tournée par la gauche et examiner le contenu des armoires vitrées, en allant du haut en bas de chacune d'entre elles, ainsi qu'on lit les pages d'un livre.

La paroi gauche de la salle sera occupée par la géologie : terrains archéens, houiller, oligocène, roches volcaniques miocènes et pliocènes, alluvions pléistocènes.

Les fossiles seront intercalés à leurs places respectives dans la série des roches.

Sur la paroi faisant face à la porte d'entrée, seront placés des documents météorologiques dus aux observations de M. Ch. Puech.

La flore et la faune étant le produit du sol et du climat, les armoires de cette même face de la pièce contiendront l'herbier Jordan de Puyfol, dont quelques plantes caractéristiques des zones de végétation du Cantal seront exposées dans des cadres spéciaux. Puis viendra une collection d'invertébrés et de vertébrés du pays.

Sol, climat, flore et faune ont réalisé les conditions à la faveur desquelles l'homme s'est établi dans le Cantal. C'est donc à l'homme

cantalien que sont consacrées les armoires vitrées de la dernière face de la salle. L'homme préhistorique sera représenté par les éclats de silex qui jonchent la surface des champs sur une foule de points du Cantal, par les cornes de cerf et les pics en andésite du Mur-de-Barrez, enfin par le mobilier des tumuli. L'homme historique le sera par les objets caractéristiques que le musée sera susceptible d'acquérir. Enfin, le Cantalien actuel nous montrera ses types ethnographiques, ses costumes locaux, ses ustensiles de ménage, en un mot tout ce qui constitue le folklore.

Les échantillons, bien espacés, placés sur chevalets, seront d'un examen facile. Leurs étiquettes, montées verticalement sur des supports métalliques, donneront des renseignements de provenance les plus précis. Enfin, des tableaux explicatifs, rédigés en termes clairs, sans mots techniques, seront multipliés afin de rendre compréhensibles à tous les notions contenues virtuellement dans les objets exposés. De telle sorte, qu'un visiteur qui parcourra le musée dans l'ordre logique pourra, grâce aux tableaux en question, suivre l'enchaînement de tous les éléments qui constituent l'individualité physique et naturelle du Cantal.

Ces tableaux seront complétés, sur le panneau d'entrée de la salle, par les cartes géologiques préhistoriques et botaniques de Rames, ainsi que par d'autres plus récentes, dont celle de M. Boule.

Et ainsi sera réalisée cette tentative d'enseignement populaire par l'image dont nous constatons chaque jour l'efficacité dans d'autres groupes des connaissances humaines; noble enseignement en l'espèce, puisqu'il a pour but de faire mieux connaître, partout mieux aimer par ses habitants cette petite patrie cantalienne, dont l'âme généreuse, active et forte, s'est incarnée dans la personne de J.-B. Rames.

Les matériaux dont est composé le musée Rames sont d'abord les très belles collections de ce naturaliste. Il faut y joindre celle des fossiles végétaux cédée à la ville par M. Rebeyrols, de Niac, ainsi que d'autres provenant de dons divers.

Parmi les séries les plus intéressantes du musée, on peut citer celle des roches archéennes éruptives du pays, celle des vertébrés de l'Infra-Tongrien, de Mons, près de Saint-Flour; celles des mollusques oligocènes du bassin d'Aurillac, ou le *Potamides Lamarchii* et la *Palestaditrina Dubuissonii*, espèces créées d'après ces spécimens, sont admirablement représentés; celle de mammifères pontiens du Puy Courny et des environs de Neussargues, qui fournissent le seul repère par lequel on puisse dater directement certaines formations du volcan de la Haute-Auvergne; celle des roches de ce volcan; enfin, celle tout à fait unique des plantes des cinérites,

plantes étudiées jadis par de Saporta, et dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de cent espèces, presque toutes déterminées, mais la plupart encore inédites.

Il y a donc là les éléments d'un musée des plus instructifs. Mais son installation est loin d'être terminée. Il faut longtemps en effet pour classer et monter une infinité de roches, de fossiles, de plantes, d'animaux et d'objets ethnographiques, dont la spécification et la nomenclature ont beaucoup changé depuis l'époque où ils furent réunis.

Je prie M. Pierre Marty d'accepter mes bien sincères remerciements pour m'avoir adressé et permis de publier cette notice, dont le but est de rendre hommage à la mémoire de l'éminent géologue qui a consacré sa vie à retracer l'histoire du plus grand volcan de la France centrale qu'il a reconstitué, et de chercher à faire connaître et apprécier les précieuses découvertes, les nombreux travaux qui constituent la majeure partie du musée qui porte son nom.

Mais l'œuvre de J.-B. Rames ne se borne pas à l'exposé des doctrines nouvelles établies sur les faits acquis et les matériaux par lui accumulés, il y a aussi pour la compléter — et ce n'est pas son moindre mérite — cette influence salutaire exercée par la vive impulsion qu'il a donnée à son pays en traçant des voies nouvelles qui ont été suivies, qui ont donné et donnent les résultats les plus fructueux.

Rames, admirateur passionné de la nature, possédait en effet le secret de faire aimer les sciences dont elle est la source aussi : par son affabilité extrême, par sa parole imagée, par ses écrits vécus, par sa science pénétrante, par son admirable esprit de synthèse, que de disciples il a formés, que de chercheurs il a suscités, que de vocations scientifiques il a fait éclore ! Pouvait-il en être autrement ? Lisez le passionnant chapitre : « Dans la nuit des temps. », signé Jean Ajalbert, le délicieux écrivain de : *En Auvergne ;* Etudiez *La Création d'après la Géologie* et vous y trouverez, comme le dit notre savant compatriote M. Boule, assistant au Muséum, « une érudition des plus vastes en une langue nerveuse, imagée, pleine de poésie et tout à fait personnelle » ; méditez la *Géogénie du Cantal*, que M. Glangeaud, le distingué professeur de Minéralogie de notre Université, qualifiait naguère de « petite merveille ; » laissez-vous guider par cette *Topographie raisonnée du Cantal*, qui vous conduira au sommet du Griou d'où vous pourrez réédifier l'ancien volcan et admirer la symétrie singulière d'une région dont le curieux ensemble est étroitement analogue à maints traits de la géographie lunaire, et vous comprendrez alors pourquoi une pleïade d'esprits avides de savoir et

curieux de s'initier aux grands problèmes de la terre ont répondu à l'appel du maître et avec joie ont suivi ses pas, heureux d'entrevoir les troublants horizons dont il soulevait pour eux le voile.

L'on a parfois reproché à cet esprit d'élite d'avoir fait dans ses travaux une trop grande part à l'imagination, comme le dit avec beaucoup de justesse M. Boule, son éminent ami « c'est parce que les conclusions du savant étaient parées des séductions d'un style brillant et coloré que des lecteurs *superficiels*, ou *rebelles à l'esprit de synthèse*, ont pu les considérer comme de purs produits littéraires ».

Rames connaissait aussi bien les êtres vivants de sa région, animaux et végétaux, que les roches et les minéraux, et c'est cette profonde érudition jointe à la bonté de son cœur qui lui ont valu non seulement des distinctions méritées, mais aussi et surtout l'amitié des nombreux savants qui l'ont connu et apprécié.

Le temps, qui dans sa marche amortit les impressions les plus vives et estompe inévitablement tout ce qu'il touche, aurait pu envelopper dans l'oubli cette gloire cantalienne, si M. Boule, disciple devenu maître, n'avait fait revivre cette noble figure et assigner à ce naturaliste, aussi savant que modeste, la place d'honneur qui lui est due dans l'histoire de la science.

La mémoire de J.-B. Rames, l'exemple de sa vie resteront désormais vivants parmi nous, parce que le léger parfum qui s'exhale de la plante, aussi rare que belle, qui se nomme reconnaissance, fleure toutes les paroles, tous les discours, tous les travaux cantaliens de son illustre biographe M. Boule; parce que la ville d'Aurillac a acquis ses collections, précieux labeurs, qui perpétueront le souvenir de l'homme de bien qu'elle honore, du citoyen dont elle est fière, du savant qui l'enorgueillit.

Musée Picard. — Nous regrettons bien vivement de ne donner ici la monographie complète de ce musée; cependant, c'est à juste titre qu'il mérite d'être connu et visité et il est bien certain que l'énumération et la description des pièces, aussi intéressantes que nombreuses et variées qu'il renferme, auraient constitué pour nos collègues un ensemble de précieuses indications et, peut-être aussi, la source de nouvelles recherches.

M. Picard a fait aux congressistes un accueil empressé; avec une amabilité exquise il leur a fait les honneurs de ses vitrines dont nous avons pu examiner et admirer toutes les richesses.

C'est un ensemble de collections remarquables d'objets, rassemblés grâce à de longues et patientes recherches et dont le choix dénote chez l'heureux possesseur un grand goût artistique et des connaissances approfondies qui n'ont pas été l'un des moindres attraits de notre visite.

En recueillant, en sauvant de la destruction tous ces précieux témoins des âges écoulés, M. Picard a rendu et rend chaque jour un grand service à la petite patrie, car tous ces documents originaux, activement recherchés et conservés avec soin, contribueront dans une large mesure à la reconstitution de l'histoire du passé de notre pays.

L'énumération suivante, quelque sommaire qu'elle soit, permettra de se rendre compte de son importance :

Carton de l'âge néolithique comprenant une cinquantaine de haches, dont plusieurs de l'époque carnacéenne, remarquables par la forme et le fini du polissage.

Carton de l'âge du bronze avec haches à bords plats, à talons, à douilles, à ailerons, avec épées, poignards, gouge, bracelets, etc.

Carton de l'âge du fer avec francisques, skramasx, pointes de lances, fers de chevaux, etc.

Vitrines d'objets de l'époque gallo-romaine ; statuettes en bronze et en poterie blanche ou d'un rouge samien, fioles lacrymatoires, petits vases de libations, deniers et bronzes de tous les modules, notamment grands bronzes de Germanicus, de Maximianus, de Faustine, de Gordianus ; moyens bronzes de la colonie de Nîmes et une belle pièce gauloise sans légende figurant, au droit, un cheval en liberté et au revers, un type barbu. De la même époque, amphores bien conservées, moulin à bras, cippe, etc.

Le Moyen-âge et la Renaissance sont représentés par des panoplies d'armes : cuirasse, armets, cotte de mailles, épées, fauchards, pertuisanes, hallebardes, tridents, arbalète à cranequin, etc.; par des bahuts, coffrets, serrures, heurtoirs, sceaux, poids, etc.

Vitrine de bijoux d'Auvergne, et de montres Louis XIV, XV, et XVI, du Directoire et du premier Empire.

Emaux, cuivres repoussés, étains, faïences, verreries de la Margeride, de Bohême et de Venise, etc.

Collection de roches locales.

Bibliothèque avec quelques livres d'une grande valeur, notamment une magnifique Bible illustrée de 1614.

Plusieurs curiosités naturelles, parmi lesquelles un bloc de bois avec incrustation intérieure d'un grossier dessin fait sur l'écorce.

Musée de Peinture. — Le plan du nouveau Musée d'Aurillac a été fait par M. Marion, ingénieur en chef. Il est situé dans l'ancienne chapelle du Collège. Le portail, qui lui sert d'entrée, est une œuvre fort remarquable.

Ce Musée, dont un certain nombre de tableaux ont une grande valeur artistique, doit sa création et son organisation à M. H. de Parieu, ancien maire, et à M. Eloi Chapsal.

L'installation du Musée, dans la nouvelle salle, est due au talent et au goût artistique du directeur M. Matre.

Le Musée de peinture et de sculpture, sans être très riche, n'en possède pas moins quelques tableaux et quelques sculptures de maîtres. A citer comme principaux :

Le Crucifiement, de Giotto. — La Vierge au lapin, du Corrrège. — La Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Sébastien, d'Alessandro Cassoloni. — Un Saint avec un lys à la main, de Rutilio Manetti.— Saint Pierre délivré de la prison par un ange, de Brachia. — Vierge allaitant l'Enfant Jésus, de Cesare de Gennari. — Un portrait de Van Dick. — Portrait d'homme, de Rembrandt. — Portrait d'homme vêtu de noir, de Van Dick. — Portrait de Charles Ier, roi d'Angleterre, de Van Dick. — Portrait de femme, de Van Dick. — Une marine, de Wiliam Van der Velde. — Louis XV jeune, de Carle Wanloo. — Mort du chevalier d'Asses, de Callias. — Prédication de saint Paul à Ephèse, de Lesueur. — Diogène jetant son écuelle, de Nicolas Poussin. — Une marine, de Joseph Vernet. — L'amour désarmé, de Nattier. — Le Christ sur la croix, de Prudhon. — Velleda et Eudore, de Voillemot. — Charge du 2e hussards (bataille de Solférino), de Jannet-Lange. — Noël, de Lény. — Retour de l'Enfant prodigue, de Tabar. — Œdipe et Antigone, de Humbert. — Docteur Civiale, de Hersent. — Judith et Holopherne, d'Horace Vernet. — Les Enfants d'Edouard, de Paul Delaroche. — Jacob et Lebon, de Schopin. — L'amour de l'or, de Couture. — Une Femme jouant de la mandoline, de Scheles-Inger Henry. — Poète mort à l'hôpital, de Chapsal Eloy. — Portrait du général Milhaud, de C. Verhust. — La Redevance, de Mongimot. — Dante et Virgile, de E. Delacroix. — Le Martyre de saint Hippolyte, de Casey Daniel. — Orphée, de Laemelin. — Fidélité d'un Satrape, de Lagrénée. — Jeune Fille cueillant des raisins, de Wateau. — Aspasie, de L. Charbonnel. — L'éducation d'Achille, par Vagrez Jacques.

Sculpture. — Psyché endormie, d'Oudinet. — Atinoüs, buste antique. — Mercure inventant la Lyre, antique. — Trois bas-reliefs de David d'Angers. — Un Moine, de Pascal. — Une Vénus de Milo, réduction de Collas. — Le Gladiateur combattant, antique. — Diane à la biche, réduction. — Apollon du Belvédère, antique. — Une Fille de Niobé, buste. — Auguste, empereur, buste antique. — Diane de Gabies, buste. — Bacchante, de Soudry, buste, de Sondry. — La Vénus d'Arbes, buste. — La Vénus de Médicis, buste. — Ecorché, par Houdon, statue.

CONCLUSION.

Ces pages, dans lesquelles j'ai essayé de retracer l'histoire de la première session de notre Société, ne donnent qu'une pâle esquisse, ne sont qu'un écho affaibli des faits qui se sont déroulés et des impressions par tous ressenties au cours de ce Congrès. Ce que je n'ai pas dit, ce que je n'aurais su représenter, ce sont les joies secrètes de l'esprit et les douces émotions du cœur; ce sont surtout et l'accord vraiment fraternel et l'abandon plein de charmes intimes qui n'ont cessé de régner dans nos courses et nos réunions et qui ont laissé dans les souvenirs des impressions ineffaçables.

Néanmoins, j'espère que cet exposé, tout imparfait qu'il est, permettra aux Amis de l'Université de se rendre compte des résultats acquis par cette innovation et de se prononcer en toute connaissance de cause sur le bien fondé de cette entreprise intellectuelle et sur l'avenir qui paraît lui être réservé.

Doit-on oublier ou se féliciter, regretter ou applaudir? Dans cette nouvelle voie qui s'ouvre, allons-nous marcher dans l'incertitude et la crainte, ou dans l'espoir et la confiance? Telle est la question qui se pose, et l'on peut affirmer, je crois, que le succès de cette première tentative de propagande scientifique n'est plus maintenant douteux pour personne; il s'explique par le caractère particulier donné par ce moyen à notre Société et qu'il n'est pas inutile de rappeler ici en quelques mots.

Ces assises scientifiques ont exercé tout d'abord l'influence la plus salutaire sur la région visitée, en allant y plaider la cause de l'Université, non seulement nous nous sommes attaché nos amis de La Haute-Auvergne par les liens de la plus fraternelle solidarité, mais nous avons aussi, grâce aux efforts combinés de nos Sociétés sœurs, réveillé les cœurs, suscité les volontés, encouragé l'esprit d'initiative, stimulé les recherches et les travaux. En cherchant ainsi à honorer le travail, à mettre en relief les inépuisables jouissances que procure la recherche de la vérité, but de la science; n'est-ce pas essayer de contribuer au développement de la vie intellectuelle et morale de ce pays?

Quoi de plus éducateur, en effet, que les discours prononcés en séance d'ouverture, pages magistrales d'acquisitions consacrées, d'idées faites, de perspectives généreuses dont la composition et la forme y disputent la palme à l'immensité du fonds.

Quoi de plus instructif que les conférences qui ont eu lieu et les causeries qu'elles ont provoquées, véritables confessions intellectuelles où se sont engagées à fond les convictions les plus intimes,

où jaloux d'apporter toute sa contribution, chacun s'est efforcé de dévoiler à son auditoire la portée de ses vues et l'étendue de son horizon.

La valeur intrinsèque des communications faites, les libres discussions qui toujours courtoises les ont éclairées et parfois complétées, ont eu un haut degré d'intérêt pour tous. De l'échange des idées de leur discussion ont découlé des vues nouvelles, germes qui pourront être féconds. Quant aux excursions, admirablement organisées par les membres du Comité local, n'ont-elles pas révélé à la plupart d'entre nous une région inconnue et des sites merveilleux, n'ont-elles pas laissé des impressions charmantes et le désir de revoir ce Cantal qui mérite d'être visité davantage ?

N'est-ce rien que d'obtenir, comme nous l'avons fait, la plus grande somme de plaisirs instructifs et reposants avec la moindre somme de temps et de peine ?

Les somptueuses réceptions organisées en notre honneur ne nous ont-elles pas montré que le pays était attentif à nos travaux et que, comme nous, il avait le respect et l'amour de la science?

Ne sera-t-il pas encourageant, aux heures de lassitude et de doute, de pouvoir évoquer le doux souvenir qui, comme un léger parfum, s'exhale des sympathies rencontrées, des marques d'estime prodiguées, des connaissances, des relations et des amitiés faites, ébauchées et nouées durant cette vie en commun sans laquelle nous ne les aurions peut-être jamais eues ?

Enfin, outre que cette station de quelques jours dans le Cantal nous ait mieux fait connaître une partie de ce beau Massif Central, il est certain qu'elle a été pour nous l'occasion de voir les choses les plus intéressantes de la contrée, soit qu'on ait fait des préparatifs spéciaux pour nous en faciliter la visite (tranchée du Puy Courny), soit que des portes habituellemennt fermées se soient ouvertes à deux battants lorsque la science est venue y frapper (Musée Rames).

Aussi, qui de nous, en rentrant de ce premier Congrès, ne s'est pas félicité de s'être dérangé pour y prendre part et n'a rapporté une ample moisson de connaissances nouvelles, de renseignements utiles, de nouveaux sujets d'études, etc. ?

On a beau se garer des illusions qui naissent souvent de l'enthousiasme du moment, on ne peut pas nier l'heureuse issue de cette première session dont la haute portée nous fera redoubler, je l'espère, d'activité et d'énergie pour l'organisation du Congrès prochain.

Je suis particulièrement heureux de pouvoir terminer ce compte rendu en m'acquittant du doux devoir que m'ont confié les mem-

bres de la Société des Amis de l'Université qui, dans la séance du 10 juin 1902, ont, à l'unanimité, voté les remerciements les plus vifs au Comité local d'organisation, à la ville d'Aurillac et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce premier Congrès, qui, en outre, m'ont chargé de transmettre, de façon toute spéciale, à la Société des lettres et arts La Haute-Auvergne, l'expression de leur bien sincère reconnaissance pour la collaboration aussi active que soutenue qu'elle leur a accordée dans cette circonstance, précieux concours qui a permis de planter avec succès à Aurillac le premier jalon de la route qu'ils se proposent de parcourir.

ANT. LAUBY.

INDEX.

Pages.

Introduction..... 177
But du Congrès..... 177
§ I. — Organisation du Congrès..... 179
1° Programme du Congrès..... 180
2° Commissions organisatrices..... 181
3° Membres du Congrès..... 181
§ II. — Séance d'ouverture. Réceptions. Discours..... 182
Discours de M. Lintilhac..... 182
Discours de M. le docteur Fesq..... 186
Discours de M. le docteur Gautrez..... 187
Conférence de M. B. Brunhes..... 190
Punch d'honneur (Discours : Delzons, Gautrez, Lintilhac, Girod, Brunhes, Marrou)..... 196
Réception à Saint-Cernin et au château d'Anjony (Discours : Bastid, Gautrez, Girod, Fesq)..... 199
Le banquet (Discours : Gautrez, Lintilhac, Fesq).... 200
§ III. — Visites et Excursions..... 202
Ch. Puech : Note sur la climatologie générale du Cantal et d'Aurillac en particulier..... 202
1re Section. — Géologie et anthropologie.
Puy Courny..... 212
Veyrac..... 213
Collection de M. Aymar..... 214
Communication de M. Delort..... 216
Découverte de M. Pagès-Allary. (Tumulus de la vallée d'Allagnon)..... 218
Vœu..... 219

Communication de M. Pedon..... 220
2me Section. — Archéologie.
Aurillac..... 221
Saint-Cernin, Aujouy, Tournemire..... 223
Arpajon, Carlat..... 224
3me Section. — Botanique.
Herbier de M. le docteur Pradènhes..... 226
Florule phanérogamique du bois de la Condamine (docteur Pradènhes)..... 228
Un orchis nouveau pour la flore d'Auvergne (docteur Richon). 230
Le hêtre pliocène de l'Auvergne (Communication de M. Lauby) 231
Lettre de M. Marty)..... 232
§ IV. — Tourisme..... 234
D'Arvant à Murat..... 234
Murat à Aurillac..... 237
Aurillac à Tournemire..... 241
Aurillac à Clermont..... 243
§ IV. — Musées..... 244
Musée Rames..... 244
Musée Picard..... 248
Musée de peinture..... 249
Musée de sculpture..... 250
Conclusion..... 251
Rôle et résultats du Congrès..... 251
Vote de la Société..... 252

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Procès-verbal de la séance du 11 mars 1902.

La séance est ouverte à 8 heures 45 ; M. le docteur Gautrez préside. Sont présents :

MM. Accarias, Audollent, Eusébio, Fontbertasse, docteur Girod, docteur Guillemin, Mathieu, Rellier, du Ranquet.

L'ordre du jour appelle les questions suivantes :

1° Correspondance. — Le Président communique une lettre de M. Brunhes qui s'excuse de ne pouvoir venir, mais fait savoir à la Société qu'un généreux donateur, qui désire garder l'anonymat, met à sa disposition, pour améliorer l'Observatoire du Puy de Dôme, une somme de 1,500 francs. M. Brunhes voudra bien être, auprès de ce véritable ami de l'Université, l'interprète des sentiments de profonde reconnaissance de la Société.

2° Admissions. — Sur la présentation de MM. Audollent, docteur Charvillat, docteur Gautrez, docteur Girod, Glangeaud, Guichard, Julien, Poirier et de M. le recteur Zeller, MM. le docteur Tardieu, Seignobosc, docteur Conchon, Beaudonnat, docteur Drouet, Vendryes, sont admis à faire partie de la Société.

5° Communications diverses. — Le Président communique une lettre relative au Congrès des Chemins de fer.

Sur la proposition de M. Vernière, il sera tiré sur papier spécial, pour être offerts à sa veuve, 25 exemplaires du portrait gravé de notre regretté collègue, le docteur Pommerol.

M. Bonnefoy présente à la Société un croquis du projet de la plaque commémorative à ériger au Puy de Dôme.

Après discussion, on décide de reporter à une date ultérieure l'adoption définitive d'un projet subordonné au montant des subventions qui pourraient être allouées par le Conseil municipal, le Conseil général, l'A. F. A. S., l'Académie de Clermont, le Club Alpin, le Syndicat d'Initiative, la Compagnie de Royat, etc.

4° Congrès d'Aurillac. — Le Président communique une lettre adressée à notre collègue, M. Rouchon, dans laquelle le secrétaire

de la Société de La Haute-Auvergne soumet, à titre d'indication, un programme d'excursion sur lequel la Commission aura à s'entendre.

On décide ensuite, sauf avis contraire de la Société de La Haute-Auvergne, de choisir la Pentecôte comme date du Congrès d'Aurillac.

6° *Question de l'Ecole de Droit.* — Cette question est réservée, le Président demande en effet à s'entendre, à ce sujet, avec MM. Desdevises du Dezert, des Essarts et Ehrhard, de façon à apporter un programme détaillé, à s'entourer de documents précis et constituer une Commission de façon à avoir, au moment voulu, un projet nettement arrêté et définitif.

Enfin, sur la proposition de M. Bonnefoy, une somme de 100 francs est attribuée à l'Association des Etudiants. En leur votant cette subvention, la Société manifeste le légitime désir de voir les jeunes élèves de l'Université se faire inscrire de plus en plus nombreux sur les contrôles de notre Association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 25.

B. E.

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

HISTOIRE DU COLLÈGE DE RIOM

PRÉFACE

Le voyageur qui, au sortir de la gare du chemin de fer, pénètre dans la grave cité judiciaire, aperçoit par delà un rideau de platanes dessinant, à l'est, les franges du boulevard, une construction à l'aspect conventuel : c'est le Collège.

Au-dessus de ces murs, tour à tour bruyants et silencieux, au gré du règlement, planent depuis trois siècles les souvenirs intellectuels de la ville de Riom.

A l'exemple des vieillards, ils aiment à parler parce qu'ils ont beaucoup vécu, les longs corridors, les vastes salles d'études, les escaliers à replis tortueux. N'est-ce pas piété que de les écouter ?

CHAPITRE Ier.

L'Instruction publique à Riom, depuis les origines de la ville jusqu'au XVe siècle.

Le premier document où se trouve avec certitude la mention d'un établissement d'instruction publique à Riom date du XIIe siècle. « En 1168, écrit Chabrol, Guillaume Dauphin, comte de Clermont, confirma, en faveur d'Eustache, abbé de Saint-Amable, et de ses religieux, en présence d'Etienne, évêque de Clermont, les droits qu'ils avaient déjà sur ses écoles (1). »

Formulons ici une double observation.

(1) Chabrol, *Coutumes d'Auvergne*, t. IV, article : Riom. — Dans l'Introduction dont il fait précéder son *Journal de l'Oratoire*, M. Marc de Vissac relate l'existence d'un document quelque peu antérieur à celui qui est indiqué par Chabrol. Ce docu-

Le document dont s'est inspiré l'auteur de la *Coutume* constate, non la création, mais l'existence d'écoles dont la fondation remonte à une époque plus reculée.

Le pouvoir civil d'alors et le pouvoir ecclésiastique s'accordent entre eux pour revendiquer, au profit de l'abbaye de Saint-Amable, la juridiction sur ces écoles. Preuve évidente, à notre avis, que ces mêmes écoles se rattachaient à une origine presbytérale.

Quelques notions sommaires sur l'instruction aux premiers âges ont naturellement leur place au début de notre étude.

Durant la période gallo-romaine, les sciences s'abritèrent au foyer des nombreuses écoles que les curies établirent avec ferveur dans la plupart des villes importantes.

Lorsque le colosse romain croula, les barbares, attirés dans l'empire à titre d'auxiliaires et pour les besoins de la défense, se ruèrent sur les ruines et s'y taillèrent des installations et des royaumes. En l'absence des maîtres disparus, ils prirent pour leur propre compte ce qu'ils étaient chargés de surveiller et de protéger (1). Le chaos succéda à l'ordre. Les sciences, dédaignées et proscrites, se réfugièrent alors dans les villes épiscopales, dans la demeure même des pasteurs chrétiens. Sous l'œil de l'évêque, les études se reprirent à vivre (2); confiées au clergé, les écoles municipales rouvrirent leurs portes (3).

A mesure que le christianisme se répandait, les écoles

ment, portant mention des écoles de Riom, serait signalé dans un Inventaire des titres du chapitre de Saint-Amable, dressé, en 1765, par le sieur Malouet. Nous n'avons jamais entendu parler de cet Inventaire; nos recherches pour le découvrir ont été vaines. Nous nous sommes adressé, dans ce but, à M. de Vissac lui-même; l'auteur n'a plus souvenance de la source où il a puisé ce renseignement. Le mieux est donc de s'en tenir à Chabrol.

(1) Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France.*

(2) Allain, *L'Instruction primaire en France avant la Révolution.*

(3) Des Cilleuls, *Histoire de l'enseignement libre dans l'ordre primaire en France.*

épiscopales devenaient insuffisantes; elles s'adjoignirent les écoles presbytérales. Chaque prêtre reçut l'obligation de créer dans sa paroisse une école. « Nous souhaitons, disait le Concile de Vaison, tenu en 529, que tous les prêtres de paroisse, se conformant à la coutume reçue en Italie, prennent chez eux de jeunes lecteurs (1). »

Théodulfe, évêque d'Orléans au VIIIe siècle, ordonne à tous ses prêtres « de recevoir gratuitement tous les enfants que les fidèles enverraient dans les écoles (2).

Le monachisme, sortant des hésitations et des tâtonnements de son enfance, prend une forme définitive sous l'impulsion de saint Benoît. Institués primitivement en vue de la psalmodie et du travail manuel, les moines occidentaux ne tardent pas à fonder des centres d'instruction.

Au VIe siècle, la vie intellectuelle prend dans les monastères une place de plus en plus considérable. A côté de l'école ouverte exclusivement aux novices, se créent des écoles destinées à tous les élèves sans distinction de classe (3). A partir du Concile d'Aix-la-Chapelle, en 817, le moine se fait partout instituteur.

Le biographe de Guillaume, abbé de Fécamp au XIe siècle, remarque qu' « il institua dans tous les monastères dont il était chargé, des écoles où des frères instruits et propres à l'enseignement distribuaient gratuitement le bienfait de l'instruction à ceux qui se présentaient, sans exclusion de personne. Serfs et libres, pauvres et riches avaient une égale part à cet enseignement charitable. Plusieurs recevaient, en même temps que l'instruction, la nourriture qu'ils n'auraient pas eu la possibilité de se procurer (4).

(1) Hardouin, *Conciliorum collectio regia maxima*, 1714. — Pompée, *Rapport historique sur les écoles primaires de la Ville de Paris depuis leur origine*, 1839.

(2) Pompée, *loc. cit.*

(3) Allain et Pompée.

(4) Beaurepaire, cité par Allain.

L'Etat seconde le zèle religieux et les écoles se multiplient (1). Aussi, l'historien des *Croisades*, Guibert de Nogent, n'hésite-t-il pas, en 1110, à écrire ces lignes souvent citées : « De tous côtés on se livre avec fureur à l'étude de la grammaire, et le nombre toujours croissant des écoles en rend l'accès facile aux hommes les plus grossiers (2). »

A l'instar de tout groupement considérable, la ville de Riom dut posséder de bonne heure ses écoles presbytérales.

Riom n'entre pour la première fois dans l'histoire qu'au VIe siècle, grâce à la chronique de Grégoire de Tours (3).

Mais on peut affirmer de la cité, comme nous le disons de ses écoles, que le document qui atteste son existence laisse logiquement supposer que sa naissance est antérieure au titre écrit.

Assis sur le bord occidental d'un plateau formant falaise sur le bassin de la Limagne et à proximité de la voie romaine qui, partie de Clermont, franchissait la colline de Châteaugay, le val de Marsat et les rampes de Bionnet, pour rejoindre, par delà Combronde et Artonne, le pays des Eduens, Riom a une origine gallo-romaine. Son nom ancien, évidemment celtique, *Ricomagus*, dérive de la configuration du lieu. Les deux racines réunies, *rix* et *mag*, ont la signification de *plateau allongé* (4). Les

(1) Ces bonnes dispositions de l'Etat datent principalement de Charlemagne, dont on connaît le dévouement à l'égard de l'instruction. L'article 70 du Capitulaire de 789 s'exprime ainsi : « Que les prêtres tiennent des écoles dans les bourgs ; qu'ils ne se refusent pas d'enseigner les enfants des fidèles ; qu'ils ne négligent rien pour ce service, et ne reçoivent que ce que les parents offriront spontanément. »

(2) Guibert de Nogent, *Histoire des Croisades ;* Allain, article des *Questions controversées,* 1880.

(3) Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica,* passim.

(4) M. le docteur Girard, député de Riom, se plaisait à traduire le terme *Ricomagus* par l'expression : le champ du roi. Il avait pour lui, il faut le reconnaître, l'autorité de d'Arbois de Jubainville. Nous ne partageons pas ce sentiment.

Le roi, lequel ? Luern ou Bituit, probablement. Durant la période gauloise, le plateau de Riom et toute la région étaient vraisemblablement couverts de forêts, à l'exem-

fouilles pratiquées à diverses époques n'ont révélé aucun débris de caractère gaulois. En revanche, les débris gallo-romains ont été exhumés en assez grand nombre.

Il nous semble donc facile de reconstituer historiquement, par induction, le passé.

Dès que la route romaine eut mis à découvert les reliefs topographiques de la région, les gallo-romains, attirés par les avantages du site et la douceur du climat, établirent des fermes et des villas sur la ligne même de viabilité (1). Le groupe d'habitations, conformément à l'usage, prit le nom du terroir, Ricomagus, et désigna ainsi le *vicus* en voie de développement.

Lorsque Grégoire de Tours, encore enfant, se rendit à Riom, la ville était loin, on le conçoit, d'offrir, même dans ses traits généraux, l'aspect actuel (2).

L'agglomération urbaine comprenait l'emplacement du quartier appelé, de nos jours, section de Saint-Amable. Elle ne cédait point à la tendance que nous rencontrerons plus tard de se dilater dans la direction de l'Est; elle préférait les déclivités adoucies du Midi et recherchait les fraîcheurs du ruisseau de l'Ambène. Des villas émaillaient la portion méridionale de la périphérie.

ple de la plus grande partie de la Gaule, et nous ne voyons guère comment le roi arverne eût possédé par là un champ. D'ailleurs, les noms primitifs de terroirs proviennent, pour la plupart, de l'aspect topographique du sol et non de sa culture. La racine *mag* est fréquente dans les dénominations celtiques. Nous ne citerons que *Rothomagus*, Rouen, rives, aire, étendue de terre près de l'eau. *Rix* peut avoir le sens de roi, chef, dans les noms d'hommes; il a un sens plus large, moins précis, plus général, dans les noms de terroirs. (Dr Girard, *Bulletins de la Société du Musée de Riom*, passim. — D'Arbois de Jubainville, *Les noms gaulois chez César et Hirtius*, 1891.) — Comparer De Belloguet, *Glossaire gaulois*, au mot *Rix*.

(1) Nous sommes, sur ce point, on le voit, en opposition formelle et avec les anciens historiens riomois qui, dans le désir d'assurer la supériorité de leur ville sur les voisins de Clermont, reculent son origine dans des lointains gaulois aussi ténébreux que possible, et avec les historiens récents qui, en bons compatriotes et en bons frères, emboitent le pas aux aînés, avec un peu de timidité toutefois et une certaine réserve seyante.

(2) Nos écrivains riomois tirent Grégoire de Tours à eux et en font volontiers un citoyen de leur cité. Un seul fait est hors de contestation : l'illustre historien résida à Riom plusieurs fois pendant sa jeunesse. La question de naissance est insoluble.

En creusant les fondations de la manufacture des tabacs, les ouvriers ont ramené à la surface du sol des débris de poterie romaine (1).

Durant le moyen âge et plus particulièrement à la fin du XIVe siècle, époque où Riom vécut quelques-uns de ses plus beaux jours sous la domination de Jean de Berry, la ville s'orienta du côté du Levant et revêtit dès lors cette physionomie connue que la suite a embellie sans la modifier dans ses grandes lignes.

Au temps de Grégoire de Tours, Riom était encore sous l'impression toute vive des souvenirs de saint Amable (2).

Cet homme de bien avait rempli de ses vertus le presbytérat riomois. Fut-il le fondateur de ce presbytérat? Nous ne le croyons pas. Au Ve siècle, l'œuvre du morcellement paroissial était avancée et rien ne nous autorise à penser que la ville située à une si faible distance de Clermont, la cité épiscopale, eût échappé à l'attention et au zèle des premiers diacres et n'eût pas bénéficié de leur résidence habituelle.

Quoi qu'il en soit, la vie de saint Amable jeta sur cette portion chrétienne du domaine arverne un tel éclat que Riom prit immédiatement, aux yeux de la province, le caractère d'une terre choisie.

Nous croyons être dans la vérité en avançant que le culte de saint Amable a été la cause déterminante de l'accroissement de la cité durant le haut moyen âge, où la réputation d'un tombeau vénéré suffisait pour attirer les foules vivement pénétrées d'idéal et pleines de sentiments religieux. A titre de gratitude, l'église, lorsqu'il fallut la reconstruire, se plaça sous le vocable du saint et la ville se rangea sous son patronage.

(1) Le comité du Musée de Riom a désigné une salle pour l'installation des poteries trouvées dans les fondations de la manufacture des tabacs.

Voir Dr Grasset et Dr Bouchereau : *Notes sur des sépultures anciennes découvertes au territoire de la Varenne, à Riom (Centre médical, livraison de novembre* 1897*)*.

(2) Grégoire de Tours, passim.

Le clergé éprouva favorablement les conséquences de ces événements. Il était nombreux. Nous verrons qu'il constitua sa demeure en abbaye, se conformant à l'exemple donné par les autres communautés presbytérales; il eut, suivant le mot consacré, son écolâtre, c'est-à-dire son dignitaire chargé de l'organisation et la direction des écoles.

Celles-ci eurent d'abord pour local les dépendances mêmes de la demeure cléricale. Dans la suite, le nombre des élèves augmentant, on appliqua les prescriptions du Concile d'Aix-la-Chapelle (1).

Les écoles sortirent en partie du monastère, mais les moines continuèrent à exercer sur elles un droit de surveillance légitime (2).

Il se produisait toutefois un fait : des prêtres libres, des clercs (3), des laïcs et même d'anciens élèves ou besogneux ou plus ouverts aux choses de l'esprit, prenaient sur eux d'ouvrir des écoles, sans autorisation. Des conflits surgissaient. Vu les temps, il était préférable que la direction restât dans les mains d'un seul. C'est probablement à la suite d'un différend de ce genre que s'imposa l'intervention et du comte d'Auvergne et de l'évêque de Clermont.

On en connaît le résultat, indiqué par Chabrol.

Cette décision de l'autorité supérieure avait sa raison d'être pour justifier d'une façon indiscutable les droits de

(1) « Le Concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 817, prononçait nettement la défense d'admettre au mêmes cours les jeunes gens se destinant au service de l'Eglise et les élèves du dehors, s'en retournant chez eux après la leçon. Les maîtres ecclésiastiques durent désormais constituer une classe à part pour les enfants de la ville, dans un local placé à l'extérieur de la clôture, tandis que les clercs recevaient l'instruction et demeuraient dans l'intérieur du cloître. » (Elie Jaloustre : *Les anciennes écoles de l'Auvergne).*

(2) Les écoles intérieures avaient les moines pour personnel enseignant, et les écoles extérieures faisaient appel à des prêtres libres ou à des laïcs.

(3) Jusqu'au XIIIe et XIVe siècles, le titre de *clerc* avait été réservé aux ecclésiastiques. Il se répandit dès lors en dehors du clergé. Il fut adopté indistinctement et par les nobles et par les gens du peuple, ouvriers ou paysans. Il indiquait un certain degré d'instruction. Aujourd'hui il est réservé, dans le domaine civil, aux aspirants à certaines charges : clerc d'avoué, clerc de notaire, clerc de ville, etc.

l'abbaye contre les entreprises étrangères. Malgré cette protection, les tentatives se répétèrent.

En 1270, un certain Pierre Chardon chercha à s'immiscer dans la direction des écoles. Appel fut interjeté auprès de l'Officialité de Clermont et une sentence du mois d'octobre de la même année fit défense à Chardon de tenir « les écoles du collège ou université de Riom », sans la permission de l'abbé de Saint-Amable (1).

En retour, au mois de septembre 1281, Pierre de Limoges reçut licence, de l'Abbaye, d'enseigner à Riom « le droit civil et canonique ».

A la même époque, en 1292, semblable autorisation fut accordée à Jean Colombier et à Etienne Roger pour ouverture « de classes de grammaire et de logique ».

Enfin Guillaume Pontas, de la Roche, et Bernard, de Chades, obtinrent de l'abbé de Saint-Amable, Etienne Bompard, la même permission ratifiée par l'Official du diocèse (2).

Il ne serait pas sans intérêt pour nous de connaître et les matières enseignées et les méthodes dont, en ces temps reculés, s'inspiraient les professeurs.

Riom possédait et de simples écoles que nous appellerions aujourd'hui primaires et des écoles d'ordre secondaire.

Les écoles primaires comportaient naturellement, à titre de programme, la lecture, l'écriture et le calcul. Or, les livres étaient rares, le parchemin fort cher, le papier ou plutôt ce qui en tenait lieu, difficile à acquérir. Nous ne concevons pas de nos jours cette disette, et nous ne voyons qu'avec peine comment pourraient s'en tirer actuellement magisters et élèves, habitués aux largesses de l'outillage moderne, en face d'une pénurie si complète.

Baluze raconte que Bertrand de la Tour, chanoine de Clermont, par son testament daté de 1280, lègue aux Do-

(1) Chabrol, *Coutumes d'Auvergne.*
(2) Chabrol, *Coutumes d'Auvergne.*

minicains de cette ville son livre des « Décrétales » avec mention que ce livre sera attaché au moyen d'une chaîne et d'un cadenas, pour qu'on puisse le consulter sans risque de le perdre (1).

On lisait dans les parchemins, conservés avec un soin extrême. Les anciens actes des archives, les minutes des scribes, les manuscrits du monastère, les antiphonaires et les missels de l'église, étaient mis à contribution. Les professeurs possédaient quelques manuscrits, achetés à grands frais ou composés par eux-mêmes, et les plaçaient sous les yeux de leurs élèves.

La langue latine étant la langue de la culture intellectuelle, on se formait par la lecture du latin, sans dédaigner toutefois les œuvres du parler ordinaire : langue d'oïl ou langue d'oc (2).

Pour l'écriture, on utilisait les bâtonnets de *plomb mou*, l'ardoise et des boîtes de sable fin; pour le calcul, l'ardoise encore et en outre de petits cailloux (3).

Chaque professeur avait certainement à son usage divers moyens de son invention : la caractéristique de l'humanité est de s'élever, à toutes les heures de son histoire et à tous les tournants de son chemin, à la hauteur des difficultés.

Dans les classes secondaires, l'enseignement était surtout oral. Le professeur parlait en s'adressant autant à la mémoire qu'à l'intelligence. La rareté du livre et du parchemin obligeait l'élève à ne compter que sur lui. La mémoire grandissait en proportion de l'effort exigé et l'intelligence finissait par y trouver son compte (4).

(1) Baluze, *Histoire de la Maison d'Auvergne*, t. II.

(2) Hors le cas de la lecture, un idiome se rattachant plus ou moins à la langue romane était l'instrument du parler habituel.

(3) Inventé au XIe ou au XIIe siècle, le papier de coton ne devint d'un emploi général qu'au XIIIe siècle; et bientôt il était remplacé par le papier de chiffe.

(4) « L'enseignement oral était, au moyen âge, celui qui était le plus en usage. La science étant consignée dans un petit nombre de manuscrits qui se vendaient au poids de l'or, c'était forcément par la parole qu'on instruisait les écoliers. On faisait peu de devoirs écrits, l'élève devait retenir par cœur les explications du maître. Aussi quels

La méthode en vigueur était la *méthode individuelle* qui a été en usage en France pour les écoles primaires jusqu'à Saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes. Le professeur prenait chaque élève à part et lui enseignait la matière de la classe, il prenait ensuite un second élève et répétait la même matière; et ainsi jusqu'au dernier.

Rompant avec cette coutume où s'usaient rapidement et la journée de l'élève et la santé du maître, St J. de la Salle inaugura la *méthode simultanée*, déjà suivie dans les écoles d'ordre secondaire. Cette méthode consiste à choisir parmi les élèves ceux qui atteignent à peu près un niveau fixé de science et de force intellectuelle et à leur distribuer en même temps le même enseignement (1).

Les termes : grammaire et logique, expriment un sens assez vague. Par grammaire on entendait vraisemblablement la littérature et par logique la philosophie.

Les observations qui précèdent se rapportent au XIIe et au commencement du XIIIe siècle. Peu à peu le programme des écoles se précisait. Au XIVe et au XVe siècle, la langue française sortait de ses langes, elle prenait corps et affirmait son désir de vivre aux dépens du latin (2). Les manuscrits arrivaient à un prix que les petites bourses pouvaient facilement atteindre (3). Les initiatives individuelles enfin allèrent en s'atténuant, non au profit d'une

soins donnés à la mémoire, cette faculté aussi instable que précieuse ! Pour la conserver et la développer, les instructions les plus curieuses étaient données par les maîtres aux élèves : Se coucher sur le dos, éviter le froid à la tête, ne se livrer à aucun excès : *Vinum memoriæ mors.* (Elie Jaloustre, *loc. cit.*).

(1) *Histoire de Saint Jean-Baptiste de la Salle*, par Guibert. — *Déposition du F. Justinus*, dans l'enquête Ribot.

(2) A Saint-Flour, au XVe siècle, la rentrée des écoles donnait lieu à des tournois littéraires Ils étaient ainsi annoncés : « Le maistre de la eschola et lo lectors des Frayres (Frères prêcheurs), tengront una question. — Lendema, lo bacheliers de la eschola et le petit maistre tengront una altra question » (Elie Jaloustre).

(3) Le XIVe siècle a mérité d'être appelé l'âge d'or des manuscrits. Ce qualificatif lui convient tant au point de vue de l'exécution artistique des manuscrits qu'au point de vue de leur nombre.

unité qui, en matière de méthode d'instruction, n'est pas désirable parce qu'elle supprime un élément essentiel de succès : l'émulation, mais pour le plus grand bien des maîtres et des élèves qui trouvèrent dans des ouvrages ayant fait leurs preuves des guides et des appuis certains (1).

Pierre de Limoges, avons-nous dit, fonde une école de Droit, de *Décret*, selon la dénomination en usage. Riom offrait un milieu préparé à souhait pour la naissance et le développement d'une tentative de cette importance.

Un bailliage transformé plus tard en sénéchaussée avait été créé dans la cité dès le XIIe siècle. Son champ d'opération fort étendu avait donné à ce tribunal un relief considérable. Aux alentours l'étude du Droit devait logiquement germer et fleurir. De ce moment date le pacte de longue durée qui lie la Ville de Riom avec le Droit; c'est l'instant solennel où passe, éveillant la vocation, le souffle des cimes aimées.....

Nos écoliers Riomois ont-ils vu sortir de leurs rangs pendant cette période obscure quelques personnages éminents? La pénurie des documents ne nous autorise guère à répondre à cette question. Là se formaient lentement et sans bruit ces générations fortes de caractère d'où devaient surgir ces consuls, ces élus de l'assemblée de ville, ces hommes de robe, qui, à l'abri des libertés et des franchises, porteraient bientôt si haut et si fièrement la bonne réputation de la cité.

Deux noms toutefois font saillie : celui du Riomois Pierre Mazuer, professeur à l'Université d'Orléans et

(1) Le *Petit Donat* était alors et fut pendant longtemps la grammaire la plus usitée. Citons encore le *Doctrinal*, fort en vogue à la fin du XIVe siècle, et le grécisme d'Ebrard, sorte de grammaire qui s'imposa aux élèves pendant près de trois siècles, car il parut en 1212, et on en retrouve une édition en 1487, publiée à Paris, par Pierre Levet.

Enfin le commentaire sur Donat, par Remi d'Auxerre, l'ouvrage de Priscion, la métrique de Bède et un autre livre de grammaire, le *Catholicon*, grand lexique latin, complétaient la série des ouvrages usuels de l'enseignement secondaire au moyen âge. » (Elie Jaloustre, *loc. cit.*)

évêque d'Arras, et celui de son neveu, Jean Mazuer, *sage et discret homme, licencié ès loix, conseiller de Monseigneur le Duc, chancelier de Riom, avocat en la Cour de la Sénéchaussée d'Auvergne.*

Voici sur ces personnages hautement qualifiés le jugement de Guillaume Chabrol :

« Jean Mazuer, né à Riom, sur la fin du XIVe siècle, et qui y a vécu, a été le premier jurisconsulte de son temps : son livre intitulé *Practica Forensis* était cité comme loi et la coutume avant la rédaction de 1510. La science qui règne dans cet ouvrage étonne si on considère le siècle où il a paru. Du Moulin, si fort en état d'en juger, Bénédicté et d'autres jurisconsultes célèbres, en ont fait les plus grands éloges; ils l'appellent le grand et ancien praticien de ce royaume; son livre a été imprimé très souvent. Mazuer était chancelier du duc d'Auvergne, et le conseil de tous les grands seigneurs de la province; on ne voit pas un contrat de mariage, une transaction dans les premières maisons d'Auvergne, du commencement jusqu'au milieu du XVe siècle, où il n'ait assisté. Pierre Mazuer, son oncle, aussi né à Riom, était évêque d'Arras. C'était un prélat très savant; il avait été professeur en l'Université d'Orléans : son neveu parle de lui en plusieurs endroits de sa pratique. Jean Mazuer mourut environ 1450; il fit le 16 mars 1449, une donation à l'abbé et aux religieux de Saint-Amable, d'une partie de sa bibliothèque pour augmenter leur *livrerie* : il n'est pas indigne de la curiosité du lecteur de connaître en quoi consistait alors la bibliothèque d'un savant. La donation n'en comprend pas cependant la totalité : quoi qu'il en soit, il donne :

Une bible ;

Un bréviaire ou manual ;

Une lecture de maître Nicolas Delirs, faite sur le pseautier ;

Nicolas Delirs en deux vol. sur les quatre livres de sapience ;

Un catholicon écrit en papier ;
Le petit volume ;
La digeste vieille ;
La digeste neuve ;
Le livre du code ;
L'Inforciade ;
Chint ;
Barthole, sur la digeste neuve, en quatre volumes ;
Une décrétale *per capita ;*
Le sixième en la glose de Jean Audrien ;
Une élémentaire en ses gloses ;
Une autre digeste neuve ;
La licture de Jacques de Beauvoir, sur les collections ;
L'Innocent, en ses additions ;
La licture sur le code et inforciade ;
Balde, sur la dixième collation de *Feudis ;*
Les mercuriales et dires sur les règles de droit, en deux volumes.
Escala cœli, de miraculis, per alphabetum.

Lesquels livres dessus énoncés et écrits valaient et pouvaient valoir par commune estimation, la somme de treize vingt-dix livres, monnaie aujourd'hui courante, desquels livres ledit maître Jean Mazuer ait baillé et délivrées dits religieux conférens, a confessé et reconnu avoir et tenir par de vers soi des dits religieux, abbé et couvent au nom de précaire et à leur profit. Donné le lundi seizième du mois de mars, l'an 1449 (1). »

Lorsque les religieux de Saint-Amable reçurent le legs de Jean Mazuer, la direction des écoles de la ville avait déjà subi une profonde modification.

(1) *Coutume d'Auvergne.*

CHAPITRE II.

Les écoles de Riom depuis le XVe siècle jusqu'à l'arrivée des Oratoriens au XVIIe siècle.

Vers le milieu du XVe siècle, à une date qu'il est difficile de préciser avec exactitude, les écoles passèrent des mains du monastère aux mains de la cité représentée par ses élus.

Riom sentait croître ses ailes, et il lui plaisait d'en essayer la vigueur. Trois événements avaient contribué à lui donner de l'assurance, et, par voie de conséquence, profits, honneurs et richesses. L'établissement du bailliage appelait dans son sein les hommes qui vivent de l'interprétation et de l'application des lois et coutumes (1), l'érection, en 1360, du duché d'Auvergne en faveur de Jean, duc de Berry, attiraient les hommes de noblesse et d'épée; la reconnaissance des franchises communales, dont l'Alphonsine est le résumé officiel (2), imprimait une puissante secousse à la vie locale. Le commerce prit de l'extension. L'aisance se produisit d'abord, les richesses affluèrent ensuite.

Déjà le chroniqueur Jean de Saint-Victor avait caractérisé Riom par cette expression, *castrum opulentissimum*, ville très opulente, et Guillaume de Bretagne, par ce mot équivalent : *oppidum ditissimum* (3); sans doute ces expressions contiennent une part d'hyperbole et demandent à être mises au point. Mais acceptées même dans un sens restreint, elles marquent assez bien l'impression causée par le spectacle de la ville au moment où elle s'éveillait à la pleine possession de ses ressources.

Elle s'apprêtait à construire ses vastes hôtels; elle tirait

(1) Le bailliage reçut le nom de sénéchaussée vers la fin du XIVe siècle.

(2) Voir dans Chabrol le texte de cette Charte consentie en 1280, par Alphonse, frère de saint Louis.

(3) Chabrol, *loc. cit.*

ses rues au cordeau; elle introduisait la géométrie dans l'alignement, procédé fort rare jusque-là, et elle allait faire appel aux sculpteurs pour dessiner et graver sur les édifices blasons, rinceaux et arabesques (1).

Trop solitaires dans leurs cloîtres, les religieux de Saint-Amable perdaient le contact nécessaire avec la population. C'est à cet éloignement de la vie communale que nous ferions remonter volontiers la cause de divers incidents qui entraînèrent la diminution d'autorité dont le monastère fut victime.

Le Marthuret, avec sa communauté de prêtres libres, détacha une portion notable de la population (2).

La ville accapara les écoles.

Il est à présumer que si le monastère, à l'exemple de celui de Clermont, avait demandé plus tôt sa sécularisation, il aurait conservé longtemps encore une influence que légitimaient hautement les services rendus.

Quoi qu'il en soit, l'administration des écoles appartient à la ville dès la première partie du xve siècle. Cette substitution de direction fut-elle le résultat d'une rupture violente ou le produit d'un accord entre les parties intéressées; nous ne savons.

Nous pensons qu'il y eut entente et que le monastère consentit de plein gré, s'il n'en prit pas l'initiative, à se décharger d'un poids très lourd. Rechercher les régents, les surveiller et pourvoir à leur entretien, n'était pas mince besogne; nous le verrons plus tard.

Le monastère de Saint-Amable revendiqua son droit de surveillance, droit qui tendit dans la suite à devenir plus honoraire qu'effectif; l'existence de ce droit nous incite à croire qu'un arrangement intervint entre les religieux,

(1) Les édifices historiques de Riom, nous voulons parler des monuments civils, datent du xvie siècle. C'est l'apogée, toujours précédé d'une période brillante de tentatives et d'essais.

(2) La communauté des prêtres libres de Riom, *Universitas clericorum riomensium*, élut son syndic et construisit sa première chapelle dans le quartier du Marthuret, au xiiie siècle.

satisfaits peut-être d'être délivrés d'un souci de tous les instants, et le corps de ville, satisfait également d'assumer une responsabilité qui semblait faire partie des prérogatives municipales.

Dès qu'elle se fut assurée de l'entière possession des écoles, la cité se trouva en présence d'une double difficulté qui, souvent, devint l'objet des délibérations de ses réprésentants et troubla la tranquillité de leurs séances : aménager une convenable installation scolaire et découvrir des régents laborieux, honnêtes, capables d'insuffler une âme solidement vivante à l'institution naissante.

On décide de partir, mais il faut marcher, et le voyage ne se fera pas sans encombre. On finira même, après une longue étape fournie avec évidente bonne volonté, par s'asseoir définitivement sur le bord du chemin.

En 1429 (1), Riom, après de nombreux pourparlers, obtint d'acquérir des bénédictins de Mozat un hôtel que ces religieux possédaient dans la ville (2). A cet effet, des lettres patentes adressées « aux gens de comptes, sénéchal d'Auvergne, trésorier d'Auvergne, grènetier de Riom », par Charles de Bourbon, comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, autorisèrent les consuls à acquitter à son égard les droits dont l'hôtel, acheté aux bénédictins, était grevé. L'hôtel est acquis « pour illec tenir eschole à apprendre jeunes enfants en sciences, tenir aussi un physicien (3) et pour y tenir leur consulat et parlement, et pour eulx assemblées à traiter les né-

(1) Cette date, conservée par les archives municipales, est importante ; c'est la première mention des écoles nouveau modèle.

(2) Aux portes mêmes de Riom, à Mozat, les bénédictins possédaient un monastère très florissant. Les écoles de ce monastère eurent une certaine célébrité. On y enseigna les langues orientales. La réputation de ces écoles fut un heureux stimulant pour la ville voisine.

(3) C'est-à-dire un médecin.

Chabrol se méprenant sur le terme : physicien, le traduit par : professeur de physique (*Coutumes d'Auvergne*, article *Riom*). Comment se fait-il que ce grave auteur ait créé un professeur de physique au xve siècle ?

goces et affaires de ladite ville et y tenir leurs titres et autres biens du consulat (1) ».

Aucun document écrit ou traditionnel ne nous fixe sur l'emplacement de cette maison qui fut la maison commune ou maison du Saint-Esprit de la ville. Rarement, à cette époque, les rues portaient un nom, les quartiers seuls possédaient une dénomination, les hôtels n'étaient connus que par le nom de leurs possesseurs. D'où l'extrême difficulté pour se retrouver lorsque les hôtels ont changé plusieurs fois de propriétaires.

Les anciens maîtres continuèrent, sans doute, à diriger les écoles jusqu'au jour où les élus, en quête d'un régent, réussirent à arrêter leur choix sur un personnage offrant toute garantie. On y parvint, en 1454, à en juger par cet acte consulaire :

« A tous ceulx qui ces présentes lettres verront et orront, Guillaume Amy, Jehan Deserrs, Jehan Abuy, dit Aquarias; Pierre de la Garde, dit Bandelle, consulz l'année présente, de la ville de Riom, salut.

» Savoir faisons que pour le bon rapport qui fait nous a esté dessus souffisante, loyalle et bonne prudomie de maistre Antoine du Breuilh, bachelier de chascun droit, à icelluy avons donné et donnons par ces présentes les escholles de la dicte ville de Riom, commencé à la Sainct-Jehan feste prochain venant, tout l'an résolu, et finissant de la dicte Sainct-Jehan feste prochain venant, un tout an, aux droitz, prérogatives et émoluments acoustumés. A ycelluy avons donné et donnons par ces présentes plain pouvoir, autorité et mandement spécial de régir et conduire les dictes escholles de la dicte ville de Riom, ainsi qu'à tout bon maistre d'escole appartient, et d'iceluy Me Anthoine avons reçu le serment acoustumé à faire en tiel cas.

(1) Archives de Riom; liasse 1re série DD. — François Boyer, Inventaire des archives municipales de Riom, p. 102.

» Ordonnons et mandons par ces mesmes présentes à tous les subgetz, manans et habitans de la dicte ville de Riom, qu'ilz laissent et souffrent régir le dict maistre Antoine Dubreuilh les dictes escholles de la dicte ville de Riom.

» Donné sous le scel du consulat de la ville de Riom, le mardy douzième jour de juin l'an mil quatre cent cinquante et quatre (1). »

Tout à coup nos archives, en ce qui concerne nos écoles, s'enveloppent de silence et demeurent muettes durant plus d'un siècle (2). Lorsqu'elles reprennent voix, une révolution locale s'est accomplie.

L'abbaye de Saint-Amable, mettant enfin à exécution une mesure nécessaire, était en instance auprès de la cour de Rome pour obtenir la sécularisation.

Au XIe siècle, nous l'avons vu, le groupe presbytéral de Riom, cédant aux recommandations des conciles, s'était constitué en monastère, sous la règle de saint Augustin (3). Excellente alors, cette décision devait, dans la suite, offrir de nombreux inconvénients, parmi lesquels le plus grave était de soustraire les religieux au mouvement qui entraînait la vie urbaine. Le ministère paroissial souffrait de cette claustration. La colonie monacale le comprit un peu tard ; malgré ses efforts pour reconquérir le terrain perdu par son isolement, elle subit un déchet d'influence (4). Elle se décida à agir, exposa au Pape les

(1) Archives de la ville. CC. 131. Liasse. — Inventaire F. Boyer, p. 152.

Observons que l'année scolaire commençait à la Saint-Jean, c'est-à-dire le 24 juin.

(2) Toutefois les *Comptes annuels* de 1547 apprennent que le maître des écoles reçoit 27 livres pour une demi-année. (Registre CC., 90.)

(3) Ainsi s'explique l'appellation de religieux de Saint-Augustin, sous laquelle les moines de Riom sont connus.

(4) Ici nous nous séparons de M. de Vissac (Préface du *Journal de l'Oratoire*) qui ne veut voir dans cette demande de sécularisation que le résultat d'un affaiblissement de la ferveur primitive. La bulle pontificale dit expressément que l'autorisation n'est accordée que pour « un plus grand bien ». Au motif tiré des exigences paroissiales se joignait encore un danger, celui de la commande qui guettait le monastère et aurait entraîné sa chute.

motifs de sa détermination, et reçut de Paul IV, en 1548, une bulle qui la transformait en chapitre collégial (1).

L'abbaye, lorsqu'elle délaissa à la ville la charge de l'instruction publique, dut très vraisemblablement conserver son école intérieure, sorte de noviciat à la vie monacale. Le chapitre conserva-t-il cette école sous la forme de maîtrise? On l'ignore. En vérité, dans les longues procédures qu'entraîna l'acceptation de la bulle pontificale, nous relevons la mention d'un maître de musique parmi les dignitaires de la collégiale, mais la question est de savoir si ce terme implique une double fonction, celle de directeur des élèves préposés aux chants et à diverses cérémonies et celle d'instituteur. La dénomination, très nette aujourd'hui, l'était certainement moins autrefois (2).

Une délibération consulaire de 1574 nous permet de ressaisir la trace de nos écoles. Les consuls reconnaissent devoir à maître Thomas Bonnet une somme de 40 livres pour location, pendant un an, « de quatre chambres haultes et basses, avec six estudes », près de l'école de la ville, quartier Naigueperce, rue Chantepure. Ils reçoivent quittance de la somme (3).

Nous lisons enfin le nom d'un quartier et celui d'une rue. Nous voyons même que le local de l'école était situé près de cette rue où l'on avait dû recourir à une location de chambres pour recevoir un supplément d'élèves.

Nous pouvons déduire de cette dernière constatation que nos écoles riomoises étaient, vers la fin du XVIe siècle, en pleine voie de prospérité, puisqu'elles offraient des excédents débordant hors de l'enceinte officielle.

Un document de l'an IV de la République française, cité par M. Elie Jaloustre, indiquerait que, dès l'année 1510, Riom possédait un collège, c'est-à-dire un établisse-

(1) *Gallia Christiana*, t. II.

(2) M. de Vissac (*loc. cit.*) et M. Fayet : *Revue du Centre*, 1879, optent pour l'affirmative. Nous hésitons par suite du défaut de preuve documentaire.

(3) Archives de Riom : Liasse CC. : Instruction publique.

ment spécial, où des classes régulièrement organisées donnaient aux élèves la faculté de commencer et d'achever le *curriculum studiorum*, de façon à parvenir aux grades et aux destinations honorifiques.

Ce document n'est qu'une assertion des officiers municipaux de l'époque révolutionnaire. Or, nous n'avons qu'une médiocre confiance dans la science historique de certains représentants du peuple, à ce moment de trouble et confusion. Riom eut évidemment un collège ; mais son organisation proprement dite remonte-t-elle à l'année 1510 ? Nous doutons ; un texte contemporain nous donnerait meilleure satisfaction. Bientôt nous rencontrerons le collège, et cette fois avec pleine certitude.

Notre ville, grâce à deux grandes artères se coupant à angle droit, présente quatre secteurs à peu près égaux en étendue (1). Ces secteurs ou quartiers portaient anciennement le nom de Saint-Amable, au nord-ouest ; de Poux, au nord-est ; de Saint-Jean, au sud-ouest, et de Naigueperse, au sud-est.

Le quartier de Naigueperce est, à notre avis, le plus récent de Riom. Il doit son origine à l'établissement du duché et à la construction du Palais, au XIVe siècle.

La loi générale de l'agrandissement des villes veut que celles-ci s'orientent dans la direction de l'ouest. La présence du palais-forteresse provoqua les habitants à fixer peu à peu leurs demeures du côté oriental, où précédemment la chapelle du Marthuret dominait le groupement à son début. Le sol de ce quartier s'incline en douce déclivité vers un des bras du ruisseau de l'Ambène. D'où une aire à souhait pour l'installation des maisons, s'étageant à l'aspect du midi. Ce bras de l'Ambène, coulant au bas de la pente, s'attardait et dans les fossés de l'enceinte et sur les terres voisines à niveau régulier. La

(1) L'intersection des deux artères est connue sous le terme de Taule, du celtique tol, tal, élévation, et non du latin *tabula*, table, comme on le prétend faussement.

racine celtique du mot Naigueperce, eau dormante, révèle cet état topographique.

Au xve siècle, l'enceinte fortifiée passait près de l'église du Marthuret, qui, au midi, aurait pu, à la rigueur, appuyer ses contreforts contre elle (1). A la fin de ce même siècle et au commencement du seizième, l'enceinte fut démolie et reportée plus en arrière, au point où nous la montrent la gravure de Chéreau et celle de Le Gay, exécutées au xviiie siècle (2). Le ruisseau n'en poursuivit pas moins son cours, dans le même lit, recevant l'eau des pluies et des fontaines, dévalant par les rigoles pratiquées, selon l'usage, au milieu des rues. Nous avons ainsi l'explication étymologique du nom Chantepure, donné à la rue qui débouchait sur l'Ambène. La racine *Cant* a la signification de pente, d'élévation, et le radical *pur*, *pour*, *port*, implique une idée de terroir marécageux, humide (3).

Le quartier Naigueperce a arrêté un instant notre attention, à juste titre assurément, puisqu'il sera désormais le centre scolaire de Riom.

Nous sommes en 1578, date solennelle. Nos écoles jouissent d'une réputation incontestée; on y vient de loin, et les consuls sont si heureux et si satisfaits des résultats qu'ils décident enfin la construction d'un collège.

On délibère et sur le choix de l'emplacement et sur les ressources destinées à augmenter le personnel de l'enseignement.

L'emplacement va à merveille. Il est à l'orient de la ville, à la périphérie, près de l'enceinte. Rien ne gênera

(1) Chabrol, *loc. cit.*

(2) D'ailleurs, il est facile de se convaincre de l'exactitude de ces détails par l'inspection attentive des lieux.

(3) La rue Chantepure porte aujourd'hui le nom de rue Desaix. Elle s'amorce à la rue du Marthuret, qui autrefois portait le nom de rue du Cante. Cette dernière rue était jadis plus montueuse qu'elle ne l'est encore maintenant. Elle partait du ruisseau et s'élevait en rampe jusqu'à l'église du Marthuret. Cette disposition se retrouve dans le terme Cante.

la vue, le soleil y pénètrera à flots, et comme la maison sera assise sur le rebord du plateau riomois, elle dominera les alentours pour le plus grand profit de l'aération et de la salubrité.

Il nous est facile de reconnaître cet emplacement : il est occupé aujourd'hui par la portion du Collège où se trouvent les classes, et qui s'appuie contre le Théâtre. Ce bâtiment forme l'angle de la rue de la Comédie, et, du côté du boulevard, il offre à la vue, au centre de sa façade, une ligne verticale de larges arcatures béantes.

On se mit à l'œuvre avec une sorte de fièvre; on procéda avec tant de hâte, que la construction, mal assurée, menaça ruine promptement; elle devait être démolie avant un demi-siècle.

Pour le moment, tout va bien. Jehan et Claude de La Grange sont « maistres régens ».

En 1581, ils donnent aux consuls et à Amable Roze, collecteur des tailles, quittance de la somme de « 116 écus deux tiers d'écu », constituant leurs « gaiges et émolumens » pour un an (1).

Et les murs du Collège montaient toujours; les ressources, en revanche, restaient à découvrir. Le corps de ville consentit à subir une imposition; mais les paroisses du voisinage, qui bénéficiaient de la présence du Collège, ne pouvaient-elles pas, à leur tour, se charger d'une part des frais? De plus, y aurait-il témérité à détourner, au profit de l'instruction, les revenus de la confrérie dite du Saint-Esprit? Ces revenus, peu élevés, mais encore trop considérables, au dire des consuls, pour les usages profanes où ils se perdaient, seraient un appoint précieux. Il paraît que les membres de la confrérie, aux jours de services religieux, se réunissaient dans un banquet où régnait un joyeux entrain, ce qui est le propre de tous les banquets, mais ce qui ne laissait pas que de froisser le

(1) Archives de Riom, Liasse, CC. 131.

rigorisme quelque peu intéressé des consuls. Pour atteindre ces multiples résultats, force était de s'en remettre au roi et d'obtenir son autorisation.

Nos Archives possèdent les lettres patentes délivrées par Henri III. Les voici :

« Henri....., sur ce que nos chers et amés les manans et habitans de notre ville de Riom nous ont en nostre Conseil faict entendre que lad. ville estant la principalle ville de notre duché d'Auvergne, la sénéchaussée et siège présidial y auroient esté établis, comme aussi le bureau et généralité de nos finances, de sorte que pour les occasions susdites, plusieurs personnes, tant de justice et de finances, marchands, artisans et autres s'y seroient retirés et retirent chacun jour, lesquels pour n'avoir nombre suffiçant de régens pour l'instruction de la jeunesse, estant contraincts envoyer leurs enfants hors d'icelle ville, ils sont conduits en grandz fraiz et despanses, comme au semblable sont les habitans des villaiges et bourgs circonvoisins. A quoy désirant pourvoir pour l'advenir se seroient sur ce assemblez et sur leur délibération du vingtiesme jour d'aoust dernier ayant cherché tous moyens à eux possibles d'autant et par nos édicts et ordonnances le revenu des confrayries doibt estre employé aux collèges et précepteurs pour instruire la jeunesse, auroient conclud paroist-il pour fonder led. collège de quelques rentes et revenus annuels, affin de donner occasion aux personnes doctes de s'y retirer avecq ung honneste émolument, de prendre et unir le revenu d'une confrayrie estant en lad. ville, appelée du Saint-Esprit, distrait ce qui est requis pour le service divin, n'estant le surplus du revenu employé qu'à bancquets et quelques livraisons de pains vulgairement appelés signaux qui ne rendent aulcun proffit... Et aussy auroient lesd. habitans délibéré de prandre et unir le revenu des autres confrayries des villaiges et bourgades circonvoisines d'icelle ville dont les habitans se ressentent de la commodité dudit collège

pour estre led. revenu administré par personnes suffisantes et par eux employé à l'effect susdit et non ailleurs, lequel revenu s'il ne suffist pas pour ledit objet, ils auroient accordé estre imposé et levé sur eux telle somme qu'il sera nécessaire pour estre baillé à rente payable par chacun an pour l'effect susdit, et que à ceste fin ils obtiendroient notre bon gré, nous auroient très humblement supplié et requis leur voulloir octroyer. — Sçavoir faisons qu'ayant faict réunir notre Conseil... avons de notre grâce spéciale, plaine puissance et auctorité royâlle, permis et octroyé, permettons et octroyons par ces présentes auxd. habitans de Ryom de pouvoir suivant mon ordonnance prendre et unyr au revenu dud. collège de cette ville tout le proffit et revenu de lad. confrayrie du Saint-Esprit, les charges du service divin réservées, pour estre employé à l'entretenement des régens d'icelle, par les mains de ceulx qui seront nommez par icelle ville qui en rendront compte pardevant ceux qu'ils députteront.....

» Donné à Paris au moys de apvril l'an de grâce mil cinq cent quatre-vingt-deux (1). »

La réponse royale ne donnait satisfaction aux gens de Riom que sur un seul point, le moins important; de l'imposition à établir sur les villages d'alentour, il n'en était pas question, et c'est de ce côté que l'on pouvait concevoir les plus solides espérances. Equitablement d'ailleurs, le roi ne pouvait trancher la difficulté sans enquête préalable.

(1) Archives de Riom, Liasse, CC, 131; parchemin avec sceau en cire verte de Henri III.

Abbé G. Régis Crègut.

(A suivre.)

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DE LA VILLE DE CHATEL-GUYON.

Châtel-Guyon est une des stations thermales françaises appelées à un grand avenir. Elle est, en effet, unique en son genre dans notre pays, par les propriétés thérapeutiques de ses eaux qui sont chlorurées, magnésiennes et sont employées avec un grand succès dans les affections gastro-intestinales.

Les sources thermales de Châtel-Guyon sont déjà nombreuses. De nouvelles recherches, convenablement conduites, augmenteraient certainement le débit de ces eaux qui jaillissent à travers un granite ou des arkoses très fissurés. S'il y a des diaclases principales par lesquelles arrivent les eaux thermales, il existe aussi un assez grand nombre de diaclases secondaires mal étudiées.

Châtel-Guyon, si bien douée au point de vue thermal, ne l'est pas moins au point de vue de sa position géographique. La ville est située, en effet, sur le bord occidental de la Limagne, au pied de l'escarpement cristallin qui domine cette riche contrée et à 6 kilomètres seulement de Riom, placée sur le trajet de la grande voie ferrée Paris-Clermont-Nîmes. Un chemin de fer est d'ailleurs projeté entre Riom et Châtel-Guyon.

Si l'on ajoute à ces avantages que les nombreux sites pittoresques du département du Puy-de-Dôme sont à sa proximité, on peut dire qu'elle présente tous les éléments nécessaires à un rapide essor. Cependant elle a passé par une phase assez critique. Sa situation, au point de vue confort et hygiène, a failli arrêter son développement au point de vue balnéaire.

Si Châtel-Guyon possède d'abondantes sources minérales, comme certaines stations thermales, Néris en particulier, elle manquait jusqu'à ces derniers temps d'un élément de première nécessité : l'eau potable.

Un petit ruisseau, le Sardon, qui descend de la région granitique, traverse la ville nouvelle et longe le pied de la colline que couvre le vieux Châtel-Guyon; mais c'est un ruisseau torrentiel amenant une quantité très variable, suivant les saisons, d'une eau qui est loin de réunir les qualités indispensables à une eau potable.

La ville était alimentée par deux sources :

1° Par une source captée en 1868 au lieu dit les Vachères, à 3 kilomètres environ, sur le bord d'un petit ruisseau, dit Peynoux, qui se jette dans le ruisseau des Grosliers. Le débit maximum est d'environ 100 litres à la minute; mais ce débit se réduit à 14 litres au moment des grandes sécheresses;

2° La deuxième source vient du ruisseau des Grosliers. En 1897, la ville fit établir à Prades une tranchée latérale à ce ruisseau sur une longueur de 40 mètres et une profondeur de 3 à 4 mètres au-dessous du lit. Les eaux du ruisseau s'infiltrent dans cette galerie qui a été maçonnée en forme de réservoir, ce qui constitue le captage.

Le débit des tuyaux est d'environ 300 litres à la minute, jusqu'à un lavoir fait à l'entrée de la ville et se réduit à 100 litres pour la distribution. Mais pendant les deux années 1900 et 1901, au moment des fortes chaleurs, il n'y passait plus une goutte d'eau et Châtel-Guyon n'était plus alimentée que par les 14 litres venant des Vachères.

On peut avouer, aujourd'hui que l'eau arrive abondamment dans la ville, à quels procédés on était réduit pour en procurer aux habitants et aux baigneurs. Des voitures-tonneaux partaient la nuit pour Riom ou ailleurs et revenaient pleins d'un liquide qui risquait fort d'être contaminé et était cependant livré à la consommation.

Une telle situation était intolérable et déjà des bruits

fâcheux étaient parvenus aux baigneurs qui auraient pu jeter le discrédit sur la station thermale et ne pas revenir.

La Compagnie fermière comprenant le danger essaya d'y parer en faisant exécuter en 1892, sur le versant nord du plateau qui supporte le village de Malauzat, des recherches qui furent reprises en 1898, 1899 et 1900.

On creusa, au hasard, de grandes tranchées de plus de 100 mètres de long et de 6 à 8 mètres de profondeur dans un sable volcanique alluvial et l'on trouva de l'eau ; mais comme on ne sut déterminer les conditions de son gisement, on ne put la capter.

Deux essais, *tous les deux dans les sables*, furent cependant tentés, mais sans résultat, naturellement. On n'avait pas atteint la base du niveau aquifère et l'eût-on trouvée en ce point que le captage n'eût donné qu'une quantité d'eau minime.

Une assez forte somme, 50,000 francs, m'a-t-on dit, fut ainsi dépensée en pure perte.

Pendant que la pénurie d'eau augmentait à Châtel-Guyon, d'autres projets étaient lancés. D'aucuns pensaient amener l'eau, en partie en tunnel, du Gour de Tazenat à Châtel-Guyon. C'était un peu aventureux.

D'autres allaient chercher l'eau vers Manzat et auraient bien pu ne pas en fournir une goutte à Châtel-Guyon durant l'été. Aucun de ces projets n'était pratique tels qu'ils étaient compris.

Au mois de novembre 1901, M. Louis Brosson me demanda d'étudier les conditions dans lesquelles on pouvait obtenir de l'eau en quantité suffisante (500 mètres cubes au minimum en vingt-quatre heures) pour alimenter Châtel-Guyon. Voici les résultats de mon étude :

Il existe au nord de Malauzat une petite cuvette de 500 mètres environ de long et de 100 à 200 mètres de large. Cette cuvette, creusée dans les sables argileux oligocènes, a été comblée en partie, à une époque relativement ré-

cente, par des alluvions bien stratifiées, formées de cendres volcaniques provenant de la chaîne des puys, de sables quartzeux et de galets mêlés de granite (1). Cuvette et alluvions étaient complètement masqués par la végétation, bien que l'épaisseur de ces dernières fût d'environ 9 mètres en certains points.

Fig. 1

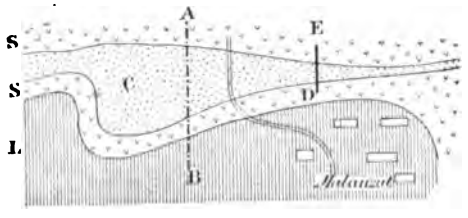

Fig. 2

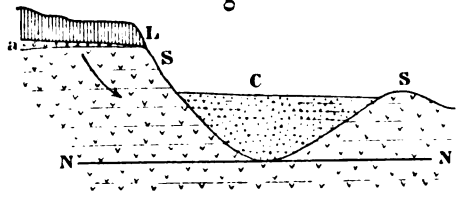

LÉGENDE.

Fig. 1. — Croquis géologique des environs de Malauzat.
C. Cuvette creusée dans les argiles sableuses oligocènes *S* et remplie par des alluvions sableuses volcaniques. *L*. Coulée de labradorite issue du puy de la Raviole.

Fig. 2. — Coupe géologique suivant *AB*, mêmes lettres que la fig. 1. *MN*. Niveau argileux aquifère de la cuvette. La flèche montre le trajet suivi par l'eau venant de la nappe que recouvre la coulée de la Raviole.

Au sud de la cuvette (V. fig. 1 et 2), les sables argileux oligocènes sont recouverts par la coulée labradorique issue du puy de la Raviole qui s'étale également vers Blanzat et Sayat et constitue le plateau compris entre ces localités. Cette coulée s'est épanchée d'abord dans une vallée pliocène, creusée dans la région cristalline, puis

(1) Des débris de poteries gallo-romaines ont été trouvés dans les couches supérieures, comme le Dr Pommerol en avait trouvé dans celles de Cebazat.

dans la région tertiaire, dans une dépression plus ou moins ramifiée, tapissée d'alluvions granitiques. La rivière quaternaire qui prenait naissance sur les hauteurs cristallines, fut simplement recouverte par la coulée du puy de la Raviole et elle continue aujourd'hui à circuler en tunnel sous cette coulée. Elle a un débit considérable dans la partie comprise dans la région granitique, en amont et en aval du Mas-d'Argnat, où elle est très resserrée; mais à son débouché dans la plaine, elle se divise en plusieurs branches qui donnent naissance aux belles sources de Sayat, Blanzat et Malauzat.

Le bassin d'alimentation, qui fournit l'eau à ces sources, est assez vaste puisqu'il s'étend depuis les puys de la Raviole, de Jumes, de la Coquille, de Chaumont, jusqu'au puy de Sarcoui. Il comprend, en outre, les hauteurs granitiques et schisteuses de Laty et d'Argnat. Les localités d'Egaule et du Mas-d'Argnat sont situées sur le trajet de ces eaux. Je ne crois pas qu'elles puissent donner lieu à une contamination. Egaule est d'ailleurs située à 4 kilomètres des sources et Mas-d'Argnat à 2 kilomètres 500. Si l'on remarque, en outre, que depuis ce dernier village les eaux sont filtrées à travers des sables et des scories volcaniques, il ne paraît pas probable qu'elles soient contaminées à leur venue au jour à Malauzat. Néanmoins, dans un rapport officiel dont je fus chargé par M. le Ministre de l'Intérieur, j'indiquais qu'en cas d'épidémie au Mas-d'Argnat, le Conseil municipal devait surveiller cette localité et prendre telles mesures qui lui sembleraient nécessaires.

Ce sont les couches argilo-sableuses oligocènes qui, à Blanzat, Sayat et Malauzat, déterminent le niveau aquifère; mais, comme en certains points, notamment à Malauzat, ces assises ne sont pas très étanches, elles sont traversées par une certaine quantité d'eau qui s'infiltre dans les assises sous-jacentes et vient sourdre sur les flancs de la cuvette alluviale. Elle s'accumule au fond de cette

dernière en filtrant à nouveau à travers les sables volcaniques.

Ce filtrage si complet des eaux, dans des sables de nature variée, et sur une étendue relativement considérable, m'avait conduit à conclure que les eaux devaient être très pures : c'est ce que l'analyse de M. Parmentier vint démontrer. Toutefois, comme les eaux sauvages du village de Malauzat pourraient venir en partie se mélanger aux eaux des sources, je spécifiais à M. Brosson d'établir un drain destiné à les conduire dans le ruisseau situé en aval du captage.

Après avoir déterminé les conditions de venue de l'eau potable dont il est question, il s'agissait de la recueillir dans les meilleures conditions possibles au point de vue du débit. Il fallait se placer au point où la cuvette se vidait à l'extérieur, c'est-à-dire à son goulot (En ED, fig. 1.)

L'examen géologique des lieux me permit de déterminer ce point minimum d'étendue transversale. C'est sur ce point qu'on devait opérer le captage sous la forme d'un barrage normal à l'extrémité la plus resserrée et la plus basse de la cuvette. Mes indications furent suivies et toutes mes prévisions réalisées.

Le débit fut jugé suffisant pour l'alimentation de Châtel-Guyon (500 mètres cubes par vingt-quatre heures). Je fis remarquer que si ce débit venait à diminuer, ce qui est peu probable, ou si pour une cause quelconque (établissement de lavoirs ou du tout à l'égout) on était amené à augmenter le débit des sources, il serait absolument nécessaire de déterminer exactement les conditions nouvelles de venue des eaux qu'on mélangerait à celles qui sont actuellement fournies à Châtel-Guyon.

Les travaux de captage et d'amenée d'eau, confiés à M. Seignobosc, conducteur des ponts et chaussées, secondé par M. Thévenon, architecte, ont été conduits d'une façon très satisfaisante.

L'ouverture de la tranchée que devait occuper le bar-

rage transversal, a une longueur de 90 mètres. Elle a permis de déterminer que l'ancienne vallée quaternaire comblée par les alluvions avait un thalweg en forme de V, à pointe bifurquée, dont la profondeur maximum atteignait 7 mètres 65.

Le fond de l'ancien thalweg est absolument étanche, car il est creusé dans une argile de 20 à 25 centimètres d'épaisseur; aussi ce niveau aquifère a-t-il été utilisé pour le captage. La galerie de captage a 1 mètre de long et 2 mètres de haut : le parement est en maçonnerie pleine et repose sur un massif en béton-ciment pénétrant de 25 à 30 centimètres dans le terrain imperméable.

La paroi 0-E est partie en maçonnerie pleine et partie en maçonnerie sèche, par zones, de 0^m50 de large. Un radier en béton de 15 à 20 centimètres d'épaisseur a été établi de façon qu'une visite de la galerie puisse se faire sans entraîner la pose des pieds dans l'argile, ce qui provoquerait une altération de l'eau.

Le radier de la galerie de captage, à son point bas, est à la cote 485.50, soit 0^m60 plus haut que le fond des cavités du thalweg qui, après déblaiement, ont été remplies avec du béton-ciment. Ce remplissage a été fait, bien que le terrain contenu dans ces cavités fût absolument étanche, pour avoir la certitude d'opérer un barrage complet du vallon.

C'est à cette même cote (485^m50) que la galerie d'amenée, dont la longueur est de 80 mètres, a son point de départ et aboutit avec une pente de 0.001 dans une chambre de distribution et de jaugeage où la conduite d'adduction est en fonte a son origine.

La conduite d'amenée à Châtel-Guyon a une longueur de 10,199 mètres et forme dans son ensemble deux siphons généraux dont les points hauts sont : 485^m50 (source-captage de Malauzat), 453^m80 (route de Manzat), 467^m72 (réservoir de Châtel-Guyon) et les points bas 377^m50 (ruisseau d'Ambeine et ravin de Saint-Hippolyte).

La pression de l'eau à Châtel-Guyon varie de 6 kilog. au point bas de l'avenue du bassin, à 1 kilog. 5 au point haut du village (place de l'Eglise).

Les travaux de captage ont été commencés le 6 janvier 1902 et ceux de canalisation le 14 mars. Dès le 6 juin au soir, l'eau a été livrée à Châtel-Guyon où l'alimentation définitive est assurée depuis le 10 juin. Etudes, enquêtes et travaux ont été terminés en sept mois, c'est-à-dire ont été menés avec une grande rapidité, grâce au concours dévoué de tous ceux qui ont pris part à cette affaire et qui avaient à cœur de fournir le plus tôt possible, à des milliers d'habitants, l'élément de première nécessité dont ils manquaient : l'eau.

C'est une richesse pour la coquette station qui vient de fêter cet heureux événement en brûlant en un grand feu de joie, ô ironie des choses, les tonneaux qui amenaient toutes les nuits clandestinement le précieux liquide qui était pris à Riom.

PH. GLANGEAUD.

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE

DU PUY-DE-DOME

ORAGES DE L'ANNÉE 1901

DANS LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Par J.-R. PLUMANDON,

Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme.

Pendant l'année 1901, les orages ont été observés dans soixante et une localités du département du Puy-de-Dôme. Les observateurs, dont la collaboration est absolument gratuite et bénévole, sont ordinairement les instituteurs des différentes communes et quelquefois des propriétaires qui comprennent tout l'intérêt que l'agriculture doit porter aux études météorologiques.

Nous avons reçu 733 bulletins qui ont permis de constater qu'il y a eu, en 1901, 57 journées plus ou moins orageuses, dont les principales ont été le 3 mai, le 2 juin, le 9 juin et le 21 juillet. Une anomalie extrêmement remarquable s'est produite dans la relation qui existe habituellement entre la pression atmosphérique et la production des orages. Ordinairement les orages se déclarent lorsque la pression est faible dans l'Ouest ou dans le Nord-Ouest, vers nos côtes de l'Atlantique ou dans les Iles-Britanniques, et qu'elle est plus forte dans le Sud et dans le Sud-Est. En 1901, au contraire, d'après les cartes isobarométriques construites avec les observations

internationales de 7 heures du matin et de 6 heures du soir, 45 journées orageuses ont coïncidé avec l'existence, plus ou moins persistante, de faibles pressions barométriques au Sud de la France, vers nos côtes de la Méditerranée, en Italie ou en Espagne, et de fortes pressions dans le Nord ou le Nord-Ouest. C'est un fait que l'on n'observe guère que deux ou trois fois dans l'intervalle d'un an, et qui reste même plusieurs années consécutives sans se présenter. Aussi le nombre des orages locaux qui ont marché dans des directions anormales a été exceptionnellement considérable en 1901 : sur 733 observations locales d'orages, il y en a eu 194, soit 26 pour cent qui ont signalé les directions du S.-E. au N.-W., de l'Est à l'W., du N.-E. au S.-W., du N. au S., ou du N.-W. au S.-E., directions si peu communes, cependant, que certaines années on n'en constate pas une seule. C'est une question que nous nous proposons d'étudier plus tard avec soin dans ses détails, mais que nous avons déjà résolue d'une manière générale depuis une dizaine d'années.

Le tableau suivant permet d'apprécier l'importance relative des orages au point de vue de leur durée, du nombre de communes qu'ils ont pu atteindre, et des dégâts qu'ils ont dû causer.

Orages de l'année 1901 dans le département du Puy-de-Dôme.

JOURS D'ORAGES	DURÉE DES ORAGES	Nombre des Stations atteintes par les orages.	NOMBRE DE STATIONS OU ONT ÉTÉ SIGNALÉS									
			des chutes de grêle		de la pluie avec dégâts.	du vent avec dégâts.	des chutes de foudre avec					
			avec dégâts	sans dégâts.			personnes tuées.	personnes blessées.	animaux tués.	maisons incendiées.	arbres foudroyés.	dégâts divers.
8 Avril.	De minuit à 4 h. matin.	5	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
9 —	De 2 h. 30 à 11 h. 25 soir.	6	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
12 —	De 2 h. 45 à 3 h. 55 soir.	2	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
24 —	De midi 45 à 9 h. soir.	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25 —	De 11 h. 30 mat. à 6 h. 35 soir.	11	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»
27 —	De 2 h. 45 à 5 h. 40 soir.	8	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»
29 —	De 5 h. 10 à 5 h. 25 soir.	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
2 Mai.	De 10 h. 20 à 11 h. soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3 —	De 11 h. 30 mat. à 9 h. soir.	34	»	11	»	»	»	»	»	»	»	5
4 —	De 3 h. 30 à 6 h. soir.	8	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»
5 —	De 4 h. à 7 h. 50 soir.	4	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
7 —	De 3 h. 40 à 4 h. 15 soir.	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
8 —	De 1 h. 10 à 1 h. 50 soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10 —	De 2 h. 30 à 7 h. 30 soir	13	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»
11 —	De 11 h. 30 à midi 30.	1	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»
13 —	De 2 h. 20 à 7 h. soir.	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
14 —	De midi à 3 h. 50 soir.	2	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
21 —	De 3 h. à 8 h. 30 soir.	10	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»
22 —	De 11 h. 30 mat. à 5 h. 40 soir.	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
23 —	De 10 mat. à 7 h. 45 soir.	21	1	6	»	»	»	»	»	»	»	»
24 —	De 11 h. 15 mat. à 5 h. 25 soir.	15	»	3	1	»	«	»	»	»	»	1
25 —	De 10 h. 15 matin à 4 h. soir.	11	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»
26 —	De 10 h. 30 mat. à 8 h. 30 soir.	18	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
27 —	De 1 h. 25 à 6 h. 45 soir.	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
29 —	De 10 h. 45 mat. à 4 h. 45 soir.	8	»	2	1	»	«	»	»	»	»	»

JOURS D'ORAGES	DURÉE DES ORAGES	Nombre de Stations atteintes par les orages.	NOMBRE DE STATIONS OU ONT ÉTÉ SIGNALÉS									
			des chutes de grêle		de la pluie avec dégâts.	du vent avec dégâts.	des chutes de foudre avec					
			avec dégâts.	sans dégâts.			personnes tuées.	personnes blessées.	animaux tués.	maisons incendiées	arbres foudroyés.	dégâts divers.
1 Juin.	De 10 h. 15 mat. à 6 h. 50 soir.	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2 —	De 1 h. 45 soir à minuit.	35	3	9	»	»	»	»	1	»	1	»
6 —	De 9 h. 15 matin à 5 h. soir.	11	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
8 —	De 11 h. matin à 11 h. soir.	28	1	3	»	»	»	»	1	1	»	»
9 —	De 10 h. mat. à 3 h. 30 soir.	65	10	7	2	2	»	»	»	1	»	»
10 —	De 4 h. 10 à 7 h. 15 soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
14 —	De 6 h. 50 à 8 h. soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30 —	De 1 h. 30 soir à minuit.	30	»	4	1	1	»	»	»	1	»	»
1 Juillet.	De 3 h. 30 à 7 h. soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
8 —	De 11 h. mat. à 4 h. 55 soir.	19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
9 —	De 2 h. 40 à 10 h. soir.	21	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
10 —	De 2 h. à 10 h. 40 soir.	33	»	6	1	1	»	»	»	»	»	»
11 —	De 1 h. 30 à 6 h. 45 soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
21 —	De midi à 10 h. 30 soir.	51	»	7	»	»	1	»	»	»	»	1
28 —	De 10 h. 30 mat. à 6 h. 30 soir.	26	1	3	1	»	»	»	»	»	»	»
29 —	De 4 h. à 8 h. 35 soir.	5	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»
30 —	De 11 h. mat. à 5 h. soir.	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
31 —	De 1 h. à 8 h. 15 soir.	12	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1
11 Août.	De 4 h. 30 mat. à 9 h. soir.	26	»	1	1	»	»	»	»	»	1	»
23 —	De midi 50 à 9 h. 50 soir.	18	»	2	1	»	»	»	»	»	»	»
24 —	De midi à 6 h. soir.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25 —	De 8 h. mat. à 8 h. soir.	13	»	1	»	»	»	»	»	»	»	2
1 Septembre.	De 11 h. mat. à 11 h. soir.	18	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»
2 —	De 2 h. 45 à 10 h. soir	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3 —	De 10 h. matin à 9 h. soir.	18	3	3	3	1	»	1	1	2	»	»
9 —	De 4 h. à 7 h. soir.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

JOURS D'ORAGES	DURÉE DES ORAGES.	Nombre des Stations atteintes par les orages.	NOMBRE DE STATIONS OU ONT ÉTÉ SIGNALÉS									
			des chutes de grêle		de la pluie avec dégâts.	du vent avec dégâts.	des chutes de foudre avec					
			avec dégâts.	sans dégâts.			personnes tuées	personnes blessées.	animaux tués.	maisons incendiés.	arbres foudroyés.	dégâts divers.
10 Septembre.	De 6 h. matin à 8 h. soir.	18	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
11 —	De 8 h. matin à 4 h. soir.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20 —	De 7 h. matin à 3 30 soir.	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
21 —	De 7 h. 30 mat. à 8 h. 30 soir.	11	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»
29 —	De 11 h. 45 mat. à 3 h. 15 soir.	9	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»
19 Octobre.	De 4 h. à 6 h. soir.	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux 57		733	22	100	16	5	1	1	3	5	5	15

Répartition des journées d'orages dans le cours de l'année. — On en a observé 7 en avril, 18 en mai, 8 en juin, 10 en juillet, 4 en août, 9 en septembre et 1 en octobre. En les rapportant à la marche annuelle du soleil, on en trouve 32 avant le solstice d'été, 25 après ce solstice; et si l'on veut les grouper par saisons, 32 pendant le printemps, 23 durant l'été, et 2 en automne. Dans cette distribution des manifestations orageuses, on remarque la prédominance anormale du printemps et surtout celle du mois de mai, mais l'influence de la saison chaude reste évidente.

Répartition suivant les heures du jour. — Durant la période diurne de vingt-quatre heures, les orages ont commencé 4 fois pendant la nuit et 53 fois pendant le jour, ou encore 27 fois le matin et 30 fois le soir, ou enfin 8 fois avant et 49 fois après 9 heures du matin. L'influence de la radiation solaire se manifeste ainsi nettement.

Répartition selon les hauteurs barométriques. — Sur les 57 journées d'orages, il y en a eu 51 qui ont

coïncidé avec des pressions plus ou moins uniformes, et 6 seulement avec une certaine inégalité dans les valeurs de la pression atmosphérique. — Sous un autre rapport, 7 journées d'orages se sont produites par une hauteur barométrique supérieure à 763 millimètres, tandis que 33 sont survenues par une pression inférieure à 760 millimètres, et par conséquent 17 quand le baromètre se trouvait entre 760 et 763 millimètres. — On voit que, comme toujours, les orages se sont manifestés surtout quand la pression atmosphérique est devenue uniforme dans la région. Les probabilités d'orages se trouvent, en outre, augmentées lorsque la hauteur barométrique se rapproche de sa valeur moyenne, et encore plus quand elle descend au-dessous.

MONOGRAPHIE DES ORAGES

ORAGES DU 8 AVRIL. — *De minuit à 4 heures du matin. — Une forte dépression (735mm) a son centre dans le Nord des Iles Britanniques et la pression est uniforme dans notre région.— 5 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm9 à minuit 30. — Température maxima : 22°3 à 3 h. 40 du soir.*

Ce sont de faibles orages disséminés dans la moitié sud du département. — A Labessette il tombe pendant une minute de la grêle grosse comme des petits pois.

ORAGES DU 9 AVRIL. — *De 2 h. 30 à 5 h. 25 du soir et de 10 h. 40 à 11 h. 25. — Même situation générale que la veille. — 6 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 757mm0, à 5 heures du soir. — Température maxima : 20°4 à 1 h. 50 du soir.*

Ces orages se produisent dans la partie Sud-Est. A Fayet, dans le canton de Saint-Dier, il tombe de la petite grêle pendant six minutes.

ORAGES DU 12 AVRIL. — *De 2 h. 45 à 3 h. 55 du soir. — Un centre de dépression (750) existe en Danemarck, et la pression est uniforme en France. — 2 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 754mm3 à 1 h. 30 du soir. — Température maxima : 14°8 à 10 h. 30 du matin.*

Ils sont observés à Thiolières et à Arlanc où l'on constate en même temps du grésil et de la neige.

ORAGES DU 24 AVRIL. — *De midi 45 à 9 h. du soir. — La pression atmosphérique est uniforme en France et présente un minimum dans le sud de l'Europe.— 5 stations atteintes.— A Clermont : minimum barométrique : 755mm7 à 3 h. du soir.— Température maxima : 24°6 à 1 h. du soir.*

Ce sont encore de faibles orages qui présentent, à Orcival, la particularité de marcher de l'Est à l'Ouest, conformément à la situation barométrique.

ORAGES DU 25 AVRIL. — *De 11 h. 30 du matin à 6 h. 35 du soir. — La pression atmosphérique est uniforme en France. — 11 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 754mm2 à 3 heures du soir. — Température maxima : 22°3 à 10 h. 50 matin.*

Orages de peu d'importance qui ont cependant donné du grésil à Olby, et de la petite grêle à Vitrac pendant trois minutes. Ils ont été disséminés dans la moitié occidentale du département.

Orages du 27 Avril. — *De 2 h. 45 à 5 h. 40 du soir. — Centre de dépression (751) dans le Sud-Ouest de la France. — 8 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 751mm6, à 5 heures du matin. — Température maxima : 16°4 à 3 heures du soir.*

Ils sont restreints au quart Nord-Ouest du département, et donnent un peu de grêle à Gelles, Vitrac, Olby et Orcival. — *A Orcival la chute de grêle a duré une demi-heure* et les grêlons, gros comme une noisette, ont couvert le sol d'une couche de six centimètres d'épaisseur.

Orages du 29 Avril. — *De 5 h. 10 à 5 h. 25 du soir. — Pressions uniformes en France. — 1 station atteinte. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm3 à 7 heures du matin. — Température maxima : 14°5 à 2 h. 50 du soir.*

L'orage a été observé à Picherande, au sud des monts Dore, où il tombe de la petite grêle pendant dix minutes.

Orage du 2 Mai. — *De 10 h. 20 à 11 heures du soir. — Pressions uniformes en France, un peu fortes, avec léger minimum (762) en Provence. — 1 station atteinte. — A Clermont : minimum barométrique : 762mm5 à 1 heure du matin. — Température maxima : 11°8 à 3 h. 30 du soir.*

Cet orage s'est produit dans la région de Combronde, et il est remarquable en ce qu'il marchait du N.-N.-E. au S.-S.-O. conformément à la situation barométrique.

Orages du 3 Mai 1901. — *De 11 h. 30 du matin à 9 heures du soir. — Pressions assez uniformes, mais un peu fortes en France, avec minimum (761) en Provence. — 34 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 766mm0 à 3 heures du matin. — Température maxima : 16°9 à 1 h. 10 du soir.*

Ces orages sont intéressants, d'abord à cause du nombre assez élevé de stations qu'ils ont atteintes malgré la force de la pression atmosphérique, et aussi parce qu'ils ont marché du quart N.-E. au quart S.-W. — Neuf stations ont signalé de la grêle dont la grosseur a varié comme les dimensions d'un pois, et a atteint celle d'une noisette, à Clermont, ainsi qu'au Puy-de-Dôme. — A Dore-l'Eglise, M. Vessier a noté cinq chutes de foudre.

Orages du 4 Mai. — *De 3 h. 30 à 6 heures du soir. — Pressions fortes dans notre région, un peu uniformes en France, avec minimum (761) en Provence. — 8 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 763mm7 à 4 heures du soir. — Température maxima : 18°9 à 3 h. 50 du soir.*

Ils présentent encore une marche dirigée du Nord au Sud, et versent quelques petits grêlons à Olby et à Orcines.

Orages du 5 Mai. — *De 4 heures à 7 h. 50 du soir. — Pressions*

très uniformes. — 4 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 750mm 1 à minuit (soir). — Température maxima : 21°3 à 4 heures du soir.

Ce sont de faibles orages qui donnent toutefois quelques grêlons à Allagnat. — A Saint-Georges-de-Mons, on entend les roulements du tonnerre, à de longs intervalles pendant toute la soirée.

Orage du 7 Mai. — *De 3 h. 40 à 4 h. 15. — Centres de dépressions en Angleterre (745) et en Provence (750). — 1 station atteinte. — A Clermont : minimum barométrique : 750mm8 à 9 heures du soir. — Température maxima : 15°7 à 2 h. 45 du soir.*

Cet orage a été observé à Labessette, vers l'extrême Sud-Ouest du département où il a donné de la grêle de la grosseur d'un pois.

Orage du 8 Mai. — *De 1 h. 10 à 1 h. 50 du soir. — Centre de dépression (750) dans le nord de la France. — 1 station atteinte. — A Clermont : minimum barométrique : 752mm à minuit. — Température maxima : 15°0 à midi 40.*

C'est encore un orage isolé, et très faible qui se produit à Thiolières.

Orages du 10 Mai. — *De 2 h. 30 à 7 h. 30 du soir. — Pressions un peu fortes, mais assez uniformes, avec un léger centre de dépression (760) dans le nord de la France. — 13 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 763mm5 à 3 heures du matin. — Température maxima : 14°6 à 1 h. 10 du soir.*

Ces orages ont offert la particularité de marcher du Nord-Ouest au Sud-Est et de se produire par une température assez basse, alors qu'il tombait de la neige dans quelques régions de la montagne. — Ils ont donné de la petite grêle à Pont-du-Château, Neschers et Orcival où elle est tombée pendant un quart d'heure.

Orage du 11 Mai. — *De 11 h. 30 à midi 30. — Pression forte, mais assez uniforme en France, avec minimum (760) dans le nord de l'Italie. — 1 station atteinte — A Clermont : minimum barométrique : 764mm7 à 3 heures du soir; température maxima : 15°6 à 2 h. 45 du soir.*

Faible orage, marchant du Nord au Sud, observé à Neschers où il a donné une grande quantité de petite grêle. — A Clermont, sans orage, il est tombé un peu de grésil et de petite grêle.

Orages du 13 Mai. — *De 2 h. 20 à 7 heures du soir. — Pression forte, mais assez uniforme avec minimum (760) en Corse. — 5 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 763mm4 à 3 heures du soir; température maxima : 18°2 à 2 heures du soir.*

Ce sont de faibles orages épars qui ont suivi des directions variables ; à Dore-l'Eglise, l'orage a marché du Nord-Est au Sud-Ouest.

Orages du 14 Mai. — *De midi à 3 h. 50. — Pression forte et assez uniforme. — 2 stations atteintes. A Clermont . minimum*

barométrique : 763mm4 à 4 heures du soir ; température maxima : 23°8 à 2 h. 10 du soir.

Deux faibles orages sont constatés, l'un à Labessette et l'autre à Dore-l'Eglise vers les extrémités Sud-Ouest et Sud-Est du département. On observe la chute de quelques grêlons au Puy de Dôme.

Orages du 21 Mai. — *De 3 heures à 8 h. 30 du soir. — Pression un peu forte mais uniforme en France. — 10 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 762mm8 à 4 h. 30 du soir; température maxima : 25°6 à 1 h. 50.*

Disséminés surtout dans la moitié méridionale du département, ces orages ont encore été faibles, excepté à Anzat-le-Luguet où la grêle est tombée à deux reprises, la première fois grosse comme une noisette, et la seconde fois un peu moins grosse.

Orages du 22 Mai. — *De 11 h. 30 du matin à 5 h. 40 du soir.— Même situation que le 21. — 10 stations atteintes. — A Clermont . minimum barométrique : 761mm7 à 6 heures du soir.*

Les orages de cette journée sont épars dans tout le département, ne donnent pas de grêle, et suivent des directions très variables. — A Isserteaux, M. Bravard signale une chute de foudre qui s'est effectuée sur un peuplier, à 50 mètres de l'unique paratonnerre qui existe dans la localité.

Orages du 23 Mai. — *De 10 heures du matin à 7 h. 45 du soir. — Pression forte et assez uniforme, avec minimum dans le sud de l'Espagne. — 21 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm9 à 11 heures du matin; température maxima : 24°6 à 11 h. 20 du matin.*

Ils s'étendent dans toute la moitié Sud-Ouest du département, avec des marches variables parmi lesquelles prédomine la direction du Sud-Est au Nord-Ouest. On constate des chutes de petite grêle à Orcines, Vic-le-Comte, Dore-l'Eglise, à Parent où les récoltes sont un peu endommagées, et enfin à Allagnat, où les grêlons de la grosseur d'un petit pois, tombent pendant trente minutes. Au sommet du Puy de Dôme, on a constaté, à deux reprises, la chute de grêlons gros comme des noisettes.

Orages du 24 Mai. — *De 11 h. 15 du matin à 5 h. 25. — Même situation que le 23. — 15 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm9 à 2 heures du soir ; température maxima : 23°2 à 2 h. 20 du soir.*

Ils ont les mêmes allures que la veille, et l'on constate de la grêle à Isserteaux et surtout à Allagnat, où les grêlons, gros comme une petite noisette, forment sur le sol en 20 minutes une couche de près de 20 centimètres. — A Thuret, la foudre frappe la tour d'un château en occasionnant des dégâts assez importants.

Orages du 25 Mai. — *De 10 h. 15 du matin à 4 heures du soir. — La situation est encore à peu près la même que les deux jours précédents. — 11 stations atteintes.— A Clermont : minimum baro-*

métrique : 758mm5 à 2 heures du soir; température maxima : 23°6 à 2 heures du soir.

Ces orages conservent les mêmes caractères que les précédents, et il tombe encore de la petite grêle à Allagnat pendant 15 minutes, et au Puy de Dôme des grêlons de la grosseur d'une noisette.

Orages du 26 Mai. — *De 10 h. 30 du matin à 8 h. 30 du soir. — La pression atmosphérique est devenue plus faible et plus uniforme, avec un léger minimum en Gascogne (758). — 18 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 756mm4 à 3 heures du soir; température maxima : 24°7 à midi 45.*

Ces orages, qui sont modérés sous tous les rapports, sont encore épars dans la moitié Sud-Ouest du département, et marchent en général du Sud-Ouest au Nord-Est. Il tombe un peu de grêle, à Picherande.

Orages du 27 Mai. — *De 1 h. 15 à 6 h. 45 du soir. — Pression très uniforme en France et dans toute l'Europe occidentale autour de 760mm. — 12 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 757mm3 à 3 heures du soir; température maxima : 26°0 à 3 h. 39 du soir.*

Faibles orages, épars surtout dans le Sud-Ouest.

Orages du 29 Mai. — *De 10 h. 45 du matin à 4 h. 45 du soir. — Pression très uniforme en France. — 8 stations atteintes. — A Clermont : 758mm3 à 6 heures du soir; température maxima : 27°3 à 1 h. 10 du soir.*

Ces orages sont encore généralement faibles. Cependant ils donnent beaucoup de grêle, qui varie de la grosseur d'un pois à celle d'une noisette, sur les communes d'Olby et d'Allagnat, où la chute dure 10 à 12 minutes. Dans les environs de Saint-Maurice-de-Pionsat, on a constaté deux coups de foudre sur deux cerisiers, situés dans des villages différents. — Plusieurs personnes qui se trouvaient à proximité ont ressenti une forte commotion, mais n'ont éprouvé aucun mal. — A Olby, la pluie qui est torrentielle, cause des dégâts dans les terres récemment ensemencées.

Orages du 1er Juin. — *De 10 h. 15 du matin à 6 h. 50 du soir. — Dépression (745) dans le nord des Iles-Britanniques, avec pression uniforme en France. — 8 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 756mm9 à 5 heures du soir; température maxima : 34°4 à 2 h. 20 du soir.*

Malgré l'uniformité des pressions et l'élévation de la température, les orages de cette journée sont encore faibles et épars seulement dans la région montagneuse de l'Ouest.

Orages du 2 Juin. — *De 1 h. 45 du soir à minuit. — Pressions faibles en Irlande (750) et très uniformes en France. — 35 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm8 à minuit matin; température maxima : 26°6 à 1 h. 30 du soir.*

Beaucoup plus importants que tous ceux qui les ont précédés, ces orages paraissent s'être étendus sur le territoire entier du département, en suivant des directions fort variées parmi lesquelles celles du Nord-Ouest au Sud-Est, et du Sud-Est au Nord-Ouest sont à remarquer. Ils ont versé de la grêle dans onze de nos stations : Joze, Orcines, Orcival, Sayat, Orbeil, Flat, Saint-Anthême, Thiolières, Chavaroux, Olby et Anzat-le-Luguet, fort éloignées les unes des autres, en causant d'assez graves dégâts dans quelques communes, particulièrement à Anzat-le-Luguet, Chavaroux et Olby.

Anzat-le-Luguet. — La pluie est tombée pendant trois heures, et la grêle pendant une demi-heure, grosse comme des œufs de perdrix. Celle-ci n'a pas fait de mal à Anzat même, mais les récoltes sont complètement ravagées dans les villages d'Aubignat, de Boisseuge, de La Baraque et de Chastrix.

BELLETEIX, instituteur.

Olby. — La pluie a duré une heure, et pendant une demi-heure il est tombé de la grêle dont la grosseur a varié entre celles d'un pois et d'une noisette. Il y a eu de très graves dégâts. Il est à faire remarquer qu'il n'a pas tonné pendant la chute de grêle.

GIDON, instituteur.

Chavaroux. — Cet orage, qui a éclaté sur la moitié Nord-Ouest du territoire de la commune, a versé de très forte grêle pendant un quart d'heure. Les blés, qui étaient superbes, ont été hachés; les pommes de terre et les betteraves ont subi de graves dommages.

DEPAIRE, maire.

Saint-Anthême. — L'orage, très violent, a été accompagné d'une pluie torrentielle qui a raviné les champs, coupé les chemins, emporté les ponts. — Nous n'avons pas eu de grêle ici; mais elle a complètement détruit les récoltes dans la partie Ouest des communes de Saint-Romain et de Saint-Clément.

POUTIGNAT, instituteur.

Dore-l'Eglise. — La pluie n'a duré que vingt minutes et nous n'avons pas eu de grêle, mais l'orage a été très violent et a persisté plus de cinq heures, depuis 2 h. 45 jusqu'à 8 heures. La foudre a frappé un peuplier, à Dore-l'Eglise, et elle a tué une vache au hameau du Montel.

VEISSIER, instituteur.

ORAGES DU 6 JUIN. — *De 9 h. 15 du matin à 5 heures du soir. — Pressions uniformes en France, avec minimum (760) en Provence. — 11 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 761mm9 à 1 heure du soir ; température maxima : 26°6 à 10 h. 40 du matin.*

Les orages de cette journée ont été faibles, et quelques-uns ont marché du Sud-Est au Nord-Ouest. A Gelles, il y a eu quelques dégâts causés par la grêle.

ORAGES DU 8 JUIN. — *De 11 heures du matin à 11 heures du soir. — Pressions très uniformes en France, avec minimum (758) en Gascogne. — 28 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 757mm5 à 6 heures du soir ; température maxima : 29°6 à 11 h. 30 du matin.*

Bien qu'ils aient atteint de nombreuses stations, ces orages n'ont pas été très forts. On a cependant constaté deux chutes de grêle, l'une à Neschers, l'autre à Saint-Angel, sur un territoire de 100 à 150 mètres de largeur et deux kilomètres de longueur, où elle cause pour un millier de francs de dégâts. On a aussi observé deux chutes de foudre à Saint-Georges-de-Mons, sur une haie qui a été brûlée, et sur un corps de bâtiments qui ont été incendiés; là, quatorze moutons ont été asphyxiés dans leur étable. — Au sommet du Puy de Dôme, il est tombé, en même temps que la pluie, des grêlons gros comme des petits pois.

ORAGES DU 9 JUIN. — *De 10 heures du matin à 3 h. 30 du soir, et de 7 h. 40 à 11 h. 25 du soir. Pressions uniformes, avec léger centre de dépression dans l'ouest de la France. — 65 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm4, à midi 30 ; température maxima : 29°0 à 11 heures du matin.*

Ce sont les plus importants orages de l'année, et ceux qui se sont produits dans le milieu de la journée ont versé, dans dix-sept stations, de la grêle dont la grosseur a varié entre celles d'une noisette et d'une noix. — Ceux du soir n'ont fait aucun mal. — Presque tous ont marché du Sud-Ouest au Nord-Est.

Charbonnier. — La grêle est d'abord tombée sans pluie et très dure, grosse comme une noix ordinaire, puis moins grosse et mêlée à de la pluie. Toutes les récoltes, qui avaient belle apparence, sont détruites : céréales, vignes, légumes; les espaliers des jardins sont même fortement endommagés. Les dégâts peuvent être évalués à une trentaine de mille francs.

PAGENEL, instituteur.

Sauxillanges. — La grêle est tombée pendant 10 à 12 minutes, et les grêlons avaient deux centimètres de diamètre. Toutes les récoltes ont été détruites et les dégâts sont énormes, d'autant plus que les différentes cultures étaient magnifiques. Beaucoup de vitres, et même des tuiles ont été brisées.

GENESTE, instituteur.

Parent. — L'orage, qui a été accompagné d'un très fort vent du Sud-Ouest, a développé une rare violence, et a donné de la grêle pendant sept à huit minutes. Parmi les grêlons, qui tombaient très serrés, beaucoup atteignaient la grosseur d'une noix et pesaient 30 grammes. Les céréales ont été hachées ainsi que les fourrages, et les arbres fruitiers ont été grandement endommagés.

CHAUTARD, instituteur.

Sugères. — L'orage est arrivé avec une grande rapidité, et avait un aspect effrayant. La grêle, qui était uniformément sphérique et de la grosseur d'une bille est tombée en tout durant une demi-heure, en trois reprises, et a couvert le sol d'une façon très capricieuse et très irrégulière. Les récoltes, qui étaient fort belles, ont été gravement endommagées, et, sur quelques points totalement perdues. La grêle était poussée par un vent très violent.

MATHIEU, instituteur.

Isserteaux. — Orage terrible, qui a causé les plus grands dommages dans une bonne partie de la commune. La grêle est tombée

à deux reprises, d'abord grosse comme des noisettes, puis comme des noix, accompagnée d'un vent violent.

BRAVARD, instituteur.

Vic-le-Comte. — La grêle est tombée sèche pendant deux ou trois minutes, puis mêlée à la pluie, grosse comme de petites noix. Elle a endommagé les cultures, et surtout les vignes dans un tiers de la commune.

GAILLARD, instituteur.

Besse. — L'orage a débuté par un tourbillon très violent, mais il n'est tombé qu'un peu de pluie et quelques grêlons.

POUZOLS, instituteur.

Fayet. — La grêle est tombée assez forte pendant six à sept minutes sur la partie orientale de la commune, en y causant des dommages qui varient, suivant les endroits, de 20 à 40 pour cent.

MESSIRE, instituteur.

Auzat. — La grêle, qui était de grosseur moyenne, est tombée pendant quinze minutes, mêlée à la pluie. Elle a causé des dommages assez importants surtout dans les vignes et dans les champs de pommes de terre.

BAUD, instituteur.

On a encore constaté des chutes de grêle, moins fortes, à Domaize, Vitrac, Nébouzat, Orcival, Picherande, Anzat-le-Luguet, Chanonat et Saint-Georges-de-Mons. — Il est à remarquer que l'orage a été accompagné d'un vent violent à Besse, Picherande, Saint-Georges-de-Mons, Sugères, Vitrac, Ménétrol, Isserteaux. — A Villevialle, dans la commune de Laqueuille, une maison a été incendiée par la foudre.

A Thiers, M. Brugère a constaté qu'après l'orage l'air était devenu d'une limpidité extraordinaire, et qu'on voyait les détails des monts d'Auvergne et en particulier les neiges des monts Dore, avec une netteté remarquable.

ORAGES DU 10 JUIN. — *De 4 h. 10 à 7 h. 15 du soir. — Pressions uniformes en France, avec léger minimum (760) en Provence. — 1 station atteinte. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm4 à minuit, le matin; température maxima : 27°8 à 11 h. 30 du matin.*

C'est un faible orage, isolé, qui se manifeste à Saint-Ignat.

ORAGES DU 14 JUIN. — *De 6 h. 50 à 8 heures du soir. — Pression uniforme, avec légers minima (755) vers nos côtes de la Méditerranée. — 1 station atteinte. — A Clermont : minimum barométrique : 754mm2 à 6 heures du soir; température maxima : 20°0 à 1 h. 15 soir.*

C'est encore un orage isolé, que l'on observe à Dore-l'Eglise, et qui n'a rien présenté de notable.

ORAGES DU 30 JUIN. — *De 1 h. 30 du soir à minuit. — Pressions uniformes, avec léger centre de dépression vers nos côtes de la Manche (760). — 30 stations atteintes. — A Clermont : minimum baro-*

métrique : 756mm5 à 2 h. 45 du soir ; température maxima : 31°0 à 2 heures soir.

Les orages de cette journée s'étendent sur la majeure partie du département, mais ils sont faibles, et ne donnent que des averses généralement bienfaisantes. Toutefois, à Saint-Etienne-des-Champs, un corps de bâtiment est incendié par la foudre; il l'avait déjà été, huit ans auparavant. — A Allagnat, la pluie ravine les terres en pente, et à Gelles les céréales ont été versées par le vent.

ORAGES DU 1er JUILLET. — *De 3 h. 30 à 7 heures du soir. — Pression uniforme en France, avec léger minimum (755mm) vers la Manche. — 1 station atteinte. — A Clermont : 757mm6 à minuit ; température maxima : 22°4 à 2 h. 30 du soir.*

Faible orage observé à Ménétrol. Il est survenu après un violent vent de Sud-Ouest qui a duré une heure.

ORAGES DU 8 JUILLET. — *De 11 heures du matin à 4 h. 55 du soir. — Pressions uniformes en France, avec minimum (760) en Espagne. — 19 stations atteintes. — A Clermont : 761mm3 à 6 heures du soir ; température maxima : 28°9 à 2 h. 50 du soir.*

Les orages de cette journée ont été épars dans la moitié sud-ouest du département, et n'ont pas pris une grande intensité. Dans quelques stations, l'orage a présenté un caractère tout à fait local par son étendue restreinte, par sa formation rapide et sa brusque éclosion dans un ciel relativement pur.

ORAGES DU 9 JUILLET. — *De 2 h. 40 à 10 heures du soir. — Pressions très uniformes en France, avec léger minimum (760) en Gascogne. — 21 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm1 à 3 heures du soir.*

Ces orages sont encore faibles, mais s'étendent sur une plus grande surface de territoire. Ils ne donnent pas de grêle, excepté au Puy-de-Dôme, et marchent dans des directions diverses parmi lesquelles prédomine celle du Sud-Ouest au Nord-Est. — Dans plusieurs localités on a constaté le peu d'intensité des éclairs, ou leur éclat tremblotant et fort variable.

ORAGES DU 10 JUILLET. — *De 2 heures à 10 h. 40 du soir. — Pressions uniformes en France, avec minimum (760) en Provence, et maximum (765) vers les côtes de l'Atlantique. — 33 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm9 à 6 heures du soir ; température maxima : 28°4 à midi 30.*

Plus nombreux encore que ceux de la journée précédente, ces orages ne prennent pas cependant une bien grande force, et ne donnent quelques grêlons que dans trois localités : Saint-André-le-Coq, Saint-Etienne-des-Champs, Messeix et au Puy de Dôme. La majeure partie d'entre eux marchent conformément à la situation barométrique générale, du Nord vers le Sud, ou du Nord-Est vers le Sud-Ouest. Ordinairement les orages suivent une direction contraire. — Dans quelques localités les céréales ont été renversées par la pluie ou le vent, et, à Gelles, les coups de tonnerre ont pré-

senté une violence extraordinaire. — A Saint-Etienne-des-Champs, la foudre a frappé plusieurs arbres, deux fois le paratonnerre du clocher, et il y a eu quelques dégâts causés par le vent et la pluie.

ORAGES DU 11 JUILLET. — *De 1 h. 30 à 6 h. 45 du soir. — Centre de dépression (758) en Provence, et fortes pressions (765) vers la Manche. — 1 station atteinte. — A Clermont : 761mm4 à minuit matin; température maxima : 28°6 à 3 h. 40 soir.*

C'est un orage isolé, assez important par sa durée ainsi que par la force du tonnerre et l'intensité des éclairs. Il a été observé à Orcines, où l'on a constaté une chute de foudre qui n'a pas causé de dégâts.

ORAGES DU 21 JUILLET. — *De midi à 10 h. 30 du soir. — Pressions très uniformes en France, avec un léger minimum (759) vers la Manche, et un autre (757) dans le sud-est de la France. — 51 stations atteintes. — A Clermont : 758mm6 à 5 heures du soir; température maxima : 33°5 à 2 h. 30 du soir.*

Ces orages ont suivi trois directions principales : du Sud-Ouest au Nord-Est, de l'Ouest à l'Est et du Nord-Ouest au Sud-Est; mais on en trouve aussi quelques-uns qui se sont déplacés dans d'autres sens. Cette variété de marche est en pleine harmonie avec l'uniformité de la pression atmosphérique, et l'existence des deux légers minima cités plus haut. Faibles dans la plupart des localités, ils ont cependant acquis, dans quelques-unes, une intensité remarquable sous le rapport des éclairs et du tonnerre. A Gelles, une chute de foudre s'est effectuée à quelques mètres d'un jeune berger qui en a été quitte en éprouvant une forte commotion et une grande frayeur. A Olby, sur la fin de l'orage, la foudre a tué un homme qui gardait ses vaches. On a observé de petites chutes de grêle à Olby, Ceyssat, Orcines, et au Puy de Dôme.

ORAGES DU 28 JUILLET. — *De 10 h. 30 du matin à 6 h. 30 du soir. — Pressions très uniformes en France, avec minimum (755) en Danemark. — 26 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm3 à midi ; température maxima : 22°0 à 9 h. 40 du matin.*

Il se sont étendus sur une grande partie du territoire, et ont encore eu des marches très différentes. Généralement faibles, ils ont surtout versé des pluies d'autant plus bienfaisantes que beaucoup de récoltes souffraient de la sécheresse. Ces orages ont cependant donné de la grêle dans quelques localités : quelques grêlons seulement à Saint-Anthême et à Anzat-le-Luguet; à Fayet, de petits grêlons mêlés à la pluie pendant six minutes; enfin à Thiolières de gros grêlons, d'un centimètre et demi de diamètre, qui sont tombés pendant 18 minutes en si grande abondance qu'ils ont détruit toutes les récoltes en couvrant toute la commune d'une couche de quinze centimètres d'épaisseur. Dans cette dernière localité, la pluie a, en outre, été si forte, que les chemins ont été ravinés et les terres entraînées.

ORAGES DU 29 JUILLET. — *De 4 heures à 8 h. 35 du soir. — Pressions uniformes en France, avec minimum (760) vers nos côtes de*

l'Atlantique. — 5 stations atteintes. — A Clermont : 762mm8 à 3 heures du matin ; température maxima : 23°8 à 3 h. 30 du soir.

Ces orages, qui sont faibles, se produisent surtout dans la région montagneuse de l'Ouest et dans le Sud-Est. A Thiolières, il tombe encore quelques grêlons, et une forte pluie qui ravine encore les terrains.

ORAGES DU 30 JUILLET. — *De 11 heures du matin à 5 heures du soir. — Pressions assez fortes avec minimum (763) vers nos côtes de la Méditerranée. — 5 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 765mm7 à minuit, le matin ; température maxima : 22°4 à 10 h. 45.*

Les orages de cette journée, qui se produisent dans le Nord-Ouest et dans le Sud-Est du territoire départemental, offrent la particularité remarquable de marcher du quart Est vers le quart Ouest, comme la situation barométrique le comporte.

ORAGES DU 31 JUILLET. — *De 1 heure à 8 h. 15 du matin, et de midi à 4 heures du soir. — Pressions un peu uniformes, avec minimum (760) sur la Méditerranée, et maximum (770) en Bretagne. — 12 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm1 à 6 heures du soir; température maxima : 20°1 à 6 heures du soir.*

Ce sont encore des orages qui se manifestent dans le Nord-Ouest du département et qui marchent surtout du quart Nord vers le quart Sud, et qui n'ont pas une grande intensité. Cependant la pluie qui tombe pendant trois heures, en abondance, ravine des terrains dans la commune de Youx. A Combronde, la foudre frappe un noyer, et un homme, maçon, qui s'était abrité sous un autre noyer, très voisin, ressentit une commotion si forte qu'il en éprouva un tremblement involontaire pendant près d'une heure.

ORAGES DU 11 AOUT. — *De 4 h. 30 à 8 h. 20 du matin, et de 1 heure à 9 heures du soir. — Pressions uniformes en France, avec minimum (750) en Irlande. — 26 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 762mm5 à 6 heures du soir ; température maxima : 20°0 à 11 h. 30 matin.*

Les orages du matin se manifestent dans le Nord-Ouest et dans le Sud-Est ainsi que dans le centre du département. Presque partout, ils versent des pluies torrentielles : à Ménétrol, M. Vernière a mesuré, au pluviomètre, 50 millimètres d'eau tombée en une heure. La foudre frappe un peuplier à Dore-l'Eglise.

Les orages de la soirée ont présenté à peu près les mêmes caractères, avec de violents coups de vent en plus dans quelques localités. A Dore-l'Eglise, où un peuplier a été frappé par la foudre, la force du vent faisait passer l'eau de pluie par dessous les tuiles des toitures, de sorte qu'il pleuvait dans toutes les maisons. A Ménétrol, le lendemain matin, le pluviomètre a encore accusé 42 millimètres d'eau de pluie ; de sorte que la couche d'eau pluviale tombée en vingt-quatre heures dans cette localité a atteint le chiffre remar-

quable de 92 millimètres. — A Arlanc, on a constaté la chute de quelques grêlons.

Orages du 23 Aout. — *De midi 50 à 9 h. 50 du soir. — Pressions assez fortes, un peu uniformes, avec minimum (762) en Gascogne. — 18 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique (761mm7) à 4 h. 30 du soir; température maxima : 31°3 à 1 h. 10 du soir.*

C'est surtout dans la région centrale du département que l'on observe ces orages. Ils sont caractérisés tantôt par l'intensité des éclairs et du tonnerre, tantôt par l'abondance des averses qui les accompagnent. Le caractère torrentiel de la pluie a atteint son maximum dans le voisinage sud-est du Puy de Dôme. A Orcines, le pluviomètre a reçu une couche d'eau de 45 millimètres en 40 minutes, et à Beaune, dans la commune de Saint-Genès-Champanelle, la pluie a été si violente que l'eau a entraîné les terres, raviné les chemins, ensablé les prairies, au point que l'on a évalué les dommages à plus de 3,000 francs. — On a observé la chute de quelques grêlons à Orcines et à Saint-Genès-Champanelle.

Orages du 24 Aout. — *De midi à 6 heures du soir. — Pressions uniformes, avec un léger centre de dépression en Gascogne (762). — 2 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm3 à 6 heures du soir; température maxima : 31°1 à 2 heures du soir.*

Ce sont deux faibles orages isolés qui se manifestent à Gelles et à Dore-l'Eglise.

Orages du 25 Aout. — *Entre 8 heures du matin et 8 heures du soir. — Pressions uniformes, avec centre de dépression (755) dans les Iles-Britanniques. — 18 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 756mm6 à 3 heures du soir; température maxima : 28°0 à 10 heures du matin.*

Ces orages sont disséminés surtout dans le Nord-Ouest, le Centre et le Sud-Est. Ils sont généralement faibles, mais dans quelques localités l'intensité des éclairs et du tonnerre a été fort grande. A Saint-Maurice-de-Pionsat, la foudre frappe la ligne télégraphique, près de la maison d'école, et à La Crouzille elle endommage une maison d'habitation.

Orages du 1er Septembre. — *De 11 heures du matin à 11 heures du soir. — Pressions uniformes, avec un léger centre de dépression (760) vers nos côtes de l'Atlantique. — 18 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm2 à 1 h. 20 du soir; température maxima : 29°7 à midi 10.*

Ils se produisent dans la moitié Nord-Est du département, et présentent des marches fort variées en direction. A Joze, Pont-du-Château, Dore-l'Eglise, il tombe quelques grêlons, et à Combronde, la chute de la grêle, grosse comme des petits pois, dure cinq minutes, mais ne cause pas de dégâts notables. — A Pont-du-Château,

où il y a eu deux orages distincts dans la soirée, des averses torrentielles ont donné au pluviomètre de M. Bresson une couche d'eau de 51 millimètres.

ORAGES DU 2 SEPTEMBRE. — *Entre 2 h. 45 et 10 heures du soir. — Pressions un peu uniformes, avec légers centres de dépression (760) vers les côtes de l'Atlantique, et maximum (765) dans le nord de la France. — 5 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 757mm7 à 6 heures du soir; température maxima : 26°6 à 2 heures du soir.*

Les orages de cette journée ont été faibles, et se sont manifestés, épars, dans les cantons montagneux de l'Ouest et du Sud-Est.

ORAGES DU 3 SEPTEMBRE. — *Entre 10 heures du matin et 9 heures du soir. — Pressions un peu uniformes, avec un léger centre de dépression (757mm) en Gascogne. — 18 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 754mm8 à 3 heures du soir ; température maxima : 25°2 à 11 h. 50 du matin.*

Dans la matinée, ces orages ont été modérés presque partout, excepté à Orcines, où M. Lefebvre a mesuré, au pluviomètre, 42 millimètres d'eau tombés en violentes averses. Durant l'après-midi, ils ont augmenté d'importance sous tous les rapports, principalement dans le nord et dans le centre du département, comme le montrent les observations suivantes :

Saint-Maurice (de Pionsat). — Une pluie torrentielle a entraîné la terre végétale dans les pays en pente, et raviné les champs dans la plaine. La foudre a incendié deux maisons : l'une à Roche-d'Agoux, l'autre à Château-sur-Cher.

DUMAS, instituteur.

Ménétrol. — Vers trois heures, l'obscurité produite par les nuages qui couvraient le ciel est devenue très grande, le tonnerre a éclaté de toutes parts. De trois heures et demie à quatre heures et demie, il est tombé une pluie torrentielle qui a donné 54 millimètres d'eau.

A. VERNIÈRE.

Gelles. — L'orage a eu une intensité terrible. D'abord le vent du nord a soufflé en tempête en démolissant la plupart des toitures en chaume, et même des toitures en ardoises. Des sapins d'une circonférence moyenne de cinquante centimètres ont été brisés au milieu de leur hauteur; les gerbes des meules de blé voltigeaient en l'air comme de simples fétus. La pluie a raviné les terres en pente, et les prairies basses se sont trouvées ensablées. Des grêlons de formes irrégulières dont la chute a duré vingt minutes, ont haché les récoltes. Enfin, la foudre a tué deux génisses et a gravement brûlé les mains d'une jeune fille qui gardait son troupeau.

DETIANGES, instituteur.

Randan. — L'orage qui s'était formé dans la direction de Gannat, est venu s'abattre sur Randan et a tout écrasé dans un cercle de deux kilomètres de diamètre. Une grêle sèche, drue, grosse comme des noix, est tombée pendant vingt minutes, et a complète-

ment dépouillé les vignes de leurs raisins et de leurs feuilles. Survint ensuite une pluie torrentielle, qui, ne pouvant trouver d'écoulement à cause de l'amoncellement des grêlons, inonda les rez-de-chaussée et les caves, pénétra à travers les toitures, dans les greniers et les appartements des étages inférieurs : elle causa de grands dommages par la destruction des plafonds, ainsi que par la détérioration des effets mobiliers et des marchandises de toute nature.

ALIX, maire.

Chambon. — A Chambon, dans le canton de Besse, l'orage formé très vite, a marché du N.-N.-E. au S.-S.-W., et pendant trente minutes, il a donné une très grosse grêle, surtout entre le lac et le village. Au début, les grêlons, très espacés, avaient la forme de plaques à peu près carrées, à faces bien parallèles, mais à bords irréguliers et arrondis, d'environ un centimètre d'épaisseur et six ou sept centimètres pour les autres dimensions. Les grêlons tombèrent ensuite plus serrés et prirent la forme et la grosseur des œufs de poule.

ORAGES DU 9 SEPTEMBRE. — *Entre 4 heures et 7 heures du soir. — Pressions uniformes, avec léger centre de dépression (760) en Gascogne, et un autre (755) dans les Iles-Britanniques. — 2 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm4 à 6 heures du soir; température maxima : 28°9 à 1 h. 50 du soir.*

Ce sont deux faibles orages qui sont observés dans le Sud-Est du département, à Dore-l'Eglise et à Champétières.

ORAGES DU 10 SEPTEMBRE. — *Entre 6 heures du matin et 8 heures du soir. — Pressions uniformes, avec minimum (760) dans les Iles-Britanniques. — 18 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 761mm à 5 heures du matin ; température maxima : 21°4 à 3 h. 15 soir.*

Ils se sont produits dans le Sud-Est, dans le Centre et dans le Nord du département, et presque partout ils ont marché du quart Sud-Ouest au quart Nord-Est. Dans quelques localités le tonnerre a été très fort, mais il n'y a eu qu'à Dore-l'Eglise qu'on a subi des dégâts : là il est tombé de la grêle pendant un quart d'heure.

Dore-l'Eglise. — Cet orage paraissait d'abord devoir rester modéré, et cependant il a causé de grandes pertes. Le tonnerre a commencé de grand matin ; puis il a plu légèrement. Mais vers dix heures, après quelques coups de tonnerre; il est tombé une très forte averse de grêle qui a duré quinze minutes et qui a tout ravagé. On a trouvé des grêlons de la grosseur d'une noix. Depuis 1892, Dore n'avait pas subi un pareil orage.

VESSIER, instituteur.

ORAGES DU 11 SEPTEMBRE. — *Vers 8 heures du matin et 4 heures du soir. — La pression atmosphérique est un peu uniforme et présente un léger minimum (760) en Provence. — 1 station atteinte. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm8 à 4 heures du soir ; température maxima : 22°6 à 1 h. 50 du soir.*

Ce sont deux faibles orages observés à Orcines, par M. Lefebvre.

ORAGES DU 20 SEPTEMBRE. — *De 7 heures à 9 heures du matin et de 1 h. 50 à 3 h. 30 du soir. — Profonde dépression (730) en Irlande; pressions un peu uniformes dans notre région. — 10 stations atteintes. — A Clermont : 753mm4 à minuit, le soir ; température maxima : 23°0 à midi 20.*

Ce sont de faibles orages qui se manifestent surtout dans le centre Ouest du département et qui commencent à provoquer des plaintes générales au sujet de la fréquence des pluies.

ORAGES DU 21 SEPTEMBRE. — *Entre 7 h. 30 du matin et 3 h. 30 du soir. — Centre de dépression (740) en Irlande, avec centre secondaire (749) en Gascogne. — 11 stations atteintes. — A Clermont : 749mm8 à 8 heures du matin ; température maxima : 18°6 à minuit, le matin.*

Ils se manifestent dans le Sud-Est et dans le Centre, en versant encore une pluie abondante et de longue durée. A Dore-l'Eglise et à Arlanc, la Dore et la Dolore débordent et causent des dégâts assez importants : prairies ensablées, regains entraînés, etc.

ORAGES DU 29 SEPTEMBRE. — *De 11 h. 45 du matin à 3 h. 15 du soir. — Pressions fortes et un peu uniformes en France, avec minimum (765) vers nos côtes de l'Atlantique. — 9 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 766 à 4 h. 30 du soir; température maxima : 22°4 à 11 h. 20 du matin.*

Ces orages, très modérés, ne présentent rien de remarquable. Ils ont été observés dans la région centrale du département, et, au sommet du Puy de Dôme le sol a été couvert de grêlons gros comme des noisettes.

ORAGES DU 19 OCTOBRE. — *De 4 heures à 6 heures du soir. — Pressions un peu uniformes, avec centre de dépression (745) dans le nord des Iles-Britanniques. — 5 stations atteintes. — A Clermont : minimum barométrique : 755mm8 à 3 heures du soir ; température maxima : 18°1 à 10 h. 30 du matin.*

Ces derniers orages de l'année se sont encore manifestés dans la partie centrale du département par quelques coups de tonnerre ; à Olby, Allagnat, le Puy de Dôme, Orcines et Clermont.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 8 avril 1902.

La séance est ouverte à 8 heures 20, sous la présidence de M. le docteur Gautrez.

Etaient présents : MM. Bonnefoy, Mathieu, Accarias, Glangeaud, Audollent, Brunhes, du Ranquet, docteur Girod, Chavastelon, Laude, Hommell, Gendraud, Jay, Jay fils, Fontbertasse, Chabrol, Mizoule, Bréhier, docteur Moureyre, Lauby.

M. Gendraud offre à la Société une photographie du dolmen de Cournols; M. Hommell dépose sur le bureau un exemplaire de son ouvrage : *L'Enquête agricole*, fait en collaboration avec M. Guilleux, rédacteur au *Moniteur du Puy-de-Dôme*. M. le Président leur adresse, au nom de la Société, ses sincères remerciements.

M. le docteur Gautrez donne ensuite lecture d'une lettre dans laquelle MM. les étudiants remercient la Société de la somme de 100 francs qu'elle leur a accordée, et il émet le vœu de voir les étudiants se faire inscrire en plus grand nombre comme membres de la Société.

La parole est donnée à M. Mathieu, trésorier, qui expose l'état des finances de la Société et fait connaître le budget pour 1902.

Les recettes s'élèvent à la somme de.....	4.948' 89
Les dépenses — — de.....	4.511 76
Sur le compte de 1902, il reste.....	437 13

Conformément aux statuts, une Commission de trois membres est désignée pour vérifier les comptes, elle se compose de MM. Bréhier, Laude et Glangeaud.

Le projet de budget pour 1902, soumis par le Conseil d'administration, est adopté.

M. Bonnefoy, ayant demandé si les subventions données par la Société pour les cours d'électricité industrielle et d'art roman étaient accordées pour un délai fixé ou si elles étaient annuelles, M. Brunhes a fait remarquer que, vu le nombre sans cesse croissant des auditeurs du cours d'électricité industrielle, il espérait que bientôt cet enseignement se suffirait à lui-même. Un autre membre de la Société a, du reste, fait remarquer que toutes les subventions sont annuelles, attendu que la Société ne peut aliéner à l'avance des ressources qui peuvent un jour lui faire défaut.

Puis la Société décide de tirer la *Revue* à 600 exemplaires au lieu de 800, afin de ne pas encombrer les archives par l'accumulation des numéros non distribués, et de ce fait elle réalise une économie sensible; on outre, une Commission de trois membres, composée de MM. Rouchon, Laude et Gautrez, est désignée pour s'entendre avec l'imprimeur au sujet du prix de la *Revue*.

Ont été admis comme membres de la Société :

M. Plumandon, météorologiste présenté par MM. le docteur Girod et Brunhes; M. David, météorologiste, présenté par MM. Glangeaud et Brunhes; M. le docteur Fesq, maire d'Aurillac, présenté par MM. le docteur Gautrez et Brunhes; M. Puech, ingénieur des ponts et chaussées à Aurillac, présenté par MM. Glangeaud et Brunhes; M. Brosson, présenté par MM. Glangeaud et Seignobosc.

M. Glangeaud demande que désormais le secrétaire adresse aux membres présentés une note les avisant qu'ils sont admis à faire partie de la Société. Il est décidé qu'on fera imprimer un certain nombre d'exemplaires de lettres destinées à cet usage. On admet également qu'il serait très utile de remettre à chaque membre une carte de sociétaire portant la date de son admission dans la Société.

La date des congés de Pentecôte, 18, 19 et 20 mai est adoptée pour l'excursion et le Congrès d'Aurillac, la Commission de ce Congrès est chargée d'élaborer, de concert avec la Société de La Haute-Auvergne, le programme définitif, afin qu'au plus tôt on puisse le publier dans les journaux.

M. Brunhes expose ensuite les demandes qu'il a faites pendant les vacances de Pâques, à Paris, soit seul, soit de concert avec M. Bonnefoy, au sujet des plaques commémoratives qui doivent être placées au Puy de Dôme.

M. Mascart, directeur du bureau central météorologique, viendrait très volontiers et serait probablement chargé de représenter M. le Ministre; M. Bouquet de la Grye, président de l'Académie des sciences, viendrait également. La Société française pour l'avancement des sciences, la Société météorologique de France et la Société française de physique enverraient chacune un délégué.

Pour faire les invitations officielles, il faut au préalable avoir l'autorisation du Ministre, autorisation qui ne saurait se faire longtemps attendre.

M. le Président remercie MM. Brunhes et Bonnefoy de leurs démarches et des résultats obtenus.

M. le docteur Paul Girod entretient la Société de son récent voyage dans la Vézère; tout en poursuivant ses fouilles il a consacré

une journée à la visite des grottes de Font-de-Gaume et de Combarelles, où MM. Capitan et Breuil ont signalé des gravures qu'ils rapportent à l'âge du Renne.

M. Girod ne voit pas les raisons qui militent en faveur de l'antiquité préhistorique de ces gravures; il faudrait démontrer que les grossières représentations de chevaux, de bœufs, de chèvres et d'éléphants sont bien des tarpans, des bisons, des bouquetins et des mammouths!

De plus ces dessins sont d'une telle facture qu'ils ne rappellent en rien les gravures sur ossements de l'âge du Renne. Dans ces grottes, il n'a pas été trouvé trace d'instruments en silex ou en bois de renne, le sol est nu, stalagmitique, et ne présente pas de dépôts. Pourquoi les artistes de l'âge du Renne auraient-ils gravé leurs œuvres dans des grottes sombres, peu accessibles, de dimensions si étroites qu'on ne peut s'y tenir debout. La question doit être réservée, car des causes historiques peuvent expliquer la présence de ces gravures dans les grottes visitées.

En terminant, M. Girod fait don à la Société du magnifique travail qu'il a publié en collaboration avec M. Elie Massénat sur *Les Stations de l'âge du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze.*

M. le Président se fait l'interprète des membres présents de la Société pour remercier M. le docteur Girod de sa savante causerie et du don de son ouvrage.

La parole est ensuite donnée à M. Audollent dont la communication fort intéressante peut se résumer en quatre points principaux :

1° M. Audollent donne tout d'abord lecture d'un article dont il demande l'insertion dans la *Revue d'Auvergne* : c'est un appel adressé aux possesseurs d'objets de tous genres recueillis dans les ruines du Puy de Dôme. Il importe que la publication à laquelle doivent aboutir les fouilles en cours soit aussi complète que possible. Pour que rien n'échappe aux investigations de ceux qui ont assumé la responsabilité de l'entreprise, la coopération de toutes les bonnes volontés est indispensable. Que chacun veuille donc bien contribuer dans la mesure de ses forces à l'œuvre commune, en signalant à M. Audollent, 3, rue de Beaulieu, à Chamalières (Puy-de-Dôme), tout ce qui, dans les collections publiques ou privées, proviendrait du temple de Mercure Dumias. Les débris les plus insignifiants en apparence peuvent avoir leur utilité ; ils fournissent parfois à l'archéologue des renseignements précis pour la solution de quelque problème scientifique ;

2° Les travaux de terrassement qui viennent d'être exécutés dans le parc de Royat ont amené la découverte d'un fragment d'inscrip-

tion sur marbre, que M. Dionys du Séjour, directeur de l'Etablissement thermal, a très obligeamment confié à M. Audollent pour le mettre sous les yeux de la Société. Il s'agit d'un texte funéraire ; en rapprochant les formules qu'on y lit de celles qui sont déjà connues, on peut dater cette épitaphe du VIe siècle ;

3° Dans un article publié par la *Revue Numismatique* (1902, p. 1-35), M. Babelon a tout dernièrement repris la question du portrait de Vercingétorix, déjà traitée par M. Jullian dans le beau livre qu'il a consacré au héros arverne. Par une série de comparaisons et de déductions aussi logiques que savantes, M. Babelon aboutit à ce résultat que nous possédons aujourd'hui une double effigie de Vercingétorix : l'une, dans la série des monnaies gauloises, le représente jeune, plein de vie et quelque peu idéal; l'autre, d'origine romaine, nous le montre avec un réalisme douloureux, maigre, décharné, tel que l'ont fait six années de captivité. Pensant que ces conclusions intéresseraient la Société, M. Audollent résume devant elle le mémoire de M. Babelon ;

4° M. Audollent appelle enfin l'attention de l'auditoire sur un fait local. Une rue vient d'être ouverte à Clermont parallèlement à la rue Blatin, entre la rue Morel-Ladeuil et la rue Bonnabaud. Avant d'atteindre cette dernière, elle doit passer, d'après le tracé officiel, à l'endroit même où se dressent les deux portes charretières du château des Salles. Il n'y aurait, ce semble, aucun profit appréciable à détruire ces portes qui forment avec le château un ensemble homogène et curieux. D'autre part, comme la nouvelle rue passe dans leur axe et que la circulation ne paraît pas devoir être, d'ici longtemps, très active dans ce quartier, on pourrait aisément les conserver. La Société des Amis de l'Université serait bien inspirée en intervenant en ce sens auprès de la municipalité.

M. le Président, après avoir remercié M. Audollent de l'intéressante causerie que nous venons d'entendre, promet de faire les démarches nécessaires.

Sur la proposition de M. du Ranquet, la Société prie son Président d'adresser à M. le docteur Corny, de Lezoux, une demande à l'occasion du produit des fouilles qu'il dirige dans cette région. De superbes poteries gallo-romaines sont sorties du sol de cette intéressante station et la Société sollicite l'honneur de devenir dépositaire de ces richesses, elle souhaite qu'elles deviennent dans notre Musée le point de départ d'une collection d'une haute valeur scientifique.

M. Gautrez s'engage à faire le nécessaire à ce point de vue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures et demie. — A. L.

Procès-verbal de la séance du 13 Mai 1902.

La séance est ouverte sous la présidence de M. le docteur Gautrez. Etaient présents : MM. Audollent, Accarias, Brunhes, du Ranquet, Eusébio, Gautier, Docteur Gautrez, Docteur Girod, Docteur Guillemin, Jaloustre, Janton, Joyau, Lauby, Mathieu, Menat, Millet, Mizoule.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé :

1° Correspondance. — M. le Président procède au dépouillement de la correspondance et donne lecture des lettres de M. le docteur Hospital et de M. l'abbé Chamboissier qui s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

La création d'une voie nouvelle dans le quartier des Salles va causer la destruction des deux portes charretières du château des Salles. M. le Président chargé d'intervenir auprès du Conseil municipal pour obtenir leur conservation, déclare qu'il sera difficile d'obtenir gain de cause, car ces portes ne se trouvant pas dans l'axe de la rue gêneront la circulation; néanmoins M. Gautrez s'engage à intervenir à nouveau pour essayer d'obtenir une heureuse solution.

Au nom de la Commission chargée de la vérification des comptes du trésorier, M. Brehier dépose son rapport et, après examen, propose de les adopter. L'assemblée à l'unanimité adresse ses remerciements à M. Mathieu.

Présentation. M. Durif, sous-chef de bureau à la Préfecture, présenté par MM. Jaloustre et Menat, est admis comme membre de la Société.

On aborde ensuite la question du Congrès d'Aurillac dont la date reste fixée aux 18, 19 et 20 mai. Les membres de la Société sont avisés qu'ils pourront se faire inscrire à l'issue de la séance et que le registre d'inscription déposé chez l'appariteur de la Faculté des sciences sera clos le vendredi 16, à six heures du soir.

On s'occupe ensuite d'arrêter le programme définitif du Congrès; à ce sujet une lettre de M. Grand, archiviste du Cantal, indique un itinéraire qui est adopté. M. le docteur Gautrez propose d'offrir aux nouveaux adhérents qui habitent le Cantal et font déjà partie de la Société de la « Haute-Auvergne », une diminution sur le montant de la cotisation annuelle de 10 francs exigée par notre Société et de la porter à 6 francs, cette proposition est acceptée; toutefois elle devra être ratifiée en assemblée générale.

M. le docteur Girod propose aux membres de l'assemblée d'organiser une soirée au Théâtre municipal dans laquelle on ferait une série de conférences au profit des sinistrés de la Martinique. M. le Président s'associe à cette proposition et demande que l'on désigne

une Commission d'organisation : MM. Girod, Bonnefoy, Hommell, Menat, Ehrhard sont désignés à cet effet.

Puis M. le docteur Girod dans une intéressante causerie nous entretient du programme du Congrès d'Aurillac, en particulier de l'itinéraire qui doit nous permettre l'étude des silex tertiaires, et nous informe qu'à cet effet la Société « la Haute-Auvergne » fait ouvrir une tranchée au puy Courny. M. du Ranquet nous entretient ensuite des châteaux d'Anjony et de Tournemire, il en fait revivre le passé sous de brillantes couleurs.

M. le Président remercie MM. Girod et du Ranquet de leur intéressante communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

A. L.

Compte de gestion du Trésorier en 1901.

(Séance du 15 avril 1902.)

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte du quatrième exercice financier de la Société au 31 décembre 1901.

RECETTES.

Les recettes, en 1901, ont été les suivantes :

423 cotisations de 1901, à 10 fr.	4.230f »	
19 cotisations de 1901, à 5 fr.	95 »	4.383f »
5 abonnements à la *Revue*, dont 4 à 10 fr. et 1 à 8 fr.	58 »	
Subvention du département du Puy-de-Dôme pour 1901	250 »	
Subvention de la ville de Clermont-Ferrand pour la même année	100 »	565 89
Produit de la vente de fascicules de la *Revue*.	14 »	
Intérêts des fonds de la Société déposés en compte courant, au 31 décembre 1901	201 89	
Total des recettes		4.948f 89

DÉPENSES.

En 1901, les dépenses comprennent :

REVUE.

Impression de la *Revue* en 1901 [30 feuilles] (facture Mont-Louis)	1.950f »	2.122f »
Couvertures, titres, faux-titres et encartages (Id.)	172 »	
A reporter		2.122 »

Report.....			2.122 »
Reproductions de dessins à la charge de la Société :			
Facture Mont-Louis.....	80 »	96 95	197f 62
Facture V. Rose.....	16 95		
Frais d'envoi de la *Revue*.....		100 67	

SUBVENTIONS.

Versements à l'Agent comptable de l'Université de Clermont :			
Pour le cours sur l'art roman.....		400f »	
Pour le cours d'électricité industrielle.....		400 »	
Frais d'impression de dix-huit tirages à part, alloués aux auteurs d'articles parus dans la *Revue* (facture Mont-Louis).....		183 »	1.193 »
Versement de la subvention accordée en 1901 à l'Association des Etudiants de Clermont.....		100 »	
Paiement de l'indemnité revenant au personnel de la salle des conférences		400 »	
Paiement de la cotisation de la Société au Syndicat d'initiative d'Auvergne, en 1901...		10 »	

FRAIS GÉNÉRAUX.

Paiement d'imprimés (facture Mont-Louis).		70 50	999 14
Paiement au Club Alpin français (Section d'Auvergne) du prix du loyer, contributions, éclairage et chauffage.....		258 80	
Frais d'installation dans la nouvelle salle des archives.....		37 »	
Paiement du prix du loyer de cette salle, de la prime d'assurance contre l'incendie, en 1901, et d'un avenant à la police.....		103 45	
Frais de reproduction d'un fascicule de la *Revue* (facture Welter).....		133 45	
Achat d'une couronne funéraire pour M. Lenoir.....		22 »	
Frais de bureau et de poste pour correspondance et envois de volumes.....		55 80	
Frais de recouvrements des cotisations en 1901.....		138 14	
Traitement d'un commis.....		180 »	
Total des dépenses.....			4.511f 76

BALANCE.

Les recettes se sont élevées à.....	4.948f 89
Et les dépenses, à.....	4.511 76
Excédent de recettes.....	437f 13

AVOIR DE LA SOCIÉTÉ.

Cet avoir est constitué par :

1° La réserve et le reliquat actif au 31 décembre 1900.		3,715 18
Avec observation que, sur cette somme, il a été versé en 1901 à M. le professeur Audollent, à titre de subvention pour recherches faites au sommet du Puy de Dôme, 260 francs à imputer sur le crédit de 2,000 francs voté par le Conseil général du département du Puy-de-Dôme au nom de la Société, par laquelle il ne sera encaissé qu'après justification complète de la dépense.....		260 »
Reste.....		3.455f 18
2° Le reliquat actif au 31 décembre 1901.....		437 13
Ensemble.....		3.892f 31

Et il est représenté par :

Fonds en compte courant.....	3.760f 50
Fonds en caisse au 31 décembre 1901.....	131 81
Total égal.....	3.892f 31

Les recettes actuelles de l'année courante étant inférieures à celles de 1901, il a été tenu compte de cette diminution dans le projet de budget que le Conseil d'administration doit vous présenter. Les crédits prévus ont été réduits à leur minimum tout en prélevant 770 francs sur l'avoir de la Société au 31 décembre 1901. Espérons toutefois que des recettes éventuelles rétabliront l'équilibre.

Le Trésorier,

J.-B. MATHIEU.

Projet de budget pour l'année 1902, présenté par le Conseil d'administration et adopté.

(Séance du 15 avril 1902).

RECETTES.

365 cotisations de membres titulaires, à 10 fr.	3.650 »	3.780 »
16 cotisations de membres adjoints, à 5 fr..	80 »	
5 abonnements à la *Revue*, à 10 fr.... ...	50 »	
Subvention du département du Puy-de-Dôme en 1902.....	250 »	350 »
Subvention de la ville de Clermont-Ferrand pour la même année.....	100 »	
Produit de la vente de fascicules de la *Revue*.....		*mémoire*
Intérêts des fonds de la Société déposés en compte courant, au 31 décembre 1902.....		*mémoire*
Somme prélevée sur l'avoir de la Société au 31 décembre 1901.....		770 »
Total des recettes, sauf *mémoires*...		4.900f »

DÉPENSES.

REVUE.

Publication de la *Revue* (30 feuilles).....	1.950f »	2.380f »
Couvertures et titres....	180 »	
Reproductions de dessins à la charge de la Société.....	150 »	
Envoi de la *Revue*.....	100 »	

SUBVENTIONS.

Pour le cours sur l'art roman.....	400f »	1.560 »
Pour le cours d'électricité industrielle.....	400 »	
Subvention pour frais de photographies pour les conférences (1902-1903).....	50 »	
Indemnité au personnel de la salle des conférences.....	100 »	
Frais de tirages à part à la charge de la Société.....	200 »	
Participation de la Société à la pose de plaques commémoratives à l'observatoire du sommet du Puy de Dôme...	300 »	
Achat de six médailles à décerner, en 1902, au nom de la Société, aux plus méritants des Etudiants de l'Université de Clermont-Ferrand.....	100 »	
Cotisation au Syndicat d'initiative d'Auvergne.....	10 »	
A reporter.....		3.940 »

Report.....		3.940 »
FRAIS GÉNÉRAUX.		
Imprimés divers, brochage de volumes de la *Revue*.....	100 »	
Loyer, éclairage et chauffage de la salle des séances.....	260 »	
Loyer de la salle des archives et assurance contre l'incendie.....	102 45	832 45
Frais de correspondance, envois divers et frais de bureau.....	50 »	
Frais de recouvrements des cotisations.....	140 »	
Traitement d'un commis.....	180 »	
Ensemble.....		4.772f 45
Dépenses imprévues.....		127 55
Total égal.....		4.900f »

Rapport de la Commission nommée dans la séance du 15 avril 1902 pour examiner le compte de gestion remis par le Trésorier.

(Séance du 13 mai 1902.)

Messieurs,

La Commission, nommée pour examiner le compte de gestion de l'année 1901, vous propose d'approuver les différents chapitres présentés par M. Mathieu, et d'adresser à notre trésorier les remerciements de la Société pour le dévouement avec lequel il continue à gérer nos intérêts.

Le Rapporteur de la Commission,
L. Brehier.

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE.

H. Parenty. — *Prêtres, soldats, bourgeois et laboureurs. Archives de la famille Parenty en Boulonnais.* — Lille. Danel, 1901. — Un vol. grand in-4° carré. — 483 p.

L'immense enquête à laquelle M. Henry Parenty s'est livré, pour reconstituer les annales de sa famille, nous a valu un livre extrêmement intéressant qui forme pour l'histoire du Boulonnais un ensemble documentaire de tout premier ordre.

Si au lieu d'être un très savant chimiste, M. Parenty n'était qu'un modeste historien, peut-être serions-nous en droit de lui demander une bibliographie détaillée de son sujet, et une description scientifique des collections dont il s'est servi — peut-être aurions-nous à signaler quelques points faibles dans certaines parties de son argumentation et quelque défaut de clarté dans la structure générale de son livre. — L'histoire de la famille n'apparaît pas au lecteur avec une suffisante netteté, cachée en partie par l'abondance des détails sur les familles alliées. Il eût été certainement très facile de donner plus de relief au sujet principal en traitant des alliances dans un chapitre à part, ou mieux dans un dictionnaire biographique auquel le lecteur aurait pu recourir quand il l'aurait voulu.

Mais il y aurait pédantisme à insister sur ces détails de métier, d'autant que si l'édifice historique bâti par M. Parenty n'est pas d'architecture classique, il n'en est pour cela ni moins pittoresque — ni moins solide.

La famille de Parenty paraît tirer son origine du village de Parenty en Boulonnais (canton de Hucquelier, arrondissement de Montreuil). Le plus ancien document où il soit fait mention d'un Parenty est un acte des moines de Dommartin où Godefridus de Parenty signe comme témoin (1142). Au XIIIe siècle, les documents connus jusqu'ici sont muets sur les Parenty du Boulonnais, mais la seigneurie de Parenty, mentionnée en 1190 dans les titres du chapitre de Thérouanne, a subsisté jusqu'au XVIe siècle.

D'après une très ancienne tradition ancestrale, la maison de Parenti serait apparentée avec une famille italienne du même nom établie à Florence, dès le XIIIe siècle. Ces Parenti de Florence viennent d'être retrouvés au XVe siècle, par M. Eugène Muntz. *(Hist. de l'art pendant la Renaissance*, I, p. 16), et une charmante histoire ouvre comme un conte de fée le deuxième chapitre du livre de notre auteur. Il y avait à Florence, en l'an 1447, un jeune drapier de soie qui s'appelait Marco Parenti, et une jeune fille d'une beauté merveilleuse qui avait nom Catarina Strozzi. Marco en devint amoureux et voulut que sa fiancée fût la plus belle de la ville : Demande ce que tu veux !... *Chiedi cio che tu vogli !* lui répétait-il sans cesse, et il lui donna une robe et un mantelet de velours cramoisi, une guirlande composée de 800 œils de paon garnis de perles et d'argent, du prix de 80 florins (p. 43), une coiffure de deux tresses de perles avec un fermoir sur l'épaule, enchâssant deux saphirs et trois perles, une ceinture de pourpre brochée d'or et garnie d'argent perforé (p. 48) et beaucoup d'autres parures et bijoux. Marco Parenti, mort seulement en 1497, occupa une haute situation à Florence, sous le

gouvernement de Laurent le Magnifique, son fils Pierre est l'auteur d'une chronique manuscrite conservée aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Florence.

Les Parenty reparaissent au début du XIVe siècle autour de Boulogne et de Bruxelles, et leur parenté avec la famille florentine s'affirme encore par leur industrie ; ce sont des « haut-liciers », des batteurs d'or, des orfèvres, en relations d'affaires suivies avec les grandes villes d'Italie.

Les princes de la maison d'Autriche devenus comtes de Flandre, par le mariage de Maximilien d'Autriche avec Marie de Bourgogne, s'attachent les Parenty de Bruxelles, en qualité de valets de chambre et de barbiers ; c'est-à-dire comme chambellans et chirurgiens ordinaires, leur confient la garde de leurs joyaux et de leurs tapisseries. — Les Parenty de Boulogne, ont d'honorables représentants dans la banlieue de Desvre et de Cremarest, acquièrent des fiefs et des propriétés et gouvernent comme prévôts les hôpitaux et léproseries du Boulonnais, c'est l'époque la plus brillante de la famille.

Enguerrand de Parenty fut un des plus fameux médecins de Paris au XVe siècle. « Il se mit sur les bancs en 1425 et fut reçu licencié le 23 février 1430, avec le premier rang, malgré les neuf impétrants inscrits. Ses collègues le nommèrent doyen le 7 novembre 1433. Il mourut après quarante-cinq ans de régence assidue en 1475. Tel fut son crédit qu'il devint chanoine de Paris, recteur de l'Université, et qu'il fut l'un des quatre docteurs qui allèrent entendre la lecture des lettres envoyées au roi par le comte de Charolais, chef de la Ligue du Bien public » (p. 80).

Thomas de Parenty, de la branche flamande, prit à quinze ans l'habit de Saint-Benoît, à l'illustre abbaye de Saint-Waast d'Arras, et fut élu abbé en 1572. L'élection fut confirmée par le pape Grégoire XIII, le 17 janvier 1573, et par Philippe II, roi d'Espagne et comte d'Artois, le 3 février.

M. Parenty reproduit en fac-similé le bref de Grégoire XIII, et donne le texte français de la confirmation de l'élection par le roi d'Espagne. La confiance des moines de Saint-Waast avait fait de Thomas de Parenty l'un des plus puissants prélats des Pays-Bas.

Robert de Parenty appartient, comme Enguerrand, à la branche boulonnaise et fut échevin ou mayeur de la ville à plusieurs reprises. En 1544, Boulogne fut assiégée par les Anglais, le maréchal du Biez et son lieutenant Jacques de Coucy résistèrent vaillamment pendant deux mois, puis se laissant peut-être gagner par les offres de Henri VIII, signèrent avec les Anglais une capitulation. Le mayeur Antoine Eurvin et les échevins Robert de Parenty et On-

dart de Lengaigne firent sonner la Banclocque (la cloche du ban), et réunirent tous les habitants sur la Grand'Place. La population, voulant continuer la résistance, demanda au maréchal à se charger elle-même de la défense de la ville; malgré ses supplications, du Biez capitula, mais les gens de Boulogne aimèrent mieux s'exiler que de prêter serment au roi d'Angleterre : 3,664 personnes valides, précédées des magistrats et emportant avec elles tout ce qu'elles pouvaient traîner, défilèrent devant l'armée victorieuse qui n'eut pas honte de violer la capitulation et de piller les bagages des émigrants. Ce fut seulement en 1550, que Boulogne redevint française. C'est avec raison que M. Parenty donne aux bourgeois de Boulogne la préférence sur les bourgeois de Calais. Eustache de Saint-Pierre et les siens furent bons Calaisiens, mais Robert de Parenty et ses compatriotes furent de grands Français.

Robert de Parenty s'était réfugié à Desvres, et des débris de sa fortune, y avait acquis « une petite maison et un petit jardin, enclos de haies vives (p. 154), mais le pays eut tant à souffrir des guerres qu'en 1597, Desvres n'avait plus que 20 maisons au lieu de 400 et 22 habitants au lieu de 2,050. La misère générale et l'extinction des familles issues des fils aînés de Robert de Parenty expliquent comment aux riches Parenty haut-liciers, physiciens, prévôts des hospices, eschevins et mayeurs, succèdent les « Parenty laboureurs », issus de Robert III de Parenty, notaire à Marquise.

Les Parenty laboureurs ont poussé de multiples branches et se sont alliés depuis trois siècles à presque toutes les familles marquantes du Boulonnais; mais le qualificatif de laboureur ne doit pas tromper le lecteur, ces laboureurs sont des propriétaires, et comptent dans leurs rangs un capitaine des gardes-côtes du Calaisis, un vicaire général d'Arras, un vice-président du Conseil de Préfecture du Pas-de-Calais. M. Parenty qui, par un scrupule d'extrême modestie, ne s'est pas cru autorisé à faire l'éloge de son père, s'est arrêté avec complaisance sur son grand-père Robert. Né en 1760, à Saint-Tricat, mort au même lieu, le 18 juillet 1853, il fut longtemps le doyen et le modèle des agriculteurs du Calaisis, plus connu et plus respecté encore pour sa bienfaisance légendaire que pour sa science et sa fortune. Le portrait de cet excellent homme (p. 322), dit tout ce qu'il y a de sens droit, de vaillance et de ferme bonté dans ces campagnards de grande race qui ont toujours été l'honneur et la sauvegarde de notre pays. Plus heureux que bien d'autres, il aurait lieu d'être fier de ses petits-fils, et pour cent raisons, mais nous croirions en les développant sortir de notre rôle de chroniqueur et nous préférons montrer comment l'ouvrage de M. Parenty est de nature à intéresser, non seulement ceux qui y cher-

cheront un parent ou un allié, mais toute personne curieuse de l'histoire et des mœurs de la vieille France.

Le chapitre 1er ne se rattache peut-être que par un faible lien au sujet du livre, mais nous donne une histoire d'ensemble de la comté de Boulogne, de 1218 à 1477.

Un peu plus loin, nous sommes initiés à l'administration des lazareries ou ladreries du Boulonnais (p. 75).

Puis ce sont des détails sur le siège de Boulogne, de 1544, et la trahison du maréchal du Biez (p. 149).

Nous apprenons à l'occasion de l'élection de Robert de Parenty ce qu'était un mayeur de Boulogne, investi du droit de haute et basse justice, protecteur du commerce, chef presque souverain de sa petite république (p. 163).

Les services de Gabriel Parenty dans la milice nous font connaître l'organisation des gardes-côtes (p. 307).

Avec Jean-Gabriel Parenty, nous assistons à un grand procès en Parlement au sujet de « la dîme de lainage et de carnage » que les curés du Calaisis prélevaient sur les fermiers de leur paroisse (p. 313).

Certains détails peignent au vif l'esprit de la vieille province. En 1557, Jehan Tirart, laboureur, constitue au profit de Jehan le Sueur, une rente de 100 sous sur les terres de la Cornebotte; pendant 150 ans le titre de rente passe de main en main, et ce n'est que le 2 mars 1690, que la rente est enfin amortie aux mains du sieur des Bergeries, en l'étude de maître Magnier, notaire (p. 397.)

Ces chicaniers sont parfois gaillards. On lit sur une pierre tombale du musée de Soissons : *Cy gist le Cocq qui, en soixante-quatre ans a fait de son pannier esclore quatre poules et huit cocqs*, 1673 (p. 281).

Les testaments et contrats de mariage attestent la simplicité des mœurs, le souci constant d'assurer la conservation des biens dans les familles, la prépondérance absolue de l'homme sur la femme, toutes les vieilles idées d'ordre un peu despotique qui avaient cours en ces âges déjà si lointains. De temps à autre un trait rappelle tout à coup en pleine civilisation l'antique barbarie germanique. En 1786, la composition était encore admise pour le meurtre commis par un militaire sur un civil (p. 256).

C'est par mille menus faits curieux, par les percées ouvertes à chaque instant sur l'histoire, par la multitude des figures évoquées, que le livre de M. Parenty saisit et captive réellement le lecteur. Cette famille qui apparaît, disparaît, prospère, grandit, se transforme, multiplie, essaime, se croise, connaît toutes les alternatives et tous les extrêmes, a ses côtés obscurs et ses côtés lumineux, c'est

la famille française tout entière, étudiée à la loupe sur un petit coin de terre pendant quatre ou cinq siècles. — De ses loisirs de savant, M. Parenty ne pouvait faire meilleur usage que d'écrire ce chapitre de l'histoire intime et profonde de la Patrie. — G. D.

CHARLES GODARD. — *Les pouvoirs des Intendants sous Louis XIV.* Paris, 1901; — 1 vol. in-8°, xv-543 pages.

M. Charles Godard, professeur d'histoire au Lycée de Montluçon, vient d'obtenir le grade de Docteur ès Lettres, avec une étude d'ensemble sur les pouvoirs des intendants au temps de Louis XIV. Son livre, bien documenté, comprend une riche bibliographie, une introduction historique et cent pages de pièces justificatives. C'est un ouvrage sérieux et de bon aloi, sur une des questions les plus importantes de l'histoire intérieure de la France. La vieille monarchie, telle que l'ont faite Richelieu et Louis XIV, et telle que l'a trouvée la Révolution, est une institution politique destinée à assurer dans tous les services publics l'exacte soumission des sujets aux ordres du roi, qui incarne en sa personne la souveraineté nationale. C'est le vieil idéal des Pharaons et des Césars, adapté à une société chrétienne et civilisée. L'intendant doit être considéré comme l'organe essentiel de cette puissante machine, qui fonctionna régulièrement pendant cent cinquante ans, jusqu'au jour où on la fit sauter, pour la reconstruire dix ans après.

Le fonctionnaire que les nobles appelaient dédaigneusement M. le Commissaire départi, et auquel les petites gens donnaient du Monseigneur, apparaît en l'année 1553 et fut tout d'abord établi en Corse; on le retrouve à la suite des armées de Henri IV ; on le voit se multiplier dans les provinces à partir de 1614. En 1637, Richelieu en met un à la tête de chaque généralité. Il est choisi « parmi les personnes de qualité et autorité et des principales du Conseil du roi ». Il est nommé par le roi, appointé par lui, pourvu d'une commission temporaire, pour trois ans seulement. Il a le caractère d'un inspecteur permanent des grands services de *justice*, *police* et *finances*. Il surveille les administrateurs locaux, réveille leur zèle, réprime leurs écarts, dénonce leurs abus. Comme il représente l'autorité souveraine, il est bientôt la bête noire de tous ceux qui ont exercé jusque-là une autorité particulière mal contrôlée; il est haï de la noblesse, jalousé de la magistrature, mal vu du clergé, mais il est l'homme du roi et nul ne se hasarde à lui résister.

C'est un monarque au petit pied, c'est un « lieutenant de roi » qui concentre dans sa main les pouvoirs les plus divers et les plus étendus.

Fonctionnaire de premier rang, appointé à 10 ou 12,000 livres (50 à 60,000 francs d'aujourd'hui), il a acheté 150,000 livres une charge de Maître des Requêtes, et dépensé 40,000 livres pour monter sa maison et s'installer. Il reçoit des gratifications du roi, et sa province lui donne des cadeaux. Les mauvaises langues prétendent que sa place est une mine d'or. Il prétend de son côté dépenser plus que son traitement et y mettre de son bien.

Il avait le droit de choisir ses agents, les subdélégués, nommés par lui et révocables à volonté ; mais comme il abusait de cette prérogative, le roi révoquait de temps en temps tous les subdélégués. A mesure que l'on avance dans l'histoire, on voit se multiplier les secrétaires et les scribes autour des intendants. La bureaucratie s'installe.

L'autorité de l'intendant avait pour premier objet la police générale de sa province et le maintien de l'ordre public, mais il lui était recommandé de n'intervenir qu'avec prudence et dans le cas seulement où la justice ordinaire n'aurait point présenté de suffisantes garanties. Le roi le revêtait alors d'une compétence spéciale par un « arrêt d'attribution ». Le faux-monnayage, le banditisme, le vagabondage étaient les délits les plus particulièrement surveillés par l'intendant. Grâce à son énergie, le brigandage à main armée disparut presque complètement. Les tribunaux ne voyaient pas d'un bon œil les empiètements du commissaire départi. Il avait fort à lutter. S'il manquait de sang-froid il était perdu. S'il se maintenait, au contraire, dans les termes de sa commission, il était soutenu par le ministre et recevait même, à l'occasion, des lettres de cachet pour procéder à l'arrestation des magistrats les plus turbulents.

L'intendant avait la police des cultes, et la politique de Louis XIV en fit le bourreau des protestants. La plupart des hommes d'État français pensaient dès cette époque qu'il serait extrêmement avantageux à l'État de réduire toutes les opinions particulières, en matière politique et religieuse, à un dogme officiel seul autorisé. Les plus philosophes sentaient qu'une pareille unanimité était impossible, mais qu'on s'en pourrait approcher en prohibant toute manifestation contraire aux idées du gouvernement. Le roi résolut de bonne heure de n'accorder aux Huguenots que la stricte justice et de leur refuser tout ce qui était de grâce. Comme rien ne ressemble plus à l'injustice que le droit strict, les Huguenots se virent placés du même coup sous un régime d'exception ; et l'intendant crut faire sa cour au roi en interprétant ses instructions, déjà sévères, dans le sens le plus rigoureux. Puis on passa à la propagande par la parole et par le fait. Quand l'Edit de Nantes eut été rapporté, il fallut surveiller les nouveaux convertis, empêcher les révoltes,

dompter toutes les résistances. On vit bien alors de quel poids l'intendant pesait sur les provinces, et quel incomparable agent de tyrannie on avait créé.

Auprès de ces attributions, presque toutes les autres paraissent accessoires. L'intendant contrôle et peu à peu domestique les États provinciaux, il tient sous sa tutelle les communautés d'habitants, surveille les élections aussi longtemps qu'il y en eut; il juge les conflits entre les différentes autorités locales, contrôle leur administration et leur budget. En matière des finances l'intendant répartit la taille avec le concours des trésoriers de France et a la haute main sur les agents de perception. Il a aussi la surintendance des aides, gabelles, biens et droits domaniaux. Il doit empêcher les financiers de voler le roi et de pressurer ses sujets, mais il est juge presque absolu et « tout avantage qu'il accorde est arbitraire ».

A cette compétence déjà trop vaste s'ajoutent des pouvoirs très étendus en matière économique. Il renseigne le roi sur le mouvement de la richesse publique, il se mêle d'agriculture, il régente le commerce et l'industrie; il a la direction des travaux publics, il s'occupe de l'assistance publique et inspecte les écoles. Enfin il est en rapports journaliers avec l'autorité militaire, pour le recrutement, les étapes et logements militaires, pour les marchés avec les fournisseurs de l'armée, pour la construction des casernes.

Il n'est pas un détail de l'administration publique où il n'ait le droit d'intervenir. Autour de lui fonctionnent vingt services différents, mais il règle leur marche et l'arrête quand il lui plaît. Son indépendance vis-à-vis des sujets n'a d'égale que sa dépendance vis-à-vis du roi. Trop faible ou trop emporté, coupable ou calomnié, maladroit ou malheureux, il est cassé aux gages et n'est jamais replacé. Il vieillit, inutile Dieu déchu, avec le regret cuisant de sa grandeur perdue.

L'intendant résume en sa personne l'ancien régime tout entier. S'il est intelligent et généreux, il devient le bienfaiteur de sa province ; il réveille l'initiative chez les particuliers, remet l'ordre dans les finances des villes, rend la sécurité aux campagnes, développe l'agriculture, fomente l'industrie ; il nourrit le peuple dans les années de disette, le protège, quand il y a méfait, contre la colère du roi; mais malheur à la province régie par un intendant cupide ou brutal. Tout le monde tremble sous la férule du robin et les dragonnades suscitent les camisards.

L'intendant a achevé de plier la France à la centralisation administrative ; il ne l'a pu faire que parce que la France l'a bien voulu, mais il lui a ôté jusqu'au désir d'être libre. Il n'a rien laissé debout en face du pouvoir royal et, le jour où la nation a essayé de se

ressaisir, elle s'est trouvée si gauche, elle a commis tant d'erreurs qu'après dix ans d'agitations elle s'est remise docilement au joug et ne l'a plus secoué.

M. Godard admire plus que nous ne l'admirons ce système de gouvernement. Il s'attache à montrer que les provinces étaient incapables de s'administrer, que les autorités locales n'avaient ni compétence, ni intelligence, ni probité, et que l'institution des intendants fut pour les provinces un grand bienfait. Nous ne nions pas qu'il n'y eût du mal, nous pensons que le remède fut encore pire. Au lieu d'exagérer la tendance naturelle du Français à attendre un signal pour agir (sinon pour penser), il eût mieux valu lui donner le goût de la liberté et le sentiment de la responsabilité ; au lieu de lui imposer une uniformité de sentiments irréalisable, il eût mieux valu former son jugement et développer sa réflexion ; au lieu de faire des automates, il eût mieux valu faire des autonomes. — On ne peut reprocher à Louis XIV de ne pas l'avoir voulu, mais on est en droit de reprocher à tous nos régimes depuis l'Assemblée constituante de ne pas l'avoir essayé. — G. D.

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES INTÉRESSANT L'AUVERGNE

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.

1902. N° 1. Janvier. — Héra (légende gauloise), par M. Marmoiton.

1902. N° 2. Février. — Notre oncle le grand vicaire, étude de mœurs au temps de la Restauration, par M. J. Bonneton.

1902. N° 3. Mars. — Etude sur le genre grammatical du nom propre Brioude, par M. H. Salveton.

1902. N°s 4 et 5. Avril et Mai. — Histoire de l'Ecole royale militaire d'Effiat, par M. le capitaine Bagès, très intéressante étude précédée d'une préface de M. Desdevises du Dezert.

L'Auvergne historique, littéraire et artistique. Riom, Ulysse Jouvet, éditeur.

1902. N°s 1 à 3. Février, Avril. — Charlus-Champagnac et ses seigneurs, par M. L. de Ribier. Pièces justificatives de cette importante notice généalogique, commencée dans les numéros précédents.

N°s 1 à 6. Février à Juillet. — La Justice et la Police prévôtales en Haute-Auvergne, par M. Marcellin Boudet, conseiller à la cour de Grenoble. Etude très fouillée des troubles dont cette région a été le théâtre depuis la fin de la Ligue jusqu'aux Grands-Jours de 1666; rédigée surtout d'après les procès-verbaux de chevauchées des Lacarrière, conservées aux archives de Comblat (Cantal) et dont l'Auvergne historique a publié de copieux extraits. — Riom pendant la Révolution, par M. le docteur E. Roux.

N°s 4 à 6. Mai à Juillet. — Thibault, évêque constitutionnel du Cantal, par M. Jean Delmas.

Des gravures accompagnent chaque numéro. En février : Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, d'après Benjamin

Foulon, 1600 ; — en mars : Jean Villevault, procureur au Parlement (et non procureur de la Gaule, comme l'indique à tort la légende jointe au portrait) ; — en mai : La Vierge et l'Enfant à la Poire, d'une collection particulière de Riom, statue du xve siècle, provenant du château de Saint-Saturnin ? ; Marie Touchet, dame d'Entragues ; — en juin : Catherine de Médicis, d'après l'original conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève ; — en juillet : le connétable de Montmorency, d'après Damonstier (collection du Louvre).

Revue de la Haute-Auvergne, publiée par la Société des Lettres, Sciences et Arts « La Haute-Auvergne ». Aurillac. — Bancharel.

N° 1. 1902 (quatrième année). — La recluserie du pont Sainte-Christine à Saint-Flour, par M. Marcellin Boudet (suite et fin). — Etude historique sur les épidémies de peste en Haute-Auvergne, xive-xviiie siècles, par M. Roger Grand, archiviste du Cantal. M. Grand avertit qu'il a utilisé, outre les documents recueillis par lui, les notes de M. M. Boudet. — Jean de Salazar, seigneur de Chaudesaigues, par M. Charles Felgères. — Souvenirs du vieux Mauriac : François de Murat (1766-1838) ; La lanterne des morts du cimetière ; Mme d'Orcet, d'après les papiers de M. de Murat, par M. Henri Doniol. — La patrie en danger ; les volontaires nationaux du Cantal, par M. Jean Delmas (suite et fin). — Note sur l'influence possible de l'architecture aurillacoise dans la région, à propos de l'ouvrage de M. de Rochemonteix, par M. Roger Grand.

N° 2. 1902 (quatrième année). — Etude historique sur les épidémies de peste en Haute-Auvergne (suite). — Querelles entre magistrats à Vic (xviie-xviiie siècles), par M. le comte de Dienne, avec un plan de l'église de Vic à cette date. — Observations géologiques sur les environs d'Aurillac. Terrains volcaniques, cratères locaux, par M. E. Dupin. — Un sacramentaire romano-gallican inédit du monastère d'Aurillac (xe siècle), par M. B.

Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française d'Archéologie. Caen, Delesques.

1901. N° 1. — L'église de Lascelle (Cantal), par M. Ad. de Rochemonteix. — Note archéologique sur Saint-Sernin de Toulouse, par M. Anthyme Saint-Paul, analysée par M. le docteur Coutan.

1901, N° 5. — Le château de Viverols (Puy-de-Dôme), par M. C. Jamot.

1902. N°s 2 et 3. — L'église de Glaine-Montaigut, par M. H. du Ranquet.

La Semaine religieuse de Clermont

N° 3. 18 Janvier 1902. — Anciens usages liturgiques du diocèse de Clermont. Curieux détails sur la fête des fous, d'après Savaron et les registres capitulaires du chapitre du Port.

N°s 8 et 11. 22 Février et 15 Mars 1902. — Anciens usages liturgiques du diocèse de Clermont. A propos des processions, d'intéressants détails sur la topographie du vieux Clermont.

N°s 12, 13, 14, 22 et 29 Mars et 5 Avril 1902. — Usages liturgiques (suite). Emplacement des autels dans la cathédrale de Clermont.

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

LES VARIANTES DE PAUL BOURGET

M. Paul Bourget est un sage. Sans rien négliger de ce qui peut entretenir sa gloire présente ou même l'accroître, il ne dédaigne pas les retours sérieux et féconds vers le passé pour se rendre moins sévère l'équitable avenir. Il vient de commencer l'édition définitive de ses *Œuvres complètes :* la réimpression a parfois tout le charme de la nouveauté. Un noble souci de la perfection a préoccupé partout l'écrivain. Il serait sans doute exagéré de dire qu'il l'a constamment atteinte; toutes les taches n'ont pas disparu, mais le nombre en a été considérablement réduit. De cette revision scrupuleuse, l'œuvre tout entière promet de sortir avec une netteté et une vigueur nouvelles, débarrassée des rides qui en vieillissaient déjà certaines parties. M. Bourget a bien mérité des Lettres, — laissons la majuscule pour ne pas le contrarier. Il les aime de la bonne façon, en les respectant toujours davantage : elles sauront bien le lui rendre. D'autres écrivent leurs Mémoires, se drapent pour la postérité, prennent des attitudes; lui, il réforme et corrige quelques-unes des siennes : c'est plus modeste, et ce n'est peut-être pas plus maladroit. Volontiers souhaiterions-nous à M. Bourget beaucoup d'imitateurs.

De même, il ne saurait être aujourd'hui trop contagieux, le bel exemple de probité littéraire et de courageuse franchise intellectuelle qu'il est en train de donner et dont il a pu prendre modèle dans le plus respecté de ses maîtres : c'est Taine que nous voulons dire. Nous ne savons en vérité si *André Cornélis* par exemple est une application aussi

exacte que le croit M. Bourget de la méthode chère à l'illustre philosophe des *Origines de la France contemporaine;* mais ce qui est incontestable, et ce qui est également digne d'admiration, chez l'auteur du *Disciple*, comme chez celui de la *Conquête jacobine*, c'est l'implacable rigueur avec laquelle ils ont toujours exprimé ce qu'ils croyaient être la vérité, quelque sacrifice d'amour-propre ou d'intérêt que dût leur imposer cette sincérité même. M. Bourget a évolué, comme nous disons aujourd'hui, c'était son droit ; mais c'était aussi son devoir de le dire : les lecteurs attentifs savent s'il a été fidèle à ce devoir. Sans crainte de la critique ou des mauvais plaisants, il exalte les changements de sa pensée ; il les exagérerait plutôt, bien loin de les atténuer et de les réduire; ce néophyte a par instants la confession impatiente, presque agressive, persuadé, et il a raison, que « la volte-face d'un esprit qui, sous la leçon de la vie, reconnaît son erreur première est un des plus beaux spectacles qui soient ». Ce psychologue curieux et subtil est aujourd'hui le plus intransigeant et le plus austère des moralistes : il ne le laisse pas ignorer. Un secret penchant avait toujours attiré ce dilettante vers le christianisme : le dilettante n'a pas maintenant de plus chère ambition que de faire de ses *Œuvres complètes* une espèce de modeste « apologétique expérimentale ». L'ancien habitué des salons où l'on flirte, le confident préféré des belles mondaines, si délicates et si névrosées, le psychothérapeute pour *five o'clock teas* s'est véritablement mué en confesseur; le dandy d'il y a quinze ans tourne au Père de l'Église : si c'est un ridicule, comme on ne manquera pas de le dire, il met une certaine crânerie à se le donner; et c'est de cette crânerie que nous le félicitons volontiers. On peut ne point partager toutes ses idées : force est bien de reconnaître à M. Bourget la netteté du verbe et la franchise absolue des déclarations; et il ne fut jamais inutile de prêcher d'exemple le respect de soi-même et le respect de ses lecteurs.

Quelles raisons ont amené l'écrivain à prendre une position si nette en face des plus importantes questions de morale sociale ou chrétienne, ce n'est pas ce que nous avons dessein de rechercher aujourd'hui : il y faudrait une étude spéciale que nous écrirons peut-être. Nous voudrions simplement, à propos des deux premiers volumes des *Œuvres complètes*, examiner le genre de corrections et de variantes qu'il a plu à l'auteur d'y introduire, et si, comme il pourrait d'abord le paraître et comme on ne manquera pas de le dire, la physionomie de l'œuvre en a véritablement reçu quelque altération.

*
* *

Il y a plusieurs façons d'apprendre à écrire, — à supposer d'ailleurs que l'art du style ait jamais pu véritablement s'enseigner. La meilleure est sans contredit la lecture des excellents auteurs, et de préférence l'étude de leurs variantes. Ces tâtonnements, ces incertitudes, ces approches successives vers la beauté et la perfection de la forme sont la plus intéressante et la plus vivante des leçons, en même temps que la plus fructueuse. Les deux premiers volumes des *Œuvres complètes*, le premier surtout, donnent quelque chose de ce plaisir et de ce profit. M. Bourget n'a pas fait inscrire sous le titre la formule ordinaire, « revu et corrigé » ; il s'est contenté de revoir de fort près et de corriger sérieusement. Ce respect de la langue est d'un bel exemple, et beaucoup d'écrivailleurs et de plumitifs feraient bien de se soumettre à la même discipline rigoureuse. Au surplus, qui donc est sûr de bien posséder, de posséder à fond la partie de son art la plus indispensable à l'écrivain ? Certes, si jamais ouvrage fut vigoureusement pensé et solidement écrit, c'est celui que formèrent ces admirables *Essais de psychologie contemporaine*. Du premier coup leur auteur se plaçait à un rang éminent parmi les représentants les plus autorisés de la critique. On pouvait y signaler des défauts ; mais

quelle plénitude de pensée! quelle abondance de points de vue ! les fines, les pénétrantes, les délicates et subtiles analyses ! et quelle joie pour le lecteur de comprendre si aisément des œuvres si diverses, et quelques-unes si malaisées à saisir dans leurs charmes complexes et fuyants ! En regard de ces qualités de premier ordre, qu'importaient vraiment quelques poses alanguies dans l'exécution, une affectation trop complaisante de rêverie et de mélancolie morbides, et tout l'étalage des « nostalgies » ou plus ou moins « divines » ou plus ou moins « alliciantes » ? Le fond emportait la forme, la richesse de la pensée cachait les faiblesses ou les défaillances, légères, de l'expression ; et s'il arrivait à quelque lecteur malintentionné de les découvrir, il en excusait l'auteur sur sa jeunesse. M. Bourget a été plus sévère ; il a retouché son œuvre, corrigé ses défauts ; et, chose curieuse, il s'en est rencontré à l'épreuve plus encore qu'on ne l'aurait cru tout d'abord. Cette langue, si substantielle et si solide en dépit de quelque maniérisme et d'une certaine préciosité, roulait dans ses flots pressés et limpides des inexactitudes ou même des impropriétés. Elle s'embarrassait, s'empêtrait encore de constructions trop lourdes et compactes ; la vigueur de la pensée et la rigueur du développement avaient quelquefois trop lié ces phrases les unes aux autres, et il n'y avait ni assez d'air ni assez de lumière dans ces masses cimentées. M. Bourget, sans rien faire perdre à sa phrase de sa forte netteté originelle, l'a rendue plus élastique et plus souple ; l'allure en a maintenant quelque chose de plus libre, de plus direct et de plus incisif. Ce sont là toutes qualités trop précieuses pour qu'il n'y ait pas plaisir à les exposer avec quelque détail et à souligner la leçon que cet académicien donne ainsi aux futurs candidats à l'Académie — et à quelques autres.

Et d'abord les changements sont ici de vraies corrections. Certains écrivains refont leur texte sans l'amender : ils remplacent un défaut par un autre ou même affaiblis-

sent en corrigeant. L'auteur des *Essais de psychologie contemporaine* ne retouche que pour mieux faire. Les exemples abondent. En voici quelques-uns, choisis au hasard. On verra ce que l'expression a toujours gagné en simplicité et en propriété.

M. Bourget a impitoyablement proscrit tous les empâtements et toutes les surcharges, se souvenant fort à propos que, en art surtout, frapper fort n'est pas toujours le meilleur moyen de frapper juste. Deux ou trois fois au moins, « surajouter » fait place au simple verbe « ajouter », et l'adjectif « aigu » suffit désormais là où s'étalait jadis son superlatif « suraigu ». — Correction insignifiante, songera-t-on au premier abord. — Moins insignifiante qu'il ne semble, répondrons - nous à notre tour ; et M. Bourget donne fort heureusement l'exemple d'une réaction plus que nécessaire contre les plus déplorables excès. Car enfin y a-t-il rien de plus insupportable à la longue que cette manie, léguée par le romantisme au naturalisme, et qui, depuis, s'est infiltrée partout, de toujours exagérer l'expression de ses sensations, pour faire croire apparemment qu'on en reçoit de plus fines ou de plus profondes que le vulgaire des hommes ? C'est un moyen commode, en tout cas, de faire à son sens artistique ou pittoresque la réclame dépourvue de scrupules que nous voyons pratiquer par certains industriels autour de leurs produits, invariablement qualifiés — par eux — de « fins », de « superfins », quand ce n'est pas d' « extra-superfins » ! M. Bourget n'a jamais donné dans ce travers. De tous nos romanciers personne ne parle peut-être une langue plus franche et plus sobre. C'est justement pourquoi il a si bien fait de supprimer toute cette végétation parasite d'exclamations, d'adverbes, dont on dirait difficilement ce qu'ils ajoutent à la sensation ou à la pensée toute simple. Entre « le bleu pâle » d'un store et « le bleu si pâle ! » du même store, notre choix est vite fait. Il a eu raison aussi de se livrer à de véritables hécatombes

de « tout » et de « tous ». Le désir de faire plus simple et plus exact a toujours présidé au sacrifice, et on devine sans peine ce que le texte a gagné à cette intelligente amputation.

Une autre qualité que devait nécessairement amener ce souci de dire juste, c'était la recherche, et souvent aussi la rencontre, du terme précis. Dans la première édition des *Essais*, Flaubert n'admettait pas qu' « une création esthétique eût d'autre but qu'elle-même et sa beauté *intime* ». Ce mot d'*intime* était vague au point d'en être impropre; *intrinsèque* l'a remplacé : c'était le seul qui pût convenir. Ailleurs — il s'agit encore de Flaubert — le maître écrivain refusait « au romancier comme au poète le droit de copier son rêve *intime* » : il défend maintenant avec plus d'exactitude « de copier son rêve *intérieur* ». Décomposer scientifiquement le travail d'une tête humaine, c'était autrefois « analyser les images qui affluent en elle, démêler celles qui reviennent habituellement, et *la marche dans laquelle* elles reviennent » ; aujourd'hui, c'est « démêler *le rythme d'après lequel* elles reviennent ». Le premier chapitre de l'étude sur Baudelaire ne s'intitule plus « l'analyse de l'amour », mais « l'esprit d'analyse dans l'amour », ce qui est autrement exact. En 1884, c'était « grâce à un mirage rétrospectif » que le poète comprenait tout du passé; en 1899, c'est parce qu'il est « halluciné par ce mirage » : une expression vague a cédé la place à une image nette et forte. De même, si vous dites d'abord, à propos de Tourguénev, qu' « un autre personnage s'était *surajouté* à ce premier homme : le cosmopolite », vous écrivez moins heureusement que si vous mettez, dans la suite, « s'était comme *greffé* sur ce premier homme ». Une race « tourmentée » est quelque chose d'assez obscur : on comprend mieux qu'elle soit « comme amorphe et toute en virtualités inconscientes »; et la « nostalgie » elle-même — encore qu'on donne presque toujours à ce terme une signification inexacte et que M. Bourget ait gardé de

fâcheuses tendances à en abuser pour sa part — la « nostalgie » nous paraîtra toujours préférable à toutes les « affres » du monde, si « alliciantes » qu'on puisse les déclarer.

Enfin, car il nous déplairait de faire plus longtemps le barbacole, nous remarquerons avec plaisir que M. Bourget a corrigé de véritables impropriétés, dont la rencontre était bien affligeante. Une lecture « légère » est redevenue ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, une lecture « superficielle », et « les chances hémiplégiques » du père Grandet se convertissent avec beaucoup de goût en simples « chances d'être hémiplégique ».

Voilà bien des corrections heureuses; pourquoi donc M. Bourget n'a-t-il pas tout émondé quand il tenait la serpe? On aurait tant voulu le voir renoncer à de certaines manies, véritables tics littéraires! Il sait cependant si on s'était fait faute de l'en railler! Il a bien renoncé à cette exaspérante « fin de siècle » qu'il avait lancée le premier! Pourquoi donc, nous en avons déjà fait la remarque, abuse-t-il à ce point de « nostalgie » et de « nostalgique »; comme s'il s'agissait à chaque fois de quelque dieu tombé qui se souvient des cieux? Pourquoi ne peut-il jamais nommer les doigts des jeunes filles, sans les qualifier aussitôt de « fragiles »? En aurait-il donc vu tant briser que cela? Et pourquoi encore s'obstiner à rejeter si souvent l'adverbe à la fin de la phrase, en ayant toujours bien soin de l'en détacher par un tiret? De même, puisqu'il a supprimé pas mal de « faux brillants », ne pouvait-il pas les retrancher tous; et croit-il par exemple qu'on ne soit pas surpris de voir minauder, au beau milieu d'une de ses pages les plus nettes et les plus vigoureuses, je ne sais quel « souci de doubler la soie brillante de l'imagination avec l'étoffe solide de la science? » Garderait-il toujours une secrète complaisance pour son péché mignon d'autrefois? Et serait-ce le culte des nobles élégances qui, de l'énergique trait, emprunté d'ailleurs à Flaubert, de la

dame « traitée par lui de *dinde* », a fait l'euphémisme, aussi incontestable que délicieux, de la dame « réellement insultée par lui » ? La traduction, par trop académique, n'aurait certainement pas ravi Flaubert, et l'abandon de ses habituels principes de propriété et de simplicité n'a guère réussi non plus au traducteur (1).

La construction, nous l'avons dit, a bénéficié des mêmes réformes que l'expression. Elle a gagné en netteté, en liberté, en souplesse ; elle a pris surtout une allure plus vive, plus directe, plus franche, et... plus française. Il y avait dans cette phrase trop de réminiscences de la période latine ; les artifices des liaisons et des enchaînements y faisaient des saillies excessives, et le raisonnement y étalait trop complaisamment son armature. M. Bourget a pratiqué des allégements et des dégagements. L'édifice reste toujours aussi solide, mais la perspective en est plus fine et plus heureuse. On comprend qu'il serait trop long d'en apporter beaucoup d'exemples. Les preuves n'en manquent certes pas, mais les citations tiendraient trop de place, il est donc nécessaire de nous borner. Nous n'en

(1) Dans les centaines de changements et de corrections que nous pourrions énumérer, quelques exemples seraient intéressants à divers titres. Il y a quelque part, dans *En Irlande et en Ecosse*, un bidet qui, de « peureux » qu'il était au premier voyage de M. Bourget, est devenu « court sur pattes » : un détail de pittoresque vaut mieux dans ce cas qu'une indication d'humeur. Dans la même série, les Ecossais portent toujours le *kilt* « de la même nuance que le veston », mais on n'ajoute pas : « qui est par-dessus » et on évite ainsi une apparence de calembour, en même temps qu'on supprime une explication de toilette parfaitement inutile. Il est incontestable enfin qu'un artiste a toujours des droits absolus sur sa fantaisie, et que, s'il lui plaît, par exemple, de baptiser une de ses héroïnes, Blanche, après l'avoir d'abord appelée Juliette, la chose est de mince importance ; il est libre aussi de la loger sur la place de l'Europe après lui avoir fait habiter le quartier du Jardin des Plantes, à condition de nous faire entendre dans le premier cas, « le sifflet des trains », et dans le second, « le cri des animaux ». Mais ce dont le lecteur a quelque droit de s'étonner, c'est que cette Blanche, au lieu de venir d'un « hameau des Vosges », sorte maintenant d'un « village d'Anjou », sans que cependant « son parler angevin » ait d'autres nuances que « son parler lorrain » primitif, et qu'il soit toujours aussi « traînant » et aussi « vague » ! M. Bourget a fait autrefois, croyons-nous, des études de philologie ; y a-t-il appris que les deux dialectes avaient exactement le même accent ? Ou, plus simplement, a-t-il oublié, après avoir dépaysé sa Juliette, de dépayser aussi son langage ?

donnerons que trois. On lisait dans la première édition des *Essais de psychologie contemporaine* : « Flaubert, qui se trouvait au supplice par la seule rencontre de la médiocrité imbécile et satisfaite... » Aujourd'hui M. Bourget écrit plus directement : « Flaubert, que la seule rencontre de la médiocrité... mettait au supplice... » Et nous laisserons au lecteur le soin de faire lui-même la comparaison entre les doubles citations que voici : « Qu'il n'arrive jamais (Frédéric Moreau) à étreindre ce fantôme, dont le charme suprême est d'être un fantôme, car alors il s'apercevrait trop qu'il a vécu d'un néant... Et il vit pourtant, de plus en plus incapable d'une volonté qui triomphe de la pression énorme des menus faits, de plus en plus incapable, s'il en triomphait, d'égaler ses désirs par ses jouissances... » Première édition. — « Qu'il n'arrive jamais à étreindre ce fantôme. Il s'apercevrait que son charme suprême est d'être un fantôme, que lui-même a vécu d'un néant... Et il vit pourtant, de plus en plus incapable, s'il triomphait, d'égaler ses désirs par ses jouissances... » Texte des *Œuvres complètes*. — « Pour les adeptes de cette école (l'école naturaliste), qui se sont plus particulièrement appliqués au genre romanesque à cause que la souplesse de ce genre se prête mieux à tous les essais, le talent d'écrire se réduit à donner le plus grand nombre de notes exactes sur l'homme et sur la société... » Première édition. — « Les adeptes de cette école se sont plus particulièrement appliqués au genre romanesque, la souplesse de ce genre se prêtant mieux à tous les essais. Pour eux, le talent d'écrire se réduit... » Edition définitive. — Ceux qui seraient curieux de remarques du même genre n'ont qu'à se reporter au début de l'étude sur Taine et à tout le long article sur Flaubert. De l'examen comparatif les conclusions sortiront toujours les mêmes : la phrase de M. Bourget est devenue plus nette et plus française. Mais pourquoi faut-il qu'un académicien consacre de son autorité l'emploi défectueux de la locu-

tion *ne pas... que?* Son collègue, M. Faguet, qui est l'ennemi personnel de cette fâcheuse habitude, pourrait bien lui chercher chicane; et M. Faguet aurait raison.

*
* *

Toutes ces corrections et ces retouches ne sont pas les seules leçons de goût présentées par ces deux volumes ; ils en offrent de plus sérieuses et surtout de plus bienfaisantes. Après avoir subi, — et on sait avec quelle profondeur, — l'influence des livres, M. Bourget a subi « l'influence de la vie », et la seconde a heureusement tempéré ce que la première avait longtemps gardé de trop incomplet à la fois et d'excessif. Il y avait du dandysme dans la première manière du critique. Comme s'il ne lui suffisait pas, pour comprendre les manifestations d'art les plus différentes, d'avoir à son service l'intelligence la plus pénétrante et la plus souple, il lui plaisait par instants d'affecter des allures mystérieuses d'initié, des pâmoisons de néophyte, des extases d'esthète. Sans doute, il a toujours évité le ridicule de faire pleuvoir sur les pauvres bourgeois le mépris souverain, la pitié transcendantale dont on fait abondamment provision dans les cénacles. Mais avec quelle onction, par exemple, il nous parlait de Baudelaire, et l'admiration naïve pour cette pose perpétuelle et ce satanisme enfantin! Nous ne jurerions pas que l'auteur des *Essais de psychologie* n'ait pas gardé un reste de prédilection pour l'écrivain des *Fleurs du mal :* on ne déteste jamais bien ce qu'on a trop aimé dans sa jeunesse, et les premières impressions sont ce qu'il y a de plus vivace, de plus indestructible en nous; mais comme M. Bourget en juge mieux aujourd'hui et plus exactement! Les paradoxes de Baudelaire lui paraissaient autrefois « truculents »; — croyez-vous que c'était bien d'ailleurs l'épithète qu'ils méritaient? — il les estime aujourd'hui simplement « agressifs » : il n'a pas tort. Il n'a pas tort non plus d'être moins engoué d'E. Poë; « l'auteur de

l'incomparable élégie *To Helen* » devient « l'esthéticien du *Corbeau* » : le titre est suffisant pour sa gloire. Au lieu d'être la plus « belle » pièce des *Fleurs du mal, La Martyre* se contente d'en être la plus « forte » : le jugement est plus acceptable. D'« adorable » qu'il était jadis, Alcibiade n'est plus que « mystérieux ». Ainsi les anciennes idoles, si elles ne sont pas toutes renversées, ne sont plus si haut sur leur piédestal ; elles sont moins « divines », encore une de ces épithètes excessives que M. Bourget a fait disparaître en maints endroits, mais qu'il aime toujours trop, qu'il est toujours tenté de prodiguer, comme si le polythéiste d'antan n'était pas aujourd'hui le plus fervent des chrétiens, — et comme si des admirations aussi vagues ne communiquaient pas à la longue quelque chose de leur banalité à l'objet même de leur culte ! Mais, de ce côté aussi, et sans qu'il y faille de plus ample démonstration, M. Bourget est en bon chemin.

C'est qu'il a secoué chaque jour davantage « la dense poussière des livres » qui faisait trop souvent rideau entre lui et la réalité. A mesure qu'il vivait, il apprenait à sortir de sa « librairie » et à se convaincre davantage, car il ne l'a jamais ignoré, qu'il existe ici-bas autre chose que l'art, si intéressant qu'il puisse être, et d'autres hommes que les artistes, si « suggestifs » et si « divins » que soient leurs divers génies. Et c'est précisément cette expérience, acquise avec un peu de lenteur peut-être, mais avec d'autant plus de sûreté, qui lui a fait modifier, à la grande joie de ceux qui l'aiment véritablement, quelques-unes de ses complaisances d'esthétique, infiniment distinguées sans doute, mais justement vaines et même dangereuses, parce que trop distinguées. Il a gardé la souplesse d'intelligence qui est le propre du dilettante, mais il n'a plus tendresse de cœur pour le dilettantisme. Nous n'avons pas à montrer ce que ce progrès de sa pensée a fait gagner à l'écrivain en naturel, en « humanité » ; mais ce que nous pouvons, ce que nous devons dire, c'est ce que le critique

y a gagné d'opinions plus saines, plus fortes, plus vraies. Il n'admettrait plus aujourd'hui, par exemple, que les droits de l'artiste sont imprescriptibles, et il reconnaîtrait volontiers qu'ils sont exactement limités par les droits de l'institution sociale. Surtout certaine théorie fameuse de la décadence le trouve moins indulgent que par le passé. « Les deux points de vue (du moraliste et de l'artiste) sont légitimes », écrivait-il simplement et sans restrictions, en 1881. Il atténue aujourd'hui : « Les deux points de vue, comme on voit, ont leur logique, du moins en apparence, car l'étude de l'histoire et l'expérience de la vie nous apprennent qu'il y a une action réciproque de la société sur l'individu et qu'en isolant notre énergie nous nous privons du bienfait de cette action. Se subordonner, ce n'est pas seulement servir la société, c'est nous servir. » Voilà pour le principe en général. La critique des applications particulières qu'on en peut faire n'est pas moins nette. « Il est rare, lit-on dans la première édition, qu'un artiste ait le courage de se placer résolument au second (point de vue). Baudelaire eut ce courage et le poussa jusqu'à la fanfaronnade. » La réimpression définitive offre quelques différences. « C'est la grande vérité découverte et pratiquée par Gœthe (que se subordonner, c'est nous servir). Il est rare qu'un artiste tout jeune en ait la divination. D'ordinaire il hésite entre la révolte de son individualité et l'accommodation au milieu, mais dans cette hésitation même on peut deviner la sagesse des renoncements futurs. Quelques-uns ont pourtant le courage de se placer résolument au second des points de vue que nous avons exposés, quitte d'ailleurs à s'en repentir plus tard. Baudelaire, lui, eut le courage d'adopter tout jeune cette attitude et la témérité de s'y tenir jusqu'à la fin. » Pour faire ces judicieuses et prudentes réserves, il a fallu que M. Bourget devînt moins livresque et plus humain. Nous ne connaissons pas, pour un psychologue et un artiste, de plus beau progrès ni d'éloge plus enviable.

*
* *

Les changements que nous avons signalés jusqu'ici ne rencontreront guère que des approbateurs; mais on affectera d'en voir d'autres, qu'on aura bien soin de proclamer plus importants et plus significatifs, afin de ne pas les laisser passer sans protestation, et on se servira contre M. Bourget des armes qu'on ne manquera pas de prétendre qu'il fournit lui-même. On alléguera que, tout le premier, il provoque à la bataille par la netteté de sa nouvelle attitude et l'intransigeance de quelques-unes de ses déclarations, comme s'il y avait rien de vraiment nouveau dans cette attitude, et qu'il fût tellement difficile de retrouver, épars dans son œuvre et presque aussi explicites, les articles essentiels de son *credo* d'aujourd'hui.

On affirmera d'abord qu'il exerce des représailles contre la science. « Il la respectait, dira-t-on, il l'admirait tant autrefois! Elle lui paraissait devoir être un jour la panacée universelle. Il la saluait même quelque part comme la libératrice des générations futures. Et maintenant il aurait l'impertinence d'en proclamer la banqueroute, si d'autres ne lui avaient enlevé d'avance ce fort contestable honneur... » Nous n'avons pas à faire là-dessus l'apologie de M. Bourget, et c'est un ridicule que nous nous épargnerons volontiers; nous admettrons même qu'il ait retranché quelque chose de l'estime qu'il accordait autrefois à la science. Mais au moins nous accordera-t-on qu'il est un point sur lequel il n'a jamais varié, à savoir que tous les efforts de la science ont pour limites l'« inconnaissable » et qu'ils rendent précisément à cet « inconnaissable » le service inappréciable de l'affirmer catégoriquement, bien loin d'en nier ou d'en contester même l'existence. Qu'on relise là-dessus la préface du *Disciple*, antérieure de plusieurs années, et que l'on compare çà et là la réimpression : les termes ont peut-être aujourd'hui quelque chose de plus décisif, la pensée n'est-elle pas restée identique à elle-même et invariable?

On dira encore : « C'est la religion qui a porté préjudice à la science dans l'esprit de M. Bourget ; la première s'est enrichie chez lui de tout ce qu'a perdu la seconde. » Il est évident que, sur ce point particulier, l'auteur des *Essais* est plus formel qu'autrefois. Mais qu'il y a loin de là à un changement, à une conversion ! Sans doute il n'y avait pas dans la première édition cet avertissement : « Je crois dégager mieux le sens de ces *Essais*, en demandant qu'on veuille bien les considérer comme une modeste contribution à cette espèce d'*apologétique expérimentale*, dont relèvent tôt ou tard, d'ailleurs, qu'ils le veuillent ou non, tous ceux qui, étudiant la vie humaine, sincèrement et hardiment, dans ses réalités profondes, y retrouvent une démonstration constante de ce que cet admirable Le Play appelait encore : le « Décalogue éternel ». Mais où prend-on que cette profession de foi contredise radicalement les anciennes opinions de l'écrivain ? M. Bourget fut-il jamais un « libertin », comme on disait au XVIIe siècle ? Même au temps où il ne le pratiquait pas, n'a-t-il pas gardé pour le christianisme des préférences secrètes ? N'en a-t-il pas toujours éprouvé la délicieuse et inquiète « nostalgie » ? Qu'on nous dise alors ce que signifient vingt pages de ses œuvres que nous pourrions apporter en témoignage ! Que veut dire la conclusion de *Cruelle énigme ?* et celle de *Mensonges ?* et quel est le sens du *Disciple* et des réflexions qui le terminent ? Que M. Bourget ait eu raison de tomber du côté où il penchait, ce n'est pas la question, et on ne s'attend pas que nous essayions même de l'examiner ici ; mais qu'on reconnaisse du moins qu'il n'est tombé que de ce côté-là, et que donc il a si peu varié qu'au contraire il n'a jamais été plus conséquent avec lui-même. L'évolution de M. Bourget a été logique, d'une logique implacable et mathématique, pour ainsi dire. Il est aujourd'hui ce que, depuis longtemps et sans qu'il y fût besoin d'analyse bien pénétrante, on pouvait prévoir qu'il devrait être, qu'il serait certainement un

jour. L'histoire de son intelligence, loin d'offrir la moindre solution de continuité, reste de la plus rigoureuse suite, et l'unité en est profonde. Il serait donc surprenant que l'édition des *Œuvres complètes* eût altéré la physionomie générale de l'écrivain, et qu'il y eût disparates dans la forme, là où il n'y a pas contradictions dans la pensée. Non certes que tout soit d'une harmonie parfaite dans l'œuvre nouvelle; nous sommes fermement convaincu, pour notre part, qu'elle porte toujours au plus profond d'elle-même un vice que nous avons bien peur qui ne soit irrémédiable. Mais ce vice, ce ne sont pas les modifications récentes, ni le changement de point de vue qui l'ont introduit; il est antérieur à la réimpression, puisqu'il est à la racine même des premières œuvres... Revenons à des considérations plus modestes et plus consolantes tout ensemble. Aux véritables amis de son beau et souple talent, M. Bourget donne le plaisir de le retrouver mieux trempé, plus nerveux, plus vigoureux et plus fort; et il donne aux autres, il donne à tout le monde le passionnant et malheureusement trop rare spectacle d'une intelligence se consacrant tout entière à la recherche de la vérité, la poursuivant d'une poursuite toujours plus âpre, et n'ayant de cesse que du jour où elle se repose dans la certitude de l'avoir enfin conquise et de la posséder à tout jamais. C'est un de ces exemples dont il est bon que de temps en temps se réconfortent les hommes; et ce sera la gloire de M. Bourget, comme ce fut celle du grand Taine, de nous l'avoir offert pleinement.

LOUIS MAIGRON.

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

L'ÉGLISE DE BELLAIGUE

ET SUR

LES TOMBEAUX DES DERNIERS SIRES DE BOURBON

On y voit deux anges agenouillés sur un tombeau et au-dessus deux autres anges qui annoncent la résurrection et la vie.

« Les premiers des chrestiens prioient aux cimetières;
» Nous avons fait ouïr au tombeau nos prières,
» Faict sonner aux tombeaux le nom de Dieu le fort,
» Et annoncé la vie au logis de la mort. »

(AGRIPPA D'AUBIGNÉ.)

I.

L'église de Bellaigue est celle dont Faucon de Jaligny, seigneur de Puy-Guillaume (canton de Châteldon), posa la première pierre le 29 août 1137. Ce même seigneur avait déjà fondé, en 1126, un monastère de Cisterciens sur sa paroisse.

Le style de cette église est le roman de la troisième époque, dite de Transition. On remarque dans sa construction l'influence bourguignonne.

A coup sûr, c'est un monument de transition; le cintre et l'arc brisé ou tiers-point s'y retrouvent en proportions égales. Toutes les fenêtres, ainsi que la porte d'entrée, sont en plein cintre. Tous les arceaux et arcatures portant communication sont en tiers-point, car on peut tracer dans l'intérieur de leurs branches un triangle parfait.

C'est précisément ce mélange de l'arc brisé et du plein cintre qui constitue et qui caractérise avant tout l'architecture du XIIe siècle appelée architecture de transition.

Elle est comme la perfection de l'architecture romane, du XIIe siècle, et comme un essai de l'architecture ogivale du XIIIe.

Cette église a la forme d'une croix latine; elle a trois nefs et sept travées. Elle mesure 45 mètres 19 centimètres dans sa plus grande longueur, de la façade à l'extrémité du chevet, 25 mètres dans sa plus grande largeur, d'un bras de la croix à l'autre, et environ 15 mètres en hauteur, sous clef de voûtes. Les murailles ont exactement 1 mètre d'épaisseur.

A première vue l'église de Bellaigue offre une particularité saillante et bien digne de fixer l'attention : c'est que son chevet incline notablement au nord-est, et son entrée au sud-ouest, de façon que son plan se présente nettement en biais. On cite quelques exemples de cette inclinaison du plan dans des églises remontant à la même époque qui sont orientées sur l'endroit précis où le soleil se lève, non pas au temps du solstice, mais pendant l'équinoxe. Une esquisse ou un dessin ne peut pas reproduire cette particularité. A cette remarque il faut en ajouter une autre : c'est que le bras droit du transept pénètre dans l'abbaye et fait corps avec elle, de sorte qu'on n'aperçoit à l'extérieur qu'un seul bras de la croix.

L'église de Bellaigue n'a pas de coupole; et sur le grand oculus en forme de quadrilobe, qui s'élève à l'entrée du sanctuaire, on aperçoit à l'extérieur un mur de 1 mètre 50 de haut, fait de grand appareil. Ce mur, autrefois prolongé, était percé de trois arcades. A la voûte, un peu en avant de l'arc triomphal du chœur, on aperçoit parfaitement les trois trous par où passaient les cordes des cloches.

Il n'y avait donc pas de clocher proprement dit, mais un simple campanile ou clocher-arcade.

A l'extérieur, sur le bras gauche du transept, on aperçoit une tour carrée dont la base repose sur des modillons en forme de console, et qui est appelée « tour du clo-

cher ». Sa hauteur est encore de 4 mètres 95 centimètres et la largeur d'un de ses côtés de 3 mètres 50 centimètres. Une ouverture assez étroite, pratiquée au-dessus du toit d'une des anciennes petites absides du chevet, donne entrée dans cette tour, où il y a encore vingt-cinq marches d'escalier. Il y avait aussi, à l'intérieur de l'église, une autre ouverture du même genre par où l'on y pouvait monter. Cette tour, placée presque au-dessus des tombeaux, ne paraît pas, quoi qu'on en dise, avoir été destinée uniquement à monter au campanile. Elle devait surtout servir de fanal, porter un lanternon où l'on allumait, la nuit, une lanterne, dite « lanterne des morts », comme cela se pratiquait assez souvent au Moyen âge.

Le chevet de l'église de Bellaigue présentait autrefois, à l'extérieur, un ensemble de cinq absides semi-circulaires toutes voûtées en moellons et disposées sur le même alignement. Seule la grande abside rompait la ligne et s'avançait de 2 mètres sur ses compagnes. Il n'y a plus qu'elle pour former le chevet, les quatre autres ont été démolies, mais il n'est pas douteux qu'elles aient existé. En effet, il subsiste des deux côtés des traces encore bien apparentes de leurs fondations, qui permettent non pas seulement d'affirmer leur existence, mais encore d'en donner la forme avec les mesures et dimensions à peu près exactes. A droite, on voit les vestiges des voûtes, le pan de mur qui les séparait en deux chapelles bien distinctes, et enfin la muraille qui partait de l'extrémité du croisillon pour former la chapelle en avant des tombeaux démolie seulement à l'endroit précis où elle s'arrondissait pour la terminer en hémicycle. Du reste, le plan qui est joint à cette notice rétablit le chevet primitif d'après l'état des lieux.

Les voûtes des nefs de l'église de Bellaigue n'existent plus que sur une seule travée, la septième; là seulement la grande voûte était pourvue des arcs-doubleaux que l'on y voit encore à l'entrée du transept. Les voûtes des six

autres travées de cette nef et de celles des bas côtés ont complètement disparu, et voici à quelle occasion : l'acquéreur de Bellaigue, M. de la Maison-Neuve, avait eu l'idée, sans doute dans un but de consolidation, de faire accumuler, à grands frais et à grand'peine, au-dessous de la toiture, une quantité énorme de terre de plus d'un mètre d'épaisseur. Cette idée singulière ne pouvait avoir, par la suite, qu'un résultat déplorable. Vers 1880, la voûte de la grande nef, moins bien favorisée que celles des bas-côtés que soutenaient des arcs doubleaux, a succombé la première, entraînant à sa suite ses deux compagnes. Cet accident faillit coûter la vie à plusieurs personnes. En effet, peu auparavant, les métayers venaient de conduire dans l'intérieur de l'édifice une voiture de foin; ils eurent, comme par hasard, la bonne inspiration d'aller dîner avant de la décharger, et c'est pendant leur repas qu'eut lieu la démolition. Le complet écroulement de ces voûtes a eu lieu en deux accidents distants de plusieurs semaines, et chaque fois, une protection providentielle a évité d'affreux malheurs. L'église est maintenant pourvue d'une solide charpente et d'une couverture en tuiles de Montchanin.

II.

Après avoir présenté l'église de Bellaigue dans ses caractères généraux et ses particularités saillantes au premier abord, nous allons en reprendre l'ensemble, donner quelques nouvelles mesures et entrer dans plus de détails.

Dans tout le pourtour de l'édifice, à l'extérieur, les murs sont soutenus par des contreforts droits de 82 centimètres de largeur sur 42 de saillie, placés de 3 mètres en 3 mètres. Les modillons qui portent le toit sont taillés en forme de console et sans ornements. L'ancienne toiture en tuiles creuses, unique pour les trois nefs, n'avait qu'une pente médiocre; elle subsiste encore au-dessus de la 7me

travée, la seule qui ait conservé ses voûtes. Du côté nord seulement, à gauche, entre les modillons et la toiture, on voit une corniche qui porte encore la toiture. Ce reste de corniche est formé de trois pierres ayant chacune environ 95 centimètres de longueur sur 20 de largeur. La toiture nouvelle, qui a été établie après la chute des voûtes, est à peu près de 60 centimètres plus basse que l'ancienne.

De l'autre côté, au midi, contre le mur extérieur de l'église, dans la cour d'entrée de l'abbaye, il y a à 50 centimètres au-dessous des fenêtres une rangée de petits modillons qui semblent placés là, comme ornement, sans figures, avec seulement quelques lignes légèrement tracées. L'état du mur, aussi bien que les vestiges apparents qui s'y trouvent encore, indiquent qu'au-dessus de ces modillons il existait une corniche portant le toit d'une galerie de cloître qui était appuyée contre ce côté de l'église. Au bas de cette galerie s'ouvrait une porte latérale maintenant bouchée par une sorte de placard par où les moines entraient du cloître dans l'église. Il y avait en outre deux autres galeries, comme cela reste acquis et démontré par le témoignage des anciens propriétaires, et les fondations encore bien apparentes ne permettent pas d'en douter. Ainsi, les cloîtres entouraient de tous côtés et encadraient la grande cour que l'on traverse maintenant pour entrer dans l'abbaye.

Sous le régime commendataire de l'abbé Elian, dans les premiers jours de janvier de l'année 1689, tous les lieux claustraux de Bellaigue, ainsi que leurs dépendances, furent entièrement détruits par un incendie. L'original du procès-verbal de cet incendie, fait par les officiers de Montaigut, fut envoyé à M. Chantrau, procureur à Paris et au grand Conseil (1). Ces lieux claustraux, ou

(1) Bibl. Clerm. Impr. Auvergne. n° 1264 : « Mémoire par Sébastien Dubouis de la Villate, abbé de Bellaigue, contre les prieurs et religieux de la même abbaye ». Paris, 1778, in-4°.

bâtiments de l'ancienne abbaye, se trouvaient alors situés beaucoup plus bas qu'ils ne le sont présentement, et tout à fait sur le bord du grand étang de Bellaigue, qui fut, par la suite, desséché et converti en prairies. Le site en était particulièrement beau, et c'est précisément de cette position fort remarquable que l'abbaye avait tiré son nom de « Belle Aigue ». Mais force fut bien de l'abandonner à cause de son trop grand rapprochement des eaux qui étaient devenues une cause permanente d'insalubrité. C'est pourquoi, à la suite de l'incendie de 1689, dont les causes sont demeurées inconnues, les religieux reconstruisirent l'abbaye sur un terrain plus sain et plus commode, à l'endroit où elle est actuellement, joignant l'église.

Par une transaction du 18 janvier 1700, l'abbé Elian confirma un engagement, précédemment pris, de contribuer, pour la somme de 10,000 livres, à cette réédification des lieux claustraux, qui ne fut achevée que plusieurs années après (1).

Le Quartier abbatial, ou résidence de l'abbé commendataire, construction très ancienne et très solide qui était située également sur le bord des eaux, mais à quelque distance de l'ancienne abbaye, fut incendié à son tour vers 1860, par l'imprudence d'un jeune domestique du domaine.

Nous n'avons donc plus, dans l'abbaye actuelle, qu'une simple reconstruction qui fut achevée seulement dans les premières années du XVIIIe siècle. Elle est, comme on le voit, bien éloignée d'offrir le même intérêt archéologique que l'église.

III.

La façade de l'église de Bellaigue, aussi large que haute, est soutenue par quatre contreforts faits de grand appareil de 1 mètre de largeur. Elle est percée de trois fenêtres à

(1) Archives départementales du Puy-de-Dôme. S. H. Abbaye de Bellaigue. Inv. 98. liasse 6e.

plein cintre, sans ornements. Celle du milieu a les dimensions doubles de celles des deux autres et elle est reliée à ses deux compagnes par un cordon en pierre. La porte d'entrée, la seule qui existe, occupe tout l'espace entre les deux contreforts centraux. Elle sert d'ornement à cette façade simple et solide, mais lourde et écrasée, y produisant un effet assez grandiose. L'encadrement de la baie de ce portail, en plein cintre comme les fenêtres, et dont les claveaux reposent sur des montants en pierre de taille qui descendent jusqu'à terre, a 3 mètres 71 de hauteur, sur 3 mètres 17 de largeur. Cet encadrement est accompagné de deux autres archivoltes qui le précèdent. Les voussoirs de ces deux archivoltes reposent sur deux petites colonnes, l'une octogone, d'un gris rougeâtre, la plus voisine de la baie, l'autre ronde. Elles ont 64 centimètres de pourtour et en hauteur 1 mètre 69 de la base au sommet de leurs chapiteaux. Ces chapiteaux à feuilles enroulées de 30 centimètres de haut portent sur leurs épais tailloirs les claveaux en pierre de taille de ces deux archivoltes. Le tailloir de la petite colonne ronde la plus éloignée de la baie a le double de largeur, ayant à supporter en plus des deux archivoltes, la retombée d'un cordon large de 20 centimètres taillé en dents de scie sur des pierres de 50 centimètres de long, qui s'arrondissent et forment une troisième archivolte couronnant le tout. Cette archivolte en dents de scie est fort remarquable. Elle sert, en effet, avec les autres détails que nous relèverons, à caractériser le style de l'édifice et à préciser l'époque de sa construction.

L'ébrasement extérieur de la baie du portail est exactement de 2 mètres 15 centimètres.

Au-dessus du cordon en dents de scie s'étalent, sur une même ligne, neuf modillons rangés trois par trois accompagnés de petites ouvertures en forme de meurtrières, dans l'espace qui s'étend entre les quatre contreforts. Celui du milieu présente la forme rudimentaire d'un bélier; sur les

autres, quelques lignes figurent des croix et autres motifs religieux.

Le fronton triangulaire en pierres de tailles noircies par les années est d'un aspect sévère. Au point d'intersection, il y a une croix grecque de pierre, encadrée d'une couronne, du milieu de laquelle ressort une pierre taillée en forme d'écusson; les motifs sont effacés. Sur cette croix grecque se trouve placée une croix latine en fer, au sommet de laquelle on aperçoit un coq minuscule.

IV.

Dans l'intérieur de l'édifice, on remarque quatre fenêtres romanes simples, percées dans le mur nord, sept dans celui du midi. Une fenêtre de même, mais plus grande dans chacun des bras du transept, et enfin trois autres ouvertures dans la coquille de la grande abside; celle du milieu romane, ses deux compagnes plus allongées affectant la forme rectangulaire. — Toute l'église était voûtée en moellons grossiers noyés de beaucoup de mortier. Ces voûtes, subsistent encore au-dessus de la septième travée du transept et du sanctuaire, mais les moellons sont à nu, solides encore, malgré la disparition de la couche de mortier qui les recouvrait.

Cette église, avons-nous dit, a une grande nef accompagnée de deux collatéraux; elle a un transept et un chevet semi-circulaire et est divisée en sept travées.

Elle mesure du portail à l'entrée du sanctuaire 37 mètres 59 centimètres. Le sanctuaire a 7 mètres 60 de profondeur. La longueur totale de l'édifice est donc de 45 mètres 19 centimètres.

Les nefs ont une longueur totale de 32 mètres 9 sur une largeur de 17 mètres 25. La nef droite mesure 4 mètres 85 de largeur, celle de gauche 4 mètres 55 seulement.

Elles sont séparées par des piliers carrés qui descendent jusqu'à terre, sans base ni soubassement du côté de la

grande nef. Pour les trois autres côtés des piliers, les colonnes cylindriques qui y sont engagées ont des bases attiques simples. L'entrecolonnement des travées varie entre 4 mètres 30 et 2 mètres 80.

Les colonnes engagées présentent une différence d'élévation qui varie entre 3 mètres 90 et 4 mètres 51. Toute l'harmonie des parties est tirée du monument lui-même. A la septième travée, les piliers se rapprochent, ils deviennent énormes. Cette travée n'a plus que 2 mètres 80 centimètres de largeur. Son arcature ne repose pas sur des colonnes engagées mais sur les tailloirs des gros piliers carrés; la pointe du tiers-point s'y montre plus aiguë ainsi que dans le transept. Les piliers carrés à l'entrée de la nef et jusqu'à la septième travée n'ont que 82 centimètres de largeur, mais à partir de ce moment leur largeur est de 1 mètre 75, c'est-à-dire qu'elle est plus que doublée. On y voit des appareils qui mesurent 1 mètre 30 de long. Le septième, le huitième et le neuvième pilier, carrés, ont des petites colonnes engagées sur la grande nef qui s'arrêtent à trois mètres du sol. Elles ne sont pas coupées et se terminent en fuseau par plusieurs petites moulures creuses. Celles mêmes qui se présentent sur la face antérieure de l'entrée du sanctuaire ne descendent qu'à un mètre environ à partir de leurs chapiteaux.

Les grands arceaux en pierre de taille de la septième travée et du transept viennent porter leurs branches sur ces gros piliers carrés surtout, et en partie sur ces petites colonnes cylindriques. Ils ont environ 15 mètres d'élévation. L'arc triomphal du sanctuaire n'est élevé que de 12 mètres. Une porte de 2 mètres 50 de haut sur un mètre 25 de large donne entrée du cloître dans l'église à la septième travée. Elle est surmontée d'une fenêtre cintrée de forme allongée par laquelle on avait une vue sur l'église de la galerie supérieure du cloître, au premier étage de l'abbaye. Les religieux avaient sous les yeux tout de suite en entrant dans l'église, ces grands arceaux

d'un caractère tout monacal qui ne pouvaient que leur inspirer une haute idée et un profond respect pour le Maître qu'ils y venaient prier et adorer. — Contre les larges piliers qui portent ces arceaux, il y avait des bancs simples et solides en bois de chêne, comme ceux qu'on peut voir encore dans quelque église du village (1).

C'est là que les moines, après s'être prosternés devant le tabernacle du maître-autel, venaient s'asseoir pour psalmodier l'office divin. Ils n'avaient ni stalles, ni boiseries, la règle cistercienne le défendait. Seulement à leurs pieds et sous leurs yeux des dalles tumulaires; des tombeaux partout dans cette église qui servait de lieu de sépulture, leur prêchaient la mort aux commodités de la vie, et le dépouillement suprême. C'était en effet sous les arceaux de la grande nef, le plus près possible du sanctuaire, dans le chœur même où priaient les religieux profès que les bienfaiteurs de l'abbaye avaient élu leur dernier domicile. Le droit de sépulture du côté droit ou du côté gauche de cette église a donné lieu par la suite à quantité de procès entre les seigneurs du voisinage.

Au premier rang, parmi les anciens bienfaiteurs de Bellaigue, enterrés dans cette église, venaient se placer les seigneurs de Rochedragon, chevaliers, châtelains et barons de Marcillat Saint-Georges. Les titres et transactions indiquent la place exacte où se trouvaient leurs tombeaux : c'était dans la nef, à droite et à gauche, devant l'autel et à l'entrée du chœur. Ils s'étaient, par diverses transactions, réservé le droit de faire graver leurs armoiries sur le pilier à droite, le plus rapproché de leurs tombeaux (2). (En examinant bien ce pilier, peut-être en retrouverait-on

(1) Nous en avons vu un qui se trouve encore dans l'abbaye et un autre chez un particulier de Virlet; il avait été acheté à la vente aux enchères qui avait eu lieu à l'abbaye à l'époque de sa fermeture.

(2) Archives départementales du Puy-de-Dôme, S. tt. Abbaye de Bellaigue, fds l. 5, n° 23, très grand parchemin en latin, du jeudi d'après la St-Denys 1373, titre primordial intitulé Grosse redevance par les seigneurs de Marcillat et St-Georges,

quelques traces). Il était stipulé en outre, dans les actes que les trois messes qu'on devait dire pour eux et leurs successeurs, annuellement et perpétuellement, les lundi, mercredi et vendredi de chacune semaine, devaient être dites à l'autel de la Croix. Cet autel se trouvait dans le bras droit de la croix contre la muraille du croisillon et au milieu, en face des tombeaux des anciens seigneurs de Marcillat Saint-Georges et des mausolées appuyés contre la muraille de l'autre côté. On y voit encore la crédence pour les burettes.

Cette église ne servait pas de lieu de sépulture aux moines de Bellaigue. Ils avaient leur cimetière derrière le chevet de l'église, dans un terrain montant du côté du nord. On y a trouvé des ossements, mais pas de cercueils. Il était difficile d'en trouver, car ces religieux étaient enterrés là sans cercueils, avec leurs habits réguliers comme cela se pratique encore chez les Trappistes.

V.

L'arc de communication qui perce le bras gauche de la croix, au lieu de porter sur des colonnes comme les autres, repose sur les épais tailloirs de piliers carrés engagés l'un dans la muraille, l'autre dans le gros pilier qui est à l'entrée du transept. Il était nécessaire en effet de donner à ce bras gauche plus de robustesse et une plus grande force de résistance, puisque c'est lui qui porte la tour carrée. A part cette particularité, toutes les colonnes des arcs de communication ont des chapiteaux dont la corbeille est d'un travail remarquable. Les deux colonnes juxtaposées qui soutiennent de chaque côté les arcades de communication des absidioles ne se voient qu'à l'extérieur et d'un côté seulement. Après la démolition des quatre petites chapelles du chevet, il a fallu fermer ce chevet en établissant un mur au milieu de ces arcades. C'est précisément dans ce mur que se trouvent pratiquées les grandes

fenêtres que l'on y voit présentement avec leur forte armature en fer. Les deux colonnes juxtaposées dont l'arcature donnait entrée de chaque côté dans les absidioles ont des chapiteaux remarquables qui ont conservé des peintures à la sanguine assez fraîches, faites sur la pierre même, sans badigeon. Mais il faudrait les dégager davantage des pierres et du mortier qui forment l'encadrement de ces fenêtres pour les mieux voir.

Du côté de l'abbaye on voit moins bien ces colonnes juxtaposées, mais au-dessus des fenêtres leurs archivoltes en pierre de taille se montrent bien visibles. Tout le bras droit du transept a été transformé en étable avec la partie qui correspond à la petite nef de ce côté; en sorte que la porte de cette étable s'ouvre presque à côté du chœur. C'est cette partie de l'église qui a subi le plus de modifications et qui est la plus difficile à bien observer et à bien décrire.

L'église de Bellaigue n'a pas de déambulatoire, mais toute sa partie haute offre une disposition spéciale. Cette disposition résulte des cinq absides qui forment le chevet. Il a fallu pour les mettre en communication entre elles et avec les nefs, multiplier les arcatures. C'est pourquoi, à partir de la septième travée, les deux collatéraux présentent une particularité qu'il nous faut signaler. En effet, en entrant, si l'on se place au bas d'une des nefs latérales, cette église ne paraît avoir que six travées au lieu de sept qu'elle a en réalité; et on n'aperçoit que trois fenêtres au nord et six au midi. En voici la raison : la septième travée des deux collatéraux est fermée à moitié par un mur dans lequel est pratiquée une arcade de communication. A partir de ce moment, s'ouvre une série d'arcades dont les archivoltes en pierre de taille reposent sur les tailloirs de colonnes cylindriques de trois mètres de hauteur, à chapiteaux très ornées. Elles percent les murs de la septième travée et du transept, pénètrent par deux ouvertures séparées mais placées à côté l'une de l'autre, dans les petites

chapelles du chevet, percent le mur qui les sépare, les mettent en communication l'une avec l'autre, et finalement viennent aboutir à deux arcades semblables de même dimension et hauteur à l'entrée du sanctuaire. Les grandes fenêtres que l'on y voit de chaque côté, ont été pratiquées au milieu de cette dernière arcature dont l'archivolte est bien visible au-dessus de ces fenêtres. Ainsi grâce à cette série d'arcades qui prolongeaient les bas-côtés jusqu'aux absidioles, rien n'était isolé, tout communiquait ensemble, en avant avec les nefs et par côté avec la grande abside. Le caractère monacal et religieux de cet édifice se montrait surtout là, dans ces arcs à tiers-point, dont la brisure s'accentuait davantage par suite du rapprochement des colonnes et des piliers. La beauté de la corbeille des chapiteaux complétait la décoration toute simple et toute naturelle qui naissait de la multiplicité de ces arcatures. A l'extérieur, au-dessus de tout cela, la prédilection des moines cisterciens pour le genre de construction le plus simple, se montrait visiblement à tous dans cet humble clocher-arcade qui couronnait l'édifice (1).

Dans le sanctuaire, la crédence qui subsiste encore à droite, marque que le maître-autel n'était pas appuyé contre le mur du chevet. Du reste, à cause de la fenêtre du milieu qui n'est qu'à 1 mètre 50 du sol, il eût été difficile d'y placer un autel.

(1) Les règlements de Citeaux proscrivaient très sévèrement les clochers altiers, et les cloches pesant plus de 500 livres. M. le chanoine Crosnier, à la suite de plusieurs autres, affirme que ces prescriptions furent à peu près partout scrupuleusement observées, dans toutes les églises construites, comme celle de Bellaigue, du vivant même de saint Bernard. Ce célèbre moine bourguignon eût en effet, comme on le sait, une influence prépondérante sur son siècle, et en particulier sur son ordre. — Voyez saint Bernard (*De vita monach. caput* XI.) Le grand réformateur et propagateur de l'ordre de Citeaux réclame, impérieusement, la plus grande simplicité dans la construction, l'ornementation et l'ameublement des églises de son ordre. Il veut qu'elles soient une traduction, si l'on peut dire, lapidaire, de l'austérité de l'ordre fondé par saint Robert de Molesme. — Dom Martène *(De antiquis monachorum ritibus)* fait remarquer, en outre, qu'en architecture, comme en tout le reste, l'esprit cistercien est une réforme, une réaction contre le clunisme trop riche en ornements superflus.

VI.

Cette église n'avait pas de sacristie. Il n'y avait derrière l'autel qu'un espace fort restreint, ménagé uniquement pour accomplir les fonctions liturgiques suivant les prescriptions des rubriques. Les ornements et le trésor, c'est-à-dire le meuble qui contenait les vases sacrés et autres objets précieux servant au culte, était à l'intérieur de l'abbaye. A cause de l'isolement où se trouve placée cette église, il n'était guère possible qu'il en fût autrement.

Tout l'intérieur de l'édifice, les murailles et les voûtes, était recouvert d'une épaisse couche de chaux dont il ne subsiste plus que des débris. On y voit partout des restes de peintures murales, même sur certains chapiteaux. Les voûtes représentaient des assises entremêlées de zigzags; deux croix grecques un peu effacées témoignent de la consécration de cette église. Toutes ces peintures étaient faites à la sanguine, et il est permis de conjecturer par ce qui en reste, qu'il n'y avait guère que des figures géométriques. En se plaçant contre la porte latérale, à droite en entrant, on remarque au-dessus de l'arceau de la travée qui est en face de cette porte, une belle bordure dont les couleurs sont encore vives et fraîches; elle mériterait d'être examinée de plus près. — Le sanctuaire est un peu plus élevé que les nefs, on y monte par deux marches seulement. A l'entrée de l'église, à droite, dans la muraille est pratiqué un grand placard carré fait de grosses pierres de taille. Il mesure 2 mètres 30 de haut sur 1 mètre 10 de largeur et 50 centimètres de profondeur. Tout près de là se trouve placée une colonne cylindrique en granit avec base et chapiteaux. Il est facile de se rendre compte qu'il y avait vis-à-vis de cette colonne isolée une autre colonne portant une arcade de communication. Il y avait là autrefois une porte par où l'on entrait dans la galerie de cloître qui était appuyée contre le mur de l'église. Une

autre porte latérale dont les traces restent encore visibles s'ouvrait dans la muraille de l'autre côté, faisant vis-à-vis à celle dont nous venons de parler.

En plus de la crédence du sanctuaire on remarque deux autres crédences : l'une à l'extrémité du croisillon droit en face des tombeaux, où était placé l'autel de la Croix dont il a été parlé plus haut ; l'autre pratiquée dans la muraille à droite en entrant dans la quatrième travée de la petite nef. Elles témoignent qu'il y avait là, jadis, des autels. Largeur de cette dernière crédence, 1 mètre ; hauteur 0,70 centimètres, forme semi-circulaire. On y voit les déversoirs pour les burettes. Les quatre petites chapelles de l'abside étaient éclairées par une fenêtre pratiquée dans le fond et chacune d'elles devait avoir son autel. Il est donc permis de croire que l'église de Bellaigue était pourvue de sept autels.

Il est bien inutile, croyons-nous, d'entrer dans de plus longs détails, et surtout de donner d'autres mesures. En effet, le plan par terre qui se trouve dans cette notice expliquera, en même temps que l'ensemble, les différentes parties du monument avec les mesures soigneusement prises et indiquées.

VII.

Une chose qui frappe tout d'abord les visiteurs de l'église de Bellaigue et fixe particulièrement leur attention, c'est la vue des mausolées qui sont appuyés contre la muraille nord du bras gauche de la croix.

On y voit deux statues en marbre blanc, couchées sur un sarcophage, la tête tournée vers l'abside de la petite chapelle qui s'ouvrait autrefois en avant de ces mausolées.

La première statue représente un chevalier portant de la main gauche son bouclier. Ses vêtements, longs et flottants, sont retenus à la taille par une longue ceinture de pèlerin ; son bras droit a disparu. Le bouclier qu'il porte

de la main gauche est enfoncé contre la muraille, et il faut se pencher pour le voir; il est intact. On remarque au milieu un lion et tout autour une bordure de coquilles. Ce sont bien les armes des sires de Bourbon.

L'autre statue (femme) porte un médaillon suspendu à son cou. Sa tête est couverte d'un voile, ses vêtements sont à larges plis. Son sarcophage est ouvert en partie, et on y voit encore un crâne et des ossements.

Ce sont les tombeaux d'Archambauld VIII, dit le Grand, et de son épouse, Béatrix de Montluçon.

Archambauld VIII, baron de Bourbon, était fils de Guy de Dampierre. Il avait le titre de connétable d'Auvergne, que le roi Philippe-Auguste lui transmit, et avait conservé, comme son père, la possession d'une partie de l'Auvergne et du pays de Combrailles, où est située l'abbaye. Ces titres furent maintenus à ses successeurs. Ce qui explique pourquoi ils avaient choisi cette église pour le lieu de leur sépulture (1).

Aux pieds de la statue d'Archambauld VIII, sur le mur occidental du croisillon du transept, s'élève un cadre ou bas-relief en tiers-point de 3 mètres de haut, enfoncé de 30 centimètres dans la muraille; il est en pierre blanche et orné d'une large bordure de feuilles d'acanthe étalées. Tous les personnages qui y sont représentés ont la tête et les bras mutilés.

Le cadre se divise en deux compartiments.

Dans le premier panneau, on voit deux anges agenouillés, d'environ 50 centimètres de haut. Ils sont en pierre blanche des carrières de Bourges. Bien qu'ils aient les bras en partie mutilés, on ne peut se tromper sur leur attitude qui est celle de balancer des encensoirs, avec

(1) Voir Achille Allier, *L'Ancien Bourbonnais*, tome Ier, page 385. Archambauld VIII, dit le Grand, combattit, aux côtés du roi saint Louis, à l'attaque du pont de Taillebourg, qui fut suivie de la bataille de Saintes, où le roi triompha. Ce fut dans une de ces deux affaires qu'il périt, le 22 juillet 1242. On ignore la date de la mort de Béatrix. Elle n'existait plus en 1248. Elle a été inhumée aux côtés de son époux dans l'église cistercienne de Bellaigue en Combraille.

alternative, sur le sarcophage du sire de Bourbon; ils y répandent de l'encens avec des prières.

Ici se ferme le premier panneau, par une moulure en forme de trilobe.

Le panneau supérieur nous offre deux autres anges plus petits qui soutiennent un suaire. Des plis de ce suaire, surgit un homme nu jusqu'à mi-corps. Sa tête est mutilée; il n'a plus que les avant-bras qui s'abaissent le long de son corps. Sous la pesée de ce corps, le suaire s'évase et s'amincit en forme d'entonnoir. Voilà tout le sujet. Nulle inscription, nulle trace où l'on ait pu placer une plaque quelconque portant des indications.

Il est évident que l'artiste a voulu représenter la résurrection des corps en général, et en particulier celle du sire de Bourbon; témoignant par là du résultat qu'ont obtenu l'encens et les prières du motif indiqué dans le panneau inférieur.

L'exactitude du sujet que nous venons d'indiquer a été bien établie par tous ceux qui ont examiné de près ce bas-relief. Une simple esquisse au crayon ne pouvait reproduire tous ses détails; c'est donc bien de la résurrection qu'il s'agit ici, et la devise qui est en tête de cette notice s'y trouve parfaitement expliquée et justifiée :

« Nous avons faict ouïr au Tombeau nos prières;
» Faict sonner aux tombeaux le nom de Dieu le fort,
» Et annoncé la vie au logis de la mort. »

Au pied du sarcophage de Béatrix de Montluçon, sur un placage en pierre blanche, dont il subsiste encore des traces visibles, il y avait aussi un cadre ou bas-relief en tiers-point de même hauteur, mais non enfoncé dans le mur.

Comme on le voit, rien de plus simple que ces deux mausolées, et la comparaison des bas-reliefs qui les surmontent avec ceux du tombeau de Dagobert à Saint-Denis, que fait Mallay, nous paraît, sinon inexacte, du moins quelque peu exagérée.

VIII.

Dans la chapelle qui s'ouvrait en avant de ces deux mausolées, se trouvaient encore trois autres monuments mortuaires que surmontaient, également, des bas-reliefs en pierre blanche. Des vestiges informes, mais suffisants pour en témoigner, se voient encore sur la muraille à l'extérieur. Ces monuments mortuaires étaient ceux des sires de Bourbon : Archambauld IX, le fils de celui dont on voit encore le tombeau dans l'église; de son épouse, Yolande de Châtillon, laquelle était *arrière-petite-fille de Courtenay,* qui fut empereur de Constantinople; et d'Odon de Bourbon, autrement dit Eudes de Bourgogne, leur gendre, fils du duc de Bourgogne. — Ce renseignement est établi par les archives qui se trouvaient autrefois à l'abbaye et par les actes de redevances et transactions de la maison de Bourbon.

Archambauld IX, par son testament, donna à l'abbaye de Bellaigue, annuellement, 60 livres de rente, et Yolande, son épouse, 10 livres. Eudes ou Odo, leur gendre, convertit ladite rente en 17 muids de froment, sur son grenier de Charroux. Mais, par suite, et en vertu d'une transaction entre Son Altesse sérénissime le duc de Bourbon et messire Elian, abbé commendataire de Bellaigue, cette redevance fut réglée à la somme de 1,220 livres, qui se payait annuellement par les fermiers du château de Montluçon, jusqu'à la fermeture de l'abbaye (1).

Vers 1720, le châtelain de Montluçon fit faire l'inventaire des titres qui établissent la redevance de Bellaigue sur la châtellenie de Charroux, vulgairement appelée le sac de Charroux.

L'auteur de cet inventaire vit sans doute, à cette épo-

(1) Archives départementales du Puy-de-Dôme, S. H, Abbaye de Bellaigue. Inv. 22, fds, liasse 2e. Cette grosse redevance avait été liquidée en 1689 à la somme de 2419 livres.

que, dans l'église de Bellaigue, les mausolées d'Archambauld IX et de Yolande de Châtillon, puisqu'il en parle en ces termes :

« Archambauld de Bourbon le Jeune, IXe du nom, père de Mahaut, femme d'Eudes de Bourgogne, et d'Agnès, femme de Jean de Bourgogne, père et mère de Béatrix de Bourgogne, femme de Robert, sixième fils de saint Louis, père du premier duc de Bourbonnais, est enterré avec Yolande de Châtillon, sa femme, en l'église de Bellaigue, *où sont leurs mausolées*. Ledit Archambauld représenté sur ledit mausolée en pierre, armé d'un cimeterre à son costé et d'un bouclier aux armes d'un lion d'or entouré de coquilles. »

D'autre part, dans son ouvrage qui a pour titre : *Le Livre d'or du Bourbonnais*, M. Francis Pérot confirme ce que nous avons dit concernant la sépulture d'Odon de Bourbon, autrement dit Eudes de Bourgogne, en ces termes : « Eudes, sire de Bourbon, avait épousé Mathilde, laquelle se qualifiait de dame de Bourbon. Il mourut à Saint-Jean-d'Acre, en 1269. Son corps fut ramené en France, pour être inhumé dans l'abbaye de Bellaigue, auprès du tombeau d'Archambauld VIII (1). »

Il était le dernier sire de Bourbon, en avait porté le titre, et était seul maître du Bourbonnais à l'époque de sa mort.

Ainsi donc, il est permis de croire, d'après ce renseignement, que les derniers sires de Bourbon, ceux de la deuxième race, dite de Bourbon-Dampierre, ont été enterrés dans l'église de Bellaigue, que l'on pourrait qualifier de mausolée des sires de Bourbon de la deuxième race.

L'histoire de ces sires de Bourbon a été faite. Achille

(1) La plupart des auteurs qui ont parlé de Bellaigue font mention du tombeau d'un Odon de Bourbon qu'on voyait autrefois dans l'église. Ce tombeau n'était autre, vraisemblablement, que celui d'Eudes de Bourgogne, sire de Bourbon dont nous venons de parler.

Allier en parle longuement dans son premier volume de *L'Ancien Bourbonnais*. On y lit les clauses testamentaires et l'énumération des dons et legs qu'ils ont faits à l'abbaye. Ils ont été les parents, les amis de saint Louis et ont combattu à ses côtés. Tous les trois ils ont laissé leur vie dans les croisades ou dans les expéditions entreprises en vue des croisades, et ils ont voulu qu'on ramenât leurs cercueils, des contrées lointaines, dans l'église de cette abbaye solitaire située dans cette partie détachée du pays de Combrailles qui appartenait à l'Auvergne et lui appartient encore; ils en étaient alors les possesseurs (1) et les gardiens.

L'église de Bellaigue intéresse les étrangers qui la visitent principalement à cause des tombeaux qui s'y trouvent encore. Voilà pourquoi nous n'avons pas jugé inutile et hors de propos de parler de ces tombeaux et même de leur réserver une large place dans cette notice.

(1) Voir Achille Allier, *L'Ancien Bourbonnais*, tome Ier.

CLAUDIUS GOLLIARD.

NOTES

SUR LE PLAN DE L'ÉGLISE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE BELLAIGUE

1° Longueur de l'église de la porte au transept, 32m 09 ; du transept à l'abside, 5m 50 ; du commencement de l'abside au bout, 7m 60 ;

2° Largeur de l'abside, 6m 27 ; largeur totale de l'église à l'intérieur, 17m 25 ; largeurs du transept, 25 mètres, de la nef de droite, 4m 85, de la nef du milieu, 6m 21, de celle de gauche, 4m 55 ;

3° Largeur de chacune des chapelles de gauche, 3m 55 ; épaisseur du mur qui les séparait, 0m 60. Largeur de la première chapelle à droite, 4 mètres ; de la deuxième, 3m 55 ; épaisseur du mur qui les séparait, 0m 60 ; ces quatre chapelles avaient 5m 90 de profondeur. L'ouverture faisant communiquer l'abside et les chapelles était de 1m 50. Des deux côtés de l'abside et des chapelles il y avait deux colonnes sur lesquelles s'appuyait un arceau. Il y avait aussi un arceau de 0m 30 de saillie dans l'abside et un de 0m 25 de saillie dans chacune des chapelles ; cette saillie n'existait que par devant, de l'autre côté l'arceau était de niveau avec le mur. Il existait trois ouvertures dans l'abside, celle du fond était cintrée, les deux autres avaient la forme de croisées. Au fronton de l'abside il y a une rosace. Il existait deux marches pour monter dans l'abside et dans les chapelles ;

4° Longueurs, du mur au premier pilier, 4m 52 ; du premier au deuxième, 3m 68 ; du deuxième au troisième, 3m 73 ; du troisième au quatrième, 3m 68 ; du quatrième au cinquième, 3m 78 ; du cinquième au sixième, 2m 38 ; du sixième au septième, 2m 90. Tous les piliers ont 0m 82 de large, le sixième a 1m 75, le septième 1m 65. Les deux tombeaux placés à gauche du transept ont, celui du côté de la petite chapelle, 2m 90 de longueur, 0m 90 de largeur, y compris les moulures de dessus, 0m 55 de profondeur ; l'autre a 1m 66 de long, 1m 10 de large et 0m 55 de profondeur. Il y a 1m 60 de vide entre les deux tombeaux.

Les cinq premiers piliers ont une colonne sur chacun des côtés, excepté du côté de la nef principale, il y en a aussi une vis-à-vis du côté du mur et adossée en face du contrefort ; ces colonnes étaient surmontées d'arceaux. Le sixième pilier n'a que deux colonnes, une du côté de la petite nef, elle est surmontée d'un arceau ; l'autre du côté de la grande nef, elle ne descend que vers le milieu du pilier. Au septième pilier il y a un arceau qui prend au pied du pilier, du côté de la petite nef. Les arceaux ont tous environ 0m 45 de large ;

5° Les contreforts ont 0m 42 de saillie ; les deux placés aux côtés de la porte d'entrée ont 0m 48 et ceux des bouts de la façade ont 0m 45. Il y a six contreforts à droite, huit à gauche, quatre derrière l'abside, six croisées cintrées à droite, cinq à gauche, dont une au transept, trois sur la façade, celle du milieu est plus large et plus élevée. Il existait une porte au bas de chaque nef latérale, elle avait 1m 35 de large ; il en existe une autre donnant entrée sur le cloître et l'autre dans le monastère. Il existe encore une porte près de la voûte communiquant dans le monastère, elle est cintrée. A la porte d'entrée, il y a trois arceaux, celui de la porte et deux autres faisant suite, ils sont soutenus chacun par deux colonnes, ils ont 0m 45 d'enfoncement et autant de largeur. L'épaisseur du mur de la façade est de 1m 60, celle de ceux des côtés est de 1 mètre.

PLAN DE L'ÉGLISE DE BELLAIGUE

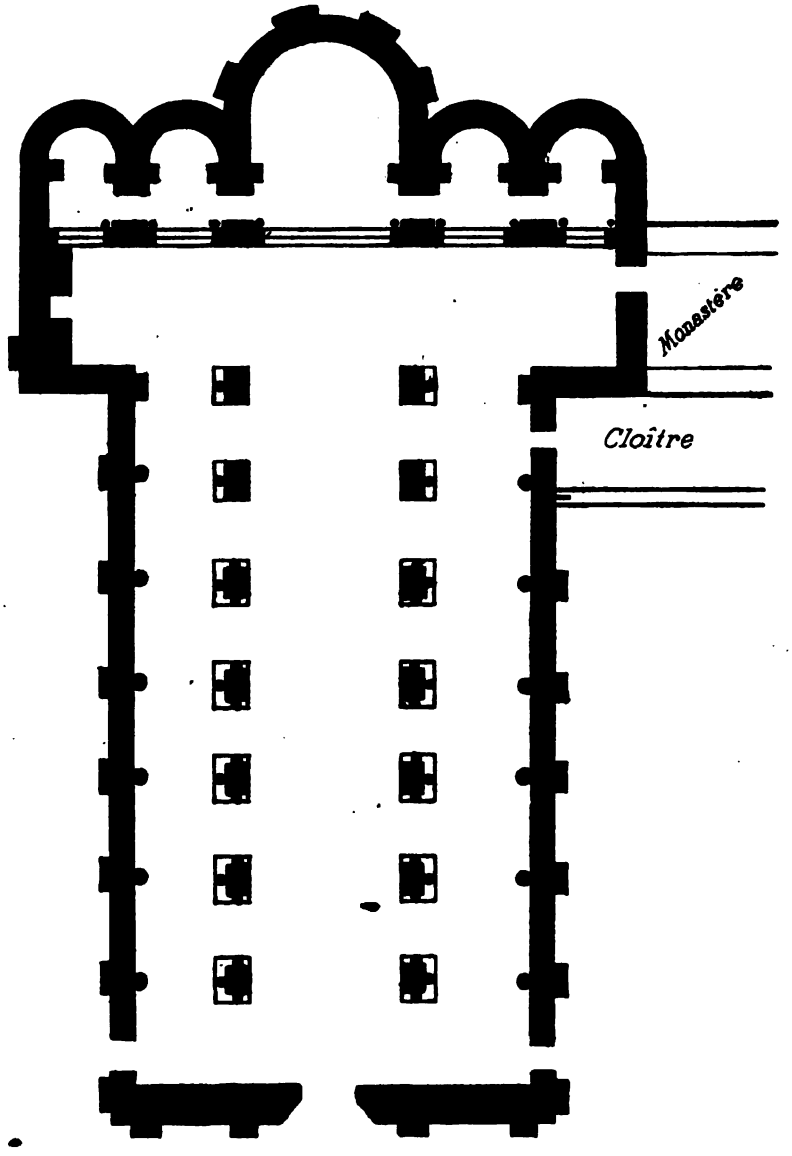

Echelle de 3 millimètres pour mètre

SOIRÉE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

DONNÉE LE 14 JUIN 1902, AU THÉATRE

Sous les auspices de la Société des Amis de l'Université

AU BÉNÉFICE DES SINISTRÉS DE LA MARTINIQUE

Le 8 mai 1902, une éruption d'une violence inouïe a anéanti en quelques minutes la ville de Saint-Pierre de la Martinique et ses 35,000 habitants.

Toutes les nations civilisées ont rivalisé de générosité pour nourrir les malheureux échappés au fléau et pour faciliter la reprise du travail dans la partie de l'île épargnée par le volcan.

Sur la proposition de son président, M. le docteur Gautrez, la Société des Amis de l'Université a fait appel au public clermontois en faveur de nos malheureux compatriotes. Elle a pensé que toute idée de fête devait être écartée en pareille circonstance. Elle s'est adressée à trois professeurs de l'Université et leur a demandé de faire connaître au public le but qu'elle poursuivait, le beau pays qu'il s'agissait de secourir, et les terribles forces naturelles qui se sont déchaînées sur lui.

Son appel a été entendu. Le public clermontois a rempli la salle du Théâtre et une importante aumône a pu être versée à la caisse des sinistrés, au nom de la Société.

ALLOCUTION DE M. JOYAU

Mesdames, Messieurs,

Un désastre tel que l'histoire de l'humanité n'en présente guère d'aussi épouvantables, vient de fondre sur une de nos plus belles et de nos plus anciennes colonies. Dans la matinée du 8 mai, la ville de Saint-Pierre a été complètement détruite par une éruption volcanique ; près de trente mille personnes ont péri. Pour parler d'une telle catastrophe, il faudrait, semble-t-il, l'éloquence de Bossuet disant la stupeur causée par la mort de Madame, ou bien le génie de Victor Hugo décrivant l'anéantissement de Sodome et de Gomorrhe. Mais s'il est des personnes que le simple récit d'un si horrible cataclysme n'a pas touchées jusqu'au fond du cœur, ce ne sont pas quelques phrases plus ou moins heureuses qui les pourraient émouvoir.

A la première nouvelle de ce sinistre, des souscriptions ont été ouvertes de tous côtés en faveur des infortunés survivants ; car si la France a fait preuve d'une admirable générosité lors des désastres d'Ischia et de Murcie, les autres nations ne l'ont point abandonnée quand le malheur est venu la frapper à son tour ; tous les peuples de l'Europe et de l'Amérique ont à l'envi envoyé leur offrande. C'est au point que nous entendons déjà certaines personnes murmurer que l'on a peut-être été un peu loin et qu'il serait temps d'enrayer un mouvement irréfléchi. Non, Mesdames et Messieurs, ne craignez pas d'envoyer trop d'argent à la Martinique. Il ne s'agit pas seulement de pourvoir à des besoins immédiats, d'empêcher des centaines de familles de mourir de faim et de froid : c'est évidemment par là

qu'il fallait commencer et l'on y est parvenu. Mais il faut aussi songer à l'avenir. Représentez-vous que les malheureux ont absolument tout perdu, que toutes les maisons ont été rasées, les marchandises en magasin anéanties, les récoltes détruites, la terre végétale couverte d'une couche épaisse de pierres, de boue et de cendres, les rivières taries ou comblées. Ils ont donc à recommencer une vie nouvelle, dans des conditions exceptionnellement difficiles, et il faut les mettre en mesure de se suffire à eux-mêmes le plus vite possible.

Mais ce ne sont pas seulement des détresses matérielles que nous avons à soulager. En même temps qu'ils perdaient tous leurs biens, les Martiniquais voyaient périr leurs parents, leurs enfants, leurs amis ; toutes leurs affections les plus chères ont été brisées d'un seul coup et c'est pour cela surtout que le récit de cette catastrophe nous pénètre nous aussi d'une si amère tristesse. L'homme est ainsi fait : quelque terribles que soient les blessures dont son corps est atteint, quelque profonde que soit la misère où il est plongé, plus cruelles encore sont les plaies de son cœur quand la mort lui ravit les personnes qu'il aime. C'est là ce qui met le comble à son malheur, mais c'est là ce qui fait sa dignité et sa grandeur incomparable. Une telle douleur ne peut nous laisser indifférents et ce chagrin immense trouve un écho au plus profond de nos âmes.

Parmi ces infortunes, il en est de particulièrement touchantes. Songez que c'était à Saint-Pierre que se trouvaient le lycée et les pensions de demoiselles les plus florissantes ; les familles de Fort-de-France et du reste de l'île y avaient placé leurs enfants ; elles ne les reverront plus. D'autre part, que de commerçants aisés de Saint-Pierre, que de planteurs, que de fabricants de sucre avaient envoyé leurs fils, leurs filles dans les collèges, dans les pensions du continent, dans nos Universités et dans nos Ecoles ! N'aurait-il pas mieux valu pour eux périr avec tous ceux qui leur étaient chers que de demeurer absolument seuls

au monde ? Il est tel de ces orphelins auquel on n'a pas encore osé annoncer la triste nouvelle et qui sourit à l'idée d'embrasser dans deux mois son père et sa mère ! Sans doute ce sont là des pertes qu'il est impossible de réparer, mais si quelque chose peut apporter un peu de soulagement au chagrin de ceux que la mort de leurs proches a si cruellement frappés, c'est de savoir, c'est de sentir que tous les hommes autour d'eux prennent part à leur peine. Non, la pitié n'est pas une faiblesse ; c'est le meilleur de notre nature que cette puissance que nous avons de sortir des limites étroites de notre propre personne ; bien à plaindre sont ceux qui ne sont capables que de penser à eux-mêmes, qui ne vivent que pour eux seuls ; ceux-là sont les plus grands d'entre les hommes, qui ont le plus de cœur.

Il y a trois mois, toute la France célébrait comme une fête nationale le centenaire de Victor Hugo. Nous croyons tous que la gloire d'un grand poète n'appartient pas à une famille, à une ville, à une province, qu'une part en revient à la nation tout entière. Aujourd'hui le désastre de Saint-Pierre est un deuil national ; il ne frappe pas une île, mais la France elle-même. On vous dira tout à l'heure quelle place la Martinique tient dans notre histoire nationale et que de souvenirs l'attachent à la mère-patrie. Mais si la force des sentiments patriotiques résulte en grande partie des joies et des triomphes que l'on a partagés, plus fort encore est le lien qu'établissent entre les citoyens les douleurs souffertes en commun et la Martinique nous devient plus chère depuis qu'elle est plus malheureuse.

Un grand nombre de familles vont être forcées de quitter l'île natale qui se refuse à les nourrir. Il ne faut point, n'est-ce pas ? qu'elles aillent demander asile aux Antilles anglaises ou bien aux États-Unis, quelque généreuse hospitalité qu'on leur offre. Qu'elles sachent bien que leur patrie c'est la France, qu'elles y seront accueillies à bras ouverts et que tous les cœurs saignent avec leurs cœurs.

Et voilà pourquoi nous n'avons pas voulu organiser de concert, de festival, de bal à leur profit ; nous n'avons pas le cœur à nous divertir quand tant de Français sont dans les larmes. Singulier prétexte de fête que la mort de trente mille hommes, que la ruine d'une ville entière ! Mais, nous disait-on, ne savez-vous pas que c'est avec leur plaisir que la plupart des hommes marchandent le moins et que, si vous voulez obtenir d'eux un don copieux, il faut leur fournir une occasion de s'amuser ? Eh oui, ce sont là des sentiments humains, trop humains, comme dit Nietsche ; nous croyons qu'il est d'autres sentiments non moins humains, mais plus nobles, plus généreux, et c'est à ceux-là que nous avons voulu faire appel.

Un mot encore : l'Université de Clermont et la Société des Amis de l'Université ont cru qu'il leur revenait d'organiser cette manifestation de sympathie profonde et de patriotisme. Le rôle des universités est en effet de tendre à devenir le centre de la vie intellectuelle et morale de nos provinces et de se faire l'organe des idées que conçoivent toutes les intelligences, des sentiments qui animent tous les cœurs.

LA MARTINIQUE

Le dimanche 13 janvier 1493, Christophe Colomb, alors à Haïti, entendit parler d'une île mystérieuse, Matinino, qui n'était habitée que par des femmes. « Elles avaient, disaient les Indiens, de grands souterrains où elles se cachaient si l'on venait à entrer dans l'île, et si on les poursuivait elles se défendaient avec leurs sagettes, desquelles elles étaient très industrieuses et certaines. »

Pressé de retourner en Espagne, Colomb ne put pousser jusqu'à Matinino, et ce fut seulement le 15 juin 1502 qu'il arriva en vue de l'île mystérieuse. Il y séjourna trois jours pour renouveler ses provisions de bois et d'eau. Il la trouva déserte et parle seulement des gros crabes de terre et des énormes lézards (iguanes) qu'il y vit.

Cent trente-trois ans s'écoulèrent avant qu'aucun Européen ait eu l'idée de fonder un établissement à Matinino, où se réfugièrent sans doute les tribus caraïbes chassées des îles voisines.

Ces Caraïbes ont été les Gaulois du Nouveau-Monde. Nomades et guerriers, ils avaient quitté les vallées des monts Apalaches, étaient descendus en quête d'aventures jusqu'à l'extrémité de la presqu'île de Floride, s'étaient faits marins quand la terre leur avait manqué, et se jetant comme des loups sur les pacifiques populations des Antilles, s'étaient enrichis par la guerre et par l'esclavage. Adroits archers, habiles à manier la lance et la pagaie; la cheville et le genou serrés dans des anneaux de coton, les yeux cernés de peinture, les cheveux ornés de plumes de perroquet, ils allaient d'île en île à la conquête du butin.

On suit leurs traces jusqu'au Brésil. La terreur qu'ils inspiraient les a fait considérer comme anthropophages.

Le 25 juin 1635, Charles Lyénard, sieur de l'Olive, et Jean Duplessis, sieur d'Ossouville, marins dieppois, débarquèrent à la Martinique dans l'intention d'y fonder un établissement. Ils trouvèrent l'île trop montagneuse, et la quittèrent pour se rendre à la Guadeloupe.

Mais le 1er septembre, Pierre Belain, sieur d'Esnambuc, gouverneur de Saint-Christophe, prit terre avec 150 hommes, et acheta aux sauvages caraïbes un terrain situé le long de la rivière Saint-Pierre. Un fort en palissades fut construit, et le 15 septembre Esnambuc prit solennellement possession de l'île au nom du roi Louis XIII.

La première opération des nouveaux colons fut d'expulser les Caraïbes. En 1664, les guerriers armés de l'arc avaient tous disparu devant les guerriers porteurs de mousquets.

Si l'on n'avait plus à craindre les pillards, on n'avait plus d'esclaves à envoyer aux champs.

On essaya d'abord du travail libre. On engagea des *trente-six-mois* qui travaillaient trois ans et recevaient à l'expiration de leur temps une concession de terre de 1,000 pas de long sur 200 de large.

La main-d'œuvre esclave était bien meilleur marché et on importa le nègre. En 1738, la Martinique comptait déjà 72,000 noirs.

Elle était en pleine prospérité. Au tabac, au rocou, à l'indigo, cultivés dès les premiers jours, on avait ajouté la canne à sucre, le cacaoyer et le caféier, importé en 1728 par Desclieux. Le XVIIIe siècle fut l'époque héroïque de la colonie. Affranchie en 1717 de tous les droits qui pesaient sur ses produits, elle eut bientôt ses princes marchands, « ces messieurs de la Martinique », et monopolisa à son profit tout le commerce des Antilles.

Ces marchands avaient gardé l'esprit belliqueux. Ils se rappelaient que la Martinique avait résisté aux anglais

Willoughby, Harmant et Bembow, et forcé Ruyter à la retraite. De 1744 à 1748, de 1756 à 1763, les Martiniquais se firent corsaires et coururent sus à l'Anglais. Dans cette dernière guerre ils capturèrent 950 bâtiments anglais valant 30 millions de livres.

Les Anglais se piquèrent au jeu et par trois fois, en 1762, en 1794, en 1809, ils s'emparèrent de l'île, qui, chaque fois, se défendit bravement contre des armées de 15 à 16,000 hommes soutenues par 90 pièces de canon.

Depuis le mois d'avril 1816, l'île n'a plus revu l'ennemi et n'a été troublée que par une révolte de noirs en 1831.

Le grand fait de son histoire a été l'abolition de l'esclavage, par décret du 27 avril 1848.

Cette grande et juste mesure, contre laquelle personne n'oserait aujourd'hui protester, ne fut pas sans amener une crise terrible dans le régime de la propriété.

Le nègre émancipé ne vit dans la liberté que le droit à la paresse.

On essaya de rétablir sournoisement l'esclavage en important des noirs loués pour dix ans (1857).

On importa l'Indou.

On importa le Chinois.

On finit par accepter les nouvelles conditions du travail, et la prospérité de l'île n'a pas dû être atteinte aussi gravement qu'on voulait bien le dire, puisque la population montait, en 1848, à 120,000 habitants et atteignait 190,000 âmes en 1889, avec une densité moyenne de 191 habitants au kilomètre carré, plus que double de celle de la France.

***

A peine grande deux fois comme le département de la Seine, la Martinique s'étend du N.-O. au S.-E. sur une longueur de 80 kilomètres et sur une largeur moyenne de 30 kilomètres; elle a 320 kilomètres de tour.

Volcanique au nord, sédimentaire et calcaire vers le sud, le sol est généralement montagneux. Le piton du

Carbet culmine à 1,207 mètres, la Montagne Pelée à 1,350; soixante-quinze rivières promènent leurs eaux à travers bois et cultures. Les forêts couvrent près de la moitié de la surface de l'île. Là croissent le baobab, le palmiste, le latanier, le gayac, le bois de fer, le fromager, dont le duvet sert à rembourrer les oreillers, le flamboyant aux fleurs pourpres, l'arbre du diable dont les graines éclatent comme des coups de pistolet, le mancenillier aux fruits vénéneux, et des champignons et des mousses et plus de 400 espèces de fougères de toutes les tailles et de tous les coloris.

L'île jouit d'un printemps perpétuel. La température varie de 20 à 32 degrés, les variations diurnes n'excèdent pas 9 degrés. Pendant les jours les plus brûlants, la brise du nord-est souffle de 9 heures du matin à 5 heures du soir et rafraîchit l'air, à la manière d'un pankah. L'hiver s'appelle la saison fraîche, le printemps la saison sèche, l'été la saison des pluies, l'automne l'hivernage. La pluie ne tombe pas en maussades brouillards comme dans nos régions tempérées, mais en larges nappes, en ondées diluviennes bientôt séchées par un coup de soleil. De temps à autre, sous l'influence d'une évaporation trop rapide, une tempête tournante, un cyclone vient de se former; le baromètre baisse, le soleil à son coucher paraît d'un rouge de sang, le ciel se voile de nuages, fins et déliés comme des cheveux, les étoiles perdent leur éclat, puis la brise se lève au nord-est, elle fraîchit, elle est bientôt un vent impétueux, puis un ouragan, puis une trombe, lancée à la vitesse de 45 mètres à la seconde. Les nuages, sans cesse grossis, interceptent le jour et se résolvent en pluie. C'est le déluge. Des éclairs continus illuminent toute l'île qui semble flamber comme une fournaise. Aux roulements, aux fracas déchirants, aux échos de la foudre se mêlent les sifflements de l'ouragan, les arbres plient comme des roseaux, les branches cassent, les troncs s'abattent, parfois les cheminées, les toitures s'écroulent, les

navires chassent sur leurs ancres, les chaînes se brisent, et voilà dix, vingt bateaux à la côte. Un instant le vent se calme, les nuages se dissipent, le soleil brille, mais ce n'est qu'un entr'acte : on est sous l'œil de la tempête ; on ne sent point de brise, mais on entend dans le ciel un bruit horrible, un cri strident et lamentable, une clameur désespérée, semblable à celle de mille sirènes à vapeur hurlant à la fois. Puis l'obscurité se fait et le cyclone recommence avec une nouvelle fureur, ne laissant souvent derrière lui qu'un pays dévasté. Le cyclone du 18 août 1891 détruisit des forêts, des maisons, des édifices publics, des navires et causa la mort de plus de 500 personnes.

Les annales de la Martinique ont enregistré au XVIIIe siècle 14 cyclones désastreux et 16 au XIXe siècle.

L'île a aussi parfois à souffrir des ras de marée. Les tremblements de terre y sont assez fréquents, mais jusqu'en ces derniers mois ne passaient pas pour redoutables. Cependant Fort-de-France fut renversé, en 1839, par un tremblement de terre.

Malgré ces dangers, rançon des splendeurs de la zone équinoxiale, la Martinique était un vrai paradis terrestre.

Le café, malheureusement atteint par la rouille, une maladie qu'on n'a point su guérir, y donne des produits incomparables. Les grands planteurs en ont gardé quelques pieds pour leur consommation et les gourmets respirent avec volupté l'arôme du divin breuvage versé dans les petites tasses d'argent.

Le cacao commence à être une des grandes ressources de l'île (1,500 hectares — 1,300,000 francs).

Mais la canne à sucre est son triomphe. Le « doux roseau » pousse en touffes serrées, élevant jusqu'à 4 mètres de hauteur ses panicules soyeux. Menacé par les rats, il est défendu par un serpent très venimeux, le trigonocéphale, dont la morsure fait périr chaque année une soixantaine de personnes, mais que l'on ne cherche pas à détruire, parce que la canne ne serait plus défendue des

rats. On se contente, lors de la coupe des cannes, de commencer la récolte par les bords du champ, on marche vers le centre, on y laisse un bouquet de quelques tiges et l'on met le feu à cet asile où se sont réfugiés les trigonocéphales, troublés dans leurs habitudes par les manœuvres des travailleurs.

La canne à sucre couvre 13,000 hectares, et occupe 78,000 personnes. La Martinique exporte pour 10 millions et demi de sucre (1898), et pour 7 millions de rhum. — Sous le nom de *grappe blanche*, le rhum indigène, à 45 degrés, forme la boisson du travailleur rural. Le *rhum habitant* se fabrique dans les rhumeries agricoles, à l'aide de recettes éprouvées par une longue pratique, c'est le rhum des connaisseurs; il est presque entièrement consommé sur place, et l'exportation ne connaît guère que le *rhum industriel*, dont la malheureuse ville de Saint-Pierre avait presque le monopole. La production totale du rhum atteignait dans ces dernières années *20 millions de litres*, et le bon nègre dégustait son « petit punch » avec la même volupté que le riche créole sa tasse de fin café.

Le campêche, la vanille, le tabac, l'indigo, le gingembre, l'ananas, la ramie ajoutent leurs produits à ceux des trois grandes cultures martiniquaises.

Les petites gens, établis sur 10,000 petits lots de terrain y cultivent des fruits délicieux : la goyave, l'avocat, la pomme-cannelle, l'orange, la mangue et la banane. Les légumes les plus variés : choux caraïbes, manioc, patates, ignames, couscouches poussent à côté des christophines, des barbadines et des pommes-lianes, et varient à l'infini les menus des délicats. Le peuple ne prend point tant de souci : une portion de morue, une assiette de farine de manioc, un verre de tafia, voilà le repas habituel. Si l'on invite quelque étranger, on empruntera de la vaisselle et on donnera un festin de noce, quitte à renoncer pour quinze jours au luxe de la morue et du tafia.

Car c'est une aimable et joyeuse population que ce peu-

ple bigarré, chez lequel on voit la négresse la plus foncée allaiter la fillette créole la plus blanche, et le mulâtre le plus avisé coudoyer l'Hindou le plus somnolent et le plus apathique.

Saint-Pierre était encore, il y a six semaines, une ville charmante. Elle semblait s'être échappée des bois pour venir se baigner dans la mer. Tout le long de la côte à la courbe harmonieuse se pressaient les maisons jaunes, coiffées de hautes toitures. Les navires à l'ancre se balançaient sous la brise à 100 mètres du bord, quelques steamers s'amarraient aux appontements. Un peu plus haut, la grande rue de Saint-Pierre courait d'un bout à l'autre de la ville, suivant la même ligne sinueuse que suivait en bas le rivage, et de cette rue partaient des ruelles en pente douce qui, d'un côté, descendaient à la mer, et de l'autre montaient se perdre sous les grands arbres. Partout des ruisseaux d'eau courante, partout de la verdure et des fleurs, et pour toile de fond, bleue comme le Vésuve à Naples, la Montagne Pelée, dont la dernière colère datait d'un demi-siècle, et dont le cratère changé en lac était un but d'excursion. Saint-Pierre n'était pas une ville monumentale, mais son Jardin des Plantes était un Eden, et qui l'avait habitée ne l'oubliait plus : « La façon d'être du pays, dit un vieux voyageur, est si agréable, la température si bonne, et l'on y vit dans une liberté si honnête que je n'ai pas vu un seul homme ni une seule femme qui après en être revenus, n'aient une grande passion d'y retourner. » Et on donnait à la Martinique le nom alors si gracieux, et si terriblement sinistre aujourd'hui, de « Pays des Revenants ».

Le Français d'Europe retrouvait au cercle Saint-Pierre toute la vieille courtoisie française. S'il était invité dans quelque maison particulière, la table couverte de vieille argenterie, le repas à quatre services évoquaient chez lui le souvenir des banquets du vieux temps. Nonchalantes et d'apparence débile, semblant à peine avoir la force de

parler, appelant leurs femmes pour ramasser leur mouchoir, les jeunes filles et les dames créoles, les *békés*, se métamorphosaient les jours de bal en infatigables valseuses, capables de danser trois nuits de suite sans demander grâce.

La population de couleur n'était pas moins intéressante. Emancipé d'hier, le nègre avait pour l'instruction un respect superstitieux ; il lisait tout ce qui lui tombait sous les yeux, quitte à n'en pas comprendre la moitié et à retenir surtout les grands mots d'allure savante et pédantesque. Obtenir un petit poste en un bureau quelconque, tenir une plume était son idéal et celui de ses parents. Il ne fallait pas lui vanter les délices de l'agriculture : « Ou trop comparaison ! » vous eût-il répondu ! (vous êtes trop drôle). — Une seule injure réussissait à triompher de son calme : « sale nègre ! » était la seule insulte qu'il ne pardonnât point.

Les jolies mulâtresses aimaient les jupes blanches à longue traîne, relevée sur le bras, les mouchoirs aux vives couleurs, le foulard de soie, noué sur le chignon, les bottines à boutons portées en pantoufle, la tige rabattue sur la cheville pour laisser voir la belle doublure rose ou bleue. Elles passaient en chantant de naïves chansons dans leur patois enfantin :

Moin va gangnien bel mouchoué,
Moin va faraud. A présent
Quand moin va déçanne Saint-Pié
Avec you chimise brodé,
Belle jipe, bel soulié dans pié...
Allons donc ! moune va soti
Pou yo voué moin : Aïe, aïe, aïe !
Y a dit : Ça pas you canaille !

et l'on dansait sur les places, chaque jeune fille avec son amoureux, chaque « doudou » avec son « massibol ». — On ne se piquait point d'une fidélité à toute épreuve. Les doudoux chantaient volontiers :

Si papa moin mô,
Pa ké touvé you aut' papa,
Mes amis ché,
Si maman moin mô,
Pa ké touvé you aut' maman,
Mes amis ché,
Si sé sœu' moin mô
Pa ké touvé you aut' sé sœu',
Mes amis ché,
Mais si massibol moin mô,
Moin ké touvé you aut' massibol,
Doudou, mes amis ché !...

Toute cette joie est morte....

Un jour, suivant les prédictions d'une vieille sorcière, la Montagne Pelée, qui s'était vêtue d'un manteau verdoyant de forêts, s'est mise à gronder et à déverser des torrents de boue et de lave. Les gens de Saint-Pierre ont pris peur, ont voulu se sauver. Le 7 mai, M. Mouttet, gouverneur de l'île, est accouru de Fort-de-France, accompagné de sa femme, pour les rassurer, et l'expérience lui donnait raison : la Montagne Pelée n'était pas un volcan dangereux, la lave ne pouvait descendre jusqu'à la ville ; il fallait rester chez soi...

Le lendemain, en moins de cinq minutes, la ville tout entière disparaissait dans une trombe de feu. Le 20 mai, une nouvelle tempête de flammes détruisait jusqu'aux ruines laissées debout par la première éruption. Les malheureux habitants qui survivent se demandent si leur île ne va pas s'abîmer dans les flots. On parle d'abandonner la Martinique et de transplanter à la Guyane les 160,000 personnes qui restent dans l'île.

Espérons que cette terrible mesure ne sera pas prise.

Tout passe, même les fléaux. Un jour viendra où la Martinique, rajeunie, redeviendra « la perle des Antilles », où la Montagne Pelée reprendra son manteau de forêts, où l'on parlera de Saint-Pierre comme on parle aujourd'hui de Pompeï et d'Herculanum. Mais, si le devoir pré-

sent des Martiniquais est de tenir jusqu'à toute extrémité à bord de l'île où leurs ancêtres ont planté le drapeau de la France; le devoir présent des Français est de songer avant tout à ces braves gens, et de leur témoigner tant de sympathie, de leur montrer tant de générosité, qu'au milieu des sympathies et des générosités étrangères, la France paraisse toujours à ses fils lointains la plus humaine et la plus noble des nations.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

DE L'IMPOSSIBILITÉ

D'UN

RÉVEIL PROCHAIN DES VOLCANS D'AUVERGNE

DANS L'ÉTAT ACTUEL
DE L'EUROPE CENTRALE ET OCCIDENTALE

Mesdames, Messieurs,

Dans les premiers temps de la Révolution française, au début des tragiques événements qui ébranlaient déjà tous les esprits, il se produisit, certain jour, une étrange panique qui se propagea sur toute l'étendue du territoire avec la rapidité de l'éclair. Des bruits sinistres, nés on ne sait où, et volant de bouche en bouche, sans que nulle part, le moindre événement leur donnât un semblant de justification, causèrent ce que les historiens de cette époque ont nommé la grande peur. Sous l'empire d'une crainte subite et irraisonnée les villes fortifiées fermèrent leurs portes ; les villes ouvertes et les moindres bourgades organisèrent des patrouilles et s'armèrent jusqu'aux dents pour résister à un ennemi imaginaire que personne ne vit jamais.

Il nous paraît qu'en Auvergne un pareil état d'esprit s'est manifesté tout récemment. La catastrophe à jamais déplorable de la Martinique, catastrophe qui fait saigner tous les cœurs français, a provoqué chez beaucoup de nos compatriotes une véritable terreur, entretenue comme à plaisir par des récits de journaux où l'incohérence le disputait à l'ignorance, terreur de voir brusquement se réveiller l'un ou l'autre de nos volcans éteints, et Clermont

disparaître subitement à l'instar de Pompéi ou de Saint-Pierre de la Martinique.

Les syndicats de nos belles stations thermales, en proie eux-mêmes à l'émotion devenue communicative, sont assaillis de lettres de leurs clients habituels, où se trahit une inquiétude mal dissimulée. Le puy de la Poix est-il réellement en éruption, écrit l'un, et Clermont n'est-il pas menacé? Le Morvan n'est-il pas le siège d'une éruption qui se prépare? dit un autre. A Drevin, paraît-il, on a vu, ces jours-ci, de la fumée au-dessus d'un vieux filon de basalte! En un mot, les choses étaient arrivées, il y a quelques jours, à un tel point, que si d'aventure, un mauvais plaisant s'était avisé d'allumer quelques fagots au fond du cratère du Pariou, et si une légère fumée s'était élevée de ce fait, au dessus de l'idéal volcan, cette perle de l'Auvergne volcanique, notre pays aurait vu se produire un exode partiel et l'abandon de nos stations thermales, désertées, bien vite, pour les stations de l'Allemagne, toutes prêtes à recevoir nos touristes et nos malades, et à profiter de nos terreurs imaginaires. A vrai dire, je ne serais pas, outre mesure, étonné que ces bruits incroyables, avant-coureurs de catastrophes imminentes n'aient été aidés, sinon suggérés par nos éternels et sceptiques rivaux, certainement mieux renseignés qu'on ne l'imagine, et qui savent parfaitement à quoi s'en tenir, car ils n'ignorent pas, croyez-le bien, que l'Auvergne n'a pas le privilège des volcans éteints ; que ces derniers sont encore plus nombreux et plus variés chez eux, qu'ils sont dans leur ensemble du même âge que les nôtres, qu'ils se sont éveillés et successivement éteints en même temps et, qu'après avoir couvert l'Allemagne et l'Autriche, du Rhin à la Transylvanie, de leurs cendres, de leurs scories et de leurs innombrables coulées, ils ne sont pas plus prêts que les nôtres à se réveiller.

Exposer en traits rapides, dans cette conférence, l'étonnante et exubérante activité volcanique qui s'est dévelop-

pée jadis à travers l'Europe centrale, la rattacher aux gigantesques mouvements orogéniques qui ont affecté le continent européen dans la seconde moitié de l'époque tertiaire et fixer le début de la phase de repos et d'extinction, qui a succédé, phase au cours de laquelle nous vivons et accomplissons nos destinées, me paraît la manière la la plus simple et la plus décisive de ramener le calme et le sang-froid dans les esprits en proie à des craintes chimériques qui, en définitive, ne trouvent leur justification que dans un état d'esprit par trop nerveux et dans une trop grande ignorance de la géologie générale. Les volcans de la France centrale, et l'ensemble de leurs produits ignés, jadis vomis par des milliers d'orifices, font en effet partie d'une vaste ceinture volcanique qui traverse l'Allemagne centrale du Rhin à la Silésie et se continue par la Bohême jusqu'à la Hongrie et la Transylvanie inclusivement. Ces innombrables volcans, ces milliers de filons et de nappes basaltiques et phonolithiques dont la période glaciaire a fait disparaître l'appareil extérieur, sont en bloc du même âge, c'est-à-dire que leurs éruptions se sont succédé depuis le milieu de la période tertiaire jusqu'à la fin de la période interglaciaire, au cours de laquelle seulement l'homme a fait sa première apparition en Europe. Les découvertes incessantes de fossiles animaux et végétaux enfouis dans leurs cendres, ou dans les alluvions anciennes qui les supportent ou les recouvrent ainsi que les progrès de la paléontologie, ont permis aux géologues contemporains depuis environ 25 ans d'établir leur chronologie relative, que l'on ignorait à l'époque où vivaient nos devanciers, les Poulett-Scrope, les Lecoq et les Bouillet.

Cette ceinture volcanique à plus grand rayon de courbure, enveloppe à l'extérieur le majestueux arc de cercle des Alpes qui se déroule de la Méditerranée au Mont-Blanc, du Mont-Blanc à l'extrémité des Alpes suisses, de celles-ci aux Alpes orientales, puis aux Carpathes qui en sont la suite naturelle, et qui se termine enfin par les Alpes

transylvaniennes, pour aller rejoindre le Balkan. Les deux phénomènes orogénique et volcanique sont contemporains et concomittants. Ils sont, comme disent les géologues, synchroniques et parallèles, leurs phases de début, de maximum d'intensité et d'achèvement s'étant produites simultanément. Ils sont intimement liés entre eux. Le premier a déterminé le second. C'est, en un mot, la surrection par voie de plissement des Alpes, qui a réveillé en Europe l'activité interne du globe, assoupie depuis l'époque carbonifère. Tout était terminé, tout était achevé vers la fin de l'époque quaternaire, à l'époque du mammouth, antérieurement à celle du renne, c'est-à-dire il y a des milliers d'années.

Ce n'était pas, à vrai dire, la première fois qu'une aussi grandiose révolution, accompagnée d'épanchements aussi gigantesques, s'était déroulée en Europe. C'était au moins pour la troisième fois. A deux reprises déjà, de pareilles catastrophes, longuement préparées par des oscillations préliminaires de l'écorce terrestre, étaient survenues, et toujours accompagnées à la périphérie d'un extraordinaire développement de roches éruptives, qui chaque fois en était non la cause effective, comme on le croyait jadis, mais la conséquence obligée.

A une époque un peu antérieure à la formation de nos bassins houillers de la France centrale, un plissement formidable avait fait surgir, à travers l'Europe, une chaîne alpestre que l'on désigne dans la science sous le nom d'Alpes hercyniennes. La Bretagne et le Plateau Central, l'Ardenne, les Vosges, la Forêt Noire, le Harz et la Bohême sont considérés aujourd'hui comme les témoins encore subsistants de cette grande chaîne disparue. Un vrai déluge de porphyres et de roches variées avait servi de cortège à son érection.

Plus loin encore dans le passé, vers la fin de l'époque Silurienne, après le dépôt des ardoises d'Angers, un plissement non moins grandiose de l'écorce terrestre avait

encore provoqué la formation d'une ride montagneuse gigantesque, dont les traces bien affaiblies subsistent dans les Grampians en Ecosse et dans les Alpes qui séparent la Suède et la Norvège. Les géologues appellent ces très anciennes Alpes postsiluriennes, et anté devoniennes, chaîne Calédonienne, et ce sont les granites cette fois qui étaient venus lui faire cortège.

A l'époque tertiaire, qui nous occupe, ces roches fondues et incandescentes vomies par les innombrables volcans provoqués par la surrection des Alpes sont les Basaltes, les Trachytes, les Domites, les Phonolithes, les Obsidiennes, les Andésites, les Labradorites, c'est-à-dire les roches que nous foulons aux pieds à chaque pas, en Auvergne, qui forment nos montagnes volcaniques et nos courants de lave, et qui aux noms scientifiques près, nous sont en réalité familières à tous.

Permettez-moi de fixer un instant votre attention sur l'effrayant spectacle que présentait l'Europe au cours de ces événements grandioses, et dont rien ne peut nous donner une idée suffisante dans la nature actuelle. Ajoutez en effet, pour ce qui nous concerne, au Mezenc, au Meygal, au Mont-Dore et au Cantal en activité éruptive les 2000 ou 3000^{m} d'élévation que l'érosion glaciaire leur a fait perdre depuis. Restituez les volcans domitiques, qui sont du même âge, dans leur intégrité primitive. Coiffez de cônes imposants, de scories et de cendres les têtes de nos milliers de filons ou de nappes basaltiques. Faites la même opération pour les innombrables orifices volcaniques de l'Allemagne et de l'Autriche. Ajoutez aux Alpes, d'après les géologues suisses les plus autorisés, la moitié de leur hauteur enlevée par la même cause, et vous aurez une faible idée de ce que pouvait être l'Europe à cette époque lointaine où l'homme n'existait pas encore, où une faune d'animaux étranges aujourd'hui disparus vivait et se renouvelait au milieu d'une nature végétale luxuriante, sous un climat semi-tropical, où les hivers étaient ignorés, où les glaces étaient

encore inconnues au pôle alors que les lauriers-roses, les palmiers, les canelliers, les camphriers, les sequoias, toutes les essences des Canaries, de Madère, des vallées du Népaul et de Cachemyr, de la Chine et du Japon, ombragaient les rives des fleuves et des lacs ou s'étagaient en cascades de verdure, sur les pentes des volcans, dans leurs phases éphémères de repos.

Je me bornerai, Messieurs, à vous exposer rapidement l'extension géographique des volcans tertiaires et quaternaires en Europe, sans m'arrêter à ceux de la France centrale, aujourd'hui bien connus de nous tous. Et je terminerai, après vous avoir rappelé qu'aucune éruption ne s'est produite dans toute cette vaste étendue volcanique, de la France à la Hongrie, depuis les temps préhistoriques, c'est-à-dire depuis l'âge du mammouth, en vous donnant la preuve qu'ils sont définitivement éteints et que, dans l'état actuel de l'Europe, rien ne peut les réveiller.

Bords du Rhin. — Commençons notre excursion en partant du Rhin et en nous dirigeant ensuite à travers l'Allemagne. Le plus important volcan qui se présente à nos regards est le Siebengebirge, ou Massif des Sept-Montagnes. Il se dresse près de Bonn, au-dessus de la plaine du Rhin et sur sa rive droite. Il reproduit exactement, quoique plus en petit, le Mont-Dore. Les roches volcaniques sont les mêmes. Ainsi le trachyte du Drachenfels reproduit celui du plateau de l'Angle; les rhyolites de la Rosenau rappellent celles du ravin de l'Usclade; l'andésite de la Wolkenburg, celle du Plateau de Durbize et du roc Cuzeau. Les phonolithes, les basaltes et la dolérite accompagnent les roches précédentes. Ajoutons, pour compléter la ressemblance avec nos régions, qu'au pied même du Siebengebirge se dresse un beau volcan à cratère plus récent, c'est le Roderberg, de l'âge de Gravenoire.

Volcans de l'Eifel. — Sur la rive gauche du Rhin, non loin de Coblentz, dans l'Eifel et près du lac de Laach,

est une deuxième région volcanique qui ne compte pas moins de 70 cratères plus ou moins bien conservés, semblables à ceux du Puy-de-Dôme, du Velay, de l'Ardèche et des environs d'Olot en Catalogne, et du même âge. Parmi eux se dresse le volcan de Gérolstein, le plus beau de la région. On en compte environ 30 dans l'Eifel proprement dit, et 40 dans le groupe des environs de Laacher-See. Je vous citerai le Bausenberg, magnifique cratère d'où s'échappe un superbe courant de lave; le Krufterofen, vaste cratère de 210 mètres de profondeur; le Rotheberg, échancré comme les puys de la Vache, de Lassolas et de Louchadière; le Bellesberg, grand cratère ovale, entourant un cône de scories comme à Pariou.

Vous voyez, par ces exemples, que les habitants de la Prusse rhénane n'ont rien à nous envier sous le rapport volcanique. Vous parlerai-je des sources thermales de cette région bénie des géologues? Dans l'Eifel seul, ou dans les régions voisines, jaillissent d'innombrables sources gazeuses. Par exemple : à Pyrmont où l'on exploite une grotte du Chien, comme à Royat; à Nauheim et à Kissingen où s'élancent des gerbes écumantes, comme à Vals; sur la Kyll dans l'Eifel même, presque vis-à-vis de Kirresborn. Là, le gaz arrivant par les fissures d'un rocher dans un étang qui le recouvre, jaillit avec une telle violence à travers les eaux, que le bruit s'entend à une distance de 400 mètres. Les oiseaux qui s'approchent trop près de cet étang y tombent asphyxiés, comme à Montpensier, près d'Aigueperse, et une couche de gaz irrespirable défend l'accès de ses bords couverts de gazon au voyageur qui voudrait venir y étancher sa soif.

Brisgau. — *Hegau.* — Transportons-nous plus au sud. Au milieu de la plaine du Rhin, à l'est de Colmar, à deux pas de Vieux-Brisach, se dressent les trachytes et les phonolithes du Kaiserstuhl, et plus à l'est, au nord de Schaffouse, les basaltes à mélilite et les phonolithes à zéo-

lithes du Hohentweil dont les échantillons se vendent à titre de curiosités aux touristes et aux géologues.

Dans les Alpes de Souabe, à l'est, près de Nordlingen, on observe encore des Dômes basaltiques, des tufs, des scories et des bombes.

Nassau. — Hesse. — Thüringerwald. — Dirigeons-nous maintenant à l'est, vers le cœur de l'Allemagne, à travers le Westerwald, le Nassau, la Hesse, le Rhœn et la forêt de Thuringe. Au Vogelsgebirge est un grand plateau élevé, de plus de 50 kilomètres carrés. Il est formé de puissantes nappes de basalte disposées en terrasses les unes au-dessus des autres. Elles reposent tantôt sur le trias, tantôt sur les lignites miocènes de la Wettéravie qui servent à fixer la date de leur épanchement.

Au Habichtswald et au mont Meissner, le basalte qui repose sur 33 mètres d'épaisseur de lignites qu'il a, par voie de métamorphisme, partiellement transformés en coke, au contact, n'a pas moins de 100 mètres de puissance. C'est dans cette province de la Hesse que l'on observe les basaltes les plus septentrionaux de l'Allemagne. Ils se présentent sous forme de dômes arrondis au Sœllingerwald, au nord-ouest de Gœttingue.

A l'est du mont Meissner est la chaîne du Rhœn, dirigée du sud vers le nord. Là, autour de la ville de Fulda, ce ne sont que dômes isolés de basalte, de tufs basaltiques, de phonolithes, de trachytes, rappelant la chaîne orientale du Velay et dont le prolongement géologique se poursuit sous forme de dômes basaltiques toujours isolés ou de filons de cette roche jusqu'aux environs d'Eisenach. On atteint alors la forêt de Thuringe, le long de laquelle existent encore des cônes basaltiques tels que ceux de Dolmar et de Gleichberg et les dômes de phonolithe de Heldburg qui s'alignent à perte de vue jusqu'au Fichtelgebirge.

Bohême. — Silésie. — Les formations volcaniques se succèdent ensuite à travers la Suisse saxonne et la Suisse

bohémienne, et se joignent enfin aux régions volcaniques du nord de la Bohême.

Les basaltes et les phonolithes recommencent au pays d'Eger avec la montagne de scories du Kammerbühl. Ils occupent un emplacement considérable dans la contrée située à l'est de Carlsbad. Les éruptions sont le plus variées dans le Mittelgebirge, traversé par l'Elbe, où les paysages volcaniques rappellent à s'y méprendre, dit-on, ceux des bords si pittoresques de l'Allier, d'Issoire à Clermont, ou des rives de la Loire dans sa traversée du Velay. Les roches éruptives tertiaires gagnent les montagnes des Géants par les monts de Lusace jusqu'en Silésie, où elles forment encore des dômes isolés à Goldberg, à Liegnitz, à Schweidnitz et enfin à Oppeln, entre Breslau et Cracovie.

Puis la connexion s'établit entre la zone volcanique de l'Allemagne centrale et des pays volcaniques, au sud des Carpathes, à l'aide des innombrables éruptions de Teschénite qui ont traversé l'éocène et le néogène des Carpathes septentrionales.

Hongrie. — Transylvanie. — Nous arrivons enfin à la Hongrie et à la Transylvanie, régions sœurs de l'Auvergne au point de vue volcanique. Là se développent, avec une variété, une profusion, une magnificence incomparables, des massifs dont les éruptions innombrables ont coïncidé avec la sortie des basaltes de notre Limagne et les premières manifestations qui ont présidé à la naissance des puys domitiques, puy de Dôme, Sarcoui, Clierzou, Chopine, ainsi que du Mont-Dore, du Cantal, du Mégal et du Mézenc, des Coirons, de l'Aubrac et du Cézalier, réduits aujourd'hui à l'état de ruines par les érosions de la période glaciaire.

Les grands volcans tertiaires, trachytiques, phonolithiques et basaltiques de cette contrée, géographiquement symétriques de ceux de la France centrale par rapport à l'arc majestueux des Alpes françaises, suisses et autri-

chiennes, et dont l'étude ne devrait jamais être séparée des nôtres, dans l'intérêt de la géologie générale, but suprême de la science, occupent surtout le pays de Schemnitz et de Tokay, le Matra et l'Erzgebirge de Transylvanie. Ces Massifs offrent aux regards enthousiasmés du géologue, non seulement toute la variété bien plus grande encore de nos roches volcaniques qui attirent surtout les naturalistes allemands en Auvergne, mais aussi des substances précieuses dont le Mont-Dore est déshérité. Par exemple : les belles opales nobles et l'or de Transylvanie exploité dès les temps préhistoriques en filons, dans les cendres et les trachytes de ces régions privilégiées.

Il y a longtemps que l'on a établi le rapprochement géologique que je vous signale entre la Hongrie et l'Auvergne. Dès 1813, Léopold de Buch, le grand géologue prussien, l'illustre parrain de la roche du Puy de Dôme, avait été frappé de l'identité des formations ignées de l'Auvergne et de la Hongrie, voire du Siebengebirge, du Kaiserstuhl, de l'Italie et même du Mexique. Cette identité se retrouve consignée, mais avec une foule d'observations à l'appui, dans le célèbre *Voyage en Hongrie*, de Beudant, dont la publication remonte à 1822. Beudant a décrit avec une précision rare les immenses volcans trachytiques de Vihorlet, de Tokai, de Matra, de Dragely, de Schemnitz et celui de Nagyag en Transylvanie. En lisant les descriptions si fidèles et si documentées du célèbre géologue, contrôlées et vérifiées par les observateurs contemporains, on se croirait transporté dans les verdoyantes vallées du Mont-Dore et du Cantal, car on y voit mentionnées à chaque pas nos roches les plus familières. Domites du comitat de Nograd identiques à celles du Puy de Dôme ou de la base du Cantal, trachytes semblables à ceux du plateau de l'Angle, rhyolites qui rappellent celles du ravin de l'Usclade, andésites du roc de Cuzeau, obsidienne et perlite de Murat-le-Quaire, phonolithes de la Sanadoire, mélaphyre de la Banne-d'Orden-

che, conglomérats ponceux, trass aux couleurs blanche et jaune, vives et éclatantes, des ravins du Mont-Dore; alunite même de formation solfatarienne, identique à celle du ravin de la Craie, au pied du Sancy, exploitée dans le comitat de Beregh. Toutes ces roches apparaissent partout comme pour compléter l'illusion produite par la ressemblance des paysages, des profils des corniches et des cimes, l'identité de la végétation. Seuls les noms slaves des localités et la description de mœurs et de costumes bien différents des nôtres, ramènent le lecteur à la réalité en lui rappelant que l'auteur n'est plus en Auvergne, mais qu'il voyage dans un pays étranger.

Tels sont, Messieurs, tracés à grands traits, les caractères géologiques qu'offrent l'Europe centrale et la France, au point de vue sous lequel nous nous sommes placé. Je résume. Une grande chaîne de montagnes, disposée en arc de cercle des Alpes maritimes aux Alpes transylvaines, formée vers la fin de l'époque tertiaire, en refoulant au loin la mer des Faluns, ou mer helvétienne, qui occupait les vallées du Rhône, de la Loire et de la Gironde, la Suisse et l'Autriche. En dehors de cette chaîne, les chaînons du Jura franco-suisse, plissés par le refoulement venu du sud-est, c'est-à-dire de la direction de l'Adriatique, et une troisième ceinture plus extérieure encore d'antiques butoirs hercyniens surélevés et plissés eux-mêmes par la surrection formidable des Alpes, à savoir : le Plateau Central, le massif de la Serre, les Vosges, la Forêt-Noire, la Bohême et d'autres massifs situés à l'orient, butoirs que l'activité volcanique déchaînée a couverts, sortant de milliers d'orifices, de cendres, de scories, de laves, de produits volcaniques de toute sorte. L'Europe actuelle est le résultat de ces divers cataclysmes. Et vraiment on a bien le droit de demander à ceux qui font intervenir la mer dans le phénomène éruptif, quel a pu être son rôle aux trois grandes époques calédonienne, hercynienne et pyrénéo-alpine ?

L'histoire de la géologie nous enseigne, au contraire, que l'activité volcanique considérée, non dans tel ou tel cas particulier, mais envisagée dans son ensemble, s'éveille quand la mer s'éloigne et qu'elle décline et s'éteint quand elle se rapproche, ce qui revient à dire que l'activité volcanique coïncide avec les périodes d'exhaussement de l'écorce terrestre et se développe dans les régions exhaussées et qu'elle cesse aux époques d'affaissement dans les régions affaissées.

Aujourd'hui tout est fini, tout est éteint, tout est au repos.

Sources thermales et mofettes. (Dégagements d'acide carbonique.) — A la période des volcans en pleine activité a succédé, signe certain de mort, celle des eaux thermales et des mofettes. Mais ces deux phénomènes sont eux-mêmes aujourd'hui en pleine voie de décroissance. Les eaux thermales, par exemple, ont vu, depuis l'époque quaternaire, leur volume notablement s'amoindrir et leur température s'abaisser. Nous avons la preuve de cette assertion dans les anciens dépôts d'aragonite cristallisée qu'elles ont effectués autour de leurs orifices, à Saint-Nectaire, au Tambour, à Royat, à Châtelguyon, à Vichy, à Vertaizon ; car l'aragonite exige, pour se former, une température de 60° à 70°, et les sources que j'indique, refroidies depuis lors, ne laissent plus déposer que du travertin calcaire. Aussi la température à Saint-Nectaire ne dépasse-t-elle plus 45°, au Tambour 22°, à Royat (source Eugénie) 34°, à Vichy 14° 3 (Célestins) et 44° 7 (source du puits Carré).

Le régime actuel de nos sources ne nous fait donc prévoir aucune tentative de réveil volcanique; tout au contraire.

Si nous examinons la question au point de vue de l'acide carbonique, nous constatons qu'il est également en voie de décroissance. Il était plus abondant, en même temps que le volume des sources était plus puissant à

l'époque de l'activité volcanique ou immédiatement après. Ce qui le prouve, ce sont les énormes dépôts d'aragonite ou de travertin calcaire qui nous sont parvenus de ces temps lointains. Aucune source ne pourrait de nos jours, par exemple, édifier le célèbre pont de pierre de St-Alyre ou les énormes rochers d'aragonite des Célestins, non plus que les puissants filons, de la même substance, du creux de Chantagour, à Vertaizon.

Ces phénomènes que nous observons en Auvergne, nous les retrouvons identiques en Allemagne et dans l'Autriche-Hongrie, et Dieu sait, si dans ces pays favorisés, les sources thermales y sont nombreuses et admirablement aménagées. Nous avons cité les sources gazeuses de l'Eifel; ajoutons-y dans la bande volcanique, du Rhin à la Bohême, sans parler de la Hongrie, Baden-Baden, Gérolstein, Aix-la-Chapelle, Spa, Salzbrunnen, Soden et Kreuznach.

Dans le Nassau : Selz, Cannstadt, Wiesbaden, Ems, Weilbach.

Kissingen en Bavière.

Schwalheim et Nauheim dans la Hesse et le long de la Bohême, Marienbad, Seidlitz, Carlsbad (le Vichy de l'Allemagne), Tœplitz, Franzensbad, Pullna, la célèbre eau purgative, rivale de Châtel-Guyon, et mille autres.

Tous les phénomènes constatés en Auvergne, je le répète, s'y retrouvent à un aussi haut degré, savoir : diminution de leur puissance, de leur température, de leurs dépôts et de l'acide carbonique qu'elles dégagent depuis l'ère volcanique.

Il nous reste à examiner un dernier ordre de phénomènes aussi grandioses que les volcans, et que l'on rattache volontiers à l'activité volcanique ; je veux parler des tremblements de terre. Ces phénomènes se produisent de temps en temps en Auvergne, rarement il est vrai, et je m'empresse de vous le dire avec un caractère tout à fait rassurant,

mais leur signification est toute autre que celle qu'on leur attribue.

Veuillez encore, je vous prie, me prêter quelques minutes d'attention. Je serai bref. Pour un certain nombre de savants, étrangers à la géologie générale, tels les astronomes, les météorologistes, les physiciens, les lithologistes et les chimistes, les phénomènes séismiques sont maintenus dans la dépendance étroite de la volcanicité. Ils constituent des éruptions avortées. Lisez, pour fixer vos idées à ce sujet, la phrase du savant médecin espagnol, Pinilla, insérée dans le Congrès international d'Hydrologie qui s'est tenu à Clermont en 1897 : « Quant à leur origine, nous » persistons à l'attribuer à des causes volcaniques, agis- » sant sur la croûte terrestre ; à l'état de fusion constante » des matières composant le centre de la terre, et aux effets » que l'attraction lunaire, d'une part, et les eaux intérieu- » res de notre planète, d'autre part, ne manquent pas » d'exercer sur l'élément volcanique. »

Mais d'où peut bien provenir l'idée de relation directe, constante et absolue entre les séismes et les volcans. Quelle est son origine ? Cette vue hypothétique nous vient à coup sûr de l'antiquité latine frappée de la coïncidence presque sans exception des éruptions du Vésuve et des tremblements qui ont agité la Campanie.

En effet, un tremblement de terre accompagna la célèbre éruption du 23 août 79 qui créa le Vésuve dans l'enceinte de la Somma, et où Pline l'Ancien trouva la mort. Voici ce que rapporte à ce sujet Pline le Jeune dans sa seconde lettre à Tacite :

« Depuis plusieurs jours, un de ces tremblements de » terre auxquels la Campanie est si sujette, faisait sentir » ses secousses interrompues. Dans la nuit qui suivit le » départ de Pline l'oncle, l'agitation du sol devint si vio- » lente, si terrible, qu'il y avait un danger immense à res- » ter dans le voisinage des maisons. Pline et sa mère » crurent devoir prendre le parti de quitter la ville pour

» les champs, où ils furent suivis par une foule épouvantée.
» L'agitation du sol était alors telle que les voitures ne
» pouvaient être assujetties à occuper une place, malgré
» de grosses pierres dont on les appuyait. Aussi, la mer
» soulevée, se renversant sur elle-même, comme repoussée
» de ses rives, avait laissé beaucoup de poissons à sec sur
» le sable qu'elle avait cessé de baigner. Alors, du côté
» du volcan, on apercevait une nue horriblement noire,
» déchirée çà et là par des feux aussi éclatants et plus
» grands que les éclairs des orages. »

Déjà un tremblement de terre précurseur avait secoué les environs du Vésuve, l'an 63 de J.-C., c'est-à-dire 16 ans auparavant. C'est Sénèque, qui vivait sous Néron, qui nous l'apprend :

« Nous avons appris, écrit-il à Lucilius, que la ville de
» Pompéi (Pompeios) a été renversée et engloutie par un
» tremblement de terre et que quelques régions limitro-
» phes ont souffert par cet événement. Le fait a eu lieu
» dans la saison d'hiver, c'est-à-dire à une époque de l'an-
» née où nos ancêtres se croyaient à l'abri d'une semblable
» catastrophe. C'est aux nones de février, sous le consulat
» de Régulus et de Virginius, qu'eut lieu ce mouvement
» du sol qui a ravagé toute la Campanie, jusqu'alors
» exemptée d'un semblable fléau, quoiqu'elle en fût tou-
» jours menacée. Une partie d'Herculanum a été ruinée,
» et ce qui en reste conserve peu de solidité. La colonie
» de Nocera aussi n'a pas été sans souffrir quelques dom-
» mages, et à Naples même, beaucoup de maisons particu-
» lières ont été renversées ; mais dans cette dernière ville
» aucun monument public n'a succombé. Quant aux villas
» éparses dans les environs, elles ont tremblé, mais ont
» résisté. »

Nous pouvons, sans crainte de nous tromper, considérer ce tremblement de l'an 63, comme une éruption avortée. Il était bien un avant-coureur de la fameuse éruption de l'an 79.

Au cours des fouilles exécutées à Pompéi, par les soins du gouvernement italien, on découvre fréquemment des traces de ce tremblement de terre de l'an 63. Ce sont, par exemple, des temples avec des inscriptions qui consacrent le souvenir qu'ils ont été réédifiés, après le tremblement de terre qui eut lieu sous Néron. A Pompéi, surtout, des lézardes, des fissures encore ouvertes aux murs d'édifices publics ou particuliers sont autant d'indices de cette catastrophe, dont Herculanum aurait moins souffert. A côté de l'un des temples qui est resté inachevé, on a trouvé sur le sol des colonnes en partie taillées et, selon toute probabilité, destinées à la réparation.

De pareils tremblements de terre ont accompagné toutes les éruptions du Vésuve. Ainsi, lors de la grande éruption qui dura du 16 décembre 1631 au 25 février 1632, au dire de Théodore Vallé, l'un des témoins oculaires, les secousses du sol furent si violentes que beaucoup de villages furent détruits entièrement et que plus de 30,000 personnes trouvèrent la mort dans ces désastres.

Citons enfin la mémorable éruption survenue du 15 juin au 2 juillet 1794. — D'après les *Mémoires académiques*, « les tremblements de terre avaient pris un tel caractère » de violence que le sol ondulait dans toute la Campanie, » et que jusqu'à Naples des portes et des fenêtres étaient » arrachées de leurs gonds, les sonnettes agitées, les clo- » ches des églises mises en branle. C'était un mouvement » et un tapage continus, qui s'ajoutaient au bruit sourd, » à d'effroyables mugissements, à un tonnerre retentis- » sant, dont le siège était dans les entrailles du sol. Puis » on voyait des serpents de feu qui se tordaient sur les » flancs noirs du mont et semblaient se diriger vers la ville. » Aussi la terreur jeta des maisons dans les rues et sur les » places publiques une foule désespérée, qui se livrait au » plus lamentable concert de cris, de gémissements, de » supplications. Et l'horreur du tableau s'accroissait encore » de la nuit que faisaient toute sombre des nuages noirs

» massés au-dessus de l'horizon, dont l'épais rideau ne
» laissait passer aucun rayon de la lune, bien qu'elle fût
» dans son plein. Les malheureux ne voyant aucun moyen
» de fuir le danger qu'ils croyaient pressant, se mirent à
» faire des processions solennelles d'une paroisse à l'autre,
» avec croix et bannières. Bientôt le peuple, en proie à un
» trouble croissant, se mit à entrer en fureur et exigea
» violemment que l'on portât saint Janvier, le miraculeux
» patron de Naples, en face du mont, pour qu'il le sommât
» de mettre fin à ses fureurs ».

Voilà évidemment l'origine de la théorie volcanique des tremblements de terre qui a universellement régné jusque vers 1888. Cependant, depuis environ 25 ans, de célèbres géologues ont commencé à réagir contre cette hypothèse unique, appliquée d'une manière trop absolue et trop exclusive. Au premier rang, nous devons mettre Edouard Suess, le plus grand des géologues contemporains, puis Dana et Hœfer. Ils avaient eu également quelques précurseurs en Darwin, en Boussingault, en Virlet d'Aoust, qui attribuaient dans la première moitié du XIXe siècle les tremblements de terre de la Cordilière des Andes, à des effondrements de cavités souterraines sous le poids des masses gigantesques qu'elles supportent, et dans Palmieri, le savant directeur de l'observatoire du Vésuve, qui n'hésitait pas à attribuer le tremblement de terre d'Ischia, en 1883, à l'effondrement des excavations profondes formées par les eaux thermales qui jaillissent dans cette île. Ces diverses hypothèses ont pour elles la vraisemblance. Mais il y a encore des tremblements de terre qui sont le résultat d'autres causes, qui ont une origine toute différente, et ce sont à coup sûr ceux que nous avons tous ressentis en Auvergne, à Clermont même, par exemple en 1892. C'est aux études sagaces de M. Albert Heim, le savant professeur de géologie de l'Université de Zurich, que nous en devons la connaissance. Dès 1888, ce géologue expérimenté, avait été frappé de ce fait inexplicable que

les Alpes suisses, tout en étant une région séismique bien caractérisée, n'offrent cependant nulle part la moindre trace de volcan, ni la moindre roche volcanique.

Messieurs, il y a certaines régions du globe où les tremblements de terre sont relativement fréquents à une époque donnée. On les désigne alors sous le nom de zones ou régions à tremblements de terre. La plus remarquable actuellement est la côte occidentale de l'Amérique du Sud : la ville de Lima, par exemple, a été ravagée ou détruite dans les années 1586, 1687, 1697, 1699, 1716, 1725, 1732, 1734, 1745, 1746, 1868. En Europe, nous pouvons citer comme zones à tremblements de terre l'Italie, l'Espagne, l'Algérie et les Alpes, et d'une manière plus générale, le bassin de la Méditerranée. De 1850 à 1857, on a noté sur toute la surface du globe 4,620 tremblements de terre ; plusieurs d'entre eux consistaient en un grand nombre de secousses. Sur ce nombre, 1,005 tremblements de terre portant sur 582 jours différents, reviennent, d'après A. Heim, aux Alpes occidentales, et 81 en 68 jours aux Alpes orientales. Au printemps de 1764, on compta dans le canton de Glaris une moyenne de 20 secousses par mois, la plupart d'entre elles n'étant pas perceptibles au delà des frontières du canton.

De novembre 1879 à fin décembre 1880, on a enregistré en Suisse 26 tremblements de terre. Et l'on en observe ainsi un grand nombre tous les ans. Les Alpes sont donc une région séismique par excellence. M. Heim résolut de faire une étude méthodique des tremblements de terre qui affectent la Suisse, et pour cela il créa la Société séismique de Suisse qui, dans ce petit pays si éclairé, où les esprits sont plus qu'ailleurs tournés vers les sciences de la nature, ne tarda pas à compter plusieurs milliers d'adhérents intelligents et dévoués. C'est qu'une étude de cette nature ne peut se faire qu'en réunissant un nombre considérable d'observations, et par suite d'observateurs. Un seul homme n'y saurait suffire, et cela est facile à prévoir.

Les tremblements de terre nous prennent par surprise et le phénomène est terminé avant que nous ayons eu le temps de nous recueillir pour en faire l'étude attentive. Dans l'instant où le sol, qui est pour nous l'image de la stabilité, se met à vaciller, quand nous ne pouvons nous rendre compte ni du pourquoi, ni de la fin de ce qui nous étonne, notre imagination s'emporte facilement ; elle trouble nos facultés d'observation et de réflexion. Aussi chaque membre de la Société est-il pourvu d'un chronomètre de précision et d'un questionnaire détaillé qui lui permet de faire des observations instantanées en quelque lieu qu'il se trouve et à quelque moment que ce soit.

Sans entrer dans les détails de l'organisation et des études poursuivies en se perfectionnant sans cesse depuis 15 ans, je vous dirai seulement qu'elles ont permis de déterminer avec précision le vrai caractère des tremblements de terre des Alpes. Ce sont des tremblements de terre de dislocation. La profondeur des foyers séismiques souterrains a été fixée à l'aide du calcul dans la plupart des cas, et elle est assez faible pour faire écarter sans appel l'intervention de la pyrosphère. Les positions des épicentres, c'est-à-dire des foyers superficiels, reportées sur les cartes géologiques suisses si perfectionnées, démontrent que ces foyers sont rarement des points isolés, mais le plus souvent une série de points qui s'échelonnent suivant telle ou telle direction linéaire, ou même des lignes droites. Mais lignes et points coïncident exactement avec les failles qui découpent les Alpes. Ce sont donc des failles qui continuent à jouer. Ces failles, résultant du tassement de la chaîne de montagnes après son érection, sont les unes parallèles, les autres perpendiculaires aux chaînons. Les tremblements de terre sont pareillement longitudinaux ou transversaux. Le tassement continue. Les failles, dis-je, continuent toujours à jouer, mais sans catastrophes, car dans l'Europe centrale, l'équilibre est à peu près acquis, et les mouvements sont d'une amplitude excessivement faible.

Les séismes de l'Auvergne ne sauraient être d'une nature différente. Ils s'opèrent de même le long des grandes failles qui découpent notre sol, par exemple le long de la faille qui limite la Limagne à l'ouest et que l'on peut suivre sur plus de 80 kilomètres de longueur, jalonnée près de Clermont, par Gravenoire, et par une série continue de sources thermales, de suintements ou d'émanations anciennes, matières filoniennes, épanchements de bitume. Des secousses agiteraient le Mont-Dore et le Cantal, qu'il n'y aurait pas lieu, à mon avis, de leur attribuer une cause volcanique ; car les deux grands massifs depuis si longtemps éteints sont également découpés par de puissantes cassures qui les entament dans toute leur épaisseur et se prolongent dans l'écorce terrestre sous-jacente. Témoin l'énorme faille le long de laquelle s'élèvent les sources de La Bourboule, faille de plus de 360 mètres de dénivellation ; — la faille de la Grande Cascade, toutes les deux décrites, il y a 30 ans environ, par M. l'Ingénieur des Mines, Amyot.

Toutes ces failles envisagées dans leur ensemble et de haut, résultent des tassements énormes produits en Europe après la surrection des Alpes et le déchaînement de l'activité volcanique. Il y a eu à l'époque pliocène supérieure une grande période de tassements qui a embrassé l'Europe entière et qui est parvenue, pour ainsi dire, à sa fin. La faible intensité des secousses actuelles correspond bien aujourd'hui à la faible activité des eaux thermales et des dégagements d'acide carbonique, et nous marchons ainsi vers un repos définitif et de longue durée.

Messieurs, j'ai terminé. J'ai l'espoir que vous reconnaîtrez avec moi que rien ne peut nous faire craindre le moindre réveil de nos volcans ; qu'ils appartiennent au passé, passé bien lointain, étant donné que les plus récents sont antérieurs à l'arrivée de l'homme en Auvergne ou à peine contemporains. Aussi pouvons-nous penser, sans aucune inquiétude pour notre sécurité nullement menacée, à la

catastrophe de la Martinique. Nous pouvons, sans arrière-pensée égoïste, réserver toute notre pitié aux 40,000 victimes dont nous déplorons la mort si tragique et si soudaine, et faire éclater tout notre esprit si français de solidarité et de fraternité en faveur des malheureux survivants, restés sans ressources de cette effroyable calamité.

P. JULIEN.

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE.

GEORGES BONNEFOY. — *Histoire de l'Administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme*, tome III. Paris, E. Lechevalier, 1902; in-8°, 1,000 pages.

Ce volume, le dernier paru de l'immense répertoire dressé par M. Bonnefoy, contient le résumé des délibérations du Conseil général du Puy-de-Dôme de 1840 à 1900. Moins nouveau que le précédent volume, puisque les sessions du Conseil général forment chaque année depuis 1837 l'objet d'une publication spéciale, ce dernier tome n'en constitue pas moins un tableau très intéressant de l'histoire du département dans les soixante dernières années du XIX° siècle.

Le département a subi en ces soixante années le contre-coup de tous les grands événements de la vie nationale. La Révolution de février y a introduit le suffrage universel. Le coup d'Etat de 1851 y a été applaudi. La Révolution du 4 septembre n'y a soulevé aucune protestation, et peu à peu les masses plébiscitaires de 1870 sont venues à la République, à mesure qu'elles ont mieux senti leur force et mieux compris leurs intérêts.

Ce n'est pas le côté politique qui nous paraît le plus vivant dans notre histoire locale. Nos populations — tous les préfets les en félicitent — ont le sens de l'autorité et se soumettent très docilement au pouvoir légal.

Ce qui est beaucoup plus intéressant, c'est de suivre le développement de la richesse et de la civilisation dans notre département et de les voir marcher de pair avec les progrès de l'autonomie départementale. L'aspect du Puy-de-Dôme a plus changé depuis soixante ans qu'il n'avait fait auparavant en deux siècles, et le Clermontois le plus féru de l'amour du passé serait désagréablement surpris s'il se retrouvait tout à coup dans le Clermont de 1840. La vie provinciale a énormément gagné en agrément et en intensité depuis cette date déjà éloignée.

En 1841, M. le préfet Meinadier constate avec plaisir que le département ne s'est pas endetté, comme tant d'autres, pour l'exécution de travaux d'utilité publique. Les dépenses de construction du Palais de Justice de Clermont sont soldées (424,000 francs !) « la » maison d'arrêt de Riom, les prisons d'Ambert sont en bon état ;

» les aliénés, les enfants trouvés, les prisons, la gendarmerie, » l'école d'accouchement sont convenablement dotés » (p. 8). Le budget départemental atteint 983,350 fr. 62.

En 1842, M. Meinadier affirme candidement « que le besoin d'emprunter ne se fait pas sentir » (p. 15).

L'administration de ce temps est correcte et honnête, mais d'allure timide et bourgeoise. Les vœux pour l'embellissement de la ville ne vont pas au delà de la disparition des échoppes qui entourent la Cathédrale (p. 7). On demande l'établissement d'une Faculté des Lettres à Clermont (p. 35), mais c'est surtout pour épargner aux candidats au baccalauréat les frais d'un voyage à Dijon ou à Toulouse. Le Conseil considère en 1846 « qu'il est inutile, dangereux même de trop étendre l'instruction des instituteurs primaires, et qu'une éducation agricole serait beaucoup plus utile » que des notions de physique et de chimie pour les élèves de l'Ecole » normale » (p. 53).

On doit reconnaître que la session de 1848 présente déjà beaucoup plus d'animation et d'intérêt. Le Conseil proteste avec véhémence contre la suppression de l'Académie universitaire de Clermont. Il se plaint de l'insuffisance des routes. Le département n'occupait à cette époque que le 57e rang parmi les départements français au point de vue de la viabilité. Le Conseil général s'occupe activement de l'enseignement primaire, signale les insuffisances de la loi de 1833, et réclame l'extension de la gratuité. Ses vœux tendent à la réforme des lois pénales dans un sens plus humain. Il se préoccupe de la nécessité de maintenir l'ordre public et voudrait que toute atteinte portée par l'insurrection au pouvoir exécutif équivalût à une convocation immédiate de tous les conseils généraux. C'est la première idée de la fameuse loi Rivet.

Ce réveil ne fut pas de longue durée. Dès la session de 1850, on est retombé dans la routine ; seulement M. Saint-John, marquis de Crèvecœur, préfet de la République, parle beaucoup plus fort et beaucoup plus haut que M. Meinadier, préfet de Louis-Philippe.

En 1852, le Conseil général est présidé par M. de Morny, ancien député orléaniste du Puy-de-Dôme, qui s'est mis « du côté du manche » et a été chargé par le Prince-Président de diriger les débats de l'assemblée départementale. Il avoue « sans fausse modestie » qu'il doit la présidence à la faveur, et conjure ses collègues d'aider le prince Louis-Napoléon à « rétablir, maintenir et rendre durable le principe d'autorité ». Le Conseil général lui répond en votant au prince une adresse de félicitations enthousiastes pour avoir « rendu à la France, inquiète et menacée, la sécurité et la confiance. » (p. 125). Un membre, dont le compte rendu ne nous donne malheu-

reusement pas le nom, proteste en termes très dignes contre le projet d'adresse; un autre membre déclare naïvement qu'il n'entend pas voter en faveur de l'Empire héréditaire. M. de Morny dut le rassurer.....

Ils sont fort jolis les discours de cet homme politique, que Victor Hugo appelle un « malfaiteur » mais qui savait être parfaitement duc quand il le voulait. M. de Morny parle de décentralisation, se plaint qu'un Français « ne puisse remuer une pierre ni creuser un » puits sans la permission ou le contrôle du pouvoir central »; il espère que le citoyen aura un jour « une plus grande somme de libertés civiles » (p. 166). Il chante la douceur de la vie de province, il dit combien elle est favorable à la réflexion et à la sagesse (p. 167). Au lendemain de Solférino, il rejette bien loin l'idée d'une politique agressive contre l'Angleterre. « Les générations nouvelles ont au- » tre chose à faire que de venger le passé, elles sont trop éclairées » pour avoir d'autre mobile que l'intérêt du présent et de l'avenir. »

Créé duc en 1862, il insinue modestement que les honneurs ne lui ont jamais inspiré que le désir « de se les faire pardonner en se » montrant plus soucieux des intérêts de tous, plus scrupuleux dans » l'accomplissement de ses devoirs » (p. 197). Tout cela n'est peut-être pas très sincère, mais c'est bien dit, avec finesse et distinction.

Les discours de M. Rouher n'ont pas cette belle allure; il est lourd et pâteux. Il proclame « que les ombres de l'intelligence sont un » reproche légitime et un péril permanent pour une société civi- » lisée » (p. 204). Il engage ses concitoyens à « porter toute leur sol- » licitude sur l'immense question de l'assainissement des marais. » (p. 207). C'est d'ailleurs un administrateur actif et habile, qui fut longtemps tout puissant dans le département.

Pendant les dix-huit années du second Empire, le Puy-de-Dôme fit de grands progrès.

En 1854, Clermont redevint chef-lieu académique et recouvra ses Facultés des Lettres et des Sciences qui lui avaient été enlevées en 1815. Mais le dévouement de M. Rouher aux intérêts de Riom empêcha Clermont d'obtenir une Faculté de Droit, malgré les vœux répétés du Conseil général.

En 1855, Clermont se trouva relié par chemin de fer à Nevers et à Orléans. Quelques années plus tard, s'ouvrit la ligne directe de Nevers à Paris, par Montargis. Puis on construisit la ligne de Clermont à Saint-Etienne, et celle de Gannat à Montluçon.

En 1862, Clermont reçut la visite du souverain. Des études intéressantes furent faites à Gergovie; l'achèvement de la Cathédrale fut décidé.

Le développement de l'instruction publique et de la viabilité fu-

rent les soucis dominants et constants de l'assemblée. A la fin du second Empire, le réseau des grandes routes et des chemins de grande communication était presque achevé, mais on avait à peine touché aux chemins vicinaux.

Le budget avait passé de 1,083,000 francs en 1852, à 1,984,606 fr. en 1870.

Le Conseil général, qui s'était séparé le 28 août 1869, ne rouvrit ses séances que le 28 septembre 1870, trois semaines après la Révolution qui avait balayé l'Empire. Cette session extraordinaire, présidée par M. Moulin, fut consacrée au vote et à la répartition d'un emprunt départemental de 2 millions et demi, pour venir en aide au gouvernement de la Défense nationale.

La session fut courte et digne. Les conseillers ne songèrent qu'à leur devoir patriotique, sans récriminations ni palinodies.

L'Assemblée nationale de 1871 se montra favorable aux provinces et essaya de relâcher les liens de la centralisation administrative; son désir était légitime, mais le pays avait des habitudes trop contraires et trop invétérées pour que sa tentative ait eu grand succès.

M. Moulin, président du Conseil général en 1871, y parla en véritable homme d'Etat, sans la raideur de M. Rouher, sans le scepticisme léger de M. de Morny. Il devait avoir quelques années plus tard un digne successeur en la personne de M. Bardoux, l'ardent patriote, le républicain libéral, le délicat lettré dont le souvenir est encore si vivant en ce pays.

Sous le régime républicain, le Conseil général du Puy-de-Dôme a vu croître chaque année ses attributions et augmenter son influence. Appelé à manier un budget considérable, qui dès 1881 dépassait 4 millions de francs, il touche aujourd'hui à tous les intérêts généraux du département. Grâce à l'esprit pratique qui distingue l'Auvergne, grâce au savoir et aux talents d'un grand nombre de ses membres, les affaires départementales ont été gérées avec intelligence et décision.

Le Conseil ne peut être rendu responsable des obstacles généraux que rencontre la prospérité nationale et qui proviennent soit de la situation extérieure, soit des conditions de notre état social, soit de nos discordes politiques, soit des fléaux naturels. En tout ce qui dépendait de lui, le Conseil a fait œuvre utile et honorable.

Les routes, si longtemps insuffisantes présentent aujourd'hui un magnifique développement.

Les chemins de fer de Clermont à Tulle, de Vichy à Thiers, de Pont-de-Dore à Darsac, de Laqueuille au Mont-Dore ont complété le réseau existant avant 1870. Des chemins de fer d'intérêt local,

déjà construits ou en projet, donneront satisfaction aux derniers desiderata.

Seul le canal latéral à l'Allier, qui nous amènerait presque sans frais les marchandises lourdes, reste encore à exécuter.

L'agriculture a été encouragée dans la plus large mesure possible. Le reboisement contient les eaux folles. La vigne s'est développée sans obstacle jusque vers 1890; des efforts persévérants sont tentés depuis cette époque pour la défendre contre le phylloxéra. La culture de la betterave et celle du tabac ont été étendues et améliorées; une manufacture nationale des tabacs a été construite à Riom. L'enseignement scientifique de l'agriculture est partagé entre la chaire départementale et la Faculté des Sciences à laquelle se rattache la station agronomique.

Nos eaux thermales sont maintenant connues dans le monde entier : la station du Mont-Dore possède un établissement modèle, celle de La Bourboule s'est construite tout entière en vingt ans, Royat est réuni à Clermont, par une jolie avenue qui est devenue la grande artère de la ville.

L'Assistance publique s'est singulièrement développée depuis trente ans et tend de plus en plus à prendre le caractère d'un grand service public. Les enfants trouvés ou moralement abandonnés, les infirmes, les blessés, les malades, les vieillards trouvent un asile et des soins éclairés dans les établissements départementaux et municipaux. Le règlement de 1895 a organisé l'Assistance médicale et mis presque partout les secours à portée immédiate des malades indigents.

Clermont est devenu le quartier-général d'un corps d'armée, et possède une Ecole d'artillerie; un champ de tir, situé à proximité, assure l'instruction des troupes. Des casernes monumentales ont été construites; une caserne de gendarmerie s'élève au fond de la belle place neuve des Salins.

L'enseignement à tous ses degrés a été l'objet de toute la sollicitude du Conseil. Les Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices ont été agrandies ou bâties à neuf, pourvues du matériel scientifique le plus complet. Le département ne compte plus une seule commune sans école.

Le vieux Lycée Blaise-Pascal s'est dédoublé par la création du Petit-Lycée de l'avenue Carnot.

L'enseignement secondaire des jeunes filles, si longtemps délaissé, se donne à Clermont dans un lycée tout neuf, qui est un des plus jolis monuments de la ville.

Les Facultés ont vu leurs enseignements augmentés. La Faculté des Sciences a pris un grand accroissement. L'Observatoire météo-

rologique du Puy-de-Dôme et la Station limnologique de Besse ont permis de pousser plus avant l'étude de notre région. Les cours d'électricité industrielle et de chimie agricole institués à la Faculté des Sciences, témoignent de l'intérêt que prend l'Université à la prospérité matérielle du pays.

Les progrès de l'Ecole de Médecine ont été plus marqués encore. Elle occupe aujourd'hui le premier rang parmi les écoles similaires.

Avec un peu plus d'initiative et d'esprit de suite, Clermont eût obtenu sa Faculté de Droit et son Université serait complète.

On a même pensé quelque peu à l'embellissement de la ville : la Cathédrale a été achevée — médiocrement, il est vrai — mais mieux valent les flèches de Viollet-le-Duc, que les tours massives d'autrefois. La statue de Blaise Pascal s'élève sur la place Saint-Hérem. Le Vercingétorix de Bartholdi n'attend plus que son piédestal.

Le Conseil témoigne tous les jours de son intérêt pour les choses de l'esprit en subventionnant des sociétés, souscrivant à des ouvrages, aidant aux recherches scientifiques ou archéologiques.

Ce résumé de l'œuvre accomplie depuis trente ans n'est-il pas le meilleur éloge de notre assemblée départementale? Les travaux exécutés, le bien réalisé font honneur à son intelligente activité et à son généreux libéralisme. Qu'elle reste fidèle à ces bonnes traditions qui ont fait sa force, et elle continuera à bien mériter de l'Auvergne.

Le livre de M. Bonnefoy permet de suivre dans tous ses détails l'Histoire intérieure du Puy-de-Dôme, depuis la Révolution jusqu'à nos jours; c'est une étude instructive et réconfortante, et nous le remercions grandement de l'avoir rendue désormais si facile.

G. Desdevises du Dezert.

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

NOTES SUR L'AUVERGNE ANTIQUE

La *Revue d'Auvergne* — son titre à dessein très général en fait foi — doit s'occuper de toutes les questions qui intéressent la province où elle se publie. Aucun ordre d'études n'est exclu des six fascicules qu'elle fait paraître chaque année. On s'en convaincra aisément en feuilletant la collection déjà riche de dix-neuf volumes. Pourtant la place qu'y tiennent certaines sciences ne paraît pas toujours en rapport avec leur importance ou leur utilité locales ; l'archéologie en particulier, si elle a fourni le sujet de travaux appréciés, y cède bien souvent le pas à l'histoire des temps modernes et aux sciences naturelles. Il semblerait, à se fier uniquement aux apparences, que les Bouillet, les Mathieu n'aient laissé en ce pays aucun héritier de leur ardeur investigatrice, et que, depuis un quart de siècle, nous abandonnions trop volontiers à d'autres le soin de scruter les premiers âges de la France centrale. Ceux qui connaissent l'Auvergne savent bien cependant que, loin de renier son passé, elle désire qu'on le lui révèle chaque jour davantage. Le rôle que les Arvernes ont joué parmi les peuples de Gaule est trop glorieux pour que leurs descendants renoncent jamais à l'honneur de le mettre en lumière.

C'est afin d'y aider dans la mesure de mes forces que j'inaugure ces *Notes sur l'Auvergne antique*. Il est nécessaire en effet de signaler sans délai non seulement aux érudits, mais aussi au public, les découvertes qui se succèdent sur notre sol et les recherches qui peuvent

en renouveler la physionomie. Il n'est pas moins urgent d'élaborer ces matériaux avant qu'ils ne soient employés dans les ouvrages où se condensent les résultats acquis. Toute mon ambition se borne donc à tenir les esprits curieux des choses d'autrefois au courant de ce qui se fait ou s'écrit sur l'Auvergne, depuis les temps de Vercingétorix jusqu'au siècle de Grégoire de Tours. Avec quel éclat et quelle autorité M. Jullian, l'un des maîtres de notre archéologie nationale, continue depuis trois ans la série de ses *Notes gallo-romaines*, je n'ai pas à l'apprendre aux lecteurs de la *Revue des études anciennes*. Dans un domaine plus restreint, je voudrais tenter une œuvre d'information analogue à la sienne, sans me dissimuler combien un pareil modèle me fait courir de risques. Mais il y avait là une lacune à combler, une besogne utile à accomplir ; je ne pouvais hésiter longtemps.

Aussi bien j'espère que ma bonne volonté ne restera pas isolée. Il y a quelques mois (1), je demandais aux amis des antiquités de ce pays de me signaler tous les documents relatifs au temple du puy de Dôme. Cette large collaboration je la sollicite plus instamment encore aujourd'hui. Puisse-t-elle ne pas me faire défaut ; et puissent ces *Notes sur l'Auvergne antique* résumer l'effort collectif de tous ceux qui ont à cœur d'éclairer nos origines et d'en retracer la véridique histoire.

(1) *Revue d'Auvergne*, XIX, 1902, p. 147-149.

I.

LES FOUILLES DU PUY DE DOME EN 1901.

Du 26 juillet au 22 août 1901, M. Ruprich-Robert et moi nous avons exploré les alentours du grand sanctuaire de Mercure Dumias. Un rapport sur les résultats obtenus pendant cette première campagne de recherches a récemment paru dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1). Il y aura intérêt, je pense, à le reproduire ici, en introduisant dans cette seconde édition quelques modifications de détail que j'aurais faites dès la première si j'en avais corrigé les épreuves. Grâce à la libéralité de l'Académie, je suis à même de donner, avec le texte, la planche destinée à le rendre plus intelligible (2).

Depuis les grandes fouilles inaugurées au sommet du puy de Dôme par M. Alluard, fondateur de l'Observatoire (1873), continuées par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, poursuivies par M. Bruyerre, au nom de la Commission des Monuments historiques, et achevées en 1878, il est arrivé plus d'une fois que le surveillant des ruines, M. Trouillard, ou le gardien de l'Observatoire, M. Monnet, aient, par hasard, exhumé quelques fragments antiques aux alentours du temple de Mercure Dumias. J'ai moi-même eu l'honneur de signaler à l'Académie (3) la découverte d'une colonne et d'un mur, à peu de distance de cet édifice. Il existait donc une forte présomption que l'exploration de la montagne n'était pas terminée et que des recherches méthodiques pourraient aboutir à un heureux succès. C'est afin de vérifier le bien fondé de cette opinion, très accré-

(1) 1902, p. 299, sqq.

(2) Le plan ci-joint, dressé par M. Bruyerre, a été soigneusement tenu à jour par M. Ruprich-Robert.

(3) Séance du 8 juin 1900.

ditée en Auvergne, que, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et de la Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand, M. Ruprich-Robert, architecte en chef des Monuments historiques, et moi, nous avons repris du 26 juillet au 22 août derniers, les travaux interrompus depuis vingt-trois ans. Le 16 août 1901, M. Héron de Villefosse a bien voulu communiquer à l'Académie un compte rendu sommaire des résultats obtenus à cette date. Il ne sera pas hors de propos de le compléter par une note plus détaillée, avant d'entamer une seconde campagne l'été prochain.

Pour éviter de revenir aux endroits que nos prédécesseurs avaient déjà interrogés, nous avions, outre les indications que fournit l'étude directe du terrain, plusieurs sources d'information. Les personnes du pays qui ont assisté aux fouilles antérieures, les ouvriers qui y ont participé nous ont fait bénéficier de leurs souvenirs. Avec plus de précision que ces témoignages parfois assez flottants, les plans, dessins et aquarelles de M. Bruyerre, conservés aux archives des Monuments historiques et mis très libéralement à notre disposition par l'Administration des Beaux-Arts, nous indiquaient les points demeurés intacts, où nous aurions chance par conséquent de ne pas recommencer une besogne déjà faite. Comme complément de cette enquête préalable, il eût été indispensable de consulter les notes personnelles de M. Bruyerre. Ses carnets, nous a-t-on affirmé, avaient une réelle importance. Il résulte de renseignements puisés à bonne source que ces documents ont été détruits dans un incendie. C'est une perte pour la science. Beaucoup de problèmes, aujourd'hui obscurs, auraient peut-être été élucidés grâce à tel relevé, à tel croquis du consciencieux architecte. Ils risquent de demeurer insolubles à jamais.

I.

Le vaste sommet du puy de Dôme, au profil tourmenté, comprend un certain nombre de quartiers ou lieux dits. L'un d'eux, situé vers l'ouest (1), à 300 mètres environ du temple, et que l'on désigne sous le nom de « creux de l'eau », attira tout d'abord notre attention. Il se compose de deux cuvettes juxtaposées, où les neiges en fondant forment jusqu'à l'été comme un double lac. Naguère, à propos du lac d'Antre, M. Héron de Villefosse rappelait à l'Académie (2) l'existence de lacs sacrés chez les anciens; il citait ceux des Tectosages et la source sacrée de Vicarello; on connaît celui du Grand-Saint-Bernard. Dans leurs eaux les fidèles jetaient des monnaies et autres objets votifs. On peut se demander si le puy de Dôme n'a pas eu lui aussi son lac, aujourd'hui desséché, ou du moins devenu intermittent. Une trace en subsisterait dans la dénomination actuelle. Pour peu que l'on réfléchisse à la survivance des appellations antiques sur notre sol, on reconnaîtra qu'une telle hypothèse est plausible. Deux sondages pratiqués au « creux de l'eau » ne l'ont malheureusement pas justifiée. Il semble probable que la formation périodique d'un dépôt aqueux a seul valu à cet emplacement le nom qu'il porte.

Plusieurs tranchées furent encore poussées à l'ouest, à peu de distance en contre-bas du temple, et au nord, sur le monticule qui forme la cime proprement dite du puy. Elles ne produisirent que quelques pierres appareillées, des débris de poteries, deux ou trois monnaies romaines. Aussi fûmes-nous bientôt amenés à concentrer tous nos efforts à l'est, du côté qui fait face à Clermont, à proximité de la colonne et du mur dégagés en 1900. Notre champ de

(1) L'orientation est indiquée, dans le plan ci-joint, à la tour de l'Observatoire.

(2) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1898, p. 271 sqq.

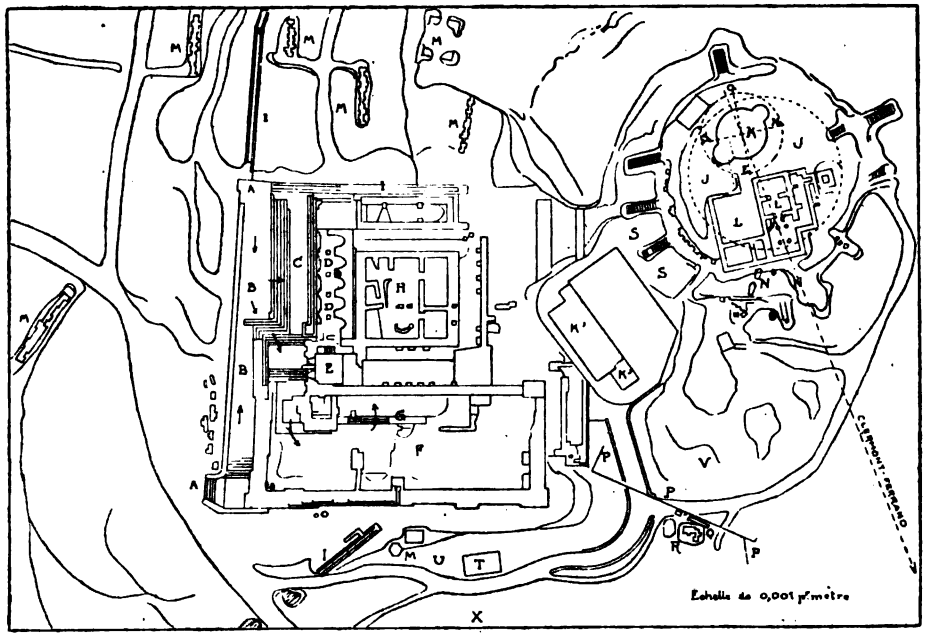

TEMPLE DE MERCURE

AU SOMMET DU PUY DE DÔME

ÉTAT DES FOUILLES APRÈS L'ÉTÉ DE 1901

LÉGENDE

Ruines encore visibles (Observations faites antérieurement à découvertes de 1901)

- AA. Entrées du temple.
- BB. Terrasse intérieure.
- C. Terrasse.
- DD. Exèdres avec galerie devant.
- E. Cella carrée.
- F. Grande terrasse supérieure.
- G. Amorce du grand perron.
- H. Salle centrale.
- III. Égouts.
- JJ. Butte portant l'observatoire.
- K. Observatoire.
- K'K'. Maison du gardien et télégraphe.
- L. Chapelle de Pannahi et ses dépendances.
- MM. Substructions diverses.
- N. Ceinturile.

Découvertes en 1901

- PPP. Grand mur de soutènement.
- Q. Colonnes engagées.
- R. Fragments de moulures, chapiteaux et pilastres divers.
- SS. Parties découvertes d'un mur de soutènement antique de la butte.
- T. Soubassement d'un petit monument.
- U. Emplacement où ont été trouvés des bancs de pierre.

NOTA. Les nombreux objets et monnaies découverts ont été trouvés principalement autour des points R, T, U, V, X.

fouilles peut donc être limité à une bande de terrain qui part, au nord, de la butte que couronne la tour de l'Observatoire (1), court parallèlement à toute la façade orientale du temple et se termine, au sud, près de la ligne des poteaux télégraphiques, au premier coude de la route du col de Ceyssat. Plus de 600 mètres cubes de terre ont été enlevés dans cet espace, et il a fallu déplacer le chemin qui recouvrait une partie des ruines. Presque nulle part il n'a été nécessaire de descendre à plus de 2 mètres au-dessous du sol; le plus souvent même, cette profondeur n'a pas été atteinte.

Trois groupes principaux de constructions ont reparu :

1° Au nord (S), sur le flanc de la colline supérieure, un mur de soutènement épais de 3 ou 4 mètres, en blocage assez grossier, revêtu cependant d'un parement régulier. Nous l'avons suivi pendant une trentaine de mètres, mais il se prolonge au delà, maintenant la colline et en épousant si étroitement le contour qu'on est tenté de croire ou bien qu'il a été installé là pour empêcher le glissement des terres naturellement accumulées, ou plutôt qu'il a servi, en quelque sorte, de soubassement à une butte rapportée. Parmi les partisans de cette seconde théorie, plusieurs en tirent aussitôt la conclusion que le dôme qui termine la montagne fut ainsi aménagé pour former le piédestal du gigantesque Mercure de Zénodore. Cette conjecture attend encore un commencement de preuve.

2° Cinquante pas environ plus bas, au sud-est (P, Q, R) est groupé un ensemble architectonique beaucoup plus important. Il se compose tout d'abord d'un mur long d'environ 43 mètres, en petit appareil avec parement de moellons polygonaux en domite, orienté du nord-est au sud-ouest, dans la direction du temple, mais qui ne semble pas l'avoir rejoint. Quelques mètres avant d'y arriver, il tourne à angle droit vers la maison d'habitation de l'Observa-

(1) La butte n'est pas restreinte à l'espace marqué JJ sur le plan, elle s'étend jusqu'en V, même un peu plus à l'est.

toire. A l'autre extrémité, il fait un angle légèrement obtus vers l'est. En ce dernier endroit est blottie une curieuse logette rectangulaire, formée en voûte d'une douzaine de rangs de briques sur plat, surmontant trois assises de moellons carrés et circulaires en domite. On songerait volontiers à une fontaine si nous ne nous trouvions au sommet de la montagne. D'ailleurs on n'observe aucun vestige de canalisation, ni tuyaux, ni orifice pour les faire déboucher. Les morceaux de scories soigneusement taillés abondent dans les alentours, restes épars d'un mur dressé avec soin, aujourd'hui détruit.

C'est au pied du grand mur (Q) que gisait la colonne brisée découverte en 1900, la première que ce sol ait rendue. Elle est prise dans un marbre grisâtre, analogue au cipollin, qui se désagrège assez vite. Depuis que le fût a revu le jour, l'action atmosphérique en a détaché plusieurs tranches. Sans doute la corrosion s'arrêtera maintenant qu'il est à l'abri de la gelée et de l'humidité. En continuant à raser le petit monticule qui le renfermait, nous avons mis la main sur un gros tambour et un beau chapiteau corinthien en arkose, haut de $0^{m}65$. La dureté de la matière les a conservés l'un et l'autre en parfait état. Leurs dimensions prouvent qu'ils se raccordaient au moyen d'un tambour intermédiaire qui n'a pas été retrouvé. Ce chapiteau n'est pas le seul qu'on possède au puy de Dôme. Mais des trois précédemment connus, deux surmontaient des pilastres, le dernier est seulement épannelé. Le surveillant des ruines a déterré celui-ci et l'un des autres, il y a cinq ans, à quelques pas à peine du point où vient de se rencontrer le quatrième.

En avant des colonnes (R) s'étend un dallage réduit à sept larges pierres, après en avoir certainement compté davantage. Autour, culbutées dans la terre, une vingtaine de grosses pièces moulurées, en domite, restes d'un fronton, de deux pilastres d'angle, d'un entablement, qui doivent provenir d'une seule construction. Tout indique une

origine commune : leur réunion en un même lieu, l'identité de la pierre, la similitude du travail et de la taille.

3° Descendons maintenant la route qui longe le temple à l'est. A la hauteur du milieu de la façade, sous la route même, se dissimulait un petit monument rectangulaire (T) de $6^{m}50 \times 3^{m}85$, tout à fait indépendant. Une double assise en constitue le soubassement qui a toujours dû être enfoui sous le sol. Je me figure mal en effet, s'étalant à ciel ouvert, cette domite rudement taillée, parmi laquelle, par un bizarre assemblage, on a introduit un bloc d'arkose énorme et deux morceaux de corniche, dont l'un aussi en arkose. La troisième assise, dont un quart à peine est conservé, présente au contraire un chanfrein peu différent de celui qui se rencontre dans le temple ; c'est là que l'édifice sortait de terre. Des parties hautes, il n'existe plus que quelques pierres éboulées, avec des moulures peu caractéristiques.

Les visiteurs du puy de Dôme ont tous remarqué, dans ces mêmes parages, deux bancs à dossier, en domite, issus des premières fouilles. La tranchée (U) poursuivie derrière ces sièges et un peu au sud nous en a rendu trois autres de structure identique, mais de dimensions différentes. Bien qu'ils fussent renversés et enfouis assez avant dans le sol, il est difficile d'admettre qu'ils ne fissent pas partie d'un même ensemble décoratif.

En dehors des trois groupes principaux de constructions que je viens de décrire, mais toujours à proximité, des sondages partiels ont encore livré plusieurs fragments de colonnes de divers diamètres, en domite et en arkose, et des pierres isolées tombées des édifices supérieurs, entraînées par la déclivité du terrain.

Avant de terminer le résumé des découvertes architecturales, je dois encore signaler un mur en petit appareil, situé en contre-bas de notre chantier (1), sur la pente de la

(1) Au delà de X, en dehors du plan ci-joint.

montagne, au bord du périmètre du domaine de l'État. Il fut mis à nu au cours des recherches effectuées, l'été dernier, en vue de l'établissement d'un chemin de fer funiculaire. Malheureusement aucune précaution ne fut prise pour sauvegarder ce pan de muraille. Nous aimons à penser que, si le funiculaire devient une réalité, les intérêts de l'archéologie ne seront plus ainsi sacrifiés.

II.

Au milieu des terres qu'ils remuaient, les ouvriers n'ont pas seulement rencontré de grosses pierres, mais aussi une quantité d'objets dont je voudrais maintenant donner une idée au moins sommaire. Pour rendre l'énumération plus claire, je les répartirai en autant de sections qu'il y a de matières différentes.

Fer. — Dans la tranchée d'où sont sortis les trois sièges en domite (U), et au même étage, était enfoui un énorme bloc métallique de forme sensiblement circulaire, plat d'un côté, s'allongeant en pointe de l'autre comme s'il devait reposer sur un pivot. Il mesure 1 mètre de diamètre sur $0^{m}45$ d'épaisseur. A l'estimation des ouvriers qui l'ont roulé, il ne pèserait pas moins de 1100 ou 1200 kilogrammes. Il nous a été impossible de vérifier l'exactitude de leur évaluation, comme aussi d'expliquer l'origine de cet objet étrange. Deux conjectures se présentent auxquelles il faut prêter attention. Bien qu'elle soit arrondie, cette masse n'offre pas des contours assez nets pour qu'elle ne puisse être le produit d'une simple fusion. Le fer ne fond, il est vrai, qu'à une très haute température; mais dans un incendie tel que celui qui a dû détruire le temple du puy de Dôme, et dont une investigation attentive relève les traces en plusieurs endroits, la combustion fut peut-être suffisante pour transformer aussi complètement des statues, des armes, des appliques, etc... Une circonstance pourrait donner du crédit à cette opinion : d'une cavité qui existe au centre du bloc, j'ai extrait un ou deux petits morceaux

d'une matière noire qui semble être du charbon. Si l'on rejette l'hypothèse de la fusion, de quelle façon expliquer leur présence? Pourtant plusieurs personnes ont émis l'avis que nous aurions à faire à un météorite tombé ou apporté sur la montagne, puis conservé dans le temple par les dévots Arvernes avec un respect superstitieux. L'analyse chimique des éléments qui le composent résoudra peut-être la difficulté.

C'est à poignées que l'on a ramassé des clous de toutes dimensions répartis assez également sur la vaste étendue de terrain que nous avons interrogée. Il faut y joindre une dizaine de fers de lance ou de pointes de pique.

Plomb. — Grégoire de Tours décrivant le temple du Mercure arverne lui attribue un toit en plomb. Ne soyons donc pas surpris si les menus débris de ce métal abondent autour des ruines. Ceux que nous avons recueillis sont insignifiants et ne rappellent en rien les deux belles plaques que renferment les vitrines du Musée de Clermont-Ferrand.

Cuivre et bronze. — Dans cette catégorie, relativement nombreuse, règne une grande variété : anneaux, boucles, agrafes, fibules, boutons, fermoirs, garnitures de boîtes, charnières de coffrets, bords de vases. J'y distingue surtout une petite plaque demi-circulaire, percée d'une multitude de trous comme une passoire et dont l'emploi demeure incertain ; une moitié de miroir sans figures ; une fibule zoomorphique, rehaussée d'émail, en forme d'hippocampe ; enfin, deux cuillers effilées, d'un gracieux dessin et d'une conservation presque parfaite ; l'une d'elles a revêtu une patine vert bleu d'un ton charmant.

Argent et étain. — Une grande épingle lisse, sans décoration, à peine aplatie à une extrémité, qui a la teinte et l'éclat de l'or, a été reconnue, à l'analyse (1), composée en grande partie de cuivre allié à une certaine quan-

(1) Cette analyse a été faite par M. le Dr Huguet, professeur à l'Ecole de Médecine de Clermont-Ferrand.

tité d'argent; une fibule zoomorphique, représentant un cerf, est de même composition; l'aspect argenté qu'elle offre provient sans doute de l'étain qui s'y trouve mêlé.

Monnaies. — Les cent trente-six monnaies que nous avons cataloguées doivent être classées à part. Une vingtaine sont trop usées pour qu'on y discerne quoi que ce soit. Sans être toujours absolument clair, le reste se laisse lire ou deviner; sauf deux ou trois unités, toutes sont en bronze. Elles se répartissent en quatre séries (1).

A. — La première comprend quatre pièces gauloises, dont une de *Beterra* (Béziers), portant la tête de Diane et le taureau bondissant, avec la légende celtibérique *Nerenc* [?] (2); une autre, en potin, se rapproche de certaines monnaies des Carnutes (3).

B. — Au second groupe, de beaucoup le plus considérable, j'attribue les types romains de l'époque impériale. Les princes le plus fréquemment représentés sont : Auguste (monnaies de la colonie de Nîmes), Tibère, Néron, Domitien, Nerva, Trajan, Hadrien, les empereurs gaulois, les deux Constantin, Magnence et les Valentinien. Ces monnaies ne sont pas disséminées au hasard; on pourrait les considérer au contraire comme localisées en partie. C'est au nord, sous le petit parc des instruments enregistreurs (V), que l'on a trouvé le plus de Constantin; les pièces de Nîmes, à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa, souvent coupées en moitiés ou en quarts, proviennent presque exclusivement des alentours de l'édifice rectangulaire (T); dans la tranchée creusée le plus au sud ont reparu surtout des Nerva et des Trajan. Je me contente de signaler cette répartition, dont il sera peut-être possible un jour de tirer quelques conclusions.

(1) M. de La Tour, conservateur adjoint au Cabinet des Médailles, a bien voulu m'aider de ses conseils pour l'identification de plusieurs pièces.

(2) Elle appartient à la série 2448-2498 du Cabinet des médailles; cf. Muret, *Catal.* p. 51 sq; de La Tour, *Atlas*, pl. VI.

(3) Cf. Muret, *Catal.*, 6131-6147; de La Tour, *Atlas*, pl. XIX.

C. — Mettons à part une pièce d'or d'Anastase, parce qu'elle ne cadre pas chronologiquement avec les précédentes et aussi parce qu'elle ne provient pas de nos fouilles. Elle m'a été remise gracieusement par M. Monnet, gardien de l'Observatoire; on l'aurait déterrée, m'a-t-il dit, près de l'endroit où le chemin qui monte du col de Ceyssat débouche sur le plateau supérieur de la montagne. Le type, quoique très net, accuse une évidente gaucherie d'exécution. Pour ce motif, il est possible que nous ayons à faire non pas à une pièce frappée en Orient, mais à une copie maladroitement exécutée dans un atelier de Gaule.

D. — Les temps modernes sont représentés par une monnaie en argent, probablement de Henri III, et par deux autres, en bronze, de Henri IV.

Pierre et marbre. — Plusieurs petits moulins en pierre volcanique ont accru la série déjà constituée au Musée de Clermont-Ferrand.

Il existe dans cette même collection deux panneaux chargés de spécimens de tous les marbres recueillis au puy de Dôme, depuis le marbre blanc vulgaire jusqu'aux porphyres et à la brèche africaine. On en a enlevé des tombereaux dans les fouilles précédentes. Celles de 1901 ont prouvé que la provision n'était pas épuisée; et la quantité que nous en avons extraite du sol, à notre tour, confirme une fois de plus l'exactitude des renseignements de Grégoire de Tours sur la décoration intérieure du temple (1). Le marbre blanc, — le seul qui soit ordinairement mouluré, — le cipollin et le vert antique, sont les plus fréquents. Mais on avait aussi employé dans l'ornementation des pierres de couleur, faciles à polir et qu'on tirait à peu de frais des environs du puy de Dôme, le granit à amphibole de teinte grise et le tuf orthophyrique rouge (2). Chaque coup de

(1) *Hist. Franc.*, I, 32 : « intrinsecus vero *marmore*... variatum erat. Pavimentum quoque ædis *marmore* stratum... »

(2) Je dois ces dénominations à l'obligeance de mon collègue, M. Glangeaud, professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand. M. Paul

pioche ramenait de multiples fragments de ces marbres ou de ces pierres, dans la tranchée ouverte au flanc de la route, entre les sièges en domite et le petit monument rectangulaire (U-T). Partout ailleurs on ne ramasse que des débris isolés.

Terres cuites. — Au contraire, les terres cuites sortent presque uniformément de tout le sol remué par nos terrassiers. A peine pourrait-on dire que les poteries rouges, à reliefs, dominent vers le sud. Elles ne sont pas rares non plus dans les autres parties des fouilles. Aucun vase n'est parvenu intact entre nos mains. Sans tenter de vaines reconstitutions, bornons-nous donc à dresser une liste abrégée des diverses espèces recueillies :

1° Vases rouges vernissés, assez épais, de fabrication locale (Lezoux, Les Martres-de-Veyre, Clermont-Ferrand). La décoration en relief consiste en animaux bondissants, scènes de chasse ou d'amphithéâtre, personnages mythologiques; on y voit encore des motifs végétaux, palmes, guirlandes de fleurs et de feuillage; le tout encadré dans des torsades, des rangées de perles, des lignes pointillées. De simples feuilles lancéolées sont jetées sur les bords recourbés de petits plats peu profonds. Parfois il n'y a d'ornements d'aucune sorte.

Sur divers fragments se lisent des signatures de potiers :

Offic(ina) Acuti (1).

Off(ficina) Calvi (2).

L. C(lodi?) Celsi of(ficina) (3).

Gautier, préparateur de botanique à la même Faculté, conservateur du Musée Lecoq, m'a signalé un gisement de granit à amphibole près du lac d'Aydat, à une quinzaine de kilomètres au sud du puy de Dôme.

(1) Ce nom est fréquent sur les poteries rouges de Gaule (*C. I. L.*, XIII, pars 3, 10.010, 37).

(2) *Calvus* a signé, lui aussi, beaucoup de vases (*ibid.*, 10.010, 411).

(3) La marque *Celsi* n'est pas rare (*ibid.*, 10.010, 523) ; mais je n'ai pas vu l'indication du prénom et du gentilice.

Of(ficina) M. Iu(li?) (1).
L. Occ. (2).
Macrinu(s) (3).
Mar... (4).
Virthus fecit (5).

D'autres portent à l'extérieur des graphites, surtout des noms propres, semble-t-il, tous incomplets.

Certains morceaux ont pris dans la terre une teinte brunâtre assez spéciale.

2° Ustensiles, de dimensions plus grandes, sans marque de fabrique (vaisselle commune; amphores dont il ne subsiste le plus souvent que le goulot, l'anse ou la pointe; tuiles plates, à bords redressés). La terre est rouge, mal épurée, le travail vulgaire, la cuisson insuffisante. Souvent, entre les deux faces intérieure et extérieure, la tranche laisse apercevoir un milieu grisâtre, l'argile n'ayant pas été soumise assez longtemps à l'action du feu.

3° Poteries fines rouge clair ou revêtues d'un léger engobe noir. La panse est sillonnée de raies droites ou obliques, légèrement en relief, dont l'ensemble devait former sans doute un dessin géométrique, difficile à reconstituer aujourd'hui avec les simples débris que nous possédons. Parfois elles sont remplacées par un piqué régulier à la pointe.

4° Fragments peu nombreux de poteries brunes assez délicates, avec un piqué analogue au précédent.

5° Quelques morceaux à engobe blanc surchargé de

(1) J'ai complété en tenant compte d'une double marque *M. Iul(i) Seve(ri)*, publiée au *C. I. L.* (*ibid.* 10.010, 1077). *Iulius, Iullinus, Iullus, Iunius, Iustinus, Iustus, Iuvenis*, abondent (*ibid.*), mais sans prénom.

(2) Lecture incertaine ; on pourrait aussi proposer *Loco...*, *locc...*, ou *loco...*; la dernière lettre est usée à droite.

(3) Nombreux exemples au *C. I. L.* (*ibid.*, 10.010, 1214).

(4) Pour compléter, on est embarrassé de choisir entre les innombrables *Marcellinus, Marcellus, Marinus, Maritumus, Marius, Marsus*, etc..., qui figurent au *C. I. L.* (*ibid.*, 10.010, 1264 sqq.)

(5) Signature très fréquente (*ibid.*, 10.010, 2060).

bandes rouges soit sur le bord, soit vers le haut de la panse ; travail tantôt assez fini, tantôt plus ordinaire.

6° Un seul tesson noir, relevé d'une série de points blancs mis au pinceau et formant une ligne continue sur la panse.

7° Poterie noire assez rare, mince, parfois à reflets métalliques, sans dessins d'aucune sorte ; terre naturellement rouge, le noir est ajouté.

8° Poterie noire vernissée ; en haut, guirlandes analogues à celle des vases rouges (n° 1 ci-dessus) ; plus bas, suite de bâtons droits ou obliques ; spécimens peu nombreux.

9° Poterie grise, fine, sans dessin ; rare.

10° Outre ces produits industriels, nous avons aussi exhumé des terres cuites figurées qui méritent de retenir l'attention :

C'est d'abord une petite tête féminine de couleur jaune pâle, avec chignon sur la nuque. Le modèle manque de finesse et d'expression ; l'ensemble produit néanmoins un effet agréable.

Puis une autre tête, difficile à déterminer, avec des cheveux coupés sur le front, de gros yeux saillants, des traits sans grâce. Elle est recouverte à l'extérieur d'un enduit lustré vert olive, et entièrement creuse comme si elle avait servi d'applique. Les sections postérieure et inférieure sont très franches ; le corps n'a jamais existé.

Il faut y joindre deux fragments qui ont appartenu à un même vase sans doute et qui sont revêtus, eux aussi, d'un enduit lustré jaune clair. Quand on retira des déblais le premier, qui est tout uni, je n'y attachai que peu d'importance, le considérant comme moderne ; mais sur le second se détache en plein relief un personnage (1), le bras en l'air, qui me semble écarter toute incertitude sur l'origine antique des deux morceaux. Comme les deux

(1) Seule la moitié supérieure du corps a été conservée.

têtes précédentes, ils étaient enfouis à 1m50 environ dans le sol.

A cette liste s'ajoute une petite lampe ronde, sans queue ni poignée, en terre rougeâtre, dont le vernis noir brillant a disparu en maint endroit. Elle est signée, en dessous, du nom *Fortis*, très fréquent sur les lampes en Gaule et en Germanie (1).

Divers. — Dans cette classification j'ai mentionné seulement les objets les plus intéressants. Il y a lieu cependant de tenir encore compte de quelques instruments en os (aiguille, spatule taillée sans art, etc.) et surtout des très nombreux ossements épars dans la terre. Des médecins qui visitaient notre chantier les ont attribués à des porcs et à des moutons.

III.

Tels sont les principaux résultats des recherches poursuivies au puy de Dôme en 1901. Examinons maintenant s'il s'en dégage des conclusions précises.

On a dû remarquer que je n'ai signalé aucune découverte épigraphique. La rareté des inscriptions est un fait que l'on avait déjà observé pendant les fouilles de 1873-1878. Trois textes sur bronze, six sur pierre ou sur marbre, dont un seul intact, le reste presque toujours extrêmement mutilé, voilà le bilan épigraphique du puy de Dôme (2). Nous avons eu le regret de n'y ajouter aucun numéro, abstraction faite des marques de potiers et des restes de graphites sur vases. Ce que l'on sait des habitudes romaines prouverait cependant que les inscriptions ne devaient pas manquer dans le sanctuaire de Mercure Dumias. Que les ex-voto en métal, légers et par conséquent faciles à emporter, aient disparu lors des pillages

(1) *C. I. L.*, XIII, pars 3, 10.001, 136. M. O. Hirschfeld en a noté sept exemplaires au Musée de Clermont-Ferrand.

(2) *C. I. L.*, XIII, 1517, 1521-1528.

successifs, il n'est que trop aisé de s'en rendre compte. Mais les plaques de marbre et surtout les blocs de domite gravés se remuent avec plus de peine. Tout espoir n'est donc pas interdit de mettre la main sur quelque texte qui éclaire l'histoire encore trop obscure du monument.

Dès aujourd'hui, d'après les seuls indices que nous fournissent et la structure des constructions mises au jour l'été dernier et les monnaies qui jonchaient la terre, il semble prouvé que la durée de ce temple s'est prolongée au delà du terme qu'on lui assigne d'ordinaire. Sur la foi de Grégoire de Tours (1), la plupart des auteurs admettent qu'il fut saccagé et détruit, sous Valérien et Gallien, par les bandes du chef alaman Chrocus. Sans nier cette invasion et ses désastreux effets, il est permis de se demander si la ruine fut dès lors définitive; ou plutôt on est fondé à croire que, si les hordes barbares causèrent de grands dégâts au puy de Dôme, la piété des adorateurs de Mercure y porta remède sans retard. Comment expliquer en effet la présence de ces nombreuses monnaies des empereurs gaulois, de Constantin et de sa famille, de Maxence, des Valentinien, et en général de la période byzantine, le culte du dieu étant aboli dès le milieu du IIIe siècle? Après comme avant cette date, la foule continua à gravir le sentier de la montagne sainte et à porter au protecteur de la Gaule le tribut de ses hommages. Gardiens de cette religion nationale, les Arvernes durent s'empresser de restaurer ce qui avait souffert du fait des envahisseurs.

Constater ces réparations n'est pas chose facile dans le

(1) Il ne sera pas inutile de rappeler ici le texte bien connu (*Hist. Franc.*, I, 32) : « Chrocus Alamannorum rex... veniens Arvernos delubrum illud, quod Gallica lingua Vasso Galate vocant, incendit, diruit atque subvertit. Miro enim opere factum fuit atque firmatum; cuius paries, duplex erat, ab intus enim de minuto lapide, a foris vero quadris sculptis; habuit enim paries ille crassitudinem pedes triginta; intrinsecus vero marmore ac museo variatum erat. Pavimentum quoque ædis marmore stratum, desuper vero plumbo tectum. » J'adopte la leçon courante *Vasso Galate* simplement parce qu'elle est commode et que ce n'est pas le lieu de discuter ici, après tant d'autres, le problème mythologique qui se pose à propos de cette expression.

temple même, dont toutes les parties hautes ont disparu. Les soubassements, qui restent seuls, ont dû demeurer indemnes à toutes les époques. Mais ce travail de réfection a laissé des traces indubitables dans le petit édifice qui vient d'être dégagé sous la route (T). Qu'est-ce que ces pans de corniche, ces blocs d'arkose mêlés à la domite dans les deux assises inférieures, sinon des témoins d'une construction faite en hâte, avec le sans-gêne de la basse époque? Les mêmes défauts sont encore visibles à l'extrémité orientale du mur de 43 mètres (P), tandis que le corps même de cette muraille est d'un appareil plus soigné, tandis surtout que le chapiteau et les fragments d'architecture qui l'entouraient dénotent un âge plus ancien, où l'art était en pleine possession de ses moyens. Par conséquent, dans l'étude des morceaux architectoniques, comme dans la répartition chronologique des monnaies, nous pouvons établir une double série parallèle qui commence au début de l'Empire et se prolonge beaucoup au delà du temps de Chrocus.

Malgré la rareté relative des pièces caractéristiques, on peut aboutir, ce me semble, à une constatation identique pour les objets de métal. Il en est de délicats et d'achevés, tels que les deux petites cuillers à parfum; il en est d'autres qui ne manquent pas non plus de grâce, tout en trahissant une main moins habile, un art inférieur et une époque plus récente, comme les fibules zoomorphiques. En l'absence de vases bien conservés, on est fort en peine d'étendre cette déduction à la céramique. Je serais surpris cependant qu'elle y contredît. Toutefois, l'architecture et les bijoux, dans une mesure assez large, les monnaies avec une précision absolue suffisent à démontrer qu'on est mal venu à parler des ruines du puy de Dôme dès le règne de Valérien et de Gallien.

Fixer une date, si approximative soit-elle, à la destruction de l'édifice, serait une entreprise téméraire dans l'état actuel de nos connaissances. J'ai l'impression qu'elle fut

plutôt tardive. Pour que Grégoire de Tours ait pu nous donner une description, nette dans l'ensemble, du grand sanctuaire arverne; pour qu'il insiste sur le toit de plomb, sur les mosaïques qui tapissaient le sol, sur les marbres qui revêtaient les murs, le monument ne pouvait pas être, au VIe siècle, dans un complet délabrement. Rapproché des récentes trouvailles, le texte de l'évêque historien prend une valeur singulière.

Sans avoir encore résolu le problème du Mercure Dumias, ni éclairci l'énigme de *Vassocalete*, dont il faut peut-être nous résigner à ne jamais posséder la clef, les fouilles de 1901 n'en ont pas moins abouti à des résultats que l'Académie considérera sans doute comme appréciables. Il n'est que juste d'en rapporter en grande partie le mérite à mon collègue, M. B. Brunhes, professeur de physique à l'Université de Clermont-Ferrand et directeur de l'Observatoire du puy de Dôme. La très libérale hospitalité qu'il a bien voulu nous offrir dans son appartement du sommet de la montagne nous a permis de suivre minutieusement et de contrôler le progrès des découvertes, et surtout d'exercer sur le chantier une active surveillance. Ainsi ont pu être évités les détournements qu'on a eu jadis à déplorer, et tous les objets recueillis iront enrichir la « salle du puy de Dôme » dans le nouveau Musée de Clermont.

II.

Dans son feuilleton du *Journal des Débats* (1), M. André Hallays, sur la foi d'un correspondant mieux intentionné qu'informé, crut devoir blâmer le transfert au musée de Clermont de quelques objets provenant des ruines du puy de Dôme. Je lui adressai une lettre explicative et rectificative dont le manque de place ne lui permit de publier que des fragments (2). Voici cette lettre en entier :

Gacé (Orne), 29 septembre 1902.

Monsieur,

En lisant il y a quelques semaines dans le *Journal des Débats* vos impressions de voyage au Puy, j'avais espéré que la proximité de l'Auvergne vous engagerait à venir voir nos fouilles du puy de Dôme. J'aurais été heureux de vous en faire les honneurs et de vous fournir de vive voix les renseignements que je tiens à vous apporter aujourd'hui à la suite de votre article du 26 septembre. Ils vous prouveront que nous ne sommes pas loin de nous entendre. Qui sait, d'ailleurs, si vous auriez écrit ces lignes après avoir écouté mes explications ?

Je regrette également que M. Mariette, aux protestations de qui vous vous associez, se soit contenté d'une rapide visite à nos travaux sans prendre la peine de nous interroger, ni M. Ruprich-Robert, ni moi, bien que nous fussions alors présents sur la montagne ; et qu'il ait voulu surtout créer une « agitation » (le mot lui appartient) au lieu de discuter avec calme une question d'ordre scientifique.

Au souci de vous convaincre tous deux, s'ajoute pour moi le désir d'effacer l'impression fâcheuse qu'aurait pu produire sur les personnes qui nous encourageaient de leur sympathie le titre même de votre article : « Les ruines du temple de Mercure au sommet du puy de Dôme ;

(1) 26 septembre 1902.

(2) *Journal des Débats*, 10 octobre 1902.

doit-on les laisser à leur place ou bien les transporter au musée de Clermont ? »

Rassurez-vous, Monsieur, les ruines du temple de Mercure sont encore au sommet du puy de Dôme et personne n'a jamais songé à les enlever. Le Louvre ne serait pas trop grand pour les contenir ; l'étroit musée de Clermont n'en renfermerait pas la vingtième partie. Aussi bien je pense comme vous que, lorsqu'on a la bonne fortune d'exhumer les éléments d'un édifice complet ou du moins un certain nombre de pièces formant un ensemble, il serait barbare de les séparer. Nous en sommes même si persuadés, qu'ayant rencontré un long mur en petit appareil et le soubassement d'un sanctuaire distinct du grand temple, nous les avons consolidés, bien loin de songer à en « déménager les pierres. » Ce qui se trouvait en place est demeuré en place et aucun des fragments descendus à Clermont n'a été arraché au temple.

Nous avons simplement abrité au musée (outre les objets de vitrine qui sont exclus du débat) quelques morceaux *intéressants en eux-mêmes* et qui nous paraissaient, soit à cause de la fragilité de la matière, soit en raison des sculptures qui les décorent, plus exposés à une destruction prochaine. Ils ont été découverts *en dehors des ruines*, pêle-mêle au milieu des terres, sans qu'aucun indice fasse deviner l'endroit qu'ils occupaient jadis. Etait-il possible, dans ces conditions, de les rétablir où que ce soit avec la moindre vraisemblance ? J'écarte donc dès l'abord la « savante restauration » préconisée par M. Mariette ; vous l'avez vous-même jugée impraticable. A quels résultats très hypothétiques n'a-t-on pas abouti en Italie et en Afrique, avec des données beaucoup plus claires et abondantes que celles dont nous disposions !

M. Mariette, dites-vous, se contenterait de quelques colonnes remises debout sur leur base et coiffées de leur chapiteau. M. Mariette est accommodant, mais il a parlé trop vite. Nous lui serions en effet très obligés de nous

désigner les bases, fûts et chapiteaux qui se raccordent. A ma connaissance, quatre débris seulement peuvent être rapprochés deux à deux, et leur assemblage est loin de constituer deux colonnes entières; tout le reste est disparate.

L'idée d'une restauration même partielle étant mise de côté, je ne défends pas non plus autant que vous vous le figurez le projet d'un musée au sommet de la montagne; il n'en avait été question qu'incidemment au cours de la conversation avec le journaliste qui me questionnait. Une construction bien comprise n'aurait peut-être pas les inconvénients que vous redoutez; la crainte de frais trop considérables empêchera toujours de se ranger à ce parti. On a bien songé à couvrir et à aménager une petite salle carrée dans l'enceinte du temple. Cette combinaison même est inadmissible à cause des dimensions trop restreintes du local.

En définitive, il ne reste en présence que deux solutions : la vôtre, qui est de laisser en plein air toutes les pierres exhumées; la nôtre, qui est d'en déposer quelques-unes à Clermont, pour les sauver. Pourquoi avons-nous choisi la seconde?

Vous reconnaissez sans difficulté, Monsieur, que les restes du temple sont en butte aux dégradations stupides de trop nombreux touristes, et, pour remédier au mal, vous proposez d'établir une barrière, puis de ne permettre l'accès des ruines qu'en compagnie du gardien, et moyennant une modique rétribution de 25 ou de 50 centimes. Il y a trois ans, Monsieur, que nous réclamons nous-mêmes cette double mesure. Si le *Journal des Débats* nous aide à obtenir satisfaction, nous vous en conserverons une vive gratitude. On nous a répondu, avec quelque raison, qu'avant d'installer une clôture il importait de savoir quelle était l'étendue à enclore; elle s'accroît d'année en année, tant que les fouilles ne sont pas terminées. Une seconde objection émane des artistes soucieux, comme

vous, comme M. Mariette, j'ajouterai comme nous-mêmes, de sauvegarder la beauté du site. Une barrière, prétendent-ils, en gâtera le charme... Prêtez-nous encore votre appui, Monsieur, pour convaincre vos propres partisans, et démontrez-leur qu'il est parfois nécessaire de sacrifier ses préférences artistiques pour conserver l'objet même de son admiration. Malgré tout, nous comprenons si bien l'urgence de la clôture, que nous avons déjà, avec nos modestes crédits, commencé à la placer. M. Mariette aurait pu le remarquer.

Reste la perception d'un droit d'entrée « qui couvrirait les frais de gardiennage et deviendrait même la base d'un fonds de réserve à consacrer ultérieurement aux fouilles comme à l'entretien des ruines » ! Ce minime impôt serait déjà exigé si le temple de Mercure était propriété d'une commune ou du département ; mais il est classé comme monument historique et dépend à ce titre du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, tout comme les musées nationaux. Nous n'avons pas la prétention d'être mieux traités qu'eux ; et vous savez qu'il s'écoulera encore un peu de temps avant qu'on leur accorde la faveur que vous réclamez pour nous.

Supposons cependant la barrière achevée, le droit d'entrée perçu, le gardien installé à demeure ; nos trouvailles sont-elles ainsi préservées pour longtemps? Vous le croyez, Monsieur, et vous écrivez : « Quant aux outrages du temps, ils me paraissent, ainsi qu'à M. Mariette, bien peu redoutables. » Vous allez à ce propos jusqu'à récuser l'opinion des Clermontois qui, pourtant, vous l'avouerez, sont plus à même de suivre les altérations des ruines qu'un touriste de passage.

Je ne suis pas plus géologue que M. Mariette ; mais ce que je sais, c'est qu'il n'a pas fait une grande découverte quand il dit « que le temple n'a pas été bâti avec de la *domite*, mais une espèce de *trachyte* » ! J'ouvre Littré et je lis : « *Domite*, variété de *trachyte*. » Ce que je sais en-

core, c'est qu'il est en contradiction absolue avec les savants quand il soutient que les matériaux de l'édifice ne sont pas de la *domite*. D'après eux, *toutes les pierres de taille, sauf de très rares exceptions, sont en domite provenant du puy de Dôme ou des montagnes environnantes; les murs de petit appareil sont partie en domite, partie en scories volcaniques, prises sans doute au petit puy de Dôme ou « Nid de la Poule »*.

Au reste, ce qui importe ici, c'est moins le nom de cette roche que sa nature et ses qualités architectoniques. Or, je nie de la façon la plus formelle qu'elle soit *dure, compacte et résistante*. Pour écrire ces mots, il faut n'avoir ni regardé ni touché une de ces pierres qui sont au contraire *excessivement friables, cassantes et gélives*. On y écrit presque aussi bien que sur un tableau noir avec un autre morceau de *domite* en guise de craie. L'eau s'infiltre rapidement dans les joints, disloque les parements, fait éclater les blocs qui s'émiettent bientôt. Un égout antique qui longe le temple est indiqué dans un plan de 1877 comme couvert de dalles sur une étendue assez longue; il en reste à peine quelques-unes; chaque année aggrave le mal; bientôt tout aura disparu. Un chapiteau retrouvé lors des premières fouilles est aujourd'hui tellement rongé que le résultat du moulage serait fort problématique. D'une douzaine de sarcophages déterrés à la même époque, nous avons recueilli deux débris. Quand l'édifice était garanti par sa toiture de plomb, entretenu avec soin, on comprend sans peine que les dégâts aient été lents. Ils sont plus prompts aujourd'hui que rien n'arrête la pluie, la neige et la gelée.

Voilà, Monsieur, l'œuvre de vingt-cinq ans, et je multiplierais aisément les exemples si je n'avais peur d'abuser de votre attention. Ceux que je viens de citer suffiront pour vous démontrer que la *domite* n'a aucune des qualités que lui attribue M. Mariette. Pourquoi donc les Romains en ont-ils fait usage, puisqu'il n'est pas dans leurs habi-

tudes « d'employer des pierres médiocres, lorsqu'ils avaient sous les mains des matériaux indestructibles » ? C'est précisément que ces « matériaux indestructibles », ils auraient dû les apporter de loin, tandis que la *domite* était facile à tirer du puy de Dôme même ou des alentours.

Vous devez maintenant mieux saisir les motifs de notre décision. Nous ne l'avons pas adoptée à la légère, mais bien après de mûres réflexions et une expérience prolongée du climat. Puisque vous vous défiez tellement des archéologues (sans eux pourtant les fouilles, interrompues depuis 1878, n'auraient pas été reprises de sitôt), j'ai plaisir à vous apprendre qu'ils n'ont pas eu seuls voix au chapitre. Dans ces travaux, je ne suis que le collaborateur de M. Ruprich-Robert, architecte en chef des Monuments historiques, dont la science prudente devrait vous rassûrer. Je ne pense pas non plus commettre une indiscrétion en vous révélant qu'un inspecteur général du même service est venu visiter notre chantier au mois d'août; il ne lui a pas semblé que nous faisions fausse route.

Je crois, Monsieur, avoir passé en revue toutes vos objections; mais je n'ose me flatter de vous avoir convaincu, car une phrase de votre article me montre que nous partons vous et moi d'un principe très différent. « Il faut, écrivez-vous, laisser les originaux au sommet de la montagne, *sub Jove*. S'ils doivent périr, ils périront. » Vous vous résignez trop facilement, Monsieur; et pourvu que ces pierres aient procuré à une génération d'hommes une émotion artistique, votre dilettantisme s'inquiète peu qu'il n'en subsiste rien après vous. Pour un archéologue, au contraire, une ruine est destinée avant tout à l'étude scientifique; il lui demande les secrets des anciens temps et cherche à en extraire les parcelles de vérité historique qu'elle renferme. Mais comme il se sait borné et sujet à l'erreur, il veut permettre à d'autres d'examiner à leur

tour les objets qu'il a interrogés : le dépôt dans un musée n'a pas d'autre cause. Ils n'y sont pas « enfouis » comme dans un magasin de « bric-à-brac » ; ils y conservent une autre valeur que celle de « matériaux de démolition ». Et ceux qui viendront après nous n'estimeront sans doute pas que, de ces deux façons d'aimer les ruines, la nôtre soit la moins utile, ni la moins désintéressée. Dans cette mesure, je revendique hautement le titre que vous voulez bien m'octroyer de « pourvoyeur de musées ».

N'en concluez pas, Monsieur, je vous en prie, que je dédaigne le caractère artistique d'un monument, surtout quand il se dresse dans un décor aussi majestueux que celui du puy de Dôme. Faire œuvre de science, c'est ne sacrifier de gaieté de cœur aucun document, ce n'est pas être insensible au pittoresque, ni mépriser les beautés de la nature ou de l'art. Et pour vous prouver que, loin de mériter l'épithète de « vandale » dont me gratifie l'indignation trop prompte de M. Mariette, je m'associe très volontiers à vos revendications en faveur des sites pittoresques réellement menacés, je ne peux mieux faire, en terminant, que de vous apitoyer sur le triste sort réservé à une magnifique allée de peupliers qui ornent, dans mon voisinage, la route nationale au sortir de Livarot. Le 3 octobre prochain, l'administration vend aux enchères 206 de ces arbres gigantesques sur mise à prix de cent sous pièce ; ils seront convertis en boîtes à fromages. Plaidez leur cause, Monsieur ; et, si vous la gagnez, je me consolerai des critiques que vous m'avez adressées, en pensant que j'ai eu ainsi l'occasion de faire préserver, par votre intermédiaire, un de ces paysages de France qui nous sont chers à tous deux.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

AUG. AUDOLLENT.

LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA

FONDATION DE L'OBSERVATOIRE

DU PUY DE DOME

La Société des Amis de l'Université a pensé que le 25e anniversaire de la fondation de l'Observatoire du puy de Dôme devait être l'occasion d'une manifestation imposante, étant donné surtout que le créateur du premier observatoire de montagne, M. Alluard, pouvait, dans sa verte vieillesse, assister à cette ovation de ses amis et de tous les savants qui apprécient son œuvre comme elle le mérite.

Ce fut, en effet, une idée géniale qu'eut le vénéré doyen de notre Faculté des Sciences, d'établir un observatoire au sommet du puy de Dôme pour y faire les observations météorologiques de montagne et y enregistrer les mouvements de l'atmosphère. Que d'efforts pour vaincre toutes les résistances et arracher les subsides nécessaires à cette première fondation !

Aujourd'hui que l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, l'Amérique ont compris l'importance des observatoires de montagne et que M. Alluard a eu le bonheur de voir son premier-né servir de modèle à toute une famille d'observatoires du même ordre, on doit se souvenir de l'inébranlable volonté du maître qui a poursuivi, malgré tout, son idée scientifique et qui a atteint le but qu'il

s'était proposé comme le couronnement de sa carrière de savant.

Le puy de Dôme, désormais doté de son observatoire, avait, en 1648, fixé l'attention de Pascal pour des expériences à tenter sur la pesanteur de l'air et son action sur la colonne de mercure du baromètre. Ce fut Florin Périer qui exécuta ces expériences célèbres, qui portaient en elles les principes du nivellement barométrique et de la prévision du temps.

L'occasion s'offrait de fixer, par des plaques commémoratives, le souvenir de ces deux grands faits, qui sont des titres honorables pour les archives de notre vieux volcan. La Société a rédigé ainsi les inscriptions de ces plaques qui ornent désormais la façade de l'Observatoire.

L'une de ces plaques porte un médaillon reproduisant les traits de Pascal avec ces mots en exergue :

Blaise Pascal — 19 juin 1623 — 19 août 1662.

Au-dessous du médaillon, on lit :

Ici, le 19 septembre 1648, l'expérience de la pesanteur de l'air fut faite par Florin Périer, sur les indications de Pascal.

Le 6 juillet 1902, cette plaque commémorative a été placée par les soins de la Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand.

L'autre plaque porte l'inscription suivante :

Ici a été inauguré, sous le patronage de l'Association Française pour l'avancement des sciences, le 24 août 1876, le premier observatoire de montagne, créé par M. Alluard, avec le concours de l'Etat, du département du Puy-de-Dôme et de la ville de Clermont-Ferrand.

Le 6 juillet 1902, cette plaque commémorative a été placée par les soins des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand.

L'inauguration a eu lieu le 6 juillet.

M. le Ministre de l'Instruction publique s'était fait

représenter par M. Mascart, membre de l'Institut, directeur du Bureau central météorologique de France ; l'Académie des Sciences avait délégué son président, M. Bouquet de la Grye, notre éminent compatriote ; l'Association française pour l'avancement des sciences avait envoyé son secrétaire général, M. Gariel, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

C'est par une matinée superbe que s'est faite l'ascension de la montagne. Une longue file de voitures transporta au col de Ceyssat nos hôtes et de nombreux membres de notre association. Les étudiants de notre Université et beaucoup de Clermontois attendaient l'arrivée du cortège, et c'est au milieu de cette foule sympathique que les savants délégués ont suivi le chemin qui, par ses lacets, atteint le sommet de la montagne. M. Alluard, à son grand regret, n'a pas osé, vu son grand âge, accompagner ceux qui allaient ainsi consacrer, par de nouvelles manifestations, les éloges de ses compatriotes et la reconnaissance du monde savant.

M. Brunhes, directeur de l'Observatoire, avait préparé pour les arrivants une agréable surprise. Un lunch est servi dans la salle des instruments, à l'Observatoire, et tandis que les coupes de champagne circulent, chacun se plaît à adresser à Mme Brunhes ses félicitations pour la façon charmante dont elle a improvisé cette réunion et la bonne grâce avec laquelle elle fait les honneurs de son *home* montagnard. Autour des délégués officiels se pressent notre Président et les membres de notre bureau, des conseillers généraux, des conseillers municipaux, les professeurs de notre Université ; M. Cirice Teillard représente l'Académie des sciences, lettres et arts de Clermont ; MM. Fesq, maire d'Aurillac, et Grant, archiviste du Cantal, la Société « la Haute-Auvergne » ; Olivier, la *Revue générale des Sciences*.

M. Brunhes, ayant autour de lui ses collaborateurs, souhaite la bienvenue à ses hôtes :

Messieurs,

C'est un grand honneur pour le Directeur de l'Observatoire que de recevoir tant d'hôtes éminents, au sommet de cette montagne de tout temps célèbre, à laquelle l'expérience de Pascal, il y a deux siècles, et la fondation de l'Observatoire, il y a trente ans, sont venues ajouter une célébrité nouvelle.

Avant de procéder à la remise des plaques commémoratives que nous offre l'intelligente et généreuse initiative de la Société des Amis de l'Université, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous ceux qui ont répondu à notre appel.

Je remercie d'abord M. le Ministre de l'Instruction publique d'avoir bien voulu, sur la proposition de M. le Recteur, se faire repréprésenter à cette solennité et d'avoir confié cette haute mission à M. Mascart, au savant qui dirige avec une si grande autorité la météorologie française. Je remercie l'Académie des sciences et son président, M. Bouquet de la Grye, en qui nous sommes fiers, en Auvergne, de saluer un compatriote. L'Association française pour l'avancement des sciences qui apportait, il y a 25 ans, aux fêtes de l'inauguration de l'Observatoire, un concours que nous avons tenu à rappeler, est ici représentée par le professeur Gariel, dont personne n'a oublié le rôle lors des congrès de l'Exposition universelle, et qui a accepté de représenter en même temps la Société météorologique dont il est membre et la Société française de physique dont il est le vice-président. L'Académie de Clermont, en qui M. Alluard trouva un si utile appui, lorsqu'il fut question d'entreprendre les fouilles dont la fondation de l'Observatoire vint révéler l'intérêt, est ici représentée par un de ses anciens présidents, M. Teillard.

Nous remercions les représentants de l'administration et des corps élus, dont les contributions généreuses ont permis la création de l'Observatoire : M. le Préfet qui suit avec une si attentive sollicitude les progrès de l'Université de Clermont, et qui a bien voulu se faire représenter par M. Assézat; M. le Maire de Clermont et les représentants du Conseil général ; MM. Bonnefoy, Colombier et Lecoq, à qui nous sommes heureux de montrer, par l'inscription d'une de nos plaques, que les établissements scientifiques n'oublient pas ce que la ville et le département ont fait pour eux.

A ces délégués se sont joints M. le Maire d'Orcines, dont nous sommes les administrés et que je suis heureux de saluer dans sa commune même; M. le Maire d'Aurillac, le docteur Fesq, qui nous fit récemment un si cordial accueil, d'accord avec la Société la Haute-Auvergne, dont j'ai le plaisir de voir ici le secrétaire général, M. Grant, lors du voyage de la Société des Amis de l'Université de Clermont dans le Cantal.

Le directeur de la *Revue générale des Sciences*, M. Louis Olivier, s'est souvenu que j'étais un de ses premiers collaborateurs, sinon des plus réguliers, et il est venu ici représenter la presse scientifique dans laquelle il s'est fait une place si distinguée. Je remercie aussi la presse clermontoise, toujours empressée à mettre ses lecteurs au courant de nos travaux et qui ne reste étrangère à rien de ce qui intéresse notre Université.

Je remercie enfin M. le Recteur, qui a bien voulu présider cette réception, le Conseil de l'Université, qui a décidé de prendre une part officielle à cette fête d'un des établissements de l'Université, et nos collègues des Facultés qui y sont présents ou qui ont travaillé à l'organiser.

A tous ceux qui sont venus ici, je souhaite de tout cœur la bienvenue. J'avais espéré que mon vénéré prédécesseur, M. Alluard, pourrait venir ici présider à cette fête qui est la sienne. Il a jugé que le souci de sa santé lui conseillait de se borner au banquet de Royat, où nous aurons dans quelques heures le plaisir de l'acclamer. Je suis heureux que, du moins, sa famille soit représentée ici par un de ses petits-fils, que je salue très cordialement.

Vous voyez réunis autour de moi nos collaborateurs : M. J.-R. Plumandon qui, depuis l'origine de l'Observatoire, poursuit, à la station de la Plaine, à Rabanesse, avec l'assistance de son frère, M. Charles Plumandon, ces patientes discussions d'observations, d'où sont sortis notamment ses travaux justement appréciés sur les orages et la grêle; M. David, mon dévoué collaborateur dans mes recherches de magnétisme terrestre, et qui a accepté la tâche un peu rude, mais nécessaire, de résider en permanence au puy de Dôme, où je souhaite qu'il puisse poursuivre quelques années, dans des conditions un peu moins défectueuses d'installation, un travail qui promet d'être fécond ; l'un de ses premiers prédécesseurs, M. Trouillard, à qui nous devons dix ans d'observations consciencieuses, et qui ne s'est jamais résigné à s'éloigner du puy de Dôme, auquel il reste attaché comme gardien des ruines; enfin M. Monnet, depuis 23 ans gardien de l'Observatoire, où il a vécu avec sa famille, et sa fille, Mlle Monnet, née au puy de Dôme, et qui nous est, depuis le mois d'octobre dernier, une précieuse auxiliaire. Je sais que l'administration supérieure n'ignore pas dans quelles conditions vraiment exceptionnelles vivent les fonctionnaires qui résident ici, et qu'elle se préoccupe de récompenser leurs services, plus particulièrement ceux des auxiliaires les plus modestes ; je l'en remercie publiquement.

Cette fête commémorative est pour nous tous, messieurs, une grande joie. Au nom de mes collaborateurs et au mien, laissez-moi

vous dire, en terminant, que votre bienveillante sympathie sera pour tous ici un précieux encouragement à travailler et à rendre l'Observatoire toujours plus digne de son origine et des grands souvenirs qu'il évoque.

Messieurs, je porte la santé de M. le Ministre de l'Instruction publique, de son représentant M. Mascart, de M. le Président de l'Académie des sciences, et de tous nos hôtes.

La cérémonie de l'inauguration a lieu sur la terrasse qui s'étend devant l'observatoire, sur ce belvédère naturel, d'où la vue embrasse le panorama le plus pittoresque et le plus étrange qui se puisse rêver. Les plaques sont fixées à droite et à gauche de la porte d'entrée. Les voiles qui les recouvrent sont enlevés, et M. Gautrez, président de la Société des Amis de l'Université, prend la parole :

Monsieur le Représentant de M. le Ministre de l'Instruction publique,
Monsieur le Recteur,
Messieurs,

Il y aura bientôt vingt-six ans, au milieu d'un concours immense de population, en présence d'un millier de congressistes et d'une élite de savants français et étrangers réunis sous les auspices de l'Association française pour l'avancement des sciences, avait lieu l'inauguration de l'Observatoire météorologique du puy de Dôme, le premier en date des observatoires de montagne.

L'œuvre qui recevait ainsi sa consécration officielle n'avait pas été sans présenter de réelles difficultés et avait nécessité l'effort soutenu de dix années. Mais, quels qu'ils fussent, les obstacles n'étaient point pour effrayer ni arrêter la persévérance énergique, la ténacité toute auvergnate, la volonté résolue de celui qui avait conçu l'audacieux dessein de planter, sur ce sommet si propice, un laboratoire excellemment outillé, d'où il pourrait, à la fois, surveiller sur une plus immense étendue et saisir de plus près les phénomènes atmosphériques, essayer de pénétrer quelques-unes des lois mystérieuses de la nature et tenter d'arracher à celle-ci quelques-uns de ses secrets.

Avocat habile et fin diplomate autant que physicien distingué, M. Alluard sut vaincre toutes les résistances et rallier tous les concours.

Bientôt, avec l'aide de l'Etat, du Département et de la Ville, à

côté des ruines gigantesques du temple de Mercure que les fouilles nécessitées par sa construction avaient mises à découvert, s'élevait un édifice, d'apparence plus modeste, mais de visées plus hautes, sanctuaire cette fois dédié à la plus puissante et aussi à la plus bienfaisante des divinités : la science.

En 1875, l'Observatoire achevé ouvrait ses portes, mais l'inauguration officielle n'en devait avoir lieu que l'année suivante, lors des grandes assises scientifiques qui devaient se tenir au chef-lieu du département.

Donc, le 22 août 1876, autour du nouvel établissement, venait se grouper toute l'Association française à laquelle s'était joint tout ce que Clermont et la région comptaient de notabilités. A défaut du président du Congrès, M. Dumas, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française, empêché par l'âge et son état de santé, Claude Bernard, Wurtz, Daubrée, de Quatrefages, Janssen, Gavarret, Broca, Verneuil, pour ne citer que les plus illustres, étaient là, ayant à leurs côtés le président de la Société météorologique d'Angleterre, les directeurs des observatoires de Palerme, de Modène, de Stonyhurst, le professeur Tchebichef, de Saint-Pétersbourg; le commandeur Negri, ministre plénipotentiaire, président de la Société royale de géographie d'Italie, et combien d'autres encore dont il serait trop long d'énumérer ici les noms. « J'ai compté, dit l'historien de cette journée, vingt membres » de l'Académie des sciences de Paris, tout autant de députés et » plus encore de savants étrangers. »

Unanimes furent les souhaits de prospérité et d'avenir pour le nouvel Observatoire si heureusement placé dans des conditions que nul autre encore n'avait réalisées; unanimes les félicitations à son créateur triomphant; unanimes les applaudissements, lorsque, par la voix de son président, M. Janssen, la Société météorologique de France annonça qu'elle avait décerné sa plus haute récompense à M. Alluard.

Mais, ce qui provoqua un enthousiasme indescriptible, ce fut, sous l'évocation magique de cet artiste de la parole et de la pensée, de ce charmeur que fut notre regretté compatriote, Agénor Bardoux, l'apparition soudaine, aux yeux éblouis de tous, de la grande ombre de Pascal, planant au-dessus de cette cime que, deux siècles auparavant, il avait illustrée d'une des plus belles conceptions de son génie universel.

N'était-ce pas, en effet, à cette même place, que dès 1648, sur ses indications précises, Florin Périer avait exécuté cette expérience décisive qui mettait hors de doute la pesanteur de l'air et faisait

justice de la légende surannée de l'horreur de la nature pour le vide.

N'était-ce pas lui qui, par ses observations subséquentes et par les déductions logiques qu'il en tirait, jetait les bases de cette science qui devait s'appeler la Météorologie et dont l'un des plus illustres représentants a bien voulu remplacer aujourd'hui parmi nous M. le Ministre de l'Instruction publique empêché.

Aussi l'éloquent président du Conseil général du Puy-de-Dôme avait-il raison de placer sous le patronage du souvenir de Pascal cette fête mémorable, « fête de la science, célébrée au-dessus du » bruit des villes, en présence du plus merveilleux tableau de la » nature ».

« Etrange et grandiose spectacle, ajoutait-il, que les paroles sont » impuissantes à reproduire ! Spectacle digne de frapper les imagi- » nations et de demeurer gravé dans la mémoire des hommes. »

Les Amis de l'Université de Clermont ont pensé qu'il ne suffisait point que le souvenir de cette journée survécût dans l'esprit et le cœur de ceux qui y avaient assisté, ni que les faits dont le puy de Dôme avait été témoin restassent consignés dans les archives des sociétés savantes ou même dans les pages de l'histoire. Ils ont voulu qu'ils fussent inscrits en lettres d'or, à l'endroit même où ils s'étaient accomplis. Ils ont voulu rappeler, à toute heure, à toute minute, l'une des plus belles découvertes du plus illustre des enfants de l'Auvergne et aussi donner en exemple l'activité et l'énergie déployées au service de la science par un des maîtres de cette Université à laquelle se trouve aujourd'hui rattaché l'Observatoire.

C'est dans ces sentiments, Monsieur le Délégué du Ministre, Monsieur le Recteur, que nous plaçons sous la sauvegarde de l'Université ces deux plaques commémoratives, dont l'une offrira à l'admirative contemplation des visiteurs de ces lieux la figure austère et mélancolique de l'auteur des *Pensées* et des *Provinciales*, en même temps que de tant de belles théories mathématiques, « de ce cœur passionné, dont il fut encore si heureusement dit, qu'une grande puissance de réflexion l'avait rendu indéfiniment triste. »

Messieurs,

A cette date du 22 août 1876, au milieu des groupes de savants réunis sur ce sommet, curieux de voir, avide d'entendre, gravant au plus profond de son souvenir des impressions désormais ineffaçables, un tout jeune homme, bachelier d'hier, allait et venait partageant, sans réserve, l'enthousiasme général.

Les circonstances ont voulu qu'après un quart de siècle écoulé, ce témoin oculaire d'une journée sans précédent dans les annales

scientifiques de la région, fut appelé à en retracer devant vous la brillante physionomie. Ce sera un des plus grands honneurs de sa carrière que d'avoir présidé, à la tête de votre compagnie, à la célébration de ce jubilé et d'avoir pu saluer, en votre nom, les délégués des sociétés savantes, les hôtes illustres, les nombreux amis qui, bravant toutes les fatigues, ont tenu à s'associer encore aujourd'hui à l'hommage que nous rendons au génie de Pascal et aussi à l'heureuse et féconde initiative du fondateur de l'Observatoire.

A ce dernier, nous ne saurions trop dire combien nous lui sommes reconnaissants du merveilleux instrument de travail dont il a doté l'Université, instrument à l'aide duquel ses successeurs, comme lui, n'ont cessé de s'appliquer et s'appliquent encore chaque jour à essayer d'enrichir le domaine de la science de nouvelles et précieuses découvertes.

M. Zeller, recteur de l'Académie, président du Conseil de l'Université, répond à M. le Président des Amis de l'Université, par le discours suivant :

Monsieur le Président,

Au nom de l'Université de Clermont, je remercie votre Société d'avoir pris l'initiative de cette cérémonie destinée à célébrer des souvenirs qui nous sont chers à plus d'un titre.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'Observatoire du puy de Dôme est une date mémorable pour notre enseignement supérieur non moins que pour la météorologie; car il fut fondé par un de nos professeurs, et l'honneur que cette grande entreprise valut à M. Alluard, ne laissa pas de rejaillir sur notre Faculté des Sciences. Bien avant que le décret du 28 juin 1899 eût incorporé les observatoires de province aux universités régionales tout en les maintenant sous la direction du Bureau central météorologique, nous étions rattachés à celui du puy de Dôme par les liens d'affection et de reconnaissance qui nous unissaient à son fondateur.

M. Alluard n'a pu faire aujourd'hui l'ascension de la montagne. Nous regrettons de ne pas l'avoir au milieu de nous pour célébrer cette fête commémorative et de ne pouvoir lui exprimer en face du monument qui est son œuvre, nos sentiments de haute estime et de respectueuse gratitude.

Les plaques commémoratives dont vous voulez bien nous faire la remise rappellent, outre la date de cette fondation, celle d'un grand

événement scientifique dont le souvenir méritait d'être rattaché à notre Observatoire pour d'autres motifs que cette coïncidence.

L'expérience de l'équilibre des liqueurs faite en 1648 par Florin Perier, sous la direction de Pascal, accomplie avec la solennité d'un auguste pèlerinage, conduite par les personnages les plus autorisés et les plus savants de la province, depuis le jardin des Minimes, la partie la plus basse de la ville, jusqu'au sommet du puy de Dôme, à travers ces solitudes qui effrayaient les contemporains et en face des plus admirables spectacles de la nature, est l'un des événements scientifiques qui ont le plus frappé l'imagination des hommes. Il est en même temps un de ceux qui ont eu les conséquences les plus imprévues et les plus fécondes. Le génie de Pascal les avait immédiatement aperçues. De cette expérience triomphante sur la pesanteur de l'air, il avait, sans plus tarder, déduit les principes de l'hydrostatique, ceux du nivellement barométrique, la corrélation entre les variations du baromètre et celles de la température qui pouvait conduire à la prévision du temps.

C'est avec raison et avec justice, Monsieur le Président, que vous avez placé la fondation de notre Observatoire météorologique sous l'invocation de notre grand Blaise Pascal. Cette prévision du temps que son génie avait entrevue sera peut-être réalisée un jour à l'aide des observatoires de montagnes ; et c'est M. Alluard qui a eu l'honneur de fonder le premier de ces observatoires, au centre même du continent français. Cette œuvre, qui n'avait pas de précédents et qui devait, en raison de sa nouveauté et de son originalité, soulever tant de doutes et d'objections, M. Alluard en avait conçu le projet avec une précision et une sûreté de vue admirables. Il en a poursuivi l'exécution avec une énergie et une persévérance plus étonnantes encore. Il a montré, par son exemple, que, si l'esprit d'invention est la première condition du progrès scientifique, la force et la continuité de la volonté peuvent seules en assurer le succès.

M. Alluard a eu la bonne fortune de voir des exemplaires du monument qu'il avait élevé ici reproduits sur les principales chaînes de montagnes de l'Europe et du monde, pour assurer à l'humanité l'un des plus grands bienfaits qu'elle devra à la science, la prévision du temps à venir.

La présence de M. Mascart, l'éminent directeur du Bureau central de météorologie, que M. le Ministre de l'Instruction publique nous a fait l'honneur de déléguer à cette cérémonie ; celle de notre éminent compatriote, M. Bouquet de la Grye, président de l'Académie des sciences ; du Secrétaire général de l'Association française pour l'avancement des sciences ; des représentants des Sociétés de météo-

rologie et de physique, attestent le prix que le monde savant attache à cette fondation. Nous les remercions du fond du cœur d'avoir bien voulu se joindre à nous. Ils nous apportent un patronage aussi précieux qu'il est honorable, non seulement pour l'Observatoire, mais encore pour notre Université qui aspire à créer ici un nouveau foyer d'études sur la physique du globe, l'électricité atmosphérique et le magnétisme terrestre.

Cette montagne, d'où vous pouvez apercevoir aujourd'hui, dans toute sa beauté et tout son relief, l'immense champ d'études dévolu à notre Université, avait été consacrée par nos ancêtres au culte de leur divinité nationale. Ils y avaient érigé le temple célèbre dont la construction de l'Observatoire a fait apparaître les ruines aujourd'hui explorées par un des plus savants professeurs de notre Faculté des lettres. Grâce à M. Alluard, le fondateur, à ses collaborateurs et à ses successeurs, à la savante direction du Bureau central de météorologie, il est devenu l'un des centres les plus importants de notre activité universitaire; et la montagne sainte des Gallo-Romains est désormais vouée au culte de la science.

M. Mascart, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique, dans une improvisation remarquable, fait l'historique de l'œuvre, et salue son avenir. Il évoque des souvenirs, celui, par exemple, d'une cérémonie analogue qu'il présidait, il y a quelques années, au Pic du Midi, puis, après un hommage rendu à la mémoire de Pascal, il dit quelle importance a eue la création de l'Observatoire du puy de Dôme, qui apparaît au sommet de cette montagne comme le symbole de la science, et il reporte à M. Alluard, l'honneur d'avoir, le premier, créé le premier observatoire de montagne.

D'unanimes applaudissements saluent cet hommage rendu à l'homme de science, au vénéré doyen honoraire de l'Université de Clermont.

M. Mascart, au nom du Ministre, remet les palmes académiques à M. Monnet, gardien de l'Observatoire, et à M. Trouillard, gardien des ruines du puy de Dôme.

La descente de la montagne s'effectue rapidement et les voitures reprennent au trot la route de Royat. C'est au Splendid-Hôtel que le banquet est préparé.

Plus de 200 convives se réunissent dans la grande salle, et M. Alluard préside cette fête, avec la physionomie joyeuse du savant qui, à 87 ans, assiste à son propre triomphe, résumant dans sa pensée tout un passé d'efforts, mais voyant le but atteint, l'œuvre terminée, et sentant autour de lui la sympathie profonde et la reconnaissance de tous pour l'idée maîtresse qui fut celle de sa vie et qui est désormais fixée en un monument impérissable.

A l'heure des toasts, M. Gautrez, président des Amis de l'Université, après avoir présenté les excuses de M. le Général commandant le 13e corps, de M. le Préfet, de M. le Président du Conseil général, de MM. Chambige et Chamerlat, députés, ce dernier descendant de Pascal par la ligne maternelle, de Monseigneur l'Evêque, du Président de la Commission départementale, empêchés, ainsi que d'un ami de l'Université, M. Weyer, qui a adressé au sommet du puy de Dôme une dépêche pour dire ses regrets de ne pouvoir assister à la fête, porte la santé des hôtes présents.

« Si, dit-il, la cérémonie d'inauguration de l'Observatoire du Puy de Dôme, en 1876, a été des plus brillantes par le nombre et la haute qualité de la plupart de ceux qui y prirent part, cette fête commémorative n'en marquera pas moins dans notre histoire locale, en raison de la haute valeur scientifique de quelques-uns de ceux qui ont bien voulu y assister et aussi de l'empressement et de la bonne grâce avec laquelle tous y sont accourus. »

M. Gautrez remercie MM. Mascart, Bouquet de la Grye, Gariel, d'avoir bien voulu se rendre à l'appel de la jeune Société des Amis de l'Université et s'associer à l'hommage rendu par elle à la mémoire de Pascal et à la verte vieillesse du fondateur de l'observatoire. Il lève son verre en l'honneur de M. Alluard, le héros de ce jubilé, assez heureux pour y assister en personne et voir applaudir si grandement aux résultats de son utile création. Il associe à ses

remerciements M. le Maire de Clermont, toujours si sympathique à l'œuvre des Amis de l'Université; M. le Recteur de l'Académie, l'ami bienveillant, le sage et prudent conseiller dont les avis sont toujours écoutés avec déférence; M. le Maire d'Aurillac et M. le Secrétaire général de la Société la Haute Auvergne; M. le Vice-Président de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Clermont; M. Brunhes, directeur de l'Observatoire, dont l'accueil au sommet du Puy de Dôme a été si gracieux; M. L. Ollivier, directeur de la *Revue générale des Sciences*, enfin la Presse locale toujours si dévouée et si empressée à aider la Société dans son œuvre de propagande.

En quelques mots rapides, il rappelle le but de la Société, ce qu'elle a déjà fait et ce qu'elle compte faire. Pour arriver au but, elle a besoin de grouper toutes les bonnes volontés; elle ira les chercher partout. Hier, elle était à Aurillac et la présence de MM. Fesq et Grant prouve que cette visite a été bien accueillie et n'est pas restée inutile. Aujourd'hui, elle célèbre un jubilé glorieux. Elle se prépare à aller demain à Moulins ou au Puy. Peut-être trouvera-t-on qu'elle s'agite et se dépense beaucoup. Elle sait que le terrain sur lequel elle travaille est loin d'avoir acquis toute sa fertilité et, dans le sillon ouvert, elle fait comme le laboureur qui veut assurer sa récolte, elle sème à pleines mains. La propagande qu'elle a entreprise ne peut être que fructueuse. On ne vient en aide qu'à ceux qui font preuve de vitalité; on ne suit que ceux qui marchent. La Société des Amis de l'Université veut être de ceux-là. C'est donc à la pleine réalisation de tous ses vœux, c'est-à-dire à l'expansion et au complet développement de l'Université d'Auvergne et par la prospérité de celle-ci au développement économique et intellectuel de toute la région que le Président invite tous les membres présents à lever leur verre.

M. Assézat, représentant M. le Préfet, porte un toast au Président de la République; M. le Recteur remercie à son tour les autorités et les savants qui ont bien voulu prendre part à cette fête commémorative.

Messieurs,

M. le Ministre de l'Instruction publique nous a fait le grand honneur de s'y faire représenter par M. Mascart, directeur du Bureau central météorologique. Nous lui sommes profondément reconnaissants de cette marque de haute sympathie, et nous prions M. Mascart d'être auprès de lui l'interprète de notre respectueuse gratitude.

M. le Ministre ne pouvait faire un choix qui nous fût plus agréable et plus précieux. Par son autorité scientifique encore plus qu'en vertu de son titre officiel, M. le Directeur du Bureau central a donné la plus heureuse impulsion aux travaux de nos physiciens et de nos météorologistes. Il leur a montré la voie dans ses savants ouvrages sur l'électricité atmosphérique, le magnétisme terrestre et la météorologie. Il les a guidés dans leurs recherches avec son esprit toujours en éveil, d'une clarté lumineuse et d'une précision mathématique. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui, dans cette réunion des amis dévoués de notre Université, le remercier des services éminents qu'il a rendus à nos deux stations météorologiques et à notre enseignement supérieur de la physique.

Je ne saurais assez dire à M. Bouquet de la Grye, président de l'Académie des sciences, combien sa visite nous réjouit et nous honore. Grâce à la renommée que lui ont valu ses travaux sur l'hydrographie et la géodésie, il est parmi nos contemporains l'un de ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'Auvergne. Il a droit pour ce motif à toute notre gratitude et à tous nos respects. Mais M. le Président de l'Académie des sciences voudra bien me permettre d'ajouter que nous lui sommes surtout reconnaissants d'avoir en toute occasion (et sa présence à notre modeste fête en est une preuve nouvelle) témoigné de son attachement à la terre natale, d'avoir aimé l'Auvergne autant qu'il l'a honorée et d'être l'un de ses fils les plus fidèles en même temps que l'un des plus illustres.

A MM. Bouquet de la Grye et Mascart, nous devons associer dans l'expression de notre gratitude M. Gariel, professeur de physique à la Faculté de médecine de Paris, secrétaire général de l'Association française pour l'avancement des sciences. Il est venu, au prix de grandes fatigues, nous donner un précieux témoignage de l'intérêt que nous porte l'Association pour l'avancement des

sciences. Elle avait présidé en 1876, à côté du Conseil général du Puy-de-Dôme, à l'inauguration de l'Observatoire. Elle a bien voulu aujourd'hui s'unir à nous pour célébrer son vingt-cinquième anniversaire. Nous la remercions de tout notre cœur.

M. le Préfet du Puy-de-Dôme, n'ayant pu se joindre à nous, nous a fait l'honneur de se faire représenter à notre fête. A l'exemple du premier magistrat du département, les principales autorités de la ville, les représentants de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont et la Société de la « Haute-Auvergne », ont bien voulu s'unir à la Société des Amis de l'Université pour entourer et fêter ses hôtes.

.....

Je lève mon verre à M. le Ministre de l'Instruction publique ; à M. Mascart, son représentant ; à M. Bouquet de la Grye, président de l'Académie des sciences; aux savants et aux autorités qui nous ont donné aujourd'hui un si précieux témoignage d'intérêt ; au vénérable M. Alluard, le fondateur et le premier directeur de l'Observatoire ; à la Société des Amis de l'Université de Clermont, qui a organisé cette fête.

M. Mascart se lève alors :

Messieurs,

Lorsque M. le Ministre de l'Instruction publique me confia la mission de le représenter au 25e anniversaire de la fondation de l'Observatoire du puy de Dôme, je me suis naturellement reporté à la cérémonie d'inauguration de cet établissement le 22 août 1876.

L'Association française pour l'avancement des sciences tenait alors sa 5e session à Clermont-Ferrand. Dans la séance d'ouverture, le président M. Dumas, l'illustre chimiste, exposait dans un langage magistral le rôle de la science dans les progrès de l'humanité et le but de l'Association française qui, dans un large esprit de décentralisation, s'efforce d'encourager les recherches locales, de consacrer le mérite des savants isolés et de porter la bonne parole dans toute l'étendue du pays.

Parlant de l'objet qui nous occupe, il disait : « Vous allez inaugurer au centre de la France et au sommet de l'une de nos montagnes un observatoire météorologique destiné à servir de point de départ à une science nouvelle. »

Dans la même séance, M. Moinier, maire de Clermont, faisait un noble accueil aux hôtes de la Ville ; M. Cornu, secrétaire général

de l'Association, en résumait l'œuvre de l'année, et M. Masson, trésorier, exposait la situation financière déjà très prospère.

On y voyait aussi M. Tirman, préfet du département, qui s'est fait ensuite un nom glorieux dans les annales de l'Algérie, M. Bardoux, président du Conseil général, dont le passage au ministère de l'Instruction publique a laissé des souvenirs de bonne grâce et de bienveillance; Claude Bernard, l'éminent physiologiste ou plutôt la physiologie même, au jugement de Pasteur; Wurtz, l'ardent promoteur de l'Association; Ad. d'Eichthal, bienfaiteur infatigable et obstinément anonyme; le général Perrier, qui continuait en France la tradition des grands géodésiens... mais je dois me borner.

L'Association française n'avait jamais réuni tant d'illustrations de divers genres. La plupart ont disparu, les uns pleins de jours après avoir rempli leur tâche en ce monde; les autres enlevés prématurément à l'apogée de leur puissance productive. Le baptême scientifique de l'Observatoire du puy de Dôme ne pouvait avoir de parrains plus illustres.

En rappelant de tels souvenirs, je tiens d'abord à rendre hommage à la mémoire de ceux qui ne sont plus et ce retour vers le passé m'impose un profond sentiment de modestie en face du rôle que je suis appelé à remplir aujourd'hui.

Comme un véritable patriarche, M. Alluard a la grande joie d'assister au 25e anniversaire de l'œuvre à laquelle il a consacré une partie de son existence. En 1869, c'était une idée tout à fait nouvelle et bien hardie de créer un établissement scientifique à l'altitude de 1,467 mètres, pour y surprendre les mouvements de l'atmosphère dans les régions élevées, voir sur place la formation des nuages avec tous les phénomènes qui les accompagnent et relier ces observations avec celles de la plaine.

Du projet à la réalisation la distance est grande; il faut convaincre les incrédules, répondre aux objections semées sur la route, surtout par les esprits hostiles à toute nouveauté, et réunir d'importantes ressources matérielles. C'est ici que M. Alluard, avec cette ténacité indigène qui ne recule devant aucun obstacle, eut à vaincre toutes les résistances dont il était entouré.

Les rapports de M. Faye, inspecteur général, qui vint examiner la question sur place, étaient de nature à convaincre le Ministre M. Duruy, mais on mesurait alors avec parcimonie le budget de l'Instruction publique, et le Ministre, avec son esprit généreux et entreprenant, était souvent arrêté dans ses projets de rénovation scientifique.

Par son action personnelle M. Alluard obtint qu'une subvention fût votée à la Chambre des Députés et au Sénat, mais cette subvention devint caduque après la guerre. L'Assemblée nationale eut le mérite de la rétablir et le décret de fondation de l'Observatoire fut signé par M. Thiers, le 31 décembre 1871.

Les difficultés se renouvelaient sous une autre forme car, si l'idée était maintenant adoptée, il fallait trouver de nouvelles et importantes ressources pour aménager les routes, transporter les matériaux, remuer le sol et bâtir dans des conditions d'intempérie que les ouvriers refusaient souvent d'accepter.

Après 6 années d'efforts continus, où M. Alluard restait sur la brèche pour remonter les courages, l'Observatoire était inauguré en 1876, puis accepté par l'Etat et doté d'un budget en 1878, grâce au concours de M. Bardoux.

J'aime à rappeler que le Bureau central météorologique fut créé la même année et que depuis lors l'Observatoire du puy de Dôme a été un de nos plus précieux collaborateurs.

Après le puy de Dôme, l'idée des observatoires de montagne s'est propagée comme une traînée de poudre. Les observations au ras du sol ne permettent pas, en effet, de connaître la manière dont s'élaborent, dans les profondeurs de l'atmosphère, les phénomènes dont nous recevons ensuite le contre-coup, et les hautes montagnes permettent au moins d'en approcher. Nous avons vu s'édifier en France des observatoires sur le Pic du Midi (2860ᵐ), Servance (1216ᵐ), le Ventoux (1900ᵐ), l'Aigoual (1554ᵐ), le mont Mounier (2740ᵐ) et jusqu'au sommet du Mont-Blanc.

Autriche : Sonnblick (3106ᵐ) ; Obir (2140ᵐ) ; Schneberg (2232ᵐ) ; Glockner (2127ᵐ) ; Schmittenhœhe (1935ᵐ) ; Schafberg (1776ᵐ).

Allemagne : Schneekoppe (1599ᵐ) ; Brocken (1141ᵐ).

Bavière : Zugdpitzo (2964ᵐ) ; Wendelstein (1728ᵐ).

Suisse : Sæntis (2500ᵐ).

Italie : Etna (2949ᵐ).

Ecosse : Ben Nevis (1344ᵐ).

Etats-Unis : Mont Washington (1914ᵐ) ; Picke's Peak (4333ᵐ).

Les montagnes mêmes ne suffisent plus parce qu'elles sont encore la continuation du sol. L'air qui les aborde a souvent, en partie du moins, balayé les plaines et on ne se trouve pas dans les conditions abstraites d'un observateur qui serait isolé à 2 ou 3,000 mètres, loin de toute attache avec la terre.

Le sommet de la Tour Eiffel remplit déjà ces conditions et peut être considéré comme un poste en l'air, mais il n'est qu'à 300 mètres et c'est bien plus haut qu'on doit chercher la clef des mouvements

réels de l'atmosphère. Depuis quelques années, nous voyons les cerfs-volants transporter des appareils enregistreurs à plus de 5,000 mètres, et les ballons libres portent leurs explorations jusqu'à 15 ou 16 kilomètres d'altitude.

Il n'est que juste de reporter à l'Observatoire du puy de Dôme l'initiative de ces recherches en hauteur qui fourniront les éléments nécessaires à la constitution de la science de l'atmosphère.

Cette science doit conduire finalement à la prévision du temps, mais il ne faut pas être trop impatient à ce point de vue ni demander une solution immédiate aux recherches qui se font aujourd'hui sur toute la surface du globe. Les résultats des observations sont très utiles, comme le disait Pascal, « pour connaître l'état présent du temps et le temps qui doit suivre immédiatement, mais non pas pour connaître celui qu'il fera dans trois semaines ».

Il est encore sage actuellement de s'en tenir aux vues de Pascal, mais la science doit être cultivée pour elle-même, sans lui imposer des exigences, et elle a presque toujours des surprises qu'il faut savoir attendre.

L'une d'elles a été la découverte du temple de Mercure au sommet du puy de Dôme. M. Alluard est devenu ainsi un grand archéologue, sans l'avoir cherché, et il a révélé une des pages les plus brillantes de l'histoire d'Auvergne.

Peu de contrées ont d'aussi glorieux souvenirs : la défense de nos ancêtres contre César, l'éclat de la période gallo-romaine, les événements du Moyen âge, la célèbre expérience de Pascal, le premier observatoire météorologique de montagne.

Cet établissement est dirigé aujourd'hui par un autre fils de l'Auvergne, dont l'autorité scientifique, l'activité et le dévouement offrent toute garantie pour l'avenir.

M. Alluard doit être satisfait de voir ainsi son œuvre en bonnes mains. Je suis heureux de porter un toast en son honneur et d'y joindre tous nos souhaits pour les années que sa verte vieillesse lui promet encore.

Et les applaudissements éclatent de toutes parts, une ovation est faite au maître vénéré, au doyen d'âge qui préside la fête : savants, collègues, amis, compatriotes se pressent autour de celui dont on célèbre le jubilé et qui peut être fier de cette manifestation si touchante et si spontanée.

M. Alluard, en réponse à cette manifestation imposante,

prononce, d'une voix ferme et timbrée, l'allocution suivante :

Messieurs,

L'inauguration de l'Observatoire météorologique du puy de Dôme a eu lieu au mois d'août 1876. Pour lui donner plus de solennité, sur notre demande, l'Association française pour l'avancement des sciences voulut bien tenir cette année-là son congrès à Clermont-Ferrand. Quel service elle nous a rendu ! Elle l'ignore peut-être. Le voici :

L'Observatoire était alors un établissement départemental. Pour fonctionner, il recevait 2,000 francs du département, 1,000 francs de la ville de Clermont-Ferrand, et 1,500 francs du ministère de l'Instruction publique. Encore ces petites subventions n'étaient-elles que temporaires.

Pour nourrir le gardien à la station de la montagne, il fallut l'autoriser à tenir restaurant, ce qui lui donnait de gros bénéfices et le décidait à y rester toute l'année, malgré les efforts faits pour l'en détourner. Mais le service des observations en souffrait beaucoup.

Le jour de l'inauguration faite sous la présidence de M. Tirman, préfet du Puy-de-Dôme, des membres éminents de l'Académie des sciences, MM. Claude Bernard, Wurtz, Janssen, Cornu, Sainte-Claire-Deville, qui n'avaient pas craint de faire l'ascension du puy de Dôme, furent émerveillés de notre installation. Rentrés à Paris, ils agirent près du ministre de l'Instruction publique, et le décidèrent à prendre à sa charge l'Observatoire et à en faire un établissement national. Grâce à leurs démarches, le transfert de l'Observatoire à l'Etat fut réalisé le 1er janvier 1878. Le congrès de Clermont-Ferrand a donc sauvé l'Observatoire du puy de Dôme de la ruine, et M. Bardoux, devenu ministre de l'Instruction publique, en l'inscrivant dans le budget de son ministère, a assuré son existence.

Que M. Gariel veuille bien le rappeler à l'Association française, avec l'assurance de toute notre reconnaissance et celle des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand.

Bientôt le Bureau central météorologique de France est créé ; la haute direction en est confié à M. Mascart, membre de l'Académie des Sciences. On y rattache naturellement l'Observatoire du puy de Dôme, avec ses deux stations de la montagne et de la plaine. C'est tout à la fois un inspecteur et un protecteur que nous aimons, qui nous a été donné. Il nous a aidé à aplanir les difficultés qui survenaient, et à accomplir bien des améliorations. Qui mieux que lui pouvait représenter M. le Ministre de l'Instruction publique à cette fête de famille universitaire ?

L'Académie des Sciences nous a accordé dès le commencement sa haute influence. Leverrier, Jamin, Desains, les Becquerel, nous ont tous prodigué leurs encouragements. Aujourd'hui elle nous fait l'honneur de déléguer son éminent président, M. Bouquet de la Grye. Nous sommes heureux de le saluer et de l'applaudir en cette circonstance.

Ce serait de l'ingratitude d'oublier M. Faye, de l'Institut, qui a tant contribué à la fondation de notre établissement, et à le populariser, et M. Dumas, président du congrès de Clermont, qui nous a tant favorisé.

Depuis que notre excellent recteur, M. Zeller, dirige l'Académie de Clermont-Ferrand, dans toutes nos séances générales de Faculté, il fait l'éloge de notre création, et la propose comme exemple de ce que peut réaliser dans notre pays une initiative persévérante Nous en sommes très touché, et l'en remercions de tout cœur.

Mille remercîments aussi à tous, et surtout à la Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand, à laquelle nous devons cette belle fête de la célébration du 25e anniversaire de l'inauguration de l'Observatoire météorologique du puy de Dôme.

Dans une lecture récente faite à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, je disais :

« Aujourd'hui, l'Observatoire fait partie de l'Université de Clermont ; sa direction est confiée à un jeune et distingué professeur » de la Faculté des Sciences, M. Brunhes, qui, plein d'activité, » s'occupe de travaux scientifiques rendus possibles par la position » spéciale de cet établissement. — Un autre professeur de la Faculté des Lettres, M. Audollent, a fait des recherches importantes » sur le temple de Mercure. Par suite de ses actives démarches, il » a obtenu des fonds qui lui ont déjà permis de reprendre avec » avantage les fouilles abandonnées depuis 1878. Ainsi, au commencement de ce siècle, l'avenir de la montagne du puy de Dôme se » présente avec de brillantes promesses. »

Une dernière réflexion :

Lorsqu'en 1869, nous fîmes connaître notre projet d'un observatoire à la cime du puy de Dôme, on discuta ici gravement s'il ne serait pas opportun de nous enfermer au Bois-de-Cros, le Charenton de Clermont-Ferrand. Faire habiter le sommet du puy de Dôme ! ce professeur a perdu sa raison assurément.

En 1872, les premiers coups de pioches donnés là-haut pour construire l'Observatoire nous apprirent qu'autrefois ce sommet avait été habité.

Depuis, deux gardiens mariés et ayant de nombreux enfants

s'y sont toujours très bien portés, pendant un séjour chacun d'une dizaine d'années, à l'Observatoire.

Quels progrès accomplis depuis trente ans! Aujourd'hui notre Société des Amis de l'Université, formée surtout de Clermontois, fête le 25e anniversaire de notre création. A l'avenir, nous pourrons dormir tranquille et sans inquiétude, l'on ne songera plus à nous envoyer finir nos jours au Bois-de-Cros.

M. Bouquet de la Grye, évoquant des souvenirs d'enfance, rappelle qu'il a toujours vu les paysans de la Limagne regarder du côté du puy de Dôme pour voir s'il avait son bonnet; puis, au nom de l'Académie des sciences, apporte ses encouragements à ceux qui concourent ici aux progrès de la météorologie, cette science qui rend déjà à la marine de si grands services et qui pourra, dans l'avenir, en rendre de plus grands encore.

M. Gariel, au nom de l'*Association française pour l'avancement des Sciences*, a bu à la *Société des Amis de l'Université*, et a rappelé qu'une des idées maîtresses des fondateurs de l'*Association française* était précisément cette décentralisation intellectuelle qui a fait, depuis trente ans, de si grands progrès, et dont les sociétés locales telles que la *Société des Amis de l'Université* sont les ouvrières actives.

M. E. des Essarts improvise un quatrain du plus heureux effet :

Salut à ce doyen, savant patriarcal
Qui, du *Tempus edax* ignorant la piqûre,
Offre la main gauche à Mercure
Et tend la main droite à Pascal.

M. Cirice Teillard a rappelé ce qu'avait fait l'*Académie de Clermont* pour les fouilles du puy de Dôme; — M. Bonnefoy a réclamé l'action nécessaire de M. le Ministre pour sauvegarder nos monuments gallo-romains du puy de Dôme et de Royat; — M. le docteur Fesq, maire d'Aurillac, a bu à l'union de la Haute et de la Basse-

Auvergne. M. Brunhes a clos la série des toasts en confirmant, comme Cantalien, la nécessité de l'union scientifique par l'expansion universitaire; il a bu à l'avenir de l'Observatoire, en levant son verre au fondateur de l'œuvre qui personnifie le passé et suit, avec bienveillance, ses nouveaux progrès.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'Observatoire a été ainsi consacré par une imposante manifestation, et la Société des Amis de l'Université peut être fière d'avoir pris l'initiative de cette fête scientifique. Grâce à elle, des plaques commémoratives fixent les mémorables souvenirs des expériences de Pascal et de la création de l'Observatoire, et le monde savant a rendu hommage à notre cher et vénéré doyen qui, par une conception nouvelle des méthodes météorologiques, a créé ce premier observatoire de montagne qui restera comme le souvenir glorieux de la grande idée qu'il a réalisée avec une invincible opiniâtreté.

HISTOIRE DU COLLÈGE DE RIOM

(Suite.)

Nos édiles ne perdent pas courage; un an après, ils viennent à la rescousse. Ils adressent au roi la requête suivante :

« Au Roy,

« Les manans et habitans de la ville de Riom, en Auvergne, remonstrent très humblement à Sa Majesté que puis quatre ou cinq ans ils ont commencé à faire construire un collège auquel affluent non seulement les enfans de lad. ville excédans le nombre de six à sept cents, mais aussy les forains estrangiers des bourgs, villaiges et paroisses circonvoisines. Duquel collège néantmoings le revenu consiste uniquement en la prébende collégiale que l'on a unie, de la valeur de trante et quarante livres, et quelques dons et legs particuliers qui ont esté faits par certains habitans de bonne volonté, ce qu'est insuffisant pour satisfaire à la dépense et frais qu'on fait annuellement tant pour l'entretenement de trois régens et précepteurs et réparations nécessaires. Ce considéré plaise à votre Majesté, vu, puisqu'il s'agit d'ung bien public et que par tel séminaire et vertu les villes et républiques florissent et sont maintenues puissantes, permettre aux supplians de percevoir impost sur eux et sur les bourgs, villaiges et paroisses circonvoisines, estant sises à une lieue.... la somme de quatre mille escus pour estre mis à rente à perpétuité, et lad. rente employée à l'entretenement des précepteurs et construction entière du dit collège..... »

Au bas de la requête : « La présente requête est renvoyée au sieur de Randan, gouverneur et lieutenant général pour le roy au bas païs d'Auvergne, affin sur icelle de donner son advis à Sa Majesté, pour icelluy lors ordonner ce qu'il appartiendra par raison. »

« Faict au conseil privé du roy, tenu à Paris, le.... jour de mars 1583 (1). »

Le comte de Randan, très favorable à Riom, fit certainement le possible pour être agréable aux habitants, mais l'opération présentait de nombreux obstacles, aussi n'eut-elle pas de suite. D'ailleurs, privé de sa charge peu de temps après, à titre de ligueur, le comte de Randan fut empêché, dans ses bons offices, par cette disgrâce.

La tendance à laquelle obéissent les municipalités en exagérant en bien ou en mal l'objet de leurs demandes ou de leurs réclamations n'est pas une innovation de notre époque. L'emploi de l'hyperbole administrative est d'origine plus ancienne. Il est avéré qu'en portant à sept cents le nombre des élèves fréquentant le collège sans y comprendre « les forains », les consuls donnaient au tableau une tonalité énergique. Le procédé, paraît-il, a du bon, puisque, vieux, il est encore jeune. Un document auquel Chabrol fait une simple allusion et que nous allons donner intégralement atténue singulièrement la vivacité des couleurs. Le 15 mars 1585, l'assemblée se réunit ; le programme comporte l'examen d'une question fort prosaïque, « sur ce que les sieurs consuls, dit le procès-verbal, remonstrent que les régents du collège de la dicte ville se ploignent de ce qu'ils n'ont aucuns privés dans ledict collège auquel il y a *trois cents escolliers*, a occasion de quoy par les immondices d'iceulx il pourroit survenir quelque contagion voulloir deslibérer ce que sera nécessaire fère.

« A esté délibéré et résolu que.... pour le faict de la réparation du collège, bailleront au proviseur pour ce

(1) Parchemin avec sceau du roi.

M. Elie Jaloustre a publié dans son ouvrage cette pièce ainsi que la précédente.

pressant les privés nécessaires au dict collège, toute aultre affaire en auparavant cessant jusqu'à ce dit (1). »

Même avec ce total, plus vrai, de trois cents élèves, le collège ne faisait pas trop mauvaise figure.

Préoccupée spécialement de l'organisation de l'enseignement secondaire, l'assemblée de ville n'eut garde d'abandonner à l'oubli l'enseignement primaire. En 1585, elle signe un traité avec « le recteur et les maîtres d'école », en vertu duquel les « enfants abécédères » seront instruits par « trois pédagogues » sans réclamation de salaire; 200 écus sont affectés à la rémunération de cette charge (2).

L'édification du collège pesait d'un poids très lourd sur les finances urbaines ; une délibération de l'année 1588 se fait l'écho de la plainte générale ; elle regrette qu'on ne puisse exercer une contrainte sur les localités voisines et les appeler en aide (3). Riom, à cette heure, faisait appel à toutes ses forces ; jamais la ville n'avait déployé autant de résolution et autant de virilité; jamais sa vie municipale n'avait été aussi intense : poussée par le sentiment public, elle venait d'adhérer à la Ligue.

Pour préparer la défense, réparer tours et murailles, assurer l'approvisionnement en munitions et en armes, les élus n'hésitaient pas à recourir aux impositions et aux emprunts (4). Les réclamations auprès des étrangers qui utilisaient les fondations urbaines avaient évidemment leur raison d'être.

Sur ces entrefaites, le Principal du collège adresse aux consuls une lettre où il expose l'état précaire de sa santé et demande une augmentation de rétribution. Les consuls

(1) Archives de la ville. Registre BB, 10 *bis*.

(2) Archives de la ville, Registre BB, 10 *bis*.

(3) Archives, Registre BB, 10 *quater*, Chabrol avance « que les lieux voisins contribuaient à la dépense ». Cette assertion est-elle bien fondée ?

(4) Archives, Registre BB, de *ter* à *septiès* inclusivement. L'histoire de ce grand effort est la plus belle page du passé de Riom, alors soutenu par un vif sentiment de dignité et d'indépendance communales.

satisfaits sans doute de ses services font bon accueil à cette lettre « incytatyve de compassion », et lui accordent une gratification de 20 écus (1).

Les lettres civilisent les hommes, c'est pour cela sans doute qu'on les décore du titre de *litteræ humaniores*, mais adoucissent-elles toujours les caractères? Au collège, dans l'année 1589, l'harmonie cessa de régner entre le Principal et son « couagiteur ». D'où récriminations et plaintes aux édiles. Ceux-ci, bien qu'habitant une ville de justice, résolvent la question un peu sommairement; ils menacent d'expulsion le professeur et invitent le Principal « à mieux faire son devoir (2). »

Le désaccord persévérant, le Principal est autorisé, dans une séance de la même année, à congédier son personnel et à le remplacer par de nouveaux régents. Il est également autorisé à exiger du chapitre de Saint-Amable, le paiement de la prébende préceptoriale s'élevant à 200 livres (3).

La gravité des événements et la gêne qui en était la conséquence expliquent cette lenteur de la part du chapitre de Saint-Amable à s'acquitter de cette charge. Quelques années plus tard, le chapitre du Marthuret sera dispensé de payer la prébende préceptoriale en raison « de sa pauvreté notoire (4) ».

Changement de titulaire en 1591, maître Fontaine prend possession de la direction du collège (5).

Le chiffre de la population scolaire suit un mouvement régulier ; il est plutôt stationnaire ; on loue une maison du

(1) Registre BB, 10 *quater*.

(2) Registre BB, 10 *quinquiès*.

(3) *It.*

(4) Registre CC, 97.

On appelait *prébende préceptoriale* une certaine somme à peu près équivalente aux honoraires d'un canonicat et affectée à l'enseignement, chaque chapitre était tenu d'acquitter cette dette. Ainsi l'avait réglé le Concile de Trente, appuyé, sur ce point, par l'Ordonnance d'Orléans.

(5) Registre BB, 10 *sexiès*.

voisinage en vue du dégorgement de certaines classes trop pleines (1). Le collège est d'ailleurs d'étendue insuffisante par suite des défectuosités de la distribution des pièces.

Le nouveau régent demande et obtient un congé pour se rendre dans sa famille auprès de sa mère malade, il est remplacé provisoirement par un professeur de nationalité écossaise (2). A son retour il parvient à se faire adjuger un supplément de rétribution « de 60 écus deux tiers ». Mais, déplaisante déception, on apprend subitement qu'il a disparu abandonnant son poste « sans dire adieu ». On déclare, en séance, que si le fugitif ne réintègre pas le logis on ira quérir « le curé de Joze » pour l'installer à sa place.

Ce dernier, homme de science, sans doute, refusa-t-il la proposition? Nous ne savons. Nous voyons la ville entamer des pourparlers avec le régent de Brioude (3).

En 1593, le Principal du collège est Philippe Chartizon; on lui accorde « le bois et la chandelle (4) ».

Le changement si fréquent de maîtres régents est préjudiciable à la bonne conduite des écoles. Il indique une crise et même un commencement de décadence dont les effets, conjurés jusque-là par la diligence et la fermeté du corps des édiles, iront en s'accentuant jusqu'à la chute très prochaine.

En 1600, un nommé Dupuy est Principal. Quelle ne fut pas la surprise des consuls lorsqu'ils apprirent que les professeurs n'étaient plus et que Dupuy figurait à lui seul tout le personnel enseignant.

(1) *Il.*

(2) *Il.* Guillaume Chabrol, qui aime sa ville natale et qui tient à ne la dépouiller d'aucun mérite, dit, à ce propos : « Que le collège tirait parfois ses régents de l'Ecosse. »

Ainsi présenté, le fait manque d'exactitude. Le collège acceptait d'aventure les services de régents d'origine écossaise, mais il n'allait pas les chercher en Ecosse. Il y a là plus qu'une nuance.

(3) Registre BB, 10.

(4) Registre BB, 11.

Lisons la délibération :

« A esté exposé que M. Dupuy, principal du collège, n'adsiste aulcunement de ce qui est de sa charge, n'ayant aulcun régent, et qu'il est besoing pour l'instruction de la jeunesse avoir aultre personne pour principal et régent, estant chose toute notoire que les enfants n'y font aulcune chose.

» Sur quoy ce est délibéré que ledit sieur Dupuy sera remercié des bons services qu'il a faict et pour ce qu'il ne peut vaquer à ceste charge pour les causes et empêchements qu'il a, que la ville trouve estre expédiant d'y commettre ayde et que ledit Dupuy se retirera et tâcheront lesdits consuls trouver personne capable pour y commettre en la place du sieur Dupuy, et cependant que M. Richard sera chargé tenir la main audit collège jusqu'à ce qu'on y aura pourveu (1). »

On se met en quête, et, à la séance du 19 juillet 1600, on apprend de bonnes nouvelles :

« Ont exposé les consuls qu'il y a un monsieur Tite, principal au collège de Charrou, que l'on dit estre homme digne suffisant et capable pour régenter le collège de ceste ville, lequel se tient en ladite ville de Charrou, que s'il estoit prié par ladite ville, il pourroit venir faire sa demeure en icelle, par quoi il est besoin de adviser si lesdits sieurs consuls manderont venir ledit Tite.....

» A esté sur ce délibéré que lesdits sieurs consuls manderont venir ledit Tite quand bon leur semblera et sauront de luy les conditions qu'il voudra faire pour y venir faire sa demeure, lesquels composeront avec luy en la meilleure condition qu'ils pourront (2). »

Le ciel un moment serein se rembrunit. Le léger nuage, heureusement, se dissipe.

« A esté exposé que M. Tite a accepté et promis de

(1) Registre BB, 18. — Séance du 15 juin 1600.
(2) *Il.*

venir faire sa demeure au collège de ceste ville, lequel ayant vu et visité a trouvé estre incommode et désirait avant qu'il entre qu'il fut réparé, laquelle réparation se pourra monter 80 ou 100 escus... Ledit Tite prétend s'y retirer avec trois régents qu'il doit mener avec lui à ceste feste de Saint-Remy prochain.....

» Sur quoy a esté délibéré que lesdites réparations seront faictes à ceste fin (1)..... »

Séance du 13 janvier 1602 :

« A esté exposé si l'on contigneura le principal à l'exercice de sa charge et au gaige de 200 escus pour chacun an, lequel principal a présenté requête tendant à ce qu'il plaise à la ville de lui faire édifier et construire deux classes pour instruire la jeunesse, leurs chambres étant si petites et occupées de la multitude des écoliers.

» Sur quoy a esté résolu que ledit Tite, principal, sera entretenu..... On lui fera entendre que la ville est fort mal édifiée des déportements de M..., l'un de ses régents, lequel ne faict son devoir à l'endroit des escoliers, et que s'il ne veut pas faire aultrement, il donnera occasion de s'en plaindre et de prier ledit Tite d'en mettre un aultre à sa place qui soit plus soigneux et diligent en son devoir, et néanmoins lesdits consuls feront construire les toits dudit collège et leur sera passé en leur compte et pour avoir l'œil à ce que la jeunesse soit bien instruite et que le principal et les régents fassent ce qu'ils sont tenus (2). »

Plainte est portée contre certaines négligences. Les conseillers Chaduc et Dogerdias, procureurs, sont commis, en 1603, « pour avoir l'œil à la lecture que les professeurs font aux escholliers ».

L'année d'après, on continue le pouvoir de Tite, mais

(1) *Il.*
(2) Registre BB, 20.

on délègue de nouveaux consuls « pour avoir l'œil à ce que le principal et le précepteur fassent leurs devoirs (1) ».

A la fin de l'année scolaire, changement encore de direction.

Le sieur Monier, régent à Billom, est admis au principalat en remplacement de Tite.

Les réclamations des pères de famille reprennent avec une nouvelle ardeur, et, en 1608, Monier reçoit son congé (2).

Fatiguée par cette succession de déboires, l'édilité prend le parti de prier les jésuites de Billom de s'entremettre en sa faveur.

Les jésuites avaient été amenés en Auvergne par l'évêque Guillaume Duprat, et ils avaient fondé à Billom, en 1558, leur premier collège de France. Le mérite, en matière d'instruction et d'éducation, de ces hommes dont Michelet a dit que « leur esprit est monumental », s'affirma si rapidement que Billom prit rang bientôt parmi les colonies scolaires les plus célèbres de la province. La forte discipline des maîtres faisait régner un ordre et une unité de vue propices à la plus remarquable fécondité.

Dans sa détresse, Riom n'hésita pas à s'adresser à l'éta-

(1) Registre BB, 21 et 22.

Délibération du 18 janvier 1603 :

« A esté exposé que M. Tite, principal du collège de cette ville, a présenté requeste tendant par icelle qu'il désire savoir s'il sera continué aux mêmes gaiges qu'il a eus ci-devant. A esté délibéré que M. Tite sera continué aux mêmes gaiges à lui ci-devant accordés et pour avoir l'œil à la lecture qu'ils font à leurs escoliers, sont commis et despartis MM. le conseiller Chaduc et Jacques Dogerdias, procureur. »

Délibération du 12 février 1604 :

« A esté exposé par le sieur Thierri, premier consul, avoir esté remis à délibérer au Conseil par la dernière Assemblée générale sur la continuation du principal et précepteur du collège et gaige qu'on a accoutumé lui bailler, sur quoy a esté résolu que lesdits principal et précepteur qui sont audit collège continueront l'exercice au même gaige qui leur estait cy-devant accordé et néanmoins pour avoir l'œil à ce que le principal et précepteur fasse leur devoir et pour visiter le collège ont été commis MM., etc. »

(2) Registre BB, 25.

blissement modèle et à lui demander son intervention dans la crise présente.

On s'aboucha avec le P. Pascal, préfet des études (1).

Chabrol fait peut-être allusion aux suites de la démarche lorsqu'il écrit ces mots : « Le père Sirmond, jésuite, envoya à ses compatriotes trois régents de Paris (2). »

Nous ne pouvons préciser l'année où le P. Sirmond s'occupa avec ce soin louable des intérêts du collège. En 1590, il résidait à Rome, et il ne revint en France qu'en 1608. Or, en 1612, Riom en était encore aux expédients avec ses directeurs du collège.

Cette même année, les plaintes des parents se renouvelant sans cesse, on se mit à la recherche d'un principal. Monier, qui déjà avait été congédié, se met sur les rangs. On lui répond qu'il a des charges de famille trop lourdes et que sa tendresse paternelle très vive le porte à s'occuper plus de ses six enfants que de ceux du collège. On se résout à continuer les pouvoirs du régent actuel, en le prévenant toutefois qu'il sera dans l'obligation « de renvoyer son frère ». Malgré la mesure, les plaintes des parents se répètent ; ils retirent les élèves de l'établissement. Ce que voyant, le corps commun signifie au principal son départ (3).

A partir de cet incident, nos registres ne signalent aucun fait marquant. Les régents obtenus à l'instigation du P. Sirmond firent-ils d'heureux efforts pour retarder de quelques années la chute, ou bien, lassés par des difficultés qu'ils ne pouvaient convenablement dénouer, parce qu'elles reparaissaient toujours, les consuls finirent-ils par fermer les yeux ? les documents semblent, par leur

(1) Registre BB, 25.

(2) Chabrol, *loc. cit.* Le P. Jacques Sirmond fut un des plus illustres savants de son siècle. Il honora par ses vertus et l'étendue très vaste de ses connaissances et son Institut et Riom, sa ville natale.

(3) Registre BB, 28.

silence, autoriser également l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Nous sommes à un tournant. Le collège, secoué jusque-là en tout sens, va être saisi par des mains vigoureuses; sa réputation pourra enfin rayonner à l'aise d'un éclat durable.

Nous aimerions que nos archives fussent moins sobres de documents sur la vie intérieure de l'établissement, sur les programmes et sur les méthodes d'enseignement durant les deux siècles que nous venons de traverser à tire d'aile. On le voit, quelques repères d'ordre administratif, et c'est tout. Que pouvait bien être un collège de 200 ou 300 élèves dirigé par un principal et deux ou trois professeurs.

Avec nos habitudes modernes, nous ne concevons guère une masse semblable d'étudiants, de toute condition et de tout âge, placée sous la férule d'un nombre si restreint de régents. Et, à un moment donné, le principal se charge seul, sur cette lourde barque, et du gouvernail et des rames! Il est vrai que le corps consulaire, trouvant l'opération hardie et la manœuvre dangereuse, y mit bon ordre.

A quel procédé recourait le professeur, à la méthode *individuelle* ou à la méthode *mutuelle*, ou encore à la méthode *simultanée?* Dans quelles salles s'entassait la gent écolière? Nous ne le saisissons guère, même en utilisant les ressources de la topographie comparée. Comment étaient compris et l'emploi du temps et la division du travail? Nos archives ne projettent aucune lumière sur ces divers problèmes.

Pour s'en rendre compte approximativement, il faut s'en remettre à des indications plus générales. « Un compte de l'argenterie de la reine Marie d'Anjou, femme de Charles VII, pour l'année 1454-1455, compte dans lequel se trouvent mentionnés des livres d'école à l'usage de Charles, duc de Berry, second fils du roi, âgé de 8 ans,

fait connaître quels étaient les ouvrages destinés aux classes élémentaires. Ces livres sont : 1° un A B C; 2° un psautier, qu'on faisait apprendre par cœur ; 3° un *Donat*, traité des huit parties du discours, par Alius Donatus, grammairien du IVe siècle ; 4° un *Accidens*, autre traité de grammaire sur les cas et les conjugaisons des verbes ; 5° un *Caton*, recueil de distiques moraux en latin, avec traduction française, distiques attribués à Valérius Caton, poète et grammairien, cité avec éloge par Suétone ; 6° un *Doctrinal*, grammaire latine, extraite du grand ouvrage de Priscianus, grammairien du IVe siècle, et mise en vers léonins (dont la dernière syllabe rime avec celle du milieu), pour venir en aide à la mémoire, par Alexandre de Ville-Dieu qui, en 1290, régentait avec distinction dans les écoles de Paris (1). »

Pour les classes supérieures, les ouvrages spéciaux d'histoire pédagogique, parus depuis quelques années, ont essayé, sans grand succès d'ailleurs, de nous en dire le mécanisme (2). L'étude du latin, poussée très avant, formait la base des programmes. Un règlement de 1434 ordonne dans les collèges, soumis plus ou moins directement à l'Université de Paris, l'usage du latin, même pour les conversations particulières. Les élèves des classes inférieures peuvent user du latin *incongru ;* mais, dès qu'on avait franchi le *Doctrinal* ou syntaxe latine, l'usage du latin *congru* était seul autorisé.

(1) *L'Ancienne France ; l'Ecole et la Science jusqu'à la Renaissance.* (Firmin Didot, 1893.)

(2) Durant le Moyen âge, les études secondaires comprenaient le *trivium* : grammaire, rhétorique et dialectique ; et les études supérieures, le *quadrivium* : l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique. Cette classification n'avait rien de rigide. C'était une série de titres généraux d'une extrême flexibilité.

CHAPITRE III

Les Oratoriens; l'arrivée, les débuts.

Pierre de Bérulle, depuis cardinal, établit en France la congrégation de l'*Oratoire* que saint Philippe de Néri avait fondée en Italie, l'an 1575 (1).

L'établissement français date de 1611, et la bulle d'institution du pape Paul V est du 10 mai 1613 (2).

M. de Bérulle avait, dit son historien (3), excepté des fonctions de l'Oratoire « celles qui regardent l'instruction de la jeunesse dans les belles-lettres ». Rome se refusa à cette restriction. De fait, les Oratoriens de France, contrairement à la pensée première de leur fondateur, devinrent surtout des instituteurs.

La congrégation grandit avec une telle vigueur que dix-huit ans après sa naissance elle dirigeait dix-sept collèges, parmi lesquels celui de Riom.

Nos fonds scripturaires sont assez explicites sur la fondation riomoise.

En leur empruntant les minutes originales, nous aurons l'occasion de relever certaines inexactitudes chez les historiens soit du Carmel, soit du cardinal de Bérulle.

La délibération de « l'assemblée et conseil ordinaire, tenus au Saint-Esprit de ceste ville, le vendredi cinquième jour de janvier 1318 », s'exprime ainsi :

« A esté exposé à une précédente assemblée générale tenue le premier jour d'octobre de l'année passée — et il

(1) Date de l'érection canonique.

(2) Pierre de Bérulle naquit au château de Cerilly, en Champagne, le 4 février 1575. Promu au cardinalat en 1627, il mourut le 2 octobre 1629. Il fut l'importateur en France, non seulement de l'Oratoire, mais encore du Carmel, réforme de Sainte Thérèse.

(3) L'abbé Houssaye, *Le Père de Bérulle et l'Oratoire de Jésus*. Paris, Plon, 1874.

ne s'agit que de l'exécution de la résolution prinse à la dite assemblée — c'est que le R. P. Bourgoing, de la Compagnie de l'Oratoire de Jésus, passant par ceste ville pour voir s'il y auroit moyen d'y établir des pères de leur congrégation, ayant vue à ceste effet Messieurs les précédents consuls, il lui fut représenté que la Ville recevrait leur établissement à grand bien et honneur, même s'il leur plaisoit de prendre l'intendance et direction de nostre collège, ce que ledit père ne voulut leur assurer, mais promit d'en communiquer à ses supérieurs et d'en rendre réponse auxdits sieurs consuls, comme il avoit depuis fait et offert d'accepter ladite intendance dudit collège aux conditions contenues en ses lettres, ce que fut représenté par lesdits sieurs consuls en laditte assemblée générale par laquelle il fut résolu qu'il seroit écrit audit Père Bourgoing que la Ville acceptoit leur bonne volonté et les conditions contenues audit délibératoire, l'extrait duquel fut envoyé audit Père Bourgoing, depuis et le jour d'hier seulement l'un des Pères dudit ordre fut en ceste ville et leur ayant fait entendre que leur Compagnie acceptait les offres de ladite ville, selon qu'ils étoient convenus audit délibératoire à eux envoyé, et que quand la Ville trouverait bon il avoit charge et pouvoir d'en traiter et d'autant que ledit Père leur a fait entendre que dans cinq ou six jours il devoit partir de Clermont, ils avoient ja prins place pour aller à Lyon, ils supplient la Compagnie leur bailler advis de la réponse qu'ils ont à faire audit Révérend Père.

» Sur quoy, après que lecture a esté faicte du délibératoire de ladite assemblée générale du premier octobre, a esté délibéré que lesdits sieurs consuls ne doivent perdre la commodité de terminer ceste affaire qui est grandement utile à la Ville, et à cest effet prieront M. le Curé pour aller avec eux trouver ledict Père audict Clairmont lui faire entendre que la Ville le remercie de l'acceptation que sa compagnie a faicte de nos offres, le

prier de prendre sa commodité pour traiter avec lui dudit affaire, et en cas que l'on puisse contracter ont été nommés MM. Barrier, conseiller, et Dumas, avocat, pour par leur advis en passer ledict contract, et si M. l'Evêque est en ladite ville (1), lesdits sieurs consuls lui iront faire la révérence et le prier d'assister la ville de sa faveur et autorité pour faire establir lesdits Pères en ceste ville (2). »

De la teneur de cette pièce, il résulte que le cardinal de Bérulle, malgré l'assertion d'un de ses historiens, M. Houssaye, n'est pas venu à Riom pour traiter lui-même de l'affaire du collège.

Citons les passages du livre de M. l'abbé Houssaye (3).

Après avoir raconté que M. de Bérulle apprit, sous les murs de Nevers, la mort du maréchal d'Ancre, assassiné à Paris le 24 avril 1617, l'écrivain ajoute :

« Il quitta Nevers; mais, au lieu de rentrer aussitôt à Paris, il poussa jusqu'à Riom, dont il se trouvait à plus de moitié chemin. Cette ville lui avait offert un collège, et il voulait traiter de cet établissement. Durant le court séjour qu'il fit à Riom, il parla de ses chères filles du Carmel avec une admiration si communicative, que les habitants réclamèrent pour leur ville l'honneur d'une fondation, et qu'un conseiller du présidial et de la sénéchaussée, le sieur Murat, en voulut faire lui-même les frais (4). »

Le P. de Bérulle était à Nevers à la fin d'avril; nous le voyons à Paris dès le commencement de mai, puisqu'il date de cette ville, le 16 du mois, une dépêche adressée au nonce Bentivoglio.

(1) L'évêque était Joachim d'Estaing.

(2) Archives de Riom. Administration communale. Registre BB, 33.

Il est parlé, dans l'acte que nous venons de transcrire, d'une séance tenue le 1er octobre 1617. Le registre des séances de l'année 1617 manque aux Archives.

(3) *Le Père de Bérulle et l'Oratoire de Jésus.*

(4) L'historien met en note : *Chroniques de l'ordre des Carmélites.*

Son voyage, dans notre cité, aurait donc eu lieu durant la première moitié de mai 1617. Il se serait abouché avec les consuls et aurait entamé les négociations.

Or, le document autorisé détruit cet échafaudage d'assertions. Le P. Bourgoing fut l'unique intermédiaire; lui seul, durant son séjour à Riom, conçut le projet d'une résidence et s'en ouvrit aux édiles (1). Le second Père qui figure dans l'acte ne peut être identifié au cardinal de Bérulle. En effet, un délégué a « charge et pouvoir de traiter », non un supérieur général et chef d'ordre; celui-ci traite directement.

Enfin, l'acte mentionnerait évidemment le nom de l'illustre personnage si le fondateur de l'Oratoire avait commencé ou continué de vive voix les pourparlers.

M. Houssaye a été induit en erreur par la Chronique du Carmel.

Dans son beau livre : *La Visitation Sainte-Marie de Riom et Jeanne-Charlotte de Bréchard* (2), M. Everat extrait du manuscrit inédit de la fondation des Mères Carmélites de notre cité les lignes suivantes :

« M. de Bérulle, étant venu à Riom pour y établir les Pères de l'Oratoire, trouva notre petite ville si agréable et si bien située, qu'il conçut le désir d'y fonder une communauté de Carmélites. »

L'origine riomoise des Carmélites est assurément antérieure à celle de l'Oratoire. Les Carmélites arrivaient à Riom le 6 janvier 1618 (3); à cette date, nos consuls délibéraient encore sur leur projet avec le P. Bourgoing. A notre sentiment, la création carmélite détermina la

(1) Le P. Bourgoing n'avait qu'un projet, l'installation d'une résidence, c'est-à-dire d'une communauté se livrant au ministère paroissial. La Ville lui offrit d'elle-même son collège. Cette observation est nettement formulée dans la délibération. — Le Père Bourgoing, né à Paris, avait 32 ans lorsqu'il vint à Riom. Elu supérieur général de l'Oratoire en 1642, il mourut le 28 octobre 1662. — Bossuet consacra à sa mémoire la première de ses Oraisons funèbres.

(2) 2e édition. Riom, Jouvet, éditeur.

(3) M. Everat, *loco citato*.

création oratorienne (1). Quant au cardinal de Bérulle, nous savons maintenant ce qu'il faut penser de son prétendu voyage à Riom, à cette époque (2).

Les délégués se mirent en route pour Clermont et revinrent porteurs du traité signé en bonne et due forme. Ce traité n'a jamais été publié. Nous le donnons ici intégralement :

« Furent présents : Révérend Père Jean Bence, docteur de la sainte Faculté de Théologie de Sorbonne, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Jésus et supérieur de la Congrégation établie à Lyon, prenant en main et ayant charge du Révérend Père de Bérulle, supérieur général de ladite Congrégation, auquel il promet faire ratifier et agréer ses présentes, d'une part; et honorables hommes maître Jean Dogerdias, avocat en la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial établi en cette ville de Riom, Georges Lalande, Isaac Maigne, bourgeois, et Jean Abut, marchand, tous quatre consuls, la présente année, de cette ville de Riom, d'autre part; lesquels de leur gré ont fait le présent contrat, pactes et convenances que s'ensuivent; à savoir que lesdits sieurs consuls, assistés de noble François Barrier, conseiller du Roy au Siège présidial et Sénéchaussée d'Auvergne, et honorable homme M. Antoine Dumas, avocat audit Siège présidial et Sénéchaussée d'Auvergne, nommés à cet effet par délibération du cinquième du présent mois, et suivant ce délibératoire de l'assemblée générale du premier jour d'octobre dernier passé, ont baillé, remis et délaissé à perpétuel audit Révérend Père le collège de ladite ville et appartenances d'iceluy, pour y demeurer et vivre selon leurs instituts,

(1) « Rien n'était touchant, dit excellemment M. Houssaye, comme le besoin que les deux congrégations semblaient avoir l'une de l'autre. A peine appelé dans une ville, l'Oratoire y travaillait à l'établissement des Carmélites, et les Carmélites, du fond de leur solitude, avaient à cœur de faire connaître l'Oratoire. »

(2) La rédaction du manuscrit de Riom appartient sans doute à une époque relativement récente, alors que sur certains points de détail la tradition et les souvenirs commençaient à s'effacer.

à la charge toutefois de prendre et avoir le soin dudit collège, et d'y nourrir et entretenir à leurs frais et dépens trois régents dépendant d'eux, qui demeureront dans ledit collège pour l'instruction de la jeunesse et écoliers qu'ils seront tenus de recevoir dans ledit collège au lieu et endroit que lesdits Révérends Pères reconnaîtront être nécessaires et plus commodes à l'effet, charge et conditions susdites. Lesdits sieurs consuls ont promis et promettent de payer un chacun an auxdits Révérends Pères la somme de mille livres, savoir de quartier en quartier la somme de deux cent cinquante livres, et de mettre ledit collège en bon état, et de faire les réparations légères nécessaires avant que lesdits Révérends Pères y entrent, et moyennant ce, ont promis, lèsdits Révérends Pères, d'envoyer de leurs Pères, et se loger dans ledit collège pour résider et vivre à perpétuel selon leurs instituts aux charges et conditions susdites; et a promis ledit Révérend Père Bence de faire agréer ces présentes ainsi desdits accords par son supérieur et tous ceux auxquels il appartiendra. Car ainsi l'ont, lesdites parties présentes et acceptantes et stipulantes, pour eux et leurs successeurs respectivement, voulu, promis, juré et accordé, tenir et attendre tout ce que dessus, et, à ce faire, ont lesdits sieurs consuls, en ladite qualité, obligé les biens de ladite ville, présents et advenir, et lesdits Pères, tous les biens qui leur appartiendront dans ladite ville et appartenances d'icelle, rendre dépans, etc., renonce, etc., voulu, etc., soumis, etc.

» Faict à Riom, maison de vénérable personne Messire Jean Desmontz (Damon?), curé et chanoine de l'église Saint-Amable, et en présence de Me Jean Verdier, praticien dudit Riom, qui ont, avec lesdites parties, signé, ce huitième jour de janvier mil six cent dix-huit, après midi. Et François Degre.

» Ont signé : Jean Bence, Barrier, Dogerdias, Delalande, Maigne, Verdier, Abut, Degre.

» Et moi, notaire, soussigné, ayant reçu iceluy, Rob, Déchamy (1). »

Riom délaissait donc son collège à perpétuité aux Pères de l'Oratoire. En France, où le provisoire est seul permanent, la perpétuité n'est pas de longue durée; pourtant, à Riom et à l'égard des Oratoriens, elle durera près de deux siècles : *grande mortalis ævi spatium*. Le corps commun, dans sa séance du 21 janvier, ratifia le traité.

« Le Conseil tenu le 5e du présent, sur le fait des Pères de l'Oratoire, est approuvé, comme aussi le contrat faict avec eux de l'advis desdits sieurs Barrier et Dumas, lesquels sont priés de continuer à assister les sieurs consuls en ceste affaire jusqu'à l'entier establissement desdits Révérends Pères et approuvé tout ce qui sera par eux et lesdits consuls faicts et délibérés (2). »

Plusieurs mois s'écoulent dans l'attente. Une délibération du 22 juillet donne la raison du retard.

« A esté exposé qu'il étoit passé en ceste ville un des Révérends Pères de l'Oratoire qui estoit passé visiter le collège avec M. le curé; on serait venu les trouver pour donner leur advis, comme leur supérieur étoit en volonté de satisfaire au contrat passé entre eux et ladite ville, mais que ce ne pouvoit être que sur la fin de l'année, à cause qu'ils ne peuvent si soudain pourvoir à tant de lieux qui les demandent, néanmoins que cependant il serait à propos de faire des classes dans la grande basse-cour avec trois chambres au-dessus et transporter les privez en d'autres endroits, ne pouvant demeurer où ils sont à

(1) Archives départementales; Préfecture du Puy-de-Dôme. Fonds des Oratoriens de Riom, liasse 1.

Ce document est une expédition exécutée sur le texte déposé entre les mains des consuls. Ainsi s'expliquent les abréviations finales. La minute originale resta en possession du notaire, Me Chemin. L'expédition, dont nous donnons la teneur, était aux archives du Collège; pendant la Révolution, elle passe aux archives de Clermont. Le scribe qui fut chargé de la copie s'acquitta de sa mission, au moins sur un point, avec une parfaite désinvolture. Aux fantaisies de l'orthographe du temps, il ajouta les siennes, et il y mit une maëstria peu commune. Nous avons modernisé les mots.

(2) Archives de Riom. Registre BB, 33.

cause qu'ils aboutissent dans la grande salle dans laquelle ils prétendent faire leur église et parce qu'ils ont faict entendre que lesdites réparations ne regardaient leur logement avec la commodité des écoliers, et qu'ils seraient nécessaires quand il conviendrait entretenir le collège, comme il est demandé.

» Sur quoy il a esté délibéré que lesdites classes et transport desdicts privez seront faicts aux dépends de la ville et par advis des nommés à l'intendance du collège et établissement desdits Pères, lesquels seront assistés par ladite famille du sieur Moquet (1). »

Enfin, le 4 décembre, les consuls annoncent la réalisation des engagements :

« A esté exposé que le supérieur des R. P. de l'Oratoire a envoyé en ceste ville deux Pères dudit ordre et deux autres Frères pour y commencer l'établissement de la famille, et parce que ledit établissement commencerait au premier jour de l'année lesdits consuls ont prié M. le principal du collège de vouloir nourrir et entretenir, pendant ce mois, lesdits Pères nouveau venus; la présente compagnie est suppliée de vouloir approuver ladite dépense et autres qu'ils ont faicte depuis leur arrivée en ceste ville en l'hostellerie ou chez M. le curé ou qu'il conviendra faire par l'advis desdits députés pour leur fournir de quelques lits, ordonner qu'elle sera passée en leur compte comme aussi les prix faits qu'ils ont donné pour la réparation du collège (2). »

Petite graine perdue dans le sillon — deux professeurs et trois basses classes — la fondation oratorienne ne manquera pas de pousser bientôt une tige, support de magnifiques floraisons.

(1) Même registre.
(2) Même registre.

Abbé G. Régis Crègut.

(A suivre.)

MÉLANGES

Dans la séance du 29 août, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Héron de Villefosse communique une note de M. Auguste Audollent, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, relative aux découvertes faites au sommet du Puy de Dôme, dans les ruines du temple du Mercure arverne. C'est à l'aide d'une subvention fournie, il y a deux mois, par l'Académie, sur les ressources du legs Piot, que de nouvelles fouilles ont été récemment éxécutées sous la conduite de M. l'architecte Ruprich-Robert et de M. Auguste Audollent. La découverte la plus importante est celle d'un édifice jusqu'à ce jour absolument ignoré, en forme de temple, et qui occupe une petite plate-forme sur le flanc oriental du Puy. Il paraît remonter à la même époque que le sanctuaire de Mercure. Quelques fragments d'inscriptions, de nombreuses monnaies, des fibules, des poteries et divers objets ont été recueillis.

Il donne ensuite lecture de la note suivante de M. Audollent :

« Avant de présenter à l'Académie le rapport qu'elle a bien voulu me demander sur les fouilles effectuées au sommet du Puy de Dôme, au cours de cet été, je tiens à l'informer sans retard des résultats obtenus pendant la dernière campagne de recherches. Grâce aux subsides dont nous disposions, M. Ruprich-Robert et moi, il a été possible d'entreprendre, autour du temple de Mercure Dumias, une exploration assez étendue.

» Elle nous a révélé la présence, à l'ouest, du grand sanctuaire, d'une série de murs sans lien apparent entre eux, mais tous d'une basse époque, et dont la structure rappelle souvent celle des constructions byzantines dans l'Afrique romaine. Les caractères principaux sont l'absence d'appareil régulier et l'emploi de matériaux déjà utilisés dans des édifices antérieurs. L'existence de ces murs confirme donc nos conclusions précédentes sur la survivance du grand temple des Arvernes après le milieu du IIIe siècle, où l'on place généralement la destruction définitive.

» Le long mur de soutènement de la colline qui domine la montagne a été dégagé sur une quarantaine de mètres encore, au delà du point où nous avions dû nous arrêter en 1901. Il ne semble pas qu'il se prolongeât plus loin.

» Mais la découverte la plus importante à laquelle nous ayons abouti est celle d'un édifice absolument ignoré, qui occupe une

petite plate-forme sur le flanc oriental du Puy, et qui est, si l'on en juge par la régularité de la construction, d'un temps assez rapproché de la fondation même du sanctuaire de Mercure. Le plan est celui d'un temple ; mais aucune inscription ne nous a révélé la divinité qui devait y être adorée.

» Je mentionne encore un long dallage sur la colline du sommet, à proximité de la chapelle de Saint-Barnabé ; une colonne cannelée, en cipolin, intacte au moment où elle fut exhumée ; une base et un chapiteau grossier de colonne en domite ; ces derniers morceaux proviennent, le premier, de la route que nous avons sondée à plus de 4 mètres au-dessous du sol ; les autres, d'une fouille au pied d'un des murs postérieurs (à l'ouest) dont il a été question ci-dessus.

» La récolte des objets divers a été particulièrement abondante :

» Environ 200 monnaies romaines, pour la plupart des deux premiers siècles ; quelques-unes en argent, un Néron en or ; — un lot de pièces du moyen âge, exhumées près de la chapelle de Saint-Barnabé ; — une série de fibules très variées ; il en est de bien conservées qui offrent un caractère vraiment artistique ; — de nombreux vases en poterie rouge vernissée, à figures en relief ; il a été possible de reconstituer certains d'entre eux ; — quelques fragments d'inscriptions très mutilés ; on lit sur l'un d'eux [*deo Mercu*]RIO ; — des morceaux de marbre vert et rouge, taillés, et qui peuvent donner une idée de la décoration mosaïque du temple.

» Tous ces objets, dont je ne peux produire ici qu'une énumération sommaire, fournissent de précieux éléments d'information sur l'histoire et la structure du célèbre monument qui s'élevait jadis au sommet du Puy de Dôme. »

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Appel aux lecteurs de la *Revue d'Auvergne*..... 147

ARCHÉOLOGIE. — Notice sur l'église de Bellaigue, 344. — Notes sur l'Auvergne antique. Fouilles du Puy de Dôme, 409. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Fouilles du Puy de Dôme, 473.

AUDOLLENT. — Appel aux lecteurs de la *Revue d'Auvergne*.... 147

— Notes sur l'Auvergne antique. Fouilles du Puy de Dôme... 409

BARON (Ch.). — L'Hélène d'Euripide..... 11

BAZIN. (R.). — Les Oberlé (Compte rendu de M. Maigron)... 171

BIBLIOGRAPHIE. — Martin (F.) : Les Jacobins au village, 167. — Parenty : Archives de la famille Parenty, en Boulonnais, 319. — Dépouillement des périodiques intéressant l'Auvergne, 327. — Bonnefoy (G.) : Histoire de l'Administration civile dans la province d'Auvergne et dans le département du Puy-de-Dôme, 403. — Godard (Ch.) : Les pouvoirs des intendants sous Louis XIV, 324.

BONNEFOY (G.). — Histoire de l'Administration civile dans la province d'Auvergne et dans le département du Puy-de-Dôme, t. III (Compte rendu par M. Desdevises du Dezert..... 403

Commission météorologique du Puy-de-Dôme..... 150, 289

Congrès d'Aurillac..... 177

CRÈGUT (abbé G. Régis). — Histoire du Collège de Riom. 257, 458

— Nouveaux éclaircissements sur Avitacum (Compte rendu de M. Desdevises du Dezert)..... 474

DELMAS (J.). — Les arrêtés du Comité de sûreté générale dans la révolution du Cantal..... 46

DELORT (J.-B.). — Dix années de fouilles en Auvergne et dans la France centrale (Compte rendu de M. le Dr P. Girod). 175

DESDEVISES DU DEZERT (G.). — Conférence sur la Martinique. 372

— Compte rendu des Jacobins au village, de F. Martin..... 167

— Compte rendu des Archives de la famille Parenty, en Boulonnais..... 319

— Compte rendu de : Les pouvoirs des intendants sous Louis XIV, de Ch. Godard..... 324

— Compte rendu de l'Histoire de l'Administration civile dans la province d'Auvergne et dans le département du Puy-de-Dôme, de G. Bonnefoy..... 403

— Compte rendu de : Nouveaux éclaircissements sur Avitacum, de G. R. Crègut..... 476

Diatomées (Les) fossiles d'Auvergne..... 1